

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA CONFERENCE
EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO
(CENCO)
L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)**



SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE



PROGRAMME D'ETUDES

ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA CONFERENCE
EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO
(CENCO)
L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)**



SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

PROGRAMME D'ETUDES

ANNEE ACADEMIQUE 2018 - 2019

Les armoiries visualisent la mission que l’Eglise locale et l’Eglise universelle ont confiée à l’Université Catholique du Congo : être une **lumière** éclairant les hommes qui habitent l’immense bassin du fleuve Congo.



Le fond en or signifie le pays et ses richesses

Au milieu, une large bande bleue évoque le fleuve qui traverse le pays de part en part.

La lampe évoque l’institution « Université catholique du Congo » qui, par ses recherches, ses enseignements et ses services à la société, est source de lumière.

Le message est résumé dans la devise : *Lumen super flumen* : Lumière au-dessus du fleuve.

Pouvoir organisateur :

| |
|--|
| <p>CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO (CENCO) B.P. 3258 Kinshasa /Gombe – Tél. 00243998248699 – Fax +33172703031 E-mail : cenco2009@yahoo.fr</p> |
|--|

Adresse :

UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)
2, Avenue de l'Université
Boite postale : 1534
Kinshasa – Limete
République Démocratique du Congo

Téléphone :
00243 99 930 62 26

Courriel :
rectorat@ucc.ac.cd
Site :
<http://www.ucc.ac.cd>

Adresses bancaires

1) KBC BANK SA
Compte n° 439 794300 357 USD
439-7943008-62 EUR
Swift : K REDBEBB
7, rue d'Arenberg
B-1000 BRUXELLES
Belgique
Titulaire : Université Catholique du Congo

2) BCDC (Agence de Matonge) :
03101-1174468-77CDF UCC V/C Frais académiques
03101-1009474-68USD Minerval
Swift: BCDCCDKI

3) Procure Sainte Anne: 24 434
D/24434

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-----------|---|
| AIU | : Association Internationale des Universités |
| AMOCO | : Association des Moralistes congolais |
| AOTA | : Association Œcuménique des Théologiens Africains |
| ATA | : Association des Théologiens Africains |
| APECA | : Association Panafricaine des Exégètes Catholiques |
| ASPA | : Association des Patrologues Africains |
| ASUNICAM | : Association des Universités et Instituts Supérieurs Catholique d'Afrique et de Madagascar |
| ASUNICACO | : Association des Universités et Instituts Supérieurs Cath.au Con. |
| AUPA/RDC | : Association des Universités Privées Agréées de la R.D. Congo |
| CEMEKIN | : Centre de Médiation de Kinshasa |
| CATH | : Catholique |
| CENCO | : Conférence Episcopale Nationale du Congo |
| CEREAO | : Conférence des Evêques de la Région de l'Afrique de l'Ouest |
| CIICT | : Conférence Internationale des Instituts Catholiques de Théologie |
| COMIUCAP | : Conférence Mondiale des Institutions Universitaires Catholiques de Philosophie |
| CUEA | : Catholic University of Eastern Africa |
| DEA | : Diplôme d'études approfondies |
| DS | : Diplôme spécial |
| ECTS | : European Credits Transfer System |
| FCK | : Facultés Catholiques de Kinshasa |
| FCS | : Faculté des Communications Sociales |
| FDC | : Faculté de Droit Canonique |
| FED | : Faculté d'Economie et Développement |
| FIUC | : Fédération Internationale des Universités Catholiques |
| FPH | : Faculté de Philosophie |
| FTCK | : Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa |
| FTH | : Faculté de Théologie |
| FDR | : Faculté de Droit |
| FSPO | : Faculté des Sciences politiques |
| LMID | : Licence, Master (Maîtrise), Doctorat |
| MINEPSP | : Ministère de l'enseignement Primaire, secondaire et professionnel |
| OAF | : One Asia Foudation |
| SEDIP | : Service de diffusion des publications |
| UE | : Unité d'Enseignement |
| UEF | : Unité d'Enseignement Fondamentale |
| UES | : Unité d'Enseignement Spéciale |
| UEC | : Unité d'Enseignement Complémentaire |
| UCC | : Université Catholique du Congo |
| UC L | : Université Catholique de Louvain |
| UNAZA | : Université Nationale du Zaïre |
| SCEAM | : Association des Conférences Episcopales d'Afr et de Madagascar |
| SNTS | : Studiorum Nuovi Testamenti Societas |

AVANT-PROPOS

Lorsque le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), communiquait (2010) l'option du Gouvernement Congolais d'adhérer au *processus de Bologne* en organisant l'enseignement sur la structure LMD (Licence – Master - Doctorat), de nombreuses réactions se sont manifestées dans les milieux universitaires congolais. Pour certains, ce système était trop luxueux et inadapté à l'enseignement congolais ; pour d'autres, notamment l'Université Catholique du Congo, ce système était une voie, mieux un moyen, de mettre sur pied le projet Assurance-Qualité soutenu par l'Association des Universités et Instituts Supérieurs Catholiques d'Afrique et de Madagascar (ASUNICAM) et le Conseil Flamand Inter Universitaire pour le Développement (VLIR- UOS).

C'est ainsi que le dossier porté au Conseil d'Administration de l'UCC en juin 2012 cherchait à examiner en profondeur dans quelle mesure ce système pouvait offrir des avantages au système d'enseignement congolais en crise. On s'est rendu compte que le système d'enseignement congolais dans sa structure de base (Graduat (3ans), Licence (2ans) et Doctorat) constituait, un point de départ pour l'application du LMD.

En ce sens, la réforme de l'Université par un système d'audit interne inspiré par le projet Assurance-Qualité de l'ASUNICAM concernait spécialement l'inscription, la scolarité, le système d'évaluation (examen) et la diplomation. C'est dans cette perspective que le programme de la Faculté des Communications sociales (FCS) a été revu et une attention particulière mise dans l'élaboration du programme de la Faculté de Droit et des Sciences politiques (FDSPO).

Ces éléments de la réforme amorcée en 2009-2010 constituaient la 1^{ère} phase de l'application du système LMD à l'Université Catholique du Congo. La 2^e phase accomplie en 2010-2011 concernait l'élaboration du programme des cours avec des équivalences des crédits par rapport au système européen (ECTS). La 3^e phase d'application du système a débuté en octobre 2012 avec la mise en place du système de semestrialisation des cours. Concrètement, cette année académique 2012-2013 a constitué un tournant décisif dans l'histoire de l'UCC. Car pour la première fois notre Université a mis en place le système LMD.

A ce niveau dans chaque Faculté les cours ont été répartis en deux semestres comprenant chacun la période d'enseignement et la période d'évaluation. Chaque semestre comprend 15 semaines dont 12 de cours et 3 d'évaluation. La nouvelle méthode d'enseignement que l'UCC a inaugurée et expérimente ainsi, est **simple, décontractée, sécurisante et efficiente.**

Simple en ce sens que l'horaire des cours n'est plus surchargé avec des enseignements qui durent toute une année académique. Sur l'ensemble des matières prévues pour une promotion, la première moitié des cours est programmée et enseignée au premier semestre et la deuxième moitié au second semestre. **Décontractée** du fait que ce système permet aux professeurs et aux étudiants de passer d'un semestre à un autre sans « arriérés pédagogiques » que l'on connaît dans le fonctionnement de la plupart des universités congolaises. **Sécurisante** pour les professeurs et les étudiants, parce qu'ils sont à l'abri de l'angoisse des cours interminables et que les cours dispensés sont évalués dans un laps de temps. **Efficiente**, enfin, pour avoir éliminé les éléments qui rendent les cours élastiques, jusqu'à épuiser les professeurs et diminuer les chances de réussite des étudiants, à cause du nombre trop élevé d'examens programmés à la fin de l'année académique. Seuls les examens de récupération pour les deux semestres ont lieu en septembre tandis que le stage académique a lieu au mois de juillet. Le mois d'août est réservé aux vacances du personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier.

Il sied de relever que la semestrialisation est une étape importante dans l'application du système LMD pour répondre à certaines exigences positives de la mondialisation. Aussi convient-il de souligner que cela ne va pas sans sacrifice. L'application du LMD nous impose un changement radical de mentalité, car il est question d'enseigner autrement, d'apprendre autrement, d'évaluer et de s'auto-évaluer autrement. Dans ce système, le professeur est un guide qui accompagne l'étudiant dans la quête du savoir, un initiateur avisé qui aide l'étudiant à devenir ce qu'il veut être pour la société. L'étudiant, en effet, devient par son travail personnel, l'artisan de sa propre formation et du développement de ses talents pour devenir utile à la communauté. Cette exigence est prise en compte dans la répartition du temps de travail dont l'étudiant a besoin pour acquérir des connaissances et développer les compétences visées par la formation. C'est ce qui justifie l'importance particulière du temps consacré aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et aux travaux personnels de l'étudiant par rapport aux cours magistraux. Entre le professeur et de l'étudiant, la communication interactive est le mode de vie à préférer. Ce système exige que tous les deux et toute la communauté universitaire continuent de payer le prix de la rigueur dans la recherche, l'enseignement et l'évaluation des uns et des autres.

Le système LMD dans son organisation demande donc une nouvelle manière d'être professeur et d'être étudiant. Cela signifie aussi que les étudiants doivent passer beaucoup d'heures à la bibliothèque ; beaucoup de cours théoriques doivent être allégés pour permettre à l'étudiant d'avoir plus de temps pour la recherche. Le système a aussi l'avantage de faciliter la mobilité du professeur et de l'étudiant dans ce programme de cours. Une nouveauté, la présentation de la *ratio studiorum* qui est en rapport avec la répartition équilibrée des cours selon les semestres.

Nous remercions et encourageons les Doyens des facultés, qui ont collaboré à la répartition des matières et à l'approfondissement du débat sur la semestrialisation dans leurs décanats respectifs afin d'atteindre un seul objectif, à savoir l'excellence et la qualité dans notre Institution.

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR
L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO**

I. HISTORIQUE

Le 15 juillet 2009 sonnait le début d'une nouvelle ère pour notre Institution. En effet, comme adopté dans les nouveaux statuts en 2003, les Facultés Catholiques de Kinshasa ont été proclamées, à l'issue de la 45^{ème} Assemblée plénière de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) de juillet 2009, Université catholique du Congo (UCC).

L'UCC plonge ses racines dans la Faculté de Théologie érigée en 1957 à l'Université Lovanium et dont elle conserve l'esprit. L'Université Lovanium avait en effet trois ans d'existence, lorsque le décret *Afrorum amplissimas regiones* de la Congrégation des Séminaires et Instituts Catholiques du 25 avril 1957, lui conféra le titre d'Université Catholique et ordonna que, la même année, une Faculté de théologie fût organisée. La proclamation de la première promotion des bacheliers en théologie eut lieu en juillet 1959, celle des premiers docteurs en 1962 et celle du premier maître agrégé en théologie en 1971.

Le Centre d'Etudes des Religions Africaines (CERA) fut créé en 1966. En juillet 1967, le Conseil d'Administration de l'Université de Lovanium approuva le programme du Département des Sciences religieuses, dénommé plus tard Théologie et Sciences humaines. Le 6 août 1971, le Président de la République décida la création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) en nationalisant toutes les Universités dont l'Université Lovanium où était la Faculté de Théologie.

En novembre 1971, à la suite du transfert à Lubumbashi du département de philosophie dont profitaient les étudiants de théologie, la Faculté de théologie fut amenée à créer en son sein un département de philosophie, dénommé Département de Philosophie et Religions Africaines.

Le 30 décembre 1974, le Bureau Politique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) décida la suppression des Facultés de théologie (Catholique et Protestante) au sein de l'Université Nationale du Zaïre. Grâce à l'appui de la Conférence Episcopale du Zaïre, la Faculté de Théologie Catholique fut transférée à Limete où elle devint une institution autonome sous la dénomination de Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa (FTCK) et dont les diplômés furent reconnus par l'Arrêté départemental du 21 novembre 1977.

En 1987, la Conférence Episcopale du Zaïre décida de transformer la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa en Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK). Le Département de Philosophie et Religions Africaines est érigé en Faculté. L'Institution compte ainsi deux Facultés : la Faculté de Théologie et celle de Philosophie.

Les nouveaux statuts de l'Institution portant le titre de « Facultés Catholiques de Kinshasa » furent approuvés par la Congrégation pour l'Education Catholique en date du 25 novembre 1987. Les nouvelles structures de l'Institution telles que définies dans ces statuts ont été mises en place dès le début de l'année académique 1988-1989.

En juillet 1989, le Comité permanent des évêques décide de créer une troisième faculté, celle des Sciences et Techniques de Développement, dénommée depuis l'année académique 2000-2001 Faculté d'Economie et Développement. Il décide également, au cours de la même session de juillet 1989, d'organiser au sein de la Faculté de Théologie, un département de Droit Canonique. Les programmes d'enseignement y afférents sont organisés depuis le début de l'année académique 1990-1991.

En juin 1991, le Comité permanent des évêques décide la création d'une quatrième faculté : la Faculté des Communications Sociales dont l'ouverture officielle a eu lieu en octobre 1993.

En septembre 1992, le Comité permanent des évêques décide d'ériger au sein de la Faculté de Philosophie un département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur que l'Institution organisait déjà en son sein depuis 1975.

En juin 1997, le Comité permanent des évêques décide d'ériger en faculté le département de Droit Canonique. Son érection canonique sera décidée effective en novembre 2007.

A l'issue du Conseil d'Administration de juin 2007, le Comité permanent des évêques décide la création d'une sixième faculté : la Faculté de Droit et des Sciences Politiques qui ouvre ses portes en octobre 2009. Avec cette nouvelle faculté, l'Institution compte ainsi en son sein six facultés.

Après cinq ans d'existence, la Faculté de Droit et des Sciences politiques sera éclatée en deux, en octobre 2013 ; d'une part, la Faculté de Droit et d'autre part, la Faculté des Sciences politiques.

Au vu de cette stature des Facultés Catholiques de Kinshasa, l'Assemblée plénière de juillet 2009 les a ainsi officiellement proclamées **Université Catholique du Congo** (UCC) dont les statuts étaient déjà approuvés en 2003 et le Règlement intérieur en 2008.

II. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'INSTITUTION PAR L'ETAT

Après l'Arrêté départemental n° ESR/BCE/028/77 du 21 novembre 1977 « portant reconnaissance des diplômes délivrés par la Faculté de théologie catholique de Kinshasa et de la Faculté de théologie protestante au Zaïre », l'Arrêté ministériel n° ESU/CABMIN/0378/93 du 28/09/1993 « portant agrément provisoire d'un Etablissement privé d'enseignement supérieur et universitaire dénommé : Facultés catholiques de Kinshasa » et l'Arrêté ministériel n° ESURS/CABMIN/A3/108/96 du 21/06/1996 « modifiant et complétant l'Arrêté ministériel n° ESU/CABMIN/0378/93 du 28/09/1993 portant agrément provisoire d'un Etablissement privé d'enseignement supérieur dénommé : FACULTES CATHOLIQUES DE KINSHASA », l'Institution Facultés Catholiques de Kinshasa, avec ses cinq facultés et ses deux centres de recherche, a reçu son Agrément définitif par le décret présidentiel N°06/0106 du 12 juin 2006 dont voici la teneur :

DECRET N° 06/0106 DU 12 JUIN 2006 PORTANT AGREMENT DE QUELQUES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

Le Président de la République,

Vu la Constitution, spécialement en ses articles 221 et 222 alinéa 1^{er} ;
Vu la loi-cadre n° 86-005 du 3 octobre 1986 sur l'Enseignement National, spécialement en son article 6 ;
Vu l'Ordonnance loi n° 025-81 du 3 octobre 1981 portant organisation générale de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
Vu le Décret n° 03/025 du 16 septembre 2003 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement de Transition ainsi que les modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, les Vice-présidents de la République, les Ministres et les Vice-ministres, spécialement en son article 10 ;
Vu le Décret n° 03/027 du 16 septembre 2003 fixant les attributions des Ministères ;
Vu les conclusions du rapport général des missions de contrôle de viabilité et de fonctionnement des Etablissements du secteur privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la Ville de Kinshasa et de certaines provinces ;
Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont agréés les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo, dont les Facultés Catholiques de Kinshasa/F.C.K. (Kinshasa-Limete).
Article 2 : Les Etablissements énumérés à l'article 1^{er} du présent Décret jouissent de la personnalité juridique.
Article 3 : Les Etablissements concernés ont pour mission de former des cadres dans les domaines les plus divers, de mener des recherches et de rendre service à la communauté.
Article 4 : Les diplômes délivrés par les établissements privés agréés doivent, pour produire des effets légaux, être soumis à la procédure d'homologation.
Article 5 : Les Etablissements agréés restent soumis à la tutelle et au contrôle régulier du Ministre ayant l'Enseignement Supérieur et Universitaire dans ses attributions.
Article 6 : Ils sont tenus de respecter la législation et les instructions en vigueur en matière d'enseignement supérieur et universitaire et de préserver les conditions qui ont prévalu à leur agrément.
Article 7 : Sur proposition du Ministre de tutelle, le présent Décret peut être abrogé lorsque les établissements énumérés à l'article 1^{er} ne remplissent plus les conditions requises ou lorsqu'ils ne se conforment plus audit Décret.
Article 8 : Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire est chargé de l'exécution du présent Décret qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 12 juin 2006.

Joseph KABILA

Pour copie certifiée conforme à l'original
Le 12 juin 2006
Le Cabinet du Président de la République
Léonard She Okitundu
Directeur de Cabinet

III. FINALITES

L'UCC est une Institution de l'Eglise Catholique au Congo, canoniquement érigée et approuvée par le Saint-Siège. Elle est de droit pontifical.

Les finalités de l'UCC sont définies dans les statuts, qui tiennent compte à la fois de la mission de l'Université dans l'Eglise universelle et dans l'Eglise particulière où elle se trouve implantée. L'Université Catholique du Congo vise à former, au plus haut niveau scientifique, les cadres aptes à travailler à l'éclosion d'une pensée chrétienne assumant valablement les valeurs socioculturelles africaines et à animer des actions pastorales, éducatives, culturelles et sociales. Aussi vise-t-elle particulièrement à cultiver et à promouvoir les sciences théologiques, canoniques et philosophiques, les sciences économiques et les techniques de développement, les communications sociales ainsi que le droit et les sciences politiques.

Les finalités sont ainsi les suivantes :

1. Contribuer, par l'enseignement, à la formation d'hommes et de femmes aptes à promouvoir le développement de la société civile et de l'Eglise. Cette formation comprend une éducation humaniste, une initiation à l'esprit universaliste, une préparation professionnelle et une éducation aux valeurs évangéliques.
2. Promouvoir la recherche scientifique dans le but d'explorer et de faire connaître la vérité. Cette recherche comprend :
 - a. la recherche d'une synthèse, afin de déterminer le lieu et le sens des différentes disciplines et de leurs nouvelles découvertes dans le contexte d'une vision de la personne humaine et du monde, qui est éclairée par l'évangile ;
 - b. une attention particulière à la recherche dans les secteurs qui touchent à la foi, à la morale, à la vie de l'Eglise dans le monde contemporain, et aux problèmes particuliers aux individus et à la société d'aujourd'hui ;
 - c. une étude de différentes cultures et civilisations, pour faciliter le dialogue entre ces cultures et l'évangile.
3. Rendre divers services à la société dans laquelle elles vivent, pour la promotion de sa culture et de son développement économique et social.
4. Créer une communauté universitaire, dont tous les membres sont aidés dans leur développement spirituel et professionnel, dans leurs dimensions personnelle et communautaire.
5. Exercer une fonction critique, en examinant, d'un point de vue chrétien, les valeurs et les normes qui prédominent dans la société contemporaine.
6. Promouvoir l'œcuménisme et le dialogue entre la foi chrétienne, les religions et les cultures du monde.
7. Offrir des moyens d'éducation permanente et d'autres services éducatifs à la communauté plus large, et spécialement leurs anciens étudiants.

L'Université Catholique du Congo, en conformité avec les options de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), accorde une place de choix à la recherche sur la pensée et la réalité africaines.

Au niveau des enseignants, l'Université Catholique du Congo se veut être un centre de rencontres et d'échanges entre prêtres et laïcs soucieux d'études solides ainsi que de leur application pastorale et pédagogique, en vue de l'inculturation du christianisme en Afrique et de l'évangélisation de la culture au Congo.

Au niveau des étudiants, elle entend former leur capacité d'interpréter scientifiquement et de critiquer dans un regard de foi et dans la fidélité à l'Eglise, la Révélation chrétienne et les systèmes philosophiques, de façon à pouvoir contribuer à la solution des problèmes posés par l'Afrique et le monde d'aujourd'hui.

Au niveau du travail scientifique, elle privilégie les recherches effectuées sur place, tout en ayant le souci de s'ouvrir aux travaux effectués ailleurs.

Réellement catholique, l'UCC est ouverte à tous, sans discrimination basée sur le sexe, la religion, la race, l'ethnie ou la tribu, pourvu que chaque membre de la communauté universitaire s'engage à respecter l'identité catholique de l'Institution.

IV. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Présentation de différents programmes d'enseignements organisés :

A) Campus de Limete

1. Droit canonique
2. Economie et Développement
3. Droit
4. Sciences politiques

B) Campus de Mont-Ngafula

5. Théologie
6. Communications sociales
7. Philosophie
+ Département d'Agrégation de Philosophie

1. Dispositions générales

Est admissible en première licence (LMD):

- Tout candidat qui a obtenu le diplôme d'Etat ou le diplôme équivalent avec **au moins 60%**.
- Tout candidat qui a obtenu le diplôme d'Etat ou le diplôme équivalent avec **au moins 55%**, moyennant 60% des points au moins en 5^e et 6^e années secondaires.
- Le début du dépôt des dossiers d'inscription est fixé au 15 juillet 2018 et la clôture a lieu le 14 octobre conformément au calendrier académique tandis que le début de la réinscription est fixé au lundi 04 octobre et la fin au 31 octobre 2018 (le respect des échéances étant de rigueur).
- Le nombre d'étudiants inscrits en première licence (LMD) ne peut pas être supérieur à 300.

Pour être admissible en licence (LMD) unique en philosophie ou en théologie, le candidat doit avoir obtenu 65 % des points au moins à la fin de la 3^e année de théologie dans un grand séminaire ou un scolasticat.

Pour être admissible en Master 1 en droit canonique, le candidat doit être porteur d'un diplôme de philosophie et d'un certificat de la 3^e année de théologie obtenu dans un grand séminaire ou un scolasticat avec 60 % des points au moins ou encore d'un diplôme de licencié

(LMD) en théologie ou d'un Master en théologie et sciences humaines.

Pour être admissible en Master 1, le candidat doit avoir terminé la licence (LMD) correspondant avec 60 % des points au moins.

Pour être admissible en Master spécial,

Pour obtenir une inscription spéciale dans une promotion autre que celle de recrutement, le candidat doit remplir les conditions exigées par l'UCC pour monter de classe.

Pour être admissible au programme de DEA, le candidat doit avoir terminé le Master avec au moins la mention « **distinction** » et obtenir l'avis favorable de sa Faculté, sur demande du Sec. Gén. Acad.

Pour être admissible au doctorat, le candidat doit avoir obtenu le diplôme de DEA avec au moins la mention « **distinction** » et obtenir l'avis favorable de sa Faculté, sur demande du Sec. Gén. Acad.

Pour être admissible au programme du diplôme spécial, le candidat doit avoir le grade de Master et posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans depuis l'obtention de ce grade.

2. Dispositions particulières

2.1. Pour les candidats licenciés (LMD) provenant d'autres établissements d'enseignement supérieur et universitaire :

Faculté de Philosophie : Les licenciés (LMD) d'un grand séminaire qui veulent s'inscrire à la Faculté de Philosophie pourront être admis en 2^e licence (LMD) avec ou sans cours complémentaires.

Faculté d'économie et développement: Les candidats qui ont obtenu le Master dans une science connexe aux sciences économiques et du développement peuvent être admis en Master spécial en économie et développement avec ou sans cours complémentaires.

Faculté des communications sociales : Les candidats qui possèdent un Master dans une science connexe aux communications sociales peuvent être admis en Master spécial en communications sociales moyennant avec ou sans cours complémentaires.

Il n'y a pas de licence unique en Economie et Développement, en Communications Sociales, en Droit ou en Sciences politiques

Faculté de Droit: il n'y a pas d'inscription en Master Droit.

Faculté des Sciences politiques : Il n'y a pas d'inscription en Master Sciences politiques

Pour l'inscription en D.E.A., en Droit et en Sciences politiques :

- provenir des institutions universitaires agréées par l'Etat et reconnues par l'UCC ;
- avoir terminé le Master en Droit ou en Sciences politiques ;
- avoir réussi le Master dans l'établissement de provenance (faculté) avec la mention « **distinction** » au moins.

2.2. Pour les candidats qui possèdent un diplôme de Master en sciences et techniques de développement de l'UCC.

Les candidats qui possèdent ce diplôme peuvent être admis en Master spécial avec des cours complémentaires avant d'entreprendre le DEA en Economie et Développement.

2.3. Le DEA en économie et développement :

Pour les étudiants n'ayant pas fait le Master à la Faculté d'Economie et Développement, le dossier doit être soumis à l'appréciation de la commission ad hoc chargée d'inscription.

3. Eléments constitutifs du dossier

- 1°. Une lettre de demande d'inscription écrite à la main par le candidat et indiquant l'année d'études et la faculté pour laquelle l'inscription est demandée ainsi que les raisons de son choix ;
- 2°. Une photocopie du diplôme d'Etat (ou **A qui de droit ou Attestation de réussite du MINEPSINC et la page du journal**) et des certificats d'études faites après l'obtention du diplôme d'Etat ;
- 3°. Les originaux des bulletins de 5^e et 6^e années secondaires et des résultats détaillés des études faites après l'obtention du diplôme d'Etat ;
- 4°. Un certificat de santé récent à l'UCC (10,00USD) ;
- 5°. Une lettre de recommandation d'une autorité ecclésiastique ;
- 6°. Une lettre de prise en charge attestée par un privé ou par une Institution (de préférence une Institution bancaire pour le candidat financièrement autonome) ;
- 7°. 4 photos passeport ;
- 8°. Doctorat : ajouter 5 exemplaires du projet de thèse ;
- 9°. DEA : ajouter 2 exemplaires du projet de dissertation.
- 10°. Pour les inscriptions spéciales, présenter tous les relevés des cotes et diplômes obtenus (originaux + copies).
- 11°. Le formulaire d'inscription en ligne est imprimable sur le site web : www.ucc.ac.cd. **Cliquez sur l'onglet « admission » puis « inscription ».**

N.B. :

1. La nomenclature du système LMD se présente de la manière suivante :

Licence (LMD) équivaut au Graduat

Master (LMD) équivaut à la Licence

La réinscription se fait en ligne. Visiter le site web : www.ucc.ac.cd et cliquer sur « inscription ».

2. Le dépôt du dossier physique et numérique en ligne et toutes les autres démarches sont entreprises par le candidat lui-même.

3. A l'inscription, le candidat signe un document attestant que ses documents académiques originaux seront gardés à l'UCC jusqu'à la fin de ses études.

4. Paiement des frais

a) Frais d'inscription

1°. Nouveaux étudiants

Les étudiants qui viennent s'inscrire pour la première fois à l'UCC doivent :

- remplir en ligne le formulaire et l'imprimer pour le déposer à la commission des inscriptions moyennant 30,00USD ;
- déposer le dossier physique complet auprès la même commission.

Les inscriptions en première licence (LMD) sont confirmées par le **paiement de la totalité du minerval au jour de l'inscription** conformément aux dispositions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. Le paiement se fait à l'agence **BCDC de Matonge** (dans la commune de Kalamu).

2°. Anciens étudiants

Les anciens étudiants doivent se réinscrire pour être reconnus comme étudiants à l'UCC dans le respect du calendrier.

Les frais de réinscription s'élèvent à 25,00USD, payables en monnaie locale au taux fixé par le MINESU à la caisse centrale de l'IFOD.

Le paiement des frais de minerval des anciens étudiants se fait à l'agence **BCDC de Matonge (dans la commune de Kalamu)**.

a) Frais de Minerval (en francs congolais)

Premier et Deuxième Cycle : 730,00 USD (1)

Troisième Cycle

- Etudiants en DEA & MBA : Respectivement **1.242, 00 USD** et **1192,00 USD** (par année)

- Etudiants en Doctorat : **1409 ,00USD, totalité à l'inscription**

- Dépôt de la thèse : **2.250,00USD**

b) Frais spéciaux

- Fiche de scolarité pour finalistes : 3,00 USD
- Diplôme homologué Licence 3 (LMD), Master 2 et Agrégation : 80,00USD par diplôme
- Diplôme homologué DEA : 100,00 USD ;
- Diplôme homologué Doctorat : 200,00 USD
- Diplôme canonique : 50,00 USD
- Solidarité Mont – Ngafula : 50, 00US
- Dépôt mémoire : licence (LMD) :75, 00 USD ;
- Master : 150, USD ;
- DEA et MBA : 180,00USD
- Relevé des Côtes : 10, 00USD
- Attestation de Fréquentation : 10, 00USD
- Attestation de réussite : 10, 00USD (20,00USD pour le doctorat)
- Traduction document pour Université étrangère : 20,00USD ;
- Retard pour paiement de minerval et enrôlement : 5,00 USD par semaine
- Duplicata du reçu de Minerval : 10,00 USD
- Duplicata du reçu du bulletin d'inscription ou de réinscription : 10,00 USD
- Enrôlement aux examens : 10, 00 USD par session
- Suivi et rapport de stage : 30,00 USD et le stage d'Agrégation (30,00USD : FCS, FD, FSPO, FED) pendant les vacances.
- Frais d'études / Agrégation : 155, 00 USD par an / Etudiants UCC
- Frais d'études / Agrégation: 335, 00 USD par an / Etudiants Externes ;
- Stage Kasangulu pour la FED : Gestion des projets : 70, 00USD ;
- Authentification documents académiques : 10, 00USD ;

c) Dates limite

1. Inscriptions : au plus tard le 14 octobre 2018

2. Réinscriptions : du lundi 15 au 31 octobre 2018

3. Enrôlement (suivant le calendrier qui sera établi par le Secrétaire Général Académique), au plus tard trois semaines avant la session.

d) Frais connexes à payer pour le compte du MINESU (payables au plus tard le 30 novembre de l'année en cours)

- Quotité : 10,00USD ;
- FASC : 2,00USD
- EXPO : 5,00USD
- Sécurité universitaire : 2,00USD
- Effort de construction /Réhabilitation : 20,00USD

Répartition de frais académiques par promotion

| | PROMOTIONS | 1 ^{ère} Tranche | 2 ^e Tranche |
|---------------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Toutes les Facultés | L1 | 630 \$ | 199 \$ |
| FTH, FPH et FSPO | L2 | 600 \$ | 229 \$ |
| FED et FCS | L2 | 600 \$ | 259 \$ |
| TH et FPH | L3 | 650 \$ | 337 \$ |
| FED, FCS, FD et FSPO | L3 | 650 \$ | 367 \$ |
| FTH, FPH, FDC et FSPO | M1 | 600 \$ | 229 \$ |
| FED et FCS | M1 | 600 \$ | 259 \$ |
| FED (Gestion des Projets) | M1 | 600 \$ | 299 \$ |
| FTH et FPH | M2 | 650 \$ | 412 \$ |
| FED, FCS, FDR et FSPO | M2 | 650 \$ | 442 \$ |
| FDC | M3 | 650 \$ | 412 \$ |
| Toutes les Facultés | DEA0, DEA1 et MBA 1 | 700 \$ | 259 \$ |
| « « | DEA 2 | 700 \$ | 542 \$ |
| FED | MBA 2 | 700 \$ | 492 \$ |
| Toutes les Facultés | DOCTORAT | 1409 | |

Note importante

A l'inscription ou la réinscription, l'étudiant reçoit, après certification de sa fiche, une note de paiement où sont détaillés tous les frais à payer à l'UCC par voie bancaire. Il se doit d'exiger impérativement cette note auprès de l'agent commis à la certification.

e) Autres dispositions

- Est considéré (e) comme régulièrement inscrit (e) et est autorisé (e) à présenter les examens du premier semestre, l'étudiant (e) ancien (e) comme nouveau ou nouvelle qui a payé la totalité des frais de la première tranche **au plus tard le 31 janvier 2019**.
- L'inscription ou la réinscription donne droit à l'accès à la Bibliothèque de l'UCC et au *Programme d'études*.

| |
|---|
| - Début des inscriptions : vendredi 17 juillet 2018 |
| - Messe d'ouverture de l'année académique : Lundi 15 octobre 2018 |
| - Début des cours : Mardi 16 octobre 2018 (semestrialisation des cours d'après le système LMD). |

Equivalence d'heures d'enseignement avec le système LMD

Le crédit correspond aux heures d'enseignement et de travail de l'étudiant.

- 25h = 1 crédit
- 50h = 2 crédits
- 75h = 3 crédits
- 100h = 4 crédits
- 125h = 5 crédits
- 150h = 6 crédits

Une année académique comprend 60 crédits.

Chaque semestre correspond à 30 crédits. Le cycle de licence (LMD) compte six semestres de 30 crédits pour un total de 180 crédits. Le cycle de Master s'étend sur quatre semestres et compte 120 crédits. Le DEA est une étape du troisième cycle qui compte quatre semestres pour 120 crédits.

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.

- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

V. GOUVERNEMENT

1. LE POUVOIR ORGANISATEUR

La Conférence Episcopale Nationale du Congo est le Pouvoir organisateur de l'Université Catholique du Congo. Elle exerce sa charge en Assemblée plénière. Son pouvoir exécutif sur l'Université Catholique du Congo est dévolu au Comité permanent qui l'exerce conformément aux Statuts de la CENCO et à ceux de l'Université Catholique du Congo. Le Président en exercice de la CENCO en est le Grand Chancelier. Il représente le Saint-Siège auprès de l'Université Catholique du Congo et celle-ci auprès du Saint-Siège. Il veille au maintien et au progrès de l'Institution et favorise sa communion avec la CENCO et l'Eglise universelle. La charge de Grand Chancelier de l'Université Catholique du Congo est actuellement dévolue à Son Excellence Mgr Marcel UTEMBI, Archevêque de Kisangani.

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'organe chargé de l'administration générale de l'Institution. Il comprend 11 à 19 membres : 5 évêques, le Recteur, un représentant des Doyens, un représentant des Centres de recherche, un représentant du corps académique et scientifique et d'autres membres proposés par le Conseil d'administration en fonction de leur compétence et de l'apport effectif que l'on peut attendre de leur participation au conseil. L'actuel président du Conseil d'administration est Son Excellence Mgr Fulgence MUTEBA, Evêque de Kilwa Kasenga

3. LE CONSEIL ACADEMIQUE

Le Conseil académique se compose du Recteur qui préside, des autres membres du Comité de direction, des Doyens, des Professeurs ordinaires, des Directeurs de Centres de recherche, des Secrétaires académiques des facultés, du Chef du département d'agrégation, du Bibliothécaire en chef.

4. LE RECTEUR ET LE COMITE DE DIRECTION

Le Recteur, assisté du Comité de direction, dirige l'Université Catholique du Congo et représente la communauté universitaire vis - à - vis des tiers.

Le Comité de direction est l'organe qui, présidé par le Recteur, assure la direction et la gestion courante de l'UCC de manière coresponsable. Il comprend le Recteur, qui préside, le Secrétaire Général Académique qui a en charge l'enseignement et la recherche au quotidien, le Secrétaire Général Administratif chargé du personnel et le Secrétaire Général administratif chargé de finances et projets. Il possède les pouvoirs nécessaires pour assurer la bonne marche de l'Institution.

Recteur : SANTEDI KINKUPU Léonard

Né à Kinshasa, le 01 octobre 1960

Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa (août 1985)

Ancien Boursier de l'Institut de Missiologie Missio Aachen (1988- 2003)

Docteur en Histoire des Religions –Anthropologie religieuse (Université de Paris -Sorbonne) et en Théologie (Institut Catholique de Paris, 1988-1993)
 Recteur du Séminaire universitaire Jean Paul I de Kinshasa (1995- 2006)
 Professeur à temps partiel aux Facultés Catholiques de Kinshasa, (1994-1998)
 Professeur associé (1998)
 Professeur (2003)
 Ancien Membre de l'Association Internationale « Les Amis de Maurice – Blondel », Aix-la - Provence, France
 Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Catholique du Congo (UCC, 2003-2007)
 Professeur invité à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL)
 Professeur d'Initiation à la recherche théologique, de Théologie fondamentale, de Dissertation théologique, de Christologie, de Séminaire de dogmatique spéciale
 Secrétaire de la Commission Episcopale de la Doctrine de la Foi à la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)
 Secrétaire Général de la CENCO (2006 -2016)
 Professeur invité à la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris (depuis 2012)
 Membre de la Commission Théologique Internationale (2004 à 2014)
 Membre de plusieurs Associations théologiques dont le bureau de l'Institut Africain des Sciences de la mission
 Secrétaire de l'Association des Théologiens Africains (ATA) et de la Conférence Internationale des Instituts de Théologie Catholique (COCTI),
 Membre du conseil de rédaction de plusieurs revues et auteur de plusieurs publications, ouvrages et articles,
 Président de l'ASUNICACO 2017
 Recteur de l'UCC (2016-)
 Professeur ordinaire 2017

Secrétaire Général Académique : Prof. ONAOTSHO KAWENDE Jean

Né à Lodja, le 06 janvier 1968
 Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 1996)
 Ancien boursier de SCO-UCL (1999-2002)
 Docteur en Philosophie (Université Catholique du Congo, 2002)
 Professeur à l'Institut Supérieur des Statistiques de Kinshasa (2004-2012)
 Professeur visiteur à l'Université Loyola du Congo (2004-)
 Professeur visiteur à l'Université Saint Augustin de Kinshasa (2004-)
 Professeur de philosophie (UCC, 2004)
 Secrétaire Académique de la Faculté de Philosophie (2006-2015)
 Professeur (2009)
 Evalueur externe en Assurance Qualité (2010-)
 Secrétaire Général de l'ASUNICACO (2014-)
 Ancien boursier de l'Administration International de l'Université Catholique de Louvain, 2014
 Professeur de S.E.A. de la Philosophie sociale, de Théorie de l'interprétation de textes et exercices, de Science de l'opinion et de Philosophie, logique et argumentation
 Secrétaire Général Académique (UCC, 2016)
 Professeur Ordinaire 2017

Secrétaire Général Administratif : Prof. Fr. NKETO LUMBA Cléophas

Né à Kiyanka, le 17avril 1957
 Religieux de la Congrégation des Frères de Saint Joseph de Kisantu (6 août1978)
 Professeur de philosophie au Grand séminaire de Mayidi, à l'Institut de Mpese (1983-1985)
 Docteur en Philosophie (Université Catholique de Louvain, 1991)
 Professeur visiteur à la Faculté Jésuite de Philosophie Saint Pierre Canisius/ Kimwenza (1992-)
 Ancien Chef du Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur de l'Université Catholique du Congo (1996-2001)
 Supérieur Général de la Congrégation des Frères de Saint Joseph de Kisantu (1998-2010)
 Professeur Ordinaire (2006)
 Membre du Conseil d'Administration de l'Université Catholique du Congo. Représentant du corps académique et scientifique (2011-2013)
 Secrétaire Général Administratif de l'Université Catholique du Congo (2013-)
 Professeur d'Introduction à la philosophie, de Séminaire I d'Anthropologie philosophique, de Questions approfondies d'Anthropologie philosophique, de Textes de philosophie contemporaine, de Séminaire d'études approfondies d'anthropologie philosophique.

Secrétaire Général Chargée des finances et projets: Sr AAMBA ABENA Cécile

Née à Bobito, le 11 avril 1978

Religieuse de la Congrégation des Sœurs Oblates du Cœur de Jésus (15 août 2001)

Maîtrise en Sciences de gestion ; Option : Gestion des entreprises (2005)

Gestionnaire-Comptable à la Caritas de l'Archidiocèse de Bangui (RCA : 2005-2008)

Animatrice à l'aumônerie des collégiens à Montluçon (France : 2009-2011)

Chancelière du Diocèse de l'Alindao (RCA) 2011-2013

Membre de l'équipe diocésaine d'Animation pastorale (EDAP en RCA), Responsable du Centre de couture pour les jeunes filles-mères en RCA (2011-2013)

Assistante à l'Economat régional des Sœurs Oblates du Cœur de Jésus (2013-)

Supérieure de la Communauté des Sœurs Oblates à Mont- Ngafula

Membre du Comité de gestion des Œuvres de la Région d'Afrique (2014-)

Assistante financière à l'UCC (2014-2016)

Secrétaire Général aux Finances et Projets (2016-)

Deuxième Conseillère Générale de la congrégation des sœurs des Oblates du Cœur de Jésus 2018.

5. LES CONSEILS DES FACULTES

Le Conseil de chaque faculté a comme organes : le Bureau facultaire, le Doyen et les Conseils des départements. Il a comme membres tout le personnel académique et scientifique à temps plein de la Faculté et deux délégués des étudiants (Cf. les Bureaux facultaires pour les détails).

6. LE CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE

Le Conseil doctorale c'est un organe qui sous la direction du Secrétaire Général Académique avec les Doyens est chargé d'identifier les doctorants ainsi que leurs promoteurs. Il organise la formation du troisième cycle et comprend les comités d'encadrement des doctorants.

7. LE SEDIP

C'est l'organe chargé d'assurer la diffusion, la promotion et la vente des publications scientifiques de l'Université Catholique du Congo. Il protège le lieu destiné à recevoir ses publications, organise les journées ou des programmes de rencontres pour cette promotion des publications.

8. CONSEIL DE LA RECHERCHE

Le Conseil de la recherche est l'organe qui définit la politique générale de la recherche au sein de l'Université Catholique du Congo. Il stimule et encourage les enseignants dans la production du savoir et le développement de leurs talents. Celui qui fixe les conditions et les modalités d'obtention de financement des projets des recherches à l'UCC.

9. LE CONSEIL DE BIBLIOTHEQUE

Le Conseil de Bibliothèque est l'organe suprême de gestion de la Bibliothèque centrale et des bibliothèques spécialisées dirigé par un Bibliothécaire en chef, avec comme membres : le Bibliothécaire en chef, le Bibliothécaire adjoint, les représentants des facultés et des centres.

10. AUMONERIE UNIVERSITAIRE

Chapelain : Prof. Abbé Grégoire MALOBA

Membres (CASEL) : Sr Béatrice KASONGO, Marie-Josée KABU, KAMBALE, Diane KUKWILA, Jean-Pierre BADIDIKE, Sr Claudine KASEREKA, Ryane MASUKA.

L'aumônerie universitaire est un service de soutien spirituel promu par la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) en faveur de la communauté universitaire et réalisé par l'Aumônier, Guide et Coordonnateur, aidé par le Comité d'Animation Spirituelle des Etudiants laïcs (CASEL).

Elle a pour mission d'encadrer les jeunes universitaires, mieux, de mobiliser bon nombre de nos Etudiants et Professeurs au sens de la réflexion sur la foi, sur le témoignage par rapport à la praxis de la science. Ainsi, elle organise des rencontres d'approfondissement de la foi, des célébrations eucharistiques quotidiennes à 13h15', des recollections, des retraites et diverses autres activités spirituelles. Elle se veut un lien d'échange, de réflexion, de créativité et de prière.

Les étudiants sont invités à rejoindre une équipe de mouvements : Mouvement d'Action Catholique (Légion de Marie), Mouvement de spiritualité nouvelle (La Miséricorde divine) ; les Jeunes pour un Monde Uni (Focolari) ;

des communautés nouvelles et des groupes issus du Renouveau Charismatique, les jeunes des familles chrétiennes, etc.

11. COOPERATION

Chargé de la Coopération interinstitutionnelle et Coordonnateur universi TIC : Prof. MIMBU KILOL Hippolyte

12. UCC Language Centre

Coordonnateur : Prof. BUDIM'BANI François-Xavier

Responsable Projet PRODEC¹ : Prof. MBIYE Hilaire

13. PERSONNEL ADMINISTRATIF

Secrétariat permanent du conseil d'administration

Cf. Cabinet du Recteur

Rectorat

Cabinet du Recteur

- Assistant principal : KEKOLEMBA Vincent de Paul
- Assistant : MAKUTU Deo
- Secrétaire administratif et secrétaire du secrétariat permanent du Conseil d'Administration :
BAVUIDINSI Jean-Pierre
- Opérateur de saisie : MANBGU Jean de Dieu
- Chef des relations publiques : BALUKILA François
- Chargée du protocole : BAFKUKURA Floride
- Chargée de communication : MUSAMBA Patricia
- Direction de l'audit interne : BELESI Gilbert
- Conseiller juridique : BUSANGO Coco

SECURITE

Le service de sécurité est pris en charge par le Gardiennage EFIPROS conformément à un contrat de collaboration.

Secrétariat Général Académique

Cabinet du Secrétaire Général Académique

- Assistants du SGAC
 - Chargé de l'enseignement et de recherche : NTAMBUE KABASELE Zacky
 - Chargé de l'administration : KASITA MANTSHIA Augustin
- Professeur chargé de la Pédagogie universitaire: Père BOSOKPALE Martinien

Direction des Services académiques

- Directeur des services académiques : MONAMI Jean-François
- Secrétaire administratif : LINGUBA Chicco
- Service admission et facturation : KANKU Thérèse
- Opérateur de saisie : MULEBU Toussaint
- Archiviste : Bob ZOLA

Centre E-Learning

- Responsable : NKU Christelle

UCC Language Centre

- Responsable : Prof. BUDIMBANI F.-X.

Ecole doctorale

- Responsable : Prof. MVUEZOLO Ignace

SEDIP

- Responsable : Prof. LOPAKA Jean Pierre

¹ Etude-Formation sur le processus de décentralisation.

Bibliothèque centrale

- Bibliothécaire en Chef : Révérend Père BUNDUKI Willy
- Secrétaire administratif : MBUNGU Floribert
- Bibliothécaire documentaliste principale Chargé de monographie : LUFUTA Jaimie
- Bibliothécaire documentaliste principal Chargé des périodiques : MBWANGA Mariette
- Documentaliste Chargé de monographie et périodiques : MALEO DEDA
- Documentaliste Chargé des doubles et du marketing : MUKUNDA Rodin
- Informaticien attaché à la Bibliothèque : TSHIBANGU Paulin
- Agent Chargé de technique et numérisation :
- Bibliothécaire –Prêteur, en charge du magasin : TOKO Louis + MATUMONA Raoul
- Bibliothécaire –Prêteur, en charge de prêt et retour : N’SINDU Siméon
- Chargé d’accueil, orientation et surveillance de la salle de lecture à Limete : MAKOSO Christine
- Chargé d’accueil, orientation et surveillance de la salle de lecture à Mont-Ngafula : KATUMBA Jean Claude

CRIPA Responsable

Secrétaire administratif : Professeur ONGOME David

: KIESE Richard

Direction du service informatique

- Administrateur Systèmes et Réseaux principal : NGOIE Yves
- Administrateur Systèmes et Réseaux Adjoint : NGULUNGU Ange

• Secrétariat Général Administratif

Cabinet du Secrétaire Général Administratif

- Assistant du SG Administratif : NKODIA Charles
- Chargée de paie : NGALU Mi – claire
- Secrétaire Administratif : KHONDE Julien

Direction des ressources humaines

- Chef des Ressources Humaines : MBOTI Jean Jules
- Secrétaire administratif : SEFU Fideline
- Ouvriers : MAVANGA Oscar
- : LULENDO Victor
- Intendance Campus de Limete Intendance : KAZAMBA Serge
- : KANDOLO François
- Intendance Campus de Mont-Ngafula : BADUA TSHOTSHO

Pharmacie

- Assistante : KALUMBA Eugénie
- Chargée de vente : BILONDA Mamie

Librairie

- Libraire : LUVILO Alexis

Charroi automobile

- Responsable du Charroi : YOKA Gustave
- Chauffeurs : LUABEYA Cédric (Recteur)
- : BATUVUIZANA Magloire (SGAC)
- : NGANGA Raphaël (S.G. Adm)
- : LUSIKILA Blaise (SGFP)
- : MUAMBA Adolphe
- : NSIMBA Hugues
- Electricien : WASAKO Hubert
- : KABUYA Constantin

- Responsable de l'imprimerie : SAKAJI Steeve

Secrétariat Général aux Finances et Projets

Cabinet du Secrétaire Général Chargé des finances et des projets

- Assistant du SGFP : MOLIMBI Johnny
- Responsable Informatique / SGFP : LUHADI Rossi

Direction financière

- Comptable des opérations diverses (OD) et Chargé des projets : KAMBA Stéphane
- Comptable banque : KITAMBALA Daniel
- Caissier principal : NDUELO Didier
- Facteur : NZABA Lusanzu

Fermes

- Ingénieur Agrovétérinaire élevage : LUAKA Sébastien
- Ingénieur Agronome : KIALA Marck

Ferme de Kasangulu

- Agents : BAKETUKA
: DIANZENZA André
: KOKO Antoine

Ferme de Kabuba

- Agents : BIYA BATULONGA
: KASI MAZENGO
: KOLOMWENE François

Bureaux des décanats

Faculté de Théologie

- Secrétaire administratif : BAKAPANA Nadine

Faculté de Droit canonique

- Secrétaire administratif : ILUNGA Odile

Faculté de Philosophie

- Secrétaire administratif : MUKASH Isabelle

Faculté d'Economie et Développement

- Secrétaire administratif : SEMBA Fanny
- Opératrice de saisie : KATAMBE Ginette

Faculté des Communications sociales

- Secrétaire administratif : NTUMBA Vincent
- Faculté de Droit
 - Secrétaire administrative/ Limete : MVUMBI Rachel
 - Secrétaire administratif/ mont-Ngafula : MOLONZO Ernest

Faculté des Sciences politiques

- Secrétaire administratif : MUDIULA Donatien

UCC School of Management

- Directeur : NANA Rombaut
- Secrétaire-Caissière : Sr ATANDJO Henriette
- Informaticien : BAKWENDE Déo

VI. COOPERATION INTERNATIONALE ET INTER-UNIVERSITAIRE

L'Institution «Université Catholique du Congo» entretient d'excellentes relations d'amitié et de collaboration avec les universités et les instituts supérieurs du Congo avec lesquels elle interchange les professeurs pour assurer

des enseignements. Elle participe activement aux manifestations scientifiques organisées par les universités, les instituts supérieurs et les centres de recherche du pays et invite les professeurs et chercheurs de ces institutions à ses propres semaines d'études et colloques.

L'Institution « Université Catholique du Congo » entretient par ailleurs des relations étroites avec plusieurs organisations internationales et institutions étrangères. Elle est ainsi membre de :

1. la Fédération Internationale des Universités Catholiques (F.I.U.C.)
2. La Conférence Internationale des Instituts Catholiques de Théologie (C.I.I.C.T.)
3. L'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (A.I.P.U.)
4. L'Association des Universités et Instituts Catholiques d'Afrique et du Madagascar (A.S.U.N.I.C.A.M.)
5. La Conférence Mondiale des Institutions Universitaires Catholiques de Philosophie (COMIUCAP)
6. L'Association des Universités Privées Agréées de la RD Congo (A.U.P.A.)
7. L'Association des Universités et Instituts Supérieurs Catholiques au Congo (ASUNICACO).

Elle entretient des relations particulières avec :

1. l'UNESCO
2. l'Association Internationale des Universités (A.I.U.)
3. l'Institut de Missiologie d'Aachen (Allemagne)
4. la Katholieke Universiteit-Leuven (Belgique)
5. l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve (Belgique)
6. la Catholic University of Eastern Africa (Nairobi, Kenya)
7. l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest (Abidjan, Côte d'Ivoire)
8. la Pontificia Universidad Católica del Ecuador (Quito, Equateur)
9. la Faculté de th. Cath. de la Eberhard-Karls-Univ. de Tübingen (Allemagne)
10. l'Institut Catholique de Yaoundé (Cameroun)
11. les Universités Fakulteiten Sint-Ignatius te Antwerpen (Anvers, Belgique)
12. l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques (A.P.E.C.A.)
13. l'Université Saint-Paul d'Ottawa (Canada)
14. l'Université de Québec (Canada)
15. L'Università di Roma Tre
16. La Pontificia Università del Laterano
17. L'Universidade Reale Juam Carlo

ORGANISATION DES ETUDES

FACULTE DE THEOLOGIE (FTH)

En 1996, le Comité permanent des évêques du Congo a approuvé une nouvelle organisation des études à la Faculté de théologie, qui est entrée en vigueur en octobre de la même année. La réforme a pris son départ du réexamen du programme du département de Théologie et sciences humaines dont le double objectif initial consistait en la formation théologique des religieux et des étudiants laïcs qui ne se destinaient pas à la vie sacerdotale, et en l'inculturation de l'évangile par l'intégration, dans la formation théologique, des sciences humaines attentives au milieu et aux traditions culturelles.

Sans abandonner cette double préoccupation, le Comité permanent des évêques réaffirme que l'Eglise a besoin des laïcs formés en théologie, et souligne que la formation de ces derniers doit être la même que pour les prêtres (à l'exception, bien entendu, des matières liées au ministère sacerdotal). Il n'y aura de programme spécial ni pour les laïcs ni pour les prêtres. Pour tous, il sera le même à tous les niveaux : Graduat, Licence, Diplôme d'Approfondies (DEA), Doctorat.

Par ailleurs, toute la théologie enseignée à la Faculté doit être inculturée, la formation en sciences humaines intrinsèques à la théologie est imposée à tous les étudiants en théologie et ceci, à chacun des niveaux.

La Faculté de théologie entend non seulement former des spécialistes pour l'enseignement théologique dans les Universités, les Grands séminaires et les Scolasticats, mais aussi assurer la formation des cadres compétents pour l'animation théologique, apostolique, pastorale et liturgique au sein des communautés religieuses et chrétiennes.

Il existe au sein de cette Faculté quatre orientations :

1. biblique b. dogmatique c. morale d. pastorale

La formation de base s'étend sur deux cycles : 3 années de graduat et 2 années de licence. Le programme de licence en théologie peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les étudiants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Etudes Approfondies en Théologie, de Docteur en Théologie et de Maître Agrégé de l'enseignement supérieur en Théologie.

1. BUREAU DE LA FACULTE

Doyen : Prof. MABUNDU Fidèle
Secrétaire académique et Chargé des publications : Prof. YUMBA François
Secrétaire administratif : BAKAPANA Nadine
Conseillers pédagogiques 1^{er} cycle (licence) : Prof. BADIBANGA Sylvain
2^e cycle (Master) : Prof. MIKA Ruffin

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA FACULTE

DOCTEURS HONORIS CAUSA

Joseph-Albert Cardinal MALULA (1979), Archevêque de Kinshasa.
Anselme Titiana SANON (2007), Archevêque de Bobo Dioulasso.
Walter Kasper (2017), Théologien
Eugène UZUKWU (2017), Théologien

PROFESSEURS EMERITES

1. De SAINT MOULIN, Léon (1998), Professeur d'Analyse sociale et de son application à l'action pastorale
2. ATAL SA ANGANG, Dosithée (2000), Professeur de Nouveau Testament
3. MUKUNA MUTANDA, Pierre (2006), Professeur d'Histoire de l'Eglise et de Méthodologie historique
4. BUETUBELA BALEMBO, Paul-Marie (2008), Professeur de Grec biblique et d'Exégèse néotestamentaire

PROFESSEURS RETRAITES

1. MOKAKA MWA BOMUNGA Justin-Robert
2. KIBANGA MUHILH Théotime

PROFESSEURS DECEDES

1. BONTINCK François, Professeur d'Histoire ecclésiastique
2. DE HAES René, Professeur de Théologie systématique et pastorale
3. KISIMBA Pierre, Professeur de Théologie systématique
4. MAPWAR Faustin, Professeur d'Histoire ecclésiastique
5. MUGARUKA MUGARUKIRA Richard, Professeur de Nouveau Testament
6. MULAGO Vincent, Professeur de Théologie pastorale
7. NTEDIKA Joseph, Professeur de Patrologie et Histoire des dogmes
8. NYEME Jean Adalbert, Professeur de Théologie Morale
9. SEYNAEVE Jaak, Professeur d'exégèse
10. VAN BAELEN Léonard, Professeur de Théologie Morale
11. WARMOES Paul F. E., Professeur d'Ancien Testament
12. VANNESTE, Alfred-Jules, Professeur de Théologie dogmatique
13. YENDA SAKO Camille, Professeur de Liturgie.

PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. MABUNDU MASAMBA Fidèle

Né à Muzanza, le 29 octobre 1958

Prêtre du diocèse de Matadi

Professeur (2011)

Licencié en Catéchèse et Pastorale (Institut International Lumen Vitae, 1995)

Docteur en théologie (Université Catholique de Louvain, 2002)

Membre du Comité directeur de l'Apostolat biblique au Congo (2008-)

Président de la Commission Ecole doctorale de l'UCC (2009- 2015)

Professeur invité à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal (Automne 2009)

Professeur invité à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Louvain (2015-2016)

Professeur invité à l'Institut International Lumen Vitae (2017)

Membre de la Société Internationale de Théologie Pratique (SITP)

Secrétaire académique de la Faculté (avril 2011- 2015)

Doyen de la Faculté de Théologie (Août 2015 -)

Professeur de théologie pastorale

2. ONGOMBE TALUHATA David

Né à Kindu le 25/08/1969

Prêtre du diocèse de Kindu

Professeur associé (2013)

Docteur de l'Université Catholique de Louvain en théologie dogmatique fondamentale : Application en épistémologie de la *Process Thought* de Whitehead et Hartshorne en rapport à Thomas Aquin.

Attestation Universitaire de capacité à la recherche et à l'enseignement philosophique et théologique de la *Centrum voor Metafysica en Wijsgerige Godsleer de l'Institut de Philosophie de la Katholieke Universiteit Leuven*, (2008) ;

Trois fois *Visiting Scholar* comme chercheur certifié en Philosophie du Devenir du « The Center for Process Studies » de la Claremont Graduat School, Losangeles, USA, (2008);

Représentant de l'Afrique à l'International Process Network

Ancien assistant de Recherches en relations aux Facultés de Théologie et de Philosophie de l'UCL (2003-2009)

Boursier de la fondation belge *Sedes Sapientiae* (2003-2006),

Initiateur du projet colloque International sur la pensée de Whitehead à l'UCC 2008

Membre de la société des écrivains congolais pour le roman « Les larmes de Sifa 2004 » et pour la tragédie « Uhuru... 2010 » ;

Représentant de l'Afrique à la 7th International Whitehead Conférence in Bangalore-India, (2009) ; Connaissance spécialisée de la philosophie de Thomas d'Aquin et de la pensée médiévale.

Etudes approfondies de la théologie et de la philosophie de religions traditionnelles africaines ;

Professeur d'Introduction à la Théologie,

Secrétaire Académique de la Faculté (octobre 2015-2018)

3. BADIBANGA KABEMBA Sylvain

Né à Lusambo, le 13 septembre 1968

Prêtre missionnaire de la Congrégation des Missionnaires Serviteurs des Pauvres (19 août 1998)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (FCK, 1999-2001)

Titulaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (2006-2007)

Diplômé en Hébreu moderne (Ulpan Milah, Jérusalem, 2005)

Diplômé de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (2007)

Docteur en Théologie, orientation biblique, (Université Catholique du Congo, 2011)

Membre du Secrétariat Technique et Scientifique au Congrès International « L'avenir de la Mission Ad Gentes en Afrique », (Kinshasa, du 11 au 17 juillet 2004).

Membre de l'Association Internationale des anciens et amis de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, (2006-)

Professeur à temps partiel à l'Université Saint Augustin, St Eugène de Mazonod, Grand Séminaire de Mayidi et au Grand Séminaire Jean XXIII.

Professeur Associé (2013)

Président de la Commission scientifique de la Chaire Cardinal Laurent Monsengwo (2015-)

Membre de l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques (APECA).

Professeur d'Hébreu biblique et d'Ancien Testament.

4. BITA LIHUN Augustin

Né à Kenge, le 01 octobre 1958

Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa (01 août 1985)

Professeur associé (2017)

Gradué en Philosophie et Religions Africaines de la FCTK (1981)

Licencié en Théologie biblique de la FCTK (1987)

Diplômé en langue allemande, de Goethe Institut de Kinshasa-Gombe (1989)

Diplômé en langue anglaise, de « The International Study Center », Dublin 2, Ireland (1993)

Licencié en Histoire ecclésiastique de l'Université Grégorienne de Rome (1994)

Docteur en Histoire et Biens culturels de l'Eglise de l'Université Grégorienne de Rome (2011)

Aumônier des étudiants à l'Université de Kinshasa, Unikin (1985-1986)

Vice-recteur et Professeur d'Hébreu et d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire Saint Jean XXIII de Kinshasa (1986-1990)

Professeur d'Ecriture Sainte aux Grands Séminaires Saint Cyprien de Kikwit et Saint Kaggwa de Kinshasa (1987-1990)

Professeur d'Histoire de l'Eglise à l'Institut Pontifical, « Regina Mundi », annexe de l'Université Grégorienne de Rome (1994-1997)

Professeur d'Histoire de l'Eglise (Grand Séminaire Saint Jean-XXIII) et d'Histoire du Christianisme à l'Université Saint Augustin

Aumônier national de la Caritas-Congo (2013 -)

Professeur d'Histoire de l'Eglise

5. KABASELE MUKENGE André

Né à Kabwe, le 07 juin 1961

Prêtre de l'Archidiocèse de Kananga (29 septembre 1985)

Professeur ordinaire (1998)

Gradué en Philosophie et Religions Africaines (FTCK, 1982)

Licencié en Philologie biblique (Université Catholique de Louvain, 1990)

Docteur en Théologie (Université Catholique de Louvain, 1992)

Maître agrégé en Théologie (Université Catholique de Louvain, 1998)

Boursier de l'Institut de Missiologie Missio-Aachen (1988-1992)

Boursier de l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem (1996)

Professeur visiteur à l'Institut International Lumen Vitae de Bruxelles (1995-2004)

Professeur invité à l'Institut Gaudium et Spes de Bruges (Abbaye Saint André, 1995)

Doyen de la Faculté de Théologie (2000-2003)

Chercheur Boursier de « Alexander von Humboldt Stiftung » (Bonn, depuis 2004)

Professeur Invité à l'Université Catholique de Louvain (Chaire « Théologies chrétiennes hors d'Europe », 2004)

Membre du Comité éditorial du « *Bulletin for Old Testament Studies in Africa* » (Stavanger, Norvège)

Membre de l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques

Membre de l'Association des Théologiens africains

Editeur responsable de la « *Revue de l'UKA* » (depuis 2013)
Recteur de l'Université Notre-Dame du Kasayi (Kananga, 2010-2018)
Docteur *honoris causa* en Théologie de l'Université Laval (Québec, Canada, 2018)
Professeur de Théologie de l'Ancien Testament, d'Hébreu et d'Exégèse de l'Ancien Testament

6. KAPOPWE KILONGOSHI Athanase

Né à Kiyembe, le 06 juin 1959
Prêtre du diocèse de Kolwezi (30 Août 1986)
Prêtre de l'Archidiocèse de Lubumbashi (Incardination le 5 mars 2017)
Docteur en Théologie (UCC, 1997)
Brevet en Droits de l'homme et Droit Humanitaire (CDH, Lubumbashi 1998)
Diplômé en Bibliothéconomie et en Documentation (CCFL, 1988)
- Recteur de la Maison de la Province Ecclésiastique de Lubumbashi à Kinshasa (2011→)
- Secrétaire Général Administratif de l'UCC (2009-2011)
- Directeur du Service de Diffusion des Publications (SEDIP ; UCC, 2008-2011)
- Professeur à temps plein à l'UCC (2007→)
- Directeur Spirituel au Séminaire Universitaire Jean-Paul II (UCC, 2004 - 2009)
- Curé Paroisse Ste Thérèse d'Avila à Kisenge, Diocèse de Kolwezi (2004)
- Membre du Conseil d'Administration des FCK (UCC, 2000-2004)
- Recteur Majeur du Grand Séminaire St Paul de Lubumbashi (1999-2003)
- Recteur du Grand Séminaire Saint Paul : Théologat de Lubumbashi (1997-2003)
- Professeur résident au Grand Séminaire de Lubumbashi (1987- 1991 ; 1997-2003)
- Pro- Recteur du Grand Séminaire de Lubumbashi (1989-1991)
- Bibliothécaire au Grand Séminaire de Lubumbashi (1988-1990)
Membre de BUMUNTU PEACE INTITUTE à Los Angeles, USA (BPI : 2010)
Membre de l'Association Africaine des Patrologues et Historiens des Doctrines chrétiennes (ASAPHIDOC : 1994), aujourd'hui, ASPA (UCC)
Membre du Comité Préparatoire de l'EXPO ESU (Kinshasa 2009)
Membre du Club des Amis et Sympathisants de la Justice Militaire (ASJM : 2003)
Membre Fondateur des Amis du Grand Séminaire de Lubumbashi (2001)
Membre du Conseil Provincial de la Culture (Lubumbashi : 2000-2004)
Membre du Comité de Gestion de l'Alliance Franco – Congolaise de Lubumbashi (AFCL : 1999-2001)
Membre du Comité de gestion du Cercle MAKUTANO de Lubumbashi (1999 -2003)
Membre de la Commission Episcopale Provinciale pour la Reconstruction (1997-2003)
Membre Co - Fondateur de l'Association pour la Promotion de la Femme Défavorisée à Kinshasa (A. P. F. D., Kinshasa : 1993)
Membre de la Conférence Nationale Souveraine (1991-1992)
Membre de la Commission Diocésaine Justice et Paix (Lubumbashi : 1991)
Membre du Conseil Académique des Instituts de formation sacerdotale (C.A.I.S.) (Kinshasa : Session du 8 au 13 juillet 1991 ; Session du 3 au 9 mars 2003)
Professeur de Théologie **Spirituelle**, de Théologie de la **Création**, de **Christologie**, de Théologie **Africaine** et de Théologie **Sacramentaire**...

7. KUMBU ki KUMBU Eleuthère

Né à Kizu, le 10 juillet 1960
Prêtre du diocèse de Boma (10 août 1986)
Professeur (2010)
Docteur en Théologie (Institut Catholique de Paris IV, 1994)
Docteur en Histoire des Religions et Anthropologie religieuse (Paris, Sorbonne, 1994)
Secrétaire académique de la Faculté de Théologie (mars 2008-2009)
Doyen de la Faculté de Théologie (2010 - 2015)
Professeur de théologie des ministères et d'ecclésiologie.

8. MALOBA KAYAMBA Grégoire

Né à Kyongo, le 6 janvier 1971
Prêtre du diocèse de Kabinda (27 février 2000)
Professeur associé (2015)
Master de Théologie à l'Institut Catholique de Toulouse (2003-2005)
Doctorat en Théologie à l'Institut Catholique de Toulouse (2013)

Membre du Groupe de travail « Anthropologies et Religions » de l'Institut des Science et Théologie des Religions (ISTR) à l'Institut Catholique de Toulouse
Professeur de Doctrine fondamentale de l'Eglise Catholique

9. MATAND BULEMBAT Jean-Bosco

Né à Wikong, le 08 décembre 1957
Prêtre du diocèse de Luiza (02 août 1984)
Professeur ordinaire (2017)
Gradué en Philosophie et Religions Africaines de la FCTK (1980)
Bachelier en Théologie de l'Université Pontificale Urbainienne de Rome (1983)
Diplômé en journalisme de l'Université Pontificale Urbainienne de Rome (1981)
Certificat en Evangélisation et Audio –visuelle de l'Université Pontificale Salésienne de Rome (1982)
Licencié en Sciences Bibliques de l'Institut Biblique Pontificale de Rome (1990)
Professeur du Nouveau Testament à l'Institut Pontificale « Regina Mundi » de Rome (1992-1995)
Professeur assistant de Nouveau Testament à l'Université Pontificale Grégorienne Rome (1994-1995)
Docteur en Sciences Bibliques de l'Institut Biblique Pontificale (1995)
Secrétaire à temps partiel de la Commission Episcopale de la Doctrine de la CEZ (1996)
Deuxième Secrétaire Général Adjoint de la CENCO (1996-2002)
Senior Lecturer à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est (CUEA) de Nairobi (2005-2007)
Recteur de l'Université Catholique du Congo (2007-2016)
Secrétaire permanent du Conseil d'Administration de l'UCC (2008-2016)
Président de l'ASUNICAM (2010-2014)
Président du Conseil d'Administration de l'AUPA/RDC (2010-2016)
Membre du Conseil d'Administration de la FIUC (2012-2018)
Vice-Président de la FIUC (2012-2015)
Président de l'ASUNICACO (2013 -2016)
Secrétaire Général de l'APECA (2001-2013)
Membre de la Commission Biblique Pontificale (2014-2019)
Membre de la SNTS (depuis 2011)
Professeur d'Initiation aux méthodes de l'exégèse biblique, du Grec biblique avancé, de Critique textuelle du NT, du Corpus paulinien, des Epitres catholiques et de Théologie du NT.

10. Mika Ruffin Laurent-Mathilde Mfitzsche

Né à Elom-Idiofa le 04/11/1957
Prêtre de la Compagnie de Saint Sulpice
Professeur (2017)
Maîtrise en théologie biblique et systématique (Institut catholique de Paris, 1989)
Diplômé d'études approfondies en démographie (Institut de Démographie/Université catholique de Louvain, 2002)
Docteur en théologie (Université Catholique de Louvain, 2003)
Membre correspondant de l'académie pontificale pour la vie/Vatican;
Membre du Comité national d'éthique/RDC,
Membre du Comité d'éthique de l'Ecole de santé publique, Unikin
Expert consultant de la FAAF (Fédération africaine des associations familiales)
Représentant du Mouvement Po Life, Afrique centrale,
Professeur d'éthique à la faculté de théologie, de Droit et de Sciences politiques

11. MIMBU KILOL Hippolyte

Né à Masele-Esala, le 02 /08/1956
Professeur (2017)
Agrégé de l'enseignement (1981)
Docteur en littérature latine (Katholieke Universiteit Leuven, 1993)
Ancien Assistant à la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi
Ancien Secrétaire du Dép. des Langue et lit.latines, chargé de l'enseig. (1983-1989)
Secrétaire Général Académique de l'Institut St Eugène de Mazonod (1999-2008)
Rédacteur en chef de la Revue africaine des sciences de la mission (1996 à ce jour)
Membre de la Société des Etudes latines (Paris-Sorbonne IV, 2010)
Président du Mouvement des Professeurs catholiques (MPC) (2011).
Coordonnateur universiTIC et chargé de la coopération interinstitutionnelle
Professeur de Latin, d'Expression écrite et orale et de Rhétorique.

12. MUANDA KIENGA Jules-Emmanuel

Né à Vunda, le 3/8/1965
Prêtre du diocèse de Boma (16 août 1992)
Professeur associé (2016)
Graduat en philosophie au Grand Séminaire Abbé Ngidi de Boma (1987)
Baccalauréat en théologie à la Pontificia Università Urbaniana di Roma (1991)
Licence en théologie morale à la Pontificia Università Urbaniana di Roma (1993)
Doctorat en théologie morale à la Pontificia Academia Afonsiana di Roma (2000)
Membre du Cercle théologique Hypsosis (1996)
Recteur du Grand Séminaire Interdiocésain Saint Robert Bellarmin de Mayidi (2003-2011)
Membre du Conseil d'Administration de l'Université Catholique du Congo. Représentant des Grands Séminaires (2005-2011)
Professeur de Morale fondamentale

13. NTUMBA KAPAMBU Valentin

Né à Bunkonde, (Kasaï – Occidental), le 02/06/1963
Prêtre de l'Ordre des Carmes Déchaux
Professeur associé (2013)
Ancien Prieur du Theresianum
Licencié en Sciences bibliques à l'Institut Biblique de Rome(1999)
Docteur en Théologie (Pontificia Studiorum Universitas S.Thomas Aquino, 2003
Directeur des éditions Carmel Afrique
Vice-recteur honoraire de l'Université Saint Augustin de Kinshasa (USAKIN)
Membre de la Com. chargée de la diffusion de la lit. Carmélitaine en Afr. Francophone
Membre de l'Association des éditeurs de l'Ordre des Carmes Déchaux
Membre de l'Association des Théologiens Africains (ATA).
Professeur de Grec et de Nouveau Testament

14. SANTEDI KINKUPU Léonard

Né à Kinshasa, le 01/10/1960
Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa, le 1^{er} août 1985
Professeur (2004)
Docteur en Théologie (Institut Catholique de Paris IV, 1993)
Docteur en Histoire des Religions et Anthropologie religieuse (Paris, Sorbonne, 1993)
Membre de l'Association Philosophique « Les Amis de Maurice BLONDEL » (1989)
Membre de l'AFOM (Association Francophone Œcuménique de Missiologie (Paris 2003)
Membre de l'INSECT (International Network of Societies of Catholic Theology) : 2005
Membre de la Commission Théologique Internationale (Rome) : 2004-2014
Expert à la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (Rome, octobre 2009).
Secrétaire scientifique de l'Association des Théologiens Africains (ATA 2010 -)
Expert à la XIII^e Assemblée Ordinaire du Synode des Evêques (Rome 07-28 octobre 2012).
Recteur du Séminaire universitaire Jean-Paul Ier de Kinshasa (1995-2006)
Doyen de la Faculté de Théologie de l'UCC (2003-2007)
Secrétaire de la Commission Episcopale de la Doctrine de la Foi à la CENCO
Secrétaire Général de la CENCO (2006-2016)
Professeur Ordinaire 2017
Recteur de l'UCC (2016 -)
Professeur de Théologie fondamentale

15. SHIMBA BANZA Gilbert

Né à Kamina, le 09/06/958
Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa (1^{er} août 1986)
Professeur (2017)
Docteur en Théologie dogmatique, FCK (2002)
Aumônier des FCK (1997-2006)
Directeur spirituel du Séminaire Universitaire Jean-Paul I^{er} (1998-2003)
Professeur de Grâce et Eschatologie

16. YUMBA wa KUMWENDA François

Né à Kongolo, le 10/09/1972

Prêtre du diocèse de Manono (le 20 septembre 2003)

Professeur associé (2016)

Docteur en Théologie (Université Catholique de Louvain/Université Catholique du Congo, 2015)

Certificat interuniversitaire d'accompagnement et soins palliatifs (Université Catholique de Louvain/ Université Catholique de Lille, 2018).

Ancien boursier de la Fondation *Sedes Sapientae* (Université Catholique de Louvain)

Professeur affilié au Centre de théologie pratique de l'Université Catholique de Louvain (2016 -)

Membre du Conseil d'Administration de la Société Internationale de Théologie Pratique (2014 - 2018)

Membre du Réseau International de Recherche en éthique-spiritualité et soins palliatifs (2015 -)

Membre associé du comité de direction du Réseau Santé-Soins & Spiritualité (2016 -)

Professeur invité à la Faculté des arts et sciences-Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal (2018).

Secrétaire académique de la Faculté de Théologie (2018 -)

Professeur de théologie pratique

PERSONNEL SCIENTIFIQUE

1. KIBAU NGOLO Serge

Né à Kinshasa, le 14/01/1983

Prêtre de l'Archidiocèse de Kinshasa

Master en Théologie dogmatique (UCC)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC)

Assistant du 2^e mandat (2018-2019)

2. MINDELA BUNGU Guellord

Né à Kinshasa, le 22/06/1987

Prêtre du diocèse d'Idiofa

Master en Théologie morale (UCC)

Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC)

Assistant du 2^e mandat (2018-2019)

3. NSAKALA MABIALA Jean-Claude

Né à Kinshasa, le 30/11/1980

Prêtre du diocèse de Boma

Assistant du 1^{er} mandat (2018-2019)

1.4. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Personnel enseignant à temps partiel

1. BWALWEL BIENG Jean-Pierre (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
2. GAISE N'GANZI Roger (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
3. MAMBUENE YABU Jean-Jacques (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
4. MBUINGA MAYUNDA Willy (2018-2019 à 2020- 2021)
5. MUNDELE NGENGI Albert (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
6. NGALULA TSHIANDA Josée (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
7. NGAZAIN NGELEKA Christian (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
8. NSHOLE BABULA Donatien (2016-2017 à 2019-2020, soit 3 ans)
9. OTSHUDIEMA KEKA Crispin (2018-2019 à 2020- 2021)

1. PROPEDEUTIQUE PHILOSOPHIQUE (= Préparatoire LMD)

1.1 Objectifs éducationnels

La propédeutique vise à donner une base philosophique aux étudiants désireux d'entreprendre des études théologiques. En une année, les candidats sont préparés à aborder ces études en suivant des cours fondamentaux de philosophie et quelques cours de sciences humaines. Pendant le premier cycle de théologie, les candidats issus de la propédeutique suivent encore deux cours complémentaires d'Histoire de la philosophie.

2. Programme des cours :

. N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.

- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

a. (U.E.F) Cours fondamentaux de philosophie

1. Introduction à la philosophie (OSONGO)

4crédits

Initiation à l'acte philosophique. Rapports divers entre philosophie et science, philosophie et mythe, philosophie et magie. Fonction sociale de la philosophie.

2. Initiation à la recherche philosophique (DIMANDJA)

3crédits

Objectif : Ce cours initie les étudiants à la recherche philosophique, principalement à la méthode philosophique au sens d'un chemin que doit suivre la pensée dans sa quête de la vérité. Concrètement, il propose aux étudiants une méthode de travail adaptée à la nature de cette discipline particulière qu'est la philosophie. Cette initiation se fait à trois niveaux : au niveau du savoir (informer les étudiants sur la vie et la recherche en vue de la réalisation d'un travail philosophique); au niveau du savoir-faire (fournir aux étudiants la capacité de concevoir, d'élaborer et de présenter un travail philosophique conformément aux normes académiques) ; au niveau du savoir-être (initier les étudiants à acquérir l'esprit critique, la rigueur d'analyse nécessaire à une appréhension philosophique et scientifique de la société, l'exactitude et l'honnêteté intellectuelle exigées pour toute recherche philosophique).

Contenu : La première partie du cours sera consacrée à la vie philosophique : sociétés savantes, académies, institutions d'enseignement et de recherche, Colloques et congrès, publications, etc. La seconde, quant à elle, cernerá les contours du travail philosophique : conception, recherche, rédaction, correction et présentation d'un travail philosophique au moyen d'exemples et exercices pratiques dont la finalité, à court terme, est d'apprendre à écrire un rapport, une dissertation philosophique et un mémoire ; et à long terme, la préparation et la rédaction d'une thèse de doctorat.

3. Logique ancienne et analyse du langage

4 crédits

Ce cours étudie la logique ancienne (logique aristotélicienne, logique stoïcienne, logique des médiévaux) en tant que premier palier dans le développement de la logique formelle (c'est-à-dire de l'étude de la forme correcte des raisonnements), d'une part, et à analyser le langage, d'autre part.

Le premier volet examinera la logique des termes chez Aristote ainsi que sa reprise par les médiévaux (Guillaume d'Ockham, Pierre d'Espagne, etc.), en insistant sur les syllogismes catégoriques, raisonnements portant sur les genres et les espèces. Il examine également la logique stoïcienne des propositions en mettant l'accent sur les syllogismes composés, raisonnements portant sur les individus. Ces raisonnements sont d'un intérêt indénié, du fait qu'ils respectent non seulement l'aspect dynamique de la pensée, mais sont par ailleurs plus fréquents et plus utiles dans la vie quotidienne comme dans la plupart des activités professionnelles que les syllogismes catégoriques, lourds à manier et souvent artificiels.

Comme la logique est essentiellement une analyse du (des) langage (s), nous approfondissons dans le second volet d'études des raisonnements avec les paradoxes sémantiques et les apports chez les Stoïciens, ainsi que les théories de la supposition (la différence entre l'usage et la mention) chez Guillaume d'Ockham et Pierre d'Espagne.

4. Philosophie morale et civisme (MPUKU)

3 crédits

Le cours de philosophie morale générale se propose d'initier l'étudiant aux principaux systèmes de philosophie morale, dégager les présupposés métaphysiques qui les sous-tendent, amener l'étudiant à développer une réflexion critique sur les questions éthiques fondamentales que pose à la conscience humaine la civilisation moderne. Le contenu du cours se présente comme suit : notions de base, division des doctrines morales, fondements de l'agir moral, étude de quelques auteurs, des enjeux éthiques de notre temps, l'analyse des valeurs morales et sociales à travers quelques rites africains.

5. Métaphysique générale

3 crédits

Titre : La problématique de la métaphysique

A partir des penseurs qui se sont compris comme "philosophes" ou "métaphysiciens" (Aristote, St Thomas d'Aquin, Kant, Hegel, Heidegger), le cours examine le problème de la métaphysique et interroge la pensée africaine sur sa conception spécifique de ce problème.

Il porte le titre « La problématique de la métaphysique ». Le syllabus est disponible pour les étudiants de Premier graduat de Philosophie et de Propédeutique (Théologie).

6. Philosophie de la religion et problème de Dieu (MUKENDI)

3 crédits

Etre conscient d'être de la grande origine de la lumière de soi, de la lumière personnelle, c'est être rendu capable de la pratique immanente de sa propre vie à la lumière de la vérité humaine. Cette dignité qui tient en elle-même est le témoin de sa vraie vie en commun.

De la manifestation sensible du sacré à travers la bonté des êtres et des choses à la dignité qui amène à sa clarté et à sa résistance authentique l'humanité de l'homme par le divin, le Bien est la cause de tout. On examinera la critique philosophique de la religion des Temps modernes et de l'idéalisme allemand, l'expérience religieuse africaine pour comprendre l'ouverture au monde par la vérité-justice et par l'œuvre de la moralité humaine de l'homme vrai, de l'humanité définie par la volonté du bien. On terminera par la critique de la relation entre la foi et la raison.

7. Philosophie de la nature (MABASI)

3 crédits

Après un examen des questions générales touchant à l'idée même d'une philosophie de la nature, le cours analyse, dans une première partie, certains concepts fondamentaux relatifs à la nature (matière, espace, temps, causalité) et leur mode de fonctionnement dans différents contextes (chez Platon, Aristote, Descartes, Kant, dans la théorie des quanta). La seconde partie montre comment, à partir des théories scientifiques communément admises par les savants, se dégagent des spéculations sur la genèse, la configuration et l'état final de l'Univers. Une note sur les cosmologies africaines indique des orientations méthodologiques à suivre pour une herméneutique des mythes cosmologiques africains.

8. Anthropologie philosophique (MOLEKA)

3 crédits

Objectif : L'objectif principal de ce cours est d'aider les étudiants à découvrir la réflexion philosophique sur l'homme en vue de dévoiler son statut spécifique tel qu'il se manifeste dans l'histoire de la pensée.

Contenu : Outre les questions de Dieu et du monde qui intéressent d'autres branches de la philosophie, la question de l'homme est au cœur même de l'anthropologie philosophique. Dans ce cours, nous nous proposons d'interroger la tradition philosophique afin de recueillir les différentes réponses réservées à la question *Qu'est-ce que l'homme ?* Les conceptions les plus en vue sont entre autres celles de l'Egypte pharaonique, de Platon, Saint Augustin, Thomas d'Aquin, J.J. Rousseau, F. Bacon, G. Fichte, K. Marx, E. Husserl, M. Heidegger, J.P. Sartre, M. Scheler, Gehlen, Plessner, etc.

9. Epistémologie générale (MABASI)

3 crédits

Titre : Théories de la croissance de la connaissance

Le cours portera essentiellement sur les orientations de l'épistémologie contemporaine nettement marquée par le Cercle de Vienne. C'est l'épistémologie du Cercle de Vienne qui a suscité les multiples orientations épistémologiques qui la confirment ou s'opposent à elle. Nous reconstruirons ces divers mouvements de réflexion philosophique sur les sciences selon une thématique qui les unifie: celle de la croissance de notre connaissance. Il s'agit d'expliquer, à partir de certains épistémologues (Bachelard, Carnap, Feyerabend, Habermas, Kuhn, Lakatos et l'épistémologie constructive de l'Ecole d'Erlangen) la façon spécifique de la croissance de la connaissance dans les sciences de la nature. Après la révolution historique inaugurée par Kuhn s'est développée en philosophie des sciences de la nature l'opinion selon laquelle les problèmes scientifiques ne peuvent s'expliquer que de façon historique. La question de la validité du savoir scientifique à partir des théories de croissance de la connaissance et le dépassement des épistémologies unilatérales (néo-positivisme) par une théorie des systèmes (Cassirer, Whitehead) constituent la texture interne de ce cours. Les épistémologies des sciences formelles et des sciences de la culture ne seront pas examinées ici. Elles feront l'objet des recherches ultérieures.

10. Théorie de l'interprétation des textes et exercices (MOLEKA)

3 crédits

Le cours s'articule en cinq chapitres. Le premier chapitre examine les différentes définitions de l'herméneutique. Le deuxième jette un regard sur l'histoire de l'herméneutique : Antiquité, Moyen-âge, Réforme et Contre-Réforme, Herméneutique romantique, etc. Au troisième chapitre, on étudie les fondateurs et quelques grands noms de l'herméneutique : Schleiermacher, Dilthey, Heidegger, Gadamer, Ricœur, Betti. Le quatrième examine les théories de l'interprétation : théorie du texte comme écrit, œuvre, symbole, tradition; théorie de la lecture : expliquer, comprendre, s'approprier. Le dernier chapitre traite de rapports entre l'herméneutique et la philosophie africaine.

b. (U.E.S) Cours d'histoire de la philosophie

11. Histoire de la philosophie ancienne et textes (NELA)

4 crédits

« Il existe chez l'homme une possibilité spontanée de réflexion sur le monde et sur l'existence qu'une civilisation trop exclusivement technicienne et spécialiste tend de plus en plus à ignorer et même aux limites extrêmes à étouffer » (Louis Bagey). La présentation et le travail des textes grecs de la philosophie antique d'une part et de la pensée morale et sociale africaine égyptienne, éthiopienne, bantu d'autre part a pour but :

a) d'initier aux concepts de l'ordre, de justice, du monde, d'humanité, de Dieu à l'origine de notre représentation du monde et de notre humanité comme « ouverture au monde » par « la vérité-justice » comme œuvre de la volonté du bien.

b) de porter un regard sur les textes de Platon, d'Aristote, des stoïciens, pour articuler une communication interculturelle, une dialectique de la raison calculatrice et de la raison sapientielle africaine actuelle aux prises avec la crise moderne la plus grave de sa vie sociale, économique, politique et religieuse.

12. Histoire de la philosophie patristique et médiévale T30-P15-S45 3 crédits 5 ECTS

Objectif : faire remarquer la philosophie médiévale de se réduire à un effort de retrouver le capital amassé par l'antiquité grecque en abordant et en l'assimilant purement et simplement. Tout en se situant dans le prolongement de la philosophie antique, elle la dépasse en montrant que la foi et la raison sont deux domaines qui se recouvrent et que l'on peut en fin de compte arriver à comprendre ce que l'on croit et à croire ce que l'on comprend

Contenu : ce cours aborde la vie, l'œuvre et la pensée de chaque philosophe se répartit en deux parties principales. La première est un panorama de la période patristique marquée par l'Ecole d'Alexandrie dont Clément et Origène sont les figures de proue, par les Pères latins avec saint Augustin comme l'un des plus éminents et par l'Ecole de Césarée en Cappadoce des Pères grecs dont Grégoire de Nysse, par sa philosophie, est le coryphée. La seconde partie concerne la période médiévale. Elle est un parcours qui montre que l'histoire de la pensée chrétienne est celle d'un effort incessamment repris pour manifester l'accord de la raison et de la foi, là où il existe, et pour le réaliser là où il n'existe pas. Foi et raison, les deux thèmes avec lesquels se construira cette histoire, se reconnaissent aisément au Moyen Age chez tous les philosophes – chacun à sa manière et à son niveau – qui vont de Jean Scot Erigène à saint Thomas d'Aquin en passant par les philosophes arabes (Avicenne et Averroès). Chez saint Anselme de Cantorbéry aussi bien que chez Pierre Abélard, la confiance dans le pouvoir efficace et dans le caractère bienfaisant de la recherche rationnelle se manifeste sans aucune restriction : ils ne voient aucun inconvénient à laisser la raison scruter et fonder les « mystères » de la foi. Les philosophes qui ont exercé une influence décisive sur les derniers développements de la pensée médiévale sont Duns Scot et Guillaume d'Ockham.

13. Histoire de la philosophie africaine et textes (NELA)

4 crédits

Objectif : Amener les étudiants à circonscrire l'ensemble de la problématique philosophique en terre africaine.

Contenu : Exposé rationnel et critique des grands moments de la philosophie africaine : de l'Egypte pharaonique jusqu'aux tendances actuelles de ladite philosophie (c'est-à-dire les différents courants ainsi que les thèmes majeurs de la philosophie africaine contemporaine). Des textes tirés des différents auteurs seront également proposés en lecture.

c. (U.E.F) Cours de sciences humaines

14. Séminaire d'initiation aux méthodes d'études à l'université (NELA)

3 crédits

Objectif : Préparer les nouveaux étudiants à mieux poursuivre leur formation universitaire, Contenu : le séminaire comprend un enseignement théorique et des exercices pratiques. Après une brève introduction expliquant l'importance de ce séminaire, la partie théorique se focalise sur trois principaux points :

1. La formation universitaire catholique : différences entre la formation universitaire et les enseignements dans des écoles primaires, secondaires et des instituts supérieurs ; spécificité des universités catholiques par rapport aux universités d'Etat, privées non chrétiennes et chrétiennes non catholiques ; particularités de l'Université Catholique du Congo (finalités, organisation des études et objectifs éducationnels, et règlements pour étudiants).

2. Comment étudier à l'université : programme du temps (assistance aux cours, étude, repos, dévotion et loisirs) ; méthode de travail (prise de notes, assimilation de la matière et intériorisation des valeurs) ; autoévaluation tant dans le contexte académique qu'au-delà de ce contexte.

3. Les épreuves : genres d'évaluation (interrogations, travaux pratiques, stages et mémoires, examens) ; leur préparation ; leur présentation (règlement sur les épreuves, normes, bibliographiques et attitude recommandée). Les exercices portent essentiellement sur ce dernier point.

15. Expression écrite et orale (MIMBU)

4 crédits

Etude approfondie des règles fondamentales qui régissent la langue française : lexique, orthographe, syntaxe ; résumé de textes ; dissertation.

16. Linguistique générale

3 crédits

Après les définitions générales et descriptives des concepts principaux de la linguistique (la linguistique comme science, la langue, le langage et la parole, le signe, le syntagme et le paradigme, la communication linguistique et la double articulation du langage), le cours aborde l'étude de la langue selon les disciplines à base phonique ou le phonisme et les disciplines à base sémantique. Il examine aussi l'ensemble des caractéristiques de grandes écoles linguistiques, notamment les grammaires générales, le structuralisme, le fonctionnalisme, la glossématique, le distributionnalisme et la grammaire générative et transformationnelle.

17. Introduction à la sociologie

3 crédits

En un premier temps, nous portons notre réflexion générale sur la société pour préciser l'objet et le champ d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie. Ensuite nous tenterons de préciser quel est le langage qu'utilisent ces deux disciplines sœurs, c'est-à-dire quels en sont les concepts de base. En un troisième temps, nous nous demanderons comment fonctionne l'ensemble socio-culturel : le groupe, la culture, les institutions... Enfin nous aborderons la pensée de quelques figures marquantes de ces disciplines

18. Introduction à la psychologie et à la pédagogie

3 crédits

Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'être en société ; construire des stratégies efficaces qui lui permettent *de mieux comprendre et mieux gérer sa propre conduite* ; démontrer d'avoir développé des stratégies efficaces qui lui permettent *de mieux comprendre les autres* ; démontrer d'avoir développé des stratégies efficaces d'apprentissage métacognitif dans son cursus universitaire ; construire des stratégies efficaces de résolution de conflits et de gestion des situations de crise dans son milieu.

Contenu. Ce cours est subdivisé en quatre sections. Dans un premier moment, nous étudions des éléments de l'histoire de la psychologie. Un accent particulier sera mis sur la naissance de la psychologie scientifique au XIXe siècle avec Wundt et le structuralisme ; la psychologie des fonctions supérieures (avec Binet d'une part, et l'Ecole de Würzburg d'autre part) ; la psychologie de la Gestalt ; l'étude de l'intelligence ; l'étude de l'esprit malade (de Jean Martin Charcot à Sigmund Freud et « sa psychanalyse ») ; l'américanisation de la psychologie. Dans un deuxième moment parlerons des méthodes de recherche en psychologie. Ensuite, nous étudierons les processus cognitifs qui guident notre conduite, notamment : la sensation et la perception ; l'attention (conscience et action) ; la représentation des connaissances ; l'apprentissage ; les systèmes et processus de mémoire ; le langage et la communication ; le jugement, la décision et l'émotion ; l'intelligence. Le dernier argument porte sur les processus dynamiques, à savoir : le système motivationnel et la personnalité.

A. PREMIER CYCLE

Objectifs éducationnels

La licence (LMD) en théologie vise à donner une formation générale dans les principales disciplines théologiques avec un accent particulier sur l'histoire et les méthodes de recherche scientifique propres à chaque discipline. Outre l'apprentissage des langues bibliques, la licence(LMD) en théologie assure une connaissance de base de l'ensemble des disciplines théologiques : exégèse, dogmatique, morale, spiritualité, pastorale, droit canonique et histoire de l'Église. Dès le début, l'enseignement prend en considération les exigences scientifiques de l'inculturation du message évangélique, ainsi que le vécu de la foi chrétienne en Afrique.

1. Première Licence (LMD)

a. (U.E.F) Cours d'Ecriture sainte

À la fin du premier cycle d'études en Théologie, l'étudiant sera capable de :

- Lire et analyser les textes bibliques en Grec et en Hébreu.
- Appliquer les méthodes et les approches exégétiques à l'étude des textes bibliques, conformément aux principes de l'exégèse catholique.
- Interpréter la Bible à la lumière son contexte socio-culturel.
- Présenter de façon organique l'articulation du Canon des Écritures ainsi que les thèmes théologiques majeurs des livres bibliques.

1. Introduction à l'Ancien Testament (BADIBANGA)

4 crédits

a. Contenu

Présentation des différents canons scripturaires, grands linéaments de l'histoire et de la géographie d'Israël antique et passage en revue des livres de l'Ancien Testament d'après le canon catholique.

b. Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter une vue d'ensemble de l'Ancien Testament ; démontrer qu'il est attentif au contexte historique sous-jacent à la rédaction des livres ; lire de manière critique les textes en les situant dans leur contexte afin d'échapper au fondamentalisme.

c. Méthodologie

Cours magistral, avec échanges réguliers et discussions à partir des questions des apprenants. Présentation de différents instruments du travail exégétique (concordances, dictionnaires et encyclopédies, collections et revues spécialisées) pour initier à la recherche en la matière.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et examen écrit.

e. Bibliographie

- RÖMER, Thomas, *et al.* (éds), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2004 (nouvelle édition révisée et augmentée, 2009).
- BAUKS, Michaela & NIHAN, Christophe, *Manuel d'exégèse de l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2008.
- ROSE, Martin, *Une herméneutique de l'Ancien Testament : Comprendre - se comprendre - faire comprendre* (le Monde de la Bible, 50), Genève, Labor et Fides, 2004.
- QUESNEL, Michel & GRUSON, Philippe (dirs), *La Bible et sa culture*. Vol. 1 : *Ancien Testament*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

2. Initiation aux méthodes d'exégèse biblique (MATAND) 3crédits

a. Contenu

Dans ce cours, on présente progressivement aux étudiants la nature du Nouveau Testament (et de la Bible en général) à partir des résultats des recherches menées par des spécialistes des textes bibliques depuis qu'est née l'exégèse biblique scientifique. La connaissance de différentes méthodes utilisées par ces spécialistes, de leurs performances et de leurs limites, constitue dans ce cadre une voie indiquée pour parvenir à une connaissance équilibrée de ce qu'est le Nouveau Testament. Ce cours constitue une introduction d'ordre général à la connaissance des méthodes suivantes et de leur apport dans la connaissance des textes néotestamentaires : critique grammaticale, critique des formes (*Formgeschichte*), critique des traditions (*Traditionsgeschichte*), critique de la rédaction (*Redaktionsgeschichte*), critique textuelle, critique historique, analyse structurelle.

b. Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter une vue d'ensemble du Nouveau Testament ; définir de façon cohérente et compréhensive ce corpus ; discuter avec bien des lecteurs de ce corpus ; conduire les autres à connaître les conditions de la reconnaissance de ces textes comme Parole de Dieu, référence normative de la vie de foi et du comportement moral des chrétiens ; démontrer pourquoi l'Eglise met en garde contre une lecture fondamentaliste de la Bible, d'une part, et contre une réduction pure et simple du texte biblique à des écrits humains, d'autre part ; décrire avec précision les méthodes utilisées en vue d'une lecture sérieuse des textes variés du Nouveau Testament ainsi que sur leur pertinence.

c. Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Cette pratique consistera en une activité de lecture des péripécies dont les références seront indiquées et les questions posées à la fin de l'étude de chaque méthode.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- ALETTI J.-N., - GILBERT M. - SKA J.-L. - DE VULPILLIERES S., *Vocabulaire raisonné de l'exégèse biblique*. Les mots, les approches, les auteurs (Paris 2005) ;
- CHEVALIER M.A., *L'exégèse du Nouveau Testament*. Initiation à la méthode (Genève 1985) ;
- GEORGE A. - GRELOT P. (dir.), *Introduction à la Bible*. Tome III : *Le Nouveau Testament*, en 10 volumes (Paris 1976-1990) ;
- GUILLEMETTE P. - BRISEBOIS M., *Introduction aux méthodes historico-critiques* (Héritage et projet 35 ; Québec 1987) ;
- MAINVILLE O., *La Bible au creuset de l'histoire*. Guide d'exégèse historico-critique (Paris - Montréal 1995)
- MUNDELE A.N., *Manuel d'approches bibliques en Afrique* (Kikwit 2014).

3. Etude du milieu socio-culturel du NT (BATUAFE)

3 crédits

a. Contenu du cours

L'étude scientifique du Nouveau Testament exige au préalable la connaissance de son contexte originel. Le premier chapitre de ce cours explique le monde politique, socio-économique et culturel de la Palestine, ainsi que le judaïsme palestinien au temps du Nouveau Testament. Le second décrit la culture gréco-romaine et le judaïsme hellénistique, dans leur rapport avec les textes néotestamentaires. Dans le troisième chapitre, il est question de situer la littérature néotestamentaire dans le cadre littéraire canonique, intertestamentaire et apocryphe.

b. Objectifs du cours

Au terme de ce cours, l'Étudiant sera capable de : expliquer les us et les coutumes, la situation historique, l'organisation sociopolitique, ainsi que la culture religieuse et alimentaire du monde qui a vu naître le Nouveau Testament ; démontrer la pertinence herméneutique de la situation historique, sociale, politique et culturelle de la Palestine et du monde gréco-romain entre le premier siècle av. J.C. et le second siècle ap. J.C. dans la compréhension du Nouveau Testament ; déceler l'originalité de l'enseignement néotestamentaire par rapport aux courants théologiques et aux mouvements religieux du Judaïsme palestinien et hellénistique au premier siècle de notre ère ; expliquer le cadre littéraire global du Nouveau Testament.

c. Méthodologie

La démarche du cours comporte: des exposés magistraux, des exercices à l'auditoire, des travaux à domicile.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- ALONSO SCHÖKEL, L., *et al.*, *La Bibbia nel suo contesto*, Introduzione allo studio della Bibbia 1, Brescia 1994.
- CIMOK, F., *Anatolie biblique. De la Genèse aux Conciles*, Istanbul, 2010².
- MURPHY-O'CONNOR, J., *The Holy Land. An Oxford Archaeological Guide from Earliest Time to 1700. The Travel Guide to Over 200 Sites with Maps, Plans and Photographs*, Oxford 2008⁵.
- QUESNEL, M. – GRUSON, P., (ed), *La Bible et sa culture. I. L'Ancien Testament. II. Le Nouveau Testament*, Paris 2011.
- VILLENEUVE, E., *Sous les pierres la Bible. Les grandes découvertes de l'archéologie*, Paris 2017.

4. Initiation au grec du Nouveau Testament (NTUMBA)

4crédits

Le Nouveau Testament nous est parvenu en grec; c'était la langue usuelle de l'époque. Il est donc impérieux qu'un étudiant en théologie soit capable de lire et d'expliquer des textes du Nouveau Testament reçus dans leur langue originale. Le cours d'initiation au grec du Nouveau Testament est un apprentissage de la morphologie et des principes d'analyse des mots grecs. Dès la première leçon, l'étudiant doit avoir les notes de cours établies à cet effet. L'évaluation consistera à composer des phrases grecques à partir des mots et des verbes conjugués, d'analyser les formes verbales et de traduire un texte non vu en classe.

5. Initiation à l'hébreu biblique (BADIBANGA)

4crédits

a. Contenu

Ce cours aborde les points suivants:

- L'alphabet, les voyelles et les autres signes de lecture ;
- L'article, les prépositions et les autres particules ;
- La flexion du nom et de l'adjectif;
- Les pronoms (personnels, démonstratifs, relatifs interrogatifs);
- La conjugaison du verbe régulier.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: Lire et écrire l'hébreu; analyser philologiquement un texte hébreu ; transcrire et traduire des phrases en hébreu ; acquérir le vocabulaire hébreu.

c. Méthodologie

On privilégie l'oralité dans l'exposé du cours en rapprochant l'hébreu biblique de certaines langues africaines. Parmi les exercices, on distingue les travaux en groupe, les travaux dirigés par l'enseignant ou son assistant et les travaux pratiques personnels.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

Elliger, K., - Rudolph, W. (éds), *Biblia Hebraica Stuttgartensia*.(Editio funditus renovata), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1984 (1^{re} impr. 1967-1977).

Jouion, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923.

Lettinga, J. P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2 vol., Leyde, Brill, 1980.

Touzard, J., *Grammaire hébraïque abrégée*, Paris, Gabalda, 1981.

Weingreen, J., *Hébreu biblique. Méthode élémentaire*, Paris, Beauchesne, 1984.

Reymond, P., *Dictionnaire d'hébreu et d'araméen biblique*, Paris, Cerf-SBF, 204.

6. Initiation au latin (MIMBU)

4crédits

Le cours initie les étudiants aux principales notions de la morphologie latine (les noms, les adjectifs, les verbes, les pronoms, les adverbes), en leur montrant l'utilité de la langue par rapport aux études théologiques. Pour ce faire, les exercices de traduction sont choisis entre les textes classiques et les textes ecclésiastiques, notamment les textes des grands conciles, des Pères et des grandes familles liturgiques.

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

À la fin du premier cycle d'études en Théologie, l'étudiant sera capable de :

- Exposer les principes fondamentaux de la recherche scientifique en théologie
- Utiliser à bon escient les sources et les méthodes en théologie comme science
- Analyser les courants de pensée en théologie, depuis l'époque des Pères de l'Église jusqu'au Concile Vatican II
- Présenter un travail de recherche en théologie en appliquant correctement les normes bibliographiques.

7. Théologie fondamentale (SANTEDI)

3crédits

a. Contenu

Ce cours propose une étude critique de la révélation judéo-chrétienne, de l'engagement personnel ou la foi qui y répond, de l'Église qui en est le signe, du dogme qui tente d'en fixer l'énoncé, du discours théologique qui promeut son intelligence.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : détecter les éléments-clés de la Révélation judéo-chrétienne ; démontrer la pertinence de la foi chrétienne dans son agir ; reconnaître en l'Église le signe du salut apporté par le Christ ; interpréter les dogmes ; faire une étude critique du discours théologique.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties, une magistrale et l'autre pratique qui consistera en des travaux de recherche que les étudiants réaliseront.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- JEAN PAUL II, *Lettre encyclique Fides et Ratio*.
- COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui, perspective, critères*.
- GEFRE, C., *Le christianisme au risque de l'interprétation*. Paris, Cerf, 1983.
- RAHNER, K., *Traité fondamental de la foi*.
- TSHIBANGU Tshishiku, T., *La théologie comme science au 20^e siècle*. Paris, PUZ, 1980.
- NGINDU Mushete, A., *Le problème de la connaissance religieuse d'après Lucien Laberthonnière*. Kinshasa, FTCK, 1974.
- SANTEDI Kinkupu, L., *Dogme et inculturation en Afrique*. Paris, Karthala, 2003.

8. Introduction à la théologie (ONGOMBE)

3 crédits

1. Objectifs

Ce cours vise à faire aguerrir à l'étudiant les compétences cognitives nécessaires pour identifier la discipline théologique dans sa singularité face aux autres disciplines, en décrire les caractéristiques, les méthodes, les branches ainsi que les concepts de base. Aussi à la fin de l'enseignement, l'étudiant doit être capable d'opérer des choix sur l'une ou l'autre branche de la théologie qui intéresse ses études et ses recherches à avenir tout en étant capable de lire un texte et de présenter un exposé écrit (en respectant les méthodes et les points de repères normatifs en rationalité théologique).

2. Contenu du cours

Le contenu du cours s'articule sur trois parties majeures à savoir : a- L'introduction sur l'origine étymologique et historique du mot « théologie » en son sens primaire et en sa signification de rationalité scientifique ; b-La structure et les éléments constitutifs de la pratique théologique : la singularité de la pratique théologique au milieu d'autres disciplines (les sciences formelles, les sciences empirico-formelles, les sciences herméneutiques), les sources, les méthodes, les branches de la théologie, la prétention à la vérité (les repères : les autorités, le magistère, la commission théologique internationale, etc.), les degrés des vérités en théologie, les concepts clés : la théandricité, la positivité de la théologie comme science, la théologie comme science spéculative, le pluralisme théologique, la révélation, la foi, les Ecritures (comme *norma normans*), la canonicité, la révélation, le traité de dogmes de la foi, l'inspiration, l'hérésie, les écrits apocryphes, l'inerrance des écritures. c-L 'histoire de la théologie (les grands moments) : la patristique, les grands conciles et leurs théologiens, le moyen-âge, la réforme protestante, le concile de Trente, l'Humanisme chrétien, la théologie face aux grandes découvertes scientifiques et au siècle de lumières, la crise moderniste, les missions évangélisatrices, la naissance de la théologie africaine après la découverte du nouveau monde, les autres théologies dans le contexte des conciles Vatican I et Vatican II; la Congrégation pour la doctrine de la foi, la commission théologique international, les grandes questions d'actualités en théologie.

3. Méthodologie

Les exposés magistraux de l'enseignant, impliquent une prise de notes par les étudiants et une exploitation d'un texte (syllabus) comme support didactique du cours. Les leçons magistrales sont entrecoupées des échanges aux cours desquels, les apprenants posent des questions de compréhension et présentent des suggestions pour orienter les cours. Chaque début de leçon est précédé par une révision des échanges et exposés antérieurs.

4. Evaluation

Une évaluation partielle de la compréhension des apprenants précède chaque leçon. Les questions posées en cette étape sont signifiées comme pouvant revenir à l'évaluation générale (ou examen). Des travaux pratiques d'exercice à une bonne écriture en théologie sont donnés au fil de semaines. L'évaluation finale est constituée de la présentation d'un TP et d'un examen oral.

5. Bibliographie

Le cours est donné sur base des ouvrages généraux et d'intérêt majeur en pratique théologique, notamment : -le *Dictionnaire de théologie catholique*; -*l'Initiation à la pratique théologique*, les Saintes Ecritures, -la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, -*les articulations du sens* de Jean Ladrière, -le *Dictionnaire de théologie fondamentale*, -un des recueils des textes du Magistère : (Denzinger-Banwart, *Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*. Fribourg-en- Brisgau, Herder, 1908), des encyclopédies en ligne telles que : *Wikipaedia via Google*.

9. Ecclésiologie et mariologie (KUMBU)

3 crédits

a. Contenu

Dans un premier moment, la partie ecclésiologique du cours aborde certaines problématiques dont la compréhension a été renouvelée, dès la première moitié du 20^{ème} siècle, grâce au renouveau des études patristiques et à la confrontation avec la crise moderniste. Il s'agit notamment de l'institution ou de la relation de l'Eglise à son Fondateur, des images de l'Eglise, et des notes ou attributs de l'Eglise. Le deuxième moment est consacré à l'ecclésiologie du concile Vatican II, et le troisième aux jalons actuels d'une Ecclésiologie

africaine. Quant à la partie mariologique du cours, elle examine tour à tour : la problématique mariale aujourd'hui (divergences de sensibilité entre les confessions chrétiennes mais aussi au sein même du catholicisme), les indices de théologie mariale dans le Nouveau Testament, la lente maturation de la doctrine mariale au cours des siècles, et enfin l'enseignement conciliaire et postconciliaire concernant la Vierge Marie.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier diverses questions (provenant notamment des confessions chrétiennes non catholiques) sur l'Eglise, comme objet de la foi des chrétiens ; formuler des réponses théologiques cohérentes ; reconnaître l'Eglise, malgré les faiblesses et les pesanteurs qui l'affectent, comme un mystère et un instrument de salut.

c. Méthodologie

En plus des exposés magistraux, le Professeur prévoit quelques textes choisis qui, à ce stade, feront surtout l'objet de travaux dirigés.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie sommaire

- CONGAR Yves, *Sainte Eglise. Etudes et approches ecclésiologiques*, Paris, Cerf, 1964 ;
- C.T.I., *L'unique Eglise du Christ*, Paris, Centurion, 1985 ;
- TILLARD Jean -Marie- Roger, *Eglise d'Eglises. L'ecclésiologie de communion*, Paris, Cerf, 1987 ;
- RIGAL Jean, *Horizons nouveaux pour l'Eglise*, Paris, Cerf, 1999 ;
- KASPER Walter, *L'Eglise catholique. Son être, sa réalisation, sa mission*. Paris, Cerf, 2014.

10. Initiation à la recherche théologique (ONGOMBE)

3crédits

1. Objectif du cours

Dans ce cours l'apprenant est censé être cognitivement équipé des compétences nécessaires pour mener une recherche scientifique en théologie : A l'issue de l'enseignement, l'apprenant doit acquérir les informations nécessaires en matière de recherches en différentes disciplines scientifiques en y identifiant celles qui concernent la théologie à même sa singularité. Aussi l'étudiant y apprend à accéder à une documentation, à en stocker l'information, la conserver, la partager (en termes d'une communication écrite et ou orale) selon les normes recommandées. L'apprenant y apprend du respect pour une propriété intellectuelle et à éviter du plagiat.

2. Contenu du cours

L'architecture du cours est constituée des parties suivantes : -une introduction générale sur les distinctions entre les disciplines scientifiques, leurs enjeux et apports mutuels en y indiquant la singularité de la pratique théologique ; -Un exposé sur les sources et les méthodes des recherches en sciences humaines et en sciences naturelles ; -un enseignement sur la recherche et les parties d'un exposé scientifique en théologie ainsi que les normes pour élaborer ce dernier; -Un exposé sur les Normes de références bibliographiques en actualité à l'UCC et sur les sources et ressources documentaires ;-une visite en Bibliothèque.

3. Méthodologie

Le cours comprend un certain nombre d'exposés magistraux au cours des quels les étudiants ont droit à poser des questions et même à rappeler les diverses informations dont ils disposent en matière d'Initiation à la recherche scientifique et théologique. Le professeur fixe l'attention des étudiants sur ce qui recommandé et ce qui est productif en matière de principes en initiation à la recherche (théologique). Une deuxième partie de l'enseignement consiste dans la visite de la bibliothèque. Une troisième partie est une application pratique au cours de laquelle l'étudiant démontre de sa maîtrise de normes et de principes appris dans le cours en élaborant travail pratique.

4. Bibliographie

-*Les Normes des références bibliographiques de l'UCC* ; -DIMANDJA Eluy' a Kondo, *Les premiers pas dans la recherche à l'Université*, NORAF, Kinshasa, 2014 ; - *Le Dictionnaire de théologie fondamentale* de René Latourelle et Rino Fisichella, Paris Cerf, 1992, 1535 pages ; - Marcel Neusch et Bruno Chenu, *Au pays de la théologie. A la découverte des hommes et des courants*, Paris, Le Centurion, 2018.

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

À la fin du premier cycle d'études en Théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les principes généraux, les sources et l'histoire du Droit canonique
- Comprendre les catégories fondamentales de l'agir chrétien.
- Connaître les notions de base, les sources, les méthodes, les grands courants de spiritualité
- Distinguer les exercices spécifiques de l'activité spirituelle des autres formes d'activité pastorale
- Comprendre le sens de l'engagement chrétien dans la société
- Traiter des problèmes liés à la vie humaine (mariage, bioéthique, naissance).

11. Droit canonique : Normes générales (TSHINGOMBE)

2crédits

Le 1er livre du Code de Droit canonique présente les normes générales. La connaissance de ces règles de base, plutôt techniques, est de première importance pour comprendre le droit de l'Église et l'application des dispositions des autres normes du Code de Droit canonique.

Ces normes générales fixent les règles fondamentales des sources du droit : les sources autonomes : la loi et la coutume - les sources non autonomes : les décrets généraux et les instructions ; les actes administratifs particuliers (les décrets et préceptes particuliers, les rescrits, les privilèges et les dispenses) - les statuts et les règlements. Sont aussi présentées les dispositions concernant les personnes physiques et juridiques ainsi que les règles concernant les actes juridiques. Est également étudiée la notion de pouvoir de gouvernement qui est tout à fait spécifique dans le droit de l'Église, et qui se divise en pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Sont aussi contenues dans cette partie du Code des règles générales concernant l'office ecclésiastique, sa définition, sa provision, son fonctionnement et sa perte. Enfin nous aborderons la question de la prescription et du calcul du temps.

12. Morale fondamentale (MUANDA)

3crédits

a. Contenu

Le chapitre introductif trace le cadre épistémologique de la théologie morale : sa nature, ses sources, sa méthode, son rôle, sa subdivision, son histoire et son rapport avec les autres sciences. Partant de la tâche assignée par le Concile Vatican II à la théologie morale (OT 16), le cours s'articule autour de trois traités : le premier parle de l'identité de l'homme et de sa fin ultime. Seront abordées les questions du bonheur comme fin ultime, de la liberté et de la grâce. Le deuxième se penche sur les impératifs moraux liés à cette fin à laquelle l'homme aspire (loi morale, conscience). Le troisième traite de la nature des actes humains qui permettent à l'homme de tendre vers sa fin ultime ou de s'en éloigner (les actes humains, le péché et la conversion).

b. Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer la méthode de la théologie morale ; interpréter les structures fondamentales de l'agir humain et chrétien ; acquérir un discernement moral nécessaire pour juger et agir en hommes responsables et en chrétiens cohérents.

c. Méthodologie

Leçon magistrale avec échanges et débats interactifs sur les thèmes traités. Chaque étudiant approfondira, par un travail écrit, un thème de morale fondamentale de son choix.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- JEAN-PAUL II, *Veritatis Splendor*, J-P.
- PERRENS, *Théologie morale fondamentale*. Tome 1-6, Paris, 2008-2010 ;
- S. PINCKAERS, *Les sources de la morale chrétienne. Sa méthode, son contenu, son histoire*, Fribourg/Paris, 1999 ;
- K.H. PESCHKE, *Etica cristiana. Teologia morale alla luce del Vaticano II*. Vol. I. *Teologia morale generale*, Roma, 1988 ;
- G. GUERZONI, *I fondamenti della morale cristiana*, Milano, 2013;

13. Introduction à la spiritualité (KAPOPWE)

2crédits

a. Contenu

La tâche de la Théologie spirituelle comme discipline scientifique est d'étudier l'expérience religieuse chrétienne, la vie intérieure et mystique chrétienne. Mais à ce niveau du premier cycle de Théologie, il s'agit d'une initiation dont la première partie évoque les questions classiques : sa nature (notions ou définition) et son objet, son rapport avec les autres disciplines (particulièrement dogmatique, morale et pastorale), ses méthodes et ses matières, ses sources (communes, spécifiques et d'ordre expérimental). La deuxième partie est un panorama historique des traits saillants de la spiritualité chrétienne à différentes époques : Antiquité chrétienne, Moyen-Age, époque moderne, époque contemporaine. La troisième partie

est consacrée à quelques questions particulières : la mystique africaine, le discernement spirituel, l'accompagnement spirituel.

b. Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les notions de base, les matières, les sources et les méthodes spécifiques, les grands courants de la théologie spirituelle chrétienne ; discerner les exercices propres à l'activité spirituelle chrétienne ; reconnaître les formes de vie spirituelle des autres religions, traditions et mouvements mystiques tout en étant attentif à ce qui peut consolider son union au Christ ; formuler des réponses pertinentes à l'appel de l'Église à réfléchir sur l'inculturation de la vie spirituelle à la lumière d'une doctrine catholique bien établie ; proposer un accompagnement spirituel authentique qui va au-delà de l'accompagnement psychologique, social ou affectif.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : leçon magistrale avec échanges et débats interactifs sur les thèmes traités, d'une part ; les dirigés et travaux pratiques des étudiants, d'autre part.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- AGOSSOU, M.J., *La foi chrétienne et spiritualité africaine* (1983)
- BERNARD, Ch. A., *Traité de théologie spirituelle* (2005)
- CERA, *L'Afrique et ses formes de vie spirituelle* (1983)
- KAPOPEWE Kilongoshi, A., *Mgr Mukenge, un théologien d'une spiritualité africaine du mariage* (2013)
- MARTI, P., *Théologie spirituelle. Initiation théologique* (2011)

d. (U.E.S) Cours d'histoire et de patrologie

À la fin du premier cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître la Tradition et l'histoire de l'Église
- Comprendre la réception de la Foi selon les différents moments et contextes de la vie de l'Église.

14. Méthodologie historique (BITA)

2crédits

a. Contenu

L'introduction explique les notions de science, de méthode, de fait historique, d'objectivité, de vérité historique, la différence entre la méthodologie historique qui vise la connaissance historique des faits et la critique historique qui vise l'appréciation critique des sources et des témoignages. Le cours insistera sur la critique historique qui ne s'applique pas seulement à l'histoire mais aussi à toutes les sciences humaines et sociales ; il définira les différentes sciences auxiliaires ou complémentaires de l'histoire, dont la philosophie, la logique, etc.

Le cours est divisé en 3 parties :

La première décrit les étapes successives de l'élaboration de la connaissance scientifique (historique) au niveau de la personnalité de l'historien ou du chercheur (culture générale, problématique et heuristique) ; au niveau de la réalité objective (l'information documentaire ou les documents, la compréhension et l'explication de ceux-ci).

La deuxième partie aborde la critique des documents. Nous distinguerons :

a) La critique externe et ses opérations : critique d'authenticité et de provenance (auteur, date, lieu d'origine, forme du document ainsi que son histoire, sa transmission ou les voies suivies jusqu'à nous. Dans le cas où le document n'est pas un original, il faut appliquer la critique de restitution, d'originalité, la comparaison et l'analyse interne du document.

b) La critique interne et ses opérations : critique d'interprétation et de crédibilité ou d'autorité (critique de compétence ou d'observation du témoin, d'exactitude, de sincérité).

La troisième partie comprend la synthèse finale et les travaux pratiques. La synthèse finale consiste à mettre au point les résultats partiels, provisoires ou définitifs obtenus à partir de la critique des sources et témoignages. Autrement dit, il s'agit de contrôler les réponses obtenues à chaque phase antérieure de la critique interne et la confrontation des sources et témoignages considérés, à d'autres sources et témoignages. Les travaux pratiques porteront principalement sur l'utilisation des normes bibliographiques en vigueur à l'Université Catholique du Congo.

b. Objectif

À la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : développer le sens critique dans l'utilisation des sources d'information et documentaires (sources monumentales ou archéologiques, écrites, orales, audiovisuelles) ;

démontrer d'avoir acquis un esprit critique dans la recherche, la collecte, la sélection, le classement, l'observation, l'analyse, le traitement, l'interprétation et l'exploitation des sources et témoignages.

c. Méthodologie

Ce cours aura deux parties. La première est magistrale ; la seconde, pratique, portera sur les travaux qui seront réalisés par les étudiants.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

15. Patrologie et Histoire des dogmes (KAPIA)

2crédits

Le cours comprend deux parties : la première partie, fondamentalement encyclopédique, indique la notion, l'histoire, l'importance et les instruments de travail en Patrologie et Histoire des dogmes. A la lumière du document de la Congrégation pour l'Éducation Catholique sur l'importance de l'étude des Pères de l'Église dans la formation sacerdotale, nous soulignerons la dynamique entre l'Écriture, la Tradition et les cultures païennes (inculturation) dans la fixation des dogmes. La deuxième partie aborde la littérature des Pères apostoliques, des apologistes, des anti-gnostiques et antihérétiques du premier au deuxième siècle. Ici l'on étudiera particulièrement : Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe, Justin le martyr, Irénée de Lyon. Pour le troisième siècle, l'étude portera sur Tertullien, Hippolyte de Rome, Novatien, Cyprien de Carthage, Clément d'Alexandrie et Origène. Outre l'examen, chaque étudiant présentera un travail écrit sur un Père de l'Église de son choix.

16. Patrimoine religieux de l'Afrique (MALOBA)

3crédits

a. Contenu du cours

A partir d'un triple questionnement : « d'où venons-nous ? Où sommes-nous ? Où allons-nous ? », nous irons à la conquête du patrimoine religieux africain en enquêtant sur l'origine de la vie, sur le lieu et le milieu et sur l'au-delà dans les traditions africaines.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : développer un savoir spécifique sur les rapports qui unissent l'homme africain au cosmos, tous deux tournés vers le Transcendant ; dire Dieu de façon pertinente en s'appuyant sur les éléments fondamentaux qui structurent leur culture.

c. Méthodologie

Un exposé théorique donnera les lignes maîtresses qui tissent la trame du cours ; ensuite les étudiants rédigeront des travaux pratiques. L'enjeu est de les initier à chercher, à trouver et à rendre compte des résultats de leurs recherches.

d. Evaluation

Elle se fera en deux phases : la première comprend les travaux pratiques réalisés par les étudiants. La deuxième phase est faite des questions écrites auxquelles l'étudiant devra fournir des réponses écrites.

e. Bibliographie

- BIMWENYI KWESHI Oscar, *Discours théologique négro-africain, Problème des fondements*, Paris, Présence africaine, 1981.
- Id., « Le Dieu de nos ancêtres » dans *C.R.A* vol. IV n°8 (1970).
- MALOBA Grégoire, *Inculturation et eschatologie*. Enjeux et débats dans les traditions bantu, Paris, L'Harmattan, 2014.

e. (U.E.S) Cours de théologie pastorale

À la fin du premier cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les sources, l'histoire et les normes de liturgie pour la célébration digne des mystères de la Foi chrétienne.
- Réfléchir sur l'inculturation de liturgie
- Connaître l'objet, les sources, les méthodes et les courants de pensée de théologie pastorale.
- Développer, dans une démarche théologique, l'étude scientifique des communautés chrétiennes, en s'appuyant sur les atouts des autres sciences humaines.

17. Introduction à la liturgie (MAYAMBA)

3crédits

Le cours comprend trois grandes parties : la première partie prendra en compte la définition de la liturgie à partir de son étymologie. Son évolution dans la culture romaine et dans l'histoire de l'Église. Le sens des symboles et le

temps dans la liturgie. La deuxième partie aborde la réforme liturgique du Vatican II. La publication des nouveaux livres liturgiques, la liturgie des Heures, la piété populaire et les sacramentaux. La troisième partie traite de l'inculturation de la liturgie. Les caractéristiques propres du Missel romain pour les diocèses de la République Démocratique du Congo.

f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

À la fin du premier cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser dans la recherche théologique les outils actuels de communication sociale
- Savoir lire, écrire en d'autres langues (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)
- Comprendre le comportement de l'homme dans son milieu.

18. Informatique I (NZAMBU) 2crédits

19. Anglais I (TOKO) 2crédits

Le cours vise à : - revoir la grammaire de base de la langue anglaise ; - enrichir le vocabulaire actif et passif des étudiants ; - aider les étudiants à comprendre les textes philosophiques en anglais.

20. Sociologie des religions et enquêtes sur terrain 2crédits

21. Histoire de la philosophie moderne (BEYA) 3crédits

2. Deuxième licence

a. (U.E.F) Cours d'Ecriture sainte

1. Hébreu biblique I BADIBANGA 3crédits

a. Contenu

Ce cours comprend trois parties: rappel des notions relatives au verbe régulier; présentation des verbes irréguliers (cf; paradigmes); étude des verbes irréguliers par les textes (Gn 1-2; Dt 6, 4s; 2 R 24).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: rechercher et retrouver la racine verbale et le sens des mots; analyser philologiquement un texte hébreu, l'analyser, le traduire littéralement ; manipuler maîtriser certains instruments de travail (grammaires et dictionnaires).

c. Méthodologie

On privilégie au départ des travaux en groupe dirigés par le professeur et son assistant. Puis des travaux personnels.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit

e. Bibliographie sélective

- Elliger, K., - Rudolph, W. (éds), *Biblia Hebraica Stuttgartensia* (Editio funditus renovata), Stuttgart, - Deutsche Bibelgesellschaft, 1984 (1re impr. 1967-1977).
- Joüon, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923.
- Lettinga, J. P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, 2 vol., Leyde, Brill, 1980.
- Touzard, J., *Grammaire hébraïque abrégée*, Paris, Gabalda, 1981.
- Weingreen, J., *Hébreu biblique. Méthode élémentaire*, Paris, Beauchesne, 1984.
- Reymond, P., *Dictionnaire d'hébreu et d'araméen biblique*, Paris, Cerf-SBF, 204.

2. Grec biblique : notions de syntaxe (NTUMBA) 3crédits

Le cours de Notions de Syntaxe grecque est la deuxième partie du cours de Grec; cette partie met l'accent sur les nuances syntaxiques des formes verbales. On y souligne les particularités de la conjugaison des verbes en grec (aspect-temps). L'étudiant devra avoir, dès le début, les notes du cours. Il n'est pas conseillé d'emprunter ou d'acheter le syllabus d'un ancien; cette pratique diminue le goût de vouloir traduire soi-même les exercices.

3. Latin II (MIMBU) 2crédits

a. Contenu

En première année, il s'agit d'enseigner et d'apprendre le vocabulaire, des notions de phonologie et de phonétique, la morphologie : les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes. En deuxième année, des éléments de la syntaxe latine de la phrase complexe, en particulier les complétives.

b. Objectifs

A la fin de ce cours d'initiation, l'étudiant sera capable : lire les documents de l'Eglise ; analyser ces sources de la foi chrétienne qui sont écrits en latin ; traduire en français les textes latins relativement courts ; appliquer

à d'autres domaines du savoir ou de l'existence les compétences d'analyse, de discernement et le souci de vérification acquises en latin.

c. Méthodologie

Ce cours est dominé par des exposés magistraux suivis de travaux personnels des apprenants en classe et à domicile. Chaque chapitre comporte des exercices d'évaluation et d'auto-évaluation.

d. Evaluation

Ce cours comprend des auto-évaluations, des évaluations formatives et une évaluation sommative à la fin du premier semestre.

e. Bibliographie

- BLAISE, A., *Manuel du latin chrétien*, Turnhout, Bepols, 1986
- BLAISE A., *Dictionnaire latin français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1993 (réimpression)
- BOXUS Anne-Marie, LAVENCY Marius, *Clavis, Grammaire latine pour la lecture des auteurs*, 4e édition, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2004
- MICHEL Jacques, *Vocabulaire de base du latin*, Kinshasa, C.R.P., 1992.
- SCANLON Cora Carrol A.M., SCANLON Charles L., *Second Latin for the Reading of Philosophy, Theology and Canon Law*, Charlotte, TAN Books, 2011.

4. Ancien Testament : Livres historiques (BADIBANGA)

3crédits

a. Contenu

Outre l'introduction générale et la conclusion, ce cours comprend deux parties théoriques auxquelles s'ajoute une troisième, plus pratique:

Première partie: L'ensemble Josué-2Rois: historiographie deutéronomiste;

Deuxième partie: L'ensemble 1&2 Chroniques, Esdras-Néhémie: historiographie chroniste;

Troisième partie: Les Travaux pratiques portant sur les livres à "prétention historique": Esther, Judith, Ruth, 1&2 Maccabées et sur des péripécies sélectionnées pour lesquelles les étudiants apprécieront la valeur historique, symbolique et théologique (Jos 6; Jos 24; Jg 9, etc.).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: lire un texte de l'AT (cf. corpus historiques) en le situant dans son contexte historique et littéraire; percevoir les influences des textes extrabibliques sur l'élaboration théologique dans les Livres historiques; discerner certains problèmes éthiques et théologiques que soulèvent un certain nombre de textes du corpus, tels le problème de la violence, la pratique de l'anathème ainsi que la question de la punition transgénérationnelle ; résoudre ces problèmes.

c. Méthodologie

Hormis la présentation d'un état de la recherche sur le corpus à étudier, chaque livre sera abordé selon le schéma ci-après: Titre et auteur, plan et contenu, origine et formation (historicité), thèmes, problèmes théologiques et éthiques.

e. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

d. Bibliographie:

- Römer, T. - Macchi, J.-D. - Nihan, C.(éds), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Fides et Labor, 2009.
- Römer, T., *Dieu guerrier*, dans Gibert, P. - Marguerat, D., *Dieu, vingt-six portraits bibliques*, Paris, Bayard, 2002.
- Römer, T., *La Bible, quelles histoires! Entretien avec Estelle Villeneuve*, Montrouge-Genève, Bayard-Labor et Fides, 2014.
- Viale, C., *Abimélek ou l'homme qui voulut être roi* (Juges 9) (Péricopes, 2), Bruxelles, Lessius, 2018.
- Ska, J.-L., *Le chantier du Pentateuque* (Le livre et le rouleau, 49), Bruxelles, Lessius, 2016.
- Wénin, A., *La Bible ou la violence surmontée*, Paris, Desclée, 2008.

5. Nouveau Testament : Actes des Apôtres (NTUMBA)

2crédits

6. Nouveau Testament : Epîtres catholiques (MATAND)

3crédits

a. Contenu

On présente aux étudiants l'ensemble d'écrits néotestamentaires qui sont considérés comme et appelés sous l'expression d'*épîtres catholiques*. La matière comprendra 5 points : le premier (1) présente, comme en une sorte d'introduction générale, les diverses dénominations de ce *corpus* littéraire et ses caractéristiques

particulières. Les quatre autres points consisteront, chacun, en une étude spécifique de chaque lettre : la Lettre de Jacques (2), la Première Lettre de Pierre (3), la Deuxième Lettre de Pierre (4) et la Lettre de Jude (5). En ces points, on présente aux étudiants les questions relatives à la rédaction de l'écrit étudié : l'auteur (son identité, sa langue, son style), les destinataires (leur localisation, leur morphologie sociologique, leurs problèmes de foi, ceux de leur société), le lieu, la date et l'occasion de la composition de l'écrit, son plan et son unité littéraires, ainsi que sa théologie (les idées principales).

b. Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter une vue d'ensemble des épîtres catholiques ; déceler les questions d'ordre littéraires posées à leur propos et sur les thèmes principaux qu'ils exposent ; démontrer comment l'enseignement doctrinal de chacun de ces écrits peut être repris dans le contexte pastoral des communautés ecclésiales vivantes de l'Eglise qui est dans son propre biotope.

c. Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Il sera ainsi demandé à chaque étudiant de résumer, selon le schéma de lecture indiqué par le professeur, un article publié dans une revue scientifique en rapport avec un écrit de ce corpus néotestamentaire.

d. Evaluation

Le résumé que présentera chaque étudiant sera, coté et remis à son auteur avant la fin du cours. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

e. Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant.

7. Synoptiques : Matthieu, Marc

a. Contenu

Ce cours initie les étudiants à l'exégèse scientifique des Évangiles selon Saints Matthieu, Marc et Luc qui, depuis Johann J. Griesbach (1745-1812), sont dits synoptiques. Les trois chapitres portent respectivement sur la problématique générale des Évangiles synoptiques ; l'exégèse des Évangiles selon Saint Matthieu et Saint Marc. L'Évangile selon Saint Luc fera l'objet du cours de l'année académique prochaine.

b. Objectif

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer avec clarté et précision la problématique exégétique des Évangiles synoptiques ; présenter le contexte historique, la structure et les caractéristiques littéraires, ainsi que les thèmes théologiques des Évangiles selon Saint Matthieu et Saint Marc ; utiliser à bon escient une synopse, et faire une lecture comparée des textes synoptiques.

c. Méthodologie

La démarche du cours comporte : Des exposés magistraux, des exercices en groupe dans l'auditoire, des travaux personnels à domicile.

d. Évaluation :

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- ALETTI, J.-N., *Jésus, une vie à raconter. Essai sur le genre littéraire des évangiles de Matthieu, de Marc, et de Luc*, LeR, Bruxelles, 2016.
- BATUAFE NGOLE, F., *L'accomplissement de toute Justice. Approche pragmatique du procès dialogique entre Jésus et Jean-Baptiste dans l'Évangile de Matthieu*, PUE, Série XXIII : Théologie, Frankfurt am Main, 2017.
- BENOIT, P. – BOISMARD, M.-É., *Synopse des quatre évangiles en Français. Avec les parallèles des apocryphes et des pères. I. Textes*, Paris 2008⁸.
- BOYARIN, D., *Le Christ juif. À la recherche des origines*, Paris 2014.
- BULTMANN, R., *Histoire de la tradition synoptique*, Paris, 1973. (Or. Allemand : *Die Geschichte der synoptischen Tradition*, Göttingen 1921, 1931²).

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

8. Initiation à la théologie africaine (SHIMBA)

3crédits

a. Contenu

Ce cours présente la naissance et l'évolution de la théologie africaine, son état actuel, l'état actuelle de la question et ses perspectives ; ses différentes méthodes et ses courants.

b.Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter le panorama de la théologie africaine ; repérer ses méthodes et ses courants ; identifier ses tâches actuelles.

Méthodologie

Ce cours comprend deux partie : une magistrales (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants.

c. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

d. Bibliographie

TSHIBANGU.Th, La théologie. Manifeste et programme pour le développement des activités théologiques en Afrique, Kinshasa, saint Paul, 1987.

NGINDU. M, Les thèmes majeurs de la théologie africaine, Paris, L'Harmattan, 1989.

ELA . M, Repenser la théologie africain. Le Dieu qui libère, Paris, Karthala, 2003.

SHIMBA. B et KAZADI. R, Initiation à la théologie africaine, Paris, Edilvre, 2012.

9. Séminaire de dissertation théologique (MALOBA)

2crédits

a. Contenu

Ce cours est un condensé des outils théoriques et pratiques nécessaires mis à la disposition des étudiants afin de les guider dans la recherche théologique telle qu'elle est préconisée dans le système universitaire LMD. Il comprend donc les principes généraux, le travail théologique proprement dit et les références bibliographiques.

b. Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'élaborer un travail théologique conformément aux normes scientifiques reconnues dans l'enseignement universitaire.

c. Méthodologie

Après l'exposé théorique présentant les axes principaux du cours, des travaux écrits dirigés par le professeur vérifieront la capacité de l'étudiant à élaborer une réflexion théologique.

d. Evaluation

Elle se fera uniquement par des travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'initier les apprenants à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle et collective pour susciter un débat théologique.

e. Bibliographie

COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui. Perspectives, principes et critères*, Paris, Cerf, 2012.

FACULTE DE THEOLOGIE, *Vade-Mecum de méthodologie*, Institut Catholique de Toulouse, 2015.

BOUTILLIER Sophie, GOGUEL D'ALLONDANS Alban, UZUNIDIS Dimitri, LABIERE Nelly, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Levalloix-Perret, Laballery, 2015.

FRECON Guy, *Formuler une problématique. Dissertation, Mémoire, Thèse, Rapport de stage*, 2^e édition, Paris, Dunod, 2012.

10. Christologie (KAPOPWE)

2crédits

a. Contenu

La tâche de la christologie est de penser la personne, la doctrine et l'œuvre de Jésus-Christ en sa relation avec Dieu et avec l'humanité. Mais à ce niveau du premier Cycle de Théologie, il s'agit d'une Initiation dont la première partie évoque d'abord les éléments classiques : *place* du traité dans l'ensemble de la théologie chrétienne ; *structure* du traité (différents schémas et définition) ; *difficulté et immensité* du sujet ; *orientation*

du cours et *méthode* à suivre. La deuxième partie analyse les différents contextes : *biblique ; patristique ; conciliaire ; médiéval ; la crise moderniste ; la sécularisation ; hollandais ; latino-américain ; africain ; le pluralisme religieux*. La troisième partie est consacrée à quelques questions christologiques particulières : *nouvelle quête du Jésus historique ; méthodes ; violence et exclusion dans notre société actuelle ; quête africaine du nouvel ordre mondial*.

b. Objectif

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de: reconnaître les richesses insondables du mystère du Christ qui est Fils de Dieu qui se fait l'un de nous et les efforts que déploie l'Eglise pour déterminer sa foi en Jésus-Christ ; analyser les questions capitales et les réponses pertinentes de différents contextes (philosophiques, culturels, religieux...); démontrer de sa capacité d'entrer en dialogue avec les cultures et les religions africaines en étant attentif à ce qui peut consolider son union au Christ ; formuler une réponse à la question de Jésus en s'impliquant dans la cause et pour une société africaine de justice et de fraternité.

c. Méthodologie :

Etant donné que c'est un cours d'Initiation à la Christologie, les éléments introductifs feront partie d'un exposé magistral. Une grande partie du cours sera consacrée à l'étude des textes bibliques et du dossier patristique. Ce dernier fera l'objet d'une synthèse à dégager par l'étudiant à partir de quelques manuels ou supports informatiques à approuver par l'auditoire. Les questions particulières seront évoquées et celle des méthodes fera l'objet d'un travail à domicile.

d. Evaluation

Examen écrit (la formulation et l'expression comptent). L'étudiant doit montrer sa maîtrise dans l'appréciation des questions et des réponses christologiques des contextes étudiés au cours. Le travail pratique porte sur l'analyse du contexte christologique d'un théologien.

e) Bibliographie

- BRITO, E., *Christologie...* (1985) ; ...*Chronique* (1995-1997) *Jésuslogie...* (2003) ;
- *Catéchisme de l'Eglise Catholique* (1992);
- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Dominus Iesus* (6 août 2000) ;
- DORE, J., et alii, *Chemins de la christologie africaine* (1986) ;
- DURAND, E., *Jésus contemporain. Christologie brève et actuelle* (2018)
- FEDOU, M., *Bulletin de christologie* (2003) ; *La question christologique* (2011)
- KAOBO Sumaidi, E., *Christologie africaine* (2008)
- MARGUERAT, D., *Jésus et Matthieu. A la recherche du Jésus de l'histoire* (2016)
- MOINGT (Joseph), *L'homme qui venait de Dieu* (1993) ;
- RATZINGER (BENOIT XVI), *Jésus de Nazareth* (2007 ; 2011)
- SESBOUE (Bernard), *Jésus-Christ dans la Tradition de l'Eglise* (1982) ; *Jésus-Christ, l'unique médiateur* (1988-1991).
- SOULETIE, J. – L., *Les grands chantiers de la Christologie* (2005)

11. Pastorale fondamentale

(YUMBA)

3crédits

a. Contenu

Ce cours donne une information générale sur l'objet, les sources, les méthodes, les courants et l'évolution de la théologie pastorale (théologie pratique). Prenant en compte les exigences scientifiques de l'inculturation et du vécu de la foi chrétienne, il présente le paysage et les tâches majeures de cette discipline théologique en Afrique subsaharienne.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter l'objet, les sources, les méthodes et les courants de la théologie pastorale (théologie pratique) ; définir avec ses propres mots cette branche de la théologie ; décrire son évolution selon les époques (apostolique, patristique, médiévale, moderne, contemporaine) ; identifier ses tâches majeures en Afrique subsaharienne; animer une activité pastorale.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrale (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (recherches personnelles suivies d'un exposé en classe).

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- KAEMPF Bernard (éd.), *Introduction à la théologie pratique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1997.
- REYMOND Bernard et SORDET Jean-Michel (éd.), *La théologie pratique : statut-Méthodes-Perspectives d'avenir* (Le Point Théologique, 57), Paris, Beauchesne, 1993.
- VIAU Marcel et ROUTHIER Gilles (éd.), *Précis de théologie pratique*, Bruxelles, Lumen vitae, 2007.
- VIAU Marcel, *Introduction aux études pastorales*, Montréal, éd. Paulines, 1987.
- WOLFTEICH Claire (éd.), *Invitation to Practical Theology : catholic voices and vision*, New York, Paulist Press, 2014.

12a. Pénitence et réconciliation : aspect moral (MIKA) 2crédits
12b. Pénitence et onction des malades (KUMBU) crédits

a. Contenu

Ayant précisé en avant-propos les liens entre la pénitence et l'onction des malades, le cours s'efforce de rappeler l'enracinement biblique et traditionnel des deux sacrements, surtout dans leurs aspects liturgiques et théologiques. La dernière partie du cours s'efforce d'analyser la crise qui affecte aujourd'hui la pratique de la pénitence et de l'onction des malades, et de proposer quelques pistes de solution.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les rituels des deux sacrements et de leur mise en œuvre ; discerner les éléments susceptibles de concourir au renouveau de la pénitence et de l'onction des malades aujourd'hui.

c. Méthodologie

En plus des exposés magistraux du Professeur, plusieurs textes ou extraits de textes sont fournis aux étudiants ; ils serviront de base, vers la fin de cours, soit pour des travaux dirigés soit pour un travail pratique à rendre par chaque étudiant.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie sommaire

- ORTEMANN Claude, *Le sacrement des malades. Histoire et signification*. Paris-Lyon, 1971 ;
- ALBERTON M., *Un sacrement pour les malades dans le contexte actuel de la santé*. Paris, Centurion, 1978.
- DE CLERCK Paul, *Célébrer la pénitence ou la réconciliation. Essai de discernement théologique à propos du nouveau rituel*, in *RTL*, 13, 4 (1982) p. 387- 424 ;
- DANET H., *La confession et son histoire*. Paris, Mame, 1983.
- CHAUVET L.M. -DE CLERCK P. et alii, *Le sacrement du pardon entre hier et demain*. Paris, Desclée, 1993,

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

13. Les grandes écoles de la spiritualité chrétienne et la spiritualité africaine

(SHIMBA)

3crédits

a. Contenu

Ce cours donne une information générale sur la spiritualité entendue comme un ensemble de principes, d'exigences qui dictent et orientent la vie d'une personne ou d'une communauté. Il fait également savoir aux étudiants que les grandes écoles de spiritualité sont entre autres : l'école chrétienne au sein de laquelle on retrouve la spiritualité catholique, protestante et orthodoxe ; la spiritualité musulmane, bouddhiste, etc. Le cours s'arrête à l'école chrétienne en comparant la spiritualité catholique et pentecôtiste pour garder les étudiants loin de toutes les déviations doctrinales qui viennent des églises de réveil.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les principes et les exigences qui dictent et orientent la vie d'une personne ou d'une communauté ; repérer les grandes écoles de spiritualité ; distinguer la spiritualité catholique et la spiritualité protestante.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : une magistrale (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants (recherches personnelles suivies d'un exposé en classe).

d. **Évaluation**

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. **Bibliographie**

- A.DODIN, *Spiritualité chrétienne*, dans P. POUPARD, *Dictionnaire des religions*, Paris, col. 1142-1143.
- SHIMBA B, *Pourquoi le Renouveau Charismatique pose problème ?* Kinshasa, Médiaspaul, 2007.

14. **Introduction à la bioéthique** (MIKA)

2 crédits

a. **Contenu**

Il s'agit de délimiter le champ d'application de la bioéthique en Afrique et d'en dégager les enjeux fondamentaux connexes aux différentes applications, suivant les 3 lieux de questionnement relatif au début de la vie, à son déroulement et à sa fin.

b. **Objectifs**

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de: analyser les technologies biomédicales à la lumière des repères chrétiens ; démontrer d'avoir acquis les capacités de compréhension des règles, des obligations et des exigences de la déontologie médicale.

c. **Méthodologie**

Ce cours sera assuré sous-forme d'exposés ex-cathedra, illustré par des cas et dilemmes cliniques, ouvert au débat et à la participation de tous.

d. **Evaluation**

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. **Bibliographie**

- Niessen F. et de Dinechin O., *Repères chrétiens en bioéthique. La vie humaine, du début à la fin*, Paris, Salvator, 2014.
- Muyengo S.-J (Mgr). et Likinda E., *La bioéthique en Afrique. Pour qui et par qui, pourquoi et comment ?*, Kinshasa, Centre de recherche pédagogiques, 2017 ;
- Durand G., *Introduction générale à la bioéthique. Histoire, concepts et outils*, Québec/Paris, Fides/Cerf, 1999 ;
- Sgreccia E., *Manuel de bioéthique. Les fondements et l'éthique biomédicale*, Paris, Mame/Edifa, 2004 ;

15a. **DC : La fonction d'enseignement** (TSHINGOMBE)

3crédits

15b. **Droit canonique : Peuple de Dieu** (TSHINGOMBE)

2crédits

d. (U.E.S) **Cours d'histoire et de patrologie**

16. **Histoire de l'Eglise : Antiquité et Moyen-âge** (BITA)

2crédits

1°. Histoire de l'Eglise ancienne : 1. Introduction générale : fondation de l'Eglise, constitution de la première communauté chrétienne, expansion de l'Eglise, premiers écrits de l'âge apostolique. 2. Persécution des chrétiens : fondement juridique des persécutions des deux premiers siècles ; persécutions des chrétiens depuis Septime Sévère (193-211) jusqu'à Dioclétien (284-305) ; polémique antichrétienne à partir du IIe jusqu'au IVe siècle (surtout Celse, Porphyre, Hiérocles) ; apologistes chrétiens du IIe siècle ; premiers actes des martyrs. 3. Schismes et hérésies mineurs du début jusqu'au IVe siècle ; schismes et hérésies majeurs depuis le IVe jusqu'au VIIe siècle (692) : donatisme, arianisme, nestorianisme, pélagianisme, monophysisme, schisme acacien, querelle des Trois chapitres, monothélisme. Toutes ces questions sont étudiées dans le cadre des conciles œcuméniques y afférents (Nicée, Constantinople I, Ephèse, Chalcédoine, Constantinople II et III)

2°. Histoire de l'Eglise médiévale : 1. Introduction générale : les deux aspects fondamentaux de l'Eglise du Moyen âge : cohésion et séparation (diastasis), division de l'histoire de l'Eglise médiévale, féodalité. 2. L'Eglise byzantine : crise iconoclaste, schisme photien, schisme de 1054. 3. L'Eglise occidentale : querelle des investitures, mouvement monastique, lutte pour la liberté de l'Eglise : depuis les papes allemands (1046-1057) jusqu'à Grégoire VII (1073-1085), nouveau rapport de l'Eglise envers la chrétienté occidentale (*sacerdotum - regnum ou imperium*), papauté – guerres saintes – croisades, mouvement de *vita evangelica* et apparition de nouveaux ordres (religieux et militaires), ordres mendiants, début de la scolastique (nouveaux concepts : *Ecclesia militans, corpus mysticum Christi*), début et développement du droit canonique, les papes depuis Innocent III jusqu'à Boniface VIII (1294-1303).

17. **Patrologie et histoire des dogmes** : (ATITUNG)

2crédits

a. **Contenu**

La Patrologie II, aborde l'âge d'or des Pères (4^{ème} et 5^{ème} siècles) jusqu'à la fin de l'Antiquité chrétienne 636 en Occident et 749 en Orient. La période la plus importante est celle située entre le concile de Nicée (325) et le Concile de Chalcédoine (451). Cette époque scelle l'organisation consistante de la structure de l'Église. L'orthodoxie de la foi est fixée par les grands travaux des débats synodaux et conciliaires. L'éclat du christianisme se dégage d'un contexte particulier où le fait politique joue un rôle important dans les décisions doctrinales. Le contenu du cours comprend, cette année, concernant les pères latins : le contexte géopolitique, les conditionnements linguistiques et culturels, La réflexion théologique sur les questions christologiques et trinitaires, les Auteurs latins de l'Antiquité tardive, en occurrence, Hilaires de Potiers, Ambroise, Augustin... Une note particulière sur deux phénomènes religieux qui sont nés en Occident, avec une incidence particulière sur l'ecclésiologie et l'anthropologie théologique, en l'occurrence le Donatisme et le Pélagianisme.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : démontrer que les Pères sont non seulement des penseurs chrétiens, mais aussi des pasteurs des communautés, des prédicateurs et des maîtres des âmes qui ont laissé un travail théologique considérable ; interpréter la sagesse des Pères pour orienter ses réflexions sur les situations actuelles ; exposer l'authenticité de la foi chrétienne à partir des œuvres des Pères de l'Église.

c. Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un exposé magistral fait par le professeur et les travaux pratiques des étudiants.

d. Évaluation

L'évaluation du cours se fait à deux niveaux, le premier c'est le travail pratique consistant à analyser un ouvrage ou un thème. L'étudiant est accompagné dans l'élaboration de son texte par le professeur. Le second niveau, c'est l'examen semestriel écrit qui vérifie l'assimilation de la matière.

e. Bibliographie

- ALTANER G B., *Précis de patrologie*, Salvator, Mulhouse, 1961.
- LAPORTE J., *Les Pères de l'Église*, I-II. III (Latins et grecs), 2001.
- PETERS, *Lire les Pères de l'Église*, DDB, Paris, 1981
- QUASTEN J., *Initiation aux Pères de l'Église*, I-IV, Paris, 1955-1986
- VON CAMPENHAUSEN HANS, *Les Pères Grecs. Les Pères latins*, Saint-Amand, 1963, 1967.

e. (U.E.S) Cours de formation pastorale

18. Liturgie

(MAYAMBA)

2crédits

Le cours s'occupe de l'année liturgique. Il s'agit de sa genèse et de sa théologie. Paques et Noel deux grandes fêtes principales. La signification de certaines fêtes liturgiques: leur contexte historique et culturel. Le sanctoral romain. Les particularités du calendrier liturgique pour l'Église en République Démocratique du Congo.

19. Art religieux africain (MAMBUENE)

2crédits

a. Contenu

Subdivisé en cinq chapitres, le cours d'Art religieux Africain affronte dans son **premier chapitre** la question de la connaissance de l'Art africain en soi (sa classification partant des critères ci après : le moyen d'expression, la fonction, le caractère religieux), son fondement, sa structure et les matières et techniques utilisées pour sa réalisation ; **le deuxième chapitre** expose les caractéristiques de cet art et tente de l'interpréter dans ses figures, partant de la loi universelle de ses œuvres , leur composition et signification ; **Le troisième chapitre** définit la symbolique africaine par rapport à son langage, sans oublier la double dialectique de l'art africain comme clé d'interprétation de ses œuvres. Mais il y a aussi la présentation des symboles cosmiques et ceux des couleurs africaines ; **le quatrième chapitre** définit le rythme dans l'art africain et le présente comme élément indéfinissable qui couvre la totalité de cet art, tant le rythme graphique que celui ondulatoire ; enfin, **le cinquième chapitre** présente le destin de l'art religieux africain par rapport à son impact culturel et cosmogonique, mais aussi par rapport au Christianisme. Ici se pose la question de savoir comment établir et quel rapport établir entre art religieux africain et Foi chrétienne.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire l'art africain ; déceler son importance par rapport à la Foi Chrétienne en suivant les principes de l'inculturation.

c. Méthodologie

La méthode est magistrale, mais aussi applicative à travers des travaux de déchiffrement.

d. Evaluation

Par un examen écrit les étudiants seront évalués.

e. Bibliographie

- MVENG E, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Mame, Paris 1964
- MVENG E, *Art nègre, Art Chrétien?* Amis italiens de présence africaine, Rome 1969
- MVENG, E *Identità africano e cristianesimo*, SEI, Torino 1990 (titre original: L'Afrique dans l'Eglise,
- MEAUZE P, *L'Art Nègre. Sculpture*, Hachette, Paris 1967
- FAIK-NZUJI, C.-M., *Arts africains, Signes et symboles*, De Bock Université, Bruxelles 2000

21. Lecture scientifique des communautés chrétiennes (NGALULA)

2crédits

a. Contenu

I. Partie théorique : Fondements théologiques et modalités concrètes de la lecture scientifique de la vie chrétienne en Afrique (15h) **I.1** La praxis chrétienne comme lieu théologique. **I.2** Sensus fidei et sensus fidelium. **I.3**. Ce que la théologie peut "lire" dans l'expérience des communautés chrétiennes. **I.4** Recueil des données objectives sur le vécu des communautés chrétiennes. **I.5** Insertion des données des communautés chrétiennes dans une argumentation proprement théologique. **II. Partie pratique** (15h) : recherches sur terrain sur un sujet préalablement choisi et pour lequel on aura circonscrit : a) une problématique théologique, b) une discipline théologique et c) un questionnaire ciblant les aspects spécifiquement théologiques. Puis exercice d'insertion des données recueillies dans une argumentation proprement théologique.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : développer, dans une démarche proprement théologique, une attention fructueuse à la configuration actuelle des communautés chrétiennes en Afrique ; lire ce vécu chrétien communautaire selon les normes de la science théologique, spécialement à problématiser une pratique chrétienne et à se servir efficacement des outils conceptuels disponibles pour produire un discours proprement théologique ; présenter les principes théologiques qui président à une attention au vécu des communautés chrétiennes ; construire une problématique théologique qui intègre des données de l'expérience des communautés chrétiennes d'Afrique ; démontrer la manière dont il/elle recueillera les données, les analysera selon les méthodes en vigueur dans la théologie chrétienne contemporaine, et les intégrer dans une réflexion spécifiquement théologique.

c. Méthodologie

Enseignement magistral, travaux dirigés, travaux pratiques

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui. Perspectives, principes et critères*. Paris, Cerf, 2012.

COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le "sensus fidei" dans la vie de l'Église*. Paris, Éditions du Cerf - 2014.

TEMPIRAL F et LARMARANGE J, *Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives. Faculté des sciences humaines et sociales*. Paris, 2006.

THEOBALD Ch, « Sens de la foi, sens des fidèles », in *Recherches de Science Religieuse* 2/2016 (Tome 104), p. 161-164.

f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

| | | |
|---------------------|----------|----------|
| 22. Anglais II | (TOKO) | 2crédits |
| 23. Informatique I | (NZAMBU) | 2crédits |
| 24. Informatique II | (NZAMBU) | 2crédits |

3. TROISIEME LICENCE

a. (U.E.F) Cours d'Ecriture sainte

| | | |
|----------------------------|-------------|----------|
| 1. AT : Livres historiques | (BADIBANGA) | 4crédits |
|----------------------------|-------------|----------|

a. Contenu

Outre l'introduction générale et la conclusion, ce cours comprend deux parties théoriques auxquelles s'ajoute une troisième, plus pratique:

Première partie: L'ensemble Josué-2Rois: historiographie deutéronomiste;

Deuxième partie: L'ensemble 1&2 Chroniques, Esdras-Néhémie: historiographie chroniste;

Troisième partie: Les Travaux pratiques portant sur les livres à "prétention historique": Esther, Judith, Ruth, 1&2 Maccabées et sur des péripécopes sélectionnées pour lesquelles les étudiants apprécieront la valeur historique, symbolique et théologique (Jos 6; Jos 24; Jg 9, etc.).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: lire un texte de l'AT (cf. corpus historiques) en le situant dans son contexte historique et littéraire; percevoir les influences des textes extrabibliques sur l'élaboration théologique dans les Livres historiques; discerner certains problèmes éthiques et théologiques que soulèvent un certain nombre de textes du corpus, tels le problème de la violence, la pratique de l'anathème ainsi que la question de la punition transgénérationnelle ; résoudre ces problèmes.

c. Méthodologie

Hormis la présentation d'un état de la recherche sur le corpus à étudier, chaque livre sera abordé selon le schéma ci-après: Titre et auteur, plan et contenu, origine et formation (historicité), thèmes, problèmes théologiques et éthiques.

d.Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e.Bibliographie:

- Römer, T. - Macchi, J.-D. - Nihan, C.(éds), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Fides et Labor, 2009.
- Römer, T., *Dieu guerrier*, dans Gibert, P. - Marguerat, D., Dieu, vingt-six portraits bibliques, Paris, Bayard, 2002.
- Römer, T., *La Bible, quelles histoires! Entretien avec Estelle Villeneuve*, Montrouge-Genève, Bayard-Labor et Fides, 2014.
- Viale, C., *Abimélek ou l'homme qui voulut être roi* (Juges 9) (Péricopes, 2), Bruxelles, Lessius, 2018.
- Ska, J.-L., *Le chantier du Pentateuque* (Le livre et le rouleau, 49), Bruxelles, Lessius, 2016.
- Wénin, A., *La Bible ou la violence surmontée*, Paris, Desclée, 2008.

| | | |
|---------------------------|----------|----------|
| 2. NT : Actes des Apôtres | (NTUMBA) | 3crédits |
|---------------------------|----------|----------|

| | | |
|-----------------------------|----------|----------|
| 3. NT : Epîtres catholiques | (MATAND) | 3crédits |
|-----------------------------|----------|----------|

a. Contenu

On présente aux étudiants l'ensemble d'écrits néotestamentaires qui sont considérés comme et appelés sous l'expression d'*épîtres catholiques*. La matière comprendra 5 points : le premier (1) présente, comme en une sorte d'introduction générale, les diverses dénominations de ce *corpus* littéraire et ses caractéristiques particulières. Les quatre autres points consisteront, chacun, en une étude spécifique de chaque lettre : la Lettre de Jacques (2), la Première Lettre de Pierre (3), la Deuxième Lettre de Pierre (4) et la Lettre de Jude (5). En ces points, on présente aux étudiants les questions relatives à la rédaction de l'écrit étudié : l'auteur (son identité, sa langue, son style), les destinataires (leur localisation, leur morphologie sociologique, leurs problèmes de foi, ceux de leur société), le lieu, la date et l'occasion de la composition de l'écrit, son plan et son unité littéraires, ainsi que sa théologie (les idées principales).

b. Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable de : acquérir des idées précises sur la réalité de l'ensemble de lettres qui appartiennent à cette catégorie littéraire et sur des questions d'ordre littéraires posées à leur propos et sur les thèmes principaux qu'ils exposent ; démontrer comment l'enseignement doctrinal de chacun de ces écrits peut être repris dans le contexte pastoral des communautés ecclésiales vivantes de l'Eglise qui est dans son propre biotope.

c. Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Il sera ainsi demandé à chaque étudiant de résumer, selon le schéma de lecture indiqué par le professeur, un article publié dans une revue scientifique en rapport avec un écrit de ce corpus néotestamentaire.

d. Evaluation

Le résumé que présentera chaque étudiant sera, coté et remis à son auteur avant la fin du cours. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

e. Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant.

5. Synoptiques : Matthieu et Marc (BATUAFE)

a. Contenu

Ce cours initie les étudiants à l'exégèse scientifique des Évangiles selon Saints Matthieu, Marc et Luc qui, depuis Johann J. Griesbach (1745-1812), sont dits synoptiques. Les trois chapitres portent respectivement sur la problématique générale des Évangiles synoptiques ; l'exégèse des Évangiles selon Saint Matthieu et Saint Marc. L'Évangile selon Saint Luc fera l'objet du cours de l'année académique prochaine.

b. Objectif du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer avec clarté et précision la problématique exégétique des Évangiles synoptiques ; présenter le contexte historique, la structure et les caractéristiques littéraires, ainsi que les thèmes théologiques des Évangiles selon Saint Matthieu et Saint Marc ; utiliser à bon escient une synopse, et faire une lecture comparée des textes synoptiques.

c. Méthodologie

La démarche du cours comporte : Des exposés magistraux, des exercices en groupe dans l'auditoire, des travaux personnels à domicile.

d. Évaluation :

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

ALETTI, J.-N., *Jésus, une vie à raconter. Essai sur le genre littéraire des évangiles de Matthieu, de Marc, et de Luc*, LeR, Bruxelles, 2016.

BATUAFE NGOLE, F., *L'accomplissement de toute Justice. Approche pragmatique du procès dialogique entre Jésus et Jean-Baptiste dans l'Évangile de Matthieu*, PUE, Série XXIII : Théologie, Frankfurt am Main, 2017.

BENOIT, P. – BOISMARD, M.-É., *Synopse des quatre évangiles en Français. Avec les parallèles des apocryphes et des pères. I. Textes*, Paris 2008

BOYARIN, D., *Le Christ juif. À la recherche des origines*, Paris 2014.

BULTMANN, R., *Histoire de la tradition synoptique*, Paris, 1973. (Or. Allemand : *Die Geschichte der synoptischen Tradition*, Göttingen 1921, 1931²).

4. Grec biblique III (NTUMBA)

3crédits

a. Contenu

Ce cours est consacré à l'étude de la syntaxe du grec néotestamentaire. La matière est répartie en trois chapitres. Le premier chapitre initie l'étudiant à distinguer les différents emplois du nominatif, du vocatif, de l'accusatif, du génitif ainsi que du datif. Le second explique la nuance sémantique entre le temps verbal et l'aspect verbal dans le grec du Nouveau Testament. Le troisième chapitre concerne l'étude des différents types de propositions : coordonnées, subordonnées, conditionnelles, causales, temporelles, finales, consécutives,...

b. Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de : présenter le système syntaxique du grec néotestamentaire ; distinguer les différents emplois du nominatif, du vocatif, de l'accusatif, du génitif et du datif dans le Nouveau Testament grec ; expliquer les nuances sémantiques entre le temps verbal et l'aspect

verbal dans le grec néotestamentaire ; identifier les différents types de propositions (coordonnées, subordonnées, conditionnelles, causales, temporelles, finales, consécutives,...) sur la base des conjonctions, des pronoms et d'autres indices formels.

c. Méthodologie

La démarche du cours comporte : des exposés magistraux, des exercices d'analyses des textes à l'auditoire, des travaux à domicile.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

BAUER, W., *A Greek-English Lexicon of the New Testament and other Early Christian Literature. Revised and edited by Frederic William Danker*, Chicago 2000.

BLOSS, F. – DEBRUNNER, A. – FUNK, R.W., *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen 1961 [tr. angl.: *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature. A Translation and Revision of the Ninth-Tenth German Edition Incorporating Supplementary Notes of A. Debrunner by Robert W. Funk*, Chicago-London 1992].

WALLACE, D.B., *Greek Grammar Beyond the Basics. An Exegetical Syntax of the New Testament with Scripture, Subject, and Greek Word Index*, Michigan 1996 [tr. fr.: *Grammaire grecque. Manuel de syntaxe pour l'exégèse du Nouveau Testament. Traduit de l'anglais par Léo Lehmann*, Charols, France 2015.

ZERWICK, M., *Biblical Greek. Illustrated by Examples by Maximilian Zerwick S.J.*, SB 41, Roma 2011.

5. Hébreu biblique III (OTSHUDIEMA) 3crédits

Le cours, destiné aux débutants, aborde les points suivants : l'alphabet et les signes de lecture, la morphologie de l'article, des prépositions, du nom, du pronom, de l'adjectif et du verbe régulier. Il comporte également des exercices de lecture, de transcription et de traduction de textes simples : Gn 1, 1-8; Dt 6, 4-9; Rt 1, 1-9.

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

6. Eucharistie (GAISE) 3crédits

Analyse des textes bibliques fondateurs de l'eucharistie comme mémorial, permettant l'interprétation de l'eucharistie comme repas, sacrifice et présence réelle.

7. Théologie des ministères (KUMBU) 3crédits

a. Contenu

Prenant en compte la situation actuelle dans laquelle la vitalité de l'Eglise ne dépend plus uniquement de l'action des ministres ordonnés mais également du dynamisme de divers ministères laïcs, le cours examine différentes questions, traditionnelles ou d'actualité, liées à chacune des deux catégories de ministères. Un accent particulier est mis sur la spécificité du ministère ordonné et sur la juste articulation entre ministères laïcs et ministères ordonnés.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier son rôle et son statut dans l'Eglise ; développer des habilités de travail en équipe avec d'autres agents pastoraux.

c. Méthodologie

En plus des exposés magistraux, le Professeur propose quelques textes choisis. Avant l'examen, chaque étudiant présente également un TP.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie

- MANARANCHE A., *Prêtres à la manière des apôtres pour les hommes de demain*. Paris, 1968
- CONGAR Y., *Ministères et communion ecclésiale*. Paris, Cerf, 1971
- LECUYER J., *Le sacrement de l'ordination. Recherche historique et théologique*. Paris, Beauchesne, 1983 ;
- KUMBU, E. *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996 ;
- BORRAS A(dir), *Des laïcs en responsabilité pastorale. Accueillir de nouveaux ministères*. Paris, Cerf, 2000 ;

8. Christologie (KAPOPWE) 2crédits

a. Contenu

La tâche de la christologie est de penser la personne, la doctrine et l'œuvre de Jésus-Christ en sa relation avec Dieu et avec l'humanité. Mais à ce niveau du premier Cycle de Théologie, il s'agit d'une Initiation dont la première partie évoque d'abord les éléments classiques : place du traité dans l'ensemble de la théologie chrétienne ; structure du traité (différents schémas et définition) ; difficulté et immensité du sujet ; orientation du cours et méthode à suivre. La deuxième partie analyse les différents contextes : biblique ; patristique ; conciliaire ; médiéval ; la crise moderniste ; la sécularisation ; hollandais ; latino-américain; africain; le pluralisme religieux. La troisième partie est consacrée à quelques questions christologiques particulières: nouvelle quête du Jésus historique ; méthodes; violence et exclusion dans notre société actuelle ; quête africaine du nouvel ordre mondial.

b. Objectifs

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de: reconnaître les richesses insondables du mystère du Christ qui est Fils de Dieu qui se fait l'un de nous et les efforts que déploie l'Eglise pour déterminer sa foi en Jésus-Christ ; analyser les questions capitales et les réponses pertinentes de différents contextes (philosophiques, culturels, religieux...); démontrer de sa capacité d'entrer en dialogue avec les cultures et les religions africaines en étant attentif à ce qui peut consolider son union au Christ ; formuler une réponse à la question de Jésus en s'impliquant dans la cause et pour une société africaine de justice et de fraternité.

c. Méthodologie :

Etant donné que c'est un cours d'Initiation à la Christologie, les éléments introductifs feront partie d'un exposé magistral. Une grande partie du cours sera consacrée à l'étude des textes bibliques et du dossier patristique. Ce dernier fera l'objet d'une synthèse à dégager par l'étudiant à partir de quelques manuels ou supports informatiques à approuver par l'auditoire. Les questions particulières seront évoquées et celle des méthodes fera l'objet d'un travail à domicile.

d. Evaluation

Examen écrit (la formulation et l'expression comptent). L'étudiant doit montrer sa maîtrise dans l'appréciation des questions et des réponses christologiques des contextes étudiés au cours. Le TP porte sur l'analyse du contexte christologique d'un théologien.

e. Bibliographie

- *Catéchisme de l'Eglise Catholique* (1992);
- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Dominus Iesus* (6 août 2000) ;
- DORE, J., et alii, *Chemins de la christologie africaine* (1986) ;
- DURAND, E., *Jésus contemporain. Christologie brève et actuelle* (2018)
- FEDOU, M., *Bulletin de christologie* (2003) ; *La question christologique* (2011)
- KAOBO Sumaidi, E., *Christologie africaine* (2008)
- MARGUERAT, D., *Jésus et Matthieu. A la recherche du Jésus de l'histoire* (2016)
- MOINGT (Joseph), *L'homme qui venait de Dieu* (1993) ;
- RATZINGER (BENOIT XVI), *Jésus de Nazareth* (2007 ; 2011)
- SESBOUE (Bernard), *Jésus-Christ dans la Tradition de l'Eglise* (1982) ; *Jésus-Christ, l'unique médiateur* (1988-1991).
- SOULETIE, J. – L., *Les grands chantiers de la Christologie* (2005)

9a. Pénitence et réconciliation : aspect moral (MIKA)

2crédits

9b. Pénitence et onction des malades (KUMBU)

2crédits

a. Contenu

Ayant précisé en avant-propos les liens entre la pénitence et l'onction des malades, le cours s'efforce de rappeler l'enracinement biblique et traditionnel des deux sacrements, surtout dans leurs aspects liturgiques et théologiques. La dernière partie du cours s'efforce d'analyser la crise qui affecte aujourd'hui la pratique de la pénitence et de l'onction des malades, et de proposer quelques pistes de solution.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les rituels des deux sacrements et de leur mise en œuvre ; discerner les éléments susceptibles de concourir au renouveau de la pénitence et de l'onction des malades aujourd'hui.

c. Méthodologie

En plus des exposés magistraux du Professeur, plusieurs textes ou extraits de textes sont fournis aux étudiants ; ils serviront de base, vers la fin de cours, soit pour des travaux dirigés soit pour un travail pratique à rendre par chaque étudiant.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie sommaire

- ORTEMANN Claude, *Le sacrement des malades. Histoire et signification*. Paris-Lyon, 1971 ;
- ALBERTON M., *Un sacrement pour les malades dans le contexte actuel de la santé*. Paris, Centurion, 1978 ;
- DE CLERCK Paul, *Célébrer la pénitence ou la réconciliation. Essai de discernement théologique à propos du nouveau rituel*, in *RTL*, 13, 4 (1982) p. 387- 424 ;
- DANET H., *La confession et son histoire*. Paris, Mame, 1983 ;
- CHAUVET L.M. –DE CLERCK P. et alii, *Le sacrement du pardon entre hier et demain*. Paris, Desclée, 1993,

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

10a. Introduction à la bioéthique (MIKA)

2 crédits

a. Contenu

Il s'agit de délimiter le champ d'application de la bioéthique en Afrique et d'en dégager les enjeux fondamentaux connexes aux différentes applications, suivant les 3 lieux de questionnement relatif au début de la vie, à son déroulement et à sa fin.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de: analyser les technologies biomédicales à la lumière des repères chrétiens ; démontrer d'avoir acquis les capacités de compréhension des règles, des obligations et des exigences de la déontologie médicale.

c. Méthodologie

Ce cours sera assuré sous-forme d'exposés ex-cathedra, illustré par des cas et dilemmes cliniques, ouvert au débat et à la participation de tous.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- Niessen F. et de Dinechin O., *Repères chrétiens en bioéthique. La vie humaine, du début à la fin*, Paris, Salvator, 2014.
- Muyengo S.-J (Mgr). et Likinda E., *La bioéthique en Afrique. Pour qui et par qui, pourquoi et comment ?*, Kinshasa, Centre de recherche pédagogiques, 2017 ;
- Durand G., *Introduction générale à la bioéthique. Histoire, concepts et outils*, Québec/Paris, Fides/Cerf, 1999 ;
- Sgreccia E., *Manuel de bioéthique. Les fondements et l'éthique biomédicale*, Paris, Mame/Edifa, 2004 ;

10b. Famille et mariage

(MIKA)

3crédits

a. Contenu

Il s'agit particulièrement de définir ce que sont le mariage et la famille en Afrique, leurs caractéristiques essentielles, les valeurs familiales qu'ils véhiculent, et partant, d'identifier les problèmes éthiques majeurs auxquels ils sont confrontés, avant d'indiquer le chemin éthique à prendre pour une vraie et réelle dignité. L'éthique s'entend ici comme pari de sens, pari en faveur du sens au cœur du non sens ; comme engagement à produire du sens là où se vit l'échec et s'expérimente l'absurde ou la souffrance. Les objectifs poursuivis sont ainsi clairs :

b. Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : identifier les critères éthiques pouvant lui permettre de mener une analyse de la situation de crise que traversent la famille et le mariage aujourd'hui en Afrique ; mesurer l'importance centrale de la famille pour la personne comme pour la société, et son fondement qu'est le mariage monogamique et indissoluble ; juger ce qui, d'une manière ou d'une autre, menace la famille et le mariage (causes internes, externes, ...) ; analyser les problèmes, les confronter à l'enseignement du magistère sur la question et argumenter dans un sens comme dans un autre, afin de relever les défis éthiques qui s'imposent ; proposer une pastorale qui sauvegarde l'essentiel des valeurs humaines et familiales africaines.

c. Méthodologie

Le cours sera assuré sous-forme d'exposés ex-cathedra, ouvert au débat et à la participation de tous.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie :

- Conseil Pontifical pour la famille, *Des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Paris, Téqui, 2005 ;
- Congrégation pour la doctrine de la foi, *La pastorale des divorcés remariés*, Paris, Centurion/Cerf/Mame, 1998 ;
- Conférence épiscopale du zaïre, *Fonctions et tâches de la famille chrétienne dans le monde. Contribution de l'épiscopat du zaïre au Synode des évêques 1980*, Secrétariat de la CEZ, 1984 ;
- Id., *Exhortation des évêques du zaïre aux familles*, secrétariat de la CEZ, Kinshasa, 1985 ;
 - Mulago gwa Cikala, *Mariage traditionnel africain et mariage chrétien*, Kinshasa, St Paul Afrique, 1991 ;
 - R. L.-M. Mika Mfirtsche, *Enjeux éthiques de la régulation des naissances en Afrique. Sexualité, fécondité, développement*, Kinshasa, La Confiance, 2013.

11. a) Droit canonique : Normes générales (TSHINGOMBE)

2crédits

Le Ier livre du Code de Droit canonique présente les normes générales. La connaissance de ces règles de base, plutôt techniques, est de première importance pour comprendre le droit de l'Église et l'application des dispositions des autres normes du Code de Droit canonique. Ces normes générales fixent les règles fondamentales des sources du droit: les sources autonomes : la loi et la coutume - les sources non autonomes: les décrets généraux et les instructions ; les actes administratifs particuliers (les décrets et préceptes particuliers, les rescrits, les privilèges et les dispenses) - les statuts et les règlements. Sont aussi présentées les dispositions concernant les personnes physiques et juridiques ainsi que les règles concernant les actes juridiques. Est également étudiée la notion de pouvoir de gouvernement qui est tout à fait spécifique dans le droit de l'Église, et qui se divise en pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Sont aussi contenues dans cette partie du Code des règles générales concernant l'office ecclésiastique, sa définition, sa provision, son fonctionnement et sa perte. Enfin nous aborderons la question de la prescription et du calcul du temps.

11.b) DC : La fonction d'enseignement (TSHINGOMBE)

3crédits

Après une introduction, nous aborderons l'ordonnancement de la liturgie ; droit canonique et droit liturgique. Les sacrements de l'initiation chrétienne : le baptême des enfants et adultes, la confirmation et l'eucharistie. Les offrandes pour la messe. Le sacrement de la réconciliation : l'absolution générale, la faculté pour entendre les confessions (ex iure, ex officio, ex concessione). Le sacrement de mariage, le sacrement de l'onction des malades. Le sacrement de l'ordre : les ministres, les sujets, les empêchements et les irrégularités

11.c) Droit canonique : Peuple de Dieu (TSHINGOMBE)

2crédits

Cours d'histoire et de patrologie

12. Histoire de l'Église du Congo

(MBUINGA)

2crédits

13. Histoire de l'Église: Temps modernes et Epoque contemporaine (BITA)

4 crédits

Temps modernes (1294-1648) : on distinguera la période dite récente (1294-1517) et celle des réformes (1517-1648). La récente illustre les rapports de l'Église et l'Etat dans le conflit entre le pape Boniface VIII et Philippe IV, le Bel, roi de France et l'exil des papes à Avignon (1305-1378) ; le Grand schisme d'Occident (1378-1417)

suivi des grands conciles réformateurs de Pise (1409), Constance (1414-1417), Bâle (1431) et Florence (1439). Au mouvement de la Renaissance succèdent la période des Réformes (1517-1648) et le concile de Trente (1545-1563).

Epoque contemporaine (1648 à nos jours) : achevé en apothéose le 5 décembre 1563, le concile de Trente propose à l'Eglise de mettre en œuvre tous les moyens utiles d'ordre théologique, spirituel, pastoral, politique, juridique et éducatif pour réussir sa réforme. L'ouverture à l'apostolat missionnaire (1590-1700) provoque la création de la Sacré Congrégation de la foi (1622). En dépit de la Contre-réforme catholique, l'Eglise assiste au 17^e siècle à une réaction libertaire et anti-chrétienne qui mène au Gallicanisme et à la Révolution française ; le siècle des lumières aboutit à la déchristianisation et à la sécularisation de l'Europe, prépare le temps du libéralisme. Napoléon 1^{er} et le Concordat de 1801 font de nouveau sentir l'esprit du régalisme. Le Congrès de Vienne (1815) pose les fondements de la Restauration ; le laïcisme dégénère en un anticléricalisme. La question romaine sous Pie IX aboutit à l'annexion de l'Etat pontifical au Royaume d'Italie, suivie de la loi des garanties en 1871 et à la signature des Accords du Latran le 11 février 1929. La contestation des libéraux au Concile Vatican I finit par la constitution d'une Eglise schismatique (les vieux-catholiques). La crise moderniste, la loi de séparation de l'Eglise de l'Etat en France, la montée du nationalisme et du totalitarisme fasciste, l'indigénisation du clergé et le Concile Vatican II... constituent de situations ou questions nouvelles qui obligent les papes à rédiger des encycliques percutantes (Léon XIII, Pie X, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II...). Des questions brûlantes d'actualité préoccupent l'Eglise : célibat des prêtres, l'élection des évêques et du pape, l'admission des chrétiens non catholiques à la communion eucharistique, la régulation des naissances, le divorce, l'avortement, l'euthanasie, l'homosexualité, la pédophilie, le clonage, l'urbanisation, le développement, l'environnement, l'insécurité, les discriminations, le droit à l'émigration, etc.

14. Patrologie et histoire des dogmes (ATITUNG)

3crédits

a. Contenu

La Patrologie II, aborde l'âge d'or des Pères (4^{ème} et 5^{ème} siècles) jusqu'à la fin de l'Antiquité chrétienne 636 en Occident et 749 en Orient. La période la plus importante est celle située entre le concile de Nicée (325) et le Concile de Chalcédoine (451). Cette époque scelle l'organisation consistante de la structure de l'Eglise. L'orthodoxie de la foi est fixée par les grands travaux des débats synodaux et conciliaires. L'éclat du christianisme se dégage d'un contexte particulier où le fait politique joue un rôle important dans les décisions doctrinales. Le contenu du cours comprend, cette année, concernant les pères latins : le contexte géopolitique, les conditionnements linguistiques et culturels, La réflexion théologique sur les questions christologiques et trinitaires, les Auteurs latins de l'Antiquité tardive, en occurrence, Hilaires de Poitiers, Ambroise, Augustin... Une note particulière sur deux phénomènes religieux qui sont nés en Occident, avec une incidence particulière sur l'ecclésiologie et l'anthropologie théologique, en l'occurrence le Donatisme et le Pélagianisme.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : démontrer que les Pères sont non seulement des penseurs chrétiens, mais aussi des pasteurs des communautés, des prédicateurs et des maîtres des âmes qui ont laissé un travail théologique considérable ; interpréter la sagesse des Pères pour orienter ses réflexions sur les situations actuelles ; exposer l'authenticité de la foi chrétienne à partir des œuvres des Pères de l'Eglise.

c. Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un exposé magistral fait par le professeur et les travaux pratiques des étudiants.

d. Évaluation

L'évaluation du cours se fait à deux niveaux, le premier c'est le travail pratique consistant à analyser un ouvrage ou un thème. L'étudiant est accompagné dans l'élaboration de son texte par le professeur. Le second niveau, c'est l'examen semestriel écrit qui vérifie l'assimilation de la matière.

e. Bibliographie

- ALTANER G B., *Précis de patrologie*, Salvator, Mulhouse, 1961.
- LAPORTE J., *Les Pères de l'Eglise*, I-II. III (Latins et grecs), 2001.
- PETERS, *Lire les Pères de l'Eglise*, DDB, Paris, 1981
- QUASTEN J., *Initiation aux Pères de l'Eglise*, I-IV, Paris, 1955-1986

- VON CAMPENHAUSEN HANS, *Les Pères Grecs. Les Pères latins*, Saint-Amand, 1963, 1967

d. (U.E.S) Cours de théologie pastorale

15. Liturgie (MAYAMBA) 3crédits

Le cours s'occupe de l'année liturgique. Il s'agit de sa genèse et de sa théologie. Paques et Noël deux grandes fêtes principales. La signification de certaines fêtes liturgiques: leur contexte historique et culturel. Le sanctoral romain. Les particularités du calendrier liturgique pour l'Eglise en République Démocratique du Congo.

16. Art religieux africain (MAMBUENE) 2crédits

a. Contenu

Subdivisé en cinq chapitres, le cours d'Art religieux Africain affronte dans son **premier chapitre** la question de la connaissance de l'Art africain en soi (sa classification partant des critères ci après : le moyen d'expression, la fonction, le caractère religieux), son fondement, sa structure et les matières et techniques utilisées pour sa réalisation ; **le deuxième chapitre** expose les caractéristiques de cet art et tente de l'interpréter dans ses figures, partant de la loi universelle de ses œuvres, leur composition et signification ; **Le troisième chapitre** définit la symbolique africaine par rapport à son langage, sans oublier la double dialectique de l'art africain comme clé d'interprétation de ses œuvres. Mais il y a aussi la présentation des symboles cosmiques et ceux des couleurs africaines ; **le quatrième chapitre** définit le rythme dans l'art africain et le présente comme élément indéfinissable qui couvre la totalité de cet art, tant le rythme graphique que celui ondulatoire ; enfin, **le cinquième chapitre** présente le destin de l'art religieux africain par rapport à son impact culturel et cosmogonique, mais aussi par rapport au Christianisme. Ici se pose la question de savoir comment établir et quel rapport établir entre art religieux africain et Foi chrétienne.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire l'art africain ; déceler son importance par rapport à la Foi Chrétienne en suivant les principes de l'inculturation.

c. Méthodologie

La méthode est magistrale, mais aussi applicative à travers des travaux de déchiffrement.

d. Evaluation

Par un examen écrit les étudiants seront évalués.

e. Bibliographie

- MVENG E, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Mame, Paris 1964
- MVENG E, *Art nègre, Art Chrétien? Amis italiens de présence africaine*, Rome 1969
- MVENG, E *Identità africano e cristianesimo*, SEL, Torino 1990 (titre original: L'Afrique dans l'Eglise,
- MEAUZE P, *L'Art Nègre. Sculpture*, Hachette, Paris 1967
- FAIK-NZUJI, C.-M., *Arts africains, Signes et symboles*, De Bock Université, Bruxelles 2000

17. Catéchèse et Homilétique (MABUNDU) 2crédits

a. Contenu:

La première partie présente d'abord les notions fondamentales de la catéchèse; viennent ensuite les principaux courants catéchétiques contemporains; en outre, on réfléchit sur ce qu'est l'acte catéchétique. La deuxième partie étudie ce qu'est l'homélie, sa place dans la vie de l'Eglise, on examine l'homélie dans quelques documents du Magistère. Le cours se termine par des réflexions théologiques et pastorales sur la catéchèse et l'homélie.

b. Objectifs

Au terme de ce cours de formation pastorale, l'étudiant sera capable de : découvrir la place et l'importance de la catéchèse et de l'homélie dans la vie de l'Eglise ; reconnaître la nécessité d'une bonne préparation si l'on veut exercer ces activités de manière fructueuse dans l'Eglise et dans la société.

c. Méthodologie

Exposé magistral du professeur et apport des étudiants par leurs questions, suggestions, échange.

d. Evaluation

Outre le travail pratique, un examen oral sera programmé sur la matière du cours.

e. Bibliographie

- JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique post-synodale « Catechesi Tradendae »*, octobre 1979, Paris, Éditions du Centurion, 1979.
- ID., *Exhortation apostolique post-synodale « Ecclesia in Africa »*, in DC, n° 2123, tome XCII, 1995, p. 817-85.
- PAUL VI, *Exhortation apostolique « Evangelii nuntiandi »* du 8 décembre 1975, in *La Documentation Catholique*, n° 1689, tome LXXIII, 4 janvier 1976, p. 1-22 ; *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*. Principaux documents du Synode des évêques, Rome 1977, Paris, Le Centurion, 1978 ;
- FOSSION A., *La catéchèse dans le champ de la communication. Ses enjeux pour l'inculturation de la foi*, Paris, Cerf, 1990 ; *Dieu toujours recommencé. Essai sur la catéchèse contemporaine. Théologies pratiques*, Bruxelles, Lumen Vitae, 1997.
- COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, dans *La Documentation catholique*, n° 2085, 2 janvier 1994, p. 13-44 ; *Directoire Général pour la Catéchèse*, Cerf, Lumen Vitae, Paris, 1997, §91.
- Henri DERROITTE, *La catéchèse décloisonnée, Jalons pour un nouveau projet catéchétique*, Collection « Pédagogie catéchétique », n°13, Lumen Vitae, Bruxelles, 2000.

e. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

18. Psychologie religieuse (KALALA) 2 crédits

a. Contenu

Le cours est subdivisé en trois chapitres. Dans un premier chapitre nous étudions l'histoire de la psychologie religieuse, en analysant les différents courants de recherche qui émaillent son parcours. Au deuxième chapitre, nous réfléchissons sur les critères de maturité dans le comportement religieux. Cette étude nous portera à analyser aussi différentes pathologies dans la conduite religieuse. Le troisième chapitre, enfin, s'appuiera sur les recherches neuroscientifiques au sujet de l'étude de l'attitude religieuse.

b. objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les différentes dimensions de l'attitude religieuse ; identifier les critères de maturité et pathologies dans la conduite religieuse ; construire des stratégies qui lui permettent de mieux orienter sa conduite religieuse ; développer des attitudes religieuses d'accompagnement des fidèles ayant des difficultés dans leur conduite religieuse.

c. Méthodologie

Dans ce cours, nous allons co-construire les connaissances avec les étudiants. Dans cette perspective, ces derniers contribueront à enrichir les arguments abordés par les travaux de recherche qu'ils réaliseront dans des groupes de travail et par les débats qui s'en suivront.

d. Evaluation

Chaque étudiant fera une recension d'un livre ou d'un article en rapport avec les arguments abordés. Quant à l'examen final, il sera écrit et portera sur des tâches « authentiques » qui font appel à la réflexion critique.

e. Bibliographie

Baciu M., *Bases de neurosciences. Neuroanatomie fonctionnelle*, Bruxelles, de Boeck, 2011 ;
Champion F., « Introduction. Des relations entre "religieux" et "psy" », in *Archives de sciences sociales des religions*, 163 (2013), p. 9-16 ; Kalala Kabeya P., *Foi et cruautés politiques en Afrique : reconstruire les mappes cérébrales de la spiritualité* (sous presse dans : Presses de l'UCC) ; Terrin A. N., *L'Homo religiosus a partire dal cognitivismo e dalle neuroscienze*, in Renna L., *Neuroscienze e comportamento umano*, Quaderno della Rivista di Scienze Religiose, Roma, Vivere, 2006, 55-88.

19. Histoire de la Philosophie contemporaine (MOLEKA) 3crédits

20. Informatique II (NZAMBU) 2crédits

21. Rédaction d'un mémoire (MALOBA) 2 crédits

4. Licence 3 Unique

a. (U.E.F) Cours d'Écriture sainte

1. Ancien Testament : Livres historiques (BADIBANGA) 3crédits

a. Contenu

Outre l'introduction générale et la conclusion, ce cours comprend deux parties théoriques auxquelles s'ajoute une troisième, plus pratique:

Première partie: L'ensemble Josué-2Rois: historiographie deutéronomiste;

Deuxième partie: L'ensemble 1&2 Chroniques, Esdras-Néhémie: historiographie chroniste;

Troisième partie: Les Travaux pratiques portant sur les livres à "prétention historique": Esther, Judith, Ruth, 1&2 Maccabées et sur des péripécies sélectionnées pour lesquelles les étudiants apprécieront la valeur historique, symbolique et théologique (Jos 6; Jos 24; Jg 9, etc.).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de: lire un texte de l'AT (cf. corpus historiques) en le situant dans son contexte historique et littéraire; percevoir les influences des textes extrabibliques sur l'élaboration théologique dans les Livres historiques; discerner certains problèmes éthiques et théologiques que soulèvent un certain nombre de textes du corpus, tels le problème de la violence, la pratique de l'anathème ainsi que la question de la punition transgénérationnelle ; résoudre ces problèmes.

c. Méthodologie

Hormis la présentation d'un état de la recherche sur le corpus à étudier, chaque livre sera abordé selon le schéma ci-après: Titre et auteur, plan et contenu, origine et formation (historicité), thèmes, problèmes théologiques et éthiques.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie:

- Römer, T. - Macchi, J.-D. - Nihan, C.(éds), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Fides et Labor, 2009.
- Römer, T., *Dieu guerrier*, dans Gibert, P. - Marguerat, D., *Dieu, vingt-six portraits bibliques*, Paris, Bayard, 2002.
- Römer, T., *La Bible, quelles histoires! Entretien avec Estelle Villeneuve*, Montrouge-Genève, Bayard-Labor et Fides, 2014.
- Viale, C., *Abimélek ou l'homme qui voulut être roi* (Juges 9) (Péripécies, 2), Bruxelles, Lessius, 2018.
- Ska, J.-L., *Le chantier du Pentateuque* (Le livre et le rouleau, 49), Bruxelles, Lessius, 2016.
- Wénin, A., *La Bible ou la violence surmontée*, Paris, Desclée, 2008.

2. NT : Actes des Apôtres (NTUMBA) 3crédits

3. NT : Epîtres catholiques (MATAND) 3crédits

a. Contenu

On présente aux étudiants l'ensemble d'écrits néotestamentaires qui sont considérés comme et appelés sous l'expression d'*épîtres catholiques*. La matière comprendra 5 points : le premier (1) présente, comme en une sorte d'introduction générale, les diverses dénominations de ce *corpus* littéraire et ses caractéristiques particulières. Les quatre autres points consisteront, chacun, en une étude spécifique de chaque lettre : la Lettre de Jacques (2), la Première Lettre de Pierre (3), la Deuxième Lettre de Pierre (4) et la Lettre de Jude (5). En ces points, on présente aux étudiants les questions relatives à la rédaction de l'écrit étudié : l'auteur (son identité, sa langue, son style), les destinataires (leur localisation, leur morphologie sociologique, leurs problèmes de foi, ceux de leur société), le lieu, la date et l'occasion de la composition de l'écrit, son plan et son unité littéraires, ainsi que sa théologie (les idées principales).

b. Objectifs

Au bout de ce cours, l'étudiant sera capable de : acquérir des idées précises sur la réalité de l'ensemble de lettres qui appartiennent à cette catégorie littéraire et sur des questions d'ordre littéraires posées à leur propos et sur les thèmes principaux qu'ils exposent ; démontrer comment l'enseignement doctrinal de chacun de ces écrits peut être repris dans le contexte pastoral des communautés ecclésiales vivantes de l'Eglise qui est dans son propre biotope.

c. Méthodologie

Le cours comprendra des moments d'exposés théoriques par le professeur et des moments de pratique personnelle par les apprenants. Il sera ainsi demandé à chaque étudiant de résumer, selon le schéma de lecture indiqué par le professeur, un article publié dans une revue scientifique en rapport avec un écrit de ce corpus néotestamentaire.

d. Evaluation

Le résumé que présentera chaque étudiant sera, coté et remis à son auteur avant la fin du cours. Un examen écrit, conforme aux prescriptions académiques, conclura l'apprentissage à la fin du semestre.

e. Bibliographie

Au début de chaque point, une bibliographie générale est signalée aux apprenants pour qu'ils soient en mesure de s'informer ailleurs et, le cas échéant, d'interagir de manière critique avec l'enseignant.

4. Grec biblique III (NTUMBA)

3crédits

Le Nouveau Testament nous est parvenu en grec; c'était la langue usuelle de l'époque. Il est donc impérieux qu'un étudiant en théologie soit capable de lire et d'expliquer des textes du Nouveau Testament reçus dans leur langue originale. Le cours d'initiation au grec du Nouveau Testament est un apprentissage de la morphologie et des principes d'analyse des mots grecs. Dès la première leçon, l'étudiant doit avoir les notes de cours établies à cet effet. L'évaluation consistera à composer des phrases grecques à partir des mots et des verbes conjugués, d'analyser les formes verbales et de traduire un texte non vu en classe.

5. Hébreu biblique III (BADIBANGA)

3crédits

a. Contenu

Analyse détaillée d'un texte narratif contenant une pièce poétique (*Le livre de Jonas*) et d'un passage législatif (*Dt 15, 1-11*), avec accent sur les éléments de syntaxe.

b. Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de faire la syntaxe et la stylistique hébraïques sur des passages contenant différents genres littéraire (récit, poème, énonciation d'une loi).

c. Méthodologie

Méthode participative. Les apprenants, ayant préparé d'avance le texte soumis à l'étude, l'analysent verset par verset, à tour de rôle. L'enseignant corrige, s'il y a lieu, et complète l'analyse avec des observations d'ordre syntaxique et stylistique.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie :

- JOÛON, P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical, 1965 (1^{re} éd. 1923)
- JOÛON, P. – MURAOKA, T., *A Grammar of Biblical Hebrew. Part Three : Syntax*, Roma, Pontificio Istituto Biblico, 1996.
- KOEHLER, L. – BAUMGARTNER, W., *Lexicon in Veteris Testamenti Libros*, Leiden, Brill, 1985.
- REYMOND, Ph., *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques*, Paris, Cerf-SBF, 2002.

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

5. Eucharistie (GAISE)

3crédits

Analyse des textes bibliques fondateurs de l'eucharistie comme mémorial, permettant l'interprétation de l'eucharistie comme repas, sacrifice et présence réelle.

6. Théologie des ministères (KUMBU)

3crédits

a. Contenu

Prenant en compte la situation actuelle dans laquelle la vitalité de l'Eglise ne dépend plus uniquement de l'action des ministres ordonnés mais également du dynamisme de divers ministères laïcs, le cours examine différentes questions, traditionnelles ou d'actualité, liées à chacune des deux catégories de ministères. Un accent particulier est mis sur la spécificité du ministère ordonné et sur la juste articulation entre ministères laïcs et ministères ordonnés.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier son rôle et son statut dans l'Eglise ; développer des habilités de travail en équipe avec d'autres agents pastoraux.

c. Méthodologie

En plus des exposés magistraux, le Professeur propose quelques textes choisis. Avant l'examen, chaque étudiant présente également un TP.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie

- MANARANCHE A., *Prêtres à la manière des apôtres pour les hommes de demain*. Paris, 1968.
- CONGAR Y., *Ministères et communion ecclésiale*. Paris, Cerf, 1971.
- LECUYER J., *Le sacrement de l'ordination. Recherche historique et théologique*. Paris, Beauchesne, 1983 ;
- KUMBU, E. *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996 ;
- BORRAS A(dir), *Des laïcs en responsabilité pastorale. Accueillir de nouveaux ministères*. Paris, Cerf, 2000.

7. Christologie (KAPOPWE)

2crédits

a. Contenu

La tâche de la christologie est de penser la personne, la doctrine et l'œuvre de Jésus-Christ en sa relation avec Dieu et avec l'humanité. Mais à ce niveau du premier Cycle de Théologie, il s'agit d'une Initiation dont la première partie évoque d'abord les éléments classiques : place du traité dans l'ensemble de la théologie chrétienne ; structure du traité (différents schémas et définition) ; difficulté et immensité du sujet ; orientation du cours et méthode à suivre. La deuxième partie analyse les différents contextes : biblique ; patristique ; conciliaire ; médiéval ; la crise moderniste ; la sécularisation ; hollandais ; latino-américain; africain; le pluralisme religieux. La troisième partie est consacrée à quelques questions christologiques particulières: nouvelle quête du Jésus historique ; méthodes; violence et exclusion dans notre société actuelle ; quête africaine du nouvel ordre mondial.

b. Objectifs

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de: reconnaître les richesses insondables du mystère du Christ qui est Fils de Dieu qui se fait l'un de nous et les efforts que déploie l'Eglise pour déterminer sa foi en Jésus-Christ ; analyser les questions capitales et les réponses pertinentes de différents contextes (philosophiques, culturels, religieux...); démontrer de sa capacité d'entrer en dialogue avec les cultures et les religions africaines en étant attentif à ce qui peut consolider son union au Christ ; formuler une réponse à la question de Jésus en s'impliquant dans la cause et pour une société africaine de justice et de fraternité.

c. Méthodologie :

Etant donné que c'est un cours d'Initiation à la Christologie, les éléments introductifs feront partie d'un exposé magistral. Une grande partie du cours sera consacrée à l'étude des textes bibliques et du dossier patristique. Ce dernier fera l'objet d'une synthèse à dégager par l'étudiant à partir de quelques manuels ou supports informatiques à approuver par l'auditoire. Les questions particulières seront évoquées et celle des méthodes fera l'objet d'un travail à domicile.

d. Evaluation

Examen écrit (la formulation et l'expression comptent). L'étudiant doit montrer sa maîtrise dans l'appréciation des questions et des réponses christologiques des contextes étudiés au cours. Le TP porte sur l'analyse du contexte christologique d'un théologien.

e. Bibliographie

- *Catéchisme de l'Eglise Catholique* (1992);
- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Dominus Iesus* (6 août 2000) ;
- DORE, J., et alii, *Chemins de la christologie africaine* (1986) ;
- DURAND, E., *Jésus contemporain. Christologie brève et actuelle* (2018)
- FEDOU, M., *Bulletin de christologie* (2003) ; *La question christologique* (2011)
- KAOBO Sumaidi, E., *Christologie africaine* (2008)
- MARGUERAT, D., *Jésus et Matthieu. A la recherche du Jésus de l'histoire* (2016)
- MOINGT (Joseph), *L'homme qui venait de Dieu* (1993) ;
- RATZINGER (BENOIT XVI), *Jésus de Nazareth* (2007 ; 2011)
- SESBOUE (Bernard), *Jésus-Christ dans la Tradition de l'Eglise* (1982) ; *Jésus-Christ, l'unique médiateur* (1988-1991).
- SOULETIE, J. – L., *Les grands chantiers de la Christologie* (2005)

8. Pénitence et réconciliation : aspect moral (MIKA) 3crédits

9. Initiation à la théologie africaine (SHIMBA) 3crédits

a. Contenu

Ce cours présente la naissance et l'évolution de la théologie africaine, son état actuel, l'état actuelle de la question et ses perspectives ; ses différentes méthodes et ses courants.

b. Objectif

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter le panorama de la théologie africaine ; repérer ses méthodes et ses courants ; identifier ses tâches actuelles.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux partie : une magistrales (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie

- TSHIBANGU.Th, La théologie. Manifeste et programme pour le développement des activités théologiques en Afrique, Kinshasa, saint Paul, 1987.
- NGINDU. M, Les thèmes majeurs de la théologie africaine, Paris, L'Harmattan, 1989.
- ELA . M, Repenser la théologie africain. Le Dieu qui libère, Paris, Karthala, 2003.
- SHIMBA. B et KAZADI. R, Initiation à la théologie africaine, Paris, Edilivre, 2012

Le cours introduit les étudiants au mouvement de la théologie africaine. Il comprend trois chapitres de grandeur comparable : problématique de la théologie africaine, ses tendances et ses approches.

c. (U.E.S) Cours de droit canonique, de morale et de spiritualité

12a ; Introduction à la bioéthique cfr. supra (MIKA)

12b. Famille et mariage : cfr supra (MIKA)

11. a) Droit canonique : Normes générales TSHINGOMBE T30-P00-S30 2crédits 3 ECTS

Le 1er livre du Code de Droit canonique présente les normes générales. La connaissance de ces règles de base, plutôt techniques, est de première importance pour comprendre le droit de l'Église et l'application des dispositions des autres normes du Code de Droit canonique. Ces normes générales fixent les règles fondamentales des sources du droit : les sources autonomes : la loi et la coutume - les sources non autonomes : les décrets généraux et les instructions ; les actes administratifs particuliers (les décrets et préceptes particuliers, les rescrits, les privilèges et les dispenses) - les statuts et les règlements. Sont aussi présentées les dispositions concernant les personnes physiques et juridiques ainsi que les règles concernant les actes juridiques. Est également étudiée la notion de pouvoir de gouvernement qui est tout à fait spécifique dans le droit de l'Église, et qui se divise en pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Sont aussi contenues dans cette partie du Code des règles générales concernant l'office ecclésiastique, sa définition, sa provision, son fonctionnement et sa perte. Enfin nous aborderons la question de la prescription et du calcul du temps.

11.b) Droit canonique : La fonction d'enseignement de l'Église (TSHINGOMBE) 3crédits

11.c) Droit canonique : Peuple de Dieu (TSHINGOMBE) 3 crédits

d. (U.E.S) Cours d'histoire et de patrologie

12. Patrologie : cfr supra ATITUNG 3crédits

13. Histoire de l'Eglise du Congo (MBUINGA) 2crédits

13. Patrologie et histoire des dogmes : cfr supra (ATITUNG) 2crédits

e. (U.E.S) Cours de théologie pastorale

14. Art religieux africain : cfr supra (MAMBUENE) 2crédits

15. Pastorale fondamentale : cfr supra (YUMBA) 2crédits

16. Séminaire de dissertation théologique : cfr supra MALOBA

f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

17. Psychologie religieuse (KALALA) 2crédits

18. Informatique I (NZAMBU) 2crédits

19. Rédaction d'un mémoire (MALOBA) 2 crédits

B. DEUXIEME CYCLE (Master 1 et 2)

1. Objectifs éducationnels

Le Master en théologie vise l'approfondissement de l'ensemble de la théologie selon une des quatre orientations suivantes : biblique, dogmatique, morale ou pastorale. L'étude de thèmes et de questions spéciales, ainsi que des

travaux pratiques et séminaires initient l'étudiant à la maîtrise personnelle des méthodes scientifiques du domaine de sa spécialisation. L'examen «De Universa», à la fin du cycle de licence, permet à l'étudiant de faire une synthèse de l'ensemble des connaissances acquises pendant les cinq années de théologie.

Les étudiants de la 1^{re} et de la 2^e licence suivent les cours ensemble (sauf quand il est explicitement mentionné qu'un cours est situé en 1^{re} ou en 2^e licence). Le contenu de ces cours varie chaque année.

2. Répartition des cours

2.1 Cours communs

a. (U.E.F) Cours d'écriture sainte

Objectifs éducationnels du master en Bible

L'étudiant sera capable non seulement d'analyser correctement les textes bibliques selon les différentes méthodes et approches et d'utiliser à bon escient les principaux instruments de travail, mais également d'approfondir un thème biblique en exploitant la documentation disponible. Il sera capable, par les séminaires et les travaux pratiques, de mener des recherches en vue d'un article, d'un mémoire ou d'une thèse.

1. Théologie de l'Ancien Testament (KABASELE) 3crédits

Thème : Du prophétisme à l'apocalyptique. Etude du livre de Daniel.

Le cours prend en compte la situation actuelle d'effervescence dans les discours à caractère prophétique, voire apocalyptique. A partir du livre de Daniel, il s'emploie à comprendre le passage de la grande prophétie en Israël au genre littéraire des apocalypses. Il vise à dégager les points de convergences et les divergences entre les deux genres, et à en examiner le contexte et le fonctionnement. Le choix du livre de Daniel est intéressant, non seulement pour son contexte de persécution, mais aussi pour sa complexité rédactionnelle.

2. Théologie du Nouveau Testament (MATAND) 3 crédits

Objectif : Ce cours dont le contenu est cyclique a pour objectif l'apprentissage d'une lecture scientifique et de l'exploitation rigoureuse des données scripturaires sur un thème ou un livre biblique précis.

Contenu :

b. (U.E.S) Cours de doctrine chrétienne

À la fin du second cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Connaître et exploiter le contenu des traités de théologie dogmatique.
- Identifier et appliquer les méthodes de recherche en dogmatique.
- Connaître de manière approfondie les problèmes actuels posés par l'Église et la société en matière de doctrine.
- Interpréter la société actuelle à la lumière de la doctrine de l'Église.
- Identifier et discuter les nouvelles perspectives générales en théologie dogmatique.
- Proposer une dissertation préparatoire à une recherche scientifique pertinente.

3. Questions approfondies de Théologie fondamentale (SANTEDI) 4crédits

4. Questions approfondies de théologie africaine (1^{re} licence)(KAPOPWE) 3crédits

a. Contenu du Séminaire

La première partie examine les textes qui soulèvent la question des méthodes en théologie africaine. La seconde partie étudie les travaux de l'Ecole théologique de Kinshasa pour y dégager sa méthode. La troisième partie est consacrée à son application à deux domaines de la théologie : la notion de Dieu-Père et la notion du mariage.

b. Objectifs du Séminaire

A la fin de ce Cours l'étudiant doit être capable de:

- *connaître* l'historique, les différentes étapes, les atouts et les limites de cette pratique théologique;
- *identifier* les différents domaines de la théologie où cette méthode est plus appliquée;
- *évaluer* et *apprécier* l'ampleur des travaux réalisés dans notre Institution
- *élaborer* une dissertation théologique en appliquant la méthode contextuelle selon la convenance de son objet de recherche.

c. Méthodologie :

La première partie est une étude dirigée des textes. La seconde partie est un exposé magistral. La troisième partie exigera des échanges et des travaux pratiques.

d. Evaluation

Un travail écrit portant sur l'appréciation de l'application de la méthode contextuelle à un domaine de la théologie africaine.

e. Bibliographie indicative

KABASELE, André, *La théologie africaine à l'aube d'un nouveau siècle* (2002) ; *De la culpabilité à la responsabilité* (2007)

KAPOPWE Kilongoshi, A., *La théologie et le service de société à l'Ecole de Kinshasa* (2017)

La pratique de la théologie au Congo Kinshasa (2001)

MESSI Metogo, Eloi, *Théologie africaine et ethnophilosophie. Problème des méthodes en théologie* (1985)

MVENG, E., *Théologie et Langages. Approches méthodologiques* (1986)

NYAMITI, Charles, *Evaluation critique de certaines problématiques dans la théologie africaine* (1989)

Le cours examine l'ensemble de l'œuvre théologique du théologien camerounais J.M. Ela. L'approche herméneutique ordonne l'étude en trois parties : profil biobibliographique de l'auteur, les thèmes majeurs de sa théologie et son concept sous le signe de la « théologie sous l'arbre ». A vérifier

c. (U.E.S) Cours de morale

À la fin du second cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

- Justifier la pertinence de la morale chrétienne.
- Cerner les enjeux éthiques actuels par une recherche appropriée.
- Proposer des solutions pertinentes aux questions éthiques à la lumière de la foi chrétienne.

5. Théologie morale fondamentale (MUANDA) 3crédits

a. Contenu

L'intitulé de ce cours varie d'une année à une autre. Le cours de cette année académique se penche sur la nécessité du renouveau de la théologie morale ; une nécessité perçue par le Concile Vatican II et qui trouve écho dans l'encyclique *Veritatis Splendor* de Jean-Paul II. Dans ce cours, nous relevons les facteurs qui ont porté à la crise de la morale et proposons à la lumière de Vatican II et de *Veritatis splendor* des pistes de ce renouveau.

b. Objectif du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : analyser l'actuelle crise de la vie et de la pensée morale ; situer la morale chrétienne sous une perspective nouvelle et, pourtant, originelle (loin d'être un fardeau imposé à l'homme, elle est une proposition de bonheur et de plénitude de vie que le Christ fait à tout homme

c. Méthodologie

Leçon magistrale avec échanges et débats interactifs sur les thèmes traités. A chaque étudiant sera demandé d'approfondir par un travail écrit une des pistes du renouveau de la morale.

d. Évaluation

Elle consistera en des vérifications intermédiaires pendant les séances des cours et en un examen écrit à la fin du cours.

e. Bibliographie

L. MELINA, *La morale entre crise et renouveau. Les absolus moraux, l'option fondamentale, la formation de la conscience*. Traduit de l'italien par Antoine Birot, Bruxelles, Culture et Vérité, 1995 ; R. Tremblay, *L' "élévation" du Fils, axe de la vie morale*, Québec, 2001 ; M. ARAMINI, *Introduzione alla teologia morale*, Casale Monferrato, 2004; L. MELINA, *Cristo e il dinamismo dell'agire. Linee di rinnovamento della Teologia Morale Fondamentale*, Roma, 2001.

d. (U.E.S) Cours ou d'Islam (cyclique) (KUMBU) 3crédits

a. Contenu

En raison de son importance numérique et des tragédies déplorables attribuées ou revendiquées tous les jours par des groupes musulmans plus ou moins marginaux, l'islam comme phénomène religieux ne peut plus être ignoré dans notre contexte actuel marqué par la mondialisation. Le cours porte sur les principales croyances musulmanes et sur les pratiques religieuses qu'elles ont inspirées. Cependant on donne également en amont quelques informations générales sur le contexte d'éclosion de l'islam, son fondateur, et ses principales branches ; et en aval on examine quelques aspects de l'impact de la religion musulmane dans la vie sociale, notamment la vie politique, l'éducation, le mariage, les confréries etc.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, tout étudiant, par ailleurs bien informé des enjeux de sa foi chrétienne, sera en mesure de développer des attitudes de compréhension et de tolérance vis-à-vis des musulmans de son entourage, et le cas échéant de mener avec eux un dialogue constructif, conformément au vœu de Vatican II et du Magistère postconciliaire.

a. Méthodologie

La méthode d'exposition est surtout magistrale, mais l'on encourage également la lecture personnelle des ouvrages sur l'islam et l'observation pointue des pratiques religieuses et extra-religieuses des musulmans que l'on côtoie.

b. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

c. Bibliographie

- L. GARDET, *L'islam, religion et communauté*. Paris, DDB, 1967
- Jacques JOMIER (op), *L'islam aux multiples aspects*. (Bibliothèque du Centre d'étude des religions africaines, n°7). Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1982, 186 p ;
- Jean-Luc BRUNIN, *Rencontrer l'islam*. Paris, Ed. de l'Atelier, 1993.
- Frédéric NTEDIKA (op), *Journey into Islam. An attempt to awaken Christians in Africa*, Nairobi, CUEA Publications, 2006, 214 p.
- J. JONCHERAY - D. GIRA, *Les chrétiens et les grandes religions*. SI, Droguet et Ardant, 1997.

6. Histoire de l'Eglise au Congo (1^{ère} licence=Master I) (MBUINGA) 2 crédits

L'histoire de l'Eglise au Congo est étudiée sous l'angle d'une histoire caractérisée par l'avènement du christianisme dans l'ancien royaume du Kongo depuis 1491 jusqu'en 1835. Ensuite, le cours aborde la seconde évangélisation à partir de 1880 (Pères Spiritains et Pères Blancs) jusqu'en 1939-1940. Il survole les décades suivantes simplement par souci de clarté et en vue de fournir à l'étudiant une vision panoramique du rôle joué par l'Eglise Catholique au Congo. Un travail personnel est prévu pour permettre à l'étudiant d'aborder un problème historique avec un sens critique et rigoureux.

7. Œcuménisme (KUMBU) 2crédits

e. (U.E.S) Cours de théologie pastorale

À la fin du second cycle d'études en théologie, l'étudiant sera capable de :

Analyser les pratiques ecclésiales et sociales à la lumière de la foi chrétienne pour en vérifier la pertinence ; mener une recherche scientifique en appliquant les méthodes de théologie pastorale ; produire un discours théologique ancré dans le vécu réel des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

8. Questions approfondies de Théologie pastorale (MABUNDU) 3crédits

Le cours approfondit chaque année un thème important de recherche en théologie pastorale.

f. (U.E.C) Cours complémentaires de sciences humaines

9. Au choix (1^{ère} licence=Master I) :

- Allemand (MBUNGU) 4crédits

Objectif : de permettre à l'étudiant de lire (lesen), d'écrire (schreiben), d'entendre (horen) et de comprendre (verstehen) l'allemand, afin qu'il puisse parler (sprechen) la langue de Goethe et de comprendre les méandres de la pensée allemande, précise et utile pour le développement (du Entwichlung) de notre peuple.

- Anglais approfondi (TOKO) 4crédits

- Italien (NAKAHOSA) 4crédits

| | |
|---|-----------|
| - Espagnol | 4crédits |
| Examen De Universa (Master II) | |
| 10. Rédaction d'un mémoire (Master II) | |
| 2.2. Cours spéciaux | |
| a. (U.E.S) Orientation biblique | |
| 10. Exégèse de l'Ancien Testament (Master II) (KABASELE) | 4 crédits |
| 11. Initiation aux méthodes d'exégèse biblique (M 1) (MATAND) | 4crédits |
| 12. Questions approfondies d'Ancien Testament (MUNDELE) | 4crédits |
| 13. Questions approfondies du Nouveau Testament (MATAND) | 3crédits |
| a. Contenu | |
| Cyclique porte, la première année, sur une approche générative de la christologie néo-testamentaire en particulier sur le passage du Jésus de l'histoire au Christ des évangiles synoptiques. La seconde année, le cours porte sur la résurrection du Christ, étudiée à partir des textes néo-testamentaires ou sur le thème du Règne de Dieu dans les évangiles. | |
| b. Objectif | |
| A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de développer les compétences nécessaires pour approfondir un des thèmes théologiques fondamentaux du Nouveau Testament. | |
| 14. Critique textuelle du NT (Master I) (MATAND) | 2crédits |
| 15. Critique textuelle de l'AT (Master I) (BADIBANGA) | 2crédits |
| 16. Exégèse du Nouveau Testament (Master II) (NTUMBA) | 2crédits |
| Ce cours spécialisé cherchera comment on peut « définir » ou « établir » l'anthropologie biblique selon le Nouveau Testament. | |
| 17. Grec biblique avancé : syntaxe grecque (Master I) (MATAND) | 3crédits |
| Ce cours est destiné aux étudiants de la première licence en théologie, orientation biblique. Une large place est donnée aux exercices de traduction. | |
| 18. Hébreu biblique avancé : Syntaxe hébraïque (Master I) (BADIBANGA) | 4crédits |
| a. Contenu | |
| Analyse philologique, traduction et interprétation théologique des textes hébreux. Le corpus choisi pour l'étude recouvre différents genres littéraires: textes narratifs, législatifs et poétiques. | |
| c. Objectifs | |
| A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'utiliser correctement les instruments de travail et se servir désormais du texte hébreu pour la recherche. | |
| d. Méthodologie | |
| Après la présentation des instruments de travail et l'exposé- modèle par le professeur, les étudiants travaillent personnellement et, à travers une série d'exposés, chacun à tour de rôle rend compte du résultat de ses recherches. | |
| e. Bibliographie sélective | |
| - Elliger, K., - Rudolph, W. (éds), <i>Biblia Hebraica Stuttgartensia</i> .(Editio funditus renovata), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1984 (1re impr. 1967-1977). | |
| - Joüon, P., <i>Grammaire de l'hébreu biblique</i> , Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923. | |
| - Koehler, L. - Baumgartner, W., <i>Lexicon in Veteris Testamenti Libros</i> . Leiden-New York-Köln, E.J. Brill, 1994-2000. | |
| - Lisowski, Y.G., <i>Konkordanz zum Hebräischen Alten Testament</i> . Stuttgart. Deutsche Bibelgesellschaft, 1981 ² (1 ^{re} édition, 1958 ; 2 ^{me} édition, 1966). | |
| - Mandelkern, S., <i>Veteris Testamenti concordantiae hebraicae atque chaldaicae</i> . Tel Aviv, Schocken, 1967. | |
| - Muraoka, T., <i>A Grammar of Biblical Hebrew</i> . Vol II. <i>Part Three: Syntax. Paradigms and Indices</i> . Rome, Institut Biblique Pontifical, 1991. | |
| - Touzard, J., <i>Grammaire Hébraïque abrégée</i> (nouvelle édition refondue par A. ROBERT). Paris, J. Gabalda & C ^{ie} , 1989. | |
| 19. Araméen biblique (Master I) (OTSHUDIEMA) | 3crédits |
| a. Contenu | |

Ce cours porte sur les notions fondamentales de l'écriture, de la morphologie, de la syntaxe et de la philologie araméenne. Il comporte deux parties : 10 heures de théorie et 5 heures d'exercices pratiques sur une quinzaine de versets tirés des textes araméens de l'Ancien Testament.

b. Objectif

A la fin de ce cours destiné aux étudiants ayant été initiés à l'hébreu élémentaire, l'apprenant sera capable de : distinguer l'araméen de l'hébreu ; découvrir les aramaismes présents ou sous-jacents à certains textes hébraïques et grecs du Nouveau Testament et de l'Ancien Testament.

20. Séminaire d'Ancien Testament (BADIBANGA) 3crédits
Phénomène de réception scripturaire : citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau Testament.

21. Séminaire du Nouveau Testament (MATAND) 2crédits

a. Contenu

Il porte cycliquement tous les deux ans sur, d'une part, la théorie et la pratique de la méthode historico-critique et, d'autre part, l'approche de l'interprétation et l'inculturation du message biblique à partir de ses versions dans les langues africaines d'usage pastoral.

c. Objectifs

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de produire un travail scientifique en appliquant les méthodes de l'exégèse biblique.

b. (U.E.S) Orientation dogmatique

10. Questions approfondies d'Ancien Testament (Master I) MUNDELE 4crédits

11. Questions approfondies du Nouveau Testament (Master I) MATAND 2crédits

12. Questions approfondies de dogmatique spéciale (GAISE) 2crédits

13. Questions approfondies de philosophie de la religion (Master I) (ONGOMBE) 2crédits

1. Objectif du cours

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'articuler un rapport cohérent d'élucidation mutuelle entre la philosophie et la religion en respectant l'originalité de chacun des deux domaines. Plus précisément à la fin de ce cours l'étudiant doit disposer dans sa culture théologique des informations sur les grandes problématiques philosophiques d'actualité qui énervent la religion (chrétienne) : L'apprenant devra être capable d'exposé de manière critique : - des problèmes posés par les réalités de l'évolution fulgurante des sciences, des technologies et des pensées philosophiques ainsi que leurs enjeux aux cultures spirituelles (voir Ladrière) ; dans ce même cadre il devra être capable de justifier les « motifs de croire au Dieu révélé chrétien » ainsi que les perspectives éthiques chrétiennes d'animations de l'action humaine qui y conviennent.

Précisément, l'apprenant devra être capable de discuter en théologie de questions issues de (« Maitres du soupçon » : Freud, Marx, Nietzsche) et d'autres penseurs dont les systèmes ont plus ou moins induit des arguments opposés au sens de la religion : Auguste Comte, de l'empirisme logique de Carnap, de théories de Darwin, le Déconstructivisme de Jacques Derrida, celui de Jean François Lyotard etc. Aussi l'étudiant devra maîtriser les limites et les apports de certains grands courants qui tentent de reformuler aujourd'hui les fondements du phénomène religieux. Exemple: la *Process philosophy –theology*. Face à ces grandes sources des questions philosophiques pour la religion, l'Etudiant devra apprendre à utiliser les Ecritures, les orientations du Magistère, la pensée de Thomas d'Aquin, celle de Jean Ladrière et tant d'autres penseurs tels que : Jean-Luc Marion, John Milbank, Jean-Yves Lacoste, David Griffin, Jean-Michel Maldamé, les théologiens du Concile Vatican II, Tshibangu Tshishiku, Adolphe Gesché, etc.

2. Contenu du cours

Le cours s'articule en cinq Thèmes repartis en chapitres : -Chapitre I. Le thème religieux clé de l'existence de Dieu du point de vue de ses cinq arguments; ses remises en cause et les perspectives d'y répondre à partir de la pensée de Jean Ladrière et de Monseigneur Tshibangu ; -Chapitre II. L'argument ontologique pour l'existence de Dieu, ses antinomies kantienne et les pistes de réponse à ses antinomies développées par l'axiomatique logique de Charles Hartshorne (*Process philosophy*); -Chapitre III. L'identité de la religion dans le contexte des antinomies issues la postmodernité reconstructive (avec Derrida, Jean-François Lyotard) et les perspectives d'y répondre avec Jean-Luc Marion, John Milbank, Jean Yves Lacoste, David Griffin, David Tracy; -Chapitre IV. La religion face à l'évolutionnisme; réaction à partir des investigations de Jean-Michel Maldamé; -Chapitre V. La *Process theology* : signification, apports et limites à partir de critiques fondées sur la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin.

3. Méthode

L'enseignement de ce cours analyse le phénomène religieux dans ses notions fondamentales en les rapportant chaque fois à leurs remises en cause actuelles. A la fin de chaque exposé, la partie la plus intéressante du cours consiste à indiquer les pistes des réflexions philosophiques et des recherches théologiques dogmatiques et fondamentales en réponse au problème posé sur la religion.

4. Bibliographie

Outre les Ecritures et les documents des bases recommandés en théologie, les différents écrits des auteurs exploités dans ce cours constituent comme des ouvrages de base. Il s'agit par exemple de : les *articulations du sens* de Jean Ladrière, le *On the Origin of the Species* de Darwin, la *Creativ Synthesis* de Charles Harshorne, *Process and Reality* de Whitehead, *l'Ecriture et la différence* de Derrida, *Etant donné* de Jean-Luc Marion, *La construction logique du Monde de Carnap* etc.

14. Questions approfondies de religion traditionnelle africaine (Master I) (MALOBA) 3crédits

a. Contenu

La nature comme lieu théologique dans les RTA, tel est le thème d'étude proposé aux étudiants.

A la suite de grands maîtres théologiens africains comme O. Bimwenyi Kweshi, Engelbert Mveng, François Kabasele, nous allons construire une épistémologie théologique proprement africaine en analysant et en interprétant rigoureusement le langage religieux africain : mythes, proverbes, prières, contes et chants. Une telle audace permet de comprendre le Dieu de nos ancêtres qui se donne à dire et à lire dans le cosmos. Si dans les RTA Dieu est confessé comme créateur de l'univers, ce créateur est en relation et en communication avec la totalité du réel, de sorte qu'on peut partir du créé pour découvrir et penser son Auteur Suprême, comme cela se passe dans tout phénomène de révélation.

b. Objectif

A la fin de cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les richesses du patrimoine religieux africain logées dans les RTA ; penser Dieu et repartir de Dieu pour respecter la nature.

c. Méthodologie

Le cours comprend deux parties : un exposé magistral et les travaux pratiques des étudiants.

d. Evaluation

La validation de ce cours séminaire se fera par des travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'encourager les étudiants en Master de théologie à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle et collective.

e. Bibliographie

Elle comprend une sélection d'ouvrages et articles ayant servi à l'élaboration du cours. L'étudiant devra s'y appuyer pour approfondir la recherche. Voici quelques documents clés :

- KABASELE LUMBALA François, « Révélation de Dieu dans les traditions Luba », dans *Histoire et Missions chrétiennes* n° 3 *La religion africaine réhabilitée ? Regards changeants sur le fait religieux africain* (sept 2007).
- MVENG Engelbert, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Clé, Yaoundé, 1974.
- BIMWENYI KWESHI Oscar, *Discours théologique négro-africain, Problème des fondements*, Paris, Présence africaine, 1981

15. Questions spéciales de liturgie et de pastorale des sacrements (KUMBU) 3crédits

Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser l'évolution actuelle des pratiques liturgiques ou des rituels les concernant ; d'en dégager les enjeux de catéchèse et de pastorale et de liturgie que tout cela implique.

16. Questions approfondies de Patrologie (Pères Latins) et Histoire des dogmes : (ATITUNG)

3crédits

Thème : Résurrection des morts ou résurrection des corps ? Dynamique de l'exégèse d'Origène contre Celse

Ce cours est une question approfondie de Patrologie grecque. Il met en lumière la place de l'exégèse d'Origène dans la théologie de la résurrection.

Tout se fonde sur une question principale : comment justifier la fluctuation du vocabulaire exégétique de l'Alexandrin : résurrection de morts ou résurrection des corps ?

Il s'agit de prendre en compte le mouvement de pensée et la dynamique lexicale d'Origène à partir de ses sources principales (I Co15, 50-52 et I Thes 4,15-17) pour répondre aux questions théologiques soulevées par le païen

Celse (Contre Celse V, 14-19). Pour ce faire, le cours comprendra les étapes suivantes : lecture philologique, lecture littéraire, lecture historique, lecture théologique.

Outre l'examen oral, chaque étudiant présentera un travail écrit sur un aspect de la problématique de la résurrection chez Origène
Prérequis : l'initiation au Grec (I et II) et cours de Patrologie II (Les Pères Grecs)

17. Séminaire de théologie africaine (KAPOPWE) 3crédits

a. Contenu

Analyse et étude des textes portant sur le thème. Présentation des travaux.

b. Objectifs

A la fin de ce Séminaire l'étudiant sera capable de: découvrir les exigences intellectuelles, morales et spirituelles du travail théologique ; identifier les questions théologiques propres au contexte africain ; scruter les situations actuelles de la communauté ecclésiale; élaborer une dissertation théologique en s'inspirant de grands théologiens.

c. Méthodologie :

Introduction et indication de la bibliographie. Synthèse à présenter par chaque étudiant. A partir des éléments dégagés ensemble, choix et étude d'un texte d'un théologien en dégagant le contexte, les questions et les solutions. Exposés après un temps raisonnable.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera texte écrit qu'il exposera en classe.

e. Bibliographie indicative

- BUJO Bénézet, *Introduction à la théologie africaine* (2008) ; *Théologie africaine au XXI^e siècle* (2014)
- GISEL, Pierre, *Tâche et fonction actuelles de la théologie* (2004)
- KÄ MANA, *Les tâches d'une théologie de la reconstruction* (1993)
- KAPOPWE Kilongoshi, Athanase, *L'inculturation en Afrique noire* (2005)
- NGINDU Mushete, Alphonse, *Les thèmes majeurs de la théologie africaine* (1989)
- PEREIRA Varanda, Isabel, *La théologie dans le temps du sursaut* (2001)
- TSHIBANGU Tshishiku, *Les tâches de la théologie africaine* (1979)

18. Séminaire de théologie dogmatique (KUMBU) 4crédits

c. (U.E.S) Orientation morale

19. Questions approfondies de Théologie morale fondamentale (MUANDA) 3crédits

20. Questions approfondies de morale spéciale (BWALWEL) 4crédits

21. Questions spéciales de liturgie et de pastorale des sacrements (KUMBU) 3crédits

Objectif : attirer l'attention d'une part sur l'évolution actuelle des pratiques liturgiques ou des rituels les concernant, et d'autre part sur les enjeux de catéchèse et de pastorale liturgique que tout cela implique. *Supra*

22. Questions approfondies de droit canonique (Master I) (INGETSI) 3crédits

23. Questions approfondies de bioéthique (Master II) (MIKA – JACQUEMIN) 2crédits

Après l'étude descriptive de quelques techniques biomédicales faite au niveau du graduat, chaque année, ce cours focalise l'attention des étudiants en licence sur une question, une pratique ou un thème d'actualité qui appelle l'Eglise au dialogue avec la société par le truchement de la théologie morale. Aussi, au-delà des questions techniques, il s'agit ici de traiter les problèmes de fondement. Qu'est-ce qui fonde notre adhésion ou notre résistance à telle ou telle autre technique d'utilité indéniable, comme le clonage dans le domaine thérapeutique, par exemple ? Au-delà des différences religieuses, peut-on finalement convenir qu'il existe des limites dans le traitement de la vie humaine qu'on ne peut pas franchir sans froisser la dignité commune des êtres créés à l'image et à la ressemblance de Dieu ? Mais de quel instrument critériologique efficace disposons-nous pour tracer ces limites dans le sens où J.Y. Calvez, pose le problème du fondement pluriel des valeurs en distinguant les valeurs communes, les normes morales et les différences culturelles.

24. Questions approfondies de psychologie religieuse (Master I) 2crédits

Il est nécessaire de rappeler ce que sont la psychologie religieuse aujourd'hui et la manière dont elle se fait en tant que sous-discipline des sciences psychologiques. Nécessité aussi de rappeler l'esquisse épistémologique des concepts fondateurs servant à l'élaboration d'une théorie psychologique sur la compréhension du rite et du comportement humain dit religieux. Utilisant la littérature psychologique et religieuse disponible, plusieurs questions sont ensuite abordées et étudiées sous forme de séminaire exigeant la participation des étudiants : la question du désir de Dieu en religion, la question du désir et de la culpabilité religieuse, l'incroyance et l'indifférence religieuse en Afrique noire, la question de la structuration psychique de l'expérience religieuse en lien avec la fonction paternelle, la question de la prière comme pratique performative, auto-implicative et libérante. Parmi ces questions, on peut en choisir deux ou trois que l'on approfondit chaque année.

25. Economie et développement (Master I) (MUSUA) 3crédits

26. Séminaire de morale fondamentale (MUANDA) 3crédits

Ce cours traite chaque année d'une question de morale fondamentale d'une manière pratique, par recherches, exposés et débats en groupe. Cette année, nous nous proposons de traiter la question de « la vie bonne » à la suite du philosophe français L. Ferry, *Comment réussir sa vie ?* Essai, Paris, Grasset, 2002, 486 p. Au cœur du débat, une double question : qu'est-ce que la vie bonne et comment y parvenir ? Soulignant avec raison la confusion qui règne entre ce que les Anciens nommaient « la vie bonne » et la simple réussite sociale, entre la sagesse authentique et le culte de la performance, le souci narcissique et illimité du pouvoir, de l'argent, et de la reconnaissance d'autrui, l'auteur, après avoir rappelé la pluralité des réponses apportées au cours de l'histoire de la pensée, de la sotériologie cosmologique où la transcendance était objectivée à la sotériologie matérialiste où la transcendance fut réunie, en passant par le moment de la transcendance personnifiée avec le christianisme, pose l'humanisme de l'homme-dieu, une sorte d'humanisme non métaphysique, de la transcendance dans l'immanence. D'où la sotériologie ou la spiritualité laïque comme réponse à la question de la vie bonne. Ce séminaire se veut un dialogue avec l'auteur comme l'interrogerait un théologien et même tout bon philosophe : « Pourquoi s'arrêter en si bon chemin, pourquoi ne pas fonder la transcendance des valeurs en un Dieu qui viendrait enfin la garantir et l'expliquer de façon satisfaisante ? (id. p. 444).

27. Séminaire de morale spéciale (Master I) (BWALWEL) 4 crédits

28. Séminaire de méthodes et de recherches en morale (NGAZAIN) 3crédits

d. (U.E.S) Orientation pastorale

29. Questions approfondies de Théologie pastorale (MABUNDU) 3crédits

30. Théologie pastorale spéciale (YUMBA) 5crédits

a. Contenu

Le cours de théologie pastorale spéciale de l'année académique 2018-2019 portera sur l'accompagnement spirituel des personnes malades. Cette thématique est fondamentale, mais elle est généralement peu travaillée théologiquement. Elle est surtout prétexte à des réflexions généralistes spiritualisantes ou moralisantes. Le cours avance vers un questionnement profond pour la théologie pratique contemporaine. Il conduit l'étudiant(e) à réfléchir sur l'intelligence de la foi et sur les défis théologico-pastoraux qui sous-tendent l'accompagnement spirituel entant que pratique ecclésiale. L'enjeu est de faire resplendir la lumière de Dieu dans les ténèbres d'une vie marquée par la souffrance causée par la maladie. En partant des situations concrètes, le cours montre, par une recherche fondamentale, que l'accompagnement spirituel n'est ni un adjuvant de soin de santé, ni un prosélytisme déguisé ; il est plutôt un des lieux où se réalise une juste rencontre chrétienne avec l'homme sur le chemin de sa souffrance.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : accompagner le malade et ses proches ; former les visiteurs des malades ; animer les journées diocésaines du malade ; organiser le service pastoral en milieu hospitalier; élaborer un guide – pratique pour l'accompagnement spirituel des malades.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : un exposé magistral et les travaux pratiques qui seront réalisés par les étudiants en partant des situations concrètes en milieu hospitalier.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et examen oral.

e. Bibliographie

- COLLECTIF, *Maladie et Souffrance en Afrique : l'Église interpellée par la pandémie du SIDA. Actes de XXIV^e Semaine théologique de Kinshasa du 21 au 26 février 2005*, Kinshasa, FCK, 2007
- JACQUEMIN Dominique (éd.), *Besoins spirituels : soins, désir, responsabilité* (Soins et Spiritualité, 7), Namur, Lumen vitae, 2016.
- JOBIN Guy, Legaut Alin et Pujol Nicolas (éd.), *L'accompagnement de l'expérience spirituelle en temps de maladie*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2017.
- RIMBAUT Gwennola, *Soutenir une démarche spirituelle en milieu hospitalier*, Bruxelles, Lumen vitae, 2006.
- YUMBA François, *Les patients perdus de vue dans la prise en charge du sida : articulation entre santé, spiritualité et salut à partir de leur vécu à Kinshasa*, Namur, Lumen vitae, 2017.

31. Questions approfondies de Proclamation missionnaire (MAMBUENE) 5crédits

Ce cours s'articule autour de 5 thèmes. La finalité et les objectifs principaux du cours est d'aider les étudiants à se faire une idée précise de l'œuvre missionnaire et à pouvoir l'actualiser à partir des critères adéquats pour une évangélisation inculturée.

- Le premier thème intitulé « Mission et ses finalités » traite du concept de la mission en soi dans son évolution historique et dans son contenu (définitions, documents magistériels, etc...), non que des problèmes herméneutiques que la mission soulève, à savoir : le rapport entre la Mission et les Ecritures en tant que la norme du jugement doit rester l'exégèse du témoignage biblique ; le rapport entre mission et situation où le contexte de réalisation de l'action missionnaire est primordial ; le rapport entre le témoin et le témoignage en tant que la parole objective du témoin reste indispensable dans la mission.

- Le deuxième thème est celui du fondement biblique et théologique de la Mission. Ce fondement est essentiellement théologique à partir de l'image trinitaire qui est l'image de Dieu en tant qu'elle est découverte et proposée tant dans l'expérience de l'Ancien Testament que dans le Nouveau Testament.

- Le troisième thème est celui de la méthodologie missionnaire où nous faisons une relecture historique et critique des méthodes de certaines sociétés missionnaires qui ont travaillé en Afrique et une mise en œuvre de critères théologiques pour une méthodologie missionnaire contemporaine.

- Le quatrième thème concerne la coopération missionnaire. Nous soulignons ici les principes de base de la coopération qui indiquent à l'intérieur du même peuple de Dieu les diverses formes de responsabilité, sans oublier la présentation des fondements théologiques de l'animation et coopération missionnaire.

- Le cinquième thème parle des défis actuels à la mission – évangélisation. Nous présentons l'inculturation, les sectes et autres nouveaux mouvements religieux, les autres religions, la sécularisation et l'industrialisation, la démocratie et la globalisation.

32. Formation pratique à l'usage de l'audio-visuel (YUMBA) 3crédits

a. Contenu

Ce cours comprend quatre parties. La première scrute l'impact de la culture médiatique sur les attitudes religieuses et morales des hommes et des femmes d'aujourd'hui. La deuxième étudie les thèmes majeurs de l'enseignement du Magistère sur les moyens de communication sociale. La troisième dégage les enjeux de la cyberthéologie. La quatrième donne des pistes pour l'élaboration d'un plan stratégique pastoral pour les communications sociales.

b. Objectifs

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : analyser l'impact de la culture médiatique sur les attitudes religieuses et morales des hommes et des femmes d'aujourd'hui ; identifier les thèmes majeurs de l'enseignement du Magistère sur les moyens de communication sociale ; produire un discours théologie à la hauteur des enjeux de la cyberthéologie ; utiliser les moyens de communication sociale dans l'agir ecclésial ; élaborer un plan stratégique pastoral pour les communications sociales.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties : un exposé magistral et les travaux pratiques des étudiants.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen écrit.

e. Bibliographie

- PIE XII, Lettre Encyclique *Miranda Prorsus* ;
- VATICAN II, Décret *Inter Mirifica* ;
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES, Instruction pastorale *Communio et Progressio* ;
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES, Instruction pastorale *Aetatis Novae* ;
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES, *L'Église et Internet* ;
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES, *Éthique et Internet* ;
- SPADARO Antonio, *Cyberthéologie : Penser le christianisme à l'heure d'internet*, Namur, Lessius, 2014.

33. Formation à la gestion et au développement (MasterII) cyclique
2crédits

34. Questions spéciales de liturgie et de pastorale des sacrements (KUMBU) 3crédits

L'objectif du cours est d'attirer l'attention d'une part sur l'évolution actuelle des pratiques liturgiques ou des rituels les concernant, et d'autre part sur les enjeux de catéchèse et de pastorale liturgique que tout cela implique.

35. Atelier et stage de liturgie (MAYAMBA) 2crédits

Il s'agit d'abord d'étudier la pratique de tous les rituels des sacrements et le livre des bénédictions. Ensuite, la pratique du Missel romain pour les diocèses du Congo Kinshasa.

36. Séminaire méthodologique de recherche en pastorale (Master I) (YUMBA) 2crédits

a. Contenu

Le séminaire méthodologique de recherche en pastorale initie l'étudiant (e) à une maîtrise personnelle de la démarche de la théologie pratique contemporaine : une méthodologie empirico-herméneutique. Il présente différentes méthodes (Voir-Juger-Agir, Corrélation, praxéologie pastorale), tout en indiquant les forces et les limites de chacune d'elles.

b. Objectifs

A la fin de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : observer, analyser et interpréter théologiquement une pratique pastorale ou sociale en appliquant les méthodes de la théologie pratique ; proposer une pratique renouvelée.

c. Méthodologie

Ce séminaire comprend 15heures théoriques et 15 heures pratiques. La première partie présente les différentes méthodes de la théologie pratique tout en insistant sur leur caractère empirico-herméneutique. Dans la deuxième partie, chaque étudiant (e) s'emploie à mettre en œuvre une des méthodes en étudiant une pratique.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant (e) présentera différents travaux pratiques portant sur ses recherches personnelles.

e. Bibliographie

- DEMASURE Karlijn, *L'épistémologie et la théologie pratique : le paradigme herméneutique*, dans SANTEDI Léonard et MALU Modeste (éd.), *Épistémologie et théologie : enjeux du dialogue foi-science-éthique pour l'avenir de l'humanité* (Recherches africaines de théologie : Travaux de la Faculté de théologie, 18), Kinshasa, FCK, 2006, p. 531-548.
- DILLEN Annemie et MAGER Robert, *Research in Practical Theology : methods, methology and normativity*, dans WOLFTEICH Claire (éd.), *Invitation to Practical Theology : catholic voices and visions*, New York, Paulist Press, 2014, p. 301-328.
- DONZE Marc, *La théologie pratique entre corrélation et prophétie*, dans GISEL Pierre(éd.), *Pratique et théologie*, Genève, Labor et Fides, 1989, p. 183-190.
- DONZE Marc, *Théologie pratique et méthode de corrélation*, dans VISSCHER Adrian (dir.), *Les études pastorales à l'Université*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 82-100.

- HERMANS Chris et MOORE Mary-Elizabeth (éd.) *Hermeneutics and Empirical Research in Practical Theology: The Contribution of Empirical Theology by Johannes van der Ven*, Leiden et Boston: Brill, 2004.
- NADEAU Jean-Guy (éd.), *La praxéologie pastorale. Orientation et parcours*, Tome I et II, Montréal, Fides, 1987.
- NADEAU Jean-Guy, *Une méthodologie empirico-herméneutique*, dans VIAU Marcel et ROUTHIER Gilles (éd.), *Précis de théologie pratique*, Montréal/Bruxelles, Novalis/Lumen Vitae, 2007, p. 221-234.
- ROY Alain, *Démarches de théologie pratique*, dans PARMENTIER Isabelle (éd.), *La théologie pratique. Analyses et prospectives*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008, p. 36-55.

37. Séminaire interdisciplinaire (YUMBA)

4crédits

a. Contenu

Dans l'agir pastoral comme dans l'élaboration de son discours, la théologie pratique fait une part importante à l'interdisciplinarité. Mais comment le théologien pratique peut-il travailler ensemble avec les spécialistes des autres disciplines scientifiques sans perdre sa spécificité ? A quelles conditions cette collaboration peut-elle être féconde ? Ce séminaire tente de répondre à ces questions en étudiant une question transversale. Au cours de l'année académique 2018-2019 sera étudiée la question de la fin de vie en Afrique. A travers cette question, l'étudiant (e) sera sensibilisé (e) sur la dimension interdisciplinaire dans l'action pastorale comme dans l'élaboration d'un discours théologique ancré dans la vie concrète des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

b. Objectifs

A la fin de ce séminaire, l'étudiant(e) sera capable : accompagner une personne en fin de vie et ses proches, annoncer un décès ; accompagner un deuil à la lumière de la foi chrétienne; travailler dans une équipe interdisciplinaire ; produire un discours théologique cohérent en mettant dans un dialogue constructif la théologie pratique avec les autres domaines du savoir.

c. Méthodologie

Ce séminaire comprend 15 heures théoriques et 15 heures pratiques. La première partie distingue l'interdisciplinarité des autres concepts qui lui sont proches (multidisciplinarité, transdisciplinarité) et présente ses principes. Dans la deuxième partie, chaque étudiant (e) s'emploie à mettre en œuvre les principes de l'interdisciplinarité en étudiant une pratique.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant (e) mènera une recherche personnelle sur la fin de vie en Afrique, en mettant en exergue la dimension interdisciplinaire, et surtout en faisant ressortir la spécificité de l'agir pastoral.

e. Bibliographie

- JACQUEMIN Dominique et DE BROUCKER Didier (éd.), *Manuel de soins palliatifs*, 4^{ème} édition entièrement revue et augmentée, Paris, Dunod, 2014.
- LEBECQ Philippe, *La traversée du jour. Compassion, accompagnement de fin de vie et euthanasie*, Hévíllers, Ker éditions, 2017.
- BUET François, *L'accompagnement spirituel de la personne en soins palliatifs*, Bruyère-le-Châtel, Nouvelle Cité 2016.
- KIMPIANGA Mahaniah, *La mort dans la pensée Kongo*, Kinshasa, éd. Centre de vulgarisation agricole, 1988.
- JONCHERAY Jean, *Comment peuvent travailler ensemble des sociologues, des théologiens, des pasteurs?*, dans *Revue des sciences religieuses*, n°3 (juillet 1995), p. 322-333.
- MARCEL Lefebvre, *L'interdisciplinarité dans l'action et la réflexion pastorale*, <http://www.nrt.be/docs/articles/1971/93-10/1329-L%27interdisciplinarit%C3%A9+dans+l%27action+et+la+r%C3%A9flexion+pastorales+%28suite%29.pdf>

38. Techniques d'enquête socio-anthropologique (L1) (SHIMBA)

3crédits

a.Contenu

Ce cours donne des méthodes et des techniques pouvant permettre aux étudiants de mener l'enquête par questions libres appelée aussi analyse qualitative et l'enquête par questions fermées connues sous l'appellation d'analyse quantitative.

b.Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les méthodes et techniques d'analyse qualitative et d'analyse quantitative ; appliquer ses méthodes et technique dans une enquête qu'il aura à mener personnellement.

c.Méthodologie

Ce cours comprend deux partie : une magistrales (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants, dont les exemples seront tirés de la vie réelle.

d.Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e.Bibliographie

ARDILLY. P, *Les Techniques de sondages*, Paris, 1994
BOUDON, R, *Les Méthodes en sociologie*, Paris, PUF, 1969
CIBOIS, P, *Les Méthodes d'analyse d'enquêtes*, Paris, PUF, 2007
GROSBRAS, M, *Méthodes statistiques des sondages*, Paris, Economica, 1987

19. Analyse socio-politique (SHIMBA) 2crédits

a. Contenu

Ce cours fournit aux étudiants les éléments d'analyse permettant d'étudier et d'apprécier les comportements d'une personne ou d'une société. Il fournit aux étudiants les techniques capables de modifier les comportements (les mentalités) d'une personne ou d'une société.

b. Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : analyser les comportements d'une personne ou d'une société ; acquérir les compétences nécessaires pour la transformation des mentalités ou d'une action pastorale.

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux partie : une magistrales (avec débat, interaction) et une autre consacrée aux travaux des étudiants, dont les exemples seront tirés de la vie réelle.

d. Evaluation

Pour valider son cours, l'étudiant présentera des travaux pratiques, une interrogation et un examen oral.

e. Bibliographie

1.SHIMBA. B, *Quel salut cherche t-on dans les groupes des prières ?* Kinshasa, L'Epiphanies, 2005, pp.41- 47
2. KIKWAYA J. B, *Déstructuration de l'homme et salut en Jésus*, dans *Telema* (2002)n° 2-3 p. 37ss

AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE SUPERIEUR

Le programme de licence en théologie peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner. Les étudiants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde licence; il leur est vivement conseillé de suivre les cours généraux du programme d'agrégation dès la première année de licence. L'enseignement de ce programme est organisé à la Faculté de philosophie par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur.

C. TROISIEME CYCLE

1). DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES EN THEOLOGIE

1. 1 Objectifs éducationnels

Le programme du diplôme d'études approfondies en Théologie est un programme de deux ans. Outre la maîtrise des techniques de communication pédagogique pour l'enseignement universitaire et l'approfondissement de la méthodologie de la recherche scientifique, le programme vise à promouvoir la recherche personnelle et à préparer la conception et l'élaboration d'une thèse de doctorat.

1.2 Programme des enseignements

U.E.F) Cours obligatoires

1. Psychologie de l'adulte² (KALALA)

3 crédits

a) Contenu. Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

b) Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

c) Méthodologie

Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

d) Evaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

e) Bibliographie

Hansenne M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

3. Informations psychopédagogiques³ (KALALA)

3 crédits

a) Contenu. Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.

b) Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.

c) Méthodologie

Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

d) Evaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

e) Bibliographie

Damasio A. R., *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Kalala Kabeya P., *Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo*, Paris, l'Harmattan, 2017 ; Squire L. – E. Kandel, *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Flammarion, 2005 ; Wiggins G., *Educative assessment. Designing assessments to inform and improve student performance*, San Francisco, C. A. Jossey-Bass, 1998.

4. Méthodologie de la recherche scientifique (Doctorat I) (DIMANDJA)

3crédits

Axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat (dont le mémoire de DEA constitue statutairement un aspect essentiel), le cours passe en revue, du moins dans une première partie plutôt théorique, les dispositions statutaires et réglementaires, les généralités sur la thèse de doctorat, la démarche générale de la recherche doctorale, la présentation de la thèse et la valorisation de celle-ci. Dans la deuxième partie, chaque étudiant est tenu de

² Cours commun aux DEA (toutes les facultés).

³Idem.

présenter les grandes composantes de *son projet personnel de thèse* suivant un modèle devant nécessairement comporter le titre (provisoire), la problématique, le plan de présentation (provisoire), les orientations bibliographiques, le programme de recherche et le calendrier des étapes. Les manuels de Michel Beaud, de Jean Pierre Fragnière, de Jean-Claude Rouveyran et de Fernand Van Steenberghe ainsi que les *Normes bibliographiques* de l'Université Catholique du Congo sont ardemment conseillés aux étudiants.

5. Des séminaires ou cours représentant au moins 300 heures, à choisir avec l'accord de la Faculté parmi les séminaires suivants ou d'autres cours figurant au programme d'une des facultés et n'ayant pas encore fait l'objet d'un examen.

- | | |
|---|----------|
| a. Séminaire d'études approfondies de dogmatique (SHIMBA) | 1crédits |
| b. Séminaire d'informatique : les banques de données classiques et documentaires | 2crédits |
| c. Séminaire d'études approfondies de théologie africaine (MALOBA) | 3crédits |

a. Contenu

Toute rencontre de Jésus-Christ avec une culture provoque toujours un choc qui en appelle à une réinterprétation et une nouvelle expression de la foi médiatisée par des concepts propres à chaque peuple et à chaque temps. Si au-delà des acquis de premiers conciles christologiques, un autre discours sur Jésus peut être entendu en raison de son « être universel », quel sera le Christ d'Afrique ? Un Chef, un Héros libérateur, un Proto-ancêtre, un Guérisseur ou un Maître d'initiation ? Dans les limites de ce séminaire, nous allons approfondir l'identité de Jésus-Christ en scrutant les efforts des théologiens africains, relever quelques problèmes majeurs auxquels la christologie africaine est confrontée et enfin chercher les conditions de possibilité pour que l'histoire de Jésus devienne intéressante et porteuse de salut pour le négro-africain en proie aux multiples crises.

b. Objectif

Au terme de ce séminaire de dogmatique, les étudiants seront en mesure de répondre à ces questions : Comment présenter Jésus aujourd'hui ? Comment parler de lui aux hommes et aux femmes de ce temps ? Que signifie Jésus pour nous, hommes, femmes, jeunes et enfants d'Afrique noire ? Ce juif palestinien mort si jeune et que Paul déclarait toujours vivant (Ac 25, 19), comment pouvons-nous le rencontrer et dialoguer avec lui sans intermédiaire ?

c. Méthodologie

Ce cours comprend deux parties. La première est un exposé magistral qui consistera à présenter les repères bibliques et historiques de la christologie. La deuxième est consacrée aux travaux des étudiants.

d. Evaluation

La validation de ce cours séminaire se fera par des travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'encourager les étudiants en Master de théologie à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle et collective.

e. Bibliographie

Elle comprend une sélection d'ouvrages et articles ayant servi à l'élaboration du cours. L'étudiant devra s'y appuyer pour approfondir la recherche. Voici quelques documents clés :

- PERROT Charles, *Jésus, Christ et seigneur des premiers chrétiens. Une christologie exégétique* (Jésus et Jésus-Christ 70), Paris, Desclée, 1997.
- SESBOUE Bernard, *Pédagogie du Christ*, Paris, Cerf, 1997.
- DORE Joseph, « L'actualité de la christologie et l'apport des Eglises d'Afrique », dans *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal B. Gantin*, Paris, 2003.
- KABASELE François, DORE Joseph, LUNEAU René, *Chemins de la christologie africaine*, Nouvelle édition, revue et complétée (Jésus et Jésus-Christ 25), Paris, Desclée, 2001.

- | | | |
|--|------------|----------|
| d. Hébreu supérieur | (KABASELE) | 2crédits |
| e. Grec supérieur | (NTUMBA) | 1crédits |
| f. Séminaire d'études approfondies d'AT | (KABASELE) | 2crédits |

Thème : "Analyse narrative et Analyse structurelle des textes bibliques"

- | | | |
|--|-------------|----------|
| g. Séminaire d'études approfondies d'exégèse néotestamentaire | NTUMBA | 2crédits |
| h. Archéologie du Moyen Orient ancien | (BADIBANGA) | 3crédits |
| i. Séminaire d'études approfondies de morale | (NGAZAIN) | 3crédits |
| j. Séminaire d'études approfondies de pastorale | (YUMBA) | 3crédits |

a. Contenu

Au cours de l'année académique 2018-2019, le séminaire d'études approfondies de pastorale aura pour thème : Maladie, spiritualité, capacitation. En effet, avec l'irruption de la maladie, l'homme est confronté à une souffrance

qui l'affecte dans toutes les dimensions de sa vie : physique, psychique, sociale, spirituelle. Il est généralement admis que l'affection de l'un de ces quatre pôles de la vie du sujet entraîne le déplacement des autres pôles. Le séminaire tentera de répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure la capacitation du pôle spirituel peut-elle concourir à la capacitation des autres pôles ? Comment envisager la spiritualité comme ressource capacitante, sans qu'elle soit instrumentalisée ?

b. Objectifs

A la fin du séminaire d'études approfondies de pastorale, l'étudiant (e) sera capable d'organiser un colloque scientifique sur le thème général de "Maladie, spiritualité, capacitation" ; d'élaborer l'argumentaire de ce colloque ; de formuler des sous-thèmes ; de contribuer à ce même colloque comme conférencier.

c. Méthodologie

Le séminaire d'études approfondies de pastorale comprend deux parties : l'une théorique et l'autre pratique. La première s'interrogera sur les enjeux théologiques et pastoraux de la souffrance engendrée par la maladie. Dans la deuxième partie, les étudiants travailleront en groupe (selon leur filière) pour élaborer un argumentaire commun et formuler des sous-thèmes. Après ce travail en groupe, chaque étudiant (e) proposera sa propre contribution sous forme de conférence.

d. Évaluation

Pour valider son cours, l'étudiant (e) présentera tous les travaux prévus.

e. Bibliographie

- NUSSBAUM Martha, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris, Climats, 2012.
- AUSLOS Hens, DERROITTE Henri, Jacquemin Dominique (éd.), *Fragilité, handicaps, capacitation et théologie. De l'importance de penser ces questions en théologie*, Zürich, LIT, 2015.
- JACQUEMIN Dominique et COBBAUT Jean-Philippe, *Soins palliatifs et capacitation, un enjeu de santé publique*, dans JACQUEMIN Dominique et DE BROUCKER Didier (éd.), *Manuel de soins palliatifs*, 4^{ème} édition entièrement revue et augmentée, Paris, DUNOD, 2014, p. 1002-1012.

k. Séminaire d'études approfondies de Patrologie et Histoire des dogmes (KAPIA) 3crédits

l. Séminaire d'études approfondies d'Histoire de l'Eglise (BITA) 1crédit

Rédaction d'une dissertation 20 crédits

2). DOCTORAT EN THEOLOGIE

1. Une leçon magistrale
2. La soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

3). AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN THEOLOGIE

1. La soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme
2. La défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science.

Répartition des enseignements par semestre

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

**ANNEE PREPARATOIRE
(Propédeutique LMD)**

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|---------------------------------|---------|-------------------------|----|----------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Méthode d'étude | 3 | NELA | 01 | Introduction à la sociologie | 3 | |
| 02 | Introduction philosophique | 4 | OSONGO | 02 | Linguistique générale | 3 | DJUNGU |
| 03 | Initiation à la recherche philo | 3 | DIMANDJA | 03 | Métaphysique générale | 3 | |
| 04 | Logique ancienne | 4 | BOKANGA | 04 | Histoire de la Philo ancienne | 4 | NELA |
| 05 | Epistémologie | 3 | MABASI | 05 | Histoire de la Philo patristique | 4 | BEYA |
| 06 | Anthropologie philosophique | 3 | MOLEKA | 06 | Histoire de la Philo africaine | 4 | NELA |
| 07 | Expression Orale et écrite | 4 | MIMBU | 07 | Théories d'interprétation | 3 | MOLEKA |
| 08 | Philo morale/ Civisme | 3 | MPUKU | 08 | Philo de la nature | 3 | MABASI |
| 09 | Introduction à la Psychologie | 3 | --- | 09 | Philo de la religion | 3 | MUKENDI |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | 60 | | | | |

1^{ère} Licence LMD (= Premier Graduat)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----|-------------------------|---------|------------|----|----------------------------|---------|------------|
| 01 | Hébreu 1 | 4 | BADIBANG A | 01 | Latin I | 4 | MIMBU |
| 02 | Grec 1 | 4 | NTUMBA | 02 | Introduction à l'A.T. | 3 | BADIBANGA |
| 03 | Méthodes d'exégèse | 3 | MATAND | 03 | Etude du milieu du NT | 3 | BATUAFE |
| 04 | Initiation à la recher | 3 | ONGOMBE | 04 | Droit can : Normes général | 2 | TSHINGOMBE |
| 05 | Introd à la Théologie | 3 | ONGOMBE | 05 | Morale fondamentale | 3 | MUANDA |
| 06 | Intro à la Spiritualité | 2 | KAPOPWE | 06 | Ecclesiologie - Mariologie | 3 | KUMBU |
| 07 | Théologie fondam | 3 | SANTEDI | 07 | Patrimoine religieux afric | 3 | MAMBUENE |
| 08 | Patrologie 1 | 2 | KAPIA | 08 | Informatique 1 | 2 | NZAMBU |
| 09 | Méthodologie historique | 2 | BITA | 09 | Anglais 1 | 2 | TOKO |

| | | | | | | | |
|----------------|-------------------------|----|---------|----|--------------------------|----|------|
| 10 | Liturgie 1 | 3 | MAYAMBA | 10 | Sociologie religieuse /E | 2 | |
| 11 | Introd à la Psychologie | 2 | | 11 | Hist.de la philo moderne | 3 | BEYA |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

2e Licence LMD (=Deuxième Graduat)

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|------------------------------|---------|---------------|-------------------------|--------------------------------------|---------|------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Hébreu 2 | 3 | BADIBANG A | 01 | N.T. : Saint Jean | 3 | NTUMBA |
| 02 | Grec 2 | 3 | NTUMBA | 02 | Epîtres catholique | 3 | MATAND |
| 03 | A.T. : Livres hist et sap | 3 | BADIBANG A | 03 | Mariage : aspect dogm | 3 | NSHOLE |
| 04 | Pastorale fond | 3 | YUMBA | 04 | Grandes écoles de spiritualité | 3 | SHIMBA |
| 05 | Christologie | 2 | KAPOPWE | 05 | DC : Fx enseignement | 3 | TSHINGOMBE |
| 06 | Théologie africaine | 3 | SHIMBA | 06 | DC : Procès | 3 | TSHINGOMBE |
| 07 | Sém de dis théologique | 2 | MALOPA | 07 | Histoire de l'Eglise : AMA | 2 | BITA |
| 08 | Pénitence / réconciliat | 2 | MIKA | 08 | Art religieux africain | 2 | MAMBUENE |
| 09 | Patrologie 2 | 3 | ATITUNG | 09 | Lecture scque/ Ctés | 2 | NGALULA |
| 10 | Informatique 1 | 2 | NZAMBU | 10 | Latin 2 | 2 | MIMBU |
| 11 | Famille et mariage | 2 | MIKA | 11 | Informatique 2 | 2 | NZAMBU |
| 12 | Anglais | 2 | TOKO | 12 | Intro bioéthique | 2 | MIKA |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total | | 60 | | | | | |

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--------------------------------|---------|-----------|-------------------------|------------------------------|---------|----------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | A.T. : Livres hist et sa | 4 | BADIBANGA | 01 | N.T. Saint Jean | 3 | NTUMBA. |
| 02 | | | | 02 | Epîtres catholique | 3 | MATAND |
| 03 | Christologie | 4 | KAPOPWE | 03 | Mariage / aspect pastoral | 2 | KUMBU |
| 04 | Pénitence/ réconciliation | 3 | MIKA | 04 | D.C. Fx Enseignement | 3 | TSHINGO MBE |
| 05 | Patrologie 2 | 3 | ATITUNG | 05 | D.C. Procès | 3 | TSHINGO MBE |
| 06 | Pastorale fond | 3 | YUMBA | 06 | Art religieux africain | 2 | MAMBUE NE |
| | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|----------------|---------------------------|----|--------|----|---------------------------------|----|---------|
| 07 | Famille et mariage | 3 | MIKA | 07 | Catéchèse et homilétique | 3 | MABUNDU |
| 08 | Histoire de l'Egl /TMC | 4 | BITA | 08 | Histoire de l'Eglise en Afrique | 2 | MBUINGA |
| 09 | Histoire de la philo cont | 3 | MOLEKA | 09 | Psychologie religieuse | 2 | KALALA |
| 10 | Théologie des ministères | 3 | KUMBU | 10 | Eucharistie | 3 | GAISE |
| 11 | | | | 11 | Anglais | 2 | TOKO |
| | | | | 12 | Intro à la bioéthique | 2 | MIKA |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

3° Graduat Unique (=Troisième Graduat)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----------------|--------------------------|---------|------------|----|-----------------------------|---------|------------|
| 01 | A.T. Livres hist et sa | 3 | BADIBANG A | 01 | N.T. : Saint Jean | 3 | NTUMBA |
| 02 | | | | 02 | Epîtres catholiques | 3 | MATAND |
| 03 | Christologie | 2 | KAPOPWE | 03 | Mariage /Aspect pastoral | 3 | KUMBU |
| 04 | Pastorale fond | 3 | YUMBA | 04 | DC : . Fx Enseignement | 3 | TSHINGOMBE |
| 05 | Pénitence / réconciliat | 2 | MIKA | 05 | DC : Procès | 3 | TSHINGOMBE |
| 06 | Patrologie 2 | 3 | ATITUNG | 06 | Art religieux africain | 2 | MAMBUENE |
| 07 | Pastorale fond | 2 | YUMBA | 07 | Informatique 1 | 2 | |
| 08 | Hébreu 1 | 3 | BADIBANG A | 08 | Hist. De l'Eg. En Afrique | 2 | MBUINGA |
| 09 | Grec 1 | 3 | NTUMBA | 09 | Psychologie religieuse | 2 | KALALA |
| 10 | Théologie africaine | 2 | SHIMBA | 10 | HE : Époques mod et contemp | 2 | BITA |
| 11 | Dissertation théologique | 2 | MALOPA | 11 | Intro à la bioéthique | 2 | MIKA |
| 12 | Famille et Mariage | 2 | MIKA | 12 | Eucharistie | 3 | GAISE |
| 13 | Théologie des ministères | 3 | KUMBU | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

1ère License Bible (= Master I Bible)

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--------------------------------------|---------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------|------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Q.A. du NT | 3 | | 01 | .Critique textuelle/AT | 2 | BADIBANGA |
| 02 | Théologie du N.T | 3 | MATAND | 02 | Méthodes d'exégèse | 4 | MATAND |
| 03 | Théologie de l'AT | 3 | KABASELE | 03 | Q.A. Théologie fondamentale | 4 | SANTEDI |
| 04 | Morale fondamentale | 3 | MUANDA | 04 | Q.A. de l'A.T. | 4 | MUNDELE |
| 05 | Théologie pastorale | 3 | MABUNDU | 05 | Sem. A.T. | 3 | BADIBANGA |
| 06 | Islam | 3 | KUMBU | 06 | Hébreu avancé | 4 | BADIBANGA |
| 07 | Séminaire du N.T | 3 | NTUMBA | 07 | H.E.Congo | 3 | MBUINGA |
| 08 | .Critique textuelle/NT | 2 | MATAND | 08 | Araméen | 3 | OTSHUDIEMA |
| 09 | Grec avancé | 3 | MATAND | 09 | Q.A.Théo africaine | 3 | KAPOPWE |
| 10 | Langues (Anglais, Allemand, Italien) | 4 | TOKO, MBUNGU, NAKAHOSA | | | | |
| Total semestre | | 30 | | Total semestre | | 30 | |
| Total année | | 60 | | Total année | | 60 | |

1^{ère} Licence Dogmatique (= Master I Dogmatique)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|---------|-------------------------|----------------|----------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Théologie de l'A.T. | 3 | KABASELE | 01 | Q.A. de patrologie | 3 | ATITUNG |
| 02 | Théologie du NT | 3 | MATAND | 02 | Q.S Liturgie | 3 | KUMBU |
| 03 | Philo de la religion | 3 | ONGOMBE | 03 | Q.A. de R.T.A. | 3 | MALOBA |
| 04 | Morale fondamentale | 3 | MUANDA | 04 | Q.A. du N.T. | 3 | |
| 05 | Théologie pastorale | 3 | MABUNDU | 05 | Q.A. de l'A.T. | 3 | MUNDELE |
| 06 | Islam | 3 | KUMBU | 06 | Sém. Théo africaine | 3 | KAPOPWE |
| 07 | Séminaire Dogmatique | 4 | KUMBU | 07 | Q.A.Théologie africaine | 3 | KAPOPWE |
| 08 | Langue : Italien, Anglais, Allemand | 4 | NAKAHOSA, TOKO, MBUNGU | 08 | Histoire de l'Eg au Congo | 3 | MBUINGA |
| | | | | 09 | Q.A.Théologie fondamentale | 3 | SANTEDI |
| | Q.A.de Dogmatique | 4 | GAISE | 10 | Q.A.de Dogmatique | 3 | GAISE |
| Total semestre | | 30 | | Total semestre | | 30 | |
| Total année | | 60 | | Total année | | 60 | |

1^{ère} Licence Morale (= Master I Morale)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----------------|---------------------------------|---------|----------------------------|----|-------------------------------|---------|-----------|
| 01 | Théologie de l'A.T. | 3 | KABASELE | 01 | Q.A. Mor. Fondamentale | 4 | GAZIAUX |
| 02 | Théologie du NT | 3 | MATAND | 02 | Q.S Liturgie | 4 | DROUIN |
| 03 | Economie et Développement | 3 | MUSUA | 03 | Q.A. de Droit canonique | 3 | INGETSI |
| 04 | Morale fondamentale | 3 | MUANDA | 04 | Séminaire de Morale Spéc | 4 | BWALWEL |
| 05 | Théologie pastorale | 3 | MABUNDU | 05 | Séminaire de Morale fond | 4 | MUANDA |
| 06 | Islam | 3 | KUMBU | 06 | Q.A. Théologie africaine | 3 | KAPOPWE |
| 07 | SEA Morale | 3 | NGAZAIN | 07 | Histoire de l'Eglise au Congo | 4 | MBUINGA |
| 08 | Q.A. Morale spéciale | 3 | BWALWEL | 08 | Q.A. Théologie fondamentale | 4 | SANTEDI |
| 09 | Q.A. de Psychologie | 2 | | | | | |
| 10 | Langue Allemand Italien Anglais | 4 | MBUNGU NAKAHOSA TOKO | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | 60 | | | | |

1^{ère} Licence Pastorate (= Master I Pastorate)

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|----------------------|---------|-----------|-------------------------|-------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Théologie de l'A.T. | 3 | KABASELE | 01 | Analyse socio-polit. | 5 | SHIMBA |
| 02 | Théologie du NT | 3 | MATAND | 02 | Q.S Liturgie | 4 | DROUIN |
| 03 | Islam | 3 | KUMBU | 03 | Q.A. Pastorale spéciale | 5 | YUMBA |
| 04 | Morale fondamentale | 3 | MUANDA | 04 | Q.A. Théologie Africaine | 3 | KAPOPWE |
| 05 | Théologie pastorale | 3 | MABUNDU | 05 | Histoire de l'Eglise au Congo | 4 | MBUINGA |
| 06 | Formation audio-vis | 3 | YUMBA | 06 | Q.A. Théologie fondamentale | 4 | SANTEDI |
| 07 | Techniques d'enquête | 3 | SHIMBA | 07 | Proclamation missionnaire | 5 | MAMBUENE |

| | | | | | | | |
|----------------|---------------------------------|----|----------------------|----|--|----|--|
| 08 | Séminaire Interdisc | 4 | YUMBA | 08 | | | |
| 09 | Langue Allemand Italien Anglais | 4 | MBUNGU NAKAHOSA TOKO | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

Master II = 2e Licence Biblique

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---------------------|---------|-----------|-------------------------|-----------------------------|----------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDDITS | TITULAIRE |
| 01 | Théologie de l'A.T. | 5 | KABASELE | 01 | Séminaire A.T. | 2 | BADIBANGA |
| 02 | Théologie du NT | 5 | MATAND | 02 | Exégèse A.T. | 2 | MUNDELE |
| 03 | Islam | 4 | KUMBU | 03 | Q.A. du N.T. | 2 | |
| 04 | Morale fondamentale | 4 | MUANDA | 04 | Q.A. de l'A.T. | 2 | MUNDELE |
| 05 | Théologie pastorale | 4 | MABUNDU | 05 | Q.A. Théologie fondamentale | 2 | SANTEDI |
| 06 | Séminaire du NT | 4 | NTUMBA | | Mémoire | 20 | |
| 07 | Exégèse du NT | 4 | NTUMBA | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

Master II = 2e Licence Dogmatique

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|-----------------------------|---------|-----------|-------------------------|----------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Théologie de l'A.T. | 5 | KABASELE | 01 | Q.S Liturgie | 3 | DROUIN |
| 02 | Théologie du NT | 5 | MATAND | 02 | Q.A. Patrologie | 3 | ATITUNG |
| 03 | Islam | 4 | KUMBU | 03 | Q.A. Théologie fondamentale | 2 | SANTEDI |
| 04 | Morale fondamentale | 4 | MUANDA | 04 | Séminaire de Théologie africaine | 2 | KAPOPWE |
| 05 | Théologie pastorale | 4 | MABUNDU | 05 | | | |
| 06 | Q.A. de Dogmatique spéciale | 4 | GAISE | | | | |
| 067 | Séminaire de Dogmatique | 4 | KUMBU | | Mémoire | 20 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |

| | |
|-------------|----|
| Total année | 60 |
|-------------|----|

Master II = 2e Licence Morale

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | |
|----------------|--------------------------------|---------|-----------|----|-----------------------------|---------|-----------------|
| 01 | Théologie de l'A.T. | 5 | KABASELE | 01 | Q.A. Morale fond | 1 | MUANDA |
| 02 | Théologie du NT | 5 | MATAND | 02 | Q.S Liturgie | 1 | DROUIN |
| 03 | Morale fondamentale | 4 | MUANDA | 03 | Q.A. Bioéthique | 2 | JACQUEMIN -MIKA |
| 04 | Théologie pastorale | 4 | MABUNDU | 04 | Q.A. Théologie fondamentale | 2 | SANTEDI |
| 05 | Islam | 4 | KUMBU | 05 | Séminaire mor fond | 2 | MUANDA |
| 06 | Séminaire de Méthode en Morale | 4 | NGAZAIN | 06 | Séminaire mor spéciale | 2 | BWALWEL |
| 07 | Séminaire mor spéc | 4 | BWALWEL | | Mémoire | 20 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 390 | |

Master II = 2e Licence Pastorale

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--------------------------|---------|-----------|-------------------------|-----------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Théologie de l'A.T. | 5 | KABASELE | 01 | Analyse socio-pol. | 2 | SHIMBA |
| 02 | Théologie du NT | 5 | MATAND | 02 | Q.S Liturgie | 2 | KUMBU |
| 03 | Islam | 4 | KUMBU | 03 | Q.A. Past. spéciale | 2 | YUMBA |
| 04 | Morale fondamentale | 4 | MUANDA | 04 | Q.A. Théologie fondamentale | 2 | SANTEDI |
| 05 | Théologie pastorale | 4 | MABUNDU | 05 | Proclamation missionnaire | 2 | MAMBUEN E |
| 06 | Séminaire interdisciplin | 4 | YUMBA | 06 | Mémoire | 20 | |
| 07 | Formation à la gestion | 4 | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

DEA (=Doctorat LMD)

| DEA 1 | | | | DEA 2 | | | | |
|----------------|--------------------------------------|---------|-----------|-------|----------------------------------|---------|-----------|--|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | |
| 01 | Psycholo de l'adulte | 3 | | 01 | SEA d'Exégèse de l'A.T. | 2 | KABASELE | |
| 02 | Tech de com pédagog | 3 | BOSOKPALE | 02 | SEA d'Exégèse du N.T. | 2 | NTUMBA | |
| 03 | Inform pscho spéc | 3 | BOSOKPALE | 03 | Hébreu Supérieur | 2 | KABASELE | |
| 04 | Méth.de la rech.scient | 3 | DIMANDJA | 04 | Grec Supérieur | 1 | NTUMBA | |
| 05 | SEA d'Informat ique | 3 | NZAMBU | 05 | SEA de Dogmatique | 1 | SHIMBA | |
| 06 | SEA de Patrologie | 3 | | | | | | |
| 07 | SEA de Théologie Africaine | 3 | MALوبا | 06 | SEA de Morale | 1 | NGAZAIN | |
| 08 | SEA de Pastorale | 3 | YUMBA | 07 | SEA d'Histoire de l'Eglise | 1 | BITA | |
| 09 | SEA d'Arché du Moyen Orient | 3 | BADIBANGA | 08 | Présentation d'un mémoire | 20 | | |
| 10 | SEA de Morale | 3 | NGAZAIN | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | | |
| Total année | | | 60 | | | | | |

FACULTE DE DROIT CANONIQUE (FDC)

Créée par la Conférence Episcopale Nationale du Congo et érigée canoniquement par la Congrégation pour l'Education Catholique, la Faculté de droit canonique entend promouvoir un enseignement approfondi et une recherche rigoureuse dans la science canonique en harmonie avec le droit romain, le droit civil moderne et les coutumes africaines.

Elle forme ainsi des experts en Droit canonique dans un esprit de service et d'entière fidélité au Magistère ecclésiastique. Ces experts s'appliqueront en outre à l'inculturation de la législation canonique en Afrique, « sans porter atteinte à la loi divine et à la grande discipline de l'Eglise ».

Dans cette perspective, la Faculté de droit canonique contribue à résoudre, dans un premier temps, l'urgente nécessité de l'Eglise africaine :

- de pourvoir les facultés, les divers instituts supérieurs ecclésiastiques et les Grands séminaires d'un personnel qualifié pour les cours de Droit canonique ;
- de mettre à la disposition des tribunaux ecclésiastiques, un personnel judiciaire compétent ;
- de procurer aux Evêques et Supérieurs majeurs des Instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique, des spécialistes qui puissent les aider dans leur gouvernement respectif.

Pour atteindre ces objectifs, les enseignements sont répartis en trois cycles : la Licence en 2 ans, le Master en 3 ans et le doctorat en au moins 4 ans dont les 2 premiers sont consacrés au Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.).

Le programme de Master en Droit canonique peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le Maître à enseigner dans les écoles secondaires. Le programme de doctorat peut être complété par celui d'Agrégation de l'enseignement supérieur en Droit canonique.

1. BUREAU DE LA FACULTE

Doyen : Prof. INGETSI Frédéric
Secrétaire académique : Prof. BOKWANGA Sylvestre
Secrétaire Administratif : ILUNGA Odile
Chargé des publications :
Conseillers pédagogiques 2^e cycle (Master) : Prof. BOKWANGA Sylvestre

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL A TEMPS PLEIN

1. INGETSI IMONGYA Frédéric
Né à Mbandaka, le 13 janvier 1959
Prêtre de l'archidiocèse de Mbandaka (4 novembre 1990)
Professeur (2008)
Gradué en théologie (UCC, 1988)
Diplômé de la Congrégation pour les sacrements sur la pratique administrative concernant le procès sur la dispense « super rato et non consummato », « la nullité de l'ordination sacrée » et le « renvoi de l'état clérical », Vatican , 1996)
Docteur en droit canonique (Université pontificale urbanienne, Rome, 1999)
Professeur des Fidèles du Christ, de droit matrimonial, d'histoire des sources de droit canonique et des questions approfondies de droit canonique.
Secrétaire académique de la Faculté (2009-2012)
Doyen de la Faculté de Droit canonique (2012-)
Professeur Ordinaire 2017
2. BOKWANGA MOLAKU Sylvestre
Né à Botane, le 12 octobre 1958
Prêtre du Diocèse de Budjala (19 août 1984)
Professeur associé (2009)
Bachelier en théologie (1984)

Diplômé de la Congrégation pour les Sacrements sur la pratique administrative concernant le procès sur la dispense du mariage « super rato et non consummato », « la nullité de l'ordination sacrée » et « le renvoi de l'état clérical » (1989)

Docteur en Droit canonique (Université Pontificale Urbainienne, 1991)

Recteur du Grand séminaire Théologat Saints Pierre et Paul de Lisala (1996-2002)

Secrétaire de la commission épiscopale nationale pour les Séminaires et Clergés (2003-2009)

Professeur d'Histoire des institutions canoniques, de la Fonction de sanctification (I) et (II), des Sanctions dans l'Eglise, des séminaires sur le principe de subsidiarité, de pertinence des peines dans l'Eglise, de procédure pénale et recours administratif.

Secrétaire scientifique du CAEK (2011- 2014)

Secrétaire Académique de la Faculté (2015-)

3. DOBO KUMA Jules José

Né à Kinshasa, le 6 janvier 1963

Laïc, marié.

Professeur associé (2009)

Licencié en Droit civil (Université de Lubumbashi /RD Congo, 1992)

Docteur en Droit canonique (Université Pontificale de la sainte Croix, Rome, 2007)

Professeur du Droit des ASBL Confessionnelles, Méthodologie juridique, Droit des Canons des Eglises Orientales, Dissertation canonique, Eléments de statistique ecclésiastique

4. NDJONDJO NDJULA K'ASHA Marcel

Né à Mpat' Ileko, le 26 mai 1963

Prêtre, incardiné au diocèse de Lisala (août 2002)

Professeur Ordinaire (2011)

Gradué en Philosophie et Religions Africaines (Jury de suppléance, 1987)

Gradué en Théologie (Faculté de théologie Catholique de Kinshasa, 1988)

Diplômé de la Congrégation pour les Causes des Saints (Rome, 1997)

Docteur en Droit canonique et en Droit civil (Université de Latran, 1996)

Secrétaire académique de la Faculté de théologie (1998 - 2001)

Secrétaire académique de la Faculté de droit canonique (2006-2009)

Collaborateur du Dictionnaire Général de Droit canonique (Université de Navarre, Espagne, 2008-2012)

Secrétaire de rédaction des publications canoniques (2005 - 2009)

Professeur d'Introduction générale à l'étude du droit, du droit des personnes et de la famille, des Normes Générales de Droit Can., des Rel. entre l'Eg. et la Com politique.

Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques (2009 -)

Consulteur du Conseil pontifical pour les textes législatifs (2011-)

Représentant pour l'Afrique Centrale du Centre des Etudes juridiques pour le Développement de l'Afrique (Université Pontificale du Latran, 2012-)

Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques (2009-2015)

Certificat d'études de Master en Notariat (Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain), 2017

Chercheur invité à la Faculté de droit et de criminologie (Université catholique de Louvain), 2016-

6. LUTUMBA KOMBA Bruno (Cfr. Faculté de Droit)

7. MOLE GBAMANZANGO Jean-Félix

Né à Businga, le 2 janvier 1958

Prêtre du diocèse de Molegbe (26 août 1984)

Professeur (2005)

Bachelier en Théologie (Université pontificale urbanienne, Rome, 1983)

Docteur en Droit canonique et droit civil (Université Pontificale du Latran, Rome, 1991)

Diplôme de Droit et théologie pratique pour les religieux (Vatican, 1991)

Certificat d'Allemand Goethe-Institut Schwäbisch-Hall (Allemagne, 1991)

Secrétaire académique de la Faculté de théologie (2001-2003)

Ancien Doyen de la Faculté de Droit Canonique (2003-2012)

Professeur d'Introduction au droit romain, de Structures dans l'Eglise, d'Eléments de Droit civil et pénal, de Sanctions dans l'Eglise et de Procès spéciaux.

Professeur Ordinaire 2017

8. NAKAHOSA KABEMBA Gilbert

Né à Pay-Kongila, le 7 août 1959

Religieux de Frère Joséphite de Kinzambi /Kikwit

Professeur (2008)

Docteur en droit canonique (Université Pontificale du Latran, Rome, 1997)

Diplômé de l'Ecole pratique de théologie et de droit canonique (Vatican, 1993)

Professeur des Jugements en général, de la nature du droit canonique et du Droit de la vie des consacrés.

Secrétaire académique (2012-)

B. PERSONNEL SCIENTIFIQUE

1. KALAMA MUAKAJI Pius

Né à Mbuji - Mayi, le 12 juin 1976

Prêtre du diocèse de Mbuji-Mayi

Licencié en Droit canonique (UCC, 2013)

Assistant du 2^e mandat (2016)

C. PERSONNEL A TEMPS PARTIEL

1. BAMUENESOLO Darius (2013-2014 à 2016-2017)

2. KILUMBY MAYIMBY Jean-Marie

3. MASSENGO MESMIN Prosper (2013-2014 à 2016-2017)

4. MATENKADI FINIFINI Antoine (2013-2014 à 2016-2017)

5. MUKABI NGALILE Baudouin (2013-2014 à 2016-2017)

6. TSHINGOMBE Toussaint (2013-2014 à 2016-2017)

3. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le programme des cours de la Faculté de droit canonique de l'Université Catholique du Congo est établi conformément à l'article 55 des «Ordonnances » de la Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique en vue d'une application concrète de la Constitution Apostolique *Sapientia Christiana* et du décret par lequel est renouvelée l'organisation des études dans les Facultés de droit canonique de la même Congrégation.

Le programme du premier cycle, c'est-à-dire la Licence est constitué des matières réparties en 4 axes : philosophiques, théologiques, juridiques, langues et autres (disciplines connexes). Il comporte des cours généraux permettant à l'étudiant d'acquérir des bases pour affronter l'étude du Code de Droit Canonique.

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.

- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

A. PREMIER CYCLE

Programme des cours du 1^{er} cycle (Cf. Faculté de Théologie),

I. 1^{ère} Licence

- | | |
|--|----------|
| 1. Introduction à la philosophie | 3crédits |
| 2. Anthropologie philosophique | 3crédits |
| 3. Métaphysique générale (1 ^{ère} partie) | 3crédits |

| | |
|--------------------------------------|----------|
| 4. Ethique sociale | 3crédits |
| 5. Introduction à l'écriture Sainte | 3crédits |
| 6. Théologie fondamentale | 3crédits |
| 7. Patrimoine religieux de l'Afrique | 3crédits |
| 8. Ecclésiologie et Mariologie | 3crédits |
| 9. Morale fondamentale | 3crédits |
| 10 Patrologie I | 3crédits |
| 11 Latin I : Morphologie et syntaxe | 3crédits |

Le cours comprend deux parties : la morphologie latine de base et l'introduction à la syntaxe.

1. La morphologie : le cours présente les éléments de base de la morphologie latine (les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes, les prépositions et les adverbes). Les exercices de reconnaissance de ces formes de flexion sont tirés de différents livres de Grammaire classique. Une initiation à la lecture du texte du Code de Droit canonique (Can1-27) permet également à l'étudiant de se familiariser avec les mots latins.
2. L'introduction à la syntaxe des propositions indépendantes coordonnées : (coordination copulative, coordination disjonctive, coordination adversative, coordination déclarative et coordination conclusive).

| | |
|--|----------|
| 12. Anglais | 3crédits |
| 13. Pratique informatique | 3crédits |
| 14. Introduction générale à l'étude du droit | 3crédits |
| 15. Sociologie générale | 3crédits |
| 16. Initiation à la recherche scientifique | 3crédits |
| 17. Histoire de l'Eglise I | 3crédits |

II. II^e Licence

| | |
|---|----------|
| 1. Introduction à la philosophie africaine | 3crédits |
| 2. Ancien Testament | 3crédits |
| 3. Nouveau Testament | 3crédits |
| 4. Initiation à la théologie africaine | 3crédits |
| 5. Théologie de la création | 3crédits |
| 6. Grâce et eschatologie | 3crédits |
| 7. Histoire de l'Eglise II | 3crédits |
| 8. Dieu, Un et Trine | 3crédits |
| 9. Vertu de religion et bioéthique | 3crédits |
| 10 Patrologie II (Pères Grecs) | 3crédits |
| 11. Liturgie | 3crédits |
| 12. Théologie pastorale, mariage traditionnel africain | 3crédits |
| 13. Théologie sacramentelle générale | 3crédits |
| 14. Christologie | 3crédits |
| 15. Latin II Syntaxe des propositions subordonnées explicites | 3crédits |

Le cours s'occupe à présenter aux étudiants différentes propositions subordonnées d'après la subdivision suivante :

1. les propositions complétives (proposition infinitive objective, proposition infinitive subjective)
2. les propositions attributives (les propositions relatives, les propositions relatives impropres).
3. les propositions subordonnées adverbiales ou circonstancielles (les propositions finales, les propositions causales, les propositions consécutives, les propositions concessives, les propositions temporelles, les propositions conditionnelles, les propositions comparatives, les propositions modales, les propositions limitatives, les propositions interrogatives).

Les exercices sont tirés des œuvres des auteurs classiques et du Code de Droit canonique (Can 807-821).

| | |
|---------------------|----------|
| 16. Italien I | 3crédits |
| 17. Morale spéciale | 3crédits |

B. DEUXIEME CYCLE

I. Objectifs éducationnels

La Faculté de droit canonique assure une formation spécialisée de 2^e cycle en trois ans, aux futurs cadres et administrateurs de la justice ecclésiastique par l'étude intégrale et approfondie du Code de Droit canonique. Une attention particulière est accordée à l'étude des formes traditionnelles de la vie sociale et du droit naturel et coutumier afin de contribuer à l'inculturation de la législation canonique en Afrique.

Ces enseignements conduisent principalement à la connaissance et à la maîtrise des canons du Code de Droit Canonique de 1983 et du Code des canons des Eglises Orientales de 1990, de leurs sources, du processus de leurs

codifications respectives ainsi que de l'application du CIC de 1983 aux réalités de l'Eglise en Afrique. Les cours sont en général obligatoires pour tous les étudiants. Cependant, la Faculté offre aux candidats qui veulent approfondir tel ou tel domaine ou aspect de la science canonique. Cette possibilité se concrétise par des cours à option que les étudiants sont appelés à choisir librement. Les études de licence sont couronnées par la présentation de l'examen « De Universo » (*Codice canonico*) et la rédaction d'un mémoire à défendre en vue de l'obtention du grade de licencié en Droit canonique.

ANNEE B

II. Master I

1. Nature du Droit Canonique (NAKAHOSA)

3crédits

Pour introduire l'étudiant dans la science canonique, le cours définira d'abord la place du Droit canonique au sein de l'ordre juridique dans l'Eglise. Il sera ensuite question de son but, de son auteur, de sa structure et de son contenu, de sa position à la fois interne et externe dans le concert des droits.

2. Théologie du Droit canonique (BAMUENE)

4crédits

Comme l'a toujours souligné Joseph Ratzinger, le Pape émérite Benoît XVI : « La passion pour la vérité est le présupposé pour une vraie communion. Celle-ci doit être portée chaque jour. C'est seulement dans l'humilité patiente de la vérité que nous pouvons mûrir de l'intérieur, que nous pouvons devenir libres nous-mêmes et libres pour Dieu ». Une telle conviction doit avoir caractérisé, même si avec des modalités diverses de nôtres, aussi l'expérience universitaire du XIIème siècle, le siècle de la naissance de la canonistique classique. La soi-disant crise du droit canonique n'est pas encore dépassée, puisque la théologie du droit canonique et/ou le fondement théologique du droit canonique sont encore compris par maints canonistes comme une simple science introductive, comme si la science du droit canonique fût quelque chose de diverse par rapport à la théologie du droit canonique, tant dans l'enseignement que dans la théorie comme tout aussi dans la pratique. L'Eglise, communauté de foi et d'amour, née de l'écoute de l'Evangile et de la célébration des sacrements, a-t-elle besoin d'une structure juridique pour être elle-même et poursuivre sa mission dans le monde ? Dans le camp catholique, jusqu'à ce jour, la réponse plus complète a été donnée par le canoniste de Munich Klaus Mörsdorf : Parole et Sacrement non seulement sont les deux piliers principaux de la Constitution de l'Eglise, mais en tant que « Parole » et « symbole », ils sont les formes primaires de la communication humaine, avec une structure ontologique capable de produire des relations juridiques dans chaque culture de l'humanité. Quels sont les fondements et les développements systématiques post-conciliaires de cette grande intuition ? Le cours de théologie du droit canonique répond à cette interrogation fondamentale.

Bibliographie

Libero Gerosa, Droit de l'Eglise, AMATECA, Luxembourg 1997

Libero Gerosa, Teologia del Diritto canonico: fondamenti storici e sviluppi sistematici, Eupress, Lugano 2005

E. CORECCO, Teologia del diritto canonico, in Nuovo Dizionario di Teologia, a cura di G.Barbaglio – s. Dianich, Alba 1976, pp. 1711-1753

M. Metzger, L'importance de l'histoire pour le canoniste, in RDC47/1, pp 22- 36.

J.L.SKA, Le droit d'Israël dans l'Ancien Testament, in F. Mies (éd.), Bible et droit. L'esprit des lois, Namur-Bruxelles 2001

E. Corecco, Théologie et droit canon. Ecrits pour une nouvelle théorie générale du droit, édition universitaires Fribourg, Suisse, 1990

3. Histoires des sources du Droit Canonique (INGETSI)

4crédits

a) Contenu du cours

Le cours d'histoire des sources de droit canonique a pour contenu :

- L'Ecriture Sainte comme source de droit canonique
- Les constitutions apostoliques
- Les décrétaires
- La législation conciliaire
- Les collections antérieures au décret de GRATIEN
- Le corpus Iuris Canonici
- Les décrets du concile de trente
- Le Concile de Vatican II

- Les décrets pontificaux
- L'influence des Tribunaux du Saint Siege
- Le Code Pio Bénédicte (Code 1917)
- Le Code de 1983

b) Objectif du cours

Ce cours comprend un double objectif :

- Aider les étudiants à étudier les différentes sources qui ont conduit à l'élaboration du Code de droit canonique.
- Permettre à l'étudiant d'entrer facilement en intelligence avec les différentes sources du droit et de les analyser pour une étude mieux approfondie du droit canonique.

c) Méthodologie

Le cours d'histoire sources de droit canonique permet à l'étudiant, au cours de son cycle de formation, d'analyser et d'étudier les différentes sources de droit canonique des Saintes Ecritures au Code de 1983. L'analyse des sources du droit canonique les aidera à mieux connaître les différentes étapes qui ont conduit à l'élaboration des codes de droit canonique de 1917 et de 1983.

d) Evaluation

L'évaluation des étudiants se fait par des travaux pratiques, des travaux dirigés et des interrogations sous la direction des Professeur.

e) Bibliographie

- Jean Gaudmet, Eglise et cité. Histoire du droit canonique, Cerf, Paris 1994.
- Jean Gaudmet, les sources du droit canonique, VIII es – XX es, Cerf, Paris 1993.
- Libero Gerosa, le droit de l'Eglise, Lugano 1995.

4. Histoire des Institutions canoniques (BOKWANGA) 2 crédits

a. Objectif : le cours vise à aider l'étudiant à saisir les grandes évolutions qu'ont subies les institutions canoniques et à palper les réalités historiques qui garantissent leur compréhension.

b. Contenu : le cours fait partie de l'histoire du droit canonique. Celle-ci a pour objectif la naissance, l'évolution, les modifications du droit canonique en tant qu'il est l'œuvre de la raison. De ce fait, elle expose tout le système canonique, ses différents éléments qui présentent une nature propre appelée ainsi « institutions canoniques. »

c. Méthodologie : le cours commence par les travaux dirigés. Chaque groupe approfondit une partie du cours. Ce travail sera suivi des exposées. Une synthèse, qui constituera le syllabus, suivra.

d. Evaluation : A part les travaux dirigés, les étudiants subiront une interrogation et, à la fin, un examen.

e. Bibliographie

- DAHYOT-DOLIVET, J., Précis d'histoire du droit canonique. Fondement et évolution, Libreria Editrice della Pontificia Università Lateranense, Roma 1984
- LE BRAS, G GAUDEMET, J., le droit et les institutions de l'Eglise latine de la fin du XVIII siècle à 1978. Eglise et Société, Edition cupas, Paris 1981
- GAUDEMET, J., Eglise et cité. Histoire du droit canonique, Cerf, Paris 1994

5. Normes Générales 4 crédits

D'abord une introduction sur les sujets de la législation canonique, les rapports entre celle-ci et le droit liturgique, les concordats, les privilèges, les droits acquis, les coutumes et le droit antérieur. Ensuite le cours développera certains principes tels que la théorie de la loi, le droit coutumier, les décrets généraux et les instructions, les actes administratifs particuliers, les statuts et les règlements ecclésiastiques, la prescription et le calcul du temps.

6. Philosophie du Droit (KILUMBY) 3crédits

a. Contenu : Ce cours aura une perspective à la fois historique et systématique. Il portera sur l'étude et l'analyse des concepts et principes fondamentaux du droit et des lois en rapport avec quelques auteurs. Cette approche

permettra de comprendre les interrogations actuelles sur la notion de droit et sa place dans la société civile et politique. Elle aura aussi pour but de clarifier la philosophie qui sous-tend le droit canonique.

b.Objectif. L'étudiant sera capable d'utiliser des instruments méthodologiques, historiques et théoriques pour l'analyse des principales catégories de l'agir juridique et de la compréhension des divers concepts: justice, droit, science, éthique, jusnaturalisme, juspositivisme, juridiction, procès, sanction pénale et d'examiner les concepts majeurs en droit canonique et les comparer aux correspondants dans la législation civile.

c.Methodologie : COURS MAGISTRAUX

d.Evaluation : interrogation (à chaque début d'une nouvelle leçon) et examen à la fin du semestre.

e.Bibliographie

F. D'AGOSTINO, *Filosofia del diritto*, Torino, 2000.

N. BOBBIO, *Essais de théorie du droit (traduction française)*, Paris, 1998.

B. FRYDMAN – G. HAARSCHER, *Philosophie du droit*, Paris, 2002.

H. KELSEN, *Théorie générale du droit et de l'Etat* (traduction française), Paris, 1997.

F. VIOLA- G. ZACCARIA, *Le ragioni del diritto*, Bologna, 2017.

M. TROPER, *La philosophie du droit, (réédition)* Paris, 2003.

7. Institutions du Droit Romain (MOLE)

3crédits

L'étude du droit romain est d'une importance fondamentale pour tout juriste dans la mesure où les grands principes qui forment la charpente du système juridique moderne, tirent leur origine de Rome. C'est ainsi qu'après une brève introduction sur les origines et l'évolution du droit romain, une étude sera consacrée à certaines institutions, telles que les personnes et leur capacité juridique, les droits réels, les obligations contractuelles et les obligations délictuelles, les actions, etc.

9. Histoire de l'Eglise au Congo et de la Nonciature au Congo (MOMBILI)

3 crédits

10. Droit Constitutionnel et Institutions politiques (DOBO)

3 crédits

Le cours a pour objet l'examen de la règle de droit régissant les phénomènes politiques avant d'obtenir le comportement réel de ces derniers. En raison du volume horaire imparti, il s'agit d'un aperçu sur l'encadrement juridique des faits politiques majeurs, comme l'Etat, la forme de l'Etat, la structure du gouvernement et son fonctionnement, les partis politiques ainsi que les groupes de pression. Cet enseignement présente un grand intérêt au moment où l'ensemble de la population a entrepris de "prendre en charge" la politique, après l'avoir longtemps subie.

11. Latin III Syntaxe des propositions subordonnées implicites

4 crédits

Le cours fait comprendre à l'étudiant l'usage latin des propositions subordonnées cachées, à savoir dans les formes nominales du verbe :

1. le cum historique (narratif)
2. l'ablatif absolu
3. le gérondif et l'adjectif verbal
4. le participe présent
5. le participe passé
6. le participe futur
7. la construction périphrastique

Outre les exercices du latin classique, les étudiants devront traduire les canons 349 -357.

12. Principaux systèmes juridiques contemporains

3 crédits

a.Objectif : permettre au futur juriste de connaître les grandes familles juridiques desquelles se réclament les différents Etats du monde et lui ouvrir la voie à un possible travail avec les différentes institutions mondiales sur les questions de droit.

b.Contenu : l'indépendance entre les nations et la solidarité qui unit tout le genre humain sont des données de fait qui révolutionnent notre vision du monde aujourd'hui. Il n'est plus possible de s'isoler des hommes et des femmes qui vivent dans d'autres Etats. Leur façon de vivre et d'agir, leur richesse et leur misère conditionnel notre destin. Le monde actuel impose aux politiciens, aux économistes et aux juristes une nouvelle vision des problèmes qui le concernent. La construction d'un ordre juridique adapté aux nouvelles réalités exige que l'on s'ouvre aux droits des autres.

Après une introduction sur l'importance du droit comparé et la diversité des systèmes juridiques contemporains, les cours suit une division ternaire. La première partie sera consacrée au droit de la famille romano-germainique ; la deuxième partie est relative à la *common law* (droits anglais et américains) ; la troisième partie traite des autres systèmes juridiques, notamment musulman, indien, extrême oriental, africain et malgache.

- 12. Eléments de statistique ecclésiale** (MUKABI) 4 crédits
Le cours comportera une partie générale et une partie spéciale. La première portera sur les notions générales, l'élaboration des données, les rapports, les valeurs moyennes, le concept de probabilité, le hasard, la technique et l'évaluation d'un échantillon, la représentation graphique, etc. La seconde partie étudiera la dynamique du Peuple de Dieu, à savoir, sa composition et ses caractéristiques, les facteurs de variation dans la structure du Peuple de Dieu, l'état civil paroissial, les baptêmes, les mariages chrétiens, l'ordination sacrée, la profession religieuse, la pratique religieuse, la participation à la messe dominicale, la communion, les confessions, l'évaluation du degré de religiosité, etc.
- 13. Institutions du Droit civil privé** (TSHINGOMBE) 3 crédits
- 14. Sociologie juridique** 3 crédits
- 15. Méthodologie juridique** (DOBO) 3 crédits
Nature, importance, objet, finalité et technique de la méthodologie juridique ; les séminaires, la dissertation, le mémoire et la thèse de doctorat.
- 16. Italien** (NAKAHOSA) 3 crédits
- 17. Droit coutumier** (KWAMBAMBA) 3 crédits
Notion et principes généraux concernant la coutume de fait et la coutume de droit la conception du pouvoir; analyse des traits caractéristiques des cultures africaines : leur organisation sociale, économique, politique, religieuse, artistique, etc.; définition de certains concepts tels que politique, Etat, autorité, pouvoir, autorités traditionnelles, chefferie, etc.
- 18. Enseignement du Magistère sur les droits de l'homme** (LUTUMBA) 3 crédits
En partant de *Rerum Novarum* (1891), encyclique de Léon XIII, qui a tracé les lignes maîtresses de la doctrine sociale que l'Eglise professe depuis sa fondation, l'étude portera essentiellement sur les éléments juridiques ayant trait à l'ordre social et aux droits de l'homme que renferment les documents pontificaux qui ont paru jusqu'à nos jours. Un regard particulier sera réservé au Magistère congolais, qui, ces derniers temps, est riche en enseignant.

III. Master 2 et Master 3

ANNEE B

- 1. La fonction de sanctification de l'Eglise** (3^e partie) (BOKWANGA) 3 crédits
La troisième partie du livre IV concerne le sacrement du mariage. L'étude mettra l'accent sur l'institution du mariage, la capacité et les empêchements matrimoniaux, le consentement et la forme, la séparation des époux et la convalidation matrimoniale.
- 2. Les sanctions dans l'Eglise** 3 crédits
Le cours comprend deux parties : la première expose les éléments juridiques, tels le pouvoir coercitif, les sujets soumis aux peines, les différentes catégories de peines (censures, peines expiatoire, remèdes pénaux et pénitence), l'application des peines et la cessation de ces dernières. La seconde partie étudie en détails les peines applicables à chaque délit en particulier.
- 3. Les jugements en général** 3 crédits
Après une introduction historique sur la procédure romaine, germanique et médiévale, le cours sera centré sur les fors compétents et les fors réservés, l'organisation des tribunaux ecclésiastiques, le personnel judiciaire, les règlements de fonctionnement des tribunaux, les parties dans la cause, les actions et les exceptions.
- 4. Les procès contentieux ordinaires et oral** 3 crédits
Il sera question du déroulement du procès proprement dit ou instance. Partant de l'ouverture et de la liaison du procès, on examinera progressivement l'instruction de la cause par l'interrogatoire des parties et des témoins, par l'apport des preuves et des expertises ; on traitera ensuite de la solution du litige, et enfin des différents moyens d'attaquer la sentence et l'exécution de cette dernière. On analyse enfin le procès contentieux oral caractérisé par la rapidité et la prédominance des principes de l'oralité.
- 5. Les procès spéciaux** 3 crédits
Les procès matrimoniaux, comportant les causes en déclaration de nullité de mariage, les causes de séparation des époux, de la dispense «super rato» et les causes en présomption de la mort d'un conjoint; b) Les causes de déclaration en nullité de l'ordination sacrée.
- 6. Le droit canonique des Eglises orientales** 3 crédits
Le *Codex Canonum Ecclesiarum Orientalium* qui a été promulgué par le Pape Jean Paul II le 18 octobre 1990 par la *Constitution apostolique Sacri Canonis*, est entré en vigueur le 1^{er} octobre 1991. Etant le premier du genre, ce Code suscite un ardent intérêt chez les canonistes qui voudraient en comparer les normes à celles de l'Eglise latine.

C'est dans cette optique que sera abordée cette étude, spécialement en ce qui concerne les dix premiers titres, portant entre autres sur les droits et les obligations des fidèles, les structures des Eglises orientales, les rites, etc.

7. La diplomatie ecclésiastique

3 crédits

Après une brève introduction sur l'origine et l'évolution des missions diplomatiques dans le monde politique, le cours se penchera spécialement sur le fondement juridique de la représentation pontificale auprès des Etats pour des fins tant diplomatiques que religieuses. Il sera également question des légats apostoliques selon le Magistère et les conventions internationales.

Le volet pratique de ce cours insistera sur le rôle joué par les légats pontificaux accrédités près les gouvernements africains dans le domaine des rapports Eglise - Etat et dans la prévention et/ou la résolution des conflits en Afrique, etc.

8. Séminaire sur la dynamique de l'unité dans la diversité ou principe de subsidiarité

3 crédits

9. Séminaire sur la pratique de la procédure canonique

3 crédits

10. Séminaire sur le mariage

3 crédits

L'enseignement théorique sur les différents procès sera corroboré par ce cours pratique qui est un véritable entraînement préparant les étudiants à assurer plus tard le fonctionnement d'un tribunal ecclésiastique. Un accent particulier sera mis sur les procès matrimoniaux.

11. Séminaire sur la méthode d'établissement des lois

La partie théorique de ce Séminaire portera sur la démarche philosophique et sociologique vers la notion du droit ainsi que sur les méthodes de codification des coutumes.

La partie pratique est orientée vers des rédactions législatives concrètes en partant des coutumes et des réalités de l'Eglise en Afrique.

12. Le procès pénal (KILUMBY)

3 crédits

a. Contenu : Le procès pénal concerne au premier chef l'ordre public. En effet, c'est la confiscation progressive de la vengeance privée par l'autorité publique qui est à l'origine de la mise en place d'une procédure officielle pour enquêter sur le délit, instruire l'affaire, décider de la culpabilité du prévenu et statuer accessoirement sur les intérêts privés des victimes. Un accent sera mis sur la procédure des recours administratifs (gracieux, hiérarchique et contentieux), de révocation et de transfert des curés.

b. Objectif. L'étudiant sera capable d'utiliser les diverses procédures mises en œuvre lors du déroulement des procès canoniques comme juge, promoteur de justice, défenseur du lien, etc.

c. Méthodologie : Cours magistraux, des travaux dirigés

d. Evaluation : interrogation, travaux pratiques et examen

e. Bibliographie

- BAMBERG A., Procédures matrimoniales en droit canonique, Paris, 2011 ;
- GROCHOLEWSKI Z., « Révision du procès canonique », *Studia canonica* 17/2 (1983), p. 357-385;
- JULLIEN A., Juges et Avocats, Rome, Officium Libri Catholici, 1970. ;
- KILUMBY MK, JM, « Excommunication et communion. Pertinence du droit pénal dans l'Eglise et impact de l'excommunication », *Revue Africaine de Droit Canonique* 5(2014) 151-166 ;
- LE TOURNEAU D., Manuel de droit canonique, Montréal, 2010;
- PUY-MONTBRUN B. (du), « La loyauté de la preuve en droit processuel canonique », *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (2015/2), p. 309-322 ; « La parité processuelle en droit canonique », *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (2013/4), p. 829-844 ; « L'équité en droit canonique », *Revue pénitentiaire et de droit pénal* (2004/3), p. 599-607 ;
- VALDRINI P. (éd.), « Le droit processuel de l'Eglise », dans *Droit canonique*, Paris, Dalloz (Précis), 1999 (1989), p. 397-425.

13. La médecine légale

3 crédits

Notions, évolution historique, méthodologie, expertise, le phénomène criminel comme réalité humaine, le lien de causalité, les délits contre l'honnêteté publique et les bonnes mœurs, la prévoyance sociale, l'assurance contre les accidents et les maladies.

14. Pratique judiciaire

3 crédits

15. Latin V

3 crédits

Le cours approfondit l'étude des verbes dans la construction syntaxique. Dans la première partie, il est question d'examiner la particularité de verbes suivants :

Verba affectueux, verba curandi, verba dicendi ou declarandi, verba hortandi et imperandi, verba impediendi et recusandi, verba postulandi, verba sentiendi, verba timendi, verba voluntatis, etc. Tandis que dans la deuxième partie, le cours s'emploie à préciser les particularités d'utilisation des modes : indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe (verbes déponents). Outre les Grammaires classiques, les exercices se réfèrent aux documents de la Curie Romaine ainsi qu'au Code de Droit, canonique (canons 515 -535).

16. Droit commun

3 crédits

17. Relation entre l'Eglise et la communauté politique

3 crédits

N.B. :

• DU (M3)

• Mémoire (M3)

- Le cours de Droit missionnaire devient un chapitre de du cours de Fonction d'enseignement de l'Eglise

-Le cours de Coopération des laïcs au Gouvernement et au ministère pastoral devient aussi un chapitre du cours de Fidèles du Christ.

- Cours propres :

- Italien II (M2)

- Latin IV (M2)

- Latin V(M3)

C. TROISIEME CYCLE (=Doctorat LMD)**I. DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES****1. Objectifs éducationnels**

Le programme du diplôme d'études approfondies en droit canonique est un programme de deux ans. Outre la maîtrise des techniques de communication pédagogique pour l'enseignement universitaire et l'approfondissement de la méthodologie de la recherche scientifique, le programme vise à promouvoir la recherche personnelle et à préparer la conception et l'élaboration d'une thèse de doctorat.

2. Programme des enseignements**A. (U.E.F) Cours obligatoires**

1. Latin canonique

3 crédits

Le programme de ce cours vise à aider l'étudiant à connaître et à reconnaître les caractéristiques du latin en usage dans le Code de Droit canonique. Après une approche historique sur la genèse et l'évolution de la latinité canonique dans l'Eglise, l'étudiant est appelé à développer une compétence réelle pour la lecture, l'analyse, la traduction et l'interprétation des canons à partir du texte original du Code de Droit Canonique de 1983.

Précisément, l'étudiant lira de manière attentive les canons 204-207, où il est question de la définition de l'Eglise. Pour ce faire, l'étudiant préparera son travail pratique suivant les quatre lectures :

- lecture historique (comparaison des canons avec le document conciliaire *Lumen Gentium* et le Code de 1917).

-Lecture lexicale : recherche des termes du latin chrétien, spécialement d'origine grecque.

-lecture syntaxique : recherche des propositions subordonnées en retrouvant leur interaction avec la proposition principale pour découvrir la force argumentative des canons.

- lecture doctrinale : recherche de la théologie (ecclésiologie) sous-jacente ainsi que de sa formulation canonique.

2. Psychologie de l'adulte

3 crédits

(U.E.F) Cours obligatoires**1. Psychologie de l'adulte⁴(KALALA)**

3 crédits

a.Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; construire des stratégies efficaces de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; construire ses propres techniques d'appropriation et de compréhension profonde des questions cruciales de la psychologie de l'adulte.

⁴ Cours commun aux DEA (toutes les facultés).

b. Contenu. Ce cours s'articule autour de quatre arguments que nous analyserons dans la logique de la co-construction des connaissances. Nous l'avons centré sur les problèmes que nous considérons comme majeurs chez l'adulte – par ailleurs déjà amorcés à d'autres périodes du cycle de la vie, mais avec des accents différents –, notamment : ceux de la théorie de l'attachement à l'âge adulte ; ceux du stress, du coping, de l'empowerment et de la résilience chez l'adulte ; ceux de l'application de la théorie de l'esprit à cet âge ; et, enfin, ceux du processus d'apprentissage à l'âge adulte.

2. Techniques de communication pédagogique

3 crédits

a. Objectif : l'étudiant(e) sera capable d'exécuter devant ses collègues, durant quinze minutes, une leçon, éventuellement médiatisée, conforme aux exigences définies dans le cours et d'après ses besoins et intérêts d'apprentissage.

Théorie : Information sur l'historique du mouvement de pédagogie universitaire et sur les différentes étapes relatives au développement systématique d'un cours à l'enseignement supérieur et universitaire : le(s) fondement(s) d'un cours, la définition des objectifs pédagogiques, l'énoncé de quelques critères pour sélectionner et structurer la matière à enseigner, l'élaboration de la stratégie d'enseignement en termes de méthodes, de techniques et de ressources pédagogiques, y compris les médias éducatifs, la prévision des instruments de mesure et d'évaluation des apprentissages et du cours, ainsi que la prévision des mécanismes de rétroaction en vue d'améliorer les lacunes éventuelles décelées par l'évaluation.

Pratique : exposés-séminaires par les étudiants sur des thèmes ou des problèmes de communication pédagogique de leur choix.

Méthodologie: - Exposé-dialogue appuyé par un syllabus et animé par le professeur; - Micro-enseignement par les étudiants.

3. Informations psychopédagogiques spécialisées

3 crédits

a. Objectif : l'étudiant(e) sera capable d'appliquer un principe psychopédagogique ou une loi d'apprentissage à la didactique spéciale de sa discipline d'étude ou de comparer le cheminement et la sanction des études supérieures des pays étudiés au cours.

b. Contenu : problématique des relations entre la psychologie et la pédagogie et vice-versa; définition des concepts clés; historique du mouvement psychopédagogique et des universités; lois d'apprentissage et leurs implications didactiques; organisation des études supérieures au Congo, en Belgique, en France, au Burundi, au Canada et au Nigeria; équivalence de diplômes; gestion académique.

c. Méthodologie adoptée : - Exposé-dialogue par le professeur; - Travail pratique sur un problème psychopédagogique intéressant l'étudiant(e).

4. Méthodologie de la recherche scientifique (1^{ère} DEA=Doctorat I LMD)

3 crédits

Axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat (dont le mémoire de DEA constitue statutairement un aspect essentiel), le cours passe en revue, du moins dans une première partie plutôt théorique, les dispositions statutaires et réglementaires, les généralités sur la thèse de doctorat, la démarche générale de la recherche doctorale, la présentation de la thèse et la valorisation de celle-ci. Dans la deuxième partie, chaque étudiant est tenu de présenter les grandes composantes de son projet personnel de thèse suivant un modèle devant nécessairement comporter le titre (provisoire), la problématique, le plan de présentation (provisoire), les orientations bibliographiques, le programme de recherche et le calendrier des étapes. Les manuels de Michel Beaud, de Jean Pierre Fragnière, de Jean-Claude Rouveyran et de Fernand Van Steenberghe ainsi que les Normes bibliographiques de l'Université Catholique du Congo sont ardemment conseillés aux étudiants. Dimandja Eluy'a Kondo, *La Thèse de doctorat*, Kinshasa, Éd. Noraf. Des dossiers présentant des modèles de projets de thèse peuvent être obtenus auprès du titulaire du cours.

B. (U.E.S) Séminaires au choix

6-12 Sept séminaires à choisir parmi ceux qui suivent :

- | | |
|--|-----------|
| a) Administration des biens temporels | 3 crédits |
| b) Vices du consentement matrimonial | 3 crédits |
| c) Préparation et célébration d'un Chapitre général | 3 crédits |
| d) La jurisprudence canonique | 3 crédits |
| e) La pertinence des peines dans l'Eglise | 3 crédits |
| f) Le "bonum fidei" et le "bonum prolis" | 3 crédits |
| g) L'Eglise et les médias | 3 crédits |
| h) Les structures et les organes administ. dans l'Eglise | 3 crédits |
| i) La procédure pénale et recours administratif | 3 crédits |
| j) La Hiérarchie dans les Eglises orientales | 3 crédits |
| k) La procédure de séparation des membres d'avec leur Institut | 3 crédits |

Rédaction et défense publique d'une dissertation (2^e DEA=Doctorat 2 LMD)



AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE SUPERIEUR

1 Objectifs éducationnels

Le programme de licence en droit canonique peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner. Les étudiants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde licence; il leur est vivement conseillé de suivre les cours généraux du programme d'agrégation dès la première année de licence.

L'enseignement de ce programme est organisé à la Faculté de philosophie par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur.

DOCTORAT EN DROIT CANONIQUE

- Une leçon magistrale
- La soutenance publique d'une thèse saisie à l'ordinateur, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN DROIT CANONIQUE

- La soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme
- La défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science canonique.

Répartition des enseignements par semestre

ANNEE A

1^{ère} Licence (=Master I LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|------------------------------------|-----------|-------------------------|----|-----------------------------------|-----------|------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Nature du droit can | 3 | NAKAHOSA | 01 | Enseignement du magistère | 3 | LUTUMBA |
| 02 | Philosophie du droit | 3 | KAMANGALA | 02 | Hist Eg.Congo et de la nonciature | 3 | MOMBILI |
| 03 | Inst du droit romain | 3 | MOLE | 03 | Droit const. et Inst.politique | 3 | DOBO |
| 04 | Hist. des sources du droit canoniq | 4 | INGETSI | 04 | Elément de stat.eccl | 4 | MUKABI |
| 05 | Latin III | 4 | LIBAMBU | 05 | Sociologie juridique | 3 | KAMANGALA |
| 06 | Normes générales | 4 | KAMANGALA | 06 | Théorie contemp du droit | 4 | MASSENGO |
| 07 | Méthodologie jurid | 3 | DOBO | 07 | Droit coutumier | 3 | KWAMBAMBA |
| 08 | Italien | 3 | NAKAHOSA | 08 | Inst.droit civil privé | 3 | TSHINGOMBE |
| 09 | Hist. des Inst. du droit can. | 3 | BOKWANGA | 09 | Théologie du droit | 4 | BAMWENE |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

2^e et 3^e Licence (=Master II et III LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|---------|-------------------------|----|------------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Structure de l'Eglise universelle | 3 | MOLE | 09 | Structure de l'Eglise particulière | 2 | KILUMBI |
| 02 | Fidèles du Christ | 3 | INGETSI | 10 | Instituts séculiers et SVA | 2 | NAKAHOSA |
| 03 | Normes communs aux IVC et SVA | 3 | NAKAHOSA | 11 | Biens temporels | 2 | LUTUMBA |

| | | | | | | | |
|----------------|---|----|------------|----|---|----|--------|
| 04 | Fonction d'enseignement | 3 | TSHINGOMBE | 12 | Droit des ASBL et ONG | 2 | DOBO |
| 05 | Fonction de sanctification I | 3 | BOKWANGA | 13 | Institutions traditionnelles africaines | 2 | MUKABI |
| 06 | Fonction de sanctification II | 3 | BOKWANGA | 14 | Mémoire | 20 | |
| 07 | Séminaire sur la dissertation canonique | 2 | DOBO | 15 | | | |
| 08 | Latin IV Syntaxe | 3 | LIBAMBU | | | | |
| 09 | Italien | 2 | MOLE | | | | |
| 10 | Droit du travail | 3 | LUTUMBA | | | | |
| 11 | Droit international public | 2 | MASSENGO | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

DEA (=Doctorat LMD)

| DEA 1 | | | | DEA 2 | | | |
|-------|--------------------------------------|---------|-----------|-------|--|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Latin canonique | 3 | LIBAMBU | 01 | Rédac et défense publique d'une dissertation | 4 | |
| 02 | Psychologie de l'adulte | 3 | KALALA | | Sémin au choix parmi les suivants | 4 | |
| 03 | Techniques de communicat pédag | 2 | BOSOKPALE | 02 | Administration des biens temporels | 4 | LUTUMBA |
| 04 | Information psychologie spécialisées | 2 | BOSOKPALE | 03 | Vice du consentement matrimonial | 4 | INGETSI |
| 05 | Méthod de la rech scientifique | 2 | DIMANDJA | 04 | Préparation et célébration d'un chapitre général | 4 | NAKAHOSA |
| | | | | 05 | La jurisprudence canonique | 4 | NDJONDJO |
| 06 | Projet de Mémoire | 18 | | 06 | La pertinence des peines dans l'Eglise | 4 | BOKWANGA |
| | | | | 07 | Le « bonum fidei » et le « bonum prolis » | 4 | KAMANGALA |
| | | | | 08 | L'Eglise et les médias | 4 | |
| | | | | 09 | Les structures et les organes adm dans l'Eglise | 4 | MOLE |
| | | | | 10 | La proc pénale et recours administratif | 4 | KILUMBI |
| | | | | 11 | La hiérarchie dans les Eglises orientales | 4 | DOBO |

| | | | | | | | |
|----------------|--|----|--|----|---|----|----------|
| | | | | 12 | La proc de sépar des mem d'avec leur institut | 4 | NAKAHOSA |
| | | | | | Mémoire | 20 | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | | |

N.B : Les étudiants de DEA ont des cours au choix qui feront 60 crédits par an.

Faculté de philosophie
Programme d'études 2018-2019

Premier cycle (Graduat =Licence LMD)

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

Année préparatoire

1. Introduction à la philosophie (OSONGO) 4 Crédits
 - a) Contenu : Le cours s'articule autour des points suivants : 1. Rapports divers entre philosophie et science, philosophie et mythe, philosophie et magie. 2. Fonction sociale de la philosophie.
 - b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une différence entre philosophie, science, mythe et magie ; définir le rôle de la philosophie dans son vécu et en expliquer la portée dans l'éveil de l'esprit critique dans la société.
 - c) Méthodologie : Notre approche se construit sur un exposé magistral et sur les travaux individuels des étudiants.
 - d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : un premier travail consistera en la recherche à la bibliothèque sur quelques sujets, puis à l'exposé des résultats de la recherche. Le deuxième travail sera un examen final écrit, qui portera sur la pensée de quelques auteurs.
 - e) Bibliographie :

2. Philosophie morale (MPUKU) 3 Crédits
 - a) Contenu : le cours porte sur une introduction générale à la philosophie morale. Il développe les arguments suivants : 1. L'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale. 2. La conceptualité et les méthodes de la philosophie morale. 3. Critique des questions éthiques de la civilisation moderne.
 - b) Objectifs : à l'issue de cours, l'étudiant sera capable de : retracer l'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale ; décrire les méthodes en vogue en philosophie morale ; utiliser le vocabulaire technique de la philosophie morale ; prendre position sur des questions éthiques que la civilisation moderne pose à la conscience humaine.
 - c) Méthodologie : notre approche est à la fois thématique (décryptage des notions de base) et historique (indiquer de principaux systèmes de morale).
 - d) Évaluation : l'évaluation se fera en trois moments : une interrogation pendant les enseignements, des travaux pratiques sur certains systèmes en vogue en morale, et un examen final écrit ou oral.
 - e) Bibliographie : Apel, K.-O., *Discussion et responsabilité. II. Contribution à une éthique de la responsabilité*, traduit de l'allemand par Chritian Bouchindhomme et René Rozlit, Paris, Cerf, 1998 ; JONAS, H., *Pour une éthique du futur*, traduit de l'allemand et présenté par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, Payot –Rivages, 1998 ; Kant, E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Vrin, 1985 ; NGIMBI Nseka, H., *Éthique et intersubjectivité. Essai sur les fondements philosophiques de la vie en société*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001.

3. Histoire de la philosophie ancienne et textes (NELA) 4 Crédits
- Contenu : le cours est axé sur des points suivants : 1. Présentation et travail des textes grecs de la philosophie antique. 2. Histoire de la pensée morale et sociale africaine de l'Égypte pharaonique, de l'Éthiopie et des Bantu.
 - Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : restituer le contexte historique d'émergence de la pensée, des enseignements et/ou des œuvres des philosophes comme Platon Aristote, des Stoïciens; citer de mémoire certaines pensées importantes des philosophes ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
 - Méthodologie : présentation magistrale, lecture modèle, travaux individuels de chaque étudiant.
 - Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
 - Bibliographie :
4. Histoire de la philosophie patristique et médiévale et textes (BOSOMI) 4 Crédits
- Contenu : le cours se répartit en deux parties principales : 1. Panorama de la période patristique marquée par l'École d'Alexandrie dont Clément et Origène sont les figures de proue, par les Pères latins avec saint Augustin l'un des plus éminents et par l'École de Césarée en Cappadoce des Pères grecs dont Grégoire de Nysse, par sa philosophie, est le coryphée. 2. Période médiévale marquée par l'histoire de la pensée chrétienne dont les thèmes majeurs sont foi et raison, de Jean Scot Érigène à saint Thomas d'Aquin en passant par les philosophes arabes (Avicenne et Averroès), saint Anselme de Cantorbéry, Pierre Abélard, Duns Scot et Guillaume d'Ockham.
 - Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une démarcation entre la philosophie et la philosophie médiévale ; expliquer la portée du rapport entre foi et raison dans l'essor de la pensée chrétienne ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
 - Méthodologie : Exposé magistral, lecture modèle des textes à visée pratique et interprétation individuelle des extraits des textes d'auteurs étudiés.
 - Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
 - Bibliographie :
5. Expression orale et écrite (MIMBU) 5 Crédits
- Contenu : Le cours porte sur des points suivants : 1. L'étude approfondie des règles fondamentales qui régissent la langue française : lexicque, orthographe, syntaxe. 2. Résumé des textes. 3. Dissertation.
 - Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser correctement les règles fondamentale de la grammaire française ; rédiger une bonne dissertation française.
 - Méthodologie : notre approche méthodologique est participative et constructive. Nous y mettons un accent particulier sur les exercices d'orthographe, de syntaxe et de dissertation.
 - Évaluation : en plus de l'évaluation formative représentée par les travaux individuels, il sera demandé à chaque étudiant de rédiger une dissertation française.
 - Bibliographie :
6. Méthodologie historique (KALINDULA) 3 Crédits
- Contenu : Le cours s'articule autour des points suivants : 1. Préliminaires sur la méthodologie historique et les sciences auxiliaires. 2. Science, méthode et vérité historique. 3. Étapes successives de l'élaboration de la connaissance historique. 4. Critique historique.
 - Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : collecter, sélectionner, classer, analyser, exploiter et interpréter des faits historiques ; décrire les étapes d'élaboration de la connaissance historique ; critiquer les sources historiques.
 - Méthodologie : le cours se donne suivant une approche de la co-construction : il y aura une alternance entre les leçons magistrales et les travaux de recherche soit en groupes, soit individuels.
 - Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : l'exposé des travaux de recherche et un examen final écrit ou oral portant sur l'ensemble de la matière étudiée.

-
- e) Bibliographie : THULLIER G. et TULARD, J., *La méthode en histoire*. 2^e édition mise à jour. Paris, PUF, 1991 ; BULTOT, Raphaël, « Historicité et vérité d'un point de vue d'historien », dans *Le Supplément* 188-189 (janvier-juin 1994), p. 263-289 ; GUIDÈRE, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Ellipses, 2004.
7. Linguistique générale (KAMANDA) 3 Crédits
- a) Contenu : le cours est axé sur trois points : 1. Définitions générales et descriptives des concepts principaux de la linguistique. 2. L'étude de la langue selon les disciplines à base phonique et les disciplines à base sémantique. 3. Caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer des concepts principaux de la linguistique ; de classer la langue selon les disciplines à base phonique et à base sémantique ; examiner les caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- c) Méthodologie : le cours se déroulera selon la méthode expo-interrogative.
- d) Évaluation : l'évaluation portera sur des travaux pratiques et interrogations. L'examen final sera écrit.
- e) Bibliographie :
8. Anglais (TOKO) 4 Crédits
- a) Contenu : le cours est axé sur deux points : 1. Grammaire de base de la langue anglaise. 2. Lecture et interprétation des textes philosophiques en anglais.
- b) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, comprendre et interpréter les textes philosophiques en anglais.
- c) Méthodologie : le cours procédera à l'exposition des règles grammaticales.
- d) Évaluation :
- e) Bibliographie :
- A. LICENCE 1(Graduat 1)
- 1 Introduction à la philosophie (OSONGO) 2 Crédits
- a) Contenu : le cours s'articule autour des points suivants : 1. Rapports divers entre philosophie et science, philosophie et mythe, philosophie et magie. 2. Fonction sociale de la philosophie.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une différence entre philosophie, science, mythe et magie ; définir le rôle de la philosophie dans son vécu et en expliquer la portée dans l'éveil de l'esprit critique dans la société.
- c) Méthodologie : notre approche se construit sur un exposé magistral et sur les travaux individuels des étudiants.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un premier travail consistera en la recherche à la bibliothèque sur quelques sujets, puis à l'exposé des résultats de la recherche. Le deuxième travail sera un examen final écrit, qui portera sur la pensée de quelques auteurs.
- e) Bibliographie :
- 2 Initiation à la recherche philosophique (Encyclopédie) (DIMANDJA) 3 crédits
- a) Contenu : le cours porte sur deux parties : 1. La vie philosophique : sociétés savantes, académies, institutions d'enseignement et de recherche, colloques et congrès, publications. 2. Contours du travail philosophique : conception, recherche, rédaction, correction et présentation d'un travail philosophique
- b) Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : déceler des informations sur la vie et la recherche en vue de la réalisation d'un travail philosophique ; concevoir, élaborer et présenter un travail philosophique conformément aux normes académiques ; acquérir l'esprit critique, la rigueur d'analyse.
- c) Méthodologie : le cours procède à un exposé magistral et à la réalisation des travaux et exercices individuels.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'un travail pratique.
- e) Bibliographie :
- 3 Logique ancienne et analyse du langage (MWAMBAYI) 4 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments suivants : 1. La logique des termes chez Aristote et la logique stoïcienne des propositions. 2. Analyse du langage : paradoxes sémantiques et théories de la supposition.
 - b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : tenir un discours correct, consistant et convainquant ; démasquer et réfuter le sophisme, les fallacies et les pièges qui entachent les discours dans leur diversité ; découvrir les différents types de langage, leurs modes de fonctionnement et leur champ de pertinence.
 - c) Méthodologie : le cours procède à un exposé magistral, à des exercices dirigés et à des travaux pratiques.
 - d) Évaluation : elle sera faite d'interrogation, d'un travail pratique et d'un examen écrit.
 - e) Bibliographie :
- 4 Philosophie morale générale 3 Crédits
- a) Contenu : le cours porte sur une introduction générale à la philosophie morale. Il développe les arguments suivants : 1. L'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale. 2. La conceptualité et les méthodes de la philosophie morale. 3. Critique des questions éthiques de la civilisation moderne.
 - b) Objectifs : à l'issue de cours, l'étudiant sera capable de : retracer l'histoire et les grandes étapes de la philosophie morale ; décrire les méthodes en vogue en philosophie morale ; utiliser le vocabulaire technique de la philosophie morale ; prendre position sur des questions éthiques que la civilisation moderne pose à la conscience humaine.
 - c) Méthodologie : notre approche est à la fois thématique (décryptage des notions de base) et historique (indiquer de principaux systèmes de morale).
 - d) Évaluation : l'évaluation se fera en trois moments : une interrogation pendant les enseignements, des travaux pratiques sur certains systèmes en vogue en morale, et un examen final écrit ou oral.
 - e) Bibliographie : Apel, K.-O., *Discussion et responsabilité. II. Contribution à une éthique de la responsabilité*, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et René Rozlit, Paris, Cerf, 1998 ; JONAS, H., *Pour une éthique du futur*, traduit de l'allemand et présenté par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, Payot –Rivages, 1998 ; Kant, E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Vrin, 1985 ; NGIMBI Nseka, H., *Éthique et intersubjectivité. Essai sur les fondements philosophiques de la vie en société*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001.
- 5 Métaphysique générale (1^{ère} partie) (BOSOMI) 3 Crédits
- a) Contenu : Ce cours s'articule sur la problématique de la métaphysique et interroge la pensée africaine sur sa conception spécifique de ce problème. Il décrypte la pensée d'Aristote, Thomas d'Aquin, Kant, Hegel, Heidegger.
 - b) Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : présenter un exposé justifiant d'une connaissance assurée des doctrines sur l'origine et le devenir du réel ; avancer les positions sur l'essence de l'être, sur ses catégories, sur ses modalités et sur les formes sous lesquelles il se manifeste.
 - c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux s'accompagneront des travaux de recherche individuels et des débats.
 - d) Évaluation : Elle sera faite d'interrogations, de travaux individuels et d'un examen final écrit ou oral.
 - e) Bibliographie :
- 6 Méthodologie des sciences (MVUEZOLO) 3 Crédits
- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments ci-après : 1. Clarification des concepts de base. 2. Problèmes généraux. 3. Nouvelles approches scientifiques. 4. Analyse de la méthodologie des sciences.
 - b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : clarifier des concepts de base ; classifier les sciences ; décrire les critères de la scientificité de la science ; identifier de nouvelles approches scientifiques ; analyser la méthodologie des sciences formelles, des sciences empirico-formelles et des sciences humaines.
 - c) Méthodologie : Le cours procédera à des leçons magistrales et à des travaux de recherche individuels.
 - d) Évaluation : Elle sera faite de travaux de recherche individuels, d'exposés et d'un examen final écrit ou oral.

- e) Bibliographie : Granger, G-G., *Sciences et réalité*. Paris, Odile Jacob, 2001 ; Ladrière, J., *L'articulation du sens*. I. *Discours scientifique et parole de la foi*. Paris, Cerf, 1984 ; Popper, K. R., *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*. Traduit de l'anglais par Michelle-Irène et Marc B. de Launay. Paris, Payot, 1985 ; Kalindula, N., *Exigence critique, rationalité et méthodologie des sciences. Penser avec Jean Ladrière*. Louvain-la-Neuve, Academia, 2019.
- 7 Philosophie de l'Art (Esthétique) (MABASI) 3 Crédits
- a) Contenu : Le cours porte sur des points suivants : 1. Définitions et notions générales. 2. Aperçu historique mondial sur l'art et la pensée esthétique. 3. Beauté, forme, nature, sujet, objet et public de l'œuvre d'art. 4. Œuvres et institutions artistiques africaines. 5. Création artistique, méthodes africaines d'interprétation de l'œuvre d'art. 6. Art, technoscience, développement, moralité et religion.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les grandes conceptions du Beau et de l'art selon les époques, les cultures, les courants et les styles ; tenir un propos philosophique sur une œuvre d'art et d'artisanat.
- c) Méthodologie : Le cours procède à des leçons magistrales, s'appuie sur de fréquentes illustrations et donne lieu à un travail pratique sur terrain.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'exposés de travaux pratiques et d'un examen final écrit.
- e) Bibliographie :
- 8 Histoire de la philosophie ancienne et textes (NELA) 4 Crédits
- a) Contenu : le cours est axé sur des points suivants : 1. Présentation et travail des textes grecs de la philosophie antique. 2. Histoire de la pensée morale et sociale africaine de l'Égypte pharaonique, de l'Éthiopie et des Bantu.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : restituer le contexte historique d'émergence de la pensée, des enseignements et/ou des œuvres des philosophes comme Platon Aristote, des Stoïciens; citer de mémoire certaines pensées importantes des philosophes ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
- c) Méthodologie : présentation magistrale, lecture modèle, travaux individuels de chaque étudiant.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
- e) Bibliographie :
- 9 Histoire de la philosophie patristique et médiévale et textes (BOSOMI) 4 Crédits
- a) Contenu : le cours se répartit en deux parties principales : 1. Panorama de la période patristique marquée par l'École d'Alexandrie dont Clément et Origène sont les figures de proue, par les Pères latins avec saint Augustin l'un des plus éminents et par l'École de Césarée en Cappadoce des Pères grecs dont Grégoire de Nysse, par sa philosophie, est le coryphée. 2. Période médiévale marquée par l'histoire de la pensée chrétienne dont les thèmes majeurs sont foi et raison, de Jean Scot Érigène à saint Thomas d'Aquin en passant par les philosophes arabes (Avicenne et Averroès), saint Anselme de Cantorbéry, Pierre Abélard, Duns Scot et Guillaume d'Ockham.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : établir une démarcation entre la philosophie et la philosophie médiévale ; expliquer la portée du rapport entre foi et raison dans l'essor de la pensée chrétienne ; lire d'un bout à l'autre un texte philosophique de son niveau (extrait, chapitre, section) et en rendre compte.
- c) Méthodologie : Exposé magistral, lecture modèle des textes à visée pratique et interprétation individuelle des extraits des textes d'auteurs étudiés.
- d) Évaluation : l'évaluation se fera en deux moments : un travail pratique consistant à lire les textes des philosophes et à discuter leurs positions ; puis un examen final écrit.
- e) Bibliographie :
- 10 Histoire de la philosophie orientale (MBANDI) 4 Crédits
- a) Contenu : Le cours s'articule autour des points ci-après : 1. Le Védisme, le Brahmanisme et l'Hindouisme. 2. Le Bouddhisme et le Shintoïsme. 3. Le Taoïsme et le Confucianisme. 4. Le Zoroastrisme et le Manichéisme.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire et interpréter des textes védiques, upanishadiques, hindous, confucianistes, bouddhiques ; montrer le développement ultérieur de ces visions philosophico-religieuses de l'Orient.

- c) Méthodologie : Dans ce cours, nous allons exposer une vue d'ensemble de la pensée philosophique en Orient et débattre sur leur impact dans le vécu des peuples.
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux pratiques et sur une épreuve écrite finale qui fera appel aux capacités cognitives de l'étudiant.
- 11 Expression écrite et orale (MIMBU) 4 Crédits
- a) Contenu : Le cours porte sur des points suivants : 1. L'étude approfondie des règles fondamentales qui régissent la langue française : lexique, orthographe, syntaxe. 2. Résumé des textes. 3. Dissertation.
- b) Objectifs : à l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser correctement les règles fondamentales de la grammaire française ; rédiger une bonne dissertation française.
- c) Méthodologie : notre approche méthodologique est participative et constructive. Nous y mettons un accent particulier sur les exercices d'orthographe, de syntaxe et de dissertation.
- d) Évaluation : En plus de l'évaluation formative représentée par les travaux individuels, il sera demandé à chaque étudiant de rédiger une dissertation française.
- e) Bibliographie :
- 12 Méthodologie historique (KALINDULA) 3 Crédits
- a) Le cours s'articule autour des points suivants : 1. Préliminaires sur la méthodologie historique et les sciences auxiliaires. 2. Science, méthode et vérité historique. 3. Étapes successives de l'élaboration de la connaissance historique. 4. Critique historique.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : collecter, sélectionner, classer, analyser, exploiter et interpréter des faits historiques ; décrire les étapes d'élaboration de la connaissance historique ; critiquer les sources historiques.
- c) Méthodologie : Ce cours se donne suivant une approche de la co-construction : il y aura une alternance entre les leçons magistrales et les travaux de recherche soit en groupes, soit individuels.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : l'exposé des travaux de recherche et un examen final écrit ou oral portant sur l'ensemble de la matière étudiée.
- e) Bibliographie : Thuillier G. et Tulard, J., *La méthode en histoire*. 2^e édition mise à jour. Paris, PUF, 1991 ; Bultot, Raphaël, « Historicité et vérité d'un point de vue d'historien », dans *Le Supplément* 188-189 (janvier-juin 1994), p. 263-289 ; Guidère, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Ellipses, 2004.
- 13 Psychologie générale (KALALA) 2 crédits
- a) Contenu : Ce cours est subdivisé en quatre sections : 1. Cette section porte sur l'histoire de la psychologie. Un accent particulier sera mis sur la naissance de la psychologie scientifique au XIX^e siècle avec Wundt et le structuralisme ; la psychologie des fonctions supérieures (avec Binet d'une part, et l'École de Würzburg d'autre part) ; la psychologie de la Gestalt ; l'étude de l'intelligence ; l'étude de l'esprit malade (de Jean Martin Charcot à Sigmund Freud et « sa psychanalyse ») ; l'américanisation de la psychologie. 2. La deuxième section est une étude des méthodes de recherche en psychologie. 3. Cette section porte sur les processus cognitifs qui guident notre conduite, notamment : la sensation et la perception ; l'attention (conscience et action) ; la représentation des connaissances ; l'apprentissage ; les systèmes et processus de mémoire ; le langage et la communication ; le jugement, la décision et l'émotion ; l'intelligence. 4. Le dernier argument est une étude des processus dynamiques, à savoir : le système motivationnel et la personnalité.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'être en société ; développer les capacités métacognitives dans son apprentissage ; développer les capacités de résolution de conflits et de gestion des situations de crise dans son milieu.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagneront toujours de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons – dans la perspective de l'« Inquiry-Based Learning ».
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés en groupes et sur une épreuve écrite finale qui fera appel aux capacités métacognitives de l'apprenant.
- e) Bibliographie : Bourdin, D., *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui. Histoire, concepts, pratiques*, (s.l.), Bréal, 2013 ; Damasio, A., *L'errore di Cartesio. Emozione, ragione e cervello umano*, traduction de F. Macaluso, Milano, Adelphi edizioni, 122012 ; Fiori-Duharcourt N. – Isel F., *Les neurosciences cognitives*,

Paris, Armand Colin, 2012 ; Ganascia J-G, *Les sciences cognitives*, Paris, Le Pommier, 2006 ; Hansenne M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Nicolas S., *Histoire de la psychologie*, Paris, Dunod, 2016.

- 14 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie culturelle 2 Crédits
- a) Contenu : Le cours porte sur les arguments ci-après : 1. Objet et champ de la sociologie et de l'anthropologie culturelle. Les concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie culturelle. 3. Le fonctionnement de l'ensemble socioculturel. 4. Quelques figures marquantes de la sociologie et de l'anthropologie culturelle.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer l'objet et le champ de la sociologie et de l'anthropologie culturelle ; utiliser les concepts de base de ces disciplines ; décrire le fonctionnement de l'ensemble socioculturel.
- c) Méthodologie : Notre approche méthodologique est expositivo-interrogative.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'interrogation, de travaux pratiques et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :
- 15 Linguistique générale (KAMANDA) 3 Crédits
- a) Contenu : le cours est axé sur trois points : 1. Définitions générales et descriptives des concepts principaux de la linguistique. 2. L'étude de la langue selon les disciplines à base phonique et les disciplines à base sémantique. 3. Caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- b) Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer des concepts principaux de la linguistique ; de classer la langue selon les disciplines à base phonique et à base sémantique ; examiner les caractéristiques de grandes écoles linguistiques.
- c) Méthodologie : le cours se déroulera selon la méthode expo-interrogative.
- d) Évaluation : l'évaluation portera sur des travaux pratiques et interrogations. L'examen final sera écrit.
- e) Bibliographie :
- 16 Un cours de langue à choisir parmi les suivants :
1. Anglais (TOKO) 3crédits
- a) Contenu : Le cours est axé sur deux points : 1. Grammaire de base de la langue anglaise. 2. Lecture et interprétation des textes philosophiques en anglais.
- b) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, comprendre et interpréter les textes philosophiques en anglais.
- c) Méthodologie : Le cours procédera à l'exposition des règles grammaticales.
- d) Évaluation :
- e) Bibliographie :
2. Allemand (MBUNGU) 4 crédits
- 17 Biologie (MBEMBA Théophile) 2 Crédits
- a) Contenu : Ce cours est axé sur des points suivants : 1. Origine, évolution matérielle et historique de la vie. 2. Organisation structurelle et fonctionnelle de la vie. 3. La transmission de la vie comme ordre, ses mutations en tant que matière-énergie.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir la de l'évolution biochimique de la matière ; de classer les grands problèmes que la vie et les êtres vivants posent à l'homme.
- c) Méthodologie : Notre approche méthodologique est à la fois expositive et interrogative.
- d) Évaluation : Elle portera sur une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :
- 18 Séminaire I (MWAMBAYI)
- a) Contenu : Ce séminaire repose sur deux axes : 1. Dénonciation des méfaits de la civilisation et de l'injustice des rapports établis entre les hommes. 2. La pertinence de la pensée de Rousseau dans la situation actuelle de l'Afrique.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : exposer clairement la pensée de Rousseau qui dénonce les méfaits de la civilisation et l'injustice des rapports entre les hommes ; proposer un argument qui explique et justifie la pertinence de la pensée de Rousseau dans la situation actuelle de l'Afrique.
- c) Méthodologie : Notre séminaire procède à des leçons magistrales, à des travaux de recherche, à des exposés et débats.
- d) Évaluation : Elle porte sur des exposés des travaux de recherche individuels de chaque étudiant.

e) Bibliographie : Rousseau, J.-J., *Discours sur les sciences et les arts*.

19 Notion d'informatique (KAZENGE) 3 Crédits

- a) Contenu : Le cours axé sur l'outil informatique et le traitement des textes
- b) Objectifs : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser l'outil informatique ; traiter les textes.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des exercices pratiques sur différents modules.
- d) Évaluation : Elle portera sur des exercices pratiques à réaliser individuellement.
- e) Bibliographie :

B. LICENCE 2 (Graduat 2)

1. Métaphysique générale (2^e partie) (BOSOMI) 3 Crédits

- a) Contenu : Le cours repose sur des arguments suivants : 1. Examen de quelques attitudes adoptées par de grands philosophes (de Descartes à nos jours) face au problème de la métaphysique en général. 2. Explication de la multiple expérience de l'être.
- b) Objectifs : Au terme de cours, l'étudiant sera capable d'avancer les positions sur l'essence de l'être et sur sa propre expérience métaphysique.
- c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux s'accompagneront des travaux de recherche individuels et des débats.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'interrogations, de travaux individuels et d'un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie :

2. Anthropologie philosophique (NKETO) 2 Crédits

- a) Contenu : Le cours porte sur des aspects ci-après : 1. Qu'est-ce que l'homme ? 2. Diverses conceptions de l'homme d'après quelques philosophes
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : déceler la réflexion philosophique sur l'homme ; dévoiler son statut spécifique tel qu'il se manifeste dans l'histoire de la pensée ; répondre à la question de ce que c'est l'homme ; exposer les différentes conceptions de l'homme tel que pensé par les auteurs et à travers les différentes cultures.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à un exposé magistral et à la présentation des travaux de recherche.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base de l'exposé des travaux pratiques.
- e) Bibliographie :

3. Philosophie du langage (PWONGO) 2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule sur des points suivants : 1. Analyse du langage à base empiriste. 2. Conception analytique. 3. Approche spéculative et herméneutique. 4. Centralité de la philosophie du langage dans le concert des sciences du langage
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : tracer l'horizon problématique et historique de la philosophie du langage ; amorcer une analyse critique des orientations principales de la philosophie du langage ; découvrir la place centrale de la philosophie du langage dans les sciences du langage.
- c) Méthodologie : Notre approche méthodologique est à la fois expositive et interrogative.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux de recherche individuels de chaque étudiant, des exposés, des débats et d'un examen final écrit.
- e) Bibliographie :

4. Logique moderne classique et déduction naturelle (BADIDIKE) 3 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments suivants : 1. Étude de la formalisation des langages de la logique propositionnelle (méthodes de démonstration, tables de vérité, mises en forme conjonctive et disjonctive, mise en arbres logiques, méthode des tableaux sémantiques, méthode des déductions naturelles). 2. La logique des prédicats (méthode des tableaux sémantiques, méthode des déductions naturelles).

-
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : démontrer des déductions naturelles ; de construire des tableaux sémantiques ; de résoudre des exercices.
 - c) Méthodologie : Nous procéderons, dans ce cours, à une méthode de co-construction. Plus exactement, au moyen de quelques leçons magistrales et modèles, les étudiants apprendront à formaliser les langages de la logique propositionnelle et de la logique des prédicats.
 - d) Évaluation : Elle sera faite de travaux individuels de chaque étudiant et d'un examen final écrit.
 - e) Bibliographie :

5. Éthique sociale (OSONGO)

2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur les points suivants : 1. Éthique des valeurs. 2. Technoscience et éthique. 3. Bien commun et justice sociale. 4. Défis contemporains et droits de l'homme.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les valeurs qui marquent la société contemporaine dominée par la technoscience ; d'analyser des défis de la justice sociale et des droits de l'homme.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des orientations capables d'éclairer les travaux de recherche individuels des étudiants en vue d'alimenter les exposés et le débat.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des exposés des travaux individuels de recherche et du débat.
- e) Bibliographie :

6. Initiation à la dissertation et à l'exposé philosophique (DIMANDJA)

3 Crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de deux parties essentielles ci-après : 1. Notions générales et rappel des techniques et des exigences d'une dissertation. 2. Traits caractéristiques d'une dissertation philosophique.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de produire un texte philosophique recevable en tant que tel dans le cadre des exercices académiques recommandés par le premier cycle de philosophie.
- c) Méthodologie : Chaque étape de ce cours sera ponctuée par des exercices susceptibles d'aguerrir l'étudiant dans la production d'un texte philosophique et de le préparer à la rédaction prochaine de son mémoire de graduat.
- d) Évaluation : Elle sera faite sur base de la production d'un projet de mémoire de graduat.
- e) Bibliographie :

7. Philosophie analytique (BWANGILA)

4 Crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La philosophie du langage idéal. 2. La philosophie du langage ordinaire. 3. La pragmatique. La crise du mouvement analytique et la période post-analytique.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les traits caractéristiques de la pensée analytique ; d'examiner les principaux courants de la philosophie analytique ; d'expliquer la crise du mouvement analytique et la période post-analytique.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales et incitera des débats.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

8. Épistémologie générale (MABASI)

2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur les théories de croissance de la connaissance et s'articule autour des points ci-après : 1. Le Cercle de Vienne. 2. Bachelard, Carnap, Feyerabend, Habermas, Kuhn, Lakatos. 3. L'épistémologie constructive de l'École d'Erlangen. 4. Validité du savoir scientifique et dépassement des épistémologies unilatérales.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de déceler le rôle et la portée significative du Cercle de Vienne sur les orientations de l'épistémologie contemporaine ; d'expliquer et d'examiner les théories de la croissance de la connaissance.

- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

9. Philosophie de la nature (MABASI)

3 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments ci-après : 1. Qu'est-ce que la philosophie de la nature ? 2. Tâches principales de la philosophie de la nature. 3. Postulats fondamentaux d'une philosophie de la nature. 4. Sciences de la nature et Philosophie de la nature. 5. Exposé systématique : Préoccupations des antésocratiques. La cosmologie de Platon. La physique d'Aristote. La physique stoïcienne. L'épicurisme. René Descartes. La physique newtonienne. Emmanuel Kant. Les géométries non euclidiennes. La théorie de la relativité physique. Georges Lemaître. Père Teilhard de Chardin. 6. Exposé thématique : Cosmologies africaines.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir et expliquer les tâches de la philosophie de la nature ; de décrire les postulats fondamentaux d'une philosophie de la nature ; distinguer les sciences de la nature de la philosophie de la nature ; amorcer un examen systématique et thématique des cosmologies occidentales et africaines.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : E. MORIN, *La méthode*. 1. *La nature de la nature*. Paris, Seuil, 1977.

10. Problèmes de philosophie chrétienne (MBAYO)

2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points suivants : 1. Le statut philosophique du christianisme. 2. Christ comme centre de la philosophie du christianisme : philosophes modernes, Michel Henry. 3. Philosophie et Théologie : apports de saint Augustin, Michel Henry, Heidegger. 4. Vie comme essence du christianisme (Michel Henry, la pensée africaine, le texte *Ecclesia in Africa*). 5. Inculturation et évangélisation. Les religions traditionnelles africaines et la question de l'identité culturelle africaine.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler le statut philosophique du christianisme ; examiner certains problèmes du christianisme en général et du christianisme africain en particulier.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels.
- e) Bibliographie :

11. Philosophie du développement (KINKANI)

2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des arguments ci-après : 1. À la recherche d'un cadre conceptuel. 2. Bref survol de quelques théories. 3. Développementologie et praxis en Afrique.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir et expliquer quelques théories importantes sur le développement ; discuter et exposer la pensée des auteurs étudiés au sujet de la développementologie et de sa praxis en Afrique.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des exposés des travaux de recherche.
- e) Bibliographie : Colloques et séminaires organisés par l'Université catholique du Congo.

12. Histoire de la philosophie moderne et textes (BEYA)

4 Crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des points ci-après : 1. Héritage philosophique pré-moderne. 2. Courants de pensée et auteurs de la Renaissance (Machiavel, Suarez, Montaigne). 3. Les grands systèmes des XVII^e et XVIII^e siècles (le rationalisme avec Descartes, Malebranche, Spinoza et Leibniz ;

l'empirisme avec F. Bacon, Th. Hobbes, J. Locke, F. Berkeley et D. Hume ; les lumières et leurs idées maîtresses en Angleterre, en France et en Allemagne ; Kant et l'idéalisme allemand avec notamment : Fichte, Schelling et Hegel). 4. La philosophie moderne et son esprit en Afrique (A.G. Amo, Zera Yacob et Walda Heywat).

- b) Objectifs : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire le contexte historique et culturel à l'intérieur duquel la philosophie s'est développée au Temps moderne ; lire et interpréter des textes philosophiques de l'époque moderne ; argumenter une position en s'appuyant sur des auteurs modernes au sujet des problèmes auxquels il fait face.
- c) Méthodologie : Ce cours prendra appui sur les essais choisis des œuvres des philosophes étudiés et se fera à travers les leçons magistrales appuyées sur les lectures obligatoires avec participation des étudiants sous forme de questions et par le biais des travaux pratiques.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Cascardi, A., *Subjectivité et modernité*. Paris, PUF, 1993 ; Chatelet, (dir.), *Histoire de la philosophie*. Tome III. *La philosophie du nouveau monde, du XVI^e au XVII^e siècle*. Paris, Hachette, 1999 ; Chatelet, (dir.), *Histoire de la philosophie*. Tome IV. *Les Lumières XVIII^e siècle*. Paris, Hachette, 1999 ; Conte-Sponville, A. et Ferry, L., *La sagesse des modernes. Dix questions pour notre temps*. Paris, Robert Laffont, 1998.

13. Histoire de la philosophie contemporaine et textes (MPUKU)

4 Crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. Aperçu du post-kantisme (L. Feuerbach, K. Marx, etc.). 2. Philosophie de l'existence (S. Kierkegaard, J.-P. Sartre, G. Marcel, K. Jaspers) 3. Philosophie de la vie (A. Schopenhauer, F. Nietzsche) 4. Phénoménologie (E. Husserl, M. Heidegger, M. Merleau-Ponty, E. Levinas, J. Patočka). 5. Pensée éthique contemporaine (K.-O. Apel, J. Habermas, H. Jonas, Ch. Taylor). 6. Philosophie de la logique (G. Frege, B. Russell et L. Wittgenstein). 7. Philosophie politique (J. Rawls).
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir le caractère complexe des orientations philosophiques de notre époque ; dégager les points communs de ces orientations en montrant en même temps comment elles deviennent les orientations contemporaines de la philosophie.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales appuyées sur la méthode expositive et interrogative et comporter des travaux pratiques.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Herch, J., *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*. Paris, Gallimard, 1993 ; Huneman, P. et alii, *Introduction à la phénoménologie*. Paris, Armand Colin, 1997 ; Russ, J., *La marche des idées contemporaines. Un panorama de la modernité*. Paris, Armand Colin, 1994.

14. Histoire de la philosophie africaine et textes (MBANDI)

3 Crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de trois chapitres : 1. La problématique de l'identité et de la définition de la philosophie africaine. 2. Le débat sur l'existence ou la non-existence de la philosophie africaine. 3. Courants majeurs de la philosophie africaine.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer clairement la problématique de l'identité et de la définition de la philosophie africaine ; retracer le débat sur l'existence ou la non-existence de la philosophie africaine ; exposer et critiquer les courants majeurs de la philosophie africaine ; d'interpréter des textes tirés de différents auteurs.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales et à des travaux individuels de recherche à réaliser par chaque étudiant.
- d) Évaluation : Elle sera faite des travaux individuels de recherche et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

15. Philosophie arabe (MPUKU)

2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. Problématique de l'intitulé du cours. 2. Contexte politique, religieux et théologique de la philosophie en terre d'Islam. 3. Réflexions de quelques penseurs sur des questions touchant la *Ummâ* (société islamique).

- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer la pensée philosophique dans le monde musulman ; classer les penseurs et les courants de la philosophie arabo-musulmane.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

16. Économie et développement (MUSWA) 2 Crédits

17. Statistique générale (KABANGA) 2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points suivants : 1. Notions fondamentales de la statistique descriptive : variables et théories des probabilités. 2. Théorie de l'échantillonnage et de la décision statistique. 3. Introduction à la notion et au calcul de la droite de régression et de la corrélation linéaire.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les notions fondamentales de la statistique descriptive ; d'effectuer des calculs des probabilités ; justifier une décision statistique à partir d'un échantillon.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à des leçons magistrales, à des exercices dirigés et à des travaux pratiques individuels.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux pratiques et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

18. Notions de droit (DOBO) 2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points ci-après : 1. Droit public national 2. Objectifs des rapports entre États, respect des obligations des traités et sources du droit international.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les différents types de relations qui existent entre divers États et entre un État et ses citoyens ; décrire les structures administratives, les institutions politiques d'un État ; énumérer les droits qui déterminent les rapports entre le pouvoir public et les individus.
- c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux s'accompagneront des travaux de recherche des étudiants.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux pratiques et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

19. Un cours de langue à choisir parmi les suivants

1. Anglais (TOKO) 3 Crédits

- a) Contenu : Le cours est axé sur deux points : 1. Grammaire de base de la langue anglaise. 2. Lecture et interprétation des textes philosophiques en anglais.
- b) Objectifs : à la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, comprendre et interpréter les textes philosophiques en anglais.
- c) Méthodologie : Le cours procédera à l'exposition des règles grammaticales.
- d) Évaluation : Elle se fera sur base des travaux écrits réalisés par les étudiants.
- e) Bibliographie :

2. Allemand (MBUNGU) 4 Crédits

20. Religions traditionnelles africaines (MPAY) 2 Crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des arguments suivants : 1. Définitions classiques de religion et tradition. 2. Caractéristiques principales des religions traditionnelles africaines, leurs éléments constitutifs et leurs structures essentielles. 3. Le sens et le but du culte voué aux ancêtres. 4. La destinée de l'homme individu et de la communauté. 5. Nature et fondement de la morale dans les sociétés africaines d'hier.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les caractéristiques principales des religions traditionnelles africaines ; énumérer leurs éléments constitutifs et leurs structures essentielles ; déterminer le rôle de la parole, le sens du symbole et des rites dans les religions traditionnelles africaines ; exposer la conception traditionnelle africaine de la destinée de l'homme et de la communauté ; expliquer

les obligations de l'homme au cours de son existence en ce monde et son statut après cette vie ; découvrir les aspects positifs ou négatifs des survivances morales héritées du passé culturel africain.

- c) Méthodologie : Pendant ce cours, nos enseignements, de type magistral, seront accompagnés des débats et des travaux de recherche en groupe.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : chaque groupe rendra compte des résultats de recherche sur un thème retenu et une épreuve écrite constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

21. Un cours à choisir parmi les suivants

1. Introduction à la théologie et encyclopédie de la théologie 2 Crédits

2. Littérature orale africaine 2 Crédits

22. Psychologie génétique (KALALA) 2 crédits

- a) Contenu : Notre étude s'articule en trois parties, précédées d'une étude préliminaire des notions de base de la biologie. 1. Dans la première partie nous analysons le développement mental selon les théories classiques, notamment : celles de Piaget, de Vygotskij et de Bruner, même s'il faut reconnaître que les théories des deux derniers psychologues ont largement inspiré nombre de travaux récents sur la question. 2. Dans la deuxième partie de notre cours, nous étudions le développement des fonctions mentales supérieures selon la perspective cognitiviste. 3. La dernière partie du cours porte les orientations actuelles de l'étude du développement des processus mentaux. Nous présentons particulièrement les théories des neurosciences cognitives du développement et celles du « neuroconstructivisme ».
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les mécanismes à la base de la formation et du développement des processus mentaux supérieurs chez l'enfant et l'adolescent ; découvrir les différentes phases de formation des fonctions mentales chez l'enfant et l'adolescent ; analyser de manière critique les différentes théories qui expliquent le développement des fonctions mentales ; démontrer d'avoir développé des aptitudes de mentalisation des comportements des enfants et des adolescents.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagneront toujours de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons – dans la perspective de l' « Inquiry-Based Learning ».
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque apprenant fera une recension d'un livre ou un article lu en rapport avec les arguments ayant fait l'objet de recherche dans son groupe de travail. – 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- e) Bibliographie : Chiland, C. – Raynaud, J. P., *Cerveau, psyché et développement*, Paris, Odile Jacob, 2014 ; Gentaz, E., *La main, le cerveau et le toucher*, Paris, Dunod, 2009 ; Piaget, J., *L'épistémologie génétique*, Paris, Quadrige/PUF, 2011 ; Piaget J. – Inhelder, B., *La psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1966 ; Vygotski L. S., *Histoire du développement des fonctions psychiques supérieures*, traduction de F. Sève, Paris, La Dispute/SNEDIT, 2014.

22. Séminaire II (MUKENDI) 3 Crédits

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur les arguments au sujet de la question de l'identité.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable d'expliquer le rôle, la valeur et la place de la question de l'identité dans la pensée de Charles Taylor et dans notre époque.
- c) Méthodologie : Basé sur un exposé des idées maîtresses développées dans l'ouvrage de Charles Tylor, qui fournit des orientations majeures à nos enseignements, ce séminaire procédera davantage aux travaux de recherche à la bibliothèque et à un débat qui devra nourrir les exposés de chaque groupe.
- d) Evaluation : Elle sera essentiellement faite des travaux réalisés par des étudiants.
- e) Bibliographie : Tylor, Ch., *Les sources du moi, la formation de l'identité moderne*. Traduction de Ch. Melançon. Paris, Seuil, 1998, 712p.

C. LICENCE 3(Graduat 3)

1. Théorie de l'interprétation de textes et exercices (ONAOTSHO) 4 crédits

- a) Contenu : Le cours repose sur des arguments ci-après : 1. Différentes définitions de l'herméneutique. 2. Regard sur l'histoire de l'herméneutique : Antiquité, Moyen-âge, Patristique, Réforme et contre-Réforme, Herméneutique romantique. 3. Les grandes figures de l'herméneutique philosophique : Schleiermacher, Dilthey, Heidegger, Gadamer, Ricœur, Betti, Jauss, Iser, Ecco, etc. 4. Théories de l'interprétation :

théorie du discours, théorie du texte comme écrit, œuvre, tradition, théorie de la lecture. 5. Herméneutique et philosophie africaine.

- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les différentes définitions de l'herméneutique ; retracer l'histoire de l'herméneutique ; discuter les positions de la pensée de fondateurs et de grandes figures de l'herméneutique philosophique ; décrire les théories de l'interprétation.
- c) Méthodologie : Nos enseignements s'appuient sur les méthodes expositive et interrogatives au moyen desquelles nous vivons de véritables moments d'interaction d'échanges enrichissants. Chaque étudiant expose les résultats de ses lectures pendant le cours.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : chaque étudiant présentera un travail écrit et l'exposera devant l'auditoire, une interrogation et une épreuve écrite ou orale constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :
 - GUSDORF, G., *Les origines de l'herméneutique*. Paris, Ed. Payot, 1988.
 - OKOLO Okonda, *Pour une philosophie de la culture et du développement. Recherches d'herméneutique et de praxis africaine*. Paris, PUZ, 1986.
 - ONAOTSHO, J., *Appartenance et distanciation. De Gadamer et Ricoeur à l'herméneutique africaine*. Louvain, Presse Universitaire de Louvain, 2016.
 - GADAMER, H.G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, trad., fr. par Etienne Sacre, Paris, Seuil, [1960], 1996.
 - LEVESQUE, C., *L'étrangeté du texte. Essai sur Nietzsche, Freud, Blanchot et Derrida*, Paris, Union générale d'éditions, 1978.

2. Logiques modernes non classiques et axiomatique (BADIDIKE)

4 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des arguments suivants : 1. Axiomatique de Hilbert-Ackermann et démonstrations axiomatiques. 2. Étude axiomatique et sémantique des modalités ontiques. 3. Études sémantiques des modalités temporelles, épistémiques, doxastiques, déontiques et généralisation par la théorie du profil modal.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : effectuer des démonstrations des axiomes ; de résoudre des exercices de la logique modale.
- c) Méthodologie : Nous procéderons, dans ce cours, à une méthode de co-construction. Plus exactement, au moyen de quelques leçons magistrales et modèles, les étudiants apprendront à démontrer des axiomes et à résoudre des exercices à des degrés divers de complexité.
- d) Évaluation : Elle sera faite de travaux individuels de chaque étudiant et d'un examen final écrit.
- e) Bibliographie :

3. Philosophie des sciences (BWANGILA)

3 crédits

- a) Contenu : Le cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Statut de la philosophie des sciences en tant que discipline philosophique (chez des auteurs tels que Platon, Descartes, Kant, Whitehead, G. Ryle, etc.). 2. Qu'est-ce que la science ? (La scientificité de la ou des sciences : les critères proposés et/ou retenus par J. Ladrière, G.-G. Granger, I. Stengers, etc.). 3. Présentation des thèmes et méthodes d'une philosophie des sciences donnée (la philosophie des mathématiques, la philosophie de la logique, la philosophie de la biologie). 4. Quelques grands courants de la philosophie des sciences.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer le statut de la philosophie des sciences ; exposer les critères de la scientificité des sciences ; décrire quelques grands courants de la philosophie des sciences.
- c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales et incitera des débats.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie : Chalmers, A.-F., *Qu'est-ce que la philosophie des sciences ?*, 1987 ; J. Ladrière, « La Philosophie des sciences », 1968 ; « Les sciences humaines et le problème de la scientificité », dans *Les Études Philosophiques* 2 (1978), p. 131-150 ; « Sciences et discours rationnel », dans *Encyclopaedia Universalis*. Corpus 16. Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1985, p. 551-555 ; PARAIN-VIAL, Jeanne, *Philosophie des sciences de la nature. Tendances nouvelles*. Deuxième édition. Paris, Klincksieck, 1985.

-
4. Philosophie arabe (MPUKU) 2 crédits
- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. Problématique de l'intitulé du cours. 2. Contexte politique, religieux et théologique de la philosophie en terre d'Islam. 3. Réflexions de quelques penseurs sur des questions touchant la *Ummâ* (société islamique).
 - b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer la pensée philosophique dans le monde musulman ; classer les penseurs et les courants de la philosophie arabo-musulmane.
 - c) Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales.
 - d) Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
 - e) Bibliographie :
5. Séminaire de Philosophie africaine (MUKENDI) 3 crédits
6. Séminaire d'éthique africaine (OSONGO) 2 crédits
- a) Contenu : Ce séminaire porte sur les thèmes qui abordent l'une ou l'autre des réalités morales vécues actuellement dans nos milieux sociaux africains.
 - b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : analyser et de critiquer un thème qu'il aura proposé lui-même ou imposé par le professeur ; découvrir l'importance de certaines réalités morales et des principes éthiques sur lesquels elles reposent, afin de pouvoir éventuellement agir sur elles, pour un développement harmonieux de la société.
 - c) Méthodologie : Ce séminaire procède à des orientations à propos d'une enquête effectuée dans les quartiers cibles de la ville ou dans les milieux ruraux pendant les vacances. Chaque groupe rédige une dissertation sous la surveillance du professeur. La rédaction du texte tient compte des observations retenues lors de cette enquête.
 - d) Évaluation : Elle se fera en un moment : chaque groupe expose les résultats de l'enquête et un débat est organisé à la fin de chaque exposé.
7. Philosophie sociale (TSHINGOLA) 2 crédits
- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La socialité : une facticité (Platon, Aristote et Thomas d'Aquin). 2. Les théories classiques du contrat social (Th. Hobbes, J. Locke et J.-J. Rousseau). 3. Les philosophies de la relation (M. Buber, E. Levinas et M. Tshiamalenga). 4. Les préalables d'une philosophie sociale. 5. Le modèle capitaliste en tant que système d'organisation économique-politique (M. Novak). 6. Modèle socialiste. 7. La société libérale fondée sur la justice sociale (théorie de la justice comme équité de J. Rawls et l'économie du marché, modèle allemand). 8. Enseignement social de l'Église catholique (Léon XIII, Paul VI et Jean-Paul II).
 - b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les théories sur la dimension sociale de l'homme ; décrire les conditions de possibilité de l'instauration d'une société (État) harmonieuse (juste).
 - c) Méthodologie : Notre cours s'appuie sur une méthode expositive.
 - d) Évaluation : Elle se fera sur base d'une épreuve écrite qui, faisant appel à la métacognition, constituera l'examen final.
 - e) Bibliographie :
8. Philosophie politique (MWAMBAYI) 2 crédits
- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Figures marquantes de la pensée politique de l'antiquité et du moyen-âge. 2. Temps moderne et époque contemporaine.
 - b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : énumérer les grandes figures marquantes de l'histoire de la pensée politique ; exposer les grandes idées politiques d'hier et d'aujourd'hui ; animer son entourage en vue prendre conscience de la responsabilité politique qui incombe à chacun.
 - c) Méthodologie : Nos enseignements reposent sur une approche de co-construction des connaissances avec les étudiants. Ils s'appuient sur les leçons magistrales et sur les travaux de recherche à réaliser par les étudiants.

- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque étudiant rédigera un travail à exposer devant l'ensemble de la promotion, et ce, suivi d'un débat. 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

9. Philosophie de la religion et problèmes de Dieu (MBUNGU)

3 crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La critique philosophique de la religion des Temps modernes et de l'idéalisme allemand. 2. L'expérience religieuse africaine. 3. La critique de la relation entre la foi et la raison.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les éléments constitutifs de la critique philosophique de la religion par les modernes et l'idéalisme allemand; décrire l'expérience religieuse africaine ; critiquer la relation foi et raison pour pouvoir justifier l'acte de croire.
- c) Méthodologie : Nous allons procéder à une approche méthodologique expositivo-interrogative. Cette approche va également s'appuyer sur des travaux de recherche à réaliser en groupe.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux moments : 1. Chaque groupe fera un exposé sur un auteur, cet exposé sera immédiatement suivi d'un débat. 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

10. Philosophie de l'histoire (MUKENDI)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Les types de traitement de l'histoire : un examen objectif et un examen philosophique. 2. Conceptions de l'histoire chez Platon, Aristote, saint Augustin, Thomas Mützer, Kant, Hegel, Marx, Comte, Toynbee, Niebuhr. 3. Conception africaine de l'histoire et du temps.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les deux types de traitement de l'histoire ; exposer les diverses conceptions de l'histoire selon les auteurs étudiés ; expliquer la conception africaine de l'histoire et du temps.
- c) Méthodologie : Notre approche méthodologique sera à la fois expositive et constructive.
- d) Évaluation : Elle consistera en une épreuve écrite qui, faisant appel à la métacognition, constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

11. Initiation à la communication sociale (MVUEZOLO)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. La communication humaine : nature, formes, modes et niveaux. 2. Recherches empiriques sur la communication sociale. 3. La communication sociale dans la société technicienne : la révolution technétronique, la taxonomie des mass media, considérations critiques.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer le processus de communication sociale ; identifier la nature, les formes, les modes et les niveaux de la communication humaine ; effectuer des recherches empiriques sur la communication sociale ; critiquer la communication sociale dans la société technicienne.
- c) Méthodologie : Le cours procédera à des leçons magistrales et à des travaux de recherche individuels.
- d) Évaluation : Elle sera faite de travaux de recherche individuels, d'exposés et d'un examen final écrit ou oral.
- e) Bibliographie :

12. Mathématiques supérieures (MAKIADI)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Évolution historique : objet, méthode, caractéristiques, nature. 2. Algèbre de Boole : quantificateurs, méthodes usuelles de preuve. 3. Relations : combinatoire. 4. Nombres : structures, fonctions numériques élémentaires fondamentales, notion de

mesure. 5. Vecteurs et matrices : élément de calcul infinitésimal. 6. Probabilité. 7. Groupe : géométries. Les 3 derniers chapitres sont optionnels.

- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les concepts fondamentaux des mathématiques générales ; découvrir la méthodologie des structures mathématiques; construire des instruments susceptibles de lui permettre de mathématiser une situation et d'effectuer l'étude de l'environnement physique, biologique, social.
- c) Méthodologie : Notre cours procède à des leçons magistrales, à des exercices dirigés afin d'approfondir les notions fondamentales des mathématiques générales. Nous procédons également à la construction des outils plus élaborés et à quelques applications.
- d) Évaluation : Elle sera faite en trois moments : 1. Interrogations. 2. Travaux pratiques (résolution des exercices). 3. Une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

13. Introduction à la Bible (OTSHUDIEMA)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points ci-après : 1. Notions de base pour la lecture de la Bible. 2. Bible : un document littéraire. 3. La Bible et l'histoire d'un peuple. 4. La Bible et l'unité de son message révélé. 5. Bible et communauté des croyants.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les notions de base pour la lecture de la Bible ; découvrir l'unité du message révélé de la Bible ; expliquer le caractère littéraire de la Bible.
- c) Méthodologie : Notre cours procède à des leçons magistrales et à la lecture de quelques passages choisis pour illustrer divers genres littéraires.
- d) Évaluation : Elle sera faite d'une interrogation et d'une épreuve finale écrite.
- e) Bibliographie :

14. Un cours à choisir parmi les suivants :

14.1. Littérature négro-africaine d'expression française (...)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Les origines (mouvement précurseur) : Négro-Renaissance (USA), Indigénisme (Haïti). 2. L'éclosion du mouvement de la Négritude : naissance et développement, aspects et critique de la Négritude. 3. La littérature négro-africaine d'expression française en Afrique sub-saharienne : période coloniale, période post-coloniale. 4. Aperçu général des œuvres : poésie, roman et théâtre.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les facteurs déterminant l'éclosion du mouvement de la Négritude et de la littérature qui en est l'expression ; lire et interpréter des extraits choisis dans des œuvres de trois genres littéraires : poésie, roman et théâtre.
- c) Méthodologie : Nous inspirant de la logique de la co-construction des connaissances avec les étudiants, nos enseignements magistraux s'accompagneront de l'étude des extraits choisis dans des œuvres de certains auteurs.
- d) Évaluation : Elle sera faite en deux moments : 1. Chaque étudiant présenter un travail individuel où il interprétera un extrait d'un auteur. 2. Une épreuve écrite constituerait l'examen final.
- e) Bibliographie :

14.2. Linguistique africaine (transcription de textes) (KAMANDA)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments ci-après : 1. Rappel des notions théoriques de la linguistique africaine. 2. Exercices de transcription sur les langues du Congo (ciluba, lingala, kikongo et swahili).
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'effectuer des exercices de transcription sur les quatre langues nationales du Congo (ciluba, lingala, kikongo et swahili).
- c) Méthodologie : Notre cours procède à des leçons magistrales et à des exercices dirigés de transcription de textes sur les quatre langues nationales du Congo.
- d) Évaluation : Elle sera faite en trois moments : 1. Interrogation. 2. Travail individuel de transcription d'un texte. 3. Une épreuve de transcription d'un texte constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

14.3. Églises indépendantes africaines (...)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur l'analyse de différentes Églises africaines qui évoluent et fonctionnent au sein des sociétés globales africaines postcoloniales en dehors de grandes Églises chrétiennes à vocation universelle, telles que les Églises indépendantes catholique, protestante.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les Églises indépendantes africaines ; décrire leur évolution et leur fonctionnement.
- c) Méthodologie : Dans ce cours, nous procédons à des leçons magistrales et à des travaux de recherche en groupes.
- d) Évaluation : Elle porte sur l'exposé des travaux de recherche en groupes et sur un débat organisé à la fin de chaque exposé.
- e) Bibliographie :

14.4. Introduction à la psychanalyse (BOSOKPALE)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des éléments ci-après : 1. Les concepts fondamentaux de la psychanalyse freudienne. 2. L'impact de la psychanalyse sur le mouvement actuel des idées.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : exposer les notions-clés la théorie et de la pratique de la psychanalyse freudienne ; décrire et employer les concepts fondamentaux de la psychanalyse ; construire un instrument d'analyse du comportement humain.
- c) Méthodologie : Ce cours procède à une approche expositivo-interrogative.
- d) Évaluation : Elle se fera en une épreuve écrite qui constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

14.5. Méthodes et techniques de recherche sociologique et anthropologique (...)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours est axé sur les points suivants : 1. Élaboration de la problématique. 2. Formulation des hypothèses. 3. Récolte des données socioculturelles. 4. Établissement d'un échantillon représentatif. 5. Analyse et interprétation des données.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : élaborer un petit projet d'enquête sur terrain ; produire un rapport scientifique sur les données socioculturelles observées.
- c) Méthodologie : Notre approche est expositive et s'appuie sur l'élaboration et la production par chaque étudiant d'un petit projet d'enquête sur terrain et d'un rapport scientifique sur les données socioculturelles observées, où toutes les démarches seront appliquées et discutées.
- d) Évaluation : Elle se fera essentiellement sur base de l'élaboration d'un petit projet d'enquête sur terrain et de la production d'un rapport scientifique sur les données socioculturelles observées.
- e) Bibliographie :

14. 6. Histoire des religions (...)

2 crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur des points ci-après : 1. Étude comparée des croyances et des rites des cinq grandes religions du monde : Judaïsme, Christianisme, Islam, Hindouisme et Bouddhisme. Référence aux Religions traditionnelles africaines.
- b) Objectifs : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une étude comparée sur les grands problèmes de la pensée religieuse (conception de Dieu, du monde et de la vie après la mort), le culte et la prière, la morale et la rétribution dans l'autre monde, l'organisation du clergé et des communautés consacrées, la religion et la vie (économie, société, droit, État).
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les étudiants, nos enseignements magistraux s'accompagneront de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons.
- d) Évaluation : Elle se fera en deux temps : 1. Chaque apprenant fera une recension d'un livre ou un article lu en rapport avec les arguments ayant fait l'objet de recherche dans son groupe de travail. 2. Une épreuve écrite faisant appel à la métacognition constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :

| | |
|--|-----------|
| 14. 7. Physique (...) | 2 crédits |
| 14. 8. Comptabilité générale (...) | 2 crédits |
| 15. Séminaire III ¹ , séminaire III ² (MVUEZOLO) | 2 crédits |

Deuxième cycle (Licence =Master LMD)

1. Questions approfondies de logique (BADIDIKE) 4 crédits
- Contenu : Ce cours est axé sur l'étude du système de Brouwer et de ses conditions de complétude.
 - Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : analyser, sur le plan sémantique, les conditions de signification et les présuppositions de ce système ; démontrer la complétude de ce système en ayant recours à la logique des mondes possibles.
 - Méthodologie : Exposés-démonstrations, résolution des axiomes.
 - Évaluation : Travaux de résolution des exercices, épreuve écrite.
 - Bibliographie :
2. Questions approfondies d'épistémologie (KALINDULA) 4 crédits
- Contenu : Ce cours porte sur le rapport entre l'archéologie et le savoir dans l'épistémologie de Michel Foucault.
 - Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les concepts d'archéologie, d'archive, de discours ; analyser des ensembles à la fois familiers et énigmatiques qui, à travers le temps, se donnent comme la médecine, l'économie politique, la biologie.
 - Méthodologie : Notre méthodologie est à la fois expositive et co-constructive.
 - Évaluation : Elle se fera en deux moments : 1. Exposé et débat sur des travaux de recherche. 2. Une épreuve orale qui, faisant appel à la métacognition, constituera l'examen final.
 - Bibliographie : Foucault, M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard (1966), 2015 ; *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard (1969), 2015.
3. Questions approfondies de philosophie analytique (BWANGILA) 4 crédits
- Contenu : Ce cours est axé sur la mise en débat de la théorie de « l'agir communicationnel » de Jürgen Habermas avec la « lutte pour la reconnaissance » d'Axel Honneth.
 - Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier les points de désaccord entre les deux auteurs.
 - Méthodologie : Ce cours procédera à des leçons magistrales et incitera des débats.
 - Évaluation : Elle sera faite d'une épreuve finale écrite.
 - Bibliographie : Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel*. T.1. *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Paris, Fayard, 1987 ; Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel. Pour une critique de la raison fonctionnaliste*. T.2., Paris, Fayard, 1987 ; Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*. Trad. de l'allemand par Pierre Rusch. Paris, Cerf, 2008.
4. Questions approfondies d'herméneutique (ONAOTSHO) 4 crédits

Intitulé : Question Approfondie d'herméneutique

Ce cours expose les principes d'une herméneutique écologique, indique les éléments caractéristiques des proverbes écologiques et explique les deux axes constitutifs de l'interprétation de ces proverbes : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique.

Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : dégager la structure relationnelle des proverbes écologiques ; interpréter quelques proverbes écologiques de sa culture en déployant l'analyse aussi bien au niveau syntagmatique que paradigmatique.

Méthodologie : après 6 heures d'exposés magistraux, les étudiants disposent de 10 heures de recherches tant à la bibliothèque que sur le terrain afin de récolter au moins 10 proverbes écologiques de leur propre culture et d'appliquer la méthode d'analyse étudiée dans le cours. Au terme de ses recherches et travaux pratiques, chaque

étudiant vient exposer les résultats de ses recherches et de ses analyses. Des échanges marqués par des interrogations, des observations et des critiques ponctuent les différents exposés dont les versions corrigées seront remises au professeur le jour de l'examen.

Evaluation : Le cours est évalué en deux étapes : la première est constituée par l'exposé du travail pratique réalisé par chaque étudiant et la seconde par la correction de la version définitive du texte présenté par chacun.

Bibliographie :

- HANGEDORENS, J., *Proverbes tetela*. Leuven, 1979, p. 192.
- NKOMBE Oleko, *Métaphore et métonymie dans les symboles parémiologiques. Intersubjectivité dans les « proverbes » tetela*. Kinshasa, Faculté de théologie catholique de Kinshasa, 1979.
- ONAOTSHO Kawende, J., *Démocratie, technoscience et écologie. Champs pragmatiques de la rationalité*. Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmathan, 2016.
- ONAOTSHO Kawende, J., *Rationalité écologique et discours parémiologique africain*, dans *Congo-Afrique*, n° 529 (novembre 2018), p. 841-856.
- RICOEUR, P., *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris, Seuil, 1986.

5. Séminaire de recherche scientifique (DIMANDJA) 4 crédits

- a) Contenu : Ce séminaire est axé à la préparation et à la réalisation du mémoire de licence en philosophie.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de produire (élaborer) un projet consistant de mémoire de licence sur le sujet de son choix, approuvé par la Faculté.
- c) Méthodologie : Chaque étape de ce séminaire sera ponctuée par des exercices susceptibles d'aguerrir l'étudiant dans la production de son propre projet de mémoire de licence.
- d) Évaluation : Elle sera faite sur base de la production et de la présentation d'un projet de mémoire de licence.
- e) Bibliographie : Dimandja, C., *Le mémoire de licence*. Kinshasa, Noraf, 2016.

6. Séminaire d'analyse sociale (cyclique) 4 crédits

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur l'analyse des données sociales.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de produire un rapport scientifique des données sociales d'actualité.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-débat.
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés de recherche réalisés sur terrain.
- e) Bibliographie :

7. Questions approfondies d'anthologie philosophique (NKETO) 4 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de deux thèmes à aborder de façon cyclique : 1. Cogito-corporalité-Affectivité. 2. Liberté et condition.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire la notion d'affectivité comme l'autre de la « pure » rationalité (ou de la pensée objectivante) ; exposer la portée de l'affectivité en tant que signification d'une façon d'appréhender l'expérience humaine ; expliquer la notion de liberté à partir de la crise de la culture de Hannah Arendt ; identifier la condition de réalisation et le présupposé de la liberté.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue-débat.
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- e) Bibliographie : Nketo Lumba, « L'autre de la rationalité : l'affectivité. Sens et chance d'un 'philosopher' africain », dans « *Philosophie africaine : rationalité et rationalités* ». Actes de la XIV^e Semaine Philosophique de Kinshasa (du 24 au 30 avril 1994). Kinshasa, FCK, 1996, p. 183-194.

8. Questions approfondies de philosophie morale (MPUKU) 4 crédits

- a) Contenu : Ce cours est axé sur le thème suivant : Est-il possible et en quel sens (de) fonder philosophiquement un principe moral ?

-
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier et décrire les fondements philosophiques d'un principe moral.
- c) Méthodologie : Exposé-discussion.
- f) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- d) Bibliographie :
9. Questions approfondies de métaphysique (B...) 4 crédits
- a) Contenu : Ce cours s'articule autour des questions fondamentales de la métaphysique dans une perspective interculturelle.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de poser et d'élaborer les questions fondamentales dans une perspective interculturelle ; d'identifier des différences entre les cultures et de les comparer.
- c) Méthodologie : Les leçons de ce cours seront magistrales, accompagnées chaque fois d'une discussion.
- d) Évaluation : Elle portera sur une épreuve orale qui, faisant appel à la métacognition des leçons, constituera l'examen final.
- e) Bibliographie :
10. Questions approfondies de philosophie de l'art (MUKENDI) 4 crédits
- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments suivants : 1. Positions des théoriciens : art et phénoménologie, art et psychologie, art et sociologie, art et nouvelles approches théoriques (sémiologie et néo-formalisme, structuralisme, marxisme, psychanalyse). 2. Herméneutique esthétique et art d'Afrique noire. 3. Application de déchiffrement de l'art africain.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'identifier la clé adéquate à adapter à l'objet d'art africain dans le contexte de création et de fonctionnement qui est le sien, pour le démuseler et en recueillir la signification essentielle.
- c) Méthodologie : Nous inspirant de la logique de la co-construction, nos enseignements magistraux seront accompagnés de la partie pratique, qui consistera à : 1. Thèmes de recherches. 2. Exposés, projections, interviews d'artistes, visites guidées d'expositions et d'œuvres « in situ ».
- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- e) Bibliographie :
11. Questions approfondies de philosophie de la religion (BEYA) 4 crédits
12. Textes de philosophie ancienne (NELA) 4 crédits
- a) Contenu : Ce cours porte sur le thème suivant : Éthique et politique. Le passage de Platon à Aristote au regard de la Mâat égyptienne.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'expliquer le rapport entre l'éthique et la politique à partir du passage de Platon à Aristote au regard de la Mâat égyptienne.
- c) Méthodologie : Nos enseignements magistraux prendront davantage appui sur la lecture et l'interprétation des textes de Platon, Aristote et de l'Égypte antique.
- d) Évaluation : Elle consistera à la rédaction d'une dissertation philosophique qui rendra clairement compte de la portée de la Mâat égyptienne sur l'éthique et la politique dans le passage de Platon à Aristote.
- e) Bibliographie :
13. Textes de philosophie médiévale (BOSOMI) 4 crédits
- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de l'analyse de *Consolation de la Philosophie* de Boèce.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : montrer comment la philosophie élève l'homme, dans les moments les plus sombres et les plus solitaires de son existence, à la grandeur spirituelle et morale ; expliquer la portée de l'insistance de la philosophie sur le sens de la culture comme ce que l'on porte intimement en soi, grâce aux textes ensemenés dans la mémoire.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture et d'interprétation de *Consolation de la Philosophie* de Boèce.

- d) Évaluation : Elle portera sur les exposés des travaux de recherche, suivis d'un débat.
- e) Bibliographie : Boèce, *Consolation de la Philosophie*.

14. Textes de philosophie moderne (MBANDI) 4 crédits

- a) Contenu : Notre cours porte sur la croyance religieuse chez David Hume et comporte deux parties : 1. Quelques considérations méthodologiques relatives à la lecture, à l'explication et au commentaire de textes philosophiques. 2. La croyance religieuse chez David Hume.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : lire, expliquer et commenter un texte de David Hume sur la croyance religieuse.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture et d'interprétation.
- d) Évaluation : Elle porter sur un commentaire philosophique d'un extrait d'un texte de David Hume sur la croyance religieuse.
- e) Bibliographie :

15. Textes de philosophie contemporaine (MOLEKA) 4 crédits

16. Textes de philosophie africaine (MPAY) 4 crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur un commentaire soutenu des textes philosophiques existants, disponibles, élaborés par des philosophes africains de métier.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de produire un commentaire consistant d'un texte d'un philosophe africain.
- f) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture, d'interprétation, de commentaire des textes et éventuelle participation de l'un des auteurs choisis.
- c) Évaluation : Elle porter sur la production d'un commentaire philosophique d'un extrait d'un texte choisi.
- d) Bibliographie :

17-20. Quatre séminaires à choisir parmi les suivants :

17. 1. Séminaire de logique (BADIDIKE) 4 crédits

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur les langues naturelles et artificielles et logiques. Il s'articule autour des arguments ci-après : 1. Le traitement logique des langues. 2. Les logiques non classiques. 3. Exemples et applications.
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : formuler une langue naturelle ou une langue formelle en langue logique ; traduire certains axiomes et théorèmes de la théorie des ensembles dans le langage des clauses logiques.
- c) Méthodologie : Exposés-démonstrations, résolution des axiomes.
- d) Évaluation : Travaux de résolution des exercices, épreuve écrite.
- e) Bibliographie : Ladrière, J., *Les limitations internes des formalismes. Étude sur la signification du théorème de Gödel et des théorèmes apparentés dans la théorie des fondements des mathématiques*. Leuven – Paris, Nauwelaerts – Gauthier Villars, 1957 et Paris, Jacques Gabay, 1992.

17. 2. Séminaire de métaphysique (NELA) 4 crédits

- a) Contenu : Ce séminaire porte sur la pensée métaphysique de Gabriel Marcel, notamment sur l'affirmation : « La question de l'être est inséparable de mon être-au-monde ».
- b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable d'exposer clairement l'idée d'inséparabilité de l'être et son propre être-au-monde.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue, exercices de lecture et d'interprétation.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.
- e) Bibliographie : Marcel, G., *Position et approches concrètes du mystère ontologique*.

17. 3. Séminaire d'épistémologie (MBUNGU) 4 crédits

-
17. 4. Séminaire de philosophie des sciences (KALINDULA) 4 crédits
- a) Contenu : Ce séminaire repose sur la nature, les espérances et les limites de la méthode scientifique en philosophie d'après Bertrand Russell.
 - b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : décrire et exposer la méthode scientifique en philosophie ; découvrir les espérances de cette méthode ; analyser les limites de cette méthode.
 - c) Méthodologie : Exposé-dialogue-discussion.
 - d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.
 - e) Bibliographie : Russell, B., *La méthode scientifique en philosophie. notre connaissance du monde extérieur*. Traduit de l'anglais par Philippe Devaux. Préface de Marcel Barzin. Paris, Payot & Rivages, 2010.

17. 5. Séminaire de philosophie sociale (KINKANI) 4 crédits

17. 6. Séminaire sur les philosophes contemporains (MBAYO) 4 crédits

17. 7. Séminaire de philosophie du langage (PWONGO) 4 crédits

17. 8. Séminaire de philosophie de l'art (PWONGO) 4 crédits

21. Examen De Universa

Matières retenues pour l'année académique 2018-2019

1. Questions approfondies de métaphysique
2. Questions approfondies de philosophie morale
3. Questions approfondies de philosophie analytique
4. Textes de philosophie ancienne
5. Textes de philosophie moderne
6. Textes de philosophie africaine

22. Rédaction et défense d'un mémoire

Troisième cycle (=Doctorat LMD)

A. Diplôme d'Études Approfondies

a) Cours obligatoires

1. Psychologie de l'adulte (KALALA) 6 crédits

- a) Contenu : Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.
- e) Bibliographie : Hansenne, M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan, Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers, C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora, J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

2. Techniques de communication pédagogique (BOSOKPALE)

6 crédits

- a) Contenu : Ce cours repose sur des arguments : 1. Historique du mouvement de pédagogie universitaire. 2. Différentes étapes relatives au développement systématique d'un cours à l'enseignement supérieur et universitaire
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera capable d'exécuter devant ses collègues, durant quinze minutes, une leçon, éventuellement médiatisée, conforme aux exigences définies dans le cours et d'après ses besoins et intérêts d'apprentissage.
- c) Méthodologie : Exposé-dialogue appuyé par un syllabus et animé par le professeur ; micro-enseignement par les étudiants.
- d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants sur des thèmes ou des problèmes de communication pédagogique de leur choix.
- e) Bibliographie :

3. Informations psychopédagogiques (KALALA)

6 crédits

- a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.
- b) Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.
- c) Méthodologie : Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.
- d) Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.
- e) Bibliographie : Damasio, A. R., *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Kalala Kabeya, P., *Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017 ; Squire, L. – E. Kandel, *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Flammarion, 2005 ; Wiggins G., *Educative assessment. Designing assessments to inform and improve student performance*, San Francisco, C. A. Jossey-Bass, 1998.

4. Méthodologie de la recherche scientifique (DIMANDJA)

6 crédits

- a) Contenu : Ce cours est axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat et s'articule autour des points suivants : 1. Dispositions statutaires et réglementaires. 2. Généralités sur la thèse de doctorat. 3. Démarche générale de la recherche doctorale. 4. Présentation et valorisation de la thèse de doctorat. 5. Présentation de grandes composantes d'un projet personnel de thèse.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'élaborer et de présenter, devant l'ensemble de la promotion, les grandes composantes de son propre projet de thèse.
- c) Méthodologie : Chaque étape de ce cours sera ponctuée par des exercices susceptibles d'aguerrir l'étudiant dans la production de son propre projet de thèse de doctorat.
- d) Évaluation : Elle sera faite sur base de la production et de la présentation d'un projet thèse de doctorat.
- e) Bibliographie : Beaud, M., *L'art de la thèse*. Paris, La Découverte, 2006 ; Dimandja Eluy'a Kondo, C., *La Thèse de doctorat*. Kinshasa, Noraf, 2017 ; Guidère, M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, Master, Doctorat*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Ellipses, 2004 ; *Normes bibliographiques* de l'Université catholique du Congo.

5. Épistémologie des sciences humaines (KALINDULA)

6 crédits

- a) Contenu : Ce cours porte sur les arguments suivants : 1. Statut épistémologique et objet des sciences humaines. 2. Spécificité de la méthodologie des sciences humaines.
- b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer les sciences humaines des sciences formelles et empirico-formelles, identifier la spécificité de la méthodologie des sciences humaines.
- c) Méthodologie : Exposé-discussion-débat.

d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants sur des textes des épistémologues proposés soit par le professeur soit par les étudiants.

e) Bibliographie : Akenda, J.-C., *Épistémologie structuraliste et comparée*. Tome 1. *Les sciences de la culture*. Kinshasa, FCK, 2004 ; Foucault, M. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines* (1969). Paris, Gallimard, 2015 ; Granger, G.-G., *Pensée formelle et sciences de l'homme* (1967 Aubier Montaigne). Paris, Archives Karéline, 2016 ; Ladrière, J., *L'articulation du sens. I. Discours scientifique et parole de la foi*. Paris, Cerf, 1984 ; Kalindula, N., *Exigence critique, rationalité et méthodologie des sciences. Penser avec Jean Ladrière*. Louvain-la-Neuve, Academia, 2019.

b) Séminaires

6-12 : Sept séminaires à choisir avec l'accord de la Faculté parmi les suivants :

- En 2017-2018 :

1. Séminaire d'études approfondies d'épistémologie (KALINDULA)

a) Contenu : Ce séminaire repose sur des arguments suivants : 1. La nature du temps et du monde. 2. Les grandes théories du cosmos de Galilée et Newton à Einstein et Poincaré. 3. Les ultimes découvertes de l'espace et les trous noirs. 4. La recherche d'une théorie unitaire : combinaison et unification de la relativité générale et de la mécanique quantique.

b) Objectifs : Au terme de ce séminaire, l'étudiant sera capable de : exposer les plus récents développements de l'astrophysique au sujet de la nature du temps et du monde ; retracer les grandes théories du cosmos ; fournir une explication de la nature des trous noirs.

c) Méthodologie : Exposé-dialogue-discussion.

d) Évaluation : Exposés-séminaires par les étudiants.

e) Bibliographie : Hawking, S., *Une brève histoire du temps. Du big bang aux trous noirs*. (Champs sciences). Traduit de l'anglais par Isabelle Naddeo-Sourian. Paris, Flammarion, 2008.

2. Séminaire d'études approfondies de philosophie de l'art (MUKENDI)

3. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes contemporains (MOLEKA)

4. Séminaire d'études approfondies de philosophie politique (MBAYO)

5. Séminaire d'études approfondies de philosophie du langage (BWANGILA)

6. Séminaire d'études approfondies de philosophie sociale (MVUEZOLO)

7. Notions d'informatique (KAZEKE)

8. Méthodes modernes d'interprétation de textes écrits et oraux (ONAOTSHO)

- En 2018-2019 :

1. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes grecs (NELA)

2. Séminaire d'études approfondies de philosophie des sciences (MABASI)

3. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes contemporains (MPUKU)

4. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes africains (MBANDI)

5. Séminaire d'études approfondies de métaphysique (MBUNGU)

6. Séminaire d'études approfondies d'anthropologie philosophique (NKETO)

7. Séminaire d'études approfondies d'éthique anglo-saxonne (NELA)

8. Séminaire d'études approfondies sur les philosophes modernes (BEYA)

13. Rédaction d'une dissertation

B. Doctorat en Philosophie

L'épreuve pour l'obtention du grade de docteur en philosophie comporte :

- Une leçon magistrale

- La soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

C. Agrégation de l'Enseignement Supérieur

Répartition des enseignements par semestre

ANNEE PREPARATOIRE

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|---|---------|-------------------------|----|----------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Introduction à la Philosophie | 4 | OSONGO | 05 | Expression écrite et orale | 5 | MIMBU |
| 02 | Philosophie morale générale | 3 | MPUKU | 06 | Méthodologie historique | 3 | KALINDULA |
| 03 | Histoire de la Philo ancienne et textes | 4 | NELA | 07 | Linguistique générale | 3 | KAMANDA |
| 04 | Histoire de la Philo pat et méd et textes | 4 | BOSOMI | 08 | Anglais | 4 | TOKO |
| Total semestre | | 15 | | | | 15 | |
| Total année | | | | | | 30 | |

1^{er} Graduat (=Première Licence LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|---|---------|-------------------------|----|--------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Introduction à la Philosophie | 2 | OSONGO | 01 | Histoire de la Philo orientale | 4 | MBANDI |
| 02 | Histoire de la Philo ancienne | 4 | NELA | 02 | Philosophie de l'art | 3 | MABASI |
| 03 | Initiation à la recherche philosophique | 3 | DIMANDJA | 03 | Métaphysique générale | 3 | BOSOMI |
| 04 | Philo morale générale | 3 | MPUKU | 04 | Séminaire I | 3 | MWAMBAYI |
| 05 | Logique ancienne | 4 | MWAMBAYI | 05 | Méthodologie historique | 3 | KALINDULA |
| 06 | Expression écrite et orale | 4 | MIMBU | 06 | Linguistique | 3 | KAMANDA |
| 07 | Introduction à la sociologie | 2 | MUSENGE | 07 | Notions d'informatique | 3 | KAZEGE |
| 08 | Introduction à la Psychologie | 2 | KALALA | 08 | Anglais | 4 | TOKO |
| 09 | Allemand | 3 | MBUNGU | 09 | Méthodologie des sciences | 3 | MVUEZOLO |
| 10 | Biologie | 3 | MBEMBA | | | | |

| | | | | | |
|----------------|----|--|--|----|--|
| Total semestre | 30 | | | 30 | |
| Total année | 60 | | | | |

2e Graduat (=Deuxième Licence LMD)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----------------|--------------------------------|---------|-----------|----|------------------------------------|---------|---------------|
| 01 | Anthropologie philosophique | 2 | NKETO | 01 | Logique moderne classique | 3 | BADIDIKE |
| 02 | Philosophie du langage | 2 | PWONGO | 02 | Histoire de la Philo contemporaine | 3 | MPUKU |
| 03 | Histoire de la Philo moderne | 4 | BEYA | 03 | Problème de philo chrétienne | 2 | MBAYO |
| 04 | Philosophie analytique | 4 | BWANGILA | 04 | Ethique sociale | 2 | OSONGO |
| 05 | Séminaire II | 2 | MUKENDI | 05 | Philosophie de la nature | 3 | MABASI |
| 06 | Epistémologie générale | 2 | MABASI | 06 | Statistiques | 2 | KABANGA |
| 07 | Histoire de la Philo africaine | 4 | MBANDI | 07 | Religions Trad. Africa | 3 | MPAY |
| 08 | Philosophie du développement | 2 | KINKANI | 08 | Métaphysique II | 3 | BOSOMI |
| 09 | Economie et développement | 2 | MUSWA | 09 | Séminaire II | 2 | MUKENDI |
| 10 | Notions de droit | 3 | DOBO | 10 | Anglais Allemand | 2 | TOKO / MBUNGU |
| 11 | Psychologie génétique | 2 | KALALA | 11 | Dissertation philosophique | 3 | DIMANDJA |
| | | | | 12 | Philo arabe | 2 | MPUKU |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

3e Graduat + Graduat Unique (=Troisième Licence LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|-------|---------|-------------------------|----|-------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |

| | | | | | | | |
|----------------|----------------------------|----|------------|----|---------------------------|----|--------------|
| 01 | Théories d'int.des tex | 4 | ONAOTSHO | 01 | Philosophie arabe | 2 | MPUKU |
| 02 | Initiation à la commun | 2 | MVUEZOLO | 02 | Philosophie de l'histoire | 3 | MUKENDI |
| 03 | Philosophie sociale | 2 | TSHINGOLA | 03 | Séminaire d'éthique afri | 3 | OSONGO |
| 04 | Philosophie politique | 2 | MWAMBAYI | 04 | Mathématiques supérieures | 2 | C.T. MAKIADI |
| 05 | Philosophie de la religion | 2 | MBUNGU | 05 | Linguistique africaine | 2 | KAMANDA |
| 06 | Philosophie des sciences | 3 | BWANGILA | 06 | mémoire | 18 | |
| 07 | Séminaire III | 3 | MVUEZOLO | 07 | | | |
| 08 | Séminaire de Philo afr | 3 | MUKENDI | | | | |
| 09 | Introduction à la Psychan | 2 | BOSOKPALE | | | | |
| 10 | Introduction à la Bible | 2 | OTSHUDIEMA | | | | |
| 11 | Eglises africaines indé | 2 | | | | | |
| 12 | Logique moderne et cla | 4 | BADIDIKE | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | | |

1^{ers} Licences (=Master I LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|---------|-------------------------|----|------------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Q.A. philo morale | 3 | MPUKU | 01 | Séminaire sur philos contemporains | 2 | MBAYO |
| 02 | Q.A. philo analytique | 3 | BWANGILA | 02 | Séminaire de logique | 2 | BADIDIKE |
| 03 | Q.A. Anthropologie philosophique3 | 3 | NKETO | 03 | Séminaire de philo sociale | 2 | KINKANI |
| 04 | Q.A. d'Epistémologie | 3 | KALINDULA | 04 | Textes de philo médiévale | 2 | BOSOMI |
| 05 | Q.A.de Métaphysique | 3 | | 05 | Textes de philo moderne | 2 | MBANDI |
| 06 | Textes de philo contemporaine | 2 | MOLEKA | 06 | Q.A.de Philo de l'art | 4 | MUKENDI |

| | | | | | | | |
|----------------|-------------------------------------|----|------------|----|-----------------------------------|----|-----------|
| 07 | Q.A. d'herméneutique | 3 | ONAO TSH O | 07 | Méthodologie de l'ens.de la philo | 3 | KALINDULA |
| 08 | Textes de philo africaine | 2 | MPAY | 08 | Q.A.de Logique | 4 | BADIDIKE |
| 09 | Textes de philo ancienne | 2 | NELA | 09 | Séminaire d'Epistémologie | 3 | MBUNGU |
| 10 | Séminaire de recherche scientifique | 3 | DIMANDJA | 10 | Q.A. de la philo de la religion | 3 | BEYA |
| 11 | Séminaire de Philo du langage | 3 | PWONGO | 11 | Séminaire de philo des sciences | 3 | KALINDULA |
| | | | | 12 | Sém. De philo de l'art | 3 | PWONGO |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | 60 | | | |

N.B : Les étudiants de Master I ont 16 cours au choix qui feront 60 crédits par an

2^{es} Licences (=Master I LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|---------|-------------------------|----|------------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Q.A. philo morale | 5 | MPUKU | 01 | Séminaire sur philos contemporains | 5 | MBAYO |
| 02 | Q.A. philo analytique | 5 | BWANGIL A | 02 | Séminaire de logique | 5 | BADIDIKE |
| 03 | Q.A. Anthropologie philosophique3 | 5 | NKETO | 03 | Séminaire de philo sociale | 5 | KINKANI |
| 04 | Q.A. d'Epistémologie | 5 | KALINDULA | 04 | Textes de philo médiévale | 5 | BOSOMI |
| 05 | Q.A.de Métaphysique | 5 | | 05 | Textes de philo moderne | 5 | MBANDI |
| 06 | Textes de philo contemporaine | 5 | MOLEKA | 06 | Q.A.de Philo de l'art | 5 | MUKENDI |
| 07 | Q.A. d'herméneutique | 5 | ONAO TSH O | 07 | Méthodologie de l'ens.de la philo | 5 | KALINDULA |
| 08 | Textes de philo africaine | 5 | MPAY | 08 | Q.A.de Logique | 5 | BADIDIKE |

| | | | | | | | |
|----------------|-------------------------------------|----|----------|----|---------------------------------|----|-----------|
| 09 | Textes de philo ancienne | 5 | NELA | 09 | Séminaire d'Epistémologie | 5 | MBUNGU |
| 10 | Séminaire de recherche scientifique | 5 | DIMANDJA | 10 | Q.A. de la philo de la religion | 5 | BEYA |
| 11 | Séminaire de Philo du langage | 5 | PWONGO | 11 | Séminaire de philo des sciences | 5 | KALINDULA |
| | | | | 12 | Sém.de philo de l'art | 5 | PWONGO |
| | | 5 | | | Mémoire | 20 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

N.B : Les étudiants de Master II ont 8 cours au choix, soit 5 crédits par cours et 20 crédits pour le mémoire qui feront 60 crédits par an

DEA 1 (I LMD)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----------------|--------------------------------|---------|-----------|----|---------------------------------|---------|-----------|
| 01 | S.E.A. sur les philos modernes | 6 | BEYA | 01 | S.E.A sur les philos Grecs | 6 | NELA |
| 02 | S.E.A de Métaphysique | 6 | MBUNGU | 02 | S.E.A d'anthropologie philosop. | 6 | NKETO |
| 03 | Techniques de com. pédag. | 6 | BOSOKPALE | 03 | S.E.A d'éthique anglo-saxon | 6 | NELA |
| 04 | S.E.A de philo des sciences | 6 | MABASI | 04 | Notions d'informatique | 6 | KAZEKE |
| 05 | Méthodologies de recherche | 6 | DIMANDJA | 05 | Epist. Des sciences humaines | 6 | KALINDULA |
| 06 | Psychologie de l'adulte | 6 | KALALA | 06 | SEA d'épist. | 6 | KALINDULA |
| 07 | Information psycho. péd. spéc | 6 | KALALA | 07 | Projet mémoire | 18 | |
| 08 | Méth.mod.d'interp.textes éc-or | 6 | ONAOTSHO | | | | |
| 09 | S.E.A sur les philos africains | 6 | MBANDI | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

N.B : les étudiants de DEA I ont 7 cours au choix, soit 6 crédits par cours et 18 crédits pour recherche (élaboration du projet de mémoire).

DEA 2 (II LMD)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----------------|--------------------------------|---------|-----------|----|------------------------------------|---------|-----------|
| 01 | S.E.A. sur les philos modernes | 6 | BEYA | 01 | S.E.A sur les philos Grecs | 6 | NELA |
| 02 | S.E.A de Métaphysique | 6 | MBUNGU | 02 | S.E.A d'anthropologie philosop. | 6 | NKETO |
| 03 | Techniques de com. pédag. | 6 | BOSOKPALE | 03 | S.E.A d'éthique anglo-saxon | 6 | NELA |
| 04 | S.E.A de philo des sciences | 6 | MABASI | 04 | S.E.A sur les philosophes modernes | 6 | BEYA |
| 05 | Méthodologies de recherche | 6 | DIMANDJA | 05 | Notions d'informatique | 6 | KAZEKE |
| 06 | Psychologie de l'adulte | 6 | KALALA | 06 | Epist. Des sciences humaines | 6 | KALINDULA |
| 07 | Information psycho. péd. spéc | 6 | KALALA | 07 | SEA d'épist. | 6 | KALINDULA |
| 08 | Méth.mod.d'interp.textes éc-or | 6 | ONAOTSHO | 08 | SEA de philo de l'art | 6 | MUKENDI |
| 09 | S.E.A sur les philos africains | 6 | MBANDI | 09 | SEA de philo cont. | 6 | MOLEKA |
| | | | | 10 | SEA de philo politique | 6 | MBAYO |
| | | | | 11 | SEA philo du langage | 6 | BWANGILA |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

DEPARTEMENT D'AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE SUPERIEUR

Attaché à la Faculté de philosophie, le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur est inter facultaire. Il a pour objectif la formation théorique et pratique des professeurs de l'enseignement secondaire détenteurs du diplôme de licence (Master LMD) délivré par toute faculté existant au sein de l'UCC.

Ce département interdisciplinaire est au service des facultés existantes et est destiné à préparer les « licenciés » qui le désirent à la pédagogie et aux techniques d'enseignement, selon la vision chrétienne d'une éducation intégrale.

Aussi vise-t-il à modeler un diplômé, futur éducateur chrétien : - qui soit digne et bien formé aux principes et à la pratique pédagogique imprégnés par la foi chrétienne et éclairés par les acquis confirmés des sciences de l'éducation ; - capable de développer la personne de l'élève ; - qui possède, outre la compétence disciplinaire (la connaissance de la matière), la compétence didactique (techniques de communication pédagogique et d'évaluation des apprentissages, qualités méthodologiques, tenue des documents pédagogiques).

Par-delà le secteur spécifique de l'enseignement, le département vise à développer chez l'étudiant les compétences ci-dessous, requises au cadre supérieur :

- Management et leadership positif,
- Gestion des conflits et des situations de crise qui peuvent intervenir dans une institution de formation et d'enseignement ou dans une entreprise,
- Compétences organisationnelles,
- Gestion des ressources humaines,
- Expertise dans des enquêtes empiriques en sciences sociales (à l'école, dans une entreprise, dans un milieu ecclésiastique...)

Quelles sont les débouchées sur le plan professionnel qu'offre le diplôme d'agrégé :

- *L'enseignement au niveau secondaire supérieur* (seuls les agrégés sont habilités à enseigner. Et de plus en plus l'inspection de l'enseignement national au Congo est très exigeant à ce sujet),
- *Candidature à l'assistantat dans toutes les facultés de l'UCC* : notre université a besoin des assistants qui soient capables d'encadrer ses étudiants d'Agrégation, particulièrement dans leur stage d'enseignement. En sus, les notions psychologiques et pédagogiques apprises, préparent mieux à la profession enseignante, même au niveau universitaire,
- *Le poste de gestion des ressources humaines ou de cadre dirigeant dans une entreprise* : après l'échec du taylorisme, avec l'organisation scientifique du travail, qui a conduit à une interprétation économique et irrespectueuse du travailleur ; après les dégâts constatés dans l'application de la bureaucratie wébérienne, notamment une lourdeur contre-productive de la machine administrative et une centralisation outrée du pouvoir en une seule personne qui annihile tout sens de responsabilité et de « leadership distribué » chez le travailleur ; les *entreprises*, sous la pulsion des théories humanistes de la gestion du travail, *recourent de plus en plus* aux membres de leur personnel *spécialistes en sciences humaines* (particulièrement les psychologues, pédagogues, sociologues, anthropologues, comme aussi les littéraires...), capables de mentaliser et de comprendre le comportement humain, pour des postes de direction. Pour les spécialistes d'autres domaines, *le diplôme d'agrégé ouvre largement les portes à ces postes de gestion des ressources humaines.*

1. BUREAU DU DEPARTEMENT D'AGREGATION

Chef du Département : Prof. Martinien BOSOKPALE
Secrétaire Administratif : Emmanuel MBUYI BEYA

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL A TEMPS PLEIN

1. Prof. Paulin KALALA (cfr. Faculté de Philosophie)

Du programme :

Le programme d'agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur se déroule en deux années académiques :

- Une première année consacrée aux cours « magistraux »,
- La deuxième année étant consacrée à un stage d'enseignement de 3 mois (de septembre à décembre, ou d'octobre à janvier) et à la rédaction du rapport dudit stage.

Ce programme comprend :

- 1° un tronc d'enseignement théorique commun à toutes les facultés ;
- 2° des cours spécifiques organisés selon la filière de chaque faculté ;
- 3° des exercices de pratique didactique dans les branches spécifiques et comportant :
 - la participation des étudiants à des séances d'initiation à la pratique de l'enseignement et à des leçons modèles ;
 - des leçons expérimentales devant les autres étudiants et le professeur qui en assume la supervision, le contrôle pédagogique et l'appréciation ;
 - des leçons d'apprentissage données par les étudiants dans les écoles secondaires et suivies d'une évaluation ; et, répétons-nous,
- 4° un stage de professionnalisation au sein d'une école secondaire.

a. Cours communs⁵

1. Pédagogie générale 2 crédits

Objectifs : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de: définir l'identité et le rôle de la pédagogie entendue comme science de l'action éducative ; construire une théorie personnelle de la gestion de la classe ; construire des stratégies efficaces de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux éducatifs ; construire des techniques qui lui permettent de développer un enseignement, susceptible de porter à un apprentissage signifiant.

Contenu : le cours porte sur les arguments suivants : les antécédents historiques de la pédagogie comme discipline scientifique ; le statut scientifique de la pédagogie ; la spécificité de l'action éducative, ainsi que les implications ou conséquences qui découlent de cette spécificité dans la relation éducative et pédagogique ; la pédagogie comme science de l'enseignement et des apprentissages. Ce dernier argument, s'appuyant sur les travaux des neurosciences cognitives, étudiera particulièrement le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau.

N.B.: Il existe un syllabus pour ce cours.

2. Pédagogie expérimentale 2 crédits

Objectifs : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : décrire les méthodes scientifiques de la mesure en sciences pédagogiques ; calculer correctement la probabilité des événements donnés ; analyser logiquement les situations et événements de son milieu de vie ; inférer valablement dans les situations éducatives, notamment: l'évaluation, le climat de travail en classe, la motivation ; réaliser une enquête empirique dans le domaine des sciences sociales ; utiliser les techniques statistiques pour étudier les processus d'enseignement/apprentissage.

Contenu : le cours s'articule autour des points suivants : l'histoire et le développement de la pédagogie expérimentale ; les questions de l'expérimentation en sciences pédagogiques ; les phases d'une recherche expérimentale (de la problématique à la vérification de l'hypothèse de départ à travers des tests statistiques), étude qui se fera en comparant chaque fois la stratégie expérimentale avec d'autres stratégies de recherche éducative ; la recherche docimologique.

3. Histoire et encyclopédie de la pédagogie 2 crédits

Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant doit être capable de démontrer qu'il a maîtrisé les différentes significations que revêt le mot "Encyclopédie" ; de retracer l'histoire de la pédagogie des siècles passés et d'en faire une synthèse pour sa propre compréhension et apprentissage ; d'examiner les faits éducatifs.

Contenu : Après les considérations théoriques introduisant le cours, il y a élaboration d'une définition de la pédagogie à partir de certains pédagogues qui ont tenté de la définir pour en dégager les divers traits communs. Il sera ensuite abordé la question de la pédagogie dans la constellation des sciences. La pédagogie est un art ou une science. Et si c'est une science, de quelle science s'agit-il. Il sera abordé même la question de la pédagogie et ses rapports avec les autres sciences auxiliaires ; les méthodes de recherche dans les sciences pédagogiques ; quelques instruments ou techniques de recherche devront faire l'objet d'étude dans ce cours ainsi que les différentes branches des sciences pédagogiques. Enfin, ce cours prendra en compte les auteurs pédagogues africains et particulièrement congolais et leurs doctrines pédagogiques utiles pour étudier le système éducatif congolais.

4. Méthodologie générale 2 crédits

Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de définir la méthodologie générale dans son acception actuelle ; d'établir la différence entre la méthodologie, les méthodologies et la didactique expérimentale ; d'utiliser les tests pédagogiques correctement ; de définir la notion de barème de connaissances, d'expliquer les différentes

⁵ Pour toutes les facultés.

méthodes et techniques pédagogiques proposées par différents auteurs ; de faire preuve de son art et de son talent dans l'enseignement.

Contenu : Le cours est structuré de la manière suivante : La méthodologie générale et son renouvellement ; le rapport entre les méthodes pédagogiques et les autres sciences ; les principes d'une méthodologie générale et contemporaine ; la nécessité de programmer la leçon, les différentes méthodes, types et procédés de l'enseignement ; l'art d'enseigner et l'évaluation de l'enseignement.

5. Psychologie de l'adolescent

2 crédits

Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire ses propres techniques d'appropriation et de compréhension profonde des questions essentielles de la psychologie de l'adolescent ; construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans son métier d'éducateur, les problèmes des adolescents.

Contenu : le cours porte sur les arguments suivants : éléments généraux de la psychologie développementale, un choix qui se justifie en ce sens qu'on ne peut pas parler d'une période de développement de la personne (ici l'adolescence), sans tenir compte des relations qui la lient à d'autres périodes (particulièrement l'enfance) ; les transformations somatiques qui se produisent dans la personne de l'adolescent (ou plutôt du préadolescent dans ce cas), avec les effets que cela provoque sur le plan psychologique et comportemental ; l'analyse de la recherche de la construction d'une identité personnelle chez l'adolescent, ainsi que de la formation d'un jugement moral ; la théorie de l'esprit à l'adolescence (connue dans la littérature internationale sous le nom de Theory of Mind, ToM); l'attachement et la résilience à l'adolescence.

b. Cours spécifiques

Méthodologie de l'enseignement et exercices didactiques

a) Pour les étudiants de Théologie

Méthodologie de l'enseignement de la religion et de la morale

2 crédits

Objectif : Initier l'étudiant aux méthodes psychopédagogiques devant lui permettre d'assumer efficacement sa future tâche d'enseignant de religion et de morale.

Contenu : Une introduction explique l'importance du cours dans l'optique de l'interdisciplinarité pédagogique. La partie théorique du cours se focalise sur trois principaux points : 1. Quelques notions de base : finalités et objectifs pédagogiques ; visée et objet de l'enseignement de la religion et de la morale ; relations enseignant-élèves. 2. Méthodes et techniques en enseignement de la religion et de la morale : modèles pédagogiques de base ; préparation et développement systématique de la matière ; supports didactiques, documents pédagogiques et attitudes pédagogiques. 3. Evaluation : visée et fonction ; évaluation des élèves ; évaluation de l'enseignant. Le cours est suivi des leçons pratiques et d'un stage.

b) Pour les étudiants de Droit Canonique

Méthodologie de l'enseignement du droit

2 crédits

Objectif : préparer l'étudiant à pouvoir transmettre efficacement les enseignements juridiques aux élèves du secondaire.

Contenu : le cours se penchera d'abord sur la pertinence de l'enseignement du droit au secondaire, la place du droit dans la société et la division du droit. Il développera ensuite les qualités requises pour l'enseignant, la psychologie de l'élève face à l'enseignant, la préparation et la présentation des leçons ayant trait au droit. Avant de passer aux exercices didactiques au cours desquels chaque étudiant présentera une leçon modèle devant ses condisciples, bien d'autres principes pédagogiques seront exposés.

c) Pour les étudiants de Philosophie

Méthodologie de l'enseignement de la philosophie

2 crédits

Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant doit être capable d'intégrer les notions des diverses disciplines psychopédagogiques en les mettant en pratique dans l'enseignement de la philosophie de manière à transmettre efficacement le savoir philosophique au niveau secondaire selon la vision chrétienne d'une éducation intégrale et en tenant compte des connaissances modernes en pédagogie.

Contenu : Historique de l'organisation de l'enseignement de la philosophie : au niveau de l'enseignement universitaire et de l'enseignement secondaire. – Questions psychopédagogiques de l'enseignement de la philosophie : exigences de l'élève, but et objectif, la philosophie dans le curriculum scolaire. - Etapes, techniques et matériels pour l'enseignement de la philosophie au secondaire : méthodologie, supports didactiques pour la conception, la présentation des leçons et l'évaluation des connaissances. – Introduction aux exercices de pratique didactique de philosophie (leçons modèles et leçons expérimentales avec évaluation) et aux normes d'un stage de professionnalisation.

d) Pour les étudiants en Economie et Développement

Méthodologie de l'enseignement des sciences sociales

2 crédits

Objectif : Initier l'étudiant à transmettre efficacement les connaissances en sciences sociales aux élèves de niveau secondaire par une approche intégrée.

Contenu : 1. Les problèmes de contenu de l'enseignement : définition des objectifs et des contenus ; problèmes de la structuration des connaissances. 2. Apprentissage conceptuel et représentations sociales des élèves : conditions de l'apprentissage conceptuel, transformation des attitudes et des valeurs. 3. Apprentissage des méthodes de transmission interdisciplinaire des connaissances. 4. Evaluation des connaissances : méthodes d'évaluation, questionnaire d'évaluation des connaissances économiques. 5. Techniques de communication pédagogique des sciences sociales.

e) Pour les étudiants en Communications Sociales

Méthodologie de l'enseignement des sciences de la communication

2 crédits

Objectif : l'étudiant devra acquérir une technique et une maîtrise de la *transmission* des connaissances et d'évaluer la *compréhension* de ces connaissances par les élèves. 2. L'étudiant devra être en mesure d'exposer et d'expliquer, c'est-à-dire d'enseigner avec maîtrise et aisance les diverses problématiques ou domaines des sciences de la communication car il ne suffit pas de lire le contenu d'une méthode pour la comprendre. Encore faut-il l'expérimenter concrètement.

Contenu : Le cours comprend deux parties :

1. Méthodologie : Elle abordera : les différents aspects de l'explication, technique et pratique d'explication, les à-côtés d'un cours, les différents types d'exposé et apprendre à faire un exposé.

2. Champs d'enseignement en communication

Leçon 1 : Les sciences de l'information et de la communication

Leçon 2 : Le processus de la communication

Leçon 3 : Les communications de masse

Leçon 4 : Les communications de type publicitaire

Leçon 5 : Les communications d'entreprise

Leçon 6 : Les nouvelles technologies de l'information ou de la communication

Leçon 7 : Discussion d'actualité

f) Pour les étudiants de Droit

Méthodologie de l'enseignement du Droit (voir point b) ci-haut)

7. Stage de trois mois

Objectif : Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les tâches quotidiennes de la profession enseignante, d'adopter des attitudes et d'acquérir des habitudes propres au métier, de réaliser avec compétence l'intégralité des tâches dévolues à l'enseignant de la branche de sa spécialisation : préparation des leçons, répartition des matières, compositions des interrogations, cotation des élèves, maintien de la discipline, etc.

Rapport de stage: Le stage est effectué sous la responsabilité du professeur de méthodologie de l'enseignement concerné, avec l'assistance d'un maître de stage (Chef de travaux ou Assistant) et d'un conseiller de stage (titulaire du cours). Il donnera lieu à un rapport dactylographié conformément aux normes.

AGREGATION I +II

| 1 ^{er} semestre | | | 2 ^e semestre | | | | |
|--------------------------|-----------------------|--------|-------------------------|----|---------------------------------------|--------|--|
| N° | COURS | HEURES | TITULAIRE | N° | COURS | HEURES | TITULAIRE |
| 01 | Pédagogie générale | 8 | KALALA | 01 | Histoire et ency de la pédagogie | 3 | BOSOKPALE |
| 02 | Méthodologie générale | 8 | BOSOKPALE | 02 | Pédagogie expérimentale | 3 | KALALA |
| 03 | Exercices didactiques | 7 | KALALA | 03 | Psychologie de l'Adolescent | 3 | KALALA |
| | | | | 04 | Méth.de l'ens. (Spéc à chaque faculté | 3 | MPUKU, MAMBUENE, NAKAHOSA, OPANGA, PUNGI |

| | | | | | | | |
|----------------|---------------|----|---|----|------------------|----|--|
| 04 | Stage (3mois) | 7 | ! | 05 | Rapport de stage | 18 | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

FACULTE D'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

(FED)

La Faculté d'Economie et Développement a reçu de la CENCO la mission de former des cadres capables de promouvoir dans un esprit chrétien les actions de développement dans le pays et d'étudier scientifiquement les problèmes sociaux et de rendre opérationnelles les solutions envisagées sur la base de l'enseignement social de l'Eglise et des options fondamentales de la Conférence Episcopale Nationale du Congo en la matière.

Les études de base s'échelonnent sur cinq années, soit 3 années de graduat et 2 années de licence. Le programme de licence peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur (organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur), qui habilite le licencié à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les étudiants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Etudes Approfondies, de Docteur et d'Agrégé de l'enseignement supérieur en Economie et développement.

Il est en outre organisé au niveau du troisième cycle un programme conduisant au diplôme spécial en Economie et développement. Les cours s'étalent sur 2 ans.

1. BUREAU DE LA FACULTE

| | |
|--|--------------------------------|
| Doyen | : Prof. KABANGA MUSAU Donatien |
| Secrétaire académique et chargé des publications | : Prof. TSHIMANGA Claudine |
| Secrétaire administratif | : SEMBA KONGOTE Fanny |
| Conseiller pédagogiques 1 ^{er} cycle(Licence) | : Prof. OPANGA Venance |
| 2 ^{ème} cycle(Master) | : Prof. SUMATA Claude |
| Coordonateur de l'Observatoire FED | : Prof. TSHIMANGA Claudine |
| Publication | : KATAMBE Ginette |

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. DOCTEUR HONORIS CAUSA

- S. Exc. Mgr Giovanni D'ANIELLO (2009), ancien Nonce apostolique en RD Congo

B. PROFESSEUR RETRAITE

- LUKOKI LUYEYE Félicien (14 octobre 2013)
Professeur d'Economie Rurale et Développement communautaire ; d'Economie Agricole et Ecologie et Développement durable.
Ancien doyen de la Faculté d'Economie et développement (UCC)

C. PROFESSEUR DECEDE

- Prof. WOLA MBALE Rigobert.

D. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. KABANGA MUSAU Donatien

Né à Lubumbashi le 14 Juillet 1954

Prof. Ordinaire (2010)

Licencié en sciences économiques, option : planification du financement (Université Marien Ngouabi de Brazzaville)

Masters en Gestion Financière Publique, en Planification Economique et en Gestion et Administration Publiques (RUCA, Belgique), 1987, 1988, et 1989.

Docteur (PhD) en Politique et Gestion du Développement (RUCA, Belgique) Responsable du BUPROF (2006-2009)

Secrétaire académique de la Faculté d'Economie et Développement (2011-2016)

Doyen de la Faculté d'Economie et Développement (2016-)

Prof. De Statistique descriptive, Comptabilité nationale, Econométrie, Questions approfondies d'Economie du développement, Relations économiques internationales.

2. TSHIMANGA MBUYI Claudine

Née à Kinshasa, le 30 Septembre 1972

Diplôme de Licence en Sciences et techniques de développement (FCK : Kinshasa 1995)

Certificate Doctoral training of applied economics (University Antwerpen: Anvers, 2011)

Doctor of Applied Economics, (UA: Anvers, 2011)

Prof. À temps partiel (2012)

Prof. Associé (2014)

Coordonatrice de l'observatoire des Politiques économiques et développement humain (UCC-UA : Kinshasa 2001-2006) et (UCC, Kinshasa 2016)

Assistante scientifique et académique (FCK : Kinshasa, 1997-2006)

Secrétaire Académique de la Faculté d'économie et développement (2016 -)

Professeur de : Economie politique II, Macroéconomie, d'Elaboration, gestion et évaluation des projets.

Membre d'Africa-Europe Group for interdisciplinary studies (AEGIS), Collaborative Research Group
Resource extraction in Africa

3. OPANGA EKANGA Venance

Né à Dimoie, le 13 Décembre 1953

Docteur en sociologie (Université Catholique de Louvain, 1991)

Professeur ordinaire (2003)

Secrétaire académique de la faculté d'économie et développement (1996-1997)

Doyen de la Faculté d'économie des sciences et techniques de développement aux FCK (1997-1999)

Responsable du BUPROF (2009)

Professeur de : Méthodes de recherches en sciences sociales, financements des projets, Crédits et financements agricoles, Evaluation et Gestion des projets approfondies II, Politiques et stratégies de développement, politiques de financement des projets, séminaire de recherche doctorale

Conseiller pédagogique 1^{er} cycle

4. MAKUNZA KEKE Edgard

Né à Mayoko, le 11 Novembre 1956

Docteur en Administration des affaires (Université de Liège, Belgique, 1999).

Docteur des études du développement (Insti. Univ. D'études du développement à Genève en Suisse)

Spécialisation en Finances d'entreprise et entrepreneuriat

Professeur Ordinaire (2017)

Professeur de : Analyse financière, Théories et politiques financières, Gestion du portefeuille et des risques, Contrôle de gestion et Audit, Entrepreneuriat I, Entrepreneuriat II, Financement des entreprises approfondi, comptabilité de gestion et de prise des décisions, Séminaire de création d'entreprise, Séminaire de gestion comptable et financière.

5. MUKENDI NGINDU Jean- Louis

Né à Bunkonde, le 21 Septembre 1964

Docteur en sciences sociales (Université Pontificale Grégorienne, Rome, 1996)

Professeur (2004)

Responsable du service des publications scientifiques de la Faculté d'Economie et Développement (2008)

Professeur de : Statistiques, Gestion de production et des stocks, Planification régionale,

6. SUMATA MOTOKULA Claude

Né à Kinshasa le 11 Juillet 1957

Diplômé d'études approfondies en Economie mathématique et Macroéconomie appliquée (Université de Paris X, Nanterre/France, 1994)

Professeur Associé (2010)

Professeur (2017)

Professeur en Macroéconomie à Royal Holloway (Londres, 1997-1998)

Professeur à Bierbeek College (Université de Londres, 2002-2003)

Professeur visiteur à l'UNIKIN et UNIKIS (2002-2006)

-
- Professeur à l'UPN Kinshasa (2005)
Consultant à la Banque Centrale du Congo (2007)
Consultant Expert MIDA/PNUD au Ministère du Plan/Kinshasa (2008)
Professeur de : Economie Politique I, Gestion Financière Internationale, Economie Monétaire, Politique Economique, Economie Financière, Analyse des politiques monétaires et des marchés financiers internationaux, Economie mathématique, Econométrie approfondie, Macroéconomie approfondie, Consultant à la Banque Mondiale (2017).
7. LUNGIAMBUDILA MAMONA Oscar
Né à Kinshasa le 20 Mai 1968
Licencié en Mathématiques (UNIKIN, 1998)
Assistant scientifique et académique (FCK : 2004-2008)
Professeur associé (2013)
Formateur du laboratoire d'informatique du Département des Mathématiques et Informatique de la Faculté des sciences
Professeur de : Introduction à l'informatique, Systèmes d'exploitation (MS-DOS), Microsoft WORD et Microsoft Excel, Mathématique I et II, Recherche Opérationnelle, Informatique générale
8. OMANGA SHEKESEKE André
Né à Lutula Opala, le 17 Novembre 1966
Professeur associé (2013)
Diplôme d'études en sciences commerciales et administratives (UPN, 2000)
Diplômé en Informatique
Diplômé d'Etudes approfondies en sciences économiques et gestion (UPN, 2009)
Docteur en sciences économiques et gestion, option Marketing (UPN 2012)
Expert réviseur comptable
Chercheur indépendant au Centre de Recherche en Gestion (CRG) de l'Université du Québec à Montréal au Canada)
Professeur de : Microéconomie, Marketing opérationnel, Séminaire d'Audit Comptable, recherche marketing
9. RAMAZANI BIN SABITI Jean Paul
Né à Kisangani, le 15 Janvier 1965
Licencié en sciences et techniques de développement (FCK 1995)
Maîtrise en sciences touristiques (SIST/Rome en Italie, 1999)
Diplôme d'études approfondies en Economiques et développement (2008)
Docteur en Economie et Développement (UCC, 2014)
Professeur associé (2014)
Membre de l'Association Internationale des Expert Scientifiques en Tourisme (Aiest)
Membre de l'Association Mondiale des Formateurs en Tourisme et Hôtellerie (AMFORTH)
Professeur de : Histoire de la pensée économique, Analyse, élaboration et évaluation des projets, politique et économie du tourisme, Analyse socioéconomique des pays en développement, Théories du tourisme et d'accueil, politique et planification de tourisme.
10. LOPAKA LODI Jean-Pierre
Né à Lodja le 02 mai 1967
Diplômé en Philosophie (Grand Séminaire de Kabwe, 1988)
Gradué en Sciences et Techniques de développement (1999)
Licencié en Sciences et Techniques de développement (2001)
Diplômé d'Etudes Approfondies en Economie et développement (2008)
Assistant du Recteur de l'UCC (2004-2011)
Assistant à la Faculté d'économie et développement (2015-2018)
Docteur en Economie et développement (2017)
Professeur Associé (2018)

Professeur d'Initiation à la recherche scientifique, Méthodologie de la recherche scientifique, Séminaire de rédaction de mémoire, Management, Gestion des ressources humaines, Economie sociale et non marchande.

11. **KASESHI MULENGE Adélar**
Né à Kinganji, le 1^{er} juillet 1966
Gradué en Théologie (FCK, 1993)
Gradué en Sciences et techniques de développement (FCK, 1999)
Maitrise en Sciences sociales (Institut Catholique de Paris (2001)
Diplôme d'Etudes Approfondies en Economie des ressources humaines et des politiques sociales (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2004)
Docteur en Socio-économie du développement (Ecole des Hautes études en Sciences sociales de Paris (2013)
Professeur de : Théories et pratiques prévisionnelles, Economie publique et institutionnelle, Théories des jeux, calculs économiques.

E. PROFESSEURS A MI-TEMPS

12. **KUKATULA FALASH Onésime**
Né à Gungu, le 28 Septembre 1958
Docteur en Economie et Développement (UCC, 2013)
Professeur de : Mathématique Financière, Economie et Développement, Economie Industrielle, Entreprises Multinationales, Intermédiations financières, politique économique, Economie industrielle, Planification des grandes entreprises et multinationales, Entreprises multinationales, Politiques et stratégies de développement.
13. **BAKANDEJA WA MPUNGU Grégoire**
Professeur de : Finances publiques et développement, Droit fiscal des entreprises, Finances publiques et comptabilité publique, Finances publiques approfondies, Droit comptable et fiscal.
14. **MBUYAMBA KALAMBAYI William (2013 à ce jour)**
Professeur de : Comptabilité Générale, comptabilité analytique d'exploitation, comptabilité agricole, comptabilité Bancaire.
15. **MPANZU BALOMBA Patience (2013 à ce jour)**
Professeur de : Gestion des exploitations agricoles et sécurité alimentaire, Conservation des produits agricoles, analyses des filières et chaînes de valeurs agricoles.
16. **KABINDA NGOY Alexandre**
Professeur de : Introduction au Droit public et privé, Droit commercial.
17. **MASHALA BITUAKAMBA Grégoire**
Professeur de : Théories de développement, Economie internationale, Economie politique, Economie internationale.
18. **MIMBU KILOL**
Professeur de : expression écrite et orale
19. **MOLO MUMVWELA Clément**
Comptabilité générale, Enseignement social de l'Eglise
20. **MBUYU**
Professeur de : Droit médico-social, Droit du tourisme, Droit de l'Environnement...
21. **MULUMBA NKENGA Marcel,**
Professeur de Recherche marketing, Pratique de gestion d'assurance, calculs actuariels, Analyse socio-économique.
22. **NKWEMBE UNSITAL Guy-Bernard**
Professeur de : Rédaction et correspondance commerciale, Economie rurale et développement, Dynamique entrepreneuriale.
23. **NZITA Denis**
Professeur de : Démographie et Population et développement.
24. **MALوبا**
Professeur de : Doctrine Fondamentale de l'église, Eglise et développement au Congo.

-
25. NZUZI LELO
Professeur de : Ecologie et développement, Economie de l'environnement, Statistique appliquée à l'environnement, entreprises et développement durable :
 26. MBANGALA MAPAPA,
Professeur de : Gestion financière, Evaluation et gestion des projets approfondies, Financière d'Entreprises.
 27. PHONGI
Professeur de : Collecte et analyse des données, Statistique déductive et inductive, et Démographie sanitaire approfondie, Bio-statistique approfondie.
 28. BAMWENE
Professeur de : Droit économique international, Droit de transport international.
 29. KANYAMA
Professeur de : Techniques quantitatives de planification, Econométrie approfondie, Modèles micro et macroéconomiques, statistiques approfondies, Modèles de croissances et Analyse conjoncturelle.
 30. MBAKI
Professeur de : Informatique générale ; Informatique de gestion II, Administration des réseaux, l'intelligence artificielle et système expert.
 31. TSHIBAKA
Professeur de : Analyse des bases des données, Conception des systèmes d'informatique, Algorithme et méthodes de programmation, Langage de programmation, Audit informatique, Laboratoire informatique I et II.
 32. KUMBU KI NGIMBI
Professeur de Droit comptable, Finances publiques et Comptabilité publique, Finances des assurances, Marchés publics et développement.
 33. MBWEBWA KALALA Jean Pierre
Professeur de : Histoire des problèmes de développement, Coopération internationale et développement, Théories de l'administration publique et institutions administratives du Congo, Administration des organisations internationales, Conception et évaluation des politiques publiques, Institutions politico-administratives et développement.
 34. MWAMBAYI
Professeur de : Logique et argumentation
 35. YANGONZELA
Professeur de : Philosophie et déontologie du fonctionnaire international, Déontologie du mandataire public.

F. PERSONNEL ENSEIGNANT EN DETACHEMENT

1. MBWEBWA KALALA Jean-Pierre
2. **PERSONNEL SCIENTIFIQUE**
 1. MWAMBA ILUNGA Placide
Né à Kamina, le 30 Juin 1980
Licencié en Economie et Développement, Option Gestion des projets et Développement Rural (2010)
Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2013)
Diplômé d'études approfondies en Economie et Développement (UCC, 2017)
Assistant 3^{ème} mandat
 2. MWAKU LWAMBA Jeannine
Né à Kinshasa, le 31 Janvier 1985
Licencié en Economie et développement, Option Entrepreneuriat et Gestion des Entreprises (UCC, 2010)
Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur 2010
Diplômée d'Etudes Approfondies
Assistante I^{er} mandat Novembre 2015- Novembre 2017
 3. MWENZE NGOIE Gisèle
Né à Lubumbashi, le 15 Décembre 1973
Licencié en Economie et Développement, Option, Gestion des Projets et Développement Rural (UCC, 2012)
Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur 2013

Diplômée d'Etudes Approfondies en Economie et Développement en Economie et Développement (UCC, 2015)

Doctorante en Economie et Développement (2016 -)

Assistante 3^{ème} mandat

4. NGOY LANDU Trésor,

Né à

Licencié en Mathématiques à l'Université de Kinshasa (UNIKIN)

Assistant 1^{er} mandat

5. NSUMBU KIBIDIKILA Jephthé

Né à Basoko, le 18 Février 1982

Licencié en Economie et Développement option Finance et Développement (UCC, 2005)

Diplômé d'Etudes approfondies en Economie et Développement (UCC 2012)

Doctorant en Economie et Développement (UCC 2013-)

Assistant 3^{ème} mandat (2013)

3. **PERSONNEL SCIENTIFIQUE (CHARGE D'ENSEIGNEMENT)**

1. KAMBAJA MUBALAMATA Bruno

Révisorat comptable,

2. KINGALALA Scholastique

Anglais, Anglais des affaires.

3. MAVAMBU

Informatique de Gestion, Informatique de Gestion.

4. N'LANDU MAYAMBA Hervé

Né à Kinshasa, le 6 Octobre 1980

Maîtrise en Economie de Gestion (Université Catholique d'Afrique Centrale / Yaoundé 2004)

Master en Economie Internationale et Développement (Université de Namur 2011)

Assistant à la Faculté d'Economie et Développement

Chargé des enseignements (UCC, 2017)

Doctorant en Economie et Développement (UCC)

5. KEJE MUNONO HUGUES

Licencié en Economie et Développement Option : Finance et Développement (UCC, 2008)

Diplôme d'Etudes Approfondies en Economie et Développement (UCC, 2010)

Assistant à la Faculté d'Economie et développement (2008- 2013)

Doctorant en Economie et Développement (UCC)

6. MAVAMBU MAVUNGU André

Professeur de : Informatique de Gestion

4. OBJECTIFS EDUCATIONNELS

La Faculté d'économie et développement a comme objectif de former des spécialistes qui, imprégnés par l'Evangile et par l'Enseignement social de l'Eglise, soient capables d'insuffler l'esprit chrétien dans toute entreprise à laquelle ils collaborent, pour que celle-ci contribue au développement intégral de l'homme et de la société.

Le diplômé en Economie et Développement doit être apte à concevoir, à coordonner et à diriger une action de développement au niveau de l'Etat, d'une province, d'une localité ou de toute autre entreprise, en analysant les influences intersectorielles et en conduisant les responsables de ces secteurs à la collaboration dans une même vision du développement.

Le diplômé en Economie et Développement est appelé à œuvrer au sein des institutions étatiques, des institutions nationales et internationales et des organisations initiées par l'Eglise, la société civile et l'Etat, afin de les aider à rationaliser leurs décisions et à les orienter en fonction du bien commun de la société.

Il doit être à même d'analyser correctement les besoins, de définir les objectifs d'une action, de concevoir et de mettre en place une stratégie d'action, d'évaluer un projet de développement et de proposer des remèdes.

Le diplômé en Economie et Développement doit être un économiste d'un type nouveau qui ne théorise pas uniquement à partir des principes et des lois de l'économie de marché, mais qui comprend que le premier objectif de notre pays est d'initier la croissance et le développement dans les conditions actuelles qui requièrent la combinaison des stratégies et le recours à la théorisation et à la modélisation fondée à la fois sur les faits et sur les valeurs éthiques.

Il doit être capable de s'intégrer dans une équipe de travail. Etant investi de certaines responsabilités, il apportera à ses collègues, ses supérieurs et ses subordonnés, la vision et les techniques de réalisation d'un développement intégral. En collaboration avec les autres instances de la société, il doit être capable de mettre lui-même la main dans la pâte. Il doit être en contact direct avec la population et réaliser lui-même certaines actions concrètes et être capable de créer lui-même une petite entreprise industrielle, agricole, sociale, commerciale, éducative, etc.

Le diplômé en Economie et Développement doit, dans son comportement, servir de modèle dans le milieu concret où il vit. Cela suppose un esprit de renoncement en vue de contribuer à un développement communautaire intégré. Car le peuple ne peut accepter de s'engager dans les exigences du développement intégré qu'entraîné par des modèles crédibles. Le diplômé en économie et développement doit être un animateur, un coordonnateur et un organisateur dans l'esprit des options des évêques du Congo.

La Faculté d'économie et développement dispose d'un Bureau de Professionnalisation dont les tâches principales sont les suivantes :

- prendre les contacts avec les entreprises pour les visites guidées des étudiants ;
- programmer les stages des étudiants dans les entreprises ;
- maintenir les liaisons permanentes et les relations publiques avec les entreprises ;
- organiser les questions de vulgarisation : publication des prospectus présentant la Faculté, les bulletins d'information sur les activités professionnelles, montage des émissions radio-télévisées, etc. ;
- coordonner les banques des données informatisées relatives aux recherches en développement et encadrer les étudiants dans leur apprentissage des outils informatiques ;
- organiser les séminaires et colloques prévus par la Faculté ;
- servir de consulting expertise ou ingénieur-conseil. La centralisation des informations sur les entreprises et les diocèses sera un préalable pour des études de faisabilité ;
- servir de relais pour les étudiants entre eux d'une part, et entre les professeurs, les étudiants et les gens de l'extérieur d'autre part, par le biais du service de vulgarisation, transmission des théories, initiation à d'autres méthodes de vulgarisation agricole en vigueur dans les organismes comme la Banque Mondiale, etc. ;
- créer un service de placement des diplômés et une association des anciens diplômés de la Faculté en vue d'échanger des idées créatrices d'entreprises et savoir ce que ces diplômés font dans la vie active ;
- promouvoir la recherche-action.

La Faculté d'économie et développement dispose aussi d'un Observatoire d'Economie Politique et de Développement Humain qui poursuit les objectifs suivants :

- constitution d'un Laboratoire et d'une base des données en matière de développement humain et lutte contre la pauvreté ;
- organisation des ateliers sur base des documents de travail présélectionnés dont certains seront sélectionnés pour la publication ;
- organisation des stages de recyclage en Belgique pour les Professeurs fortement avancés dans la préparation des articles ayant trait aux thèmes annuels de l'Observatoire ;
- encadrement au niveau local des doctorants bénéficiaires du financement du VLIR, dans le cadre du projet Initiative propre entre l'IPGD/UA et la FED/FED dont le Prof. Marysse est Promoteur, et qui travaillent dans le domaine de la pauvreté.

5. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER CYCLE (=Licence LMD)

1. Objectifs éducationnels

Le gradué en économie et développement doit être capable de :

- tenir une comptabilité et gérer les finances d'une organisation ;
- présenter une analyse valable des problèmes concrets d'économie, de gestion et de développement qui se posent dans les pays en développement, particulièrement dans son milieu ;

- conscientiser un groupe ou une communauté sur la contribution que l'économie et la gestion doivent au développement intégral du pays ;
- concevoir, élaborer, diriger et évaluer un projet de développement ;
- animer et gérer les hommes et communiquer les résultats d'une organisation.

Les cours s'articulent autour des secteurs suivants :

- une formation générale
- la foi chrétienne
- l'économie
- la gestion
- le socio-culturel
- la pratique du développement

La première année de graduat est une année d'introduction aux différents secteurs d'un développement intégral. Dans le contenu des cours généraux, on se référera au cas spécifique du Congo. Le but de la deuxième année de graduat est de former des gens capables de dresser le diagnostic d'une situation concrète en se servant d'enquêtes et d'analyses. L'objectif de la troisième année est de former des gens capables de concevoir, d'élaborer et de gérer des projets de développement, d'animer et de coordonner des actions d'un développement intégral, de conduire des hommes et de diriger du personnel.

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

ANNEE PREPARATOIRE

1. Expression orale et écrite en français (MIMBU) 4crédits

Objectif : Comblent les principales lacunes des étudiants dans le maniement de la langue française écrite et orale, pour les rendre aptes à suivre l'enseignement en langue française et pour améliorer leur compétence linguistique et communicative.

Contenu : 1. Expression écrite : lexicque ; orthographe ; syntaxe ; résumé des textes ; dissertation. 2. Expression orale : alphabet phonétique international ; syllabation ; fanatisme du français ; liaisons ; niveaux de la langue orale, défauts de prononciation.

2. Anglais I (KINGALALA) 2crédits

Objectif : Permettre aux étudiants de consulter avec profit la documentation écrite en anglais dans les disciplines relatives au développement.

Contenu : Rappel succinct de la grammaire anglaise. Un accent est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leurs utilisations. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les TAG QUESTIONS sont présentées progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples.

3. Economie Politique I (SUMATA) 6crédits

Objectif : Donner à l'étudiant les concepts essentiels de l'économie à l'étudiant, principalement ceux de l'analyse microéconomique.

Contenu : Demande, offre, prix, décision du consommateur, les coûts de l'entreprise, les marchés concurrentiels, marché du travail, le marché du capital.

4. Doctrines fondamentales de l'Eglise Catholique (MALOBA)

2 crédits

Objectif : accroître la culture religieuse et chrétienne des étudiants.

Objectif particulier: dans un monde pluraliste, permettre à l'étudiant de comprendre l'originalité de la foi, de l'enseignement et du culte catholique.

Contenu : après une introduction portant sur la situation des religions dans le monde d'aujourd'hui le cours aborde tour à tour les éléments ci-après : 1. La crise de la foi dans le monde actuel 2. Originalité et évolution de la foi judéo-chrétienne en Dieu 3. La problématique de l'unicité de l'Eglise comme moyen de salut 4. Histoire et célébration des sacrements dans l'Eglise Catholique.

5. Mathématiques I (LUNGIABUDILA)

5 crédits

a)Contenu : ce cours porte sur les arguments suivants : Elément de la logique mathématique ; Structures algébriques des ensembles ; Equations, inéquations et systèmes d'équations et d'inéquations (quelques modèles d'économie) ; Les fonctions spéciales (fonctions exponentielles, logarithmiques et trigonométriques) ; Généralités sur les suites numériques (application de progressions et suites récurrentes en économie) ; La théorie générale sur les fonctions réelle (limite, continuité, dérivabilité) ; Calcul intégral.

b)Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir des notions fondamentales des mathématiques, notions définies en utilisant le langage symbolique basé sur la logique propositionnelle ; manier de techniques des calculs algébriques ; résoudre les équations et systèmes d'équations ; analyser et faire une description infinitésimale de quelques concepts d'économie sur base de la théorie générale sur les fonctions réelles.

c) Méthodologie : Elle s'articule comme suit :

- Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ;
- Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
- Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d) Evaluation : Elle va porter sur les travaux dirigés, les interrogations écrites et un examen écrit

e) Bibliographie :

- A. Adam, F. Goossens et F. Lousberg, *Mathématique : Manuel à l'usage des sections latin-mathématique et scientifique* A, A. de Boeck, Bruxelles 1977, 3^{ème} édition ;
- CHEVALIER J. editor, *Les mathématiques de CAPES, Problèmes corrigés*, Vuibert, 2009 ;
- Ferrachoglou R., *Maths Terminale S*, Terracher, Hachette Education, 2002 ;
- LORENT S. et LORENT R., *Algèbre 2B*, 9^{ème} édition, Bruxelles, Edition A. de Boeck, 1982.
- J. M. MAKIADI Nzumba, *Trigonométrie 5^{ème} Secondaire* Tome 1, Edition CRP-Kinshasa, 1996.

6. Théories de développement (MASHALA)

3 crédits

Objectif : analyser d'une manière critique les causes du sous-développement relevées par les économistes et proposer une stratégie de développement.

Contenu : Indicateurs et description du sous-développement. Théories économiques libérales : théories des étapes linéaires (Rostow, Harrod-Domar), théories structuralistes (Lewis, Nurkse, Chenery, H.o.s.). Théories non libérales : théories néo-marxistes (Baran, Sweezy, Amin, Emmanuel...), théorie de la dépendance (Singer, Dos Santos, Perroux, Myrdall, Prebisch, N.o.e.). Changement social pour une stratégie de développement.

7. Statistique descriptive (KABANGA)

6 crédits

a) Contenu :

Le cours porte sur les arguments ci-après :

- Données statistiques : collecte et présentation de distribution
- Mesure de description (moyennes, médiane, mode, médiale, mesure de tendance centrale, mesure de dispersion, mesure d'asymétrie et aplatissement et mesure de concentration)
- Corrélation et régression simple
- Analyse de la variance (test de Fisher, test de Kruskal wallis, etc.)
- Les indices statistiques et leur application
- Analyse de la série temporelle
- Corrélation et régression multiple

b) Objectif : A la fin de cours, l'étudiant sera capable de manipuler des méthodes statistiques ; collecter les données statistiques ; les organiser de manière cohérente ; présenter clairement les données dans de tableau statistiques ; analyser les résultats d'une recherche statistique.

c) Méthodologie : Nous allons dans un premier temps présenter les concepts théoriques de base pour comprendre la statistique ; présentation des outils classiques d'analyse statistique et leur application. Le 2^e moment sera constitué des travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques.

d) Evaluation

Elle portera sur :

- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupe (Travaux dirigés)
- Interrogation générale
- Un examen écrit portant sur la totalité des matières enseignées sera posé à la fin du cours.

A. Première Licence

a. Cours de formation générale

1. Anglais I (KINGALALA) 2crédits

a) Contenu : Rappel succinct de la grammaire anglaise. Un accent est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leurs utilisations. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les TAG QUESTIONS sont présentées progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples.

b) Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de consulter avec profit la documentation écrite en anglais dans les disciplines relatives au développement.

c) Méthodologie

d) Evaluation

e) Bibliographie

2. Logique et argumentation (MWAMBAYI)

3. Expression orale et écrite en français 3 crédits

a) Contenu : 1. Expression écrite : lexique ; orthographe ; syntaxe ; résumé des textes ; dissertation. 2. Expression orale : alphabet phonétique international ; syllabation ; fanatisme du français ; liaisons ; niveaux de la langue orale, défauts de prononciation.

b) Objectif : Comblent les principales lacunes des étudiants dans le maniement de la langue française écrite et orale, pour les rendre aptes à suivre l'enseignement en langue française et pour améliorer leur compétence linguistique et communicative.

4. Initiation à la recherche scientifique (LOPAKA) 2crédits

a) Contenu : Le cours s'articule autour des arguments suivants : Recherche documentaire et bibliographique, lecture efficace des sources d'informations, normes bibliographiques, présentation matérielle d'un travail scientifique (TFC, mémoire, thèse, livre, article de revue, etc.), comment étudier à l'université (programmation du temps, prise des notes, structuration et assimilation de la matière, préparation des examens) ?

b) Objectif : Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les sources d'informations concernant la recherche documentaire et bibliographique ;
- Faire une lecture efficace des différentes sources d'informations à sa disposition sans perdre du temps ;
- Mettre correctement en pratique les normes bibliographiques dans un travail scientifique, telles que définies dans les normes bibliographiques de l'Université Catholique du Congo ;
- Présenter correctement, du point de vue matériel, un travail scientifique ;
- Développer les capacités d'étude méthodologique qui porte à la réussite.

c) Méthodologie : Elle procède comme suit : Exposé magistral, séances d'exercices pendant le cours, travail pratique, visite guidée à la bibliothèque.

d) Evaluation : Travail pratique, interrogation écrite, examen écrit.

e) Indications Bibliographiques

- DIMANDJA Eluy'a Kondo C., *La thèse de doctorat*. 3^e édition revue et augmentée, Kinshasa, Ed. Noraf, 2014.
- DIMANDJA Eluy'a Kondo C., *Premiers pas dans la recherche à l'Université*. 3^e édition mise à jour, Kinshasa, Ed. Noraf, 2014.
- *Guide de rédaction d'un mémoire de maîtrise* (2000), Université de Tunis, Institut Supérieur de Gestion.
- MUAMBA Mumbunda & MAMBI Tunga-Bau (éds), *Terrain et exigences méthodologiques. Du choix d'un sujet de recherche aux résultats escomptés, un parcours indéfini*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 2016.
- PLEVOETS M., *Etudier et vivre à l'université. Guide de l'étudiant*. Kinshasa, Ed. Saint Paul, 2016.

b. Cours de foi chrétienne

5. Doctrines fondamentales de l'Eglise Catholique (MALOBA)

2 crédits

a) Contenu : après une introduction portant sur la situation des religions dans le monde d'aujourd'hui le cours aborde tour à tour les éléments ci-après : 1. La crise de la foi dans le monde actuel 2. Originalité et évolution de la foi judéo-chrétienne en Dieu 3. La problématique de l'unicité de l'Eglise comme moyen de salut 4. Histoire et célébration des sacrements dans l'Eglise Catholique.

b) Objectif : accroître la culture religieuse et chrétienne des étudiants.

Objectif particulier: dans un monde pluraliste, permettre à l'étudiant de comprendre l'originalité de la foi, de l'enseignement et du culte catholique.

c. Cours à caractère économique

6. Economie Politique I (SUMATA)

6 crédits

a) Contenu : Demande, offre, prix, décision du consommateur, les coûts de l'entreprise, les marchés concurrentiels, marché du travail, le marché du capital.

b) Objectif : Donner à l'étudiant les concepts essentiels de l'économie à l'étudiant, principalement ceux de l'analyse microéconomique.

7. Théories de développement (MASHALA)

3 crédits

Contenu : Le cours présente les grands courants de la pensée économique sur le développement depuis 1945 à ce jour et montre les relations existantes entre les théories et leurs contextes économique, social et politique. Il présente les principales théories et modèles permettant de comprendre le processus et les étapes du développement économique. Comment ces théories ont pu influencer les politiques de développement et quelles furent les conséquences de ces politiques. Le cours mettra en évidence le rôle du capital humain dans le développement avec une attention particulière sur les politiques éducatives, en se basant sur les nombreuses expériences des pays de l'Asie de l'Est et sur celles réalisées dans un grand nombre de pays en développement.

Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant devra être capable de :

- Découvrir les grandes thématiques de l'économie du développement, à la fois sur le plan théorique et appliqué ;
- D'expliquer comment certaines régions se développent alors que d'autres semblent s'enfoncer dans la pauvreté ? Quel est le rôle et l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine ?

Méthodologie : Le cours aura deux parties : la partie théorique présente les différentes théories et les grandes familles des théories de développement avec une analyse approfondie du phénomène de la pauvreté dans les pays en voie de développement. La partie pratique porte sur une recherche sur les objectifs du millénaire et sur leur application en RD Congo.

Evaluation : l'évaluation portera sur un examen écrit et sur l'exposé des TP par des étudiants.

Bibliographie :

- Todaro M.P., & Stephen C. Smith S. C., *Economic Development*, 11^e Ed., Wesley, Bruxelles, 2011.
- Raffinot M., *Economie du Développement*, Paris, Dunod, 2015.
- MASHALA BITWAKAMABA, G., *Stratégies de réduction de la pauvreté. Dynamiques participatives de l'Eglise et des organisations de Base en RD Congo*, Aleph Edizioni, Firenze, 2008.
- SEN, A., *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris, 2003.
- BUR GENMEIER, B., *Economie du développement*, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2004.

8. Mathématiques I (LUNGIAMBUDILA)

5 crédits

a) Contenu : ce cours porte sur les arguments suivants : Elément de la logique mathématique ; Structures algébriques des ensembles ; Equations, inéquations et systèmes d'équations et d'inéquations (quelques modèles d'économie) ; Les fonctions spéciales (fonctions exponentielles, logarithmiques et trigonométriques) ; Généralités sur les suites numériques (application de progressions et suites récurrentes en économie) ; La théorie générale sur les fonctions réelle (limite, continuité, dérivabilité) ; Calcul intégral.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir des notions fondamentales des mathématiques, notions définies en utilisant le langage symbolique basé sur la logique propositionnelle ; manier de techniques des calculs algébriques ; résoudre les équations et systèmes d'équations ; analyser et faire une description infinitésimale de quelques concepts d'économie sur base de la théorie générale sur les fonctions réelles.

c) Méthodologie : Elle s'articule comme suit :

- Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ;
- Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
- Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d) Evaluation : Elle va porter sur les travaux dirigés, les interrogations écrites et un examen écrit.

e) Bibliographie :

- A. Adam, F. Goossens et F. Lousberg, *Mathématique : Manuel à l'usage des sections latin-mathématique et scientifique* A, A. de Boeck, Bruxelles 1977, 3^{ème} édition ;
- CHEVALIER J. editor, *Les mathématiques de CAPES, Problèmes corrigés*, Vuibert, 2009 ;
- Ferrachoglou R., *Maths Terminale S*, Terracher, Hachette Education, 2002 ;
- LORENT S. et LORENT R., *Algèbre 2B*, 9^{ème} édition, Bruxelles, Edition A. de Boeck, 1982.
- J. M. MAKIADI Nzumba, *Trigonométrie 5^{ème} Secondaire* Tome 1, Edition CRP-Kinshasa, 1996.

9. Statistique descriptive (KABANGA)

6 crédits

a) Contenu :

Le cours porte sur les arguments ci-après :

- Données statistiques : collecte et présentation de distribution
- Mesure de description (moyennes, médiane, mode, médiale, mesure de tendance centrale, mesure de dispersion, mesure d'asymétrie et aplatissement et mesure de concentration)
- Corrélation et régression simple
- Analyse de la variance (test de Fisher, test de Kruskal wallis, etc.)
- Les indices statistiques et leur application
- Analyse de la série temporelle
- Corrélation et régression multiple

b) Objectif : A la fin de cours, l'étudiant sera capable de manipuler des méthodes statistiques ; collecter les données statistiques ; les organiser de manière cohérente ; présenter clairement les données dans de tableau statistiques ; analyser les résultats d'une recherche statistique.

c) Méthodologie : Nous allons dans un premier temps présenter les concepts théoriques de base pour comprendre la statistique ; présentation des outils classiques d'analyse statistique et leur application. Le 2^e moment sera constitué des travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques.

d) Evaluation

Elle portera sur :

- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupe (Travaux dirigés)
- Interrogation générale
- Un examen écrit portant sur la totalité des matières enseignées sera posé à la fin du cours.

d. Cours de gestion

10. Informatique générale (TSHIBAKA)

5 crédits

Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Restituer quelques éléments d'informatiques inclus dans ce cours ;
- Comprendre le fonctionnement de l'ordinateur et ses périphériques en mode simple et en mode réseau ;
- Identifier les différents logiciels de l'ordinateur ;
- Choisir le logiciel approprié au traitement de type de données ;
- Créer, enregistrer, modifier et restituer les fichiers textes et tables dans l'ordinateur.

Contenu : 0. Introduction 1. L'ordinateur 2. L'information digitale et les unités de mesure en informatique 3. Les fichiers et les répertoires 4. Les réseaux informatiques 5. Etudes des cas (Traitement des textes, traitement de numérique, autres applications).

Méthodologie : Le cours sera enseigné en suivant une approche pédagogique par objectif appuyée par une technique de projection en Power point.

Evaluation : Après chaque chapitre, un travail pratique à domicile sera donné suivi des travaux dirigés dans la salle machine. En plus une interrogation écrite sur l'approche théorique est soumise aux apprenants. Enfin un examen par écrit (de préférence à choix multiples).

Bibliographie

- PHILIPPE BRETON, *Une histoire de l'informatique*, (collection Point Sciences), Paris, Le Seuil, 1990.
- SOLANGE GHERNAOUTI-HELIE, ARNAUD DUFOUR, *De l'ordinateur à la société de l'information*. (Que sais-je ?), 1999.
- JEAN MARQUIN, *Histoire des instruments et machines à calculer*, 1994.

11. Mathématique financière et documents commerciaux (MALUKISA)

6 crédits

Objectif : initier l'étudiant à la modélisation, la quantification et la compréhension des phénomènes qui régissent les opérations financières, les marchés financiers

Contenu : Actualisation /capitalisation (intérêt simple et composés, taux équivalents, taux effectif global), valeur acquise et actuelle, annuités, placements, emprunts indivis

12. Comptabilité Générale (MBUYAMBA)

6 crédits

Objectif : Familiariser l'étudiant au langage comptable et aux techniques de gestion en vue de lui montrer que la comptabilité est une source essentielle d'information financière et outil d'aide à la décision. L'intérêt de ce cours est de théoriser et de pratiquer la comptabilité générale à travers les deux principales règles de fonctionnement des comptes ; la règle de la partie double (RPD), la règle de la situation-gestion (RSG), et les documents financiers de synthèse (bilan, tableau de formation de résultat (TFR), tableau de financement, tableau économique, fiscal et financier) du plan comptable général congolais (PCGC). La méthodologie adoptée consiste à théoriser la comptabilité avant de procéder à des exercices d'application à la fin de chaque chapitre. Pour faciliter la compréhension du cours, les chapitres sont organisés de telle manière que celui-ci commence par l'énoncé des principes comptables fondamentaux pour se terminer par les documents comptables de synthèse.

Contenu : 1. La comptabilité d'entreprise ; 2. Les principes comptables ; 3. L'organisation comptable ; 4. La méthode comptable ; 5. Les systèmes comptables ; 6. Le fonctionnement des comptes de situation ou de bilan par la RPD ; 7. Les classes des comptes ; 8. Le fonctionnement des comptes de gestion par la RSG ; 9. Le fonctionnement des comptes de stock ; 10. Les documents de synthèse.

e. Cours à caractère socio – culturel

13. Sociologie générale (OPANGA)

3crédits

a) Contenu : Les aspects sous lesquels la sociologie étudie les phénomènes sociaux sont à la fois statique c'est-à-dire en équilibre en force, c'est-à-dire en équilibre en force, dynamique c'est-à-dire en mouvement et enfin, dialectique, c'est-à-dire en conflit.

b) Objectif : Au terme du cours, l'étudiant sera capable de : détecter les notions fondamentales de sociologie ; décrire les faits sociaux ; interpréter les situations qui se déroulent au sein de la société globale ; résoudre les conflits qui se présentent dans son milieu.

Tout ce fil conducteur a comme soubassement la notion de « paliers en profondeur » chère à G. Gurvitch. Mais avant d'en arriver là, les étudiants passeront en revue toutes les questions théoriques liées notamment à la définition et à l'objet de la sociologie, à sa subdivision, à ses rapports avec les autres sciences sociales et humaines, aux grandes théories sociologiques contemporaines, à l'analyse sociologique ainsi qu'à l'histoire de la sociologie.

c) Méthodologie :

Le cours se base à la fois sur une présentation orale, ex-cathedra de l'enseignant, sur un support multimédia ainsi que sur la présentation des recherches personnelles. Les supports de cours sont doubles : une présentation synthétique de la matière (power point) et un recueil de textes. Ces deux supports sont complémentaires et permettent de cerner l'entièreté de la matière. Le tout se fera dans un style interactif.

d) Evaluation : L'évaluation consistera à l'administration d'un questionnaire, d'abord sous forme d'interrogation. Ensuite, les apprenants auront à présenter un travail pratique personnel ou en groupe. Quant à l'examen final sera écrit.

14. Histoire de la pensée économique (RAMAZANI BIN SABITI)

2 crédits

a) Contenu du cours : Partie I : Les dix principes fondamentaux de l'économie (Chapitre I), les préclassiques (Chapitre II), les classiques (Chapitre III), le marxisme (Chapitre IV), les néoclassiques (Chapitre V), le keynésianisme (Chapitre VI), l'évolutionnisme (Chapitre VII), la mondialisation (Chapitre VIII), les vingt-cinq importantes œuvres de l'économie (Chapitre IX). **Partie II :** Le choix du système économique (Chapitre X), le libéralisme ou l'interventionnisme (Chapitre XI) et le débat sur la croissance (Chapitre XII).

b) Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- identifier les principales doctrines économiques telles qu'elles se sont succédées dans l'histoire ;
- analyser l'histoire de principaux enjeux de la théorie économique.

c) Méthodologie : les trente heures de cours sont réparties de la manière suivante :

- Quinze heures d'exposés de la partie théorique du cours, y compris deux évaluations sommatives, au terme de chaque partie ;
- Exposé de lectures commentées par les étudiants (T.P. en groupe), pendant 9 heures de :
 - principaux ouvrages d'économie résumés au dernier chapitre de la première partie du cours,
- Six heures de T.P. individuels sur deux thèmes, pour les marier avec certains aspects du cours de HPE ou de l'économie congolaise.

15. Introduction au Droit Public et Privé (KABINDA)

2 crédits

16. Notions de psychologie (MARTINIEN)

3 crédits

B. Deuxième Licence

a. Cours de formation générale

1. Histoire des problèmes de développement du Congo (MBWEBWA)

3 crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants : 1) La situation pré-coloniale: la période pré-léopoldienne, la période léopoldienne (l'Etat indépendant du Congo (1885- 1908)) ; 2) La colonisation belge au Congo (de 1908 à 1960) ; 3) La trinité coloniale (L'administration coloniale, les missions religieuses, les grandes sociétés) Schéma de décolonisation (Le contexte de décolonisation du Congo, position des missions religieuses, position du pouvoir colonial, position des grandes sociétés) ; 4) Des problèmes soulevés par la politique coloniale belge dans certains secteurs (domaine foncier, de l'enseignement, de la justice, de l'emploi, de l'impôt, des relations sociales entre Blancs et Noirs, des catégories des autochtones) ; 5) Situation du développement (économique) sous la première République (les séquelles du passé colonial, les conséquences de la crise politique des années 1960-1965 (Dans les zones de troubles, dans le reste du pays) ; 6) Situation du développement (économique) sous la deuxième République : Consolidation du pouvoir en usant du thème de l'indépendance économique (la loi Bakajika, la nationalisation de l'UMHK, la « zaïrianisation », la radicalisation et la rétrocession), la politique de développement proprement dite (Sa philosophie, la politique des grands travaux), Présentation synthétique de l'ensemble des programmes de développement sous la deuxième République ; 7) La présentation comparative des réalités du développement : période coloniale et période post coloniale.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de découvrir le lien existant entre le développement d'un pays et les principaux facteurs dudit développement ; receler l'Etat dans le développement du pays.

c) Méthodologie : le cours est divisé en deux parties : la partie théorique dispensée par le professeur et la partie pratique qui comprend les travaux des étudiants exposés au cours

4. Evaluation : une interrogation écrite, une évaluation des TP et un examen écrit.

5. Bibliographie

2. Philosophie du développement (MUSUA)

3 crédits

a) Contenu : Ce cours s'articule en 5 chapitres essentiels. 1. Approche linguistique du développement 2. Approche historique du développement ; 3. Approche scientifique du développement 4. Approche anthropologique du développement ; 5. Approche sociale du développement. Ce cours a pour méthode interactive qui engage les étudiants à prendre part à la discussion ou au débat scientifique.

b) Objectif : rendre l'étudiant sensible à la complexité du développement qui pour la philosophie demeure un problème à étudier et de l'équiper en vue de le rendre apte au débat.

b. Cours de foi chrétienne

3. Enseignement soc. de l'Eg. et pensée chrét. Sur le dév. (MOLO) 2crédits

a) Contenu : Généralités sur la doctrine sociale de l'Eglise ; la contribution de l'Eglise au Développement de l'Europe ; l'apport de l'Eglise en Afrique au développement du continent, en choisissant le cas de la RD Congo.

b) Objectif : initier l'étudiant à la pensée sociale de l'Eglise. En effet, au contact des réalités de monde, L'Eglise a développé, une réflexion concernant la vie de la société qui mérite d'être connue ; montrer l'existence de l'enseignement social de l'église et insister sur sa pertinence dans un monde dominé par le libéralisme et le socialisme.

c. Cours à caractère économique

4. Economie politique II (TSHIMANGA) 5 crédits

a) Contenu : Le cours repose sur les arguments ci-après : Mesures du produit et du chômage, Coût de la vie et inflation, Dépenses globales et revenu national, Monnaie, prix et banque centrale.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : s'approprier les concepts essentiels de l'économie ; procéder à l'analyse macro-économique des phénomènes économiques.

c) Méthodologie d'enseignement : Le cours aura une partie magistrale et une autre pratique. Il se déroulera selon la méthode expositivo-interrogative.

d) Evaluation : Participation au cours, Travaux pratiques, Interrogations, Examen.

e) Bibliographie :

Kabuya, F. et Tsasa. 2018. *Macroéconomie : Fondements, microfondements et politiques*.

Stiglitz, J. -D. Lafay, J-D. et C.E. Walsh. 2014. *Principes d'Économie Moderne*. 4^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck.

Jurion, B. 2013. *Economie Politique*. 4^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck.

5. Mathématique II : Mathématique économique (LUNGIAMBUDILA) 4crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments ci-après :

Initiation aux calculs matriciels et déterminants, application des matrices en économie ; Notion des vecteurs, calcul des valeurs propres et vecteurs propres, diagonalisation d'une matrice ; La programmation linéaire, méthode de simplexe ; L'optimisation avec ou sans contraintes et applications en économie. Les équations différentielles et équations aux différences finies.

b) Objectif :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : manier les techniques de calculs ainsi que les outils mathématiques auxquels recourent les sciences économiques et sociales ; appliquer les notions fondamentales de mathématiques dans la recherche des solutions à de problèmes économiques ; résoudre des problèmes d'optimisation avec ou sans contraintes.

c) Méthodologie : Elle s'articule comme suit :

- Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ;
- Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
- Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

d) Evaluation : Elle va porter sur les travaux dirigés. L'examen final sera écrit.

e) Bibliographie :

- FAUCE R., *Précis de Recherche opérationnelle*, Dunod, 1992.

- Flory, G., *Exercices de Topologie et d'Analyse* Tome 3, Paris, Edition Librairie Vuibert, 1976.

- GRIFONE.J., *Algèbre linéaire*. 4^{ème} édition, Toulouse, Cépaduès Editions, 2011.

- DEMAILLY,J.P., *Analyse numérique et Equations différentielles*, Collection Grenoble Sciences, PUG, 1991.

6. Statistique Mathématique (MUKENDI) 5crédits

a) Contenu: Intervalle de confiance de la différence entre deux paramètres. Test d'hypothèse sur la valeur d'un paramètre. Test sur la différence entre deux paramètres. Test du Chi-deux pour l'analyse des effectifs. Analyse de la variance simple et multiple. Analyse de la corrélation et de la régression linéaire simple. Analyse de la corrélation et de la régression linéaire multiple. Tests non paramétriques.

b) Objectif : Apprendre à l'étudiant à exploiter les données d'un échantillon de manière à estimer une valeur inconnue ou à tester une hypothèse.

7. Finances publiques et développement (BAKANDEJA) 4 crédits

Objectifs du cours :

a) Contenu

Le cours est construit autour de la problématique générale des interventions financières de l'Etat et autres personnes morales publiques (collectivités publiques) par les moyens classiques (fiscalité et parafiscalité) et modernes (trésorerie, emprunt, dépenses publiques), et leur planification dans le temps à travers le budget (processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle de l'utilisation des deniers publics).

b) Objectifs

A l'issue de cours, l'étudiant sera capable de :

Evaluer l'évaluation des politiques financières ; développer la culture de bonne gouvernance ainsi que les valeurs d'éthique ; analyser de manière critique.

c) Méthodologie :

La perspective méthodologique adoptée est avant tout descriptive. Celle-ci permet de rafraichir la mémoire des apprenants sur le construit juridique et d'avancer des hypothèses interprétatives dans un souci de compréhension des pratiques déclarées et observées. Elle est ensuite déductive, ce qui permet d'établir un modèle théorique appliqué sur les données recueillies. Elle fait appel à la participation des apprenants.

L'approche méthodologique adoptée est à la fois analytique et stratégique, démarche qui part de l'analyse des pratiques en cours en matière de gestion des finances publiques pour aboutir, par des échanges avec les apprenants dans les ateliers, à un renversement de la tendance actuelle en vue du renforcement du cadre juridique et institutionnel permettant de répondre aux défis et enjeux de la gouvernance financière.

d) Evaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale. L'examen final sera écrit.

e) Bibliographie :

1. ABOLIA (J.M.), *Finances et comptabilité en République Démocratique du Congo – Principes – Pratiques et perspectives*. Kinshasa, B.E.S.I.F., 2005.
2. BAKANDEJA wa MPUNGU,
 - Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006.
3. CHAMBAS (G.) dir., *Afrique au Sud du SAHARA : Mobiliser des ressources fiscales pour le développement*, Paris, Economica, 2005.
4. CHATAIL (C), *Finances Publiques*, Orléans, Ed. Paradigme, Publications Universitaires, Année universitaire 2004-2005, 6^e édition.
5. CHOUVEL (F.), *L'essentiel des Finances publiques*, Paris, Gualino éditeur, 6^e édition, 2005.
6. CLOSON (F.L) et FILIPPI (J), *L'économie et les Finances : Le Ministre, L'Administration, Les Services*, Paris, 1968.

d. Cours de gestion

8. Rédaction et correspondance commerciale (NKWEMBE) 3 crédits

9. Informatique de gestion (MAVAMBU) 3 crédits

a. Contenu : Concepts clés (Données, Bases de données et Système de Gestion de Base des données), Historique des Bases des données, 1. Les tables 2. Les entrées et sorties des données 3. Les logiciels de gestion des données numériques 4. Etudes des cas.

b. Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Restituer quelques éléments de Bases de données vues dans ce cours ;
- Manipuler un système de gestion des bases des données relationnelles
- Créer des tables, les formulaires, les requêtes et macros en Base des données.

c. Méthodologie : Le cours sera enseigné en suivant une approche pédagogique par objectif appuyée par une technique de projection en Power point.

d. Evaluation : Après chaque chapitre, un travail pratique à domicile sera donné suivi des travaux dirigés dans la salle machine. En plus une interrogation écrite sur l'approche théorique est soumise aux apprenants. Enfin un examen par écrit (de préférence à choix multiples).

e. Bibliographie

- BETRTIN M. et TALLINEAU Y., *L'analyste structurée*, Presses de l'Université du Québec, 1978 ;
- CHATY G. et VICARD J., *L'algorithme : de la pratique à la théorie*, éd. CEDIC/Fernand NATHAN, Paris, 1983.

- MARCHAND M., *Mathématique discrète, outil pour informaticien*, De Boeck, Université de Bruxelles, 1983.
- MATUNDU ne N'KUENO (1987), *Eléments d'informatique générale*, éd. Edibelux, 1987.

10. Comptabilité analytique d'exploitation (MBUYAMBA)

4 crédits

Objectif : Permettre à l'étudiant de maîtriser les techniques de la détermination du coût de revient et de comprendre le résultat analytique et la clôture des livres de la comptabilité analytique d'exploitation, dans le cadre du plan comptable général Congolais.

Contenu : 1. Les charges en comptabilité analytique d'exploitation. 2. Coût de revient complet en comptabilité analytique d'exploitation. 3. Coût de revient partiel en comptabilité analytique d'exploitation. 4. Résultat analytique. 5. Clôture et réouverture des livres en comptabilité analytique d'exploitation.

11. Comptabilité des sociétés (MALUKISA)

4crédits

12. Management (LOPAKA)

3 crédits

a) Contenu : Le cours repose sur les arguments ci-après : 1. Cadre conceptuel du management : Management et manager, entreprise comme cadre opérationnel du management, approches du management (Classique : Smith, Taylor, Ford, Fayol, etc.; Ecole des relations humaines : Mayo, Maslow, Herzberg, Douglas Mc Gregor, Rensis Likert, etc.). 2. Processus du management : planification, organisation, direction, contrôle.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les mécanismes de fonctionnement des entreprises ainsi que les sources de leurs performances et échecs ;
- Distinguer les catégories de managers, leurs rôles et les différents problèmes et contraintes auxquels ils sont confrontés ;
- De gérer avec succès une entreprise.

c) Méthodologie : Elle procède comme suit : Exposé théorique, travaux pratiques (exposés et débats)

d) Evaluation : Elle sera faite d'un travail pratique, d'une interrogation et d'un examen écrit. Interrogation, examen à l'écrit.

e) Indications bibliographiques

- MOHAMED BEN TAHAR, *Management, composants et processus*, Paris, Ed. Publibook, 2013.
- MOHAMED BEN TAHAR, *Le management stratégique*, 1^{ère} édition, Press Imprimerie, Fès, 2005
- OMAR AKTOUF, *Le management entre tradition et renouvellement*, édition révisée, Paris, Gaëtan Morin, 1989.
- PERETTI J.M., *Les clés de l'équité. Enjeu managérial*. Paris, Ed. Organisations, 2004. SMITH A., *La richesse des nations*, Paris, Ed GF Flammarion, 1991.
- THIETART R-A. *Méthodes de recherche en management*. 2^e édition, Paris, Dunod, 2003.

e. Cours à caractère socio - culturel

13. Initiation à la recherche scientifique II (LOPAKA)

3crédits

a) Contenu : Le cours repose sur les arguments ci-après : Etapes de la recherche en sciences sociales, Méthodes de recherches en sciences sociales (inductive, déductive, comparative, diachronique ou génétique, fonctionnelle, structurale, systémique, dialectique, etc.), Techniques de recherche en sciences sociales (observation, interview, sondage d'opinion, questionnaire, dépouillement des données).

b) Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Découvrir les étapes du processus de la recherche scientifique ;
- Déceler les contraintes de la démarche scientifique ;
- Elaborer un projet de recherche scientifique originale digne de ce nom
- Produire un travail original. (TFC, mémoire, thèse, article, livre, etc.).

c) Méthodologie : Exposé théorique, Travail pratique.

d) Evaluation : Travail pratique, interrogation écrite, examen écrit.

e) Indications Bibliographies

- MUAMBA Mumbunda & MAMBI Tunga-Bau (éds), *Terrain et exigences méthodologiques. Du choix d'un sujet de recherche aux résultats escomptés, un parcours indéfini*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 2016.
- DUMEZ, H., *Faire une revue de littérature: pourquoi et comment ?*, dans *Le Libellio d'Aegis* 7 (2011), p.15-27.
- DURAND D., *La systémique*, (Que sais-je ?), 7^e édition, Paris, PUF, 1996.
- SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 2013.

14. Droit commercial et contrats commerciaux (KABINDA)

3 crédits

f. La pratique du développement

14. Stage d'un mois

T00-P60-S60 4crédits 6ECTS

a) Contenu : stage dans une entreprise choisie par la Faculté. Une grille de lecture de pratique professionnelle fixe ce sur quoi l'étudiant est censé devoir porter son attention dans l'entreprise. L'étudiant est obligé de présenter un rapport écrit.

b) Objectif : donner à l'étudiant l'occasion d'entreprendre des actions concrètes et de prouver sa motivation : mesurer son engagement personnel et son intérêt pour des sociétés qui fonctionnent correctement : le préparer à créer lui-même une petite entreprise agricole, sociale, commerciale, éducative ; le préparer à se faire créateur d'emploi (et non demandeur d'emploi, une fois diplômé).

15. Séminaire de rédaction de mémoire (LOPAKA)

3 crédits

a) Contenu : sujet de mémoire, éléments de l'introduction générale, revue de la littérature et état de la question, cadre théorique, originalité, plagiat, présentation et discussion des résultats, conseils pratiques et erreurs à éviter dans la rédaction d'un mémoire, soutenance ou défense d'un mémoire.

b) Objectif : Le séminaire de rédaction de mémoire apprend à l'étudiant comment rédiger un travail de fin de cycle, un mémoire dans le respect des normes de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo et des normes spécifiques de l'UCC. A l'issue de ce séminaire, l'étudiant sera capable de :

- Formuler correctement son sujet de TFC ;
- Formuler un cadre théorique à son travail ;
- Ecrire son mémoire sans plagiat ;
- Citer correctement ses sources documentaires et bibliographiques ;
- Produire enfin un travail scientifique de qualité.

c) Méthodologie : Exposé théorique, exercices dirigés au cours, travaux pratiques.

d) Evaluation : Travail pratique

e) Indications bibliographiques

- BAHIA KAMILIA, *Le processus de réalisation d'un mémoire ou d'une thèse en marketing. Réponses aux questions fréquemment posées*. Paris, L'Harmattan, 2011.
- BEAUD, M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*. Paris, La Découverte, 2006.
- DIMANDJA ELUY'A KONDO, C., *La thèse de doctorat*. 3^e édition revue et augmentée, Kinshasa, Ed. Noraf, 2014.
- DIMANDJA ELUY'A KONDO, C., *Le mémoire de licence*. Kinshasa, Ed. Noraf, 2008.
- FRAGNIERE, J.P., *Comment réussir un mémoire ?* 4^e éd., Paris, Dunod, 2009.

C. Troisième Licence

a. Cours de formation générale

1. Démographie (NZITA)

2crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants 1. Concepts de base en démographie 2. Sources des données en démographie 3. Transition démographique et structure de population 4. Mouvement démographique 5. Conséquences des mouvements démographiques

b) Objectifs : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les concepts et outils de base de la démographie ;

- Développer un regard informé et critique sur les questions de population.
- Détecter les relations entre dynamique démographique et développement social, économique, culturel et politique.

c) Méthodologie : En ce qui concerne l'organisation du cours, la méthodologie du travail comporte deux parties, à savoir : l'exposé magistral abordant la partie théorique et une partie pratique qui concerne l'application de différentes notions théoriques abordées sur des données réelles.

d) Evaluation : En guise d'évaluation, l'étudiant devra présenter une interrogation (évaluation formative) et un examen.

e) Références bibliographiques

HENRY, L., 1972, *Démographie : analyse et modèles*, Paris, Ed. Larousse, 342 p.

NGOIE, G. et D. Lelu, 2010, *Migration en République démocratique du Congo : Profil national 2009*, Genève, OIM, 128 p.

PISON, G., 2007, « Tous les pays du monde – 2007 », in : *Population & Sociétés*, n°436, INED.

PISON, G., 2005, « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil des 80 ans », in : *Population & sociétés*, n°410.

ROLLET, C., 2006, *Introduction à la démographie*, Paris, Armand Colin.

VANDESCHRIK, C., 2000, *Analyse démographique*, Louvain-la-Neuve, Ed. Academia-Bruylant, 214 p.

2. Géographie économique (SARY)

3 crédits

a) Contenu : Le cours est subdivisé en cinq chapitres :

- Chapitre 1: Définition des concepts et théories
- Chapitre 2: La présence des ressources naturelles
- Chapitre 3: Le rôle de la population
- Chapitre 4: L'importance des transports et stratégies d'aménagement du territoire
- Chapitre 5: Le rapport entre Géographie économique et Aménagement du territoire
- des connaissances et outils d'analyses en géographie économique,
- des connaissances et outils sur les notions de géographie du développement économique,
- des connaissances et outils de diagnostic et d'approches en développement économique pour apporter des solutions aux problèmes socio-économiques qui se posent dans un espace donné.

b) Objectif du cours : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Développer ses capacités dans la pratique de l'organisation économique de l'espace,
- Identifier les concepts, les approches, le rôle des acteurs, les facteurs, les instruments, les outils et cadres de l'organisation de l'espace du point de vue de la production et des transports entre les bassins de production et les bassins de consommation,
- Découvrir les différentes composantes de la géographie économique:

c) Méthodologie

- Un enseignement dans un auditoire d'une manière magistrale avec une approche très participative et itérative,
- Une descente sur le terrain 'à caractère pédagogique' afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage sur un de la géographie économique,
- Une conférence-débat, animée par un expert en aménagement du territoire sur les expériences de terrain avec des exemples concrets afin d'aider les apprenants à approfondir leur connaissance en la matière,
- Support,
- Films documentaires;
- Planches;
- Powerpoint

d) Evaluation

- Travaux dirigés : Une attention particulière sera accordée sur la qualité et la profondeur de la dissertation, c'est-à-dire sur la forme et le fonds du travail. Le travail pourra consister aussi à rédiger un rapport de visite de terrain.
- Interrogations : Une est prévue et pourra concerner un ou des chapitres du cours magistral ou encore un ou des sujets relatifs aux conférences-débat.
- Examen : L'examen concernera des exercices pratiques et concrets. Il s'agira de diagnostiquer un problème de géographie économique dans un espace donné (identifier les problèmes et les conséquences) et proposer des stratégies des pistes des solutions.
- Critères de correction : Orthographe et syntaxe: 10% ; Précision et exactitude des réponses dans l'identification des problèmes et dans la proposition des pistes des solutions (Clarté de l'expression, Identification du problème, Présentation de la solution, Argumentaire, Qualité de l'information) 90%

e) Bibliographie

1. GENEAU de LAMARLIERE, I (2000), Principes de géographie économique, Paris, Ed. Bréal.
2. MERENNE-SCHOUMAKER, B. (2011) *La localisation des industries*. Enjeux et dynamiques, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 263 p.
3. DICKEN, P. (2015) *Global Shift: Mapping the Changing Contours of the World Economy*. New York: Guilford Press.
4. KNOX, P, JOHN A and MCCARTHY, L. (2014), *The geography of the world economy*. London ; New York: Edward Arnold.
5. POLÈSE M., SHEARMUR R. et TERRAI, L. (2015), *Économie régionale et urbaine. Géographie économique et dynamique des territoires*, Paris, Ed. Economica.

b. Cours à caractère économique

3. Economie du développement (KUKATULA)

3 crédits

Objectif : Doter les étudiants des outils d'analyse économique des problèmes de développement, du sous – développement.

4. Micro-économie (OMANGA)

3 crédits

a. Contenu :

Chapitre premier : la théorie de l'équilibre du consommateur

Chapitre deuxième : la théorie du producteur (production)

Chapitre troisième : la loi de la demande pour la branche

Chapitre quatrième : la théorie de coûts de production

Chapitre cinquième : la théorie de l'équilibre des marchés

b. Objectifs : A la fin de cet enseignement l'étudiant sera capable de :

- Identifier la finalité de l'économie qui est celle de la production des biens et services pour la consommation présente et future.
- Exposer les buts et les instruments de l'analyse microéconomiques ;
- Présenter des domaines d'application de cette même théorie.

c. Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. Des exercices sont résolus au cours avec l'Assistant et d'autres sont résolus par les étudiants sous forme de TP.

d. Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

e. Bibliographie

- DOMINIQUE, R., *Analyse microéconomique*, PUL, 1988.
- JACQUEMIN, A. et TULKENS I.L., *Fondements d'économie politique*. 2è ed. De Bock, Bruxelles 1986.
- LUZIA, A. *Microéconomie*, éd. Hachette, Paris, 1990.
- SAMUELSON, P. *L'Economie*, Armand Colin, Paris, 1968.
- SILEM, A. *Introduction à l'analyse économique*, Armand Colin Paris 1990.

5. Elaboration, analyse et évaluation des projets (RAMAZANI BIN SABITI)

3 crédits

a) Contenu du cours : Le cours comprend deux parties, à savoir : **Partie I.** : Chapitre I. La notion de projet de développement (la définition de projet de développement, le processus de montage d'un projet de développement et la description des critères déterminants de choix d'investissement), Chapitre II. Le montage, les outils de gestion et la présentation de projet de développement (l'identification, la faisabilité, l'évaluation et l'exécution), Chapitre III. Les critères de choix d'investissement (la Valeur Actuelle Nette – VAN, le Taux de Rentabilité Interne – TRI, le Délai de Récupération du Capital – DRC et l'indice de profitabilité). **Partie II.** : Chapitre IV. Le management de projet de développement (les relations entre projet et son environnement, l'institution de l'équipe de projet et le rôle du management de projet dans la conduite), Chapitre V. Les méthodes et outils de pilotage (les méthodes de courbes en S, mise à jour du planning, planning dynamique, Reste à faire – RAF, mesure de l'avancement physique, chaîne critique, ouverture et fermeture des lots, rationnelle d'évaluation du coût total de projet). **Partie III.** : Chapitre VI. La formalisation du réseau de projet (après la définition du réseau de projet, on va décrire les principaux liens existant dans le réseau, le délai ; tout ceci avant d'épingler une étude de cas), Chapitre VII. L'étude de la planification des projets (la planification sans prise en compte des ressources et la planification avec prise en compte des ressources, en s'appuyant sur la méthode PERT-Temps, avec dates au plus tôt et dates au plus tard).

b) Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Décrire les principales notions de base d'un projet de développement ;
- Découvrir les éléments clés du management de projet et, les méthodes et outils de pilotage d'un projet de développement ;
- Identifier les techniques de planification de projets de développement.

c) Méthodologie : Le présent cours dispose de deux parties, à savoir la partie théorique (composée des exposés ex cathedra du Professeur) qui sera complétée par la partie pratique (organisée par l'Assistant).

d) Evaluation : A la fin de chaque partie, il est prévu des évaluations sommatives, avant d'entamer les Travaux Pratiques proprement dits, qui seront organisés, par groupes, à la fin du cours théorique.

e) Bibliographie

- BRIDIER, M., MICHAÏLOF, S., *Guide pratique d'analyse de projets*. Paris, Ed. Economica, 1984. 294p.
- CORHAY, A. et MAPAPA MBANGALA, *Ingénierie des projets d'investissement*. Liège, Ed. Université de Liège, 2010. 252 p.
- MOINE, J.-Y., *Le grand livre de la gestion de projet*. Paris, Ed. Afnor, 2013. 359 p.
- PICQ, Th., *Manager une équipe de projet. Pilotage, Enjeux, Performance*. Paris, Ed. Dunod, 2011. 221p.
- VALLET, G., *Techniques de planification de projets*. Paris, Ed. Dunod, 2011. 243 p.

6. Comptabilité nationale (KABANGA)

3crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments ci-après :

- Définitions de concepts de base de la comptabilité nationale ; Type des transactions et les concepts fondamentaux de la comptabilité nationale et leur comptabilisation ; Les différents agrégats ; macroéconomiques et les ratios ; L'équilibre comptable, croissance et inflation ; Le tableau entrée-sortie (In put-Out put) ; Les comptes financiers ; Tableau des opérations financières (le TOF) ; Tableau économique d'ensemble (TEE) ; Balance des paiements.

b) Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Développer une vision d'ensemble de l'économie en vue d'évaluer une situation économique et ses conséquences ; présenter de manière quantifiée le fonctionnement et les résultats économiques d'une économie nationale ; manipuler des outils lui permettant de mesurer et d'opérationnaliser les politiques économiques.

c) Méthodologie :

- Présentation des Concepts de base ;
- Les applications des théories de base ;
- Les travaux pratiques en groupes.

d) Evaluation :

- Travaux pratiques individuels ;
- Travaux pratiques en groupe (Travaux dirigés) ;
- Interrogation ;
- Examen portant sur la totalité des matières enseignées

e) Bibliographie

7. Statistique appliquée à la gestion et à l'économie (KABANGA)

3 crédits

a) Contenu :

- Corrélation et régression simple ;
- Corrélation et régression multiple ;
- Taxinométrie et classification ;
- Théorie de la prise de décision ;
- Analyse de la variance à un facteur et à deux facteurs contrôlés (Les tests de Fisher, kruskal wallis, Friedman et test de concordance de kendall) ;
- Statistique socio économie (courbe de lorenz, l'indice de Gini, l'IDH et l'IPH).

b) Objectif : Donner à l'étudiant les outils et méthodes statistiques pour collecter, organiser, présenter et analyser les données statistiques ; permettre aussi aux étudiants de vérifier l'existence des relations entre les variables, de corriger les données présentant les variations saisonnières et faire des prévisions statistiques

c) Méthodologie :

- Présentation des concepts théoriques de base pour comprendre la statistique ;
- Présentation des outils classiques d'analyse statistique et leur application ;
- Travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques.

d) Evaluation :

- Travaux pratiques individuels ;
- Travaux pratiques en groupes (Travaux dirigés) ;
- Interrogation ;
- Examen portant sur la totalité des matières enseignées.

e) Bibliographie

- 8. Politique économique (KUKATULA)** 2 crédits
9. Economie monétaire. (SUMATA) 3 crédits

c. Cours de gestion

- 10. Analyse financière (MAKUNZA)** 3 crédits

Objectifs : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les mécanismes financiers et en particulier les mouvements de fonds par cycle financier ; déceler les conséquences des décisions et actes de gestion sur les équilibres financiers de l'entreprise.

a) Contenu :

- I^{ère} Partie : Les considérations relatives aux états financiers
Chapitre 1: Les états financiers et les principaux utilisateurs
Chapitre 2: Les états financiers selon le système comptable OHADA
II^{ème} Partie: Les préalables à l'analyse des états financiers
Chapitre 3: Le rôle et les objectifs de l'analyse des états financiers
Chapitre 4: Le regroupement et la restructuration des états financiers
III^{ème} Partie: Les principales approches de l'analyse des états financiers
Chapitre 5: L'analyse chronologique et l'analyse verticale
Chapitre 6: L'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise
Chapitre 7: L'analyse financière par la méthode des ratios
Chapitre 8: L'analyse du tableau des flux de trésorerie

Bibliographie

1. COHEN E. (2008). Analyse financière, 6^{ème} édition, Economica, Paris.
2. DOBILL M. (2008). Comptabilité OHADA, Tome 2, édition Karthala et AECC, Paris.
3. Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.
4. STOLOWY H., DING Y., LANGLOIS G. (2017). Comptabilité et analyse financière. Une perspective globale, 4e édition, De Boeck, Bruxelles.
5. TSAPI V. et al. (2009). Les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA, édition L'Harmattan, Paris.

- 11. Gestion financière (BANGALA)** 3crédits

Objectif : développer chez les étudiants l'inventivité, l'aider à saisir les opportunités à lancer une entreprise, le former au leadership.

Contenu: 1. Etapes de la création d'une entreprise ; 2. Étude de la formulation des stratégies dans le domaine du marketing, de finance, de la production, des ressources humaines, de la recherche et du développement, de la direction générale; 3. Apprentissage de techniques de leadership (entrepreneurship et intrapreneurship) ; 4. Étude de cas concrets de création des entreprises et familiarisation aux contraintes pratiques.

- 12. Gestion des ressources humaines (LOPAKA)** 2 crédits

a)Contenu : Le cours repose sur les arguments suivants : 1. Contexte d'apparition de la gestion des ressources humaines (contexte avant la fonction du personnel, naissance de la fonction personnel, fonction des ressources humaines), 2. Le recrutement des ressources humaines, l'évaluation des ressources humaines, la rémunération des ressources humaines.

b) Objectif : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Expliquer le contexte de passage de la fonction Personnel à la fonction des ressources humaines ;
- Identifier les techniques et procédures de gestion du personnel et de pouvoir les appliquer en tenant compte des contextes propres à chaque organisation.
- Gérer rationnellement les ressources humaines dans une organisation.

c) Méthodologie : Le cours se déroulera de la manière suivante :

Exposé théorique, travaux pratiques (exposés et débats)

d) Evaluation : Elle sera faite d'une interrogation et d'un examen à l'écrit.

e) Indications bibliographiques

- CARRIERE J. et BARETTE J., *Gestion des ressources humaines et performance de la firme à capital intellectuel élevé : une application des perspectives de contingence et de configurations*, dans *Revue Canadienne des Sciences de l'Administration* 22 (2005), p. 302-315.
- DOLAN, SHIMON L. e.a., *Gestion des ressources humaines*, Québec, Ed. Trécane, 1988.
- MEIGNANT A., *Ressources humaines, déployer la stratégie*, Paris, Editions Liaisons, 2000.
- PICHAUT F. et NIZET J., *Les pratiques de gestion des ressources humaines. Approches contingente et politique*, Paris, Editions du Seuil, 2000.
- ROJO J. et LE FLANCHEC A., *Une étude de la relation entre stratégies d'entreprise et pratiques de gestion des ressources humaines*, dans *Revue de Gestion des Ressources Humaines* 51 (2004), p. 24-38.

13. Marketing (OMANGA)

3crédits

a. Contenu :

Chapitre premier : généralité sur le Marketing

Chapitre deuxième : l'entreprise et les besoins de la clientèle

Chapitre troisième : Analyse et besoins de la segmentation

Chapitre quatrième : le choix de la stratégie Marketing

Chapitre cinquième : le Marketing mixte

b.Objectifs

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Expliquer les différents concepts du marketing ;
- Résoudre certains problèmes de la firme en apportant une satisfaction aux besoins du consommateur.
- Générer le profit dans une entreprise par le bien d'un marketing bien conçu et bien appliqué.

c. Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d. Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

e. Bibliographie

- KOTLER Ph., NEVIN Keller e.a., *Marketing Management*, Nouveaux Horizons, 13è éd, Paris 2005.
- 1. CHRISTOPHE BERRAROYA, *Marketing Business*. 4è éd, Paris 1998.
- 2. KOTLER Ph., GORDON H.G e.a., *Principes de Marketing*, éd Gaetan morin, Paris 1998.
- 3. COVA B. et SALLE R., *Marketing d'affaires stratégique et Méthodes pour vendre des Projets*, Paris, Dunod, 1999.
- 4. DAYAN A., *Marketing B-TO-B*, 5è édition, Paris Vulbert, 2003.
- 5. GILLES MARION et VALA JP, *La communication en Marketing industriel*, 8è éd, 1990.

d. Cours à caractère socio – culturel

14.Droit Comptable (BAKANDEJA)

2crédits

15. La pratique du développement

16. Stage d'un mois

4crédits

Rédaction d'un mémoire

17crédits

D. Licence complémentaire

a. Cours de gestion

| | |
|--|-----------|
| Mathématiques financières (supra) (MALUKISA) | 6 crédits |
| Informatique de gestion (supra) (MAVAMBU) | 3 crédits |
| Gestion financière (supra) (BANGALA) | 3 crédits |

b. Cours à caractère économique

| | |
|--|-----------|
| Micro-économie (OMANGA) | 3 crédits |
| Comptabilité Nationale (KABANGA) | 4 crédits |
| Statistique appliquée à la gestion et L'économie (KABANGA) | 3 crédits |
| Economie de la santé et de l'éducation | crédits |

c. Cours à caractère socio-culturel

| | |
|--|-----------|
| Droit administratif et marchés publics | |
| Droit privé et public (KABINDA) | 3 crédits |
| Droit commercial et Contrats Commerciaux (KABINDA) | 3 crédits |
| Droit International public | |

DEUXIEME CYCLE (=Master LMD)

1. Objectifs éducationnels

Le licencié en Economie et Développement doit être capable de (d') :

- 1) élaborer et défendre une analyse approfondie des problèmes d'économie, de gestion et de développement d'un milieu ;
- 2) élaborer des solutions appropriées à ces problèmes en collaboration avec d'autres compétences ;
- 3) Concevoir et gérer une entreprise créatrice d'emplois ;
- 4) faire preuve d'un sens aigu de responsabilité, d'inventivité et de rigueur dans la gestion, de respect de personnes, d'esprit d'abnégation, de management et de justice dans la conduite des hommes et des projets de développement.

En licence, l'étudiant est invité à se spécialiser dans une option de son choix, conformément à l'orientation qu'il veut apporter à sa carrière et au domaine dans lequel il veut servir l'Eglise, la communauté et la Nation.

1. Répartition des cours par promotion :

A. Master 1

• Cours communs

a. Cours de formation générale

1. Collecte et Analyse des données (PHONGI) 3 crédits

a) Contenu : 1. Généralités sur la collecte des données en sciences sociales 2. Techniques d'échantillonnage 3. Démarches de collecte des données 4. Modèle d'analyse y compris l'initiation au logiciel SPSS.

b) Objectifs : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Maitriser les préalables pour le choix d'une technique de collecte des données ; Saisir les exigences de chaque technique de collecte des données ; Maitriser les techniques d'échantillonnage adaptées aux exigences de coût et de précision des résultats ; Aborder la collecte des données en fonction du problème posé et de la nature de la recherche ; Comprendre le rôle de la problématique et des hypothèses dans la construction d'un modèle d'analyse ; Utiliser utilement et efficacement un logiciel statistique d'analyse des données sur des données de terrain

c) Méthodologie

En ce qui concerne l'organisation du cours, la méthodologie du travail cours comporte deux parties, à savoir : l'exposé magistral abordant la partie théorique et une partie pratique qui concerne essentiellement l'initiation à un logiciel statistique d'analyse des données. Le logiciel SPSS a été retenu comme logiciel de base, avec la possibilité d'étendre l'initiation à d'autres logiciels.

d) Evaluation

En guise d'évaluation, l'étudiant devra présenter une interrogation et des travaux pratiques (évaluation formative) et un examen comptant respectivement pour la moitié des points de la cotation annuelle. Pendant l'interrogation

et l'examen, les étudiants sont autorisés à utiliser les notes ainsi que tout autre document pertinent. La constance et la régularité dans le maniement du logiciel d'analyse fait partie intégrante de l'évaluation formative.

e) Références bibliographiques

- BACHELET, R., 2012, Eventail des méthodes de collecte de données, Ecole centrale de Lille.
- HAN, J., M. Kamber et J. Pei, 2012, *Datamining : Concepts and techniques*, Ed. Morgan Kaufmann, 682 p.
- MAISONNAS, S, 2014, « La nature et le rôle de la donnée secondaire dans la gestion du marketing », Université de Laval.
- PLAISENT, M., P. Bernard, C. Zuccaro, N. Daghfous et S. Favreau, 2009, *Introduction à l'analyse des données de sondage avec SPSS : guide d'auto-apprentissage*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- VILATTE, J-C., 2007, Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Université d'Avignon, Formation et évaluation.

b. Cours de foi chrétienne

2. Ethique chrétienne et déontologie

2 crédits

c. Cours à caractère économique

3. Recherche opérationnelle (LUNGIAMBUDILA)

5 crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants :

Etapes de la formulation mathématique des problèmes concrets : identification des variables, identification de contraintes, principaux types de modèles (déterministes et aléatoires) ; Notions fondamentales sur la théorie de graphes, les problèmes de chemins ; Description de l'ordonnancement des objectifs (projets) par la théorie de graphes ; Optimisation des projets en termes de durée, coût et moyens mis en œuvre ; Description et résolution de problèmes de transport et d'affectation.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler sous forme de modèles mathématiques, la description de problèmes concrets de l'économie et de la société ; utiliser les outils et techniques mathématiques pour asseoir une résolution sous forme abstraite de ces problèmes ; résoudre concrètement ces problèmes en utilisant des méthodes et algorithmes proposés dans le cours et interpréter les solutions trouvées.

c) Méthodologie : Elle s'articule comme suit :

Cours magistral sur la théorie accompagnée des exemples avec résolutions ; Exercices aux apprenants pendant les séances de travaux pratiques (TP) sur les modèles type ; Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants sur des problèmes concrets à résoudre par les modèles et méthodes vus.

d) Evaluation : Elle portera sur :

les travaux dirigés ; interrogations écrites ; un examen final écrit.

e) Bibliographie :

- FAUCE R., *Précis de Recherche opérationnelle*, Paris, Dunod, 1992.

4. Macro économie (TSHIMANGA)

5 crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants : Le revenu national, Le système monétaire, L'inflation, L'économie ouverte, Le chômage, La croissance économique, Les fluctuations économiques, La demande agrégée, L'économie ouverte revisitée, L'offre agrégée et l'arbitrage à court terme entre inflation et chômage.

b) Objectif : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de manipuler les différents outils d'analyse macroéconomique ; faire une analyse macroéconomique approfondie.

c) Méthodologie : Le cours aura une partie magistrale et une autre pratique qui se déroulera sous la méthode expositivo-interrogative.

d) Evaluation : Elle portera sur les travaux pratiques et interrogations. L'examen final sera écrit.

e) Bibliographie :

- BLANCHARD O., COHEN D. et JOHNSON D., *Macroéconomie*. 6^{ème} édition. Paris : Pearson Education, 2013.
- JURION B., *Economie Politique*. 4^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck, 2013.
- KABUYA F. et TSASA, *Macroéconomie : Fondements, microfondements et politiques*, 2018.

- MANKIW N. G., *Macroéconomie*. 6^{ème} édition. Bruxelles, De Boeck, 2003.
- STIGLITZ J. -D., LAFAY J.-D. et WALASH C.E., *Principes d'Économie Moderne*. 4^{ème} édition. Louvain-la-Neuve : de Boeck, 2014.

5. Économétrie (KABANGA)

5 crédits

a) Contenu : Le cours porte sur les arguments suivants :

Généralités, définition de l'économétrie et notions des modèles ; Modèle de régression simple et modèle de régression multiple ; Multi colinéarité et sélection du modèle optimal ; Introduction au modèle à équation simultanée ; Élément d'analyse des séries temporelles ; Modélisation VAR ; La Co-intégration et le modèle à correction d'erreur.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Manipuler les outils et méthodes statistiques pour estimer les relations économiques ; tester les théories économiques ; évaluer les politiques économiques ; construire les modèles en vue d'expliquer les phénomènes économiques et les variables qu'on désire décortiquer ; appliquer aux différents domaines de l'économie les outils acquis.

c) Méthodologie

- Présentation des concepts théoriques de base pour comprendre l'économétrie
- Présentation des outils classiques d'analyse économétrique et leur application
- Travaux pratiques dans les différents domaines socio-économiques

d) Évaluation

- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupe (Travaux dirigés)
- Interrogation
- Examen portant sur la totalité de matières enseignées

Bibliographie

- Économétrie cours et exercices corrigés, 9^è édition, Dunod.
- Introduction à l'économétrie.
- Une approche moderne, 2^è édition-broché, Jeffrey Wooldridge.
- L'économétrie des origines au développement récent, Alain Prioellé

d. Cours de gestion

6. Théorie des organisations (RAMAZANI BIN SABITI)

2 crédits

a) Contenu du cours : Prolégomènes, Chapitre I. Les individus dans les organisations (Discernement des différences individuelles, processus de perception et d'attribution, promotion d'apprentissage et le renforcement, motivation sur le lieu de travail, motivation du personnel comme facteur de forte productivité et gestion de stress professionnel), Chapitre II. Les comportements des équipes et des dirigeants (Conduite d'équipes, gestion des conflits et des négociations dans les organisations, fondements et modes d'une direction efficace, manière de favoriser la communication dans l'organisation), Chapitre III. Les organisations (Prise de décision dans les organisations, structuration des organisations, mise en valeur de la culture des organisations, pilotage du changement d'une organisation).

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les bases fondamentales de management des organisations ;
- Pratiquer les sept (7) compétences de leader et manager.

c) Méthodologie : Exposé de chaque compétence par l'enseignant, suivi des échanges sur la matérialisation de chaque compétence dans la société congolaise.

d) Évaluation : on aura des évaluations formatives après chaque chapitre, une évaluation sommative à la fin du cours, un travail pratique en groupe, avant l'examen écrit.

e) Bibliographie

7. Gestion de la production (MUKENDI)

5 crédits

a) Contenu : **a.** La gestion de production, **b.** La gestion des stocks, **c.** Les outils et les modèles d'aide à la décision de produire, **d.** Les techniques d'ordonnement en ateliers spécialisés, **e.** Les techniques de planification de la production, **f.** Les décisions stratégiques en gestion de production, **g.** La prévision de la production dans les chroniques, **h.** Le système d'information en gestion de production, **i.** Les études des cas de gestion de production.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : de mieux utiliser les techniques de gestion et de planification de la production afin de l'aider à rechercher une organisation efficace de la production des biens et des services.

L'intérêt théorique et pratique du cours est de faire découvrir à l'étudiant les principales théories de gestion de production et leur applicabilité pour des cas concrets de gestion de production. La méthodologie adoptée consiste à présenter les théories de gestion de production, à effectuer des exercices d'application et des visites des services de production des entreprises.

e. Cours à caractère socio-culturel

8. Politique et stratégies de développement (MBANGALA) 4 crédits

• **Cours et Séminaires par option**

Option A : Economie rurale, Environnement et Gestion des projets

Cours spécialisés :

9. Evaluation et Gestion des projets approfondies (MBANGALA) 4 crédits

10. Gestion des exploitations agricoles et sécurité alimentaire (MPANZU) 4 crédits

11. Ecologie et Développement (LELO NZUZI) 3 crédits

a) Contenu du cours :

Dans le contexte de la mondialisation, les territoires se livrent à une grande concurrence économique qui a des conséquences sur l'équilibre écologique. Le cours porte sur les arguments suivants :

- Chapitre 1: Introduction, Objectifs et définitions des concepts
 - Chapitre 2: Problèmes environnementaux due à l'Anthropisation
 - Chapitre 3: Les ressources naturelles
 - Chapitre 4: La gestion des ressources naturelles
 - Chapitre 5: Projets de développement et empreinte écologique
- A travers ces chapitres, l'étudiant apprend à diagnostiquer un problème écologique qui se pose dans un espace quelconque et de proposer des pistes des solutions de développement durable.

b) Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les problématiques environnementales et leurs solutions selon l'angle de l'écologie et du fonctionnement des écosystèmes ; Identifier les impacts de l'homme sur les ressources naturelles ; Découvrir les enjeux mondiaux: effet de serre et changements climatiques, les pluies acides, la couche d'ozone, la conservation de la biodiversité, les aires protégées, les accords internationaux, l'évaluation environnementale, l'empreinte écologique, la gestion environnementale, la politique de développement durable

c) Méthodologie

- Un enseignement dans un auditoire d'une manière magistrale avec une approche très participative et itérative,
- Une descente sur le terrain 'à caractère pédagogique' afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage sur un de l'économie de l'environnement avec un exemple sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,
- Une conférence-débat, animée par un expert en environnement sur les expériences de terrain avec des exemples concrets afin d'aider les apprenants à approfondir leur connaissance en la matière,
- Parallèlement à toutes ces activités pédagogiques et de terrain, chaque étudiant consolidera et approfondira ses connaissances avec des lectures et ce travail individuel de documentation et d'analyse mentionné au chapitre 5
- Support,
- Films documentaires;
- Planches;
- Powerpoint

d) Evaluation

Travaux dirigés : Une attention particulière sera accordée sur la qualité et la profondeur de la dissertation, c'est-à-dire sur la forme et le fonds du travail. Le travail pourra consister aussi à rédiger un rapport de visite de terrain. Interrogations : Une est prévue et pourra concerner un ou des chapitres du cours magistral ou encore un ou des sujets relatifs aux conférences-débat.

Examen : L'examen concernera des exercices pratiques et concrets. Il s'agira de diagnostiquer un problème de développement durable dans un espace donné (identifier les problèmes et les conséquences) et proposer des stratégies des pistes des solutions.

Critères de correction : Orthographe et syntaxe: 10% ; Précision et exactitude des réponses dans l'identification des problèmes et dans la proposition des pistes des solutions (Clarté de l'expression, Identification du problème, Présentation de la solution, Argumentaire, Qualité de l'information) 90%

Bibliographie

- 1) LASCOUMES, P. et al. (2014), *Le développement durable : une nouvelle affaire d'Etat*, Paris, Ed. PUF, 218p.
- 2) VAN GAMEREN, V. et al (2014), *L'adaptation au changement climatique*, Paris, Ed. La Découverte, 145p
- 3) THIOMBIANO TALADIDIA (2004): *Economie de l'Environnement et des Ressources naturelles*, Paris, Editions L'Harmattan.
- 4) VERGNOLLE-MAINAR Ch. et DESAILLY B. [dir.] (2005), *Environnement et sociétés*, Toulouse : CRDP Midi-Pyrénées
- 5) BRUNEL S. (2012), *Le développement durable*, (Que sais-je ?), n° 3719, Paris, Ed.PUF.

12. **Comptabilité agricole** (MBUYAMBA) 5 crédits

13. **Droit de l'environnement** (MBUYU) 2crédits

14. **Politique et économie de tourisme** (RAMAZANI BIN SABITI) 4crédits

a) Contenu du cours : Partie I. Théories du tourisme : Chapitre I. Notions de tourisme, Chapitre II. Classification de tourisme, Chapitre III. Les composantes du séjour touristique. **Partie II. Politique du tourisme** : Chapitre IV. Principales étapes de l'évolution touristique, Chapitre V. Déterminants du tourisme, Chapitre VI. Image touristique : formation, rôle et méthodes. **Partie III. Economie du tourisme** : Chapitre VII. Variables macroéconomiques de tourisme, Chapitre VIII. Instruments de mesure de l'économie touristique, Chapitre IX. Produits et marchés touristiques, Chapitre X. Principaux ratios de mesure de la rentabilité des entreprises touristiques.

b) Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les notions de base du tourisme qui est l'industrie du XXI^{ème} siècle ; Découvrir les instruments de la politique et de l'économie du tourisme ; Gérer ; administrer le secteur touristique d'un Etat.

c) Méthodologie : Les exposés magistraux seront soutenus avec des échanges sur les expériences de terrain des professionnels du tourisme. Aussi, à la fin du cours, un séjour d'au moins trois nuitées sera organisé dans le Kongo Central (Kisantu-Mbanza Ngungu, Matadi-Inga et Boma-Moanda-Vivi).

d) Evaluation : Outre les évaluations sommatives dans l'auditoire, l'examen sera pratique. En effet, chaque étudiant devra rédiger le rapport du voyage d'études, en insistant sur les relations des activités des composantes du séjour touristique avec le cours.

e) Bibliographie

15. **Stage d'un mois pendant l'année dans les administrations du dév** 10crédits

Option B: Finances, Banques et Assurances

Cours spécialisés :

1. **Analyse des politiques monétaires.** (SUMATA) 4crédits
2. **Responsabilité sociale des entreprises** (MALUKISA) 2 crédits
3. **Comptabilité bancaire** (MBUYAMBA) 2crédits
4. **Intermédiation financière** (KUKATULA) 2crédits
5. **Finances et assurances** (KUMBU) 3crédits
6. **Analyse de l'environnement des entreprises** 2crédits
7. **Gestion du portefeuille, des risques et politiques financières** (MAKUNZA) 5crédits
8. **Stage d'un mois** 7 crédits

Option C : Entrepreneuriat, Fiscalité et Gestion des entreprises

Cours spécialisés :

9. **Droit fiscal des entreprises** (BAKANDEJA) 4crédits

a)Contenu du cours : La présentation des cadres juridique et économique de la fiscalité et en examinant les différents impôts liés aux activités des entreprises (impôts sur le revenu, impôts sur le capital, impôts sur la dépense).

b) Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Identifier les grands principes et mécaniques généraux du droit fiscal des entreprises ; Découvrir les grands aspects du droit fiscal.

c) Méthodologie : Une approche méthodologique à la fois l'approche descriptive et analytique à partir des textes de lois fiscales et l'application qui en est faite par les administrations financières.

d) Modalités d'évaluation: Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale. Ainsi qu'un examen final écrit.

e) Bibliographie

1. AIME C et ROCHEDY M., Droit fiscal 2016, Paris, Sirey, 14^{ème} édition, 2016
- BAKANDEJA wa MPUNGU, Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006.
2. BUABUA wa KAYEMBE, - Traité de Droit fiscal, Kinshasa, PUZ, 1995.
- Droit fiscal Congolais, Kinshasa, PUC, 2008.
3. CHAMBAS (G.) dir., *Afrique au Sud du SAHARA : Mobiliser des ressources fiscales pour le développement*, Paris, Economica, 2005.
4. GRANDGUILLOT (B et F), L'essentiel du droit fiscal, fiscalité des entreprises, fiscalité des particuliers, Paris, Gualino, édition 2016.

| | |
|--|-----------|
| 10. Droit du travail (OPANGA) | 3 crédits |
| 11. Responsabilité sociale des entreprises (MALUKISA) | 3 crédits |
| 12. Analyse de l'environnement des entreprises | 4 crédits |
| 13. Entreprises et développement durable (NZUZI LELO) | 2 crédits |

a) Contenu du cours

- Chapitre 1: Définition des concepts de l'entreprise
 - Chapitre 2: Rapport entre entreprise et destruction de l'environnement
 - Chapitre 3: Définition des concepts de développement durable
 - Chapitre 4: Définition des concepts sur la Responsabilité Sociétale en Entreprise (RSE)
 - Chapitre 5: Exemples de RSE
- L'étudiant développe les capacités de l'étudiant à :
- Diagnostiquer un problème de développement durable qui se pose dans une entreprise,
 - Proposer des pistes des solutions et des axes stratégiques pour un développement durable en entreprise.

b) Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :
Développer ses capacités compréhension des enjeux du développement durable dans le monde entrepreneurial ; Identifier les concepts, les approches, les enjeux, les compétences du développement durable en entreprise ; Découvrir les tendances en matière de développement durable en entreprise ; Illustrer par des exemples le rapport entre entreprise et Gaz à Effet de Serre

c) Méthodologie

- Un enseignement dans un auditoire d'une manière magistrale avec une approche très participative et itérative ; Une descente sur le terrain 'à caractère pédagogique' afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage sur un de la géographie économique ; Une conférence-débat, animée par un expert en responsabilité Sociétale de l'Entreprise sur les expériences de terrain avec des exemples concrets afin d'aider les apprenants à approfondir leur connaissance en la matière ; Support ; Films documentaires;
- Planches; Powerpoint.

d) Evaluation

- Travaux dirigé : Une attention particulière sera accordée sur la qualité et la profondeur de la dissertation, c'est-à-dire sur la forme et le fonds du travail. Le travail pourra consister aussi à rédiger un rapport de visite de terrain.
- Interrogations : Une est prévue et pourra concerner un ou des chapitres du cours magistral ou encore un ou des sujets relatifs aux conférences-débat.
- Examen : L'examen concernera des exercices pratiques et concrets. Il s'agira de diagnostiquer un problème de Responsabilité sociétale dans une entreprise donnée (identifier les problèmes et les conséquences) et proposer des stratégies des pistes des solutions.
- Critères de correction : Orthographe et syntaxe: 10% ; Précision et exactitude des réponses dans l'identification des problèmes et dans la proposition des pistes des solutions (Clarté de l'expression, Identification du problème, Présentation de la solution, Argumentaire, Qualité de l'information) 90%.

e) Bibliographie

- 1) De REBOUL Henri et VERGER-Lisicki Olivia, (2008), Et les clients pauvres, quand les entreprises s'engagent, Paris, Autrement, 182 p.
- 2) BOST F, et DAVIET S, éd. (2011), Entreprises et environnement: quels enjeux pour le développement durable?, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 355 p.
- 3) BOIDIN B, POSTEL N, et Rousseau S, éd., (2009), La responsabilité sociale des entreprises: une perspective institutionnaliste, Paris, Les Presses Universitaires du Septentrion, 179 p.
- 4) BALLEST J, De BRY F, CARIMENTRAND A. et JOLIVET P. (2011), L'entreprise et l'éthique, Paris, Ed. Seuil, 343 p.
- 5) BARTHE N, et ROSE J, (2011), RSE: entre globalisation et développement durable, Paris, De Boeck, 273 p.

14. Marketing opérationnel (OMANGA)

4 crédits

a. Contenu :

1. Chapitre premier : Notion sur la valeur
2. Chapitre deuxième : considération générales sur la qualité totale marketing du produit.
3. Chapitre troisième : Le prix
4. Chapitre quatrième : Généralité sur la distribution
5. Chapitre cinquième : généralité sur la publicité
6. Chapitre sixième : la promotion de vente
7. Chapitre septième : la force de ventes

b. Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de

- Démontrer le rôle d'une firme ;
- Appliquer certaines tactiques pour délivrer et communiquer les valeurs qui ont été choisis au niveau stratégique du Marketing.

c. Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d. Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

e. Bibliographie :

1. DASTOT, J.C., *La publicité : principes et méthodes*, Paris, Ed Gérard et C° 1983
2. CINQUIN, L., *Le projet ECRM : Relation client et internet*, Paris, éd. EYROLLES, 2002.
3. DURET D. et PILLET M., *Qualité en production*, Paris, éd. DUNOD, 2000
4. KOTLER, Ph. et DUBOIS B., *Marketing management*, 11è éd. Publi-union 2008.
5. VERHULST.A. *L'essentiel du marketing*, Paris, ed d'organisation, 2001.

15. Entrepreneuriat 1 (MAKUNZA)

4crédits

a) Contenu :

Chapitre 1 : Comprendre ce qu'est l'entrepreneuriat

Chapitre 2 : Apprendre à être entrepreneur : organisation, gestion, management

Chapitre 3 : Apprendre à avoir l'esprit d'entrepreneur

Chapitre 4 : Identifier les différentes phases de création et de développement d'un projet

Chapitre 5 : Elaborer le plan d'affaires et analyser les différentes formes d'accompagnement.

b) Objectifs :

A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : développer ses compétences entrepreneuriales, identifier les différentes phases de création d'une entreprise.

Bibliographie

1. JANSEN F. (2009). *Entreprendre : manuel d'introduction à l'entrepreneuriat*, Bruxelles, de Boeck.
2. NGUB'USIM M.N.R. (2006). *Pour que l'école de la copie cède la place cède le pas à l'école incitatrice à la créativité des élèves : fondements et pistes*, Congo Afrique, Kinshasa.
3. PAPIN R. (2013). *La création d'entreprise : créer, gérer, développer, reprendre*, 15è édition, Paris. Dunod,
4. SION M. (2007). *Réussir son business plan : méthodes, outils et astuces*, Paris. Dunod,
4. SURLEMONT B. et KEARNY P. (2009). *Pédagogie et esprit d'entreprise*, Bruxelles, De Boeck,

| | |
|---|-----------|
| 16. Gestion du portefeuille, des risques et politiques financières (MAKUNZA) | 5 crédits |
| 17. Stage d'un mois | 6 crédits |

Option D : Economie quantitative et Gestion informatique

Cours spécialisés :

| | |
|---|----------|
| 9. Statistique approfondie (KANYAMA) | 5crédits |
| 10. Economie mathématique (SUMATA) | 3crédits |
| 11. Recherche opérationnelle approfondie (LUNGIAMBUDILA) | 4crédits |

a) Contenu : Résolution des problèmes de production par la programmation linéaire paramétrique, la dualité et l'analyse de sensibilités ; Les problèmes de post-optimisation ; Résolution des problèmes de gestion des files d'attente ; Analyse des modèles de gestion des stocks.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler des modèles mathématiques concernant d'autres types de problèmes concrets en économie et dans la société ; utiliser de outils fondamentaux de mathématiques (notions de probabilité, processus aléatoires, équation différentielles, etc.) pour mieux comprendre et résoudre quelques problèmes économiques (de production, de files d'attente, de la gestion de stocks, ...).

c) Méthodologie :

- Cours magistral sur la théorie fondamentale sur les modèles à traiter, accompagnée des exemples avec résolutions ;
 - Exercices aux apprenants sur la résolution des modèles type pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
 - Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.
- d) Evaluation :**
- Evaluation par les TD ;
 - Evaluation par Interrogations écrite ;
 - Evaluation finale (examen) de fin de l'année.

e) Bibliographie :

- BENICHOU J., *Système d'approvisionnement et gestion de stocks*, Paris, Les éditions d'organisation, 1991.
- HILLIER, *Introduction to management science: A modeling and case studies approach with spreadsheets*, New York, Irwin/McGraw-Hill, 2000.
- LASNIER Gilles, *Gestion des approvisionnements et des stocks dans la chaine logistique*, 2ème édition, Lavoisier S.A.S, 2015.
- WALRAND J., *An introduction to queueing networks*, Prentice-Hall, New Jersey, 1988.

| | |
|---|-----------|
| 12. Techniques quantitatives et de planification (KANYAMA) | 3crédits |
| 13. Econométrie approfondie (KANYAMA) | 4 crédits |
| 14. Analyse de base des données (TSHIBAKA) | 4crédits |

a. Contenu : 1. Conception d'un schéma Entité-association. Il s'agit de savoir définir un schéma E/A complet et correct, comprenant des tables, des contraintes, des vues. 2. conception d'un schéma relationnel. Il s'agit de savoir définir un schéma relationnel complet et correct, comprenant des tables, des contraintes, des vues. 3. Algèbres relationnels 4. Normalisation 5. Organisation et stockage des données 6. Le SGBD relationnel.

b. Objectifs : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : d'identifier les principes de base pour l'administration de Bases de données relationnels et la mise en pratique de ces principes ; définir un schéma relationnel complet et correct, comprenant des tables, des contraintes, des vues.

c Méthodologie : Le cours sera enseigné en suivant une approche pédagogique par objectif appuyée par une technique de projection en Power point.

d. Evaluation : Après chaque chapitre, un travail pratique à domicile sera donné suivi des travaux dirigés dans la salle machine. En plus une interrogation écrite sur l'approche théorique est soumise aux apprenants. Enfin un examen par écrit (de préférence à choix multiples).

15. Conception des systèmes d'information (TSHIBAKA) crédits

a) Contenu : 1. Systèmes d'information 2. Conception de systèmes d'information 3. Méthodes de conception de systèmes d'information 4. Etude de cas avec merise 5. Modélisation objet 6. Etude de cas avec UML.

b) Objectifs : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : Découvrir les notions des systèmes d'information; Analyser le système d'entreprise tant dans son approche organisationnelle que dans son approche objet ; Modéliser un système d'information avec MERISE – UML.

| | |
|----------------------------|-----------|
| 16. Stage d'un mois | 4 crédits |
|----------------------------|-----------|

Option E : Economie, Commerce et Coopération internationale

Cours spécialisés :

9. Droit international économique

2 crédits

10. Coopération internationale et développement (MBWEBWA)

2 crédits

a) Contenu : 1) Généralités sur la coopération internationale (Justification de la coopération internationale ; Notion de coopération et autres considérations) ; 2) Le Système des Nations Unies (Origine, Buts et Principes, Structure et fonctionnement) ; 3) Les O.N.G. (Généralités sur les ONG, Aperçu historique des ONG, Modes de financement des ONG, Coopération entre les ONG du Nord et les ONG du Sud, Efficacité des ONG de développement en Afrique) ; 4) L'Union Africaine (U.A.) (Introduction, Généralités sur l'U.A., l'U.A., mondialisation et chance pour l'Afrique) ; 5) L'Union Européenne et la RDC ; 6) La SADC et la RDC ; 7) La coopération du Congo avec ses principaux partenaires occidentaux (La Belgique, la France et les U.S.A.).

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- découvrir les possibilités de développement (financières, technologiques et autres) qu'offrent les partenaires de développement extérieurs (autres Etats et organisations internationales) ; élaborer les stratégies du développement de son pays en s'appuyant sur les partenaires extérieurs pour résoudre certains problèmes liés à la rareté de ressources internes.

11. Marketing International (OMANGA)

2 crédits

a. Contenu

1. Chapitre premier : l'environnement marketing international
2. Chapitre deuxième : Organisation marketing international
3. Chapitre troisième : Décision de vendre à l'étranger

b. Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'organiser le marketing international pour une entreprise décidée d'aller vendre à l'étranger.

c. Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d. Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants

e. Bibliographie

1. CROOKELL, H. et GRAHAM I., *International marketing and Canadian industrial Strategy*, Canada.
2. KOTLER Ph, et DUBOIS B., *Marketing management*, Nouveaux Paris, Horizons, Person Education, 2005.
3. HENNESSY D. et JENNET JP., *Global marketing*, 2é éd. Paris.1993.
4. LEVITT T., *Un seul marché, l'Univers*, Harvard, l'expression New York, 1983.

12. Economie internationale (MASHALA)

2 crédits

Contenu : Le cours passera en revue les relations économiques bipartites et multilatérales, les modes de paiement et le rôle du marché de change international, les théories économiques qui expliquent l'affluence du commerce, ses avantages et ses désavantages et l'influence de ses théories sur la monnaie locale.

Objectif : A l'issu de ce cours, l'étudiant devra être capable de :

- Identifier les procédés de fonctionnement de l'économie internationale ;
- Situer les interactions entre les Etats souverains ;
- Développer les thèmes principaux des gains de l'échange, de la structure des échanges, du protectionnisme, de la balance de paiement, de la détermination du taux de change et de la coordination internationale des politiques et du marché international.

Méthodologie : Le cours aura deux parties : la partie théorique présente les différentes théories et modèles de l'économie internationale ainsi que les instruments et politiques du commerce international. La partie pratique est une recherche sur le fonctionnement de l'organisation mondiale sur le commerce et sur l'application des théories économiques d'Adam Smith et de Davide Ricardo sur la RD Congo.

Evaluation : l'évaluation portera sur un examen écrit et sur l'exposé des TP par des étudiants.

Bibliographie :

1. STIGLITZ, J. E., WALSH, C. E., LAFAY, J.-D., *Principes d'économie moderne*, 3è éd., De Boeck, Bruxelles, 2007.

2. MANKIW G. N., Macroéconomie, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2010.
3. LAFAY G., Initiation à l'économie internationale, Economica, Paris 2007.
4. GUEUTIN C.-A., L'Essentiel de l'économie internationale, 2^e Ed., Ellippses, Paris, 2018.
5. MOUHOUD E.M., Mondialisation et délocalisation des entreprises, La Découverte, Paris, 2013.

13. Organisation du commerce international 2crédits

14. Organisations internationales (RAMAZANI BIN SABITI) 2crédits

a) Contenu du cours : Prolégomènes, **Partie I.** Organisations Gouvernementales internationales : Chapitre I. Nations-Unies et Union Européenne, Chapitre II. Organisations régionales politiques (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – OTAN, Union de l'Europe Occidentale – UEO, Conseil de l'Europe, Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe – OSCE, Communauté des Etats Indépendants – CEI, Système d'Intégration Centraméricain – SICA, Commonwealth, Ligue arabe, Organisation de la Conférence islamique, Organisation des Etats américains – OEA, Union Afrique – UA, Organisation du Pacifique Sud), Chapitre III. Organisations régionales économiques (en Europe, en Amérique, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie). **Partie II.** Organisations Non Gouvernementales (ONG) : Chapitre IV. Organisations humanitaires et Croix-Rouge, Chapitre V. Organisations de droits de l'homme et pacifistes (Organisations de défense des droits de l'homme, Organisations pacifistes), Chapitre VI. Organisations de protection de la nature et religieuses (Organisations de protection de la nature, Organisations religieuses).

b) Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Découvrir les informations sur les organisations internationales ; rester dans toute organisation internationale.

c) Méthodologie : Exposés des chapitres par le professeur, qui seront suivis des échanges par des groupes des étudiants.

d) Evaluation : Evaluation sommative à la fin de chaque partie, travail pratique par groupe à la fin du cours, avant l'examen.

e) Bibliographie

15. Stage d'un mois 8 crédits

Option F : Economie Publique et Sociale

Cours spécialisés :

9. Finances publiques et Comptabilité publique (BAKANDEJA) 2crédits

10. Economie publique et institutionnelle 4crédits

11. Droit fiscal (BAKANDEJA) 2crédits

12. Théories de l'Administration publique et Institutions administratives du Congo (MBWEBWA) 2crédits

13. Sociologie des inégalités (OPANGA) 3crédits

a) Contenu : Les thèmes abordés par le cours sont notamment les suivants : (i) Inégalités, transformation du capitalisme et politiques sociales : repères politiques et historiques. (ii) Théories sociologiques, stratification sociale et inégalités : repères théoriques (iii) L'état des inégalités sociales : approche empirique, synchronique et diachronique (iv) Facteurs et processus de production et de reproduction des inégalités (v) Inégalités sociale et sociétés : approche macro-sociologique (vi) Inégalités sociales et rapports sociaux : classes sociales, rapports de genre, rapports ethniques (vii) Inégalités et trajectoires individuelles.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : (i) Situer la question des inégalités par rapport aux problématiques sociologiques de la stratification et de la mobilité sociales ; (ii) situer l'évolution socio-historique des enjeux sociaux et des réponses politiques à la question des inégalités sociales ; (iii) analyser, au niveau macro, méso ou microsociale, les facteurs et processus sociaux générateurs des inégalités de distribution des principaux capitaux (économique, culturel, social) tant au niveau d'acteurs individuels que d'entités collectives ; (iv) développer une connaissance empirique de l'état des inégalités sociales au niveau global, national et régional et connaître de façon critique les principales sources de données empiriques à ce sujet (statistiques ou qualitatives)

c) Méthodologie : Le cours est animé à la fois sur base d'une présentation orale, ex-cathedra de l'enseignant, sur un support multimédia ainsi que sur les recherches personnelles. Les supports de cours sont doubles : une présentation synthétique de la matière (power point) et un recueil de textes. Ces deux supports sont complémentaires et permettent de cerner l'entièreté de la matière.

d) Evaluation : L'évaluation consistera à l'administration d'un questionnaire, d'abord sous forme d'interrogation afin d'apprécier les progrès des étudiants dans l'acquisition et la maîtrise des matières, mais aussi les retards, et donc de revenir sur certaines séquences de formation. Ensuite sous forme d'examen final qui permet d'apprécier

le niveau des élèves, et de le comparer aux objectifs fixés au début de la formation. Elle procède aussi de l'appréciation d'un travail personnel ou de groupe dirigé ou non et d'une dizaine de pages, en rapport avec le cours.

e) Bibliographie

14. Dynamique entrepreneuriale et territoriale 5crédits

15. Stage d'un mois 12crédits

B. Master II EN ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

• Cours communs

a. Cours de formation économique

1. Questions approfondies d'économie du développement (KABANGA) 2 crédits

a) Contenu :

Théories de base du développement ; Les institutions du microcrédit ou micro finance et leur contribution au développement ; Les entreprises multinationales et leur contribution au développement ; Le financement international et développement ; L'émergence économique des pays en développement ; Le développement durable ; Le problème d'industrialisation ; Le problème du secteur agricole ; Le capital humain ; Le secteur informel et contrainte à sa fiscalisation.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'exploiter des données ; analyser avec un esprit critique pour trouver des réponses à des questions économiques de l'heure ; équipe pour collecter des données de base sur le pays.

c) Méthodologie :

- Présentation de concepts théoriques de base ;
- Application de concepts théorique de base à la réalité de l'économie nationale ;
- Renforcer la base théorie par les études de cas.

d) Evaluation :

- Travaux pratiques individuels ;
- Travaux pratiques en groupes à défendre (Travaux dirigés) ;
- Interrogation ;
- Examen portant sur la totalité des matières enseignées.

e) Bibliographie

2. Analyse socio-économique des pays en développement (Ramazani Bin Sabiti) T30-P00-S30 2 crédits3ECTS

a) Contenu du cours : **Prolégomènes**, Chapitre I. Les caractéristiques socioéconomiques des pays en développement, Chapitre II. La classification des pays en développement, chapitre III. Les caractéristiques des structures politiques et économiques des pays en développement, Chapitre IV. Les obstacles politiques au développement des pays en développement.

b) Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Déceler les caractéristiques sociales des PED ; découvrir les caractéristiques économiques des PED ; Identifier les obstacles politiques au développement des PED.

c) Méthodologie : Les exposés magistraux de l'enseignement seront complétés des contributions des étudiants sur des expériences vécues.

d) Evaluation : Un travail pratique sera exigé aux groupes d'étudiants préalablement constitués.

e) Bibliographie

c. Cours de gestion

3. Informatique de gestion II (MAVAMBU) 2crédits

4. Contrôle de gestion et audit (MAKUNZA) 3crédits

a) Contenu

Chapitre 1 : Le contrôle de gestion

Chapitre 2 : L'audit dans l'entreprise

Chapitre 3 : Le contrôle de gestion et le pilotage dans une banque

Chapitre 4 : La pratique de l'audit interne

Chapitre 5 : Le reporting

Chapitre 6 : Les outils pratiques de contrôle de gestion.

b) Objectifs : a la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Identifier la dimension comptable, au niveau financier et la dimension budgétaire, au niveau technique ; mettre en place de tableaux de bord et des budgets et les actions correctrices.

Bibliographie

1. BATCHAGNA F. (2014). Contrôle de gestion bancaire et réglementation prudentielle dans la communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cas d'EcoBank, Douala, Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion, (CESAG).
2. GOYLE P. (2009). Contrôle de gestion et fonctionnement des banques commerciales, Tome 1, Seuil, Paris.
3. LÖNING H. et al. (2008). Le contrôle de gestion, organisation, outils et pratiques, 3^e édition, Dunod, Paris.
4. RENARD J. (2017). Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris.
5. RENARD J., NUSSBAUMER S. (2018). Audit interne et contrôle de gestion, Eyrolles, Paris.

5. Recherche Marketing (MULUMBA)

2crédits

a) Contenu

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Démontrer la complémentarité entre marketing stratégique et le marketing opérationnel ; Utiliser les variables de ces deux axes pour une application quantitative (économétrie) dans les différents secteurs de production, des finances et autres.

c) Méthodologie

- Explication théorique (syllabus comprenant les exercices)
- Exercices et travaux dirigés
- Travaux pratiques individuels à domicile

d) Evaluation :

- Interrogation
- Examen écrit

e) Bibliographie

6. Politique d'entreprise

2crédits

7. Stage d'un mois

9crédits

• Cours et Séminaires par option

Option A : Economie rurale, Environnement et Gestion des projets

Cours spécialisés :

8. Evaluation des projets approfondies II (OPANGA)

3crédits

9. Analyse des filières et chaînes de valeurs agricoles (MPANZU)

2crédits

10. Economie de l'environnement et Statistique appliquée à l'environnement (NZUZI)

3crédits

11. Management des projets (PHAMBU)

2crédits

a) Contenu : Le cours se concentrera d'abord sur les notions de base en management de projet, afin de proposer une vision synoptique de la problématique. Il se penchera, ensuite, sur un exposé de quelques outils essentiels pour un management efficace de projet. Seront abordés : les considérations théoriques sur le management de projet, l'élaboration et la planification de projet, quelques outils essentiels pour un management efficace de projet.

b) Objectif : Au terme du cours, l'étudiant sera capable de développer une vision synoptique de la problématique du management de projet et en comprendre les grands principes. Démontrer des capacités de management de projet en situation réelle.

c) Méthodologie : L'enseignement de ce cours sera essentiellement axé sur des exposés magistraux, appuyés par des exemples. Prérequis : Cours sur la planification /Elaboration de projet (Project design).

d) Evaluation : L'évaluation sera réalisée en deux parties. La première se rapporte à un exercice d'application d'un outil de planification et/ou de management de projet, suivie d'un examen écrit.

e) Bibliographie

COURTOT Hervé, *Management de Projet, Programme et Portefeuille*, L'Afnor Editions, 2018.

-ENGLENDER Olivier, Fernandes Sophie : *Pro en Gestion de Projet*, Editions Magnard-Vuibert, Paris, 2018.

| | |
|---|----------|
| 12. Economie rurale et développement (NKWEMBE) | 2crédits |
| 13. Economie industrielle (KUKATULA) | 2crédits |
| 14. Conservation des produits agricoles (MPANZU) | 2crédits |
| 15. Crédit et financement agricoles (OPANGA) | 2crédits |

Option B: Finances, Banques et Assurances

Cours spécialisés :

| | |
|--|----------|
| 8. Consolidation et fiscalité bancaire | 2crédits |
| 9. Gestion de risques bancaires et contrôle interne (ROMEO) | 2crédits |
| 10. Pratiques de gestion d'assurance (MULUMBA) | 2crédits |

a) Contenu :

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de :

Identifier les principaux axes de la théorie d'assurance sur le plan juridique, technique et socioéconomique en rapport avec les principales fonctions de l'assurance dans l'économie moderne ; Comparer les activités des banques, finances et assurances ; Appliquer ces compétences aux cas des assurances des entreprises et des particuliers pour leurs patrimoines et les personnes.

c) Méthodologie

- Explication théorique (syllabus comprenant les exercices)
- Exercices et travaux dirigés
- Travaux pratiques individuels à domicile

d) Evaluation :

- Interrogation
- Examen écrit

e) Bibliographie

| | |
|--|----------|
| 11. Pratique de la gestion bancaire et des établissements non bancaires | 2crédits |
| 12. Finances d'entreprises (PMI, PME, IMF, GE, EMN) (MBANGALA) | 2crédits |
| 13. Comptabilité de gestion et la prise de décisions (MULUMBA) | 3crédits |
| 15. Calculs actuariels (MULUMBA) | 3crédits |

a) Contenu

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'appliquer les mathématiques (probabilités, intégrales) aux assurances non-vie et aux assurances vie pour la détermination des primes, des provisions techniques des réserves mathématiques et autres exigences réglementaires prudentielles conformément à la théorie d'assurance.

c) Méthodologie

- Explication théorique (syllabus comprenant les exercices)
- Exercices et travaux dirigés
- Travaux pratiques individuels à domicile

d) Evaluation : Interrogation ; examen écrit.

e) Bibliographie

| | |
|---|----------|
| 16. Revisorat comptable (KAMBAJA) | 2crédits |
| 17. Financement bancaire du commerce extérieur (ROMEO) | 2crédits |

Option C : Entrepreneuriat, Fiscalité et Gestion des entreprises

Cours spécialisés :

| | |
|---|----------|
| 8. Créativité et Développement de nouveaux produits (OMANGA) | 2crédits |
|---|----------|

a. Contenu :

Chapitre premier : défis du lancement et du développement des nouveaux produits.

Chapitre deuxième : la gestion du processus d'innovation

Chapitre troisième : les modes d'organisation

Chapitre quatrième : principales étapes des processus de développement et de lancement des nouveaux produits.

Chapitre cinquième : Facteurs de diffusion et d'adoption d'un nouveau produit.

b. Objectifs : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Décrire les différentes étapes du processus du développement des nouveaux produits.
- Innover des nouvelles offres ou nouveaux produits pour répondre aux besoins du consommateur en investissant des nouveaux marchés.

c. Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d. Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants.

e. Bibliographie

1. ROBERTSON T., *Innovative Behavior and communication*, New and Wiston, New York, 1971.
2. FAURE C., *Comment gérer les équipes de développement de nouveaux produits, Recherche et application en Marketing*, 2001.
3. LARDINOIT T. et LE NAGARD –ASSAYAG, *Comment le Marketing sportif peut –il contribuer au succès des nouveaux produits ?* Décision Marketing, New york, 2004.
4. David GOTTLAND et Christophe HAON C., *Développer un nouveau produit, Méthodes et outils*, Person Education, Paris, 2005.

9. Gestion des PMI, PME, IMF (Gestion industrielle) 2crédits

10. Planification des grandes entreprises et Multinationales. (KUKATULA) 3 crédits

11. Comptabilité de gestion et la prise de décision (MAKUNZA) 3 crédits

12. Marketing stratégique et internationale (OMANGA) 2 crédits

a. Contenu :

Chapitre premier : Généralité sur l'environnement du Marketing stratégique international

Chapitre deuxième : le Moteur de Marketing stratégique International

Chapitre troisième : la planification marketing stratégique

Chapitre quatrième : qualité total en Marketing stratégique International.

b. Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Planifier le marketing stratégique ;
- Affronter les marchés tant nationaux qu'internationaux sur le plan du marketing stratégique.

c. Méthodologie : le cours est dispensé en deux parties. Une partie théorique et une partie pratique. La première est constituée d'un exposé théorique du l'enseignant et la seconde des Travaux pratiques des étudiants.

d. Evaluation : Une interrogation et un examen écrits. L'évaluation porte également sur le TP réalisés par les étudiants

e. Bibliographie

1. ANDRIAENSENS B., *Marketing et qualité*, Bruxelles, éd. De Boeck 1993.
2. DURET D. et PILLET, M., *Qualité en Production*, paris DUNOD, 2000.
3. KOTLER Ph. et DUBOIS B., *Marketing Management*, Paris, éd. Publi-Union 2000.
4. LAMBIN, JJ, *Le Marketing stratégique, fondements, méthodes et applications*, Paris, MCGRAW HILL, 1981.
5. VERHULT, A., *L'essentiel du Marketing*, Paris, éd. d'organisation, 2001.

13. Economie industrielle (KUKATULA) 2 crédits

14. Entrepreneuriat II (MAKUNZA) 2 crédits

a) Contenu :

- Analyser et présenter à l'auditoire une entreprise réelle dans son ensemble.
- Analyser une problématique liée à cette entreprise et abordée dans le cadre du cours de théorie de l'entrepreneuriat.
- Agir en acteur socialement responsable et de faire preuve d'initiative.
- Avoir un recul critique par rapport à la théorie et l'entreprise analysée.
- Gérer un projet en groupe.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier les problématiques liées à la création ou à la reprise d'entreprise ; développer les compétences dont ils auront immédiatement besoin dans leur vie professionnelle.

Bibliographie

1. CARRIER C. (2009). « L'enseignement de l'entrepreneuriat: au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaires ». Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 8, no 2, p. 17-33.
2. FAYOLLE A., VERZAT C., & WAPSHOTT R. (2016). In quest of legitimacy: The theoretical and methodological foundations of entrepreneurship education research. International Small Business Journal, 34 (7), 895-904.
3. RIDEOUT E. C. et GRAY D. O. (2013). "Does entrepreneurship education really work? A review and methodological critique of the empirical literature on the effects of university-based entrepreneurship education". Journal of Small Business Management, vol. 51, no 3, p. 329- 351.
4. SARASVATHY S. D. & VENKATARAMAN S. (2011). Entrepreneurship as method: Open questions for an entrepreneurial future. Entrepreneurship theory and practice, 35(1), 113-135.
5. VERZAT C. (2016). Engagement, agilité cognitive, coopération et réflexivité des apprenants... et des enseignants en entrepreneuriat, Revue de l'Entrepreneuriat (2), 7-13.

15. Anglais des affaires

2 crédits

Option D : Economie quantitative et Gestion informatique

Cours spécialisés

8. Modèles micro et macroéconomiques (KANYAMA) 3crédits

9. Administration et gestion des réseaux (MBAKI) 3crédits

10. Algorithme et méthode de programmation (TSHIBAKA) 3crédits

a) Contenu : 1. introduction à l'algorithmique 2. Les variables 3. Lecture et écriture 4. Les tests 5. Les boucles 6. Les tableaux 7. Les fonctions prédéfinies 8. Les fichiers 9. Procédures et fonctions 10. Notions complémentaires 11. Annexe : applications diverses--VERIFICATION de résolution avec un langage de choix).

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Développer les capacités de logique de programmation informatique ; appliquer cette logique en langage proche de l'algorithme.

c) Méthodologie

d) Evaluation

e) Bibliographie

11. L'intelligence artificielle et système expert (TSHIBAKA) 3crédits

a) Contenus : 1. Introduction à L'intelligence artificielle 2. Les systèmes Experts 3. Les Agents Intelligent (Les supports tels que Clips, Mycin etc..) 4. La modélisation (Chainage avant et arrière, Les données Floues etc...) 5. Etude des cas (Implémentation avec CLIPS, Prolog ou autres Système expert de choix):

b) Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : Modéliser le système intelligent des entreprises ; appliquer ce système de manière efficiente.

c) Méthodologie

d) Evaluation

e) Bibliographie

12. L'Audit informatique (TSHIBAKA) 2crédits
a) Contenus : 1. La notion d'audit 2. Les Audits Informatiques (6 types d'audits détaillés) 3. Le Rapport d'audit Informatique 4. La Lettre des auditeurs 6. Les travaux pratiques repartis en groupes d'auditeur
b) Objectif : L'objectif de ce cours est d'apprendre aux étudiants les méthodes et techniques d'évaluation de systèmes d'information L'étudiant régulier à ce cours sera capable de restituer les éléments d'audit informatique vues dans cours ; de tenir un audit tant à l'interne qu'à l'externe d'un système d'information et proposer des pistes de solutions adéquates reposant soit sur la nouvelle modélisation systémique, soit sur la révision de l'existant
c) Méthodologie
d) Evaluation
e) Bibliographie

13. Langage de Programmation (TSHIBAKA) 3crédits
a) Contenus : 1. Rappel sur le Système de numération 2. Rappel sur l'algorithmique 3. Les langages de programmation (Approche Théorique : Description, Fonctionnement) 4. Applications (C, C++ et C-sharp, Le VB et Javat au choix).
b) Objectifs : Ce cours de Langages de Programmation a pour objectifs d'aider les étudiants à comprendre les principes de base de langage de programmation et de rendre effectives les applications vues en algorithmiques.
c) Méthodologie
d) Evaluation
e) Bibliographie

14. Laboratoire informatique I et II (TSHIBAKA) 3crédits
a) Contenus : 1. Introduction aux réseaux Informatique (Approche théoriques) 2. Architecture et Modélisation réseaux 3. Administration Client-Serveur 4. Les Systèmes d'exploitation Serveur 5. Etudes de cas (Administration Sous MySQL server).
b) Objectifs : Ce cours d'administration réseaux a pour objectifs d'apprendre aux étudiants les notions de réseaux informatiques et les aider à administrer un système d'information en mode réseau.
c) Méthodologie
d) Evaluation
e) Bibliographie

15. Stage 9crédits
16. Mémoire 20 crédits

Option E : Economie, Commerce et Coopération internationale

Cours spécialisés :

8. Droit de transport international (maritime, aérien ...) (TSHIMANGA) 3crédits

9. Analyse des politiques monétaires et Marchés financiers internationaux (SUMATA) 3crédits

10. Diplomatie et relations économiques internationales (PHAMBU) 2crédits

a) Contenu : Si traditionnellement, la notion de diplomatie s'applique plutôt à des acteurs étatiques, la fin de la guerre froide et l'avancement de la mondialisation ont conduit à l'affirmation dans les relations internationales et le jeu diplomatique de nouveaux types d'acteurs défendant des positions propres avec la mise en œuvre d'un cadre et de politiques économiques, proposant ainsi des modifications du cadre économique international. Le cours présentera les acteurs et le champ d'actions de relations économiques internationales, avant de se pencher sur la Diplomatie économique comme d'outil stratégique régissant les rapports entre ces différents acteurs.

b) Objectif : Au terme du cours, l'étudiant sera capable de démontrer de grandes compétences de la pratique diplomatique dans les relations internationales avec l'accroissement du rôle de l'économie dans la promotion des intérêts commerciaux stratégiques des acteurs étatiques et non étatiques.

c) Méthodologie : Sur le plan pédagogique, le cours se dispensera par des exposés magistraux et fera l'objet d'une évaluation formative. Les étudiants seront amenés à faire une analyse critique institutionnelle en République Démocratique du Congo pouvant permettre l'émergence de cette diplomatie.

d) Evaluation : L'évaluation sera réalisée en deux parties. La première se rapporte à l'analyse critique institutionnelle en sous-groupes. La deuxième partie consiste en un examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue au cours.

e) Bibliographie

-Jean -Louis MUCCHIELLI, Relations Economiques Internationales, Ed. Hachettes Education, Paris, 2005.

-Guy CARRON DE LA CARRIERE, Diplomatie Economique, le Diplomate et le Marché, Ed. Economica, Paris, 1998.

11. Administration des organisations internationales (MBWEBWA) 2crédits

12. Philosophie et déontologie du fonctionnaire international (PHAMBU) 2crédits

a) Contenu : Le cours abordera les spécificités de la fonction internationale et des normes de conduite devant régir les relations entre les fonctionnaires et les organisations pour lesquelles ils travaillent. Il sera question : de la formation et développement de la fonction publique internationale, de la carrière Internationale, du personnel international, du régime juridique et des normes régissant leur travail.

b) Objectif : Différencier les concepts clés tels que : Carrière Internationale, Fonctionnaire international, Agent non fonctionnaire, collaborateurs exceptionnels ; identifier la complexité dans l'application de la déontologie de la fonction publique internationale.

c) Méthodologie : L'enseignement de ce cours sera essentiellement axé sur des exposés magistraux, appuyés par des exemples. Prérequis : Cours sur les Organisations Internationales.

d) Evaluation : L'évaluation se fera sous forme d'un examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue au cours.

e) Bibliographie

PLANTEY A., LORIOT F., Fonction Publique Internationale, CNRS Editions, Paris, 2016.

YOKO, P., MULAMBA MBUYI B., Déontologie des Fonctionnaires Internationaux, Harmattan, Paris, 2013.

13. Gestion financière internationale (SUMATA) 3crédits

14. Entreprises multinationales (KUKATULA) 2crédits

Option F : Economie Publique et Sociale

Cours spécialisés :

9. Economie de l'environnement (NZUZI LELO) 2crédits

a) Contenu du cours

- Le cours donne et fournit des :
connaissances et outils sur l'approche de l'économie de l'environnement ; connaissances et outils sur les rapports Economie/Social/Environnement ; méthodes et outils pour intégrer les variables environnementales dans les sciences économiques et sociales
- A travers les différents chapitres du cours, le cours développe les capacités de l'étudiant à :
diagnostiquer le rapport activités économiques –environnement ; proposer des pistes des solutions et des axes stratégiques pour un développement économique durable.
- Ces chapitres sont :
Chapitre 1 : Introduction
Chapitre 2 : Les concepts et théories
Chapitre 3 : Les outils de l'économie de l'environnement
Chapitre 4 : La responsabilité sociétale de l'entreprise

b) Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :
Développer ses capacités de compréhension des enjeux du développement durable dans le monde économique ;
Identifier les concepts, les approches, les enjeux, les compétences du développement durable en économie

c) Méthodologie

- Un enseignement dans un auditoire d'une manière magistrale avec une approche très participative et itérative,
- Une descente sur le terrain 'à caractère pédagogique' afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage sur un de l'économie de l'environnement avec un exemple sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,
- Une conférence-débat, animée par un expert en environnement sur les expériences de terrain avec des exemples concrets afin d'aider les apprenants à approfondir leur connaissance en la matière,
- Support,
- Films documentaires;
- Planches;
- Powerpoint

d) Evaluation

- Travaux dirigés : Une attention particulière sera accordée sur la qualité et la profondeur de la dissertation, c'est-à-dire sur la forme et le fonds du travail. Le travail pourra consister aussi à rédiger un rapport de visite de terrain.
- Interrogations : Une est prévue et pourra concerner un ou des chapitres du cours magistral ou encore un ou des sujets relatifs aux conférences-débat.
- Examen : L'examen concernera des exercices pratiques et concrets. Il s'agira de diagnostiquer un problème de développement durable dans un espace donné (identifier les problèmes et les conséquences) et proposer des stratégies des pistes des solutions.

- Critères de correction : Orthographe et syntaxe: 10% ; Précision et exactitude des réponses dans l'identification des problèmes et dans la proposition des pistes des solutions (Clarté de l'expression, Identification du problème, Présentation de la solution, Argumentaire, Qualité de l'information) 90%.

e) Bibliographie

- 1) GOND J-P et IGALENS J, (2012), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, Paris, Ed.PUF, 122 p.
- 2) GOUIRAN M, (2012), *Les indicateurs clés de la RSE et du développement durable*, Paris, Afnor éditions, 122 p.
- 3) Le FLANCHEC A, Uzan O et Doucin M, éd., (2012), *Responsabilité Sociale de l'Entreprise et Gouvernance Mondiale*, Paris, Ed. Economica, 203 p.
- 4) Mercier Samuel, (2014), *L'éthique dans les entreprises*, (2014), L'éthique dans les entreprises, Paris, Ed. La découverte, 112 p.
- 5) SALMON A, (2009), *Moraliser le capitalisme?* Paris, CNRS éditions, 246 p.

9. Economie de la santé et de l'éducation

2crédits

10. Economie sociale et non marchande (LOPAKA)

2 crédits

a) Contenu : le cours repose sur les arguments ci-après : 1. Clarification conceptuelle : économie, économie sociale, secteur non-marchand ou économie non marchande, secteur marchand, tiers secteurs, secteur associatif. 2. Courants économiques : courant libéral, interventionnisme étatique, économie sociale de marche ; 3. Economie sociale.

b) Objectifs : A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : définir clairement les différents concepts au carrefour de l'économie sociale ; situer l'économie sociale et non marchande au sein des économies de marché ; analyser avec rigueur les réalités socio-économiques relevant de la dynamique de l'économie sociale ; identifier les différentes formes d'organisation de l'économie relevant de la dynamique de l'économie sociale ; gérer de manière responsable une organisation.

c) Méthodologie : le cours est à la fois théorique et pratique. Outre l'exposé magistral de l'enseignement, le cours porte sur les travaux pratiques présentés et débattus par les étudiants ensemble avec le professeur.

d) Evaluation : Appréciation des travaux pratiques des étudiants, interrogation et examen écrit.

e) Bibliographie

- FAVREAU L. et VAILLANCOURT Y., *Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire*, dans *revue internationale de l'économie sociale* 281 (2001).
- POLANYI, E., *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- EME B. – LAVILLE, J.L., *Pour une approche pluraliste du tiers secteurs*, dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11-12, n° 1-2 (1999).
- BOULIANNE, M. et al. *Economie solidaire et mondialisation*, dans *Revue du Mauss* 21 (2003).
- DEFOURNY J. et NYESSENS, M., *Approches européennes et américaines de l'entreprise sociale : une perspective comparatives*, dans *Revue internationale de l'économie sociale* 319 (2011).

11. Conception et Evaluation des politiques publiques (MBWEBWA)

2crédits

a) Contenu : 1. Introduction 2. La mise sur agenda ou identification des problèmes publics 3. L'élaboration des politiques publiques 4. La mise en œuvre des politiques publiques 5. L'évaluation des politiques publiques 6. La terminaison des politiques publiques 7. Les stratégies pour l'interprétation des politiques publiques 8. Etudes des cas des politiques publiques (Politiques nationales, politiques provinciales et politiques locales.

b) Objectifs: A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable d'assimiler les théories relatives à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des politiques publiques susceptibles d'influer positivement sur le bien-être des populations aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial et local.

12. Marchés publics et développement

3crédits

13. Déontologie du mandataire public (YANGONZELA)

2crédits

TROISIEME CYCLE (=Doctorat LMD)

I. MASTER DE RECHERCHE OU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES

1. Objectifs éducationnels

Le programme du diplôme d'études approfondies en Economie et Développement s'étale sur deux ans.

Il vise à donner à l'étudiant la maîtrise des techniques de communication pédagogique pour l'enseignement universitaire, l'approfondissement de la méthodologie de recherche scientifique pour la conception et l'élaboration d'une thèse de doctorat et pour la promotion de la recherche personnelle.

Ce programme a aussi pour but de fournir aux étudiants l'occasion d'approfondir des matières relatives à l'Economie et au Développement.

Première année Master de recherche ou DEA1

Peuvent suivre les enseignements en première année en Master de recherche, les détenteurs des diplômes de licence en économie, remplissant les conditions d'inscription établies par l'UCC et dont la plus importante est d'avoir obtenu au moins (70%).

- | | | |
|--|-----------------|-----------|
| 1. Pratiques statistiques approfondies | (MUKENDI) | 4crédits |
| 2. Théories et pratiques prévisionnelles. | (KASESHI) | 4crédits |
| 3. Recherche opérationnelle approfondies | (LUNGIAMBUDILA) | 3 crédits |

Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : formuler des modèles mathématiques concernant d'autres types de problèmes concrets en économie et dans la société ; utiliser de outils fondamentaux de mathématiques (notions de probabilité, processus aléatoires, équation différentielles, etc.) pour mieux comprendre et résoudre quelques problèmes économiques (de production, de files d'attente, de la gestion de stocks, ...).

Contenu : Résolution des problèmes de production par la programmation linéaire paramétrique, la dualité et l'analyse de sensibilités ; Les problèmes de post-optimisation ; Résolution des problèmes de gestion des files d'attente ; Analyse des modèles de gestion des stocks.

Méthodologie :

- Cours magistral sur la théorie fondamentale sur les modèles à traiter, accompagnée des exemples avec résolutions ;
- Exercices aux apprenants sur la résolution des modèles type pendant les séances de travaux pratiques (TP) ;
- Quelques travaux dirigés (TD) aux apprenants à résoudre à domicile.

Evaluation :

- Evaluation par les TD ;
- Evaluation par Interrogations écrite ;
- Evaluation finale (examen) de fin de l'année.

Bibliographie :

- BENICHO J., *Système d'approvisionnement et gestion de stocks*, Paris, Les éditions d'organisation, 1991.
- HILLIER, *Introduction to management science : A modeling and case studies approach with spreadsheets*, New York, Irwin/McGraw-Hill, 2000.
- LASNIER Gilles, *Gestion des approvisionnements et des stocks dans la chaine logistique*, 2ème édition, Lavoisier S.A.S, 2015.
- WALRAND J., *An introduction to queueing networks*, Prentice-Hall, New Jersey, 1988.

- | | | |
|--|------------|-----------|
| 4. Modèles micro et macroéconomiques | (TSHIBAKA) | 4 crédits |
| 5. Théories de jeux et application à l'analyse économique | (KASESHI) | 4crédits |
| 6. Econométrie approfondie. | (SUMATA) | 3crédits |
| 7. Entreprises multinationales | (KUKATULA) | 3crédits |
| 8. Gestion financière internationale | (SUMATA) | 3crédits |
| 9. Analyse des politiques monétaires et marchés financiers internationaux | (SUMATA) | 3crédits |
| 10. Coopération internationale et développement | (MBWEBWA) | 3crédits |

Objectif : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de :

découvrir les possibilités de développement (financières, technologiques et autres) qu'offrent les partenaires de développement extérieurs (autres Etats et organisations internationales) ; élaborer les stratégies du développement de son pays en s'appuyant sur les partenaires extérieurs pour résoudre certains problèmes liés à la rareté de ressources internes.

Contenu : 1) Généralités sur la coopération internationale (Justification de la coopération internationale ; Notion de coopération et autres considérations) ; 2) Le Système des Nations Unies (Origine, Buts et Principes, Structure et fonctionnement) ; 3) Les O.N.G. (Généralités sur les ONG, Aperçu historique des ONG, Modes de financement des ONG, Coopération entre les ONG du Nord et les ONG du Sud, Efficacité des ONG de développement en Afrique) ; 4) L'Union Africaine (U.A.) (Introduction, Généralités sur l'U.A., l'U.A., mondialisation et chance pour l'Afrique) ; 5) L'Union Européenne et la RDC ; 6) La SADC et la RDC ; 7) La coopération du Congo avec ses principaux partenaires occidentaux (La Belgique, la France et les U.S.A.).

Méthodologie : Le cours est à la fois théorique et pratique. Un exposé magistral du professeur sera suivi des travaux pratiques des étudiants.

Evaluation : Elle porte sur l'appréciation des TP des étudiants, une interrogation et un examen écrit.

Bibliographie

11. Les techniques quantitatives et de planification (TSHIBAKA)

3crédits

Deuxième année de Master de recherche

1. Séminaire d'élaboration, gestion et évaluation des projets (OPANGA)

2crédits

2. Techniques de communication pédagogique (BOSOKPALE)

3crédits

3. Psychologie de l'adulte (KALALA)

2crédits

a) Contenu. Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

b) Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

c) Méthodologie

Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

d) Evaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

e) Bibliographie

Hansenne M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

4. Séminaire de recherche doctorale (OPANGA)

2crédits

a) Contenu : Les matières abordées au cours de ce séminaire seront notamment les suivants : (i) les critères personnel, scientifique et professionnel du choix de sujet (ii) le choix d'un directeur de thèse et le contrat entre thésard et directeur de thèse. (iii) les types de sujets de thèses en sciences sociales, (iv) les étapes de préparation du projet de thèse (la formulation de la question de départ, élaboration de la problématique, élaboration des hypothèses et construction du modèle ou schéma d'analyse, cadre théorique de la thèse, etc.), (v) processus de rédaction de la thèse, (vi) qualités comportementales requises des doctorants, (vii) rappel des fondamentaux des normes bibliographiques, (viii) élaboration d'un projet de thèse, présentation du travail en séance plénière et discussion de groupe.

b) Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : choisir un sujet de thèse ; transposer les acquis méthodologiques et théoriques des disciplines des sciences sociales dans une recherche concrète.

c) Méthodologie : Le cours se base à la fois sur une présentation orale, ex-cathedra de l'enseignant, sur un support multimédia ainsi que sur la recherche personnelle. Les supports de cours sont doubles : une présentation synthétique de la matière (power point) et un recueil de textes en vue de la réalisation des exercices et travaux dirigés et non dirigés. Ces deux supports sont complémentaires et permettent de cerner l'entièreté de la matière.

d) Evaluation : L'évaluation consistera à apprécier le contenu et la présentation du document du projet de thèse en plénière et la prise en compte des discussions soulevées.

e) Bibliographie

5. Information psychopédagogique spécialisées (KALALA) 2crédits

a) Contenu. Le cours porte sur les arguments suivants : 1. Les théories psychologiques de l'apprentissage à travers l'histoire, du comportementalisme jusqu'aux théories de l'apprentissage social. 2. Le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau. 3. Les implications didactiques de la connaissance du fonctionnement de l'apprentissage. 4. Le cours se conclut par un excursus sur une étude comparative entre le système éducatif universitaire de l'Union européenne (le fameux LMD) et celui de la R. D. Congo, qui vient d'adhérer à la structure européenne précitée. Nous disons bien excursus, parce que cette matière appartient à une autre discipline pédagogique très spécialisée, l'éducation comparée.

b) Objectifs. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir les dimensions psychologiques et socioculturelles des processus d'enseignement/apprentissage ; détecter le fonctionnement de l'apprentissage dans le cerveau ; construire des méthodes d'enseignement susceptibles de porter aux compétences.

c) Méthodologie

Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'alterneront avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

d) Evaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

e) Bibliographie

DAMASIO A. R., *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Kalala Kabeya P., *Didactique et évaluation à l'école des compétences. Stratégies pour améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017 ; Squire L. – E. Kandel, *La mémoire. De l'esprit aux molécules*, Paris, Flammarion, 2005 ; Wiggins G., *Educative assessment. Designing assessments to inform and improve student performance*, San Francisco, C. A. Jossey-Bass, 1998.

6. Méthodologie de la recherche scientifique (DIMANDJA) 2crédits

7. Finances publiques et comptabilité publique approfondies (BAKANDEJA) 2crédits

8. Relation économique internationale et politique économique 2crédits

9. Questions spéciales d'administration et d'organisme d'aide au développement 2crédits

10. Finances d'entreprises approfondies (BAKANDEJA) 2crédits

a) Contenu du cours : Détermination problématique générale des interventions financières de l'Etat et autres personnes morales publiques (collectivités publiques) par les moyens classiques (fiscalité et parafiscalité) et modernes (trésorerie, emprunt, dépenses publiques), et leur planification dans le temps à travers le budget (processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle de l'utilisation des deniers publiques).

b) Objectifs : A la de ce cours, l'étudiant sera capable de : évaluer les politiques financières ; découvrir les nouvelles méthodes de gestion financière.

c) Méthodologie : La perspective méthodologique adoptée est avant tout descriptive. Celle-ci permet de rafraichir la mémoire des apprenants sur le construit juridique et d'avancer des hypothèses interprétatives dans un souci de compréhension des pratiques déclarées et observées. Elle est ensuite déductive, ce qui permet d'établir un modèle théorique appliqué sur les données recueillies. Elle fait appel à la participation des apprenants. L'approche méthodologique adoptée est à la fois analytique et stratégique, démarche qui part de l'analyse des pratiques en cours en matière de gestion des finances publiques pour aboutir, par des échanges avec les apprenants dans les ateliers, à un renversement de la tendance actuelle en vue du renforcement du cadre juridique et institutionnel permettant de répondre aux défis et enjeux de la gouvernance financière.

Modalités d'évaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale.

Bibliographie

- BOLIA (J.M.), *Finances et comptabilité en République Démocratique du Congo – Principes – Pratiques et perspectives*. Kinshasa, B.E.S.I.F., 2005.
- BAKANDEJA wa MPUNGU, *Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo*, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006.
- BOUVIER (M), ESCLASSAN (M.C.) et LASSALE (J.P), *Finances Publiques*, Paris, L.G.D.J., 6^e éd., 2002.
- CHAMBAS (G.) dir., *Afrique au Sud du SAHARA : Mobiliser des ressources fiscales pour le développement*, Paris, Economica, 2005.
- CHOUVEL (F.), *L'essentiel des Finances publiques*, Paris, Gualino éditeur, 6^e édition, 2005.

| | |
|--|-------------------|
| 11. Modèles de croissance et analyse conjoncturelle (KANYAMA) | 5 crédits |
| 12. Calculs économiques (KASESHI) | 4crédits |
| 13. Comptabilité de gestion et la prise de décisions approfondies | 4crédits |
| 14. Stage | 10 crédits |
| 15. Mémoire | 20 crédits |

DOCTORAT EN ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

L'épreuve pour l'obtention du grade de docteur en Economie et Développement comporte :

- une leçon magistrale ;
- la soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

L'épreuve pour l'obtention du grade d'Agrégé de l'enseignement supérieur en Economie et développement comporte :

1. la soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme ;
2. la défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science.

AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE SUPERIEUR

Le programme de licence en Economie et Développement peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner. Les étudiants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde année de licence ; il leur est vivement conseillé de suivre les cours généraux du Programme d'agrégation dès la première année de licence.

L'enseignement de ce programme est organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur, qui relève de la Faculté de philosophie.

MASTER PROFESSIONNEL

(Master of Business Administration) (SPECIALISATION EN ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT)

1. Le groupe cible : les porteurs d'une licence, qui sont dans la vie professionnelle depuis trois ans au moins.

2. But

L'objectif est de les aider à situer concrètement leur travail dans la perspective d'un développement intégral, en partant d'une formation améliorée en économie, en gestion et en développement inspirée par une vision chrétienne, afin d'améliorer leur rendement et de les aider à s'intégrer dans leur milieu professionnel.

NB. : Les enseignements sont donnés sous forme de cours du soir pour une durée de deux ans.

Le Master professionnel organise trois options. Il s'agit de : a) Entrepreneuriat et gestion des entreprises, b) Gestion de projets de santé publique, c) Gestion des entreprises touristiques. Ce master s'étale sur deux ans. La formation en première année est générale et en deuxième année, elle est spécialisée.

Les deux premières options ouvrent leurs portes dès l'année académique prochaine. Quant à la troisième, elle se fera selon les besoins exprimés et la disponibilité du corps académique. Néanmoins, l'option est annoncée.

I^{er} Année en Economie et développement

3. Répartition des cours par année d'études :

a. Cours de formation générale

1. Population et développement (NZITA) 2crédits

Objectif : livrer à l'étudiant des indications relatives à l'action de divers groupements dans le processus du développement intégral de l'homme et de la société.

Contenu : le cours considère un certain nombre d'acteurs. Il appréhende le rôle de l'Etat lui-même, les entités infra-étatiques (associations privées locales), les entités étatiques (les services publics) avant d'envisager l'action des entités internationales (organisations internationales) et transnationales (sociétés transnationales, les organisations non gouvernementales) dans ce domaine en confrontant la théorie à la réalité.

2. Séminaire de rédaction de mémoire (LOPAKA) 4 crédits

Objectif : ce séminaire a pour objectif d'expliquer les méthodes et les techniques de recherche en Sciences sociales. Nous voulons présenter certains points méthodologiques et procédures qui permettront aux étudiants de DS1 concernés par la rédaction d'un travail universitaire et de recherche de mieux situer leur mémoire dans le contexte de leur cursus et de leur projet professionnel. Nous voulons montrer à ces étudiants comment préparer et rédiger un mémoire de DS ou un tout autre travail scientifique.

Contenu : définir la recherche scientifique

b. Cours de foi chrétienne

3. Foi chrétienne et développement (MUSWA) 2crédits

Objectif : déterminer un cadre de réflexion sur sa propre existence, s'engager dans la vie sociale à améliorer les conditions de vie, celles des autres et celles de toute sa communauté.

Contenu : - le lien entre le culte et l'engagement social dans la Bible et la tradition chrétienne. L'éthique chrétienne et la vie sociale en général. L'éthique chrétienne et la vie économique. L'éthique chrétienne et la vie politique. L'éthique chrétienne et la vie culturelle.

c. Cours à caractère économique

4. Macroéconomie (MASHALA) 4crédits

5. Statistique déductive et inductive (MUKENDI) 2crédits

6. Finances publiques et comptabilité publique (BAKANDEJA) 2crédits

7. Théories de développement 2 crédits

Objectif : analyser d'une manière critique les causes du sous-développement relevées par les économistes et proposer une stratégie de développement.

Contenu : indicateurs et description du sous-développement. Théories économiques libérales : théories des étapes linéaires (Rostow, Harrod-Domar), théories structuralistes (Lewis, Nurkse, Chenery, H.O.S.). Théories économiques non libérales : théories néo-marxistes (Baran, Sweezy, Amin, Emmanuel,...), théories de la dépendance (Singer, Dos Santos, Perroux, Myrdall, Prebisch, N.O.E.I.), changement social pour une stratégie de développement.

d. Cours de gestion

8. Politique et stratégies de développement (OPANGA) 2 crédits

9. Statistique de gestion (KABANGA) 2crédits

Objectif : accroître les capacités managériales du cadre de développement en l'initiant à quelques techniques de prévisions et d'évaluation relatives à la prise de décision.

Contenu : 1. La présentation des données. 2. Les indices. 3. Régression linéaire et non-linéaire simple et multiple. 4. Analyse des séries chronologiques. 5. Analyse de l'inégalité des revenus. 6. Introduction à la théorie bayésienne de la décision. 7. Exercices au computer.

N.B. L'étudiant doit se munir d'une calculatrice scientifique.

10. Comptabilité générale (MOLO) 2crédits

Objectif : donner aux étudiants les connaissances nécessaires sur les mécanismes fondamentaux de la gestion du patrimoine de l'entreprise.

Contenu : introduction générale : le bilan ; le compte ; les documents comptables ; le fonctionnement des comptes ; les travaux de fin d'exercice. Eléments de comptabilité analytique d'exploitation.

11. Comptabilité analytique d'exploitation (MBUYAMBA) 2crédits

12. Droit comptable et fiscal (BAKANDEJA) 2 crédits

13. Séminaire de Rédaction de mémoire (LOPAKA) 4 crédits

d. Cours à caractère socio-culturel

14. Institutions politico-administratives et développement (MBWEBWA) 2crédits

Objectif: rendre l'étudiant capable de critiquer le rôle des institutions politiques et administratives dans le développement du pays.

Contenu: 1) Introduction ; 2) L'État ; 3) Le changement politique ; 4) Le système politique et développement ; 5) Les régimes politiques et institutions politiques ; 6) Les politiques publiques et développement national ; 7) L'administration du développement; 8) Le politique et le développement du Congo.

15. Stage Rédaction de mémoire 10 crédits

2^{ème} année ou Master en Administration des affaires

Cours communs

a. Cours de foi chrétienne

1. Eglise et développement au Congo (MUSUA) 2crédits

Objectif : Informer l'étudiant de l'action de l'Eglise pour le développement de la nation et le sensibiliser à y collaborer efficacement dans son milieu de travail et de vie.

Contenu : Les préliminaires expliquent les notions d'Eglise, développement, « doctrine sociale » et « enseignement social » de l'Eglise. Le premier chapitre présente la situation socio-économique, politico-administrative, culturelle et religieuse du pays. Le deuxième démontre comment l'Eglise se préoccupe du problème du développement de la population : principes de base, structures, ressources et réalisations ; relations avec l'Etat. Le dernier chapitre invite tout membre de l'Eglise et tout homme de bonne volonté à un engagement effectif et efficace pour le développement de la nation.

b. Cours à caractère économique

2. Analyse socio-économique des pays en développement (RAMAZANI) 2crédits

Objectif : faire prendre conscience de la morphologie structurelle et des conditions sociales et économiques qui marquent les pays en développement.

Contenu : quelques typologies des économies sous-développées : les économies régressives, les économies autonomes, les économies industrielles extraverties, les économies inarticulées. Théories sociologiques du développement. Le développement comme changement social.

(G. GRELET, *Structures et stratégies du développement économique*, Paris, PUF, 1986).

c. Cours de gestion

3. Contrôle de gestion et audit (MAKUNZA) 2 crédits

4. Informatique de gestion (MAVAMBU) 2crédits

5. Stage 10 crédits

5 La rédaction d'un mémoire 20 crédits

Option A. Entrepreneuriat et gestion des entreprises

1. Comptabilité de gestion et prise de décision (MBUYAMBA) 2crédits

2. Finances d'entreprises approfondies (MALUKISA) 2crédits

3. Gestion de PMI, PME, IMF (Gestion industrielle) (MALUKISA) 2crédits

4. Economie internationale (KABANGA) 2crédits

Contenu : Le cours passera en revue les relations économiques bipartites et multilatérales, les modes de paiement et le rôle du marché de change international, les théories économiques qui expliquent l'affluence du commerce, ses avantages et ses désavantages et l'influence de ses théories sur la monnaie locale.

Objectif : A l'issue de ce cours, l'étudiant devra être capable de :

- Identifier les procédés de fonctionnement de l'économie internationale ;
- Situer les interactions entre les Etats souverains ;
- Développer les thèmes principaux des gains de l'échange, de la structure des échanges, du protectionnisme, de la balance de paiement, de la détermination du taux de change et de la coordination internationale des politiques et du marché international.

Méthodologie : Le cours aura deux parties : la partie théorique présente les différentes théories et modèles de l'économie internationale ainsi que les instruments et politiques du commerce international. La partie pratique est une recherche sur le fonctionnement de l'organisation mondiale sur le commerce et sur l'application des théories économiques d'Adam Smith et de Davide Ricardo sur la RD Congo.

Evaluation : l'évaluation portera sur un examen écrit et sur l'exposé des TP par des étudiants.

Bibliographie :

1. STIGLITZ, J. E., WALSH, C. E., LAFAY, J.-D., *Principes d'économie moderne*, 3^e éd., De Boeck, Bruxelles, 2007.
2. MANKIW G. N., *Macroéconomie*, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2010.
3. LAFAY G., *Initiation à l'économie internationale*, Economica, Paris 2007.
4. GUEUTIN C.-A., *L'Essentiel de l'économie internationale*, 2^e Ed., Ellippses, Paris, 2018.
5. MOUHOUD E.M., *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, La Découverte, Paris, 2013.

9. Entrepreneuriat I et II (MAKUNZA) 2crédits

10. Gestion du portefeuille, des risques et politiques financières (MAKUNZA) 2crédits

11. Analyse de l'environnement de l'entreprise 2crédits

Option B. Gestion de projets et santé publique

5. Elaboration, planification, gestion et évaluation des projets I et II (TSHIMANGA) 2crédits

6. Management des projets (SARY) 3crédits

7. Politique de financement des projets (OPANGA) 2crédits

| | |
|--|------------|
| 8. Bio statistique approfondie (NZUZI LELO) | 3crédits |
| 9. Système politique de santé | 2crédits |
| 10. Démographie sanitaire approfondie | 2crédits |
| 11. Droit médico-social hospitalier (MBUYU) | 2crédits |
| 12. Gestion financière des structures sanitaires | 2crédits |
| 13 Stage | 10 crédits |
| 13. Mémoire | 20 crédits |

BUREAU DE PROFESSIONNALISATION

Rattaché à la Faculté d'Economie et développement, ce bureau a pour objectif l'encadrement des étudiants sur le plan professionnel

I. REPARTITION DES COURS PAR PROMOTION

- En première année de licence LMD, le cours de Notions de Psychologie et Sociologie, sera scindé en deux cours distincts à savoir :
 - Notions de Psychologie crédits
 - Sociologie (notions de sociologies) crédits
- En 2^{ème} année de Master en Administration des Affaires
 - Le cours d'Elaboration, Planification, gestion et évaluation des projets I et II doit être un cours communs pour toutes les Options
 -

II. REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE

ANNEE PREPARATOIRE

| I ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|--------------------------|----------------------------------|---------|---------------|---------------------------|-----------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Mathématique Générale | 5 | LUNGIAMBUDILA | 05 | Théories de développement | 3 | MASHALA |
| 02 | Statistique descriptive | 6 | KABANGA | 06 | Doctrine Fondamentale de l'Eglise | 2 | MALoba |
| 03 | Histoire de la Pensée économique | 2 | RAMAZANI | 07 | Expression écrite et Orale | 4 | MIMBU |
| 04 | Anglais | 2 | KINGALALA | 08 | Economie Politique I | 6 | SUMATA |
| 05 | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 15 | | | | 15 | |
| Total année | | | | | | 30 | |

I^{er} Graduat (= première licence LMD)

| I ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|---------|---------------|---------------------------|-----------------------------------|---------|----------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Comptabilité Générale | 6 | MBUYAMBA | 01 | Logiques et argumentation | 3 | MWAMBAYI |
| 02 | Mathématique Générale | 5 | LUNGIAMBUDILA | 02 | Théories de développement | 3 | MASHALA |
| 03 | Statistique descriptive | 5 | KABANGA | 03 | Informatique générale | 5 | TSHIBAKA |
| 04 | Histoire de la pensée économique | 2 | RAMAZANI | 04 | Doctrine Fondamentale de l'Eglise | 2 | MALOBA |
| 05 | Economie politique I | 6 | SUMATA | 05 | Notions de Psychologie | 3 | Père MARTINIEN |
| 06 | Initiation à la recherche | 2 | LOPAKA | 06 | Notions de Sociologie | 3 | MULUMA |
| 07 | Introduction au Droit Public et Privé | 2 | KABINDA | 07 | Mathématiques Financière | 6 | MALUKISA |
| 08 | Anglais | 2 | KINGALALA | 08 | Expression écrite et Orale | 5 | MIMBU |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

2^{ème} GRADUAT (= Deuxième Licence LMD)

| I ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|--------------------------|--|---------|---------------|---------------------------|---|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Comptabilité Analytique d'Exploitation | 4 | MBUYAMBA | 01 | Economie Politique II | 5 | TSHIMANGA |
| 02 | Philosophie du développement | 3 | MUSUA | 02 | | | |
| 03 | Statistiques Mathématiques | 4 | MUKENDI | 03 | Finances Publiques | 4 | BAKANDEJA |
| 04 | Histoires des Problèmes politiques | 3 | MBWEBWA | 04 | Informatique de Gestion | 3 | MAVAMBU |
| 05 | Mathématiques II | 4 | LUNGIAMBUDILA | 05 | Méthodes de Recherches en sciences sociales | 3 | LOPAKA |

| | | | | | | | |
|----------------|---|-----------|---------|----|-----------------------------|-----------|----------|
| 06 | Introduction au Droit Public et Privé | 3 | KABINDA | | Comptabilité de société | 4 | MALUKISA |
| 07 | Enseignement Social de l'Eglise et pensée chrétienne sur le développement | 2 | MOLO | | Droit commercial et contrat | 3 | KABINDA |
| 08 | Rédaction et correspondance commerciales | 4 | NKWEMBE | 08 | | | |
| 09 | Séminaire de rédaction de mémoire | 3 | LOPAKA | 09 | Management | 3 | LOPAKA |
| | | | | | Stage | 5 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

3^{ème} Graduat (= Troisième Licence LMD)

| 1 ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|--------------------------|---------------------------------|---------|-----------|---------------------------|---------------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Comptabilité Nationale | 4 | KABANGA | 01 | Elaboration et Evaluation des projets | 3 | RAMAZANI |
| 02 | Statistique de Gestion | 3 | KABANGA | 02 | Microéconomie | 3 | OMANGA |
| 03 | Marketing | 3 | OMANGA | 03 | Economie monétaire | 3 | SUMATA |
| 04 | Analyse Financière | 3 | MAKUNZA | 04 | Politique économique | 2 | KUKAYULA |
| 05 | Economie du développement | 3 | KUKATULA | 05 | Stage | 4 | |
| 06 | Géographie économique | 3 | SARY | 06 | Travail de fin de cycle | 17 | |
| 07 | Gestion des Ressources humaines | 3 | MBAYA | 07 | | | |
| 08 | Gestion Financière à Long terme | 3 | MBANGALA | 08 | | | |
| 09 | Démographie | 3 | NZITA | | | | |

| | | | | | | | |
|----------------|-----------------|-----------|-----------|--|--|-----------|--|
| 10 | Droit Comptable | 2 | BAKANDEJA | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

1^{ère} Licence (= Master LMD)

| I ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|---|----------------------------------|-----------|---------------|---------------------------|---|-----------|-----------|
| Economie rurale, Environnement et Gestion des Projets | | | | | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Econométrie | 5 | KABANGA | 01 | Analyse et Collecte des données | 3 | PHONGI |
| 02 | Recherche Opérationnelle I | 5 | LUNGIAMBUDILA | 02 | Gestion des exploitations agricoles et sécurité alimentaire | 4 | MPANZU |
| 03 | Comptabilité Agricole | 5 | MBUYAMBA | 03 | Droit de l'environnement | 2 | MBUYU |
| 04 | Politique économique et Tourisme | 4 | RAMAZANI | 04 | Macroéconomie | 5 | TSHIMANGA |
| 05 | Ecologie et Développement | 3 | NZUZI | 05 | Gestion et Evaluation des projets | 4 | MBANGALA |
| 06 | Gestion des productions | 5 | MUKENDI | 06 | Ethique chrétienne et Déontologie | 2 | |
| 07 | Théories des organisations | 3 | SARY | 07 | Stage | 10 | |
| Total semestre | | 30 | | Total semestre | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| I ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
| Finances, Banques et Assurance | | | | | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |

| | | | | | | | |
|--|--|-----------|---------------|---------------------------------|--------------------------------------|-----------|---------------|
| 05 | Marketing opérationnel | 4 | OMANGA | 05 | Droit du Travail | 3 | OPANGA |
| 06 | Recherche Opérationnelle | 4 | LUNGIAMBUDILA | 06 | Droit Fiscal des Entreprises | 4 | BAKANDEJA |
| 07 | Analyse de l'environnement des entreprises | 3 | | 07 | Gestion et Evaluation des projets | 4 | MBANGALA |
| | | | | 08 | Stage | 6 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| I^{er} Semestre Economie quantitative et Gestion informatique | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
| N° | COURS | HEURES | TITULAIRE | N° | COURS | HEURES | TITULAIRE |
| 01 | Econométrie | 5 | KABANGA | 01 | Recherche Opérationnelle Approfondie | 4 | LUNGIAMBUDILA |
| 02 | Statistiques approfondies | 5 | KANYAMA | 02 | Econométrie approfondie | 4 | KANYAMA |
| 03 | Recherche Opérationnelle I | 4 | LUNGIAMBUDILA | 03 | Algorithmes et de programmation | 2 | TSHIBAKA |
| 04 | Gestion des productions | 5 | MUKENDI | 04 | Analyse des bases de données | 3 | TSHIBAKA |
| 05 | Economie Mathématique | 3 | SUMATA | 05 | Macroéconomie | 5 | TSHIMANGA |
| 06 | Politique et stratégies de développement | 3 | KUKATULA | 06 | Théories des organisations | 2 | SARY |
| 07 | Techniques quantitatives et de planification | 3 | KANYAMA | 07 | Analyse et Collecte des données | 2 | PHONGI |
| 08 | Ethique | 2 | | 08 | STAGE | 4 | |
| | | | | 09 | Gestion et Evaluation des projets | 4 | MBANGALA |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

| | | | | | | | |
|--------------------|---|-----------|-----------|----|-----------------------------------|-----------|--------|
| 05 | Politique et stratégies de développement | 4 | KUKATULA | 05 | Analyse et Collecte des données | 3 | PHONGI |
| 06 | Théories de l'Administration publique et institutions administratives | 4 | MBWEBWA | 06 | Théories des organisations | 4 | SARY |
| 07 | Droit Fiscal | 4 | BAKANDEJA | 07 | Ethique chrétienne et Déontologie | 3 | |
| 08 | | | | 08 | Stage | 6 | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

2^{ème} Licence (=MASTER II LMD)

| I ^{er} Semestre | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|---|--|---------|-----------|---------------------------|--|---------|-----------|
| Economie rurale, Environnement et Gestion des Projets | | | | | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Questions approfondies d'économie du développement | 2 | KABANGA | 01 | Economie Rurale et développement | 2 | NKWEMBE |
| 02 | Analyses socioéconomiques des pays en développement | 2 | RAMAZANI | 02 | Economie industrielle | 2 | KUKATULA |
| 03 | Contrôle de Gestion et Audit | 3 | MAKUNZA | 03 | Conservation des produits agricoles | 2 | MPANZU |
| 04 | Recherche marketing | 2 | MULUMBA | 04 | Crédits et financements agricoles | 2 | OPANGA |
| 05 | Politique d'entreprise | 2 | OKANA | 05 | Economie de l'environnement et statistiques appliquées à l'environnement | 2 | NZUZI |
| 06 | Evaluation, planification, et évaluation des projets Approfondies II | 3 | OPANGA | 06 | Stage | 9 | |
| 07 | Analyse des filières et chaînes de valeurs agricoles | 2 | MPANZU | 07 | | | |
| 08 | Informatique de Gestion II | 2 | MAVAMBU | | Mémoire | 20 | |

| | | | | | | | |
|--|---|-----------|-----------|---------------------------------|--|-----------|-----------|
| 09 | Management des projets | 2 | SARY | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| | | | | | | | |
| I^{er} Semestre | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
| Finances, Banques et Assurance | | | | | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Questions approfondies d'économie du développement | 2 | KABANGA | 01 | Recherche marketing | 2 | MULUMBA |
| 02 | Analyses socioéconomiques des pays en développement | 2 | RAMAZANI | 02 | Informatique II | 3 | MAVAMBU |
| 03 | Politique d'entreprise | 2 | OKANA | 03 | Calculs actuariats | 3 | MULUMBA |
| 04 | Contrôle de Gestion et Audit | 2 | MAKUNZA | 04 | Comptabilité de gestion et la prise de décisions | 3 | MULUMBA |
| 05 | Consolidation et fiscalité bancaire | 2 | | 05 | Révisorat comptable | 2 | KAMBAJA |
| 06 | Gestion des risques bancaires et contrôle interne | 2 | ROMEO | 06 | Stage | 10 | |
| 07 | Pratique des assurances | 2 | MULUMBA | 07 | Mémoire | 20 | |
| 08 | Finances des entreprises (PMI, PME, IMF, GE, EMN) | 2 | MBANGALA | | | | |
| 09 | Financements bancaires du commerce extérieur | 2 | ROMEO | | | | |
| 10 | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| | | | | | | | |
| I^{er} Semestre | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
| Entrepreneuriat, Fiscalité et gestion des entreprises | | | | | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Questions approfondies | 2 | KABANGA | 01 | Recherche marketing | 2 | MULUMBA |

| | | | | | | | |
|--|--|-----------|-----------|---------------------------------|---|-----------|-----------|
| | d'économie du développement | | | | | | |
| 02 | Analyses socioéconomiques des pays en développement | 2 | RAMAZANI | 02 | Informatique de Gestion | 2 | MAVAMBU |
| 03 | Contrôle de Gestion et Audit | 2 | MAKUNZA | 03 | Economie industrielle | 28 | KUKATULA |
| 04 | Recherche marketing | 3 | MULUMBA | 04 | Marketing stratégique international | 2 | OMANGA |
| 05 | Politique d'entreprise | 3 | | 05 | Entrepreneuriat II | 2 | MAKUNZA |
| 06 | Créativité et développements de nouveaux produits. | 3 | OMANGA | 06 | Stage | 9 | |
| 07 | Planification des grandes entreprises et Multinationales | 2 | KUKATULA | 07 | Rédaction Mémoire | 20 | |
| 08 | Comptabilité de gestion et de prise de décisions | 2 | MAKUNZA | | | | |
| 09 | Management des projets | 2 | SARY | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| I^{er} Semestre Economie quantitative et Gestion informatique | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
| N° | COURS | HEURES | TITULAIRE | N° | COURS | HEURES | TITULAIRE |
| 01 | Questions approfondies d'économie du développement | 2 | KABANGA | 01 | Recherche Marketing | 45 | MULUMBA |
| 02 | Analyses socioéconomiques des pays en développement | 2 | RAMAZANI | 02 | Laboratoire informatique I et II | 45 | TSHIBA |
| 03 | Politique d'entreprise | 2 | | 03 | Informatique de Gestion II | 30 | MAVAMBU |
| 04 | Contrôle de Gestion et Audit | 2 | MAKUNZA | 04 | Conception des systèmes informatiques | 45 | TSHIBAKA |
| 05 | Modèles micro et macro | 3 | KANYAMA | 05 | Stage | 9 | |
| 06 | Administration et Gestion des réseaux | 3 | MBAKI | 06 | Intelligence Artificielle et système expert | 3 | TSHIBAKA |

| | | | | | | | |
|---|--|-----------|------------|---------------------------------|---|-----------|-----------|
| 07 | Algorithme et méthode de programmation | 3 | TSHIBAKA | 07 | Audit informatique | 2 | TSHIBAKA |
| 09 | | | | | Rédaction Mémoire | 20 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| I^{er} Semestre Economie, Commerce et Coopération internationale | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Questions approfondies d'économie du développement | 2 | KABANGA | 01 | Recherche Marketing | 3 | MULUMBA |
| 02 | Analyses socioéconomiques des pays en développement | 2 | RAMAZANI | 02 | Gestion Financière internationale | 3 | SUMATA |
| | Politique d'entreprise | 2 | OKANA | 03 | Informatique de gestion | 2 | MAVAMBU |
| 04 | Contrôle de Gestion et Audit | 3 | MAKUNZA | 04 | Entreprises multinationales | 2 | KUKATULA |
| 05 | Analyse des politiques monétaires et marchés financiers internationaux | 3 | SUMATA | 05 | Diplomatie et relations économiques internationales | 2 | SARY |
| 06 | Droit de transport international | 3 | TSHIMANGA | 06 | Stage | 9 | |
| 07 | Administration des organisations internationales | 2 | MBWEBWA | 07 | Rédaction mémoire | 20 | |
| 08 | Philosophie et déontologie du fonctionnaire international | 2 | YANGONZELA | 08 | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |
| I^{er} Semestre Economie, Publique et Sociale | | | | 2^{ème} Semestre | | | |

| | | | | | | | |
|--------------------|--|-----------|----------|----|-----------------------------------|-----------|-----------|
| 05 | Comptabilité analytique d'exploitation | 3 | MBUYAMBA | 05 | Droit comptable et fiscal | 2 | BAKANDEJA |
| 06 | Statistique déductive et inductive | 3 | MUKENDI | 06 | Séminaire de rédaction de mémoire | 4 | LOPAKA |
| 07 | Institution politico administrative et développement | 3 | MBWEBWA | 07 | | | |
| 08 | Comptabilité générale | 3 | MOLO | | Stage | 10 | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 25 | | | | 25 | |
| Total année | | | | | | 50 | |

2^{ème} Année ou Master en Administration des affaires

| I ^{er} Semestre Entrepreneuriat et Gestion des entreprises | | | | 2 ^{ème} Semestre | | | |
|--|--|---------|-----------|---------------------------|---|---------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Contrôle de Gestion et Audit | 2 | MAKUNZA | 01 | Comptabilité de Gestion et de prise de décision | 2 | MBUYAMBA |
| 02 | Informatique de Gestion | 2 | MAVAMBU | 02 | Finances d'entreprise approfondies | 2 | MALUKISA |
| 03 | Analyse socioéconomique | 2 | RAMAZANI | 03 | Gestion de PMI, PME, IMF (Gestion industrielle) | 2 | MALUKISA |
| 04 | Enseignement social de l'Eglise | 2 | MUSWA | 04 | Elaboration, planification, gestion et évaluation des projets I et II | 2 | TSHIMANGA |
| 05 | Entrepreneuriat I et II | 3 | MAKUNZA | 05 | | | |
| 06 | Gestion du portefeuille et des risques | 3 | MAKUNZA | 06 | Economie internationale | 2 | MASHALA |
| 07 | Analyse de l'environnement de l'entreprise | 2 | OKANA | 07 | Rédaction mémoire | 20 | |
| 08 | Eglise et développement au Congo | 2 | | 08 | | | |
| 09 | Visite des projets | 2 | | 09 | | | |

| | | | | | | | |
|--------------------|-------|-----------|--|--|--|-----------|--|
| 10 | Stage | 10 | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

| I^{er} Semestre Gestion des projets et santé publique | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
|--|---|-----------|------------|---------------------------------|--|-----------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Contrôle de Gestion et Audit | 2 | MAKUNZA | 01 | Système politique de Santé | 2 | |
| 02 | Informatique de Gestion | 2 | MAVAMBU | 02 | Démographie sanitaire approfondie | 2 | |
| 03 | Analyse socioéconomique | 2 | MULUMBA | 03 | Droit médico-social hospitalier | 2 | MBUYU |
| 04 | Enseignement social de l'Eglise | 2 | MALOBA | 04 | Gestion financière des structures sanitaires | 2 | |
| 05 | Politique des financements des projets | 2 | OPANGA | 05 | Visite des projets | 2 | |
| 06 | Management des projets | 2 | SARY | 06 | Rédaction mémoire | 20 | |
| 07 | Analyse de l'environnement de l'entreprise | 2 | OKANA | 07 | | | |
| 08 | Elaboration, planification, gestion et évaluation des projets I et II | 2 | TSHIMANGA | 08 | | | |
| 09 | Bio statistique approfondie | 4 | NZUZI LELO | | | | |
| 10 | Stage | 10 | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

| I^{er} Semestre | | | | 2^{ème} Semestre | | | |
|--|--|-----------|----------------|---------------------------------|---|-----------|-----------|
| A.DEUXIEME ANNEE DE MASTER DE RECHERCHE | | | | | | | |
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Séminaire d'élaboration et de évaluation des projets | 2 | OPANGA | 01 | | | |
| 02 | Techniques de communication pédagogique | 3 | Père MARTINIEN | 02 | | | |
| 03 | Psychologie de l'adulte | 2 | KALALA | 03 | Comptabilité de gestion et la prise de décisions approfondies | 4 | |
| 04 | Séminaire doctorale | 2 | OPANGA | 04 | Méthodologie de la recherche doctorale | 3 | |
| 05 | Information psychopédagogique | 2 | KALALA | 05 | Finances publiques et comptabilité approfondies | 3 | BAKANDEJA |
| 06 | Méthodologie de la recherche scientifique | 2 | DIMANDJA | 06 | | | |
| 07 | Stage | 10 | | 07 | Mémoire | 20 | |
| 08 | Modèles de croissance et analyse conjoncturelle | 5 | KANYAMA | | | | |
| 09 | Calculs économiques | 4 | KASESHI | | | | |
| | | | | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | | |

FACULTÉ DES COMMUNICATIONS SOCIALES

(FCS)

La Faculté des communications sociales a pour but de former à la fois des professionnels en communication, scientifiquement compétents, et des hommes sensibilisés, prêts à s'engager et à intégrer le message de l'Évangile dans la « nouvelle culture » créée par les moyens de communication moderne (...) avec de nouveaux langages, de nouvelles techniques et de nouveaux comportements, pour identifier quels bénéfices et quels dangers cette culture pourrait présenter pour l'identité et les valeurs africaines.

Les études de base s'échelonnent sur cinq années, soit 3 années de licence (LMD) et 2 années de Master. Le programme de Master en Communications sociales peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur (organisé par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur, qui fonctionne au sein de la Faculté de philosophie de l'UCC) qui habilite le master à enseigner dans les écoles secondaires.

Au niveau du troisième cycle, les apprenants peuvent acquérir les grades de Diplômé d'Études Approfondies, de Docteur et d'Agrégé de l'enseignement supérieur en Communications sociales.

1. BUREAU DE LA FACULTÉ

Doyen : Prof. MANUANA Jean-Pierre

Secrétaire académique : Prof. NZINGA Paul

Secrétaire administratif : NTUMBA Vincent

Conseillers pédagogiques 1^{er} cycle (Licence) : Prof. BUDIM'BANI François -Xavier

2^e cycle (Master) : Prof. TEBANGASA Dieudonné

2. Bureau des publications : Prof. NZINGA Paul

3. CORPS ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. DOCTEUR HONORIS CAUSA

1. Professeur Jean LOHISSE (Université Catholique de Louvain)

2. Professeur Marc LITS (Université Catholique de Louvain)

B. PROFESSEUR DÉCÉDÉ

1. TSHISHI Benoît

2. BAAMBE A MBOYO Joseph (2015)

C. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN

1. MANUANA NSEKA Jean-Pierre

Né à Kinshasa, le 21 décembre 1955

Licencié en Théologie et sciences humaines, option : Anthropologie et Sociologie (FCK., 1981)

Diplômé d'Études Approfondies (DEA) en sciences de l'information et de la Communication à l'I.S.I.C. (Université Michel Montaigne de Bordeaux III, 1988)

Docteur en Sciences et techniques de l'information (IFASIC, 2005)

Professeur Ordinaire(2017)

Bibliothécaire en chef (2008 -2012)

Directeur du CEDESURK (2002-2012)

Membre du Comité National de l'Enseignement Ouvert et à Distance (2009-)

Responsable du Projet CEDEL (CUI-UCC/VLIR-UOS), (2010-2012)

Président de l'Association Internationale de Bibliologie (2008-2011)

Éditeur en chef de la Revue en ligne Congo Sciences (2012-)

Doyen de la Faculté des Communications sociales (2012-)

Professeur d'Initiation à la recherche documentaire, de Bibliologie générale, d'Informatique documentaire, des Théories de bibliologie, livres, illustrés et société, de Création et développement de documents multimédia, d'Économie des produits multimédias et d'Infométrie

2. NZINGA N'DITU, Paul

Né à Muanda (Bas-Congo), le 01 janvier 1961

Prêtre du diocèse de Boma

Professeur Associé (2013)

Gradué en Philosophie (Grand Séminaire Abbé NGIDI – Boma en 1985)

Gradué en Théologie (Grand Séminaire Interdiocésain de MAYIDI – Kisantu en 1989)

Licencié en Communication Sociale Institutionnelle (Pontificia Università della Santa Croce, Rome, 2008)

Docteur en Communication Sociale institutionnelle (Pontificia Università della Santa

Croce, Rome, 2012).

Chargé des publications de la Faculté des Communications sociales de l'UCC depuis octobre 2016.

Secrétaire Académique de la Faculté des Communications sociales de l'UCC depuis octobre 2018.

Domaines de recherche : Stratégies de communication d'entreprises et des organisations, communication de crise, analyse filmique et histoire de l'ancien « royaume » de Kongo.

Professeur de : Management, Méthodologie de l'information Audiovisuelle I : Cinéma, Stratégies de communication d'entreprises et des organisations, Étude des marchés, Production et réalisation audiovisuelle, Système de Gestion de Contenu en ligne, Questions approfondies des stratégies de communication d'entreprises et des organisations, Méthodologie de l'information Multimédia IV : Journalisme en ligne, Logiciels libres, Création Web.

3. BUDIM'BANI YAMBU François-Xavier

Né à Kabue-Kakiele (Tshofa), le 28 octobre 1957

Licencié en Sciences et Techniques de l'Information (I.S.T.I. Kinshasa, 1982)

Gradué en Sciences commerciales et financières (I.S.C. Kinshasa, 1989)

Docteur en Arts et Sciences de la communication (Université de Liège, 1996)

Professeur ordinaire (2010)

Secrétaire Académique de la Faculté des Communications sociales (2000-2003)

Doyen de la Faculté des communications sociales (2003-2007).

Professeur de Sciences de l'information et de la communication, Écriture et information d'agence, Problèmes spécifiques d'édition multimédia, Éditologie et bibliologie contemporaine, Séminaire de recherche en SIC, Épistémologie des Sciences de l'Information et de la Communication et de Critique des systèmes et industries de presse écrite.

4. KAYEMBE TCHIBAMBA-MALU Aimé

Né à Miabi, le 15 mars 1963

Docteur en Communications sociales (UCC alors FCK., 2004)

Diplômé d'Études Supérieures (DES) en Communications sociales, (UCC alors FCK., 2001)

Licencié en Sciences et Techniques de l'Information, Option: journalisme (radiotélévision) Politique intérieure et économie (ISTI., 1994)

Professeur ordinaire (UCC, 2017) ; Professeur (UCC, 2009); Professeur Associé (UCC, 2005) et Chef de Travaux (UCC, 2001-2005)

Secrétaire Académique de la Faculté des Communications sociales (UCC, 2009 - 2010)

Doyen faisant fonction de la Faculté des Communications sociales (UCC, 2010-2011)

Secrétaire académique de la Faculté des Communications Sociales (UCC, 2011-2015)

Professeur de Communication politique, Communication des organisations, Questions approfondies de communication des organisations, Communication marketing des organisations, Méthodologie d'Évaluation des stratégies de communication d'entreprises, Théories et modèles de communication institutionnelle et Communication sociale et médiologie.

5. MBIYE LUMBALA Hilaire

Né à Bunkonde (Kasai Occidental), le 15 novembre 1955

Licencié en Théologie et Sciences Humaines (FCK., 1981)

Licencié en Communications Sociales (UCL, 1990)

Docteur en communication (UCL, 1996)

Professeur Ordinaire (2008)

Secrétaire Académique de la Faculté des communications sociales (2003 - 2009)

Doyen de la Faculté des communications sociales (2009 - 2010)

Professeur d'Introduction à la sémiologie, Graphisme et image fixe, Chansons populaires, Narratologie, Communication interculturelle, Sémiotique, Séminaire de Communication sur l'environnement et tourisme et Communication interculturelle et sociétés multiethniques.

6. MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI Dominique

Né à Kabare-Mogo (Sud-Kivu), le 11 novembre 1953

Licencié en Philosophie et Religions africaines (FCK., 1983)

Agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur (FCK, 1983)

Maître Agrégé de Philosophie (Université de Liège, 1988)

Docteur en Arts et Sciences de la communication (Université de Liège, 1990)

Ancien boursier de Missio Aachen

Membre de la Société Belge de Logique et de Philosophie des Sciences (1988)

Prix « Peace » (Communication au service de la paix), 2001

Diplôme d'honneur pour mérites scientifiques (Société Scientifique Congolaise, 2009)

Titulaire de la Chaire 12 « Communication et développement » à l'ERAIFT/UNESCO/MAB (2000-)

Président de l'Académie Nationale des Sciences de Développement de la RDC (1999-)

Président honoraire de l'Association Nationale des Éditeurs des Livres (1998)

Professeur Ordinaire (2000)

Secrétaire académique de la Faculté des Sciences et Techniques de Dével. (1991)

Secrétaire académique de la Faculté des communications sociales (1993)

Responsable des Technologies de l'Information et de la Communication à l'UCC

Directeur du Service de diffusion des publications (SEDIP), (1994-2002)

Doyen Honoraire de la Faculté des communications sociales (1994-2003).

Directeur du Centre d'Études des Religions Africaines (CERA) (2007- 2014)

Responsable de l'École Doctorale de l'UCC (2017)

Professeur de Droit de l'information et de la communication, Parémiologie, Pragmatique de la communication, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et, Éthique et déontologie de la communication.

7. PUNGI ANA-U'MBERHA Joseph Lino

Né à Kikongo, le 21 janvier 1955

Licencié en Théologie et Sciences Humaines (Anthropologie-Sociologie), (FCK, 1984)

Diplômé d'Études Supérieures en Théologie et Sciences Humaines (Communication et Évangélisation), (FCK, 1994).
Diplômé du CREC-AVEX (Centre de Recherche en Communication – Audiovisuel et expression de la foi, Lyon, 1988).
Licence spéciale en Com. sociale et religieuse (Université Cath. de Lyon, 1987-1988)
Diplômé en Théologie et pastorale de la communication (Université Pontificale Grégorienne, Rome 2001)
Docteur en Sciences sociales : Information et Communication (UCL, 2001).
Vice-président (Afrique) et membre du Conseil d'administration honoraire de UNDA (Association catholique internationale pour la radio et la télévision), (1998-2001).
Prix Agnellus de UNDA, (production radio- TV), Montréal, 1998.
Professeur (2007).
Président national de SIGNIS (Association Catholique mondiale pour la communication), (2004-2013)
Président de SIGNIS Africa et membre du Conseil d'administration de SIGNIS mondial (2009-2013)
Directeur général de la Radiotélévision Catholique Elikya (RTCE, 2010-2012)
Consultant et spécialiste de programme de Com. et Information à l'UNESCO (2005-2010)
Coordinateur général de Medi@ction (Centre d'actions et de recherche en éducation aux médias), partenaire du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Montréal
Expert en gestion de projet de communication
Doyen de la Faculté des Communications sociales (2008-2009)
Professeur d'Éducation aux médias, Communication socio-éducative, Questions approfondies de psychologie de la communication, Réseaux, technologies et enjeux de la communication, E-learning II et Marketing social et communication pour le changement de comportement.

8. TEBANGASA APALA Dieudonné

Né à Bagenza (Sud- Ubangi, ex-Equateur), le 29 juin 1961
Prêtre du Diocèse de Budjala (Province ecclésiastique de Mbandaka)
Gradué en Philosophie (Philosophicum Grand Séminaire St Jean – Baptiste BAMANYA, 1984)
Gradué en Théologie (Theologicum Grand Séminaire SS Pierre & Paul LISALA en 1988)
Gradué en Communications sociales des Facultés Catholiques de Kinshasa en 1998
Licencié en Communications sociales des Facultés Catholiques de Kinshasa en 2000
Diplômé d'Études Approfondies en Journalisme de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) en 2002
Docteur en Information et Communication de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) en 2008
Chercheur associé à l'Observatoire des Récits Médiatiques de l'Académie Louvain (Université Catholique de Louvain / Campus de Louvain –La-Neuve en Belgique)
Agrégé de l'enseignement supérieur et universitaire de l'Université de Kinshasa en 2010
Ancien boursier de Missio Aachen (Allemagne) de 2001-2008
Responsable du bureau des publications et de la recherche de la Faculté des Communications sociales de l'UCC de 2008 à 2012, de 2014 à 2015)
Secrétaire Académique de la Faculté des Communications sociales de l'UCC depuis octobre 2015)
Domaine principal de recherche : journalisme narratif, récits médiatiques...
Professeur associé depuis 2008
Professeur 2017.
Professeur de Méthodes d'investigation en communication, Question d'actualités nationales, Création et gestion d'événements et spectacles, Équipement et innovation techniques des médias, Questions approfondies de Narratologie, Critique des systèmes et industries de la radio-télévision et de Communication et intelligence artificielle.

9. LIKOSI ATAMBANA Jean-Claude

Né à Pawa, le 16 Novembre 1975
Docteur en Information et Communication ; Université Catholique de Louvain (2015)
Diplôme d'Études Approfondies en Communication Sociales, UCC (2008)
Licencié en Communications Sociales, Option : Information et Communication (2001)
Gradué en Communications Sociales (1998)
Professeur Associé (2017)

Professeur d'Analyse des dispositifs de Médiation des savoirs, Méthodes quantitatives en communication, Sociologie de la communication et dynamique sociale, Recherche en communication socioéducative et stratégique, Sociologie des loisirs, Sciences de l'opinion, Communication socioéducative et stratégique, Infographie, Analyse des dispositifs de Médiation des savoirs, Théories et modèles de communication socio-narrative et Question d'actualités africaines et Internationales.

D. PERSONNEL SCIENTIFIQUE À TEMPS PLEIN

1. BILONGO MPANZU Guy Gervais

Né à Matadi, le 30 novembre 1975

Diplômé en Philosophie au Grand séminaire St Robert Bellarmin de Mayidi (1999)

Bachelier en Théologie de l'Ecole théologique St Cyprien de Yaoundé au Cameroun (2006)

Licencié en Communications sociales : Communication socio-éducative et stratégique (CSS), (UCC, 2012)

Dipômée d'Etudes Approfondies (DEA) Communications sociales (UCC, 2016)

Agrégé de l'Enseignement supérieur et séceondaire du Second degré , UCC, 2016

Assistant 2ème mandat (mai 2016 - mai 2018)

2. EKAMBO MOTO Ben

Né à Bruxelles, le 12 mai 1989

Licencié en Communications sociales : CPA (Conception et production audiovisuelle) (UCC, 2013)

Assistant 1^{er} mandat (2015)

3. ELIAKA BOMBENDE Farida

Née à Kinshasa, le 19 avril 1984

Licenciée en Communications sociales: Bibliologie et Documentologie (UCC, 2011)

Licenciée en Sciences de l'Information et de la Communication, Option: Edition Multimédia (UNIKIN, 2011)

Dipômée d'Etudes Approfondies (DEA) Communications sociales (UCC, 2014)

Agrégée de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2012)

Doctorante

Assistante 3ème mandat (2013)

4. LUSANGA KWALAKA Thierry

Né à Masi - Manimba, le 12 novembre 1979

Licencié en Communications sociales : JIC (Journalisme, Information et communication), UCC, 2010)

Dipômée d'Etudes Approfondies (DEA) Communications sociales (UCC, 2016)

Assistant 2ème mandat (mai 2016-mai 2018)

Doctorant

5. MAFULU EBOMA Judith-Grâce

Née à Kinshasa, le 02 avril 1987

Licenciée en Communications sociales : Communication socio-éducative et stratégique (EDUCOM), (UCC, 2013)

Assistante 1^{er} mandat (2015)

6. MUNOKA MONDO Jacques

Né à Mafuti (Feshi, Bandundu) le 20 mai 1978

Licencié en Communications sociales: Conception et Production audiovisuelle (CPA), (UCC, 2010)

Dipômée d'Études Approfondies (DEA) Communications sociales (UCC, 2016)

Assistant 2ème mandat (2014).

Doctorant.

Assistante 3ème mandat (2013).

8. SABYUNU ANDEMAMBIKA Gloria

Née à Kinshasa, le 20 octobre 1988

Licenciée en Communication sociales (Communication des organisations et des entreprises (COE), (UCC, 2014)

Assistante 1er mandat (2015)

E. PERSONNEL SCIENTIFIQUE (CHARGE D'ENSEIGNEMENT)

1. KAMESA Emmanuel (De Novembre 2015 à Novembre 2018)

2. NZAMBU ELAMEJI Honoré (De Novembre 2015 à Novembre 2018)

F. PERSONNEL ENSEIGNANT À MI-TEMPS

-
1. MAKIESE LONGA Fidèle (2017-2018 à 2019-2020)
 2. ELONGO LUKULUNGA Vicky (2017-2018 à 2019-2020)
 3. MUYAYA TSHIKABWA Désiré (2017-2018 à 2019-2020)
 4. NTONDA KILUEKA Philippe (2017-2018 à 2019-2020)

G. PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL

1. BOMENGOLA ILOMBA Jean-Marie (2017-2018 à 2019-2020)
2. EKAMBO DUASENGE Jean-Christien (2017-2018 à 2019-2020)
3. KATUBADI MPUTU Célestin (2019-2020)
4. KAZEGE Modeste (2017-2018 à 2019-2020)
5. MBIKAYI MUNDEKE Alexis (2017-2018 à 2019-2020)
6. MBUYI MUKEBA Joseph (2017-2018 à 2019-2020)
7. KAMANDA Roger (2017-2018 à 2019-2020)
8. MBEMBO Léon (2016-2017 à 2018-2019)
9. MUSANGANIA KOMBI Jean-Paul (2016-2017 à 2018-2019)
10. MUSENGE Gauthier (2016-2017 à 2018-2019)
11. NZEZA BUNKETI Ribio (2016-2017 à 2018-2019)

4. OBJECTIFS ÉDUCATIONNELS DE LA FACULTÉ

La Faculté des communications sociales a pour but de former à la fois des professionnels de la communication, scientifiquement compétents, et des hommes sensibilisés, prêts à s'engager et à intégrer le message de l'Évangile dans la nouvelle culture créée par les moyens de communication moderne (...) avec de nouveaux langages, de nouvelles techniques et de nouveaux comportements (cf. Jean Paul II, *Redemptoris missio*, 37), pour identifier quels bénéfices et quels dangers cette culture pourrait présenter pour l'identité et les valeurs africaines.

Pour atteindre ses objectifs, la Faculté offre aux apprenants qui y fréquentent les cours, une formation théorique, pratique et humaine, au travers de ses riches enseignements, ses laboratoires et studios de professionnalisation, ses nombreux ateliers, séminaires et conférences ; une formation qui vise à faire réaliser à ses diplômés les tâches suivantes :

a) en matière d'information

- rassembler la documentation utile sur un sujet d'actualité,
- et faire une analyse pertinente et objective des problèmes actuels.

b) en matière d'animation :

- préparer et diriger efficacement une réunion,
- participer activement à la vie d'un groupe en y favorisant la participation des autres,
- œuvrer à l'édification des relations humaines.

c) en matière des médias de masse :

- élaborer des messages efficaces pour différents groupes cibles,
- parler efficacement en public,
- servir d'attaché de presse et tenir un organe de presse,
- organiser et réaliser une émission de radio ou de télévision.

d) en matière d'opinion publique :

- savoir apprécier la qualité d'un sondage,
- superviser la réalisation d'une enquête

e) en matière de communication pastorale et d'évangélisation :

- exposer valablement les lignes générales de la doctrine chrétienne,
- porter un regard chrétien sur les événements d'actualité,
- exprimer le sens éthique et la symbolique chrétienne dans la transmission des connaissances religieuses.

L'apprenant de cette faculté doit développer l'honnêteté scientifique pour accéder au monde intérieur de l'autre, un esprit de synthèse capable de saisir l'essentiel d'un message, une culture générale nourrie par une bonne connaissance du milieu, un intérêt poussé pour les langues et les langages et une grande capacité d'adaptation.

Il devra aussi développer l'aptitude à vulgariser par les médias l'enseignement de l'Église, la capacité de mettre au point et de réaliser des programmes d'éducation populaire, ainsi que d'organiser des campagnes de sensibilisation à des actions de développement.

Les débouchés.

À la fin de sa formation, le diplômé en Communications Sociales pourra œuvrer dans les secteurs tels que l'information (analyste et interpréteur de la presse quotidienne et spécialisée, attaché de presse), les relations publiques (consultant en matière de politique de communication, concepteur des projets en matière de communication), le marketing (promotion des produits et des services), le secteur culturel (animateur, formateur et spécialiste en communication socioéducative), le secteur politique (conseiller, consultant des responsables politiques), le secteur de l'enseignement et de la recherche (enseigner au secondaire, à l'université et dans les instituts supérieurs, œuvrer dans un centre de recherche en communication).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.
- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.
- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

I. PREMIER CYCLE

1. Objectifs éducationnels

En collaboration avec d'autres spécialistes dans les différents domaines, le licencié (LMD) en communications sociales doit être capable de :

- faire une analyse pertinente et objective des problèmes auxquels se trouvent confrontés un pays ou une collectivité, grâce à sa profonde culture générale ;
- repérer, recenser et promouvoir les techniques traditionnelles de communication, à partir de sa formation approfondie en théories et méthodes de la communication;
- donner une information juste, vaste, vraie, loyale, objective et honnête sur les divers sujets sociaux de façon à favoriser un développement véritable et harmonieux au sein de la société;
- vulgariser par les médias le riche enseignement social de l'Église ; ce qui suppose la familiarité avec le langage ou la symbolique de l'Église ;
- maîtriser les moyens modernes de communication sociale, en apprendre aux populations paysannes l'usage et la portée, tenir un journal, organiser une émission de radio ou de télévision, servir d'attaché de presse ou d'agent de relations publiques.

Les cours s'articuleront autour des trois pôles suivants :

- cours de formation générale ;
- cours spécifiques de formation à la communication sociale ;
- cours pratiques et de langues.

2. Répartition des cours par promotion

I.1. PREMIÈRE LICENCE⁶ : 60 CRÉDITS

Objectif de la promotion

La première année de licence (LMD) est une année d'initiation avec des cours généraux, des cours spécifiques et pratiques qui conduisent l'apprenant à l'étude du vaste champ de la communication sous différents angles.

A. UEP : Unités d'enseignements propres à la promotion

A.1. FG : Formation générale (21 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable, grâce aux notions de base des disciplines des sciences humaines et sociales, d'inscrire les fondements de la communication dans une approche interdisciplinaire.

1. FG 01 Logique et argumentation (Pr MWAMBAYI) : 3 crédits

Contenu : le cours comprend deux parties :

Après une partie introductive, le cours étudie la praticabilité en examinant la logique des concepts, la logique de la proposition et la logique de l'inférence. La seconde partie se penche sur l'argumentation comme fait social en rapport avec la logique et la communication. Il dégage les objectifs, les constructions et les techniques d'influence de l'argumentation et de la rhétorique.

Deux théories de l'argumentation closent le cours : l'argumentation comme activité logico-descriptive (J.B Grice) et l'argumentation comme logique du langage (Oswald Ducrot et Anscombe).

Pour cette seconde partie, les apprenants compléteront leurs connaissances en lisant:

MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI, *Logique et argumentation. Communiquer c'est argumenter*, éd. MediasPaul, Kinshasa, 2008, 148 p.

Objectif : Initier l'apprenant à l'art de bien penser, de bien communiquer et de diriger la raison selon les lois qui y sont inscrites. Amener le futur communicologue à argumenter avec rigueur, clarté et méthode et à percevoir les pièges du langage.

2. FG 02 Psychologie générale : (Pr KALALA) 3 crédits

a.Contenu. Ce cours est subdivisé en quatre sections : 1. Cette section porte sur l'histoire de la psychologie. Un accent particulier sera mis sur la naissance de la psychologie scientifique au XIXe siècle avec Wundt et le structuralisme ; la psychologie des fonctions supérieures (avec Binet d'une part, et l'École de Würzburg d'autre part) ; la psychologie de la Gestalt ; l'étude de l'intelligence ; l'étude de l'esprit malade (de Jean Martin Charcot à Sigmund Freud et « sa psychanalyse ») ; l'américanisation de la psychologie. 2. La deuxième section est une étude des méthodes de recherche en psychologie. 3. Cette section porte sur les processus cognitifs qui guident notre conduite, notamment : la sensation et la perception ; l'attention (conscience et action) ; la représentation des connaissances ; l'apprentissage ; les systèmes et processus de mémoire ; le langage et la communication ; le jugement, la décision et l'émotion ; l'intelligence. 4. Le dernier argument est une étude des processus dynamiques, à savoir : le système motivationnel et la personnalité.

b.Objectifs. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'être en société ; développer les capacités métacognitives dans son apprentissage ; développer les capacités de résolution de conflits et de gestion des situations de crise dans son milieu.

¹ L'élève libre inscrit en Communications sociales suivra les 8 cours suivants : Expression orale et écrite, Introduction à la science Politique, Introduction aux SIC, Initiation à la recherche documentaire, Doctrine fondamentale de l'Église, Anglais, Sociologie et Communication et société.

c.Méthodologie

Nous inscrivant dans la logique de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nos enseignements magistraux s'accompagneront toujours de travaux de recherche en groupes – travaux qui seront réalisés pendant le déroulement même des leçons – dans la perspective de l' « Inquiry-Based Learning ».

d.Évaluation

Elle portera sur les travaux de recherche réalisés en groupes et sur une épreuve écrite finale qui fera appel aux capacités métacognitives de l'apprenant.

e.Bibliographie :

- BOURDIN D., *La psychanalyse de Freud à aujourd'hui. Histoire, concepts, pratiques*, (s.l.), Bréal, 2013.
- DAMASIO A., *L'errore di Cartesio. Emozione, ragione e cervello umano*, traduction de F. Macaluso, Milano, Adelphi edizioni, ¹²2012.
- FIORI-DUHARCOURT N. – ISEL F., *Les neurosciences cognitives*, Paris, Armand Colin, ²2012.
- GANASCIE J-G, *Les sciences cognitives*, Paris, Le Pommier, 2006.
- HANSENNE M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013.
- NICOLAS S., *Histoire de la psychologie*, Paris, Dunod, ²2016.
- NICOLETTI R. – RAMIATI R., *I processi cognitivi*, Bologna, il Mulino, ²2006.
- ROGERS C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991.

3. FG 03 Introduction à la Sociologie et à l'Anthropologie : (Pr MUSENGE) 4 crédits

a.Contenu: Partie sociologique 1. L'objet et la démarche sociologiques. 2. L'action sociale au niveau relationnel. 3. L'action sociale au niveau des groupes 4. L'action sociale au niveau de la société globale. 5. L'environnement physique de l'action sociale. 6. Les différentes étapes de la recherche sociologique 7. Les problèmes posés par les conditions sociales de la production sociologique. *Partie anthropologique* 1. Originalité de l'anthropologie et ses liens avec la sociologie. 2. L'objet et la démarche anthropologique. 3. Les domaines de l'anthropologie. 4. Les grands courants en anthropologie sociale et culturelle.

b.Objectif : Faire acquérir à l'apprenant les notions fondamentales de la sociologie et de l'anthropologie et l'introduire dans les diverses orientations de la recherche sociologique et anthropologique.

4. FG 04 Introduction au Droit : (Pr DOBO)

3 crédits

a.Contenu : Le cours portera principalement sur la définition des objectifs poursuivis dans les rapports entre états pour garantir les droits fondamentaux des nations, le maintien de la paix, de la sécurité et de la justice ainsi que le respect des obligations nées de traités et autres sources du droit international. En droit national public, l'accent sera mis sur les structures administratives, les institutions politiques et les droits déterminant les rapports entre le pouvoir public et les individus.

b.Objectif : Permettre à l'apprenant de comprendre les différents types de relations qui existent entre les divers états et entre un état déterminé et ses citoyens.

5. FG 05 Introduction à la Science politique : (Pr MBIKAYI)

3 crédits

c.Contenu : 1. Introduction : notions, science politique et disciplines connexes, techniques et méthodes ; 2. l'État : notion, formes, fonctionnement et missions ; 3. Le pouvoir ; 4. Les régimes politiques (dictatoriaux, totalitaires, démocratiques) ; 5. Les élections : aperçu global, électeurs, mode de scrutin ; 6. Les partis politiques : notion, militants, dirigeants politiques, typologie, fonctions ; 7. Les groupes de pression.

d.Objectif : À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de

- Interpréter et d'analyser les faits politiques selon les schémas théoriques appris au cours ;
- Opérer des choix politiques en rapport avec les élections, d'animer une équipe ou de gérer les changements et les conflits au sein de la famille, d'associations ou autres organisations ;
- Construire des stratégies efficaces pour conquérir un poste

e.Bibliographie

- ARENDT, B., H. *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1995.
- BURDEAU, G., *Traité de science politique*, Paris L.G.D.J., 10 tomes.
- CALVEZ, J,-Y., *Introduction à la vie politique*, Paris, Aubier-Montagne, 1977.

- CARCASSONNE, G. et Al., *Lexique de science politique : vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2008.
- CHAGNOLLAUD, Dominique, *Science politique. Éléments de sociologie*, Paris, Dalloz, 2002.

6. FG 06 Éducation à la citoyenneté : (Pr MPUKU) 3 crédits

a.Contenu

L'enseignement est articulé autour de deux axes : le premier est centré sur la saisie du champ conceptuel : citoyenneté, État – Nation, démocratie, diversité culturelle, mondialisation, modernisation. Au deuxième axe, le cours fait un appel du champ conceptuel, théorique et méthodologique, du cours d'éducation à la citoyenneté. A la fin, par une série des travaux pratiques, il relève des valeurs citoyennes et établit la relation entre éducation et acquisition des valeurs civiques et morales. Enfin, cet enseignement recherche les institutions citoyennes qui font éclore les valeurs citoyennes, l'idéologie et les méthodes de transmission de ces valeurs

7. FG 07 Introduction à la Philosophie : (Pr MPUKU) 3 crédits

A.2. TH : Théories et fondements de la communication (9 crédits)

Objectif de l'unité : Fournir à l'apprenant les clés théoriques pour être en mesure de lire de manière compétente et professionnelle les diverses communications, langages et supports qui envahissent notre environnement quotidien. De là, il obtiendra des notions de base pour participer à la conception, à la production et à l'analyse.

8. TH 01 Questions d'actualités nationales : (Pr TEBANGASA) 3 crédits

a.Contenu : le cours sera d'abord consacré à une introduction générale à la culture générale, parce que l'actualité, dans son sens courant, s'inscrit dans une continuité historique et n'est pleinement assimilée que si l'on peut l'interpréter sur base d'autres éléments de connaissance accumulés au fil du temps.

Ce cours est conçu sous forme de séminaire et utilise comme support les coupures des journaux (quotidiens), les bandes magnétiques audio et vidéo, les affiches, les photos comprenant les diverses informations d'actualité collectées hebdomadairement. L'analyse est toujours suivie d'une synthèse comprenant les résultats de l'analyse, ses implications sur le plan national ou international.

b.Objectif : Ce cours se veut un véritable laboratoire d'analyse d'informations touchant l'actualité congolaise. L'information analysée en groupes touche tous les secteurs de la vie nationale : économie et développement, société, politique, culture, santé, environnement, etc.

9. TH 02 Communication et société (Pr MASAMUNA) : 3 crédits

a.Contenu : Hormis l'introduction et la conclusion, le cours aura trois chapitres : 1. Communication traditionnelle/communication moderne et leur importance sociale ; 2. Internet et la mondialisation et 3. Médias et pouvoir.

b.Objectif : Montrer aux apprenants qu'à chaque étape de l'évolution de l'humanité correspond un type spécifique de relation et de communication sociale.

Au terme de ce cours, l'apprenant sera capable de

- Comprendre que chaque époque de l'histoire de l'humanité correspond à un type de communication ;
- Établir un lien entre le nouveau comportement généré par les médias (la communication) et l'évolution de la société.

c.Bibliographie

- BALLE, François, *Médias et Sociétés*, 11^e éd., Paris, Montchrestien, 2003.
- Mc. LUHAN, *Pour comprendre les médias, Traduit de l'Anglais par Jean Paré*, 2^e éd., (Points), Paris, Seuil, 1977 (1997).
- CABIN Ph. et DORTIER J.Fr., *La Communication. Etat des savoirs*, 2^e éd., Auxerre, Sciences Humaines, 2005.
- SCHUDSON, M., *Le pouvoir des médias*, Paris, Nouveaux Horizons, 1995.

10. TH 03 Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication : (Pr François-Xavier Budim'Bani) 3 crédits

a.Contenu : Faire comprendre à l'apprenant en Communications sociales la logique de la science, du raisonnement scientifique et de l'esprit critique, et le préparer à l'analyse de l'information et de la communication sous l'angle scientifique. Le cours se veut la fondation des autres enseignements théoriques sur les phénomènes de communications sociale

Chap. 1. De la science à l'esprit scientifique. Chap. 2. De l'information comme objet de connaissance. Chap 3. De la communication comme objet de connaissance. Conclusion générale. L'interdiscipline nommée SIC.

b.Objectif : Faire comprendre à l'apprenant la logique de la science, du raisonnement scientifique et de l'esprit critique, et le préparer à l'analyse de l'information et de la communication sous l'angle scientifique.

c.Méthodologie de l'enseignement : Exposés magistraux, suivis d'explications, et lectures dirigés des extraits de textes théoriques sur l'information et la communication, conduisant à des discussions et synthèses personnelles de chaque apprenant.

d.Évaluation : Chaque apprenant sera évalué en fonction de sa participation actives aux débats suscités par les diverses questions abordées tout au long du cours et sur base d'une synthèse personnelle du cours, rédigée sans notes lors de l'examen.

e.Bibliographie

- BERTRAND Claude-Jean, *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses Edition Marketing s.a., 1999.
- BONNEVILLE, Luc – GROSJEAN, Sylvie et LAGACÉ, Martine, *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal, Gaëtan Morin, 2007.
- BOUGNOUX, Daniel, *Sciences de l'information et de la communication. Textes essentiels*, Paris, Larousse, 1993.
- LARAMÉE, Alain et VALLÉE, Bernard, *La recherche en communication. Eléments de méthodologie*, Québec, Presses Universitaires de Québec, 1991.
- WILLETT, Gilles, *La Communication modélisée. Une introduction aux concepts, aux modèles et aux théories*, Ottawa, éd. Du Renouveau Pédagogique, 1992.

A.3. RC : Recherche en communication (9 crédits)

Objectif de l'unité : Former les apprenants à entreprendre une recherche en sciences sociales qui embrasse les spécificités propres des sciences de l'information et de la communication, de la problématique à la vulgarisation des résultats en passant par l'usage d'outils méthodologiques appropriés.

11. RC 01 Initiation à la recherche Scientifique : (Pr MBEMBO) 6 crédits

a.Contenu : 1. Approche théorique des concepts techniques de base 2. Les exigences de la recherche. 3. Les niveaux de la recherche et les principales méthodes d'approche 4. L'initiation aux techniques de consultation de la documentation scientifique. 5. Les théories mathématiques utilisées dans les sciences sociales. 6. Les techniques d'étude et d'analyse en sciences sociales. 6. Canevas à suivre pour rédiger un travail scientifique en sciences sociales (travail de fin d'étude, mémoire).

Le cours est reparti en trois parties :

- Initiation à la recherche documentaire (Pr KATUBADI) (2 crédits)
- Initiation à la rédaction scientifique : 2 crédits
- Méthodes de recherche en Sciences sociales (Pr MUSENGE) : 2 crédits

b.Objectif : Familiariser l'apprenant aux méthodes et techniques indispensables à l'analyse objective de la réalité sociale, économique et politique observée.

12. RC 02 Introduction à la sémiologie : (Pr MBIYE) 3 crédits

a.Contenu

Après avoir expliqué l'origine (européenne et américaine) de la sémiologie et son développement, le cours présente les écoles de la sémiologie, ses champs d'application, l'approche et la typologie des signes.

b.Objectifs

Au terme de ce cours l'étudiant sera à mesure :

- d'identifier les signes, verbaux et non verbaux, que l'homme utilise pour communiquer ;
- d'expliquer les mécanismes par lesquels la signification se produit et se communique à travers divers types de discours, objets culturels et pratiques sociales ;
- d'analyser le fonctionnement d'un message médiatique : audiovisuel, presse écrite, publicité, clip, affiche, page annonce, photo de presse, caricature.

c. Bibliographie

- CHADLI, El Mostafa, *Sémiotique. Vers une nouvelle sémantique, du texte. Problématique, enjeux et perspectives théoriques*, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1995.
- De SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1982.
- FONTANILLE, Jc, *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM, 1998.
- GREIMAS, A.J. – COURTES, J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette-Université, 1979.
- KLINKENBERG, J. – M., *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996 ; VERHAEGEN, Ph., *Signe et communication*, Bruxelles, de Boeck 2010..

B. UEP : Unités d'enseignements transversaux

B.1. IFA : Informatique A (3 crédits)

Objectif de l'unité : Initier l'apprenant à la compréhension et à l'usage des outils informatiques off net (bureautique) et on net (réseaux).

13. IFA Informatique générale : (Pr KATUBADI) 3 crédits

a. Contenu : Chap 1 : Brève historique de l'informatique ; Chap 2 : L'Informatique et l'information ; Chap 3 : La base matérielle de l'ordinateur ; Chap 4 : Les périphériques d'un ordinateur ; Chap 5 : Le Système d'exploitation ; Chap 6 : Un système d'application ; Chap 7 : Étude des cas.

b. Objectif : Fournir à l'apprenant des connaissances sur les éléments d'Informatique Générale et lui permettre d'utiliser l'outil informatique dans sa vie courante.

c. Méthodologie :

Une partie du cours sera magistrale et théorique, puis des séances pratiques avec des projections au moyen d'un rétroprojecteur et les exercices pratiques sur la maîtrise du clavier avec la saisie d'un texte d'au moins cinq pages à envoyer par mail au professeur après l'avoir également scanné.

d. Évaluation :

- Travaux dirigés en classe avec l'ordinateur et un rétroprojecteur,
- Travail pratique consistant à choisir un ouvrage en rapport avec la option de l'étudiant, saisie de cinq pages et envoi par mail du travail saisi et des pages scannées de l'ouvrage au Facilitateur du cours. Dépôt de la version papier du même travail.
- Un examen écrit.

e. Bibliographie :

- CLAVIEZ, J., *Informatique de base. Tout ce qu'il faut savoir sur l'informatique*. Paris, J.C.L., 1994.
- KAZEGE, Ch., *Informatique générale. De la théorie à la pratique*, Kinshasa, MédiasPaul, 2008.
- MATHELOT, P., *L'informatique*. Paris, PUF, 1985.
- MWEZE Chirhulwire Nkingi, D., *Éléments d'Informatique Générale*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1997.
- POLAIN, P., *Éléments fondamentaux de l'informatique*. Paris, Dunod, 1969.
- POLY, J. et POULAIN, P., *Initiation à l'informatique*, 2^{ème} édition, Paris, Dunod, 1972.

B.2. MI : Méthodologie de l'information (4 crédit)

Objectif de l'unité : Mettre l'apprenant en contact avec le nouvel univers créé par les TIC, de la production à la consommation de l'information. Connaître leur chaîne de valeurs et le préparer à réfléchir afin d'agir en professionnel maîtrisant les différents logiciels de production.

14. MI 01 Écriture et information d'agence : (Pr KATUBADI) 4 crédits

a.Contenu: Chap 1 : De l'agence de Presse ; Chap 2 : L'info d'agence, Chap 3 : les éléments de base d'une information ; Chap 4 : Traitement de l'information : écriture d'informations d'agence ; Chap 5 : Exercices pratiques : réécriture des dépêches d'agence.

b.Objectif : Initier l'apprenant à la lecture, à la compréhension et à l'écriture des dépêches d'agence d'information.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les principes de base de l'écriture de presse et du style télégraphique ;
- Rédiger un article pour une agence de presse sous forme d'une brève, d'un filet ou d'une mouture.

c.Méthodologie :

- Exposé magistral
- Travaux dirigés
- Correction publique des travaux pratiques personnels
- Visite d'une agence nationale de presse : DIA ou ACP

d.Évaluation :

- Travaux pratiques
- Examen écrit.

e.Bibliographie

- AGNES, Y., *Manuel de Journalisme. Écrire pour le journal*. Paris, La Découverte, 2002.
- BÈGE, J.-F., *Manuel de rédaction. Les techniques journalistiques de base*. Paris, CFPJ, 2007.
- GREVISSE Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, Multimédia et Journalisme narratif*, 2è édition. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur s.a., 2014.
- HUSSON, D., et ROBERT, O., *Profession journaliste*. Paris, Eyrolles, 1991.
- ROSS, L., *L'écriture de presse. L'art d'informer*. 2è éd., Montréal, Gaétan Morin, 2005.

B.3. EG : Église et culture médiatique (4 crédits)

Objectif de l'unité : Initier l'apprenant à la lecture et à la compréhension en profondeur de la pensée de l'Église en matière de communications sociales en vue d'élaborer une réflexion chrétienne sur la communication et d'en saisir les exigences éthiques

15. EG 01 Doctrine fondamentale de l'Église catholique : (Pr MALOBA) 4 crédits

a.Contenu : Une enquête sur le credo de Nicée-Constantinople constitue la porte d'entrée pour découvrir l'originalité et la singularité de la foi chrétienne. La révélation du visage de Dieu un et trinitaire, la réponse libre et engagée de l'homme à l'appel du mystère divin et l'Église comme peuple de Dieu sont des axes principaux structurant notre propos. Les sacrements y seront étudiés à leur juste valeur comme signes du salut offert dès maintenant en attendant l'accomplissement final dans le monde à venir : c'est l'enjeu de la résurrection des morts et de la vie éternelle.

b.Objectif : Au terme du cours, l'apprenant va d'une part, acquérir une connaissance suffisante et nécessaire de ce que l'Église Catholique croit et enseigne ; d'autre part être capable et de façon intelligible, de rendre compte de sa foi catholique dans une société plurielle.

c.Méthodologie

Elle se veut une analyse critique et détaillée du crédo afin de susciter l'interaction des étudiants et de mettre en valeur le débat.

d.Évaluation

Elle se fera en deux phases : la première comprend les travaux pratiques réalisés par les étudiants. L'enjeu ici est d'initier les apprenants à chercher, trouver et à rendre compte des résultats de la recherche personnelle. La deuxième phase est faite des questions écrites auxquelles l'étudiant devra fournir des réponses écrites.

e.Bibliographie

- BALTHASAR Hans Urs Von, *Credo, Méditations sur le Symbole des Apôtres*, Paris, Nouvelle cité, 1992.
- BENOIT XVI, *Sauvés dans l'espérance*, Spe Salvi, Paris, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2007.
- *Catéchisme de l'Église Catholique*, nouvelle édition, Paris, Centurion-Cerf-Fleurus-Mame
- DENZINGER Heinrich, *Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, 1996.
- *L'encyclopédie catholique, Théo*
- MALOBA Grégoire, *Inculturation et eschatologie. Enjeux et débats dans les traditions bantu*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- RAHNER Karl, *Traité fondamental de la foi. Introduction au concept du christianisme*, Paris, Le Centurion, 1983.
- SANTEDI Léonard, *Dogme et inculturation en Afrique. Perspective d'une théologie de l'invention*, Paris, Karthala, 2003.

B.4. EG : Langues (10 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable d'exprimer ses idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chacune d'elles.

16. LA 01 Linguistique générale : (Pr KAMANDA) 3 crédits

a.Contenu: 1. Ce cours se veut une introduction à la linguistique contemporaine. Il ne présuppose aucune connaissance en linguistique, ni en une autre discipline connexe (logique, philosophie, psychologie, science cognitive, etc.). Outre l'introduction qui pose la linguistique comme science, le cours est divisé en trois parties principales.

La première partie est consacrée à la définition de quelques concepts principaux de la linguistique moderne : la langue, le langage et la parole, le signe linguistique, le syntagme, le paradigme, la communication linguistique. La deuxième partie aborde l'étude du langage selon les disciplines à base phonique ou sémantique. La troisième partie du cours examine les traits caractéristiques des courants linguistiques, notamment la linguistique structurale, fonctionnelle, glossématique, distributionnelle, la psycho-mécanique, énonciative et la grammaire générative.

b.Objectif: Le cours est une initiation à la linguistique contemporaine. Il est destiné aux apprenants non formés à la linguistique afin de leur permettre non seulement d'acquérir les bases nécessaires à l'analyse de la communication verbale, plus particulièrement dans les langues nationales congolaises, mais aussi de les familiariser avec les diverses orientations de la recherche linguistique. Au terme de ce cours, les étudiants doivent être capables de définir les notions de langue, parole, langage, communication mais aussi d'assimiler les principes d'analyse phonologique, morphologique, sémantique et syntaxique d'une langue.

c.Méthodologie

Leçons magistrales

d.Évaluation

- Évaluations partielles : interrogations écrites pendant les heures de cours ;
- Évaluation générale : examen écrit à la session d'examens.

e.Bibliographie

- Moeschler J. & Auchlin A., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Zufferey S. & Moeschler J., *Initiation à la linguistique française*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1955.
- Saussure L. de, *Temps et pertinence*, Bruxelles, de Boeck, 2003.
- Searle J.R., *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982.

17. LA 02 Expression orale et écrite (Pr KAMANDA) : 4 crédits

a.Contenu: Ce cours s'organise en deux parties distinctes : orale et écrite.

L'Expression orale : après un bref aperçu théorique sur les diverses techniques de l'expression orale, les causes médiate et immédiate des difficultés d'expression ainsi que quelques principes pédagogiques permettant de libérer l'expression orale, la physiologie de la parole, les aspects et fonctions de l'expression orale. Cette partie du cours met un accent particulier sur la présentation des exposés qui repose sur des exercices individuels ou collectifs présentés en fonction des thèmes sélectionnés.

L'Expression écrite : après un bref exposé sur les différentes techniques de l'expression écrite, cette partie du cours est basée sur des travaux rédigés, individuels et collectifs, allant du plus simple (correspondance, notes et points de vue individuels : persuasion, réfutation, argumentation...) au plus complexe (résumé des textes courts, synthèse, rapport...) de manière à contrôler l'acquisition des structures fondamentales et l'utilisation de figures propres à la langue française. Ces exercices permettent d'observer la distinction entre le français parlé et le français écrit.

b.Objectif : Réussir à dire ou à écrire ce que l'on veut et à être compris est une évidente nécessité à une époque où l'information et les relations humaines connaissent un développement considérable. Le langage parlé ou écrit reste le principal moyen d'échange.

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- dire ou écrire ce qu'il veut;
- S'exprimer, apprendre à organiser sa pensée, choisir ses mots, s'adapter aux objectifs, aux circonstances, aux destinataires.

c.Méthodologie

- Le cours est essentiellement pratique mais le tiers du volume horaire permet à l'enseignant de faire des exposés magistraux afin de fixer le cadre théorique des exercices oraux et écrits présentés par les étudiants en fonction des thèmes retenus ;
- Organisation des exercices : les exercices sont effectués en groupes à domicile et exposés pendant les heures de cours ;
- Supports : Notes de cours disponibles (version numérique)

d.Évaluation

- Évaluations partielles : les travaux pratiques réalisés pendant les heures de cours.
- Évaluation générale : examen écrit à la session d'examens.

e.Bibliographie

- PEYROUTET, Claude, *La pratique de l'expression écrite*, Col. Repères pratiques, Paris, Nathan, 2005.
- THOMAS, Adolphe (1956). *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse, 1956.
- GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot, 1990.
- TIMBAL – DUCLAUX, Louis, *L'expression écrite: écrire pour communiquer*, Paris, FSF / Entreprise moderne d'édition / Libr. Techniques, 1981.
- CONQUET, André, *Comment faire un exposé*, Paris, Le Centurion, 1963.

18. LA 03 Anglais I : (CC KAMESA) 3 crédits

a.Contenu : La partie théorique comprend trois composantes: 1. Language functions: a) functions and notions b) grammar.

2. Communication texts: I. definitions II. Philosophies of communication III. Theories of communication.

3. Letter writing in English (social). La partie pratique porte sur les discussions et interactions, des exposés ainsi que la pratique de la lettre sociale anglaise.

b.Objectif: Ce cours vise à aider l'apprenant à développer la communication orale et écrite en anglais dans des situations aussi bien sociales que professionnelles ou d'affaires à un niveau intermédiaire.

I.2. DEUXIÈME LICENCE : 60 CRÉDITS

Objectif de la promotion

Former les apprenants aux techniques d'analyse des langages utilisés en informations et communications, ainsi qu'aux techniques journalistiques, en même temps qu'ils sont informés des différentes options de formation en communication sociale.

A. UEP : Unités d'enseignements propres à la promotion

A.1. FG : Formation générale (2 crédits)

1. FG 01 Économie politique : (Pr MUKENDI) 2 crédits

Objectif : Faire connaître à l'apprenant les problèmes économiques fondamentaux qui se posent à toute économie et l'initier aux concepts, mécanismes et processus économiques qui permettent de saisir le fonctionnement de l'économie comme unité élémentaire d'action et comme réalité macro-socio-économique.

A.2. FS : Formation spécifique (15 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant seront capable d'aborder les différents de communication en les situant dans un cadre théorique.

2. FS 01 Théories de la communication : (Pr NTONDA) 3 crédits

a) Objectifs

Ce cours a pour objectif de doter les étudiants d'une grille de lecture pour leur permettre d'analyser le phénomène de la communication. Il ne s'agit pas ici d'une simple recension des théories ayant marqué les recherches en communication mais surtout d'une mise en ordre de celles-ci dans une double perspective : les théories à ambition partielle et les théories ayant pour but de donner une explication globale du phénomène communicationnel. Cela dit, les théories partielles sont consacrées à l'analyse des facteurs constitutifs de l'acte de la communication partant du schéma de Harold Lasswell : émetteur, récepteur, message, canal et effets. Il est important de souligner que les théories de la communication sont nombreuses ; cette profusion nous a poussé à faire un choix.

b) Plan du cours

Ière partie : Théories partielles

Chapitre I : Théories de l'émetteur

Chapitre II : Théories du récepteur

Chapitre III : Théories du message

Chapitre IV : Théories du canal

Chapitre V : Théories des effets

IIème partie : Théories générales

Chapitre I : Pragmatique de la communication

Chapitre II : Théories systémiques de la communication

Chapitre III : Théories du besoin social de l'information

IIIème partie : Modèles d'analyse de la communication

Chapitre I : Modèle positiviste

Chapitre II : Modèle systémique

Chapitre III : Modèle constructiviste

c) Bibliographie sommaire

- Alex Mucchielli, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 1995
- Daniel Bougnoux, *La communication par la bande*, Paris, La Découverte, 1991
- Edgar Morin, *Les stars*, Paris, Seuil, 1969
- Paul Watzlawick et alli, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972
- Marshall Mc Luhan, *La Galaxie Gutenberg*, Paris, Mame, 1967

3. FS 02 Question d'actualités africaines et internationales: (Pr LIKOSI) 3 crédits

a.Contenu : le cours est conçu sous forme de séminaire avec pour support les coupures de journaux, les bandes magnétiques audio et vidéo. Les conclusions des différents groupes de travail serviront chaque fois de point de départ au débat initiatique à la rédaction de la revue de presse hebdomadaire.

b.Objectif : en partant de l'analyse rétrospective des faits marquants de l'actualité congolaise sur le plan social, économique, politique et culturel, vue en premier licence LMD, le cours s'étendra longuement sur l'analyse critique des informations touchant l'actualité africaine et internationale. Il vise à amener les apprenants à appréhender l'actualité africaine et internationale à travers une analyse critique du traitement de cette actualité. Le cours s'attachera à montrer les tendances (idéologiques) partisans dans le traitement des informations.

4. FS 03 Droit de l'information et de la communication : (Pr MWEZE) 3 crédits

a.Contenu : après une brève introduction sur la clarification de l'intitulé du cours et des problèmes épistémologiques qu'il pose, le cours examine: 1. Le droit de l'homme à la communication et à la liberté d'opinion : les arrière-fonds historiques, les droits et libertés (selon certains auteurs), le contenu du droit à la communication

(selon certains auteurs), 2. Les principes de liberté d'information et d'opinion tel qu'il est affirmé unilatéralement par les États, entre les États et la convergence de la pratique étatique et interétatique. La liberté d'expression est ensuite examinée dans son contenu et ses limites. Sans négliger le contour historique, le cours s'appesantit sur les problèmes de régulation et de responsabilité des instances internationales. Le cours se termine par l'examen des ordonnances-lois congolaises relatives à la liberté de la presse et aux statuts des journalistes œuvrant en République Démocratique du Congo. Il s'agit précisément de l'ordonnance-loi n° 81-011 du 2 avril 1981 portant modification de l'ordonnance-loi n° 70-057 du 28 octobre 1970 relative à la liberté de la Presse en République Démocratique du Congo; l'ordonnance-loi n° 81/012 du 2 avril 1981 portant statut des journalistes œuvrant en République Démocratique du Congo; l'ordonnance-loi n° 96-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse. Le cours sera ouvert aux modifications et adaptations qui pourront intervenir dans la législation de la nouvelle RDC.

b.Objectif : Sensibiliser l'apprenant au fait que la communication et l'information constituent un droit fondamental pour l'homme, seule garantie pour développer toutes ses virtualités et potentialités individuelles et collectives.

4.1. FS 04 Éthique et déontologie de l'information et de la communication (Pr MWEZE) : 3crédits

a.Contenu : Une introduction générale se penche sur la clarification du concept d'éthique et les concepts voisins, comme la morale. Il élucide l'éthique de la communication et l'éthique de l'information. Le cours survole le positionnement de l'éthique de la communication ainsi que les rapports entre l'éthique et l'idéologie, l'ordre juridique, social et moral et ses liens avec la culture. Dans un second moment, une distinction formelle est faite entre les champs classiques d'investigation en éthique.

La première partie du cours est consacrée à l'éthique de la communication. Articulé sur trois chapitres, il examine la question des fondements en éthique de la communication en parcourant la thèse de l'inhérence, l'analyse du raisonnement éthique en communication et celle du jugement éthique. Un cours chapitre examine les rapports entre l'éthique et les disciplines connexes, la philosophie et la théologie principalement.

La seconde partie du cours est consacrée à l'éthique de l'information et épingle les principes de déontologie journalistique ainsi que L'éthique dans la pratique journalistique. À cet effet, elle examine la nature et les objectifs de la déontologie et passe en revue les normes professionnelles de la Déclaration de Munich. Le cours examine le droit du public à l'information et les responsabilités qui incombent au journaliste. Il insiste sur la liberté comme condition de l'information, la vérité comme valeur transcendante de l'information, le traitement des sources matérielles et le respect de la personne humaine. Deux sections closent le cours : l'examen du code déontologique universel et celui du code déontologique congolais.

b.Objectif : Sensibiliser l'apprenant au fait que la dimension éthique est consubstantielle à la communication, laquelle se déploie sur le plan professionnel, social et intellectuel. Les valeurs chrétiennes en jeu seront relevées.

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les concepts opératoires en éthique en général et en éthique de la communication en particulier ;
- Discerner et éviter tout acte qui va à l'encontre de l'éthique ;
- Combattre les antivaleurs qui se sont incrustées dans la profession journalistique ;
- Intérioriser et respecter le code déontologique des journalistes congolais.

c.Méthodologie

Le mode d'enseignement sera essentiellement présentiel en auditoire. Le cours magistral sera ponctué par des échanges sur le cours (clarification, enrichissement par partage d'expériences...) ; les apprenants devront s'imprégner des textes fondamentaux en matière d'éthique des médias. Un accent particulier portera sur le code déontologique congolais et sur le document de l'UNESCO (1983). Au retour de leur stage, les apprenants seront invités à partager leurs expériences en matière éthique et à porter un regard critique sur la pratique des médias écrits et audiovisuels. On encouragera l'analyse des réseaux sociaux et ses dérapages moraux qui y sont associés.

d.Évaluation

L'évaluation portera sur les exposés magistraux et sera axée sur les points essentiels du cours (et non sur des détails). Elle portera aussi sur les travaux personnels, notamment l'analyse de la presse écrite, audiovisuelle et virtuelle en vue de juger de la maturité intellectuelle et de la capacité d'analyse et de critique dans le chef des apprenants.

Bibliographie

- BERTRAND, Claude-Jean, *La déontologie des médias*, Paris, P.U.F., 1997.
- CORNU, Daniel, *Éthique de l'information*, Paris, P.U.F., 1997.
- CORNU, Daniel., *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et fides, 1994.
- HUISMAN, Denis, *L'âge du faire. Pour une morale de la communication*, Paris, Hachette, 1994
- PINTO DE OLIVEIRA, Carlos Josaphat, *Éthique de la communication sociale. Vers un nouvel ordre humain de l'information dans le monde*, Fribourg, éditions universitaires, 1987.
- PIGEAT, Henri, *Médias et déontologie. Règles du jeu ou jeux sans règles*, Paris, P.U.F., 1997.

5. FS 05 Bibliologie Générale : (Pr MANUANA)

3 crédits

a.Contenu :

Considérations générales, II. Bref aperçu historique, III. Passage du livre à l'écrit, IV. La Bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication, V. Bibliologie descriptive, Bibliologie scientifique et Bibliologie scientifique Appliquée, VI. Théories et Méthodologies en Bibliologie.

b.Objectif : Apprendre les aspects théoriques, scientifiques et méthodologiques de la bibliologie qui, à l'origine était définie comme science du livre est devenue science de l'écrit ou de la communication écrite, l'une des sciences de l'information et de la communication.

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- accroître ses connaissances sur les théories et méthodes de la bibliologie dans le cadre de l'étude de l'écrit ;
- les appliquer à toute la typologie des écrits.

c.Méthodologie

Cours magistral, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visites guidées.

d.Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visites guidées. Examen en session, Examen écrit.

e.Bibliographie

- BOBUTAKA BATEKO Bobo, *Bibliologie : Science de l'Information et de la Communication*, Éditions Universitaires Européennes, 2015
- ESTIVALS Robert, *La Bibliologie*, Paris, PUF, 1987.
- MIGNE J-P, *Dictionnaire de Bibliologie Catholique : un exposé des principaux objets de la science des Livres, et surtout de ceux qui ont rapport aux études théologiques*, Classic Reprint, 2017.
- PEIGNOT Gabriel, *Dictionnaire Raisonné de Bibliologie*, Vol. 1, Classic Reprint, 2018.
- ROUET François, *Le livre, mutation d'une industrie culturelle*, Paris, La Documentation française, 2000.

6. FS 06 Psychologie de la communication (Pr MUSANGANIA) :

2 crédits

A.3. AD : Analyse et décryptage de l'information

7 crédits

Objectif de l'unité : Fournir aux apprenants les clés pour une lecture compétente et professionnelle des diverses communications, langages et supports qui envahissent notre environnement quotidien.

7. AD 01 Langages et paralangage : (Pr MBIYE) 4 crédits

a. Introduction à l'analyse de l'image (Pr MBIYE) :

2 crédits

a.Contenu

Après avoir donné toutes les définitions de l'image, le cours présente d'abord les outils théoriques indispensables à la compréhension de l'image et les différentes images fixes (affiche, bande dessinée, caricature, image d'art, etc.).

Le cours présente également les différentes approches méthodologiques.

b.Objectifs

Ce cours, se veut une introduction à la lecture de l'image, un apprentissage à la compréhension de l'image afin de la juger à sa vraie valeur.

L'étudiant cessera d'être un alphabète de l'image. Il saura comment elle est faite, c'est-à-dire la dénoter et l'interpréter. Bref, comprendre comment elle communique et transmet des messages.

c.Bibliographie

- FRESNAULT – DERUELLE, Pierre. *L'éloquence des images : images fixes III*. Paris : Presses Universitaires de France, 1993.
- GERVEREAU, Laurent. *Voir, comprendre, analyser les images*. 3^e éd. Paris : Ed. La Découverte, 2000.
- GERVEREAU, Laurent, *Dictionnaire mondiale des images*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2006.
- JOLY, Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan, 1993.
- MINAZZOLI, Agnès, « L'image », In *Encyclopaedia Universalis*, vol. 11. Paris, Encyclopaedis Universalis, 1995, pp. 928-930. MINOT, Fr., *Quand l'image se fait publicitaire. Approche théorique, méthodologique et pratique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

b. Chansons populaires : (Pr MBIYE)

1 crédit

a.Contenu

Structuré en quatre chapitres, le cours présente la manière d'envisager la chanson et de l'analyser : la chanson comme texte et comme image (clip video). Il présente aussi les grilles d'analyse de la chanson.

b.Objectifs

Ce cours étudie la chanson comme expression privilégiée de la culture d'un peuple, comme moyen de communication et surtout comme objet empirique.

L'étudiant, qui l'aura suivi, sera à mesure d'appliquer l'outil sémiotique en vue de relever les thèmes messages.

c.Bibliographie

- AUTHELAIN, G., *La chanson dans tous ses états*. Fondettes, Van de Velde, 1987.
- BLANCHARD, G., « Les vidéo-clips » in *Communication et Langages*, n° 2, 1987.
- CHAMBALARD, R., « Le video-clip : une valeur ajoutée à la chanson francophone ? », in SAINT-JACQUES, D. – DE LA GARDE, R., *Les pratiques culturelles de grande consommation. Le marché francophone*, Québec, Nuit Blanche Editeur, 1992, pp. 105 – 116.
- CALVET, L.-J., *Chanson et société*. Paris, Payot, 1981.
- KUYU, C., *Droit et société au miroir de la chanson populaire. Anthropologie juridique des relations entre les sexes à Kinshasa*, Louvain-la-Neuve, Bruylant -Academia, 2008.
- LONOH, M., *Essai de commentaire de la musique congolaise moderne*. Kinshasa, Service d'Education de l'Armée Nationale Congolaise, 1968 ; MANDA TCHEBWA, *Terre de la chanson. La musique zaïroise hier et aujourd'hui*. Bruxelles, Duculot, 1996.
- MBIYE LUMBALA, Hilaire, « Lutumba Ndomanueno : « chansonnier, poète et philosophe », in F. MABASI – M. BWASA, *Lutumba Simaro. Le sphinx de la musique congolaise moderne*, Kinshasa, Ed. Les Actes des Africains, 2008, p. 53 – 65

c. Parémiologie : (MWEZE)

1 crédit

a.Contenu : Ce cours, à cheval entre plusieurs disciplines ou sciences du langage, s'articule sur 5 chapitres : le premier chapitre traite du champ discursif dans la société traditionnelle. Le second analyse les formes de la littérature orale. Le troisième, plus dense, se penche sur le proverbe comme genre privilégié de l'oralité : il soulève le Problème de définition du proverbe, analyse les fonctions et les structures et les schèmes grammaticaux préférentiels du proverbe dans une société de l'oralité, Le quatrième chapitre examine les mécanismes et types de raisonnement des parémies (images, symboles, métaphores et métonymies, intentionation et homothèse). Le cours se termine par les problèmes de méthodes en parémiologie et prépare les apprenants à mener adéquatement des enquêtes sur terrain.

b.Objectif :

À l'issue de l'enseignement l'apprenant sera capable de :

- Décrypter scientifiquement les parémies de sa tribu et en tirera des leçons pour la vie ;
- Apprécier les modes de communication qui fondent sa propre société traditionnelle et sa personnalité ainsi que les valeurs qu'ils véhiculent ;
- Se positionner par rapport à d'autres cultures et appréciera à sa juste valeur la sienne.

c.Méthodologie

Le cours procède par dans un premier moment par des exposés ponctuées de beaucoup d'illustrations et de recours à la sémantique et à la symbolique africaines. L'enseignant entend susciter chez l'apprenant une curiosité sur des réalités culturelles africaines qui passent souvent inaperçues. Une bonne partie du cours est consacrée aux enquêtes sur terrain en vue de récolter au moins 10 proverbes.

d.Évaluation

Elle portera essentiellement sur l'appréciation du travail pratique effectué sur les données parémiologiques récoltées. Il n'est pas exclu de vérifier la maîtrise de la partie théorique dispensée au cours.

e.Bibliologie

- MWEZE, Ch., « Problèmes de méthodes en parémiologie », dans *Revue Africaine de Communication sociale*, vol. II, n°1, janvier-juin 1997, p. 29-79.
- MWEZE, Ch., « Dire Dieu: analyse de quelques parémies théophores des Bashi », dans *Revue Philosophique de Kinshasa*, vol. VIII (juin-juillet 1994) n° 14, 1994, p. 25-60.
- MWEZE, Ch., « *Stratégies discursives et argumentatives des parémies des Bashi du Kivu (Est du Zaïre). Éléments de pragmatique de la communication verbale* », Thèse de doctorat en Arts et Sciences de l'information, Université de Liège, 1990.

8. AD Éducation aux médias (Pr PUNGI) :

3 crédits

a.Contenu : 1. Notions d'éducation aux médias : 1.1. Définition ; 1.2. Historique ; 1.3. Objectifs et finalités ; 1.4. Filiation théorique ; 2. Contenus et méthodologie ; 2.1. Approche francophone ; 2.2. Approche anglo-saxonne ; 2.3. Approche asiatique ; 2.4. Approche euro-canadienne 2.5. Approche de l'UNESCO. 3. Profil paradigmatique pour la R.D.C. : 3.1. Le contexte spécifique de la R.D.C.3.2. Le cours d'expériences 3.3. Profil paradigmatique de l'éducation aux médias en R.D.C.

b.Objectif : A l'issue du cours, l'apprenant devra : connaître les objectifs généraux, les finalités, les thématiques et les principes méthodologiques de l'éducation aux médias ; être capable de distinguer les principes d'éducation aux médias de ceux d'éducation par les médias être sensibilisé à la nécessité de l'éducation aux médias auprès des jeunes ; connaître les grands courants et institutions d'éducation aux médias à travers le monde.

A.4. RE : Recherche en communication

5 crédits

Objectif de l'unité : Les apprenants seront capables à entreprendre des recherches en sciences sociales qui embrasse les spécificités propres aux Sciences de l'Information et de la Communication : de la problématique à la vulgarisation des résultats en passant par l'usage d'outils méthodologiques appropriés.

9. RE 01 Méthodes d'investigation en communication : (Pr TEBANGASA) 5 crédits

a.Contenu : En vue d'atteindre ces objectifs, le cours sera axé sur les différentes méthodes (descriptives, quantitatives et qualitatives) permettant d'appréhender un objet de recherche en information et en communication. Les axes du cours sont : 1. Rappel de la notion de méthode scientifique, sa démarche et ses différentes acceptions. 2. L'induction, la déduction et la dialectique comme méthodes d'approche du réel. 3. La monographie. 4. La recherche de compilation. 5. Les méthodes quantitatives et statistiques, leurs avantages et leurs limites. 6. La méthode ethnographique en communication. 7. Les méthodes qualitatives d'analyse de contenu et leurs limites : 7.1. L'analyse morphologique (V. Propp). 7.2. Le schéma actantiel (A.J. Greimas). 7.3. La logique des possibles narratifs (Cl. Bremond). 7.4. La logique plurielle (Roland Barthes). 7.5. L'analyse de l'énonciation. 7.7. L'approche intertextuelle.

b.Objectif : Familiariser les apprenants, au-delà des notions fondamentales qui caractérisent la méthode de recherche en sciences sociales, à l'usage des méthodes courantes d'investigation (observation et analyse)

pratiquées dans les sciences de l'information et de la communication, afin qu'ils les adaptent selon les champs, domaines, paradigmes et axes de recherche spécifiques.

10. RE 02 Sciences de l'opinion : (Pr LIKOSI) 3 crédits

a. Contenu : 1. La partie théorique porte sur l'étude approfondie des notions « d'opinions et d'opinion publique » et l'utilisation des sondages d'opinion en politique, en marketing et par les médias. 2. La partie pratique porte sur la conception d'une enquête par sondage : objet, échantillonnage, rédaction et administration du questionnaire et le traitement des résultats.

b. Objectif : Le ministre, le parlementaire, le diplomate, le journaliste, le banquier, l'homme d'affaire... auraient tort de négliger « l'opinion publique » dans la mesure où celle-ci est un arbitre, nous dirions un tribunal, dépourvu bien sûr de pouvoir juridique, mais redouté. L'opinion publique constitue ainsi le for intérieur d'une société ; Comment connaître l'opinion et suivre ses évolutions ? Les sondages ou enquêtes sur l'opinion sont effectués justement dans ce but. Cet enseignement de 45 heures contient deux grandes parties :

11. RE 3 Statistique appliquée aux SIC : (Pr KABANGA) 4 crédits

a. Objectif : L'apprenant sera capable de : a) concevoir, élaborer et réaliser des études qui font appel à la technique statistique; b) lire, interpréter et analyser les données numériques; bref, de faire parler les chiffres, qui constituent tout un langage.

B. UEP : Unités d'enseignements transversaux

B.1. IFA : Informatique A (3 crédits)

b. Objectif de l'unité : Initier l'apprenant à la compréhension et à l'usage des outils informatiques off net (bureautique) et on net (réseaux).

12. IFA 02 Systèmes Informatiques et bureautique (Pr MBEMBO) : 3 crédits

Objectif : Permettre à l'apprenant d'approfondir ses connaissances en Technologies de l'Information et de la Communication, tout en maîtrisant l'outil informatique et multimédia, ainsi que son environnement.

B.2. MI : Méthodologie de l'information (4 crédits)

Objectif de l'unité : Mettre l'apprenant en contact avec le nouvel univers créé par les TIC, de la production à la consommation de l'information, connaître leur chaîne de valeurs et les préparer à réfléchir afin d'agir en professionnels maîtrisant les différents logiciels de production.

13. MI 01 Méthodologie de l'Info I : 4 crédits

- Presse écrite I : (Pr NTONDA) 1 crédit

a) Objectifs

Ce cours, dispensé en master 2, est en réalité, une étude approfondie de la méthodologie de la presse écrite. Il a pour objectif de former les cadres de conception dans le domaine de la presse écrite. Ceux-ci devraient être capables, non seulement de maîtriser l'écriture journalistique, mais aussi de diriger une rédaction en maniant les différents genres journalistiques. Pour ce faire, les étudiants doivent être capables de comprendre le processus d'élaboration d'un journal quelque soit sa périodicité et d'améliorer la qualité du produit dans un environnement concurrentiel en recourant aux stratégies de persuasion susceptibles d'attirer davantage des lecteurs.

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant devra aussi porter un regard critique sur bon nombre de pratiques journalistiques en cours dans la société congolaise en proposant des pistes de solution pour lutter contre les causes aussi bien endogènes qu'exogènes de la non-lecture de certains journaux, car l'ennemi de la presse écrite demeure la non-lecture. La réflexion sur la presse écrite et pratique journalistique sont les deux aspects qui constituent le socle de ce cours.

b) Plan du cours

Chapitre I : L'infographie de presse

Chapitre II : L'étude de la rubrique

Chapitre III : La mise en scène de l'information

Chapitre IV : Le Directeur de publication

Chapitre V : L'étude des cas

c) **Bibliographie sommaire**

- Henri Pigeat, *Médias et déontologie : règles du jeu ou jeu sans règles*, Paris, PUF, 1997.
- Jean-Marie Chappé, *L'infographie de presse*, Paris, CFPJ, 1993.
- Jean-Paul Martho, *Journalisme international*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- JED, *Comprendre les textes juridiques et déontologiques régissant la presse en RDC, Outil pédagogique*, Février, 2006.
- Audiovisuel I [Radio, TV, et vidéo (Pr KININGA) cinéma : (Pr NZINGA) 2 crédits
- Multimédia I : Pr NZEZA 1 crédit

Contenu : 1. Quelques concepts de base ; 2. Les débuts du journalisme multimédia ou du web journalism ; 3. Les acteurs du multimédia et de la presse en ligne ; 4. Les caractéristiques du journalisme multimédia et les pratiques du public ; 5. Les étapes de la production d'un article de presse multimédia ; 6. Écriture pour le web.

Objectif : Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les impératifs liés au journalisme en ligne ;
- Maîtriser le processus de la production journalistique multimédia ;
- Produire un article de presse multimédia et le diffuser via un canal existant ou à créer.

B.3. EG : Église et culture médiatique

(3 crédits)

Objectif de l'unité : Initier l'apprenant à une lecture et à la compréhension en profondeur de la pensée de l'Église en matière de communication sociale en vue de pouvoir collaborer à l'élaboration d'une théologie chrétienne de la communication et d'en saisir les exigences éthiques.

14. MI 01 Église et communication : (Pr LIBWA)

4 crédits

Contenu: Lecture critique et commentée des trois documents majeurs du Magistère de l'Église sur la communication sociale: *Inter mirifica* (Vatican II), *Communio et Progressio* et *Aetati Novae* (Commission Pontificale des Moyens de communication et Conseil Pontifical pour les communications sociales). La lecture attire l'attention sur l'évolution de la pensée de l'Église qui manifeste le souci constant de l'Église de marcher avec le temps et de regarder l'avenir avec confiance car elle entrevoit les promesses d'un nouvel âge: celui de la communication sociale (CP, 187).

B.4. LA : Langues (6 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable d'exprimer ses idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chacune d'elles.

15. LA 04 Anglais II (CC KAMESA) :

3 crédits

a.Contenu : La partie théorique comprend : 1. Language functions, discussion techniques and communication concept. 2. Communication texts for discussion. 2.1. Categories and types of communication. 2.2. Systems of communication. 3. Letter writing in English (Business) La partie pratique porte sur la présentation des exposés et la préparation des synthèses de discussions en groupe ainsi que la rédaction de la lettre anglaise

b.Objectif de l'unité : Tout en cherchant à consolider les connaissances acquises en première année de licence LMD, ce cours vise à aider l'apprenant à développer la communication orale et écrite en anglais dans des situations sociales et professionnelles ou dans des situations d'affaires à un niveau avancé.

16. LA 05 Langues nationales : (Pr KAMANDA)

5 crédits

a.Contenu : Après une brève introduction de la notion de syntaxe, le cours est axé sur deux des piliers majeurs de l'analyse syntaxique : la *fonction grammaticale* (sujet, prédicat et complément) et les différents *types de phrase* (déclaratif, interrogatif, passif, négatif, emphatique, phrases marginales ...) dans les quatre langues nationales congolaises (lingala, swahili, kikongo et ciluba).

b.Objectif : Initier l'apprenant à l'analyse des structures syntaxiques fondamentales des langues nationales congolaises.

c. Bibliographie

- Académie Française, *Grammaire de l'Académie Française*, Paris, Firmin-Didot, 1932.
- BWANTSA KAFUNGU, *Esquisse Grammaticale de Lingala*, Kinshasa, Publications de l'Université Lovanium, 1970.
- BWANTSA KAFUNGU, *J'apprends le lingala tout seul en trois mois*, 140p. Kinshasa, CELTA, 1983.
- CREISSELS, D., *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, 1991.
- MOTINGEA, M., *Lingála Courant: Grammaire Pédagogique de Référence*, Tokyo, University of Foreign Studies, 2006.

C. SA : Stage académique

(8 crédits)

Objectif de l'unité : Sous l'encadrement des Chefs de Travaux et Assistants, le stage professionnel dure un mois. Il est inscrit au calendrier de l'année et s'effectue en entreprise ou organisation dans un secteur ou domaine où l'apprenant peut mettre en pratique les notions apprises en matière de communication. Un rapport écrit en constitue l'une des preuves requises pour sa prise en compte dans la cotation finale.

I.3. TROISIÈME LICENCE : 60 CRÉDITS

Objectif de la promotion

L'objectif de la troisième année de licence (LMD) est de professionnaliser les apprenants afin de les rendre capables de s'intégrer dans différents milieux sociaux de la République Démocratique du Congo pour y œuvrer, en agents de communication, conformément aux options de l'Église à l'édification d'une opinion éclairée et libérée. Le licencié (LMD) en communications sociales doit être apte à travailler, comme cadre d'exécution, dans les différentes options des métiers de l'information et de la communication.

A. UEP : Unités d'enseignements propres à la promotion

A.1. FG : Formation générale

(2 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable de comprendre les faits et phénomènes qui découlent des relations de collaboration, de confrontation, de domination et d'interdépendance que tissent les États entre eux sur l'échiquier international.

2.3.1.1. FG 01 Relations internationales : (Pr MBIKAYI)

2 crédits

a. Contenu : Parmi les thèmes importants qui seront examinés on devra retenir : - Les théories et approches explicatives des relations internationales. - L'ordre anarchique, l'équilibre des pouvoirs, la bipolarisation et la monopolisation dans les relations internationales. - Le phénomène des alliances, des pôles et des puissances régionales. - La colonisation, l'impérialisme, le néo-colonialisme, la guerre froide, le dégel et la confirmation de l'hégémonie américaine. - Les enjeux stratégiques, la coopération au développement et la place de la science et de la technologie, des finances et des intérêts économiques dans les relations internationales. - Les nouveaux enjeux : la question écologique, la communication et les droits de l'homme. - Les politiques étrangères, la sécurité nationale et la résolution des conflits internationaux (La gestion des affaires internationales). - Le sens d'une diplomatie de Développement, et la place du tiers-monde dans les relations internationales. On pourra explorer la pensée de plusieurs auteurs à ce sujet, notamment Clauzewitz, Waltz, Seabury, Keohane, Haas, Nye, Aron, Olson, Hoffman, Hobson, Granger, Galtung, Fulbright, Kreinin, Kissinger, Huntzinger, etc. Un travail de lecture intense et un reportage pratique sur les ministères ayant les relations et la coopération internationales dans leurs attributions (Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Coopération internationale, Recherche scientifique, Agriculture, Finances, etc.) seront exigés.

b. Objectif : Susciter l'intérêt de l'apprenant à la compréhension des faits et phénomènes qui découlent des relations de collaboration, de confrontation, de domination et d'interdépendance que tissent les états entre eux sur l'échiquier international.

c. Bibliographie

- BADIE Bertrand et VIDAL Dominique, *Qui gouverne le monde ? L'état du monde 2017*, Paris, la Découverte, 2016

- BADIE Bertrand, *Nous ne sommes plus seuls au monde. Un autre regard sur l'ordre international*, Paris, la Découverte 2016.
- MAMBA wa Ngindu Jean-Bosco D, *Relations internationales contemporaines*, Kinshasa, IFASIC, 2010.
- MICHAÏLOF Serge, *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?* Paris, Fayard, 2015
- NOVOSSELOFF (Coll. Dir) *Le Conseil de Sécurité des Nations –Unies, entre impuissance et toute puissance*, Paris, CNRS Éditions, 2016.
- VERMEREN Pierre, *Le choc des décolonisations. De la guerre d'Algérie aux Printemps Arabes*, Paris, ODILE Jacob, 2016.

A.2. CS : Cours spécifiques en Communications Sociales (10 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable d'identifier les diverses politiques qui guident le fonctionnement des systèmes de communication dans les sociétés modernes, la personnalité de ses animateurs, de scénariser ses différents discours afin pouvoir répondre adéquatement aux différentes questions posées par la société.

2.3.1.2. CS 01 Communication politique : (Pr KAYEMBE) 2 crédits

a.Contenu : 1. Notions de communication politique et de pouvoir politique 2. Étude de l'univers politique 3. Étude des catégories et variétés des opérateurs et personnalités politiques 4. Études des fonctions du langage politique 5. Typologie des discours politiques 6. Moyens et supports de communication politique, sociologique et linguistique.

b.Objectif : Initier l'apprenant, placé devant un discours politique, à savoir répondre aux interrogations suivantes : qui parle, à qui, pour quelle fin, dans quel univers politique spécifique, comment ?

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les acteurs de la communication politique, leur mode opératoire, leur stratégie discursive ;
- Construire une critique pertinente sur les contenus de communication politique ;
- Concevoir un contenu stratégique de communication politique.

c.Méthodologie

Cours magistraux et travaux dirigés

d.Evaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas de communication politique concrets (études de terrain, études de cas ou autres).

e.Bibliographie

- ARENDT (Hannah), *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1993.
- BRETON, Ph, *Les enjeux de la prise de parole, dans Les enjeux du journalisme face à la mondialisation et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de communication*, Louvain-la-Neuve, 2002.
- LAMIZET, B, *Communication politique et médiation politique*, Paris, La Découverte, 2003.
- KABUYA LUMUNA SANDO, *Manuel de sociologie politique*, Kinshasa, PUK, 2011.
- WOLTON, Dominique, « *La construction politique : construction d'un modèle* » dans *Hermès* 4, Paris, Editions du CNRS, 1989.

2.3.1.3. CS 02 Politique de communication : (Pr KATUBADI) 2 crédits

a.Contenu : Chap1. Rôles de l'information et de la communication en société. Chap.2. Les systèmes de communication : question de choix et d'options. Chap.3. Étude comparée des systèmes et politiques de communication de l'Église Catholique.

b.Objectif : Montrer à l'apprenant les différents niveaux où s'articulent les différentes politiques de communication : État, groupes, organisations et institutions et déterminer les critères et modalités de différenciation des diverses politiques qui guident le fonctionnement des systèmes de communication dans les sociétés modernes.

CS 03 Communication des organisations : (Pr KAYEMBE) 2 crédits

a.Contenu

- Les auteurs classiques et les caractéristiques formelles des organisations et de la production (division du travail, hiérarchisation, centralisation et contrôle). La pensée de Taylor, de Weber et de Fayol.

- La communication des organisations : définition, objectifs, formes, typologie et les outils, enjeux
- Place de communication dans l'organisation
- Les besoins de communication dans les organisations, problèmes, solution
- Les principes généraux du fonctionnement de la communication
- Les lois de la communication des organisations
- Comment faire un état des lieux de la situation de communication dans l'organisation
- Élaborer un plan de communication et de marketing de première génération pour l'organisation.

b.Objectif : Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les principales approches et les concepts qui ont façonné le domaine de la communication organisationnelle, avec leur contexte d'origine et leur domaine d'application;
- Comprendre le rôle de la communication dans quelques processus centraux des organisations contemporaines (division du travail, prise de décision, participation et travail en équipe, pouvoir, etc.);
- Appliquer les outils conceptuels acquis en classe à des contextes organisationnels contemporains

c.Méthodologie

Cours magistraux et travaux dirigés

d.Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas organisationnels concrets (études de terrain, études de cas ou autres).

e.Bibliographie

- BARTOLI, A., *Communication et organisation pour une politique générale*, Paris, éd. d'organisation, 1991.
- Judge T. et Robbins S., *Comportements organisationnels*, Village Mondial, 2005.
- LIBAERT, T., et WESTPHALEN, M-H., *Communicator*, 6^{ème} Edition, Paris, Dunod, 2012
- MINTZBERG, H., *Le pouvoir des organisations*, Éditions Organisation/Agence d'Arc., 1986.
- MOREL P., *Stratégies des communications d'entreprise*, Paris, Vuibert, 2006.
- ROJOT J., *Théorie des organisations*, 2ème édition, Éditions, Eska,2005.

2.3.1.4. CS 04 Anthropologie de la communication : (Pr MBUYI) 2 crédits

2.3.1.5. CS 05 Narratologie : (Pr MBIYE) 2 crédits

a.Contenu

Le contenu de ce cours porte sur :

- L'histoire de la narratologie comme science et la narratologie structurale telle qu'elle s'est développée à partir des travaux de Vkt,n ; Propp, le formaliste russe ;
- La narratologie énonciative qui prend pour objet, non pas l'histoire, mais le récit comme mode de représentation verbale de l'histoire (le récit, l'histoire et la narration) ;
- La narratologie contemporaine qui se consacre à l'étude du récit médiatique et du storytelling.

b.Objectifs

Après avoir suivi ce cours l'étudiant sera à mesure de comprendre et distinguer les éléments constitutifs du récit dans une perspective narratologique.

c.Bibliographie

- ADAM, J. - M. *Le récit*, Paris, PUF, 1984.
- ADAM, J. - M. *Le texte narratif*, Paris, Nathan, 1994 .
- ADAM, J. - M. - REVAZ, Fr., *L'analyse des récits*, Paris, Le Seuil, 1996.
- BARTHES, R., *Introduction à l'analyse structurale des récits*, Paris, Le Seuil, 1966 ; ECO, U., *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985.
- EVERAERT - DESMEDT, N., *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1992.
- GENETTE, G., *Figures III*, Paris, Le Seuil, 1978.
- GREIMAS, A.J., *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.
- LITS, M., *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- PROPP, V., *Morphologie du conte*, Paris, Le Seuil, 1970.
- REUTER, Y., *L'analyse du récit*, Paris, Armand Colin, 2005.
- RICOEUR, P., *Temps et récit*, 3 t., Paris, Le Seuil, 1983, 1984, 1985.
- SALMON, Ch., *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte/poche, 2008.

A.3. GLA : Gestion et leadership

14 crédits

Objectif de l'unité : Faire des apprenants des meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

2.3.1.6. GLA 01 Management : (Pr NZINGA)

3 crédits

a.Contenu : 1. Évolution de la pensée managériale. 2. Les fonctions managériales. 3. Le management : art ou science ? 4. Le processus décisionnel. 5. La communication managériale. 6. Esprit d'entreprise, création et gestion d'une P.M.E.

b.Objectif : Former des meneurs d'hommes, des leaders et des gestionnaires. Initier l'apprenant à la complexité de la pensée managériale et la préparer en tant que professionnel de management. L'initier aux principes et méthodes de décision et d'action qui permettent à une organisation d'atteindre ses objectifs.

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de

- Définir clairement les différents concepts liés au management et au leadership;
- Maîtriser l'évolution historique du management ;
- Identifier les différentes fonctions du management ;
- Identifier les tendances et défis actuels du management ;
- Maîtriser les différentes étapes du processus décisionnel ;
- Ressortir l'importance du management en communication : La communication managériale.

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitres 1, 2 et 3
- Travaux dirigés : Chapitres 3 et 5.
- Travaux pratiques : Chapitre 6.

d.Évaluation

Interrogations, travaux dirigés, travaux pratiques individuels et travaux pratiques en groupes

e.Bibliographie

- DURAND, Thomas, Management d'entreprise 360°. Principes et outils de la gestion d'entreprise, Paris, Dunod, 2016.
- IMBERT, Maurice, La communication managériale : méthodes et bonnes pratiques, Paris, Dunod, 2015.
- MINTZBERG, Henry, Structure et dynamique des organisations, Traduction de The structuring of Organisations, Traduit de l'américain par Pierre ROMELAER, Paris, Eyrolles – Éditions des Organisations, 2018.
- MUSHI MUGUMO, Ferdinand, Les Organisations : Théories, Stratégies et Leadership, Kinshasa, MediasPaul, 2006.
- THIÉTART, Raymond Alain, Le Management, 13^{ème} édition, Paris, PUF, 2012.

2.3.1.7. GLA 02 Comptabilité générale : (CC TANGI)

2 crédits

a.Contenu : 0. Introduction 1. Le bilan 2. Le compte 3. Les documents comptables 4. Le fonctionnement des comptes 5. Les travaux de fin d'exercice.

b.Objectif : Donner à l'apprenant des connaissances nécessaires sur les mécanismes fondamentaux de la gestion du patrimoine de l'entreprise.

2.3.1.8. GLA 03 Élaboration et évaluation des projets : (Pr PUNGI)

3 crédits

a.Contenu : 1. Introduction générale sur l'entrepreneuriat et la gestion ; 2. L'élaboration de la note sectorielle ; 3. La rédaction d'un plan d'affaires et cadre logique d'un projet d'entreprise ; 4. Les métiers de la communication ; 5. Les projets d'entreprises en communication.

b.Objectif : Former l'apprenant à l'élaboration (conception et création) et à l'évaluation des projets viables et rentables d'entreprises de communication.

2.3.1.9. GLA 04 Marketing et Relations publiques : (Pr MAKIESE)

2 crédits

a.Contenu : 1. Histoire et développement des Relations Publiques. 2. Définitions et objectifs d'action en Relations Publiques. 3. La notion d'image de marque. 4. Les moyens d'action en Relations Publiques. 5. Rapports entre les

relations publiques et le marketing, le sponsoring, le mécénat, la création d'événements. 6. Les publics internes et externes. 7. Les hommes en Relations Publiques.

Les travaux pratiques portent sur l'étude des situations concrètes où les Relations Publiques sont perçues comme un facteur primordial pour le fonctionnement des organisations. Les apprenants choisissent en groupe ou individuellement une organisation ou un secteur d'activités pour en analyser la fonction et la pratique des Relations Publiques.

b.Objectif : Initier l'apprenant aux aspects fondamentaux des relations publiques et de la communication.

c.Méthodologie

Explication des notions théoriques accompagnée d'organisation de travaux pratiques et d'un examen écrit.

d.Évaluation

Travaux pratiques et examen écrit.

e.Bibliographie

- CHOUCHAN, Lionel et FLAHAULT, Jean-François, *Les relations publiques*, 4ème édition, Paris, PUF, 2011.
- GUILLEMAIN, Sophie Anneau, *Marketing*, Paris, Gualino, 2013.
- KAYEMBE, TCHIBAMBA-MALU, Aimé., *Communication Marketing des organisations*, éd. cœur communicant, Kin-RDC, 2013.
- KOTLER, Philip et KELLER, Kevin, *Marketing Management*, Traduction et adaptation par DUBOIS, Bernard et MANCEAU, Delphine, 14ème édition, Paris, Pearson, 2012.
- LAURENT, François, *Marketing 2.0. L'intelligence collective*, Paris, M21, 2004.
- LOUGOVOY, Constantin et HUISMAN, Denis, *Traité de relations publiques*, Paris, PUF, 1981.

2.3.1.10.GLA 05 Communication pour le développement : (Pr MASAMUNA) 2 crédits

a.Contenu : La composition de ce cours se structure au tour de trois chapitres : 1. Exposé sur les concepts de base d'usage (Communication, Développement, Développement humain, Développement durable et Écodéveloppement) ; 2. Les modèles théoriques de développement en Communication et guide d'application ; 3. Quelques expériences sur la communication de développement en Afrique (RDC).

b.Objectif : Rendre l'apprenant capable de se servir de la communication à la fois comme stratégie et outil pouvant contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes dans une entité donnée à travers des messages mais aussi des actions dynamiques et continues.

c.Méthodologie

Exposé-dialogue par le professeur ; Exercices d'application pour réaliser une stratégie de communication pour le développement.

d.Évaluation

Examen écrit.

e.Bibliographie

- BESSETTE G. (dir.), *Eau, terre et vie. La Communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles*, Québec-Paris, PUL- L'Harmattan, 2007.
- JACQUEMOT, P., *Le dictionnaire encyclopédique du développement durable*, Auxerre, Sciences Humaines, 2017.
- OLIVIER DE SARDON, J.-P., *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala, 1995.
- PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003. Les Objectifs du millénaire pour le développement. Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*, Paris, Economica.
- WILLET G. (dir.), *La communication modélisée. Une introduction aux concepts, aux modèles et aux théories*, Ottawa, éd. du Renouveau Pédagogique, 1992.

2.3.1.11.GLA 06 Économie des médias : (Pr KATUBADI) 2 crédits

a.Contenu : Chap 1 : Les caractéristiques de l'économie de la presse écrite ; Chap 2 : Le cout de production intellectuelle ; Chap 3 : Les couts de production matérielle ; Chap 4 : Les coûts de la Radiotélévision ; Chap 5 : Le financement des entreprises médiatiques et son influence sur les structures ; Chap 6 : L'économie des médias congolais.

b.Objectif: étudier les éléments et les facteurs qui interviennent dans l'organisation (économique) et la gestion (financière) des entreprises de presse écrite, des sociétés de radio et de télévision et de l'industrie du cinéma. Permettre aux apprenants de mieux connaître ces facteurs qui interfèrent sur la qualité du produit délivré par la presse, une station de radio ou de télévision et le cinéma afin qu'ils soient à même de manipuler à bon escient ces outils à double tranchants que sont les grands moyens de communication de masse.

À l'issue de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser des éléments et facteurs qui interviennent dans l'organisation économique et la gestion financière des entreprises de presse écrite, des sociétés de radio et de télévision ;
- Connaître les facteurs qui interfèrent sur la qualité du produit délivré par la presse, une station de radio ou une chaîne de télévision.
- Gérer une entreprise de presse et connaître les différents couts qui entrent en ligne de compte dans la production du bien informationnel.

c.Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques.

d.Évaluation

Travail pratique et examen écrit.

e.Bibliographie

- BASSONI, M. et JOUX, A., *Introduction à l'économie des médias*. Paris, Armand Colin, 2014.
- FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG (FES), *Baromètre des médias africains. Première analyse locale du paysage médiatique en Afrique*. RDC 2012. République Démocratique du Congo.
- GABSZEWCW, J. et SONNAC, N., *L'industrie des médias*. Repères, La Découverte, 2006.
- MATHIEN, M., *Économie générale des médias*. Paris, Ed. Ellipses, Coll. Infocom, 2003.
- PUNGI, J.-L. (dir.), *L'Audiovisuel public en RD Congo. Une étude de l'Observatoire des Médias Congolais (OMEC) avec l'appui de Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)*. Kinshasa, Médiaspaul, 2015.

B. Unités d'enseignements transversaux

B.1. IFA : Formation générale (2 crédits)

Objectif de l'unité : Initier l'apprenant à la compréhension et à l'usage des outils informatiques off net (bureautique) et on net (réseaux).

2.3.1.12.IFA 03 Réseaux et télécommunication : (Pr KATUBADI) 2 crédits

a.Contenu : 1. Concepts généraux sur les télécommunications ; 2. Systèmes de transmissions d'informations ; 3. Infrastructures et services de télécommunications ; 4. Services des télécommunications (la réglementation et la régulation).

b.Objectif : Donner aux apprenants les notions de base sur les principes de fonctionnement des réseaux, les infrastructures et les services des télécommunications.

À la fin l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre et maîtriser les notions de base sur les télécommunications
- Connaître les équipements et infrastructures des télécommunications
- Identifier les différents services des télécommunications et les utiliser à bon escient

c.Méthodologie

Leçons magistrales avec projection des diapositives sur les différents équipements des télécommunications.

d.Évaluation

Interrogation, Travail pratique, et examen écrit

e. Bibliographie

- BALLE, F., *Médias et sociétés. Presse, Audiovisuel, Multimédia, Télématique*. 7^e édition augmentée et mise à jour. Paris, Éditions Montchrestien, E.J.A., 1994.
- EKAMBO, J.-C. - PUNGI, J.-L., *L'Internet et la RDC. Technologies-Appropriations-Société*. Kinshasa, Cedesurk, 2009.
- FALCONI, A., *Histoire de la communication. Du Cinéma à Internet*. t2. Kinshasa, Médiaspaul, 2004.
- « Loi-cadre n°013/2002 du 16 Octobre 2002 sur les Télécommunications en République Démocratique du Congo », dans *Journal Officiel*, Numéro Spécial, 25 Janvier 2003. Poste et Télécommunications. p. 29.
- SOYER L, *WI-FI. Installer un réseau sans fil chez soi*. (Nouvelle édition). St Herblain (France), Ed. ENI, 2006.

B.2. MI : Méthodologie de l'information

(4 crédits)

Objectif de l'unité : Mettre l'apprenant en contact avec le nouvel univers créé par les TIC, de la production à la consommation de l'information, connaître leur chaîne de valeurs et les préparer à réfléchir afin d'agir en professionnels maîtrisant les différents logiciels de production.

2.3.1.13. MI 02 Méthodologie de l'Info II : 4 crédits

- Audiovisuel II : Radio II, TV II, vidéo II [Adobe Audition, Audacity, Raduga, Radio Assist, Adobe Premier Pro, Final Cut] (Pr KININGA) 2 crédits
- Multimédia II : (Pr NZEZA) 2 crédits

a. Contenu : 1. Les débuts du journalisme multimédia ou du web journalism ; 2. Les acteurs du multimédia et de la presse en ligne ; 3. L'environnement actuel des médias à l'ère du web ; 4. Les caractéristiques du journalisme multimédia et les pratiques du public ; 5. Les formes de la presse en ligne : blogs, webzines, pure players ; 6. Les étapes de la production d'un article de presse multimédia ; 7. Des outils de production vidéo et audio ; 8. Écriture pour le web et montage ; 9. Les réseaux sociaux

b. Objectif : Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les impératifs liés au journalisme en ligne ;
- Comprendre l'importance de l'intégration des réseaux sociaux dans la pratique du journalisme en ligne ;
- Suivre l'actualité de l'évolution du journalisme en ligne.

B.3. LA : Langues

5 crédits

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable d'exprimer ses idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chacune d'elles.

2.3.1.14. LA 06 Anglais III (CC KAMESA) :

3 crédits

2.3.1.15. LA 07 Langues nationales II (Pr KAMANDA) :

2 crédits

a. Contenu : Le cours aborde :

- La phrase simple : la structure hiérarchique, les regroupements syntaxiques, les fonctions syntaxiques, l'analyse en constituants immédiats, les types de phrases simples, les accords.
- La phrase complexe : juxtaposition, coordination, subordination et relativisation.

b. Objectif : Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable d'assimiler les mécanismes d'analyse phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique d'une langue nationale congolaise (le lingala) :

- Catégories grammaticales : critères de détermination (syntaxe, morphologie) ;
- Constituant nominal : définition, structure déterminative, analyse en constituants immédiats ;
- Accord : notion de classe, au sein du syntagme nominal et de la phrase ;
- Syntagme nominal, verbal, syntagmes facultatifs ;
- Phrases : simple et complexe.

C. SA : Stage académique

(8 crédits)

Objectif de l'unité : Sous l'encadrement des Chefs de Travaux et Assistants, le stage académique dure un mois. Il est inscrit au calendrier de l'année et s'effectue en entreprise ou organisation dans un secteur ou domaine où l'apprenant peut mettre en pratique les notions apprises en matière de communication. Un rapport écrit en constitue l'une des preuves requises pour sa prise en compte dans la cotation finale.

D. TFC : Rédaction d'un travail de fin de cycle**(14 crédits)**

Objectif de l'unité : L'apprenant sera capable de rédiger un travail à caractère scientifique d'une trentaine de pages qui peut porter sur un nouveau sujet ou un sujet déjà traité qui sera son œuvre personnelle par lequel il fera preuve de ses capacités :

- de saisir la pensée d'autrui ;
- d'exprimer correctement sa pensée.

I.4. CERTIFICATION EN JOURNALISME

Le Certificat en journalisme est une formation à visée pratique et professionnelle ouverte aux détenteurs d'un diplôme universitaire de niveau licence LMD (ex graduat) au minimum, de toutes disciplines des sciences humaines, et désireux d'avoir des outils de base de pratique en journalisme de presse écrite et audiovisuel.

Le programme s'ouvre sur une année académique et comprend un crédit horaire de 660 heures de cours et un stage professionnel d'un mois (90 heures). Un rapport de stage suivi de la présentation et de la défense d'un travail personnel de terrain complète la formation.

II. DEUXIÈME CYCLE**1. Objectifs éducationnels**

Par diverses disciplines de la communication, l'apprenant devra se doter d'outils méthodologiques éprouvées lui permettant d'une part d'organiser la collecte des données pertinentes sur le terrain et d'autre part de procéder à partir d'elles à une analyse scientifique rigoureuse des situations afin d'en tirer des conclusions utiles pour la science et pour les sociétés africaines en général, et congolaises en particulier. L'apprenant en Master pourra compléter sa formation générale de second cycle par quelques cours spécialisés qui lui permettront d'être plus tard compétitif, performant et utile dans un des cinq domaines suivants qui constituent en même temps une orientation.

2. Les orientations

La Faculté des communications sociales organise aujourd'hui des enseignements de second cycle dans les quatre options suivantes :

1. Journalisme ;
2. Bibliologie et Multimédia ;
3. Communication des organisations et des entreprises (COE) ;
4. Communication socioéducative et stratégique.

Le contenu de chaque option se présente de la manière suivante :

2.1. Journalisme

Cette option prépare l'apprenant au journalisme et à la maîtrise de l'information d'actualité pour les organes de presse. Le finaliste de cette option sera également apte à concevoir, à élaborer et à proposer des programmes et stratégies d'information et de communication pour les institutions, les organisations et les personnalités.

Le master aura pour rôle, entre autres, d'encadrer et de gérer le personnel œuvrant dans le secteur de l'information (maisons et organes de presse, attaché de presse, responsable de création, technicien audio-visuel, graphiste, sondeur d'opinion...). Le master doit être en mesure de maîtriser le secteur de la presse écrite et audiovisuelle et d'encadrer les informateurs.

2.2. Bibliologie et Multimédia

Cette option prépare les apprenants à œuvrer dans n'importe quelle branche du secteur des métiers du livre et de la communication écrite en général (édition, diffusion, librairie, bibliothèque, archives, documentation...). Ils pourront être aptes à gérer le livre et l'écrit (production, diffusion, distribution, promotion, commercialisation,

conservation, consultation, mise à disposition...) ainsi que les nouveaux supports de l'information écrite (informatisation, multimédias, conception et gestion des sites web ...).

2.3. Communication des organisations et des entreprises

Cette option forme les apprenants aux techniques de gestion de l'image de l'entreprise, organisation ou institution, à la gestion de l'information au sein de l'entreprise et en rapport avec son environnement, ainsi qu'aux techniques d'étude du marché et aux enquêtes et sondages d'opinion en général. Il initie aussi les apprenants aux techniques de conception et de production des messages publicitaires, à l'étude des motivations et des critères de choix des supports publicitaires.

2.4. Communication socioéducative et stratégique

Cette option forme des promoteurs des produits culturels, « artistiques » et de loisirs. Il vise à former des jeunes communicateurs à l'utilisation efficaces des médias en société et des espaces pour la promotion de la culture, conseiller des politiques d'utilisation des médias, etc. Il entend surtout donner des outils et des techniques permettant d'éduquer les groupes restreints et la masse à faire bon usage des médias et à savoir les décrypter.

II.1. MASTER I

A. Unité d'enseignements communs : 39 crédits

A.1. EF : Enseignements fondamentaux (24 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à approfondir les notions des disciplines des sciences humaines et sociales dans une approche interdisciplinaire, propre à la communication.

1. EF 01 Industrie de l'information et de la communication : (Pr MASAMUNA) 2 crédits

a.Contenu : Six chapitres constituent l'ossature de ce cours. Il s'agit : 1. Du contexte d'émergence de l'industrie de l'information et de la communication et définitions des concepts de base. 2. Paradigmes théoriques du traitement et de la diffusion de l'information (la théorie mathématique de l'information, quelques modèles du traitement et de la diffusion de l'information). 3. L'industrie de la presse, l'industrie audiovisuelle (RTV), 5. l'industrie cinématographique. 6. L'industrie numérique.

b.Objectif : Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de

- Opérer la distinction entre l'industrie de l'information et de la communication avec les autres industries classiques au regard de la spécificité de son produit et de son marché ;
- Proposer des stratégies de viabilisation de cette industrie en cas de perturbation surtout économique et financière par rapport à l'environnement opérationnel global.

c.Méthodologie

Exposé-dialogue par le professeur, interaction avec les étudiants pour illustration de certaines situations de terrain.

d.Évaluation

Examen écrit.

e.Bibliographie

- LAMIZET-A. SILEM (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'Information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997.
- BARBIER Fr. et BERTHO LAVENIR C., *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2003. CURIEN N. et MUET P-A. (dir.), *La Société de l'information*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- RIEFFEL, R., *Sociologie des médias*, 3^e éd., (Infocom), Paris, Ellipses, 2010.

2. EF 02 Changement social et conscientisation : (Pr MUSENGE) 2 crédits

a.Contenu : 1. De l'évolutionnisme au changement social: A. Comte, Spencer, Durkheim, Marx, évolutionnisme et historicisme, définition du changement social. 2. Les facteurs de changement social : le facteur démographique, le progrès technique, les valeurs culturelles, les idéologies. 3. Conflits de contradiction dans le changement social:

conflits et sociologie, les contradictions internes au système social. 4. Repères pour une théorie du changement social: la multiplicité des facteurs de changement, le changement social est-il un phénomène endogène ?

b.Objectif : Faire saisir aux apprenants les mécanismes qui amènent à modifier de manière durable le cours de l'histoire d'une société.

3. EF 03 Sémiologie de l'image : (Pr MBIYE) 2 crédits

Contenu : bref rappel des notions de sémiologie de la communication, exposés théoriques, lecture des textes et essai d'application à l'analyse sémiotique des systèmes de communication verbale et non-verbale.

Objectif : approfondir annuellement un thème particulier de sémiologie de la communication en s'appuyant sur un ou plusieurs auteurs qui l'ont développé. Fournir à l'apprenant les outils heuristiques pour appréhender les différents systèmes de communication en Afrique.

4. EF 04 Communication interculturelle : (Pr MBIYE) 3 crédits

a.Contenu : après avoir circonscrit le cadre théorique et la perspective méthodologique, le cours tente d'aborder et d'observer les phénomènes de brassage, de métissage ou de conflit culturel dans la société africaine aujourd'hui.

b.Objectif: amener l'apprenant à comprendre et à analyser les phénomènes interculturels qui caractérisent les sociétés contemporaines et les problèmes de communication liés à la disparité des codes culturels (codes linguistiques, codes non verbaux, codes conversationnels, rituels d'interaction, etc.).

5. EF 05 Pragmatique de la communication : (Pr MWEZE) 2 crédits

a.Contenu : 0. Introduction : acception du concept pragmatique en philosophie et en sciences du langage. Domaines d'appartenance de la pragmatique : socio-linguistique, psycho-linguistique. Types de théories pragmatiques : théories linéaires, théories en Y, théories cognitivistes 1. Le mécanisme de la communication : Le modèle du code et la conception sémiotique de la communication; critique du modèle de code (Cl.Shannon & W. Weaver, R. Jakobson). 2. La pragmatique contextuelle : thèse du savoir mutuel (Dan Sperber), thèse du vouloir-dire (Paul Grice); théorie des maximes conversationnelles et leur environnement cognitif (Grice et O. Ducrot); critique des maximes gricéennes et de son principe de coopération. La pragmatique contextuelle de l'École de Palo Alto. Le principe de pertinence : pertinence et ostension, pertinence et inférence, pertinence et individu, pertinence et stimuli, pertinence et inférence; l'intention en communication : l'intention informative, l'intention communicative; 3. Quelques aspects de la communication verbale; la constitution de la forme littéraire; ironie et écho. 4. Pistes de recherches en pragmatique de la communication verbale.

b.Objectif: Initier l'apprenant au cadre théorique de la pragmatique de la communication verbale. Le cours relève les concepts fondamentaux et leurs implications sur les mécanismes cognitifs et déductifs de la communication, en général, de la communication contextualisée, en particulier.

c.Méthodologie

La méthodologie d'enseignement sera essentiellement présente en auditoire. Le cours magistral sera ponctué par des échanges sur le cours. Les apprenants devront exploiter de manière analytique et critique les textes de différents auteurs sur des problématiques précises de la pragmatique de la communication verbale.

d.Évaluation

L'évaluation portera sur les exposés magistraux et sera axée sur les points essentiels du cours (et non sur des détails). Elle portera aussi sur les travaux personnels en vue de juger de la maturité intellectuelle et de la capacité d'analyse et de critique dans le chef des apprenants.

e.Bibliographie

- ASSY, R. *L'argumentation dans le discours*, Paris, Colin, 2006.
- BAYLON, Chr., AUCHLIN, A., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Colin, 2012.
- MAINGUENEAU, D., *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2012.
- SARFATI, G. E., *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Colin, 2005.
- BRETON, Philippe et GAUTHIER, Gilles, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte (coll. Repères), 2000,

6. EF 06 Communication socio-éducative : (Pr LIKOSI) 3 crédits
7. EF 07 Communication publicitaire : (Pr PUNGI) 3 crédits
8. EF 08 Communication événementielle et animation culturelle : (Pr BOMENGOLA) 3 crédits

a.Contenu :

Chap. 1. Définition et domaine d'application de la communication par l'événement

Chap. 2. Création et gestion d'un événement

Chap. 3. Étapes à suivre pour planifier un événement

Chap. 4. Capacité ou compétence attestée pour un animateur socioculturel

b.Objectif : Amener les apprenants à comprendre comment et pourquoi la communication événementielle s'inscrit dans la stratégie de communication des entreprises. Quelles sont les normes en matière de création et de gestion d'un événement ?

9. EF 09 Entrepreneuriat et leadership : (Pr BOMENGOLA) 2 crédits

c.Objectif : amener l'apprenant à comprendre l'importance grandissante du concept de travail autonome ; connaître les caractéristiques de l'entrepreneur ; connaître les éléments d'un plan d'affaires et son importance pour le lancement d'une entreprise;

Compétences visées : le rendre capable de définir la démarche entrepreneuriale.

10. EF 10 Technologies de l'Information et de la Communication : (Pr MWEZE) 2 crédits

a.Contenu

Le cours comprend 7 chapitres :

- Panorama des Technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et leur implémentation en RDC ;
- La notion d'inforoute, sa configuration ainsi que les services ;
- La fracture numérique ;
- les politiques des T.I.C. à l'échelle nationale, régionale et internationale ;
- Les réseaux sociaux ;
- la cybercriminalité.

b.Objectif : Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Disséquer les différentes applications et même d'orienter ses recherches sur une application précise.
- Comprendre en quels termes se pose le problème de la fracture numérique sur le plan national, régional et international ;
- Penser une politique des TIC pour son pays.

c.Méthodologie

Le mode d'enseignement sera essentiellement présentiel en auditoire. Le cours magistral sera ponctué par des échanges sur le cours (clarification, enrichissement par partage d'expériences...) ; les apprenants exploiteront de manière analytique et critique les textes sur les technologies de l'information et de la communication en privilégiant ceux qui ont un impact sur les pays du tiers-monde et qui offrent des solutions idoines pour résoudre tant soit peu la fracture numérique et qui promeuvent la cybersécurité.

Quelques experts seront invités pour partager leurs expériences professionnelles, lesquelles expériences seront exploitées dans des travaux personnels des étudiants.

d. Évaluation

L'évaluation portera sur les exposés magistraux et sera axée sur les points essentiels du cours (et non sur des détails). Elle portera aussi sur les travaux personnels en vue de juger de la maturité intellectuelle et de la capacité d'analyse et de critique dans le chef des apprenants.

e. Bibliographie

- MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉPHONES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Document de politique Sectorielle. Stratégie de développement du secteur des Télécommunications et des technologies de L'information et de la communication de la RDC, juillet 2009.*
- UNESCO, *Technologies de l'information et de la communication en éducation. Un programme d'enseignement et un cadre pour la formation continue des enseignants, 2004.*
- UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Sommet mondial sur la société de l'information. Documents finals, Genève 2003 - Tunis 2005, Décembre 2005.*
- ASSOCIATION POUR LE PROGRÈS DES COMMUNICATIONS, *Politiques de TIC: Manuel du débutant, (sous la direction de Chris Nicol), 2003.*
- OMSI, *Le droit de la communication dix ans après le Sommet Mondial sur la Société de l'information (SMI). Perception de la Société Civile, avril 2013.*
- LEVY, Pierre, *La machine univers. Création, cognition et culture informatique, Paris, La Découverte, 1987.*
- LEVY, Pierre, *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée à l'ère informatique, Paris, La Découverte, 1990.*

A.2. LA : Langues (3 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à exprimer leurs idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chaque langue.

11. LA 08 Anglais IV : (CC KAMESA) 3 crédits

A.3. ST : Séminaires thématiques (4 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à discuter et à aborder de manière pertinente les grandes problématiques contemporaines et mondiales (environnement, santé, genre, droits humains, etc.) en rapport avec les théories et techniques de communication.

12. ST 01 Communication environnementale : (Pr MBIYE) 2 crédits

13. ST 02 Communication et droits humains : (Pr MBIKAYI) 2 crédits

a.Contenu : L'introduction relève l'importance accordée aux droits humains dans le monde actuel à cause de guerres et conflits qui engendrent de violations massives des droits humains ; les thèmes abordés couvrent les généralités sur les droits humains et les libertés publiques, les modèles d'enseignement des droits humains et enfin l'analyse des principaux droits humains et libertés publiques.

b.Objectif : À la fin de ce séminaire, l'apprenant sera capable de :

- Disposer des connaissances fondamentales sur les droits humains et de les respecter grâce à une prise de conscience des objectifs normatifs énoncés dans la Déclaration universelle des droits humains et dans d'autres documents clés.
- Prendre part directement à la protection des droits de l'individu et des groupes. Enfin, il sera non seulement capable de reconnaître les violations des droits humains
- S'engager à les prévenir mais également à les vulgariser grâce aux théories et techniques de communication apprises.

c.Bibliographie

- GEORGEL J., *Les libertés de communication, Paris, Dalloz, 1996.*
- KAYSER P., *La protection de la vie privée, 3^{ème} édition, Paris, Economica, 1993.*
- LOCHAK D., *Les droits de l'homme, Paris, la Découverte, 2005.*
- MOLLAND P., *Du délit d'opinion dans la démocratie « Française », Paris, Bruylant, 1998.*
- REVUE ÉLECTRONIQUE du Département d'État des États Unis, *Démocratie et droits de l'homme, « L'enseignement des droits de l'homme », Volume 7, numéro 1, Mars 2002s.*
- RIGAUX F., *La protection de la vie privée et des autres droits de la personnalité, LGDJ, 1990.*

A.4. SA : Stage académique (8 crédits)

Objectif de l'unité : Sous l'encadrement des Chefs de Travaux et Assistants, le stage académique dure un mois. Il est inscrit au calendrier de l'année et s'effectue en entreprise ou organisation dans un secteur ou domaine où l'apprenant peut mettre en pratique les notions apprises en matière de communication. Un rapport écrit en constitue l'une des preuves requises pour sa prise en compte dans la cotation finale.

B. Unité d'enseignements spéciaux (UES)

B.1. OPTION I : JOURNALISME, INFORMATION ET COMMUNICATION (JIC) 39+21=60 crédits

B.1.1. EPF : Enseignements propres à l'option (18 crédits)

Objectif de l'unité : L'apprenant saura concevoir, produire et réaliser des produits multimédias. Il sera aussi capable d'analyser et de critiquer les pratiques journalistiques à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux.

1. EPF 01 Production et réalisation audiovisuelle : (Pr NZINGA) 3 crédits

a. Contenu :

Partie théorique

- Quelques définitions : œuvre audiovisuelle, Droit d'auteur, Quota de production, Quota de diffusion ;
- Les étapes de la production d'une œuvre audiovisuelle ;
- Organisation de l'option ;
- La programmation ;
- Confection d'une grille de programme audiovisuel

Partie pratique

Repartis en groupe de 3, les apprenants auront à produire un travail écrit sur trois problématiques étudiées en classe :

- a. Gestion de la ligne éditoriale
- b. Gestion du public cible
- c. Gestion de contraintes (commerciales, budgétaires, etc.)

Le T.P se fera sous la forme d'étude de cas au travers deux chaînes de télévision locales au minimum.

b.Objectif : Initier l'apprenant aux techniques de confection d'une grille de programme audiovisuel.

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Définir clairement les différents concepts liés à la confection d'une grille de programme audiovisuel : œuvre audiovisuelle, droit d'auteur, quota de diffusion, programme de flux, programme de stock, etc. ;
- Connaître l'organisation de l'option « Production et Programmation » audiovisuelle ;
- Maîtriser les différentes étapes et méthodes de la programmation audiovisuelle ;
- Concevoir et confectionner une grille de programme audiovisuel.

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitres 1, 2
- Travaux dirigés : Chapitres 3 et 4.
- Travaux pratiques : Chapitre 5.

d.Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes d'étude de cas au travers deux chaînes de télévision locales au minimum. Il sera, entre autres, question de faire ressortir les problématiques étudiées en classe sur gestion de :
 - o La ligne éditoriale ;
 - o Public cible ;
- Contraintes (organisationnelles, commerciales, budgétaires, etc.). Interrogations
- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes d'étude de cas au travers deux chaînes de télévision locales au minimum. Il sera, entre autres, question de faire ressortir les problématiques étudiées en classe sur gestion de :
 - o La ligne éditoriale ;
 - o Public cible ;
 - o Contraintes (organisationnelles, commerciales, budgétaires, etc.).

e. Bibliographie

- BOURDIEU, Pierre, *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raison d'agir, 2008.
- FONNET, Laurent, *La programmation de la télévision à l'ère numérique : Comment ça marche*, Paris, Dixit, 2003.
- FONNET, Laurent, *La Programmation d'une chaîne de télévision*, Paris, Dixit, 2003.
- JOST, François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin, 2009.
- PUNGI ANA-U'MBERHA, Lino-Joseph et alii., *L'audiovisuel public en RD Congo. Une étude de l'Observatoire des Médias Congolais (OMEC) avec l'appui de Open Society Initiative for Southern Africa*, Kinshasa, Médiaspaul, 2015.

2. EPF 02 Questions approfondies de narratologie (Pr TEBANGASA) : 3 crédits

a. Contenu

a. Rappeler les principales théories et concepts majeurs de l'analyse narratologique mis au point par Gérard Genette :

2. Narration : diégèse, narrateur/narrataire/auteur, etc.
3. Temps (ordre, durée, fréquence)
4. Mode (distance, perspective)
5. Voix (postures temporaires, niveaux narratifs fonctions narratoriales), etc.

b. Question approfondie : le « fait divers » comme modèle d'un récit fermé qui, contrairement au feuilleton (= sérialisation de l'information), n'accepte pas d'être morcelé en temps réel, sans épisode, qui se suffit à lui-même. Grâce à une batterie d'exercices, les apprenants se familiariseront avec sa structure fermée et avec le traitement particulier qu'il bénéficie pour sa mise en valeur dans la presse tant écrite qu'audiovisuelle.

3. EPF 03 Étude des publics : (Pr ELONGO) 3 crédits

4. EPF 04 Méthodologie de l'information / Multimédia III : (Pr NZEZA) 6 crédits

a. Contenu : 1. Journalisme numérique et ses contraintes ; 2. Lancement d'un journal en ligne ; 3. Gestion d'une rédaction : plan de travail et outils collaboratifs ; 4. Modèles économiques d'un journal en ligne ; 5. Études de progression et des tendances de la fréquentation du site du journal ; 6. Référencement et valorisation du site du journal ; 7. Aspects juridiques, sécurité informatique, piratage et cybercriminalité.

b. Objectif : Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Développer des aptitudes d'analyse des documents de presse multimédia ;
- Se préparer à une carrière professionnelle dans l'univers du journalisme multimédia ;
- Gérer une rédaction dans une entreprise de presse multimédia.

c. Méthodologie

Leçons magistrales, exposés sur des travaux de groupes.

Intervention des trois professionnels (3 heures dont 1h chacun) : un propriétaire d'un journal en ligne (*lancement et gestion administrative*) ; un Responsable de la rédaction Web d'un média en ligne de la place (*écriture et gestion des équipes*) ; et un spécialiste en cybercriminalité.

d. Évaluation

Interrogation, travaux dirigés et travaux pratiques.

e. Bibliographie

- BALLE, F., *Médias et sociétés : Edition, Presse, Cinéma, Radio, Télévision, Internet*, Paris, LGDJ, 17^e édition, 2016.
- DENIS, G., *Rédaction web. Écrire pour être lu et référencé*, Editiole, 2012 sur www.editoirle.fr
- REIFFEL, R., *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Paris, Gallimard, 2014.
- SECK-SARR, S.F., *La presse en ligne en Afrique francophone. Dynamiques et défis d'une filière en construction*, Paris, l'Harmattan, 2017.

5. EPF 05 Analyse critique des pratiques journalistiques : (Pr KATUBADI) 3 crédits

a.Contenu : Le cours d'Analyse critique des pratiques journalistiques portera sur le rôle politique de la presse dans un système de démocratie libérale. Nous y traiterons la question de la relation entre les institutions politiques et les médias ainsi que de l'influence des pouvoirs économiques et politiques sur l'information.

b.Objectif :

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de réfléchir de façon critique au traitement de l'information par les médias.

c.Méthodologie

Cours magistral, exercices pratiques.

d.Évaluation

- Travail pratique dont l'énoncé est exposé ci-dessus
- Examen écrit

e.Bibliographie

- BANGA Jalum'weci, F., *Journaliste : à la croisée des chemins ! Déontologie, loi et éthique sur le parcours journalistique*. Kinshasa, Médiaspaul, 2006.
- BOURDIEU, P., *Sur la télévision*. Paris, Liber, 1996.
- *CONSTITUTION de la République Démocratique du Congo* (18 Février 2006)
- *LOI N°96/002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse*.
- FRÈRE, M.-S. et BALIMA, S.-T., *Médias et communications sociales au Burkina-Faso. Approches socio-économique de la circulation de l'information*. Paris, L'Harmattan, 2003.
- LEMIEUX, C., *Mauvaise presse*. Paris, Médaille, 2000.

B.1.1. IFB : Informatique B (3 crédits)

Objectif de l'unité : Développer chez l'apprenant des capacités de conception, de création, de production, de stockage et de diffusion des nouveaux documents multimédias par les techniques informatiques.

6. IFB 03 Système de Gestion de contenu en ligne : (Pr NZINGA) 3 crédits

a.Contenu

1. Rappel notionnel sur l'économie des industries culturelles ;
2. Les logiciels de gestion de contenu ou Système de Gestion de Contenu (SGC)
3. Les Différentes techniques de travail offert par SGS

b.Objectif : Initier l'apprenant à publier du contenu en ligne, individuellement et en groupe

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Distinguer clairement les différents logiciels de gestion de contenu et leur utilité ;
- Travailler avec plusieurs individus sur un même document (groupware) ;
- Fournir une chaîne de publication (workflow) ;
- Séparer les opérations de gestion de la forme et du contenu (modèles) ;
- Publier facilement (mettre en ligne) le contenu ;
- Organiser et structurer les données (BDD).

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitres 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2.
- Travaux pratiques : Chapitre 3.

d.Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes

e. Bibliographie

- BRIGGS, Mark, *Manuel de journalisme Web. Blogs, réseaux sociaux, multimédia, info mobile*, Paris, Eyrolles, 2014.
- DUPIN, Antoine, *Communiquer sur les réseaux sociaux*, Paris, Fyp, 2010.
- GREVISSE, Benoît, *Écritures journalistiques, stratégies rédactionnelles. Multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MIÈGE, Bernard, *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.
- TREMBLAY, Gaëtan (Ed.), *Les industries de la culture et des communications au Québec et au Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec/Télé-Université, 1990.

B.2. OPTION II : BIBLIOLOGIE ET MULTIMEDIA (BM) 39+21=60 crédits

B.2.1. EPF : Enseignements propres à l'option (19 crédits)

a. IFB : Informatique B (12 crédits)

Objectif de l'unité : Développer chez l'apprenant des capacités de conception, de création, de production, de stockage et de diffusion des nouveaux documents multimédias par les techniques informatiques.

1. IFB 01 Création et développement de documents multimédias : (Pr NZEZA) 4 crédits

a. Contenu : le cours s'articule sur les aspects théoriques du multimédia : la technologie multimédia, les outils et les méthodes de production, de distribution et diffusion ; les aspects pratiques du multimédia : manipulation (numérisation, format, stockage et transmission) des objets multimédias (texte, son, images statique et dynamique) ; les matériels et les logiciels du multimédia : architecture, navigation et interactivité.

b. Objectif : développer chez l'apprenant des habilités de création, de production, de distribution et de diffusion des produits multimédia

2. IFB 02 Informatique documentaire : (Pr MANUANA) 3 crédits

a. Contenu : 0. Introduction ; I. Historique et généralités sur l'informatique documentaire et ses applications dans le monde documentaire ; II. Étude préalable pour réussir un projet d'informatisation ; III. Fonctions à informatiser ; IV. Étude de quelques logiciels documentaires ; V. Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde documentaire et la recherche documentaire ; VI. Conclusion

b. Objectif : Acquérir les connaissances théoriques, techniques et pratiques requises pour la maîtrise du processus d'informatisation d'une bibliothèque et d'un centre de documentation.

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Préparer les différentes étapes stratégiques de l'informatisation d'un service d'information (bibliothèque, centre de documentation) ;
- Programmer un logiciel de gestion intégrée de l'ensemble des fonctionnalités, les acquisitions, le catalogue et la recherche documentaire, le prêt, les statistiques, le bulletinage, voire le dépouillement des périodiques.

c. Méthodologie

Leçon magistrale, Travaux pratiques, Travaux dirigés et visites guidées

d. Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des sites informatisés

Examen en session : Examen écrit.

e. Bibliographie

- ANDRO Mathieu (et al.), *Bibliothèques numériques*, Paris, ADBS, 2012.
- DEWEZE André, *Informatique documentaire*, 4ème éd., Paris, Masson, 2007.
- DUCHEMIN, Pierre-Yves, *L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique*, 2è éd., Paris, Cercle de la Librairie, 2000.

- JACQUESSON Alain, *L'informatisation de la Bibliothèque : histoire, stratégie et perspectives*, Paris, Cercle de la Librairie, 1995
- PAPY Fabrice, *Les Bibliothèques numériques*, Paris, ISTE, 2015

3. IFB 03 Système de Gestion de contenu en ligne : (Pr NZINGA) 3 crédits

a. Contenu

4. Rappel notionnel sur l'économie des industries culturelles ;
5. Les logiciels de gestion de contenu ou Système de Gestion de Contenu (SGC)
6. Les Différentes techniques de travail offert par SGS

b. Objectif : Initier l'apprenant à publier du contenu en ligne, individuellement et en groupe

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Distinguer clairement les différents logiciels de gestion de contenu et leur utilité ;
- Travailler avec plusieurs individus sur un même document (groupware) ;
- Fournir une chaîne de publication (workflow) ;
- Séparer les opérations de gestion de la forme et du contenu (modèles) ;
- Publier facilement (mettre en ligne) le contenu ;
- Organiser et structurer les données (BDD).

c. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitres 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2.
- Travaux pratiques : Chapitre 3.

d. Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes

e. Bibliographie

- BRIGGS, Mark, *Manuel de journalisme Web. Blogs, réseaux sociaux, multimédia, info mobile*, Paris, Eyrolles, 2014.
- DUPIN, Antoine, *Communiquer sur les réseaux sociaux*, Paris, Fyp, 2010.
- GREVISSE, Benoît, *Écritures journalistiques, stratégies rédactionnelles. Multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MIÈGE, Bernard, *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.
- TREMBLAY, Gaëtan (Ed.), *Les industries de la culture et des communications au Québec et au Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec/Télé-Université, 1990.

b. QSB : Questions spéciales en bibliologie (9 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à maîtriser les aspects techniques économiques et juridiques de la production et de la diffusion des écrits.

4. QSB 01 Éditologie et bibliologie contemporaines : (Pr BUDIM'BANI) 4 crédits

a. Contenu : Initiation à la pratique, à l'économie et aux métiers de l'édition classique et électronique, en fournissant à l'apprenant toutes les informations générales, théoriques et pratiques, sur le processus éditorial et la chaîne graphique du livre et de l'imprimé.

Outre une introduction générale sur la définition des concepts d'éditologie et d'édition et les fonctions de l'éditeur, trois principaux chapitres sont abordés :

1. Les processus, techniques et métiers de la sphère éditoriale dans les maisons d'édition.
2. Les processus, techniques et métiers de la sphère technique : Conception, Pré-press, Impression et façonnage.

3. Les processus, techniques et métiers de la sphère commerciale : Diffusion, Marketing et commercialisation du livre.

b.Objectif : Initier l'apprenant à la pratique, à l'économie et aux métiers de l'édition classique et électronique. Lui fournir toutes les informations générales, théoriques et pratiques, sur le processus éditorial et la chaîne graphique du livre et de l'imprimé.

À l'issue de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Connaître et maîtriser le langage, les concepts et opérations clés de la chaîne éditoriale ;
- Construire des stratégies éditoriales de base, exercer avec compétence les tâches de secrétariat d'édition
- Conseiller ceux qui ont des projets éditoriaux à les conduire de manière professionnelle.

c.Méthodologie

Exposés magistraux et lectures dirigées d'extraits de manuels spécialisés sur la question de l'économie du livre, suivis des débats sur les sujets traités, et visites guidées dans une maison d'édition et dans une imprimerie pour visualiser les processus appris, avec obligation de comptes-rendus des visites

d.Évaluation

L'apprenant est amené à synthétiser les différents enseignements et lectures, de présenter les comptes-rendus des visites effectuées et de passer un examen final où il synthétise les grandes lignes de l'enseignement reçus.

e.Bibliographie

- BRUILLON Michel et DUCAS Sylvie : *Les professions du livre. Edition – Librairie – Bibliothèque*, 2^e édition revue et augmentée, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A., Collection Infocom, 2006.
- GARZON Alvaro : *La politique nationale du livre. Un guide pour le travail sur le terrain*, Paris, Éditions de l'Unesco, 1997, 90 p.
- ROBIN Christian : *Le livre et l'édition*, Paris, Nathan (Repères pratiques), 2003, 160 p.
- SCHUWER Philippe : *Pratiques et métiers de l'édition*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2003.
- UNESCO (éd.) : *Profession : Éditeur. Promotion, vente et distribution*, Paris, 1995.

5. QSB 02 Bibliothéconomie et archivistique générale : (Pr MAKIESE) 3 crédits

6. QSB 03 Infographie : (Pr KATUBADI) 4 crédits

a.Contenu : 1. Approche conceptuelle ; 2. Lecture et préparation d'une infographie ; 3. Les genres de l'Infographie.

b.Objectif :

Au terme de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- identifier les différents genres de l'Infographie ;
- analyser les différents types d'infographie ;
- comprendre l'information fournie sous forme d'infographie et en retranscrire l'essentiel sous forme d'un court article ;
- réaliser les infographies pour la presse quotidienne et périodique, la presse audiovisuelle et la presse en ligne.

c.Méthodologie

- Exposé magistral
- Travaux pratiques
- Intervention d'un infographe sur les logiciels Illustrator et Photoshop

d.Évaluation

Travaux pratiques

e.Bibliographie

- ARCAND, R. et BOURBEAU, N., *La communication efficace. De l'intention aux moyens d'expression*. S.I., De Boeck Université. 1998.
- CHAPPÉ, J.-M., *L'Infographie de presse*. 2^e édition. S.I., Les guides du CFPJ-CFPJ Victoires Eds, 2005.
- VAESSEN, A., *Guide du bon usage de la presse écrite*. Liers, Actualquarto, 1993.

B.3. OPTION III : COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET DES ENTREPRISES (COE) 39+21=60 crédits

B.3.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. PSS : Publicité et structure sociale (3 crédits)

Objectif de l'unité : Initier les apprenants à la publicité, aux différents acteurs du secteur et les amener à s'exercer dans la création des annonces publicitaires.

1. PSS 01 Langage et création publicitaire I : (Pr LIKOSI) 3 crédits

a.Contenu : Chap 1. Communication et langage publicitaire ; Chap2. La stratégie de création publicitaire.

b.Objectif : permettre aux apprenants de décrypter le langage publicitaire et en même temps les amener à s'exercer dans la création des annonces publicitaires.

b. GLB : Gestion et leadership B (11 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

2. GLB 01 Étude des marchés : (Pr NZINGA) 3 crédits

a.Contenu : Étape capitale dans un projet de création d'entreprise, l'étude de marché permet de valider l'existence d'un marché et d'être sûr que le produit ou le service répondent de façon durable à la demande d'une clientèle solvable. La formation est subdivisée en 4 chapitres :

Chap 1. Les grands principes de l'étude des marchés ; Chap 2. La connaissance du marché ; Chap 3. Le traitement des données ; Chap 4. Le rapport d'étude.

b.Objectif : Permettre à l'apprenant de maîtriser l'ensemble des étapes d'une étude de marché, avant de se lancer dans l'aventure de création d'entreprise.

Au terme du cours, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser le processus de création d'une entreprise ;
- Identifier et définir la clientèle potentielle ;
- Estimer la demande et la rentabilité du projet : Business Model et Business Plan ;
- Réaliser une étude de marché : récolte, traitement et exploitation des données ;
- Réduire les risques liés au démarrage ;
- Rédiger le rapport d'une étude de marché

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2 et 3
- Travaux pratiques : Chapitre 4.

d.Évaluation

- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes

e.Bibliographie

- CAUMONT, Daniel, *Les études de marché*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2010.
- GIANNELLONI, Jean-Luc et VERNETTE, Éric, *Études de marché*, 3^{ème} édition, Paris, Vuilbert, 2012.
- KOTLER, Philip et KELLER, Kevin, *Marketing Management*, Traduction et adaptation par Bernard DUBOIS et Delphine MANCEAU, 14^{ème} édition, Paris, Pearson, 2012.
- LÉGER-JARDIN, Catherine, *Étude de marché. Comment la réussir pour construire son business model*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2011.
- LÉGER-JARDIN, Catherine et KALOUSIS G., *Construire son business plan. Les clés du BP professionnel*, Paris, Dunod, 2010.

3. GLB 02 Communication marketing : (Pr KAYEMBE)

4 crédits

a.Contenu

- Marketing social et marketing commercial
- La conception des matrices d'analyse à objectif multiple
- Audit communicationnel et de marketing dans une organisation
- Diagnostic sur les pratiques de communication marketing au sein d'une organisation
- Stratégies marketing et stratégie de communication
- Plan stratégique de communication marketing

b.Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- de réaliser un audit communicationnel et marketing d'une organisation;
- D'élaborer sur base du modèle de projet cerné la différence entre le stratégies marketing et le stratégie de communication d'entreprise
- de poser un diagnostic sur les pratiques de communication marketing au sein d'une organisation;
- de réaliser une recherche en communication marketing dans les différents modèles théoriques pouvant s'appliquer au portrait émergeant de son audit et découlant de son diagnostic;
- d'évaluer la pertinence de chacun de ces modèles;
- de prescrire des solutions aux faiblesses ou problèmes identifiés;
- de produire un plan stratégique de communication marketing.

c.Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques

d.Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas concrets de communication des organisation approfondies (études de terrain, études de cas ou autres).

e.Bibliographie

- MUCCHIELLI Alex, *Approche systémique et communicationnelle des organisations*, Paris, Armond Colin, 1998.
- MUCCHIELLI Alex, *Approche systémique et communicationnelle des organisations*, Paris, Armond Colin, 1998.
- MUCCHIELLI Alex, *La nouvelle communication*, Paris, Armond Colin, 2000.
- WATZLAWICK, P, *Le langage du changement*, Paris, Seuil, 1980.
- WATZLAWICK, P et al., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.
- WINKIN, Y., *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 1981.

4.GLB 03 Stratégies de communication d'entreprises et des organisations : (Pr NZINGA)

4 crédits

a.Contenu :

Chap 1 : Définition des concepts : stratégie, tactique, stratégie de communication, plan de communication, politique de communication, communication des organisations, directeur de la communication ; Chap 2 : Notion de planification en communication : de la stratégie militaire à la stratégie de communication, via la stratégie marketing (notions, théories et méthodes) ; Chap 3 : Définition de la stratégie et élaboration du plan de communication ; Chap 4 : Réalisation et évaluation du plan de communication.

b.Objectif : Permettre à l'apprenant de comprendre et d'analyser les différents modèles et méthodes de communications stratégiques proposés et appliqués par les entreprises et les organisations dans des contextes changeants.

Au terme du cours, l'apprenant sera capable de :

- Identifier clairement l'organisation de la communication mise en place au sein d'une organisation ou d'une entreprise ;
- Définir les objectifs stratégiques et communicationnels, à la lumière du plan stratégique ;
- Réaliser un plan de communication qui tient compte des impératifs de la stratégie globale de ;
- Suivre et évaluer la stratégie de communication.

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1

- Travaux dirigés : Chapitres 2 et 3.
- Travaux pratiques : Chapitre 4.

d.Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques individuels
- Travaux pratiques en groupes

e.Bibliographie

- CAPLIER, François, *Réussir mon premier plan de communication*, Paris, Vocatis, 2001.
- GÉRARD, Philippe et JÉZÉQUEL, Bernadette, *La Boîte à outils du Responsable Communication*, 3^{ème} édition, Paris, Dunod, 2016.
- LIBAERT, Thierry, *Le plan de communication. Définir et organiser votre stratégie de communication*, 5^{ème} édition, Paris, Dunod, 2017.
- LIBAERT, Thierry – DE MARCO, André, *Les Tableaux de bord de la communication : Indicateurs de pilotage et évaluation des résultats*, Paris, Dunod, 2006.
- POMBO, Dyna-Albert, *Pour une stratégie de communication efficace. De la conception à l'évaluation*, Kinshasa, IFASIC, 2013.

B.3.2. QSC : Questions spéciales en Communication d'entreprises et des organisations (7 crédits)

4. QSC 01 Q.A. de communication des organisations : (Pr KAYEMBE) 3 crédits

a.Contenu

- Comprendre la communication d'organisation à partir des grandes tendances d'étude en matière d'organisation: (A) *Le mouvement des relations humaines et l'étude des relations informelles* dans les organisations. Les contributions de Mayo, de Barnard, de Likert et d'Argyris. Caractéristiques des réseaux informels. Les défis de communication que représentent les systèmes participatifs et les équipes de travail. (B) *L'école de la contingence et l'approche systémique appliquées à la communication organisationnelle*. La communication et les différents types de technologie et d'environnement. Notions de complexité, de stabilité et de gestion de l'incertitude. Le travail de Lawrence et Lorsh et celui de Mintzberg. (C) *Le mouvement interprétatif et la notion de culture organisationnelle*. La place du langage et de la signification dans la vie des organisations. La recherche sur le rôle des récits dans la culture, le contrôle et le pouvoir au sein des organisations. Weick et la question de la signification. (D) *Le rôle de la communication dans la prise de décision*. Examen critique de la notion de rationalité et de ses liens avec la communication : le modèle rationaliste, le modèle de la rationalité limitée (Simon) et la notion de rationalisation rétrospective.
- La communication et le pouvoir dans les organisations. Les théories de la participation.

b.Objectif : Ce cours poursuit la couverture des théories de la communication d'entreprise en mettant l'accent sur les théories contemporaines de même que sur les pratiques qui en découlent. Il tisse en outre des liens étroits entre les théories contemporaines de la communication et de l'organisation. Sur le plan pédagogique, il mariera les dimensions analytiques et pragmatiques dans la réalisation de projets et la résolution de problèmes. Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les principales approches et outils d'analyse utiles à l'analyse des organisations contemporaines du point de vue de la communication ;
- Comprendre le rôle et les enjeux des pratiques contemporaines de communication dans les organisations ;
- Mettre en œuvre les outils conceptuels acquis en classe dans une analyse et une intervention particulière.

c.Méthodologie

Cours magistraux et travaux dirigés

d.Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas de communication politique concrets (études de terrain, études de cas ou autres).

e.Bibliographie

- ARENDT (Hannah), *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1993.
- BERGER G et. BURDEAU,G., *Opinion publique*, Paris, PUF, 1957. GILARG., *Structure sociale et structure de l'opinion*, Nice, éd. 53e semaine sociale, 1966.
- BOURDIEU, P. *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, 1996.

- BOURDIEU, P. « *La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique* », pp. 2-24, in Actes de la recherche en sciences sociales, 36-37, 1981.
 - BREGMAN (Dorine), « Le cadrage du débat public: le cas de la CSG », dans *Réseaux* n° 75, 1996
 - BRETON (Philippe), *La parole manipulée*, Paris, La Découverte,
 - BRETON P et PROULX, S *L'explosion de la communication*, Paris, La découverte, 1996..
5. QSC 02 Communication et Relations publiques : (Pr MAKIESE) 4 crédits

B.4. OPTION IV : COMMUNICATION SOCIO-EDUCATIVE ET STRATEGIQUE (CSS) 39+21=60 crédits

B.4.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. MS : Médiation des savoirs (13 crédits)

Objectif de l'unité : Initier les apprenants aux méthodes de décryptage des médias et de leur usage à des buts socio-éducatifs et culturels.

1. MS 01 Recherches en communication socio-éducative et stratégique : (Pr LIKOSI) 4 crédits
2. MS 02 E-Learning I : (Pr MUSANGANIA) 5 crédits

a.Contenu : Le cours s'articule en trois chapitres : Le premier aborde successivement le cadre conceptuel, les champs d'application du e-learning, les mutations dans le secteur de l'enseignement. Le deuxième passe en revue l'ingénierie pédagogique ainsi que les assises théoriques qui se sont imposées, notamment le paradigme constructiviste, dans le souci de systématiser l'apprentissage en ligne. Le troisième chapitre présente des applications de construction d'un enseignement en ligne.

b.Objectif : à la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les notions de e-learning à travers les différentes époques de l'histoire ;
- Comprendre les modes d'apprentissage en ligne et d'acquérir une connaissance de base pour participer aux cours à travers les plateformes pédagogiques (didacticiels).

c.Bibliographie

- BAUJARD, C., *Pratique de formation e-learning. Apprentissage numérique et création de valeur*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2009.
- BENRAOUANE, S., *Guide pratique du e-Learning. Stratégie, pédagogie et conception avec le logiciel Moodle*, Paris, Dunod, 2011.
- PRAT, M., *Réussir votre projet Digital Learning. Formation 2.0 : les nouvelles modalités d'apprentissage*, Paris, Editions Eni, 2015.
- DEDE, C., *Online professional development for teachers: Emerging models and methods*, Harvard Education Publishing Group, 2006.
- MESGUICH, V., THOMAS, A., *Le guide pratique pour mieux trouver l'information utile et surveiller le web*, Paris, ADBS éditions, 2009.

3. MS 03 Analyse des dispositifs de médiation des savoirs (Pr LIKOSI) : 4 crédits

b. CSA : Communication stratégique (8 crédits)

Objectif de l'unité : Former des professionnels capables d'analyser et d'élaborer des stratégies de communication en recourant aux outils des communications différenciées et adaptés à la demande sociale.

4. CSA 01 Communication marketing : (Pr KAYEMBE) 4 crédits

a.Contenu

- Marketing social et marketing commercial
- La conception des matrices d'analyse à objectif multiple
- Audit communicationnel et de marketing dans une organisation
- Diagnostic sur les pratiques de communication marketing au sein d'une organisation
- Stratégies marketing et stratégie de communication
- Plan stratégique de communication marketing

b.Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- de réaliser un audit communicationnel et marketing d'une organisation;

- D'élaborer sur base du modèle de projet cerné la différence entre les stratégies marketing et la stratégie de communication d'entreprise
- de poser un diagnostic sur les pratiques de communication marketing au sein d'une organisation;
- de réaliser une recherche en communication marketing dans les différents modèles théoriques pouvant s'appliquer au portrait émergeant de son audit et découlant de son diagnostic;
- d'évaluer la pertinence de chacun de ces modèles;
- de prescrire des solutions aux faiblesses ou problèmes identifiés;
- de produire un plan stratégique de communication marketing.

c.Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques.

d.Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas concrets de communication des organisations approfondies (études de terrain, études de cas ou autres).

e.Bibliographie

- MUCCHIELLI Alex, *Approche systémique et communicationnelle des organisations*, Paris, Armand Colin, 1998.
 - MUCCHIELLI Alex, *Approche systémique et communicationnelle des organisations*, Paris, Armand Colin, 1998.
 - MUCCHIELLI Alex, *La nouvelle communication*, Paris, Armand Colin, 2000.
 - WATZLAWICK, P, *Le langage du changement*, Paris, Seuil, 1980.
 - WATZLAWICK, P et al., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.
 - WINKIN, Y., *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 1981.
5. CSA 02 Communication participative (Pr KININGA) : 4 crédits

II.2. MASTER II

A. Unité d'enseignements communs : 39 crédits

A.1. EF : Enseignements fondamentaux (16 crédits)

Objectif de l'unité : Former l'apprenant à mener une réflexion logique dans le domaine des SIC et l'initier aux techniques de gestion propres aux entreprises de communication.

1. EF 01 Épistémologie de la communication : (Pr EKAMBO) 2 crédits

a.Contenu : 0. Introduction sur les buts de l'épistémologie et d'une épistémologie appliquée à la communication ; I. La communication comme objet de connaissance ; II. L'information comme objet de connaissance ; III. Évolution de l'interdiscipline « Sciences de l'information et de la communication » ; IV. Examen critique du paradigme des effets en Sciences de l'information et de la communication ; V. Les autres principaux paradigmes en Sciences de l'information et de la communication ; VI. Les recherches en Sciences de l'information et de la communication en République Démocratique du Congo

b.Objectif : Le cours veut, sinon récapituler, du moins faire la synthèse de ce que le diplômé en Sciences de l'information et de la communication doit savoir et retenir sur la communication et l'information comme objets de connaissance ou de savoir scientifique.

À l'issue de l'enseignement, l'apprenant doit être capable de présenter une recension critique d'au moins deux ouvrages portant sur les théories de la communication.

2. EF 02 Q.A. de sémiologie de la communication : (Pr MBEMBO) 3 crédits

3. EF 03 Management d'institutions et entreprises de la communication : (Pr NZEZA) 2 crédits

a.Contenu : 1. Introduction générale sur les spécificités des industries de la culture et de la communication ; 2. Rappel des notions et principes de base du marketing et leur applicabilité aux entreprises de communication ; 3. Management et marketing des organes de presse écrite (journaux et magazines d'information) ; 4. Management et marketing des entreprises de l'option Livre ; 5. Management et marketing des entreprises de radiodiffusion et de télévision ; 6. Management et marketing des entreprises de musique, industries du disque et du spectacle ; 7.

Management et marketing des industries du cinéma et de la vidéo ; 8. Le Marketing des associations sans but lucratif (marketing social et marketing des idées); 9. Le Marketing politique.

b.Objectif : Initier les apprenants aux techniques et outils de gestion, management et marketing des industries de la culture en général, et particulièrement des entreprises de communication. À la fin du cours, l'apprenant doit être en mesure de présenter un plan marketing d'une entreprise de communication existante.

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les spécificités des industries culturelles et créatives tout en rappelant les notions de base du management (leadership, gestion des équipes et des entreprises, planification, finances, etc.) ;
- mener des réflexions stratégiques dans le contexte de la mondialisation.

c.Bibliographie

- BALLE, F., *Médias et sociétés : Edition, Presse, Cinéma, Radio, Télévision, Internet*, Paris, LGDJ, 17^e édition, 2016.
- BOURGEON-RENAULT, D. (dir.), *Marketing de l'art et de la culture. Spectacle vivant, patrimoine et industries culturelles*, Paris, Dunod, 2009.
- EVRARD, Y. et BUSSON, A. (dir.), *Marketing des industries culturelles et créatives*, Paris, Vuibert, 15^e édition, 2015.
- HELLRIEGEL, D. et SLOCUM, J., *Management des organisations*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2^e édition, 2014.
- HESMONDHALGH, D., *The cultural industries*, London, Sage, 3rd Edition, 2012.
- KOTLER, P. et al. *Marketing management*, Montreuil, Pearson France, 15^e édition, 2015.

4. EF 04 Q.A. de psychologie de la communication : (Pr PUNGI) 2 crédits

5. EF 05 Q.A. d'éthique et déontologie de la communication : (Pr ELONGO) 3 crédits

6. EF 06 Philosophie de la communication : (Pr MUEZOLO) 2 crédits

Objectif: Le propos du présent enseignement (cours et exercices pratiques) est d'introduire et de faire participer l'apprenant sinon aux recherches du moins au mode de réflexion qui ont cours dans ce qu'il est convenu d'appeler philosophie de la communication.

7. EF 07 Séminaire de recherche en SIC : (Pr François-Xavier BUDIM'BANI) 2 crédits

a.Contenu : Rappel des notions essentielles de méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales, essentiellement en sciences de l'Information et de la Communication, avec un accent particulier sur les questions de problématisation, d'hypothèse et de cadre théorique. Lecture et explications des conseils d'Alex Mucchielli "Pour des bonnes recherches en communication". Puis, discussion en séminaire des différents projets de recherches des apprenants.

b.Objectif : L'apprenant doit se rassurer du bien fondé et du bon démarrage de sa recherche de fin de second cycle d'université, après avoir évacué les derniers doutes et craintes lors des échanges faits en classe.

c.Méthodologie

Exposés magistraux suivis d'explications. Échanges et discussions en classe entre apprenants sous l'encadrement de l'enseignant

d.Évaluation

Chacun des apprenants sera évalué en fonction de la solidité de son projet et de l'état d'évolution de sa recherche à la fin du premier semestre de l'année académique.

e.Bibliographie

- BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie et LAGACÉ Martine : *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal, Gaëtan Morin.
- LARAMEE Alain et VALLEE Bernard : *La recherche en communication. Eléments de méthodologie*, Québec, Presses universitaires de Québec.
- MUCCHIELLI Alex, « Pour des recherches en communication », *Communication et organisation* [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 16 décembre 2016. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1877> ; DOI : 10.4000/communicationorganisation.1877

- QUIVY Raymond et Van CAMPENHOUDT Luc : *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

A.2. LA : Langues (3 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à exprimer leurs idées de manière claire, précise et concise, dans n'importe quelle langue apprise selon le génie propre de chaque langue.

8. LA 08 Anglais 05 : (CC KAMESA) 3 crédits

A.3. ST : Séminaires thématiques (4 crédits)

Objectif de l'unité : Amener les apprenants à discuter et à aborder de manière pertinente les grandes problématiques contemporaines et mondiales (environnement, santé, genre, droits humains, etc.) en rapport avec les théories et techniques de communication.

9. ST 03 Communication pour la santé : (Pr NTONDA) 2 crédits

1. Séminaire de communication sur la santé (dispensé en Master 2).

a) Objectifs

Le séminaire de la communication en santé a pour objectif de montrer le rôle et la place de la communication dans le secteur de la santé. Cette dernière est entendue comme un état complet de bien-être physique, mental et social ; elle ne consiste donc pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Dans le domaine de la santé, la communication permet d'éclairer le choix des individus en vue de promouvoir leur bien-être. L'objectif ultime de cette communication est de contribuer au changement de comportement en adoptant les valeurs positives. Dans cette optique, plusieurs approches existent ; dans ce séminaire, nous avons choisi l'éducation à travers le divertissement. Cette approche est basée sur la présence de trois personnages avec une grille des valeurs oscillant entre le négatif et le positif.

b) Plan du cours

Chapitre I : Analyse des concepts de base
Chapitre II : Théories de la communication pour le développement
Chapitre III : Communication pour le changement de comportement
Chapitre IV : Approche stratégique de la communication
Chapitre VI : Education à travers le divertissement
Chapitre V : Etude des cas

c) Bibliographie sommaire

1. Ipara Motema, *Initiation à l'anthropologie médicale et de la santé*, Paris, L'Harmattan, 2014 .
2. Nsakala Vodiena, *Communication stratégique pour améliorer la double prévention des IST/VIH et des grossesses non désirées chez les adolescents à Kinshasa/RDC : Enjeux et perspectives de l'éducation sexuelle participative*, Belgique, 2014.
3. Ntonda Kileuka, *La communication publique en République démocratique du Congo : analyse des campagnes de communication menées dans le secteur de la santé infantile*, Allemagne, Editions universitaires européennes, 2016.
4. Rose G.F.Leke et alli, *Guide pratique de lutte contre le paludisme*, Paris, L'Harmattan , 2010

2. Théories de la communication (dispensé en 2^{ème} licence)

d) Objectifs

Ce cours a pour objectif de doter les étudiants d'une grille de lecture pour leur permettre d'analyser le phénomène de la communication. Il ne s'agit pas ici d'une simple recension des théories ayant marqué les recherches en communication mais surtout d'une mise en ordre de celles-ci dans une double perspective : les théories à ambition partielle et les théories ayant pour but de donner une explication globale du phénomène communicationnel. Cela dit, les théories partielles sont consacrées à l'analyse des facteurs constitutifs de l'acte de la communication partant du schéma de Harold Lasswell : émetteur, récepteur, message, canal et effets. Il est important de souligner que les théories de la communication sont nombreuses ; cette profusion nous a poussé à faire un choix.

e) Plan du cours

1ère partie : Théories partielles

Chapitre I : Théories de l'émetteur
Chapitre II : Théories du récepteur
Chapitre III : Théories du message
Chapitre IV : Théories du canal
Chapitre V : Théories des effets

IIème partie : Théories générales

Chapitre I : Pragmatique de la communication
Chapitre II : Théories systémiques de la communication
Chapitre III : Théories du besoin social de l'information

IIIème partie : Modèles d'analyse de la communication

Chapitre I : Modèle positiviste
Chapitre II : Modèle systémique
Chapitre III : Modèle constructiviste

f) Bibliographie sommaire

- Alex Mucchielli, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 1995
- Daniel Bougnoux, *La communication par la bande*, Paris, La Découverte, 1991
- Edgar Morin, *Les stars*, Paris, Seuil, 1969
- Paul Watzlawick et alli, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972
- Marshall Mc Luhan, *La Galaxie Gutenberg*, Paris, Mame, 1967

10. ST 04 Communication pour le genre : (Pr MASAMUNA)

2 crédits

a.Contenu : Exposés tour à tour sur l'origine des études sur le genre, leur insertion dans le champ de la communication et enfin l'action de la femme congolaise dans la décolonisation (libération) de son pays et dans l'axe de sa propre promotion (Kimpa Vita, Anuarite Nengapeta, Sophie Kanza...). Après ce cadrage, l'apprenant se choisira un thème parmi ceux proposés par le formateur. Les exposés d'une durée de 15' se feront par groupe de 5 personnes au moins.

b.Objectif : Au terme du séminaire, l'apprenant sera capable de :

- Situer les problèmes de genre dans le domaine de communication ;
- Travailler pour la visibilité des efforts déployés de la femme dans tous les domaines de la vie en vue des regards beaucoup plus égalitaires pour l'équilibre des rapports sociaux entre homme et femme.

c.Méthodologie

Exposé-dialogue ; Exposés par les étudiants et échanges

d.Évaluation

Examen écrit et dépôt T.P

e.Bibliographie

- ALBERTINI Fr et alii, *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural studies*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- BAYEDILA, E., *La reproduction du statut de la femme en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- BERINI L. et alii, *Introduction aux études sur le genre*, 2° éd., Bruxelles, De Boeck, 2012.
- HERITIER, Fr., *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- SERBIN, Sylvia, *Reines d'Afrique et héroïnes de la Diaspora noire*, Paris, Sépia, 2004.

A.4. RDM : Rédaction et défense de mémoire de Master (20 crédits)

Objectif de l'unité : Travail scientifique personnel et original d'une soixantaine de page par lequel l'apprenant doit faire preuve de son aptitude :

- D'organiser une recherche ;
- D'en présenter les résultats dans une forme claire et correcte

B. Unité d'enseignements spéciaux (UES)

B.1. OPTION I : JOURNALISME, INFORMATION ET COMMUNICATION (JIC) 39+21=60 crédits

B.1.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

Objectif de l'unité : Objectif de l'unité : L'apprenant saura mener une investigation journalistique en recourant aux outils des TIC. Il sera aussi capable d'analyser le contenu médiatique sous toutes ses formes.

1. EPF 01 Questions de régulation et de réglementation des médias (Pr ELONGO) : 4 crédits
2. EPT 02 Journalisme d'investigation : (Pr NZEZA) 4 crédits
3. EPT 03 Analyse du discours médiatique : (Pr MUSANGANIA) 3 crédits

a.Contenu : Le cours s'articule en trois chapitres : Le premier traite des fondements de l'analyse du discours médiatique (enjeux, méthodes, théories du discours médiatiques). Le deuxième aborde la question des techniques rédactionnelles (principes, lieux et mécanismes de construction du sens). Le troisième s'attèle à l'analyse des pratiques journalistiques des médias congolais et français.

b.Objectif : À la fin du cours, l'apprenant sera capable de :

- Identifier des éléments pertinents d'un discours ;
- Repérer les représentations (implicites, équivoques, stéréotypes langagiers) et disposer d'un ensemble des compétences analytiques et /ou critiques pour mieux appréhender les contenus issues de différents types de médias,

c.Bibliographie

- KRIEG-PLANQUE, A., *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, 2017.
 - CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Seuil, 2002.
 - CHARAUDEAU, P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 1^{ère} édition, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 2005.
 - GERVEREAU, L., *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les medias internationaux*, Paris, La Découverte, 2004.
 - MAINGUENEAU, D., *Analyser les textes de communication*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 2014.
4. EPT 04 Équipements et innovation technique des médias : (Pr TEBANGASA) 3 crédits
 5. EPT 05 Méthodologie de l'information IV : Journalisme en ligne : (Pr NZINGA) 5 crédits

a.Contenu

Le cours fait des points sur les usagers du Web comme moyen de communication sur Internet comme lieu de recherche d'information, ainsi que sur les règles et procédures de présentation de contenu journalistique professionnel des sites à créer.

b.Objectif : Initier l'apprenant à l'utilisation d'internet à des fins journalistiques :

À la fin du cours l'apprenant sera capable de :

- Évaluer l'offre d'information journalistique sur le net et les pratiques journalistiques ; professionnelles appliquées à ce moyen de communication ;
- Énumérer les règles de base pour la validation de l'information journalistique dans les pages Internet ;
- Décrire le problème de financement, de règlement et de contenu éthique journalistique adapté à ce média ;
- Appliquer la pratique de base du journalisme en ligne ;
- Gérer les outils d'info. en ligne tels que : site Web, Blog, Réseaux sociaux ;
- Entrer dans des plates-formes pour avoir des infos et écrire ;
- Créer des alertes dans des sites de certains journaux, à partir de Google, sur base de thématique de leur domaine de recherche.

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitres 1, 2 et 3
- Travaux dirigés : Chapitres 4 et 5.
- Travaux pratiques : Chapitres 6 et 7.

d.Évaluation

- Interrogations
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

e. Bibliographie

- AGNÈS, Yves, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2008.
- DEGAND, Amandine et GREVISSE, Benoît, *Journalisme en ligne. Pratique et recherches*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
- DUPIN, Antoine, *Communiquer sur les Réseaux sociaux. Les méthodes et les outils indispensables pour vos stratégies de communication sur les médias sociaux*, Paris, Fyp, 2010.
- BRIGGS, Mark, *Manuel de journalisme Web. Blog, réseaux sociaux, multimédia, info mobile*, Paris, Eyrolles, 2013.
- NDUKUMA ADJAYI KODJO, *Cyberdroit : Telecoms, Internet, Contrat de e-commerce. Une contribution aux droits congolais*, Kinshasa, Presse Universitaires du Congo, 2009.
- SECK-SARR, S.F., *La presse en ligne en Afrique francophone. Dynamiques et défis d'une filière en construction*, Paris, l'Harmattan, 2017.

B.2. OPTION II : BIBLIOLOGIE ET MULTIMEDIAS (BM) 39+21=60 crédits

B.2.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. IFB Informatique B (9 crédits)

Objectif de l'unité : Développer chez l'apprenant des capacités de conception, de création, de production, de stockage et de diffusion des nouveaux documents multimédias par les techniques informatiques.

1. IFB 04 Logiciels libres : (Pr Paul NZINGA) 3 crédits

a. Contenu

0. Introduction générale, 1. Définition conceptuelle et aperçu historique, 2. Cadre logique : l'utopie concrète, 3. Cadre juridique : le Copyleft, Conclusion générale.

b. Objectif : Faire découvrir à l'apprenant une des grandes révolutions de la société de l'information et de l'économie créative : les logiciels libres,

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Faire une distinction entre logiciels libres et logiciels propriétaires ;
- Connaître ses cadres théoriques et juridiques, différents de ceux des logiciels propriétaires.
- Utiliser et promouvoir les logiciels libres.

c. Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2.
- Travaux pratiques : Chapitre 3.

d. Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques en groupes

e. Bibliographie

- BLOCH, Ernest, *Le principe espérance, tome II, Les épures d'un monde meilleur*, Paris, Gallimard, 1982.
- BROCA, Sébastien, *Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Neuvy-en-Champagne (France), Le passage clandestin, 2013.
- COHEN, Véronique-Déborah, *Les logiciels libres : cadre juridiques et licences associées*, La Plaine Saint-Denis (France), AFNOR, 2014
- HIMANEN, Pekka, *L'éthique hacker*, Paris, Exil, 2001.
- PELLEGRINI, François et CANEVET, Sébastien, *Droit des logiciels. Logiciels privatifs et logiciel libres*, Paris, PUF, 2013.

2. IFB 05 Création Web (Pr NZINGA) : 6 crédits

a. Contenu : à part l'introduction et la conclusion générales, le cours s'articule au tour des chapitres suivants :

- Le projet de création d'un site web : quelles sont les raisons qui poussent à créer un site web.

- Définir les objectifs et identifier les cibles, recenser ses ressources, rechercher un prestataire, définir un cahier des charges.
- Le plan du site : architecture de l'information et différents contenus
- Les différents langages de création de site web
- Les techniques de création
- L'ergonomie des sites web
- L'évaluation d'un site web.

b.Objectif : Gréer un site Web professionnel et interactif

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Concevoir un projet de création d'un site web
- Créer et réaliser un site web ;
- Évaluer un site web

c.Méthodologie

Leçon magistrale, travaux dirigés et travaux pratiques

d.Évaluation

Interrogation, examen

e.Bibliographie

- AUBRY, Christophe, *Créer votre premier site web. De la conception à la réalisation*, Paris, Eni, 2012.
- COURT, Émilie, *Création d'un site Web : Du projet à la réalisation*, Paris, Vuilbert, 2016.
- CROWDER, David, *Créer un site Web pour les Nuls*, 10^{ème} édition, Paris, First Interactive, 2018.
- DESBENOIT, Sébastien, *Stratégie de contenu et conception web. Les étapes à suivre pour bien démarrer*, Paris, Eni, 2013.
- KAZEGE Chizungu, Modeste, *Informatique Générale. De la théorie à la pratique*, Kinshasa, MédiasPaul, 2008.

b. GLB : Gestion et leadership B (3 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

3. GLB 03 Économie des produits multimédias : (Pr MANUANA) 3 crédits

a.Contenu : I. Économie numérique, II. Réalisation des produits multimédias, III. la nouvelle économie, IV. Le commerce électronique, V. l'intelligence économique

b.Objectif : Sensibiliser les apprenants aux grands enjeux auxquels sont confrontés les communicologues en matière d'économie numérique.

À la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les enjeux économiques du multimédia, à savoir : l'économie numérique, la nouvelle économie, le commerce électronique et l'intelligence économique ;
- Créer un site de commerce électronique ;
- Conduire un projet de réalisation des produits mulimédias.

c.Méthodologie

Cours magistral, Travaux pratiques, Travaux dirigés

d.Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des Agences de communication.

Examen en session : Examen écrit

e.Bibliographie :

- BEFFA Jean-Louis, *Se transformer ou mourir les grands groupes face aux start—up*, Paris, Seuil, 2017.
- CORNIOU Jean-Pierre, L'économie numérique, un défi systémique, In : *Annales des Mines-Réalités industrielles*, Vol 2, mai 2010, pp. 93-100.

- KLOETZER Henri, *Introduction à l'économie numérique*, Paris, Cachan, Hermès Science Publ. Lavoisier, 2012.
- LOMBARD Didier, *Nouvelle économie, nouvelle industrie*, Paris, Odile Jacob, 2017.
- MOERLOOSE Chantal de(et al.), *Marketing stratégique et opérationnel : la démarche marketing dans l'économie numérique*, Malakoff, Dunod, 2016.

c. QSB : Questions spéciales en bibliologie (9 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC

4. QSB 03 Infométrie (Pr Jean-Pierre MANUANA) : 3 crédits

a.Contenu : I. Bibliométrie, II. Scientométrie, III. Infométrie.

b.Objectif : Apprendre les outils mathématiques et statistiques utilisés dans le domaine de la bibliologie(Bibliométrie), de la Science(Scientométrie) et de l'Information(Infométrie).

À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Évaluer les activités des producteurs (chercheur, laboratoire, institut...) ou des diffuseurs (périodique, éditeur...) de l'information scientifique, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif ;
- Évaluer le fonds documentaire (livres, périodiques ou autres documents) d'une bibliothèque ;
- Suivre l'évolution d'un thème de recherche dans un domaine de savoir;
- Apprécier l'impact d'un article.

c.Méthodologie

Cours magistral, Travaux pratiques et Travaux dirigés

d.Évaluation

Contrôle continu : Interrogation, Travaux pratiques, Travaux dirigés et Visitées guidées des bibliothèques et centres de recherche

Examen en session : Examen écrit

e.Bibliographie

- CALLON M. ; COURTIAL J.-P. Et PENAN H., *La Scientométrie*, Paris, PUF, 1993.
- LEBART L.et SALEM A., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.
- NOYER J. M., *Les sciences de l'information : bibliométrie, scientométrie, infométrie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995.
- PRITCHARD A., Statistical bibliography on bibliometrics. In : *Journal of Documentation*, vol. 4, dec. 1969, pp. 384-349.
- ROSTAING Hervé, *La bibliométrie et ses techniques*, Toulouse/Marseille, Sciences de la société/CRRM, 1996.

5. QSB 04 Problèmes spécifiques d'édition et de multimédia : (Pr BUDIM'BANI)

3 crédits

a.Contenu : 1. L'enseignement aborde les questions résiduelles de l'édition qui n'ont pas été abordées dans le cours d'Editologie et de Bibliologie contemporaine en Master 1, notamment : les composantes du prix du livre et les divers intervenants de la chaîne éditoriale; les outils de gestion en édition (compte d'exploitation prévisionnel, seuil de rentabilité et budget de trésorerie); l'édition et le commerce électroniques des produits multimédias; les droits d'auteur, droits annexes et droits dérivés et aspects juridiques de l'édition; la politique nationale du livre; la vente du livre en librairie et le marketing du livre et de la lecture en bibliothèque.

b.Objectif : Aborder les questions résiduelles de bibliologie et éditologie non abordées dans les enseignements précédents afin de compléter la formation du bibliologue et en rapport avec les visées d'identité culturelle spécifiques.

A la fin du cours, l'apprenant aura consolidé et intégré tous les contours et toutes les notions théoriques, techniques, juridiques, économiques et politiques sur l'édition contemporaine.

c.Méthodologie

Exposés magistraux, suivis des échanges et discussions; lectures dirigés d'extraits d'ouvrages et articles spécialisés.

d.Évaluation

Capacités de synthèse des lectures et synthèse personnelle du cours lors de l'examen.

e.Bibliographie

Outre les ouvrages déjà cités en Éditologie et Bibliologie contemporaine, les ouvrages sur le droit du livre, le droit d'auteur, le métier de bibliothécaire, les métiers de libraire et le métier de documentaliste seront consultés.

6. SQB 05 Droits intellectuels et contrats en édition : (Pr MBEMBO) 3 crédits

B.3. OPTION III : COMMUNICATION DES ORGANISATION ET DES ENTREPRISES (COE) 39+21=60 crédits

B.3.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. PSS : Publicité et structure sociale (3 crédits)

Objectif de l'unité : Initier les apprenants à la publicité, aux différents acteurs du secteur et les amener à s'exercer dans la création des annonces publicitaires.

1. PSS 03 Langage et création publicitaires II : (Pr BOMENGOLA) 3 crédits

b. GLB : Gestion et leadership B (11 crédits)

Objectif de l'unité : Former les meneurs d'hommes et des femmes capables de concevoir et de réaliser des projets innovants, principalement dans le domaine des SIC.

2. GLB 04 Stratégies marketing sur multimédia : (Pr BOMENGOLA) 3 crédits

3. GLB 05 Q.A. des stratégies de Communications d'entreprises et des organisations : (Pr NZINGA)
4 crédits

a.Contenu

- Le plan stratégique ;
- Stratégie et plan de communication interne ;
- Stratégie et plan de communication institutionnelle et/ou corporate ;
- Stratégie et plan de communication de crise.

b.Objectif : Permettre à l'apprenant de comprendre et d'analyser les différents modèles et méthodes de communications stratégiques proposés et appliqués par les entreprises et les organisations dans des contextes changeants.

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser toutes les étapes de l'élaboration du plan stratégique d'une organisation ou d'une entreprise ;
- Aborder avec compétence et gérer toutes les questions liées à la communication corporate, définir ses stratégies et élaborer son plan de communication;
- Définir la stratégie et élaborer le plan de communication interne d'une organisation ou d'une entreprise ;
- Distinguer gestion de crise et gestion la communication en temps de crise, définir les stratégies et élaborer le plan de communication de crise à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux.

c.Méthodologie

- Leçons magistrales : Chapitre 1
- Travaux dirigés : Chapitres 2 et 3.
- Travaux pratiques : Chapitre 4.

d.Évaluation

- Interrogations
- Travaux pratiques en groupes

e. Bibliographie

- DÉCAUDIN, Jean-Marc et IGALENS, Jacques, *La communication interne. Stratégies et techniques*, Paris Dunod, 2013.
 - GRÜNIG Rudolf et KÜHN Richard, *Procédé de planification stratégique : Analyses, options, projets*, Paris, PPUR Presses Polytechniques, 2015.
 - JEROENS WILS, Paul Robrech, *Gestion de crise : guide pratique*, Paris, 2015.
 - LIBAERT, Thierry, *La communication de crise*, 3^{ème} édition, Paris, Dunod, 2010.
 - MC DONNELL, Jim, *Gérez votre réputation. Un guide pour la gestion de la crise à destination des communicateurs chrétiens*, Traduction et adaptation françaises par Robert Molhant, Aachen, Cameco, 2013.
4. SC 02 Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication : (Pr KAYEMBE)

4 crédits

a. Contenu

- Élaboration d'une démarche projet en matière de communication
- Les étapes de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Les composantes de l'évaluation de stratégie et du plan de communication institutionnelle, d'organisation ou politique sur la base de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication
- Élaboration des indicateurs de programme/ projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique
- Analyse de performance d'un projet de communication
- Le rapport de suivi et évaluation d'un projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique

b. Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Structurer toute initiative de communication en une démarche projet en matière de communication
- Maitriser les étapes de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Maitriser la procédure d'évaluation d'une stratégie communication et d'un projet d'organisation institutionnelle, ou politique sur la base de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Élaborer le cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication
- Maitriser des indicateurs de programme/projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique
- Évaluer de la performance de la communication interne
- Évaluer de la communication médiatique
- Élaborer un rapport de suivi et évaluation d'un projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique en s'appuyant sur stratégie par cible, cadre logique de mise en œuvre, démarche, les indicateurs de suivi-évaluation

c. Méthodologie

Leçon magistrale et travaux dirigés

d. Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas concrets de communication marketing des organisations (études de terrain, études de cas ou autres).

e. Bibliographie

- DEMONTLUGOL Liliane, KEMPF Alain, RAPIDEL Martine, SCIBETTA Charles, *Communication des entreprises. Stratégies et Pratiques*, Paris, Dunod, 2006
- LEHMANN ORTEGA, LEROY, GARRETTE, DUAUCE, DURAND, *Strategor*, 6^{ème} éd. Dunod, Paris, 2013
- Mc DONALD Malcolin, *Les plans Marketing. comment les établir et comment les utiliser ?*, Paris, De Boek, 2004.
- MOREL Philippe, *Communication d'entreprise. Stratégies et techniques*, Paris, Studyrama Pro, 2015.
- PASQUIER MARTIAL, *Communication des organisations publiques*, Paris, De Boeck, 2017.
- VAS, Alain, *Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré, de la conception à la mise en œuvre*, Paris, Dunod, 2017.

B.3.2. QSC : Questions spéciales en communication d'entreprises et des organisations (7 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à « identifier » les éléments qui influent sur l'image d'entreprises et des organisations, tels que : la qualité des écrits, la vie interne, la régulation et le jeu de pouvoir.

5. QSC 02 Sociologie des organisations : (Pr MUSENGE) 3 crédits

a.Contenu : Deux raisons sont avancées pour justifier l'utilité de l'enseignement sur la Sociologie des organisations:

- l'importance et le rôle que jouent les organisations dans nos sociétés et la nécessité d'y avoir recours dans la pratique de presque tous les métiers, c'est-à-dire pendant l'exercice de toute activité professionnelle.

- L'usage commun des organisations : les organisations sont partout, elles envahissent notre existence quotidienne.

b.Objectif : initier l'apprenant à l'analyse des organisations modernes, à partir de l'examen d'un certain nombre de variables qui caractérisent leur fonctionnement : coordination du travail entre opérateurs, mécanismes de liaison entre unités, systèmes d'autorité et flux de communication formelle et informelle, systèmes de pouvoir, processus de prise de décision, de définition des objectifs, etc.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- réaliser une réflexion personnelle sur ce que sont les organisations au tournant du XXème siècle ;
- procéder à l'analyse de problèmes, de faits ou de situations organisationnelles selon différentes approches ;
- appliquer ces notions et modèles au diagnostic de situations organisationnelles concrètes

6. QSC 03 Atelier d'écriture de communication des organisations : (Pr MAKIESE)

4 crédits

Objectif : Initier l'apprenant à la pratique de l'écriture dans le contexte de la communication d'entreprises et des organisations. Le sensibiliser aux spécificités des différents modes d'expression écrite et des différents genres de messages textuels destinés à remplir une fonction communicationnelle précise.

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différences entre les écrits circulant dans le champ professionnel (édito, journal d'entreprise, écrit web, communiqué, interview,...) et de réaliser ce type de productions ;
- S'inspirer adéquatement de ces genres tout en développant une écriture personnelle informative et accrocheuse ;
- Écrire et de mettre en forme ces documents dans une présentation soignée adaptée au genre ;

Bibliographie

- DEGAND, Amandine et GREVISSE, Benoît, *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Paris, De Boeck, 2012.
- FAYER, Michelle et COMMEIGNES, Jean-Denis, *Méthode de communication écrite et orale*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2013.
- LELLI, Annick, *Les écrits professionnels : La méthode des 7C*, 2^{ème} édition, Paris, Dunod, 2008.
- LE LAY, Yann, *Savoir rédiger*, Paris, Larousse, 2009.
- ROCHE Anne, GUICHET André et VOLTZ Nicole, *L'atelier d'écriture, éléments pour la rédaction du texte littéraire*, Bordas, 1989.

B.4. OPTION IV : COMMUNICATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET STRATEGIQUE (CSS) 39+21=60 crédits

B.4.1. EPF : Enseignements propres à l'option (21 crédits)

a. GAS : Gestion d'activités socio-culturelles (6 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à pouvoir, concevoir, créer, gérer et évaluer des activités socio-culturelles et de loisirs dans le contexte des sociétés de consommation.

1. GAS 01 Sociologie des loisirs : (Pr MUSENGE) 3 crédits

a.Contenu : Ce cours fait ressortir l'intérêt de l'emploi du temps dans l'analyse empirique du temps réellement consacré au loisir. La Sociologie étudie le loisir comme conduite individuelle socialement déterminée, mais s'orientée selon la logique du sujet. On rejoint ici la perspective existentialiste où la décision de l'acteur social (individu ou groupe) est mise en relation avec les déterminants sociaux classiques.

b.Objectif : Ressortir l'intérêt de l'emploi du temps dans l'analyse empirique du temps réellement consacré au loisir. Apprendre à l'apprenant le processus d'interactions dans les contextes sociaux, et où l'identité s'exprime dans les rôles qui sont joués, choisis ou assumés dans des situations de loisirs.

2. GAS 01 Création et gestion d'évènements et spectacles: (Pr TEBANGASA) 3 crédits

b. SC : Stratégies de communication (4 crédits)

Objectif de l'unité : Amener l'apprenant à maîtriser les différentes méthodes d'évaluation des stratégies de communication d'entreprises et des organisations.

3. SC 02 Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication : (Pr KAYEMBE) 4 crédits

a. Contenu

- Élaboration d'une démarche projet en matière de communication
- Les étapes de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Les composantes de l'évaluation de stratégie et du plan de communication institutionnelle, d'organisation ou politique sur la base de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication
- Élaboration des indicateurs de programme/ projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique
- Analyse de performance d'un projet de communication
- Le rapport de suivi et évaluation d'un projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique

b. Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Structurer toute initiative de communication en une démarche projet en matière de communication
- Maîtriser les étapes de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Maîtriser la procédure d'évaluation d'une stratégie communication et d'un projet d'organisation institutionnelle, ou politique sur la base de la Gestion axée sur les résultats en communication (GAR-COM)
- Élaborer le cadre conceptuel, stratégique et logique d'un projet de communication
- Maîtriser des indicateurs de programme/projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique
- Évaluer de la performance de la communication interne
- Évaluer de la communication médiatique
- Élaborer un rapport de suivi et évaluation d'un projet de communication institutionnelle, d'organisation ou politique en s'appuyant sur stratégie par cible, cadre logique de mise en œuvre, démarche, les indicateurs de suivi-évaluation

c. Méthodologie

Leçon magistrale et travaux dirigés

d. Évaluation

Les modalités d'évaluation doivent permettre de juger de la capacité des étudiants et des étudiantes à utiliser les notions étudiées en classe pour comprendre des cas concrets de communication marketing des organisation (études de terrain, études de cas ou autres).

e. Bibliographie

- DEMONTLUGOL Liliane, KEMPF Alain, RAPIDEL Martine, SCIBETTA Charles, *Communication des entreprises. Stratégies et Pratiques*, Paris, Dunod, 2006
- LEHMANN ORTEGA, LEROY, GARRETTE, DUAUCE, DURAND, *Strategor*, 6^{ème} éd. Dunod, Paris, 2013
- Mc DONALD Malcolin, *Les plans Marketing. comment les établir et comment les utiliser ?*, Paris, De Boek, 2004.
- MOREL Philippe, *Communication d'entreprise. Stratégies et techniques*, Paris, Studyrama Pro, 2015.
- PASQUIER MARTIAL, *Communication des organisations publiques*, Paris, De Boeck, 2017.
- VAS, Alain, *Les fondements de la stratégie. Un voyage illustré, de la conception à la mise en œuvre*, Paris, Dunod, 2017.

c. QSS : Questions spéciales en communication socio-éducative et stratégique (11 crédits)

Objectif de l'unité :

4. QSS 01 Communication publique et marketing politique : (Pr MBIKAYI) 3 crédits

a. Contenu : Dans la première partie, le cours aborde les notions de communication dans sa complexité selon les différents auteurs ainsi que celle de communication publique dans sa nature et ses objectifs. La deuxième partie circonscrit le champ couvert par l'étude des phénomènes de marketing politique en donnant une définition précise de ce concept ; ensuite, l'analyse porte sur les caractéristiques structurelles du marché de conseil en marketing politique. En troisième lieu, le cours traite plus précisément des produits proposés par les professionnels du marketing politique.

b.Objectif : Au terme de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les connaissances théoriques portant sur la communication publique et le marketing politique.
- Assumer la fonction de consultant politique, spécialisé dans la communication politique surtout pour élaborer des stratégies efficaces en période électorale.

c.Bibliographie

- ALBOUY, S., *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- MAAREK, P.-J., *Communication et marketing de l'homme politique*, Paris, Litec, 1982.
- MERCIER, A., *La communication politique*, Paris, CNRS, 2017.
- PASQUIER, M., *Communication publique*, Bruxelles, DEBOECK, 2011.
- SFEZ, L. (dir), *Dictionnaire critique de la communication*, tome 2, Paris, PUF, 1993.

5. QSS 02 Marketing social et communication pour le changement social : (Pr PUNGI) 4 crédits

6. QSS 02 Expériences de médiation des savoirs en milieu africain (Pr MBEMBO) :

4 crédits

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Le programme de master en communications sociales peut être complété par celui de l'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur qui habilite le licencié à enseigner.

Les apprenants en présentent normalement les examens à la fin de la seconde année de Master; il leur est vivement conseillé de suivre des cours généraux du Programme d'agrégation dès la première année de Master.

L'enseignement de ce programme est organisé à la Faculté de philosophie par le Département d'Agrégation de l'enseignement secondaire du degré supérieur.

TROISIÈME CYCLE

I. DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES (DEA)

1. Objectifs éducationnels

Le programme d'études conduisant au Diplôme d'Études Approfondies (DEA) est de deux ans. Il a pour but de fournir aux apprenants l'occasion de se perfectionner en matière de pédagogie universitaire et d'apprendre la gestion académique, d'approfondir des matières des communications sociales et d'acquérir une compétence professionnelle accrue grâce aux différents travaux pratiques. Le programme du DEA insère ainsi les apprenants dans le mouvement de la recherche et, à ce titre, constitue une préparation privilégiée au Doctorat.

2. Cours programmés

2.1 (U.E.F.) Cours Communs

. Psychologie de l'adulte (KALALA)

2 crédits

a.Contenu : Ce cours s'articule autour de quatre arguments. 1. Les événements majeurs sur les plans affectif et social ; 2. Stress, coping, empowerment et résilience chez l'adulte ; 3. La question de la personnalité à l'âge adulte ; 4. Les processus d'apprentissage chez l'adulte.

b.Objectifs : À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : construire des stratégies efficaces qui lui permettent de mieux affronter, dans sa propre vie, les problèmes liés à l'âge adulte ; développer les capacités de résolution des conflits et de gestion des situations de crise dans les milieux d'enseignement universitaire ; améliorer les compétences métacognitives dans son apprentissage.

c.Méthodologie : Nous inscrivant dans la perspective de la co-construction des connaissances avec les apprenants, nous alternerons nos enseignements magistraux avec des activités de recherche, qui seront réalisées par les étudiants dans des groupes de travail.

c.Évaluation : Elle portera sur les travaux de recherche réalisés par les apprenants et sur la recension que chacun fera d'un livre ou un article en rapport avec les arguments abordés dans notre cours.

d. Bibliographie : Hansenne, M., *Psychologie de la personnalité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2013 ; Le Bihan, Y., *Le leader positif. Psychologie positive et neurosciences : les nouvelles clés du dirigeant*, Paris, Groupe Eyrolles, 2016 ; Rogers, C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, ESF, 1991 ; Stora, J. B., *La nouvelle approche psychosomatique : 9 cas cliniques*, Paris, MJWF édition, 2013.

2. Techniques de communication pédagogique : (Pr BOSOKO PALE) 2 crédits

a) **Objectif** : l'apprenant(e) sera capable d'exécuter devant ses collègues, durant quinze minutes, une leçon, éventuellement médiatisée, conforme aux exigences définies dans le cours et d'après ses besoins et intérêts d'apprentissage.

b) **Théorie** : Information sur l'historique du mouvement de pédagogie universitaire et sur les différentes étapes relatives au développement systématique d'un cours à l'enseignement supérieur et universitaire : le(s) fondement(s) d'un cours, la définition des objectifs pédagogiques, l'énoncé de quelques critères pour sélectionner et structurer la matière à enseigner, l'élaboration de la stratégie d'enseignement en termes de méthodes, de techniques et de ressources pédagogiques, y compris les médias éducatifs, la prévision des instruments de mesure et d'évaluation des apprentissages et du cours, ainsi que la prévision des mécanismes de rétroaction en vue d'améliorer les lacunes éventuelles décelées par l'évaluation.

c) **Pratique** : exposés-séminaires par les apprenants sur des thèmes ou des problèmes de communication pédagogique de leur choix.

d) **Méthodologie suivie** : - Exposé-dialogue appuyé par un syllabus et animé par le professeur ;

- Micro-enseignement par les apprenants.

3. Informations psychopédagogiques spécialisées : (Pr BOSOKO PALE) 1 crédit

Objectif : l'apprenant(e) sera capable d'appliquer un principe psychopédagogique ou une loi d'apprentissage à la didactique spéciale de sa discipline d'étude ou de comparer le cheminement et la sanction des études supérieures des pays étudiés au cours.

Contenu : problématique des relations entre la psychologie et la pédagogie et vice-versa ; définition des concepts clés ; historique du mouvement psychopédagogique et des universités ; lois d'apprentissage et leurs implications didactiques ; organisation des études supérieures au Congo, en Belgique, en France, au Burundi, au Canada et au Nigéria ; équivalence des diplômes ; gestion académique.

c) **Méthodologie adoptée** : - Exposé-dialogue par le professeur ; - Travail pratique sur un problème psychopédagogique intéressant l'apprenant(e).

4. Méthodologie de la recherche scientifique (D.E.A.1) : (Pr DIMANDJA) 2 crédits

Axé totalement sur l'élaboration de la thèse de doctorat (dont le mémoire de DES constitue statutairement un aspect essentiel), le cours passe en revue, du moins dans une première partie plutôt théorique, les dispositions statutaires et réglementaires, les généralités sur la thèse de doctorat, la démarche générale de la recherche doctorale, la présentation de la thèse et la valorisation de celle-ci. Dans la deuxième partie, chaque apprenant est tenu de présenter les grandes composantes de *son projet personnel de thèse* suivant un modèle devant nécessairement comporter le titre (provisoire), la problématique, le plan de présentation (provisoire), les orientations bibliographiques, le programme de recherche et le calendrier des étapes. Les manuels de Michel Beaud, de Jean-Pierre Fragnière, de Jean-Louis Loubet Del Bayle, de Raymond Quivy et Luc Van Campenhout, de Jean-Claude Rouveyran et de Fernand Van Steenberghe ainsi que les *Normes bibliographiques* de l'Université Catholique du Congo sont ardemment conseillés aux apprenants.

5. Épistémologie des sciences de l'information et de la communication : (Pr BUDIM'BANI)

2 crédits

Au travers d'un survol critique historique et thématique de l'évolution des sciences de l'information et de la communication, ainsi que de leurs concepts et paradigmes essentiels, le cours aborde les questions fondamentales concernant la « scientificité » de l'interdiscipline « Sciences de l'information et de la communication », la

multiplicité de l'objet « communicationnel » et de l'objet « informationnel », les enjeux et défis de l'enseignement et de la recherche sur la communication, entendue comme pratique et institution sociale à l'ère où la technologie de la communication semble reléguer les problématiques de compétence et de performance communicationnelles au second rang.

Le cours prolonge la réflexion entamée en licence dans le cours d'*Epistémologie de la communication* et tente de cerner, en même temps que le destin épistémologique des sciences de l'information et de la communication, leur applicabilité aux phénomènes observés en République Démocratique du Congo.

2.2. (U.E.S.) Des Séminaires ou cours représentant au moins 300 heures, à choisir avec l'accord de la Faculté parmi les séminaires suivants ou d'autres cours figurant au programme d'une des facultés et n'ayant pas encore fait l'objet d'un examen, à condition que ces cours cadrent avec le projet de recherche du candidat.

1. Éthique des pratiques de communication : (Pr ELONGO) 2 crédits
2. Questions de Droit de l'information et de la communication : (Pr MBEMBO) 2 crédits
3. Réseaux, Technologies et Enjeux de Communication : (Pr PUNGI) 2 crédits
4. Communication interculturelle et sociétés multiethniques : (Pr MBIYE) 2 crédits
5. Théories et modèles de communication institutionnelle : (Pr KAYEMBE) 2 crédits
6. Théories et modèles de communication politique : (Pr KAYEMBE) 2 crédits
7. Analyse et théories du cinéma : (Pr NZINGA) 2 crédits

Objectif : parcourir avec les apprenants les mécanismes de production d'un film et leur permettre de comprendre les différentes fonctions des éléments ou des outils d'un film.

8. Pragmatique discursive et communication : (Pr MBEMBO) 2 crédits
9. Communication et intelligence artificielle : (Pr TEBANGASA) 2 crédits
10. Critique des systèmes et industries de presse écrite : (Pr BUDIM'BANI) 2 crédits
11. Critique des systèmes et industries de la radio-télévision : (Pr TEBANGASA) 2 crédits
12. Théories et modèles de communication socio-narrative : (Pr LIKOSI) 2 crédits
13. Théories et modèles de gestion des systèmes d'information : (Pr EKAMBO) 2 crédits
14. Théories de Bibliologie, livres, illustré et société : (Pr MANUANA) 2 crédits
15. Sociologie de la communication et dynamique sociale : (Pr LIKOSI) 2 crédits
16. Méthodes quantitatives en communication : (Pr LIKOSI) 2 crédits
17. Communication sociale et médiologie : (Pr KAYEMBE) 2 crédits

1. Rédaction d'un mémoire

II. DOCTORAT EN COMMUNICATIONS SOCIALES

L'épreuve pour l'obtention du grade de Docteur en communications sociales comporte :

A. une leçon magistrale ;

B. la soutenance publique d'une thèse dactylographiée, dont une partie au moins doit être prête pour la publication avant la soutenance.

III. AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'épreuve pour l'obtention du grade d'Agrégé de l'enseignement supérieur en communications sociales comporte :

- La soutenance de 7 thèses choisies dans les diverses branches inscrites au programme ;
2. La défense solennelle d'une thèse imprimée apportant une contribution appréciable à la science.

Répartition des enseignements par semestre

1^{ère} Première Licence LMD

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---|-----------|------------|-------------------------|--------------------------------|-----------|-----------|
| N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Logique et argumentation | 3 | MWAMBAYI | 10 | Intro à la sémiologie | 3 | MBIYE |
| 02 | Introduction à la sociologie | 3 | MUSENGE | 11 | Psychologie générale | 3 | KALALA |
| 03 | Écriture et info d'agence | 4 | KATUBADI | 12 | Intro au Droit | 3 | DOBO |
| 04 | Intro. aux Sciences de l'information et communication | 3 | BUDIM'BANI | 13 | Expression écrite et orale | 5 | KAMANDA |
| 05 | Communication et société | 3 | MASAMUNA | 14 | Doctrine fondamentale | 3 | MALOPA |
| 06 | Initiation à la recherche scientifique | 5 | MBEMBO | 15 | Linguistique générale | 4 | KAMANDA |
| 07 | Introduction à la science politique | 3 | MBIKAYI | 16 | Éducation à la citoyenneté | 3 | MPUKU |
| 08 | Anglais | 2 | KAMESA | 17 | Introduction à la philosophie | 3 | MPUKU |
| 09 | Informatique générale | 4 | KATUBADI | 18 | Question d'actualité nationale | 3 | TEBANGASA |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

2^{ème} Licence LMD

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---|---------|------------|-------------------------|---|---------|-----------|
| N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Théories de la communication | 3 | NTONDA | 10 | Statistique générale | 4 | KABANGA |
| 02 | Droit de l'information | 3 | MWEZE | 11 | Économie politique | 2 | MUNKENDI |
| 03 | Science de l'opinion | 3 | LIKOSI | 12 | Question d'actualités africaines et internationale | 2 | LIKOSI |
| 04 | Église et communication | 4 | LIBWA | 13 | Éthique et déontologie | 3 | MWEZE |
| 05 | Psycho. de la communication | 2 | MUSANGANIA | 14 | Systèmes informatiques | 3 | MBEMBO |
| 06 | Méthodologie de l'information : Audiovisuel : Radio, T.V, Vidéo | 4 | KININGA | 15 | Éducation aux médias | 3 | PUNGI |
| | NZINGA | | | | | | |
| | Méthodologie de l'information : Multimédia I | | NZEZA | 16 | Anglais II | 3 | KAMESA |
| 07 | Langue et paralangage Graphisme et image fixe | 4 | MBIYE | 17 | langues nationales | 5 | KAMANDA |
| | Langue et paralangage Chansons populaires | | MBIYE | 18 | Méthodes d'investigat ^o en communication | 5 | TEBANGASA |
| | Langue et paralangage | | MWEZE | | | | |

| | | | | | | | |
|-----------------------|-----------------------|-----------|---------|--|--|-----------|--|
| | Parémiologie | | | | | | |
| 09 | Bibliologie générale' | 3 | MANUANA | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

3° Licence LMD

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---|---------|-----------|-------------------------|-------------------------------------|---------|-----------|
| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Communication politique | 2 | KAYEMBE | 12 | Relations internationales | 2 | MBIKAYI |
| 02 | Politique de Communication | 2 | KATUBADI | 13 | Comptabilité générale | 2 | C.C.TANGI |
| 04 | Anglais III | 2 | KAMESA | 14 | Communication des organisations | 2 | KAYEMBE |
| 05 | Langues nationales | 2 | KAMANDA | 15 | Communication pour le développement | 2 | MASAMUNA |
| 06 | Méthodologie de l'information : Presse écrite | 4 | NTONDA | 16 | Anthropologie de la communication | 2 | MBUYI |
| | Méthodologie de l'information Audiovisuel | 4 | KININGA | 17 | Stage professionnel | 6 | |
| | Méthodologie de l'info multimédia | 4 | NZEZA | 18 | TFC | 14 | |
| 07 | Marketing et relations publiques | 2 | MAKIESE | | | | |
| 08 | Réseaux | 2 | KATUBADI | | | | |

| | | | | | | | |
|-----------------------|---------------------------------------|-----------|-------|--|--|-----------|--|
| 09 | Narratologie | 2 | MBIYE | | | | |
| 10 | Anthropologie de la communication | 2 | MBUYI | | | | |
| 11 | Élaboration et évaluation des projets | 2 | PUNGI | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

1^{ères} Master I LMD

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---|---------|------------|-------------------------|---------------------------------------|---------|------------|
| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| COURS COMMUNS | | | | | | | |
| 01 | Industrie de l'information et de la communication | 2 | MASAMUNA | 08 | Changement social et conscientisation | 2 | MUSENGE |
| 02 | Communication inter culturelle | 3 | MBIYE | 09 | Entrepreneuriat et Leadership | 2 | BOMENGO LA |
| 03 | Communication publicitaire | 3 | PUNGI | 10 | Communication socio-éducative | 3 | LIKOSI |
| 04 | Communication événementielle | 3 | BOMENGO LA | 11 | Technologie de l'information et de la | 2 | MWEZE |

| | | | | | | | |
|--------------------------------|---|----------------|------------------|-------------------------------|--|----------------|------------------|
| | e et animation culturelle | | | | communication(TIC) | | |
| 05 | Anglais IV | 3 | KAMESA | 12 | Sémiologie de l'image | 2 | MBIYE |
| 06 | Pragmatique de la communication | 2 | MWEZE | 13 | Stage et rédaction du rapport (1 mois) | 8 | |
| 07 | Sém. Com. DH | 2 | MBIKAYI | 14 | Sém. Com. environ. | 2 | MBIYE |
| Tot. | semestre | 18 | | | | 21 | |
| | Annuel | | | | 39 | | |
| OPTION : JOURNALISME | | | | | | | |
| 1^{er} semestre | | | | 2^e semestre | | | |
| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Production et réalisation A.V | 3 | NZINGA | 04 | Étude des publics | 3 | ELONGO |
| 02 | Questions approfondies de narratologie | 3 | TEBANGASA | 05 | Analyse critique des pratiques Journalistiques | 3 | KATUBADI |
| 03 | Méthodologie de l'information III Radio | 3 | | 06 | Système de gestion des contenus en ligne | 3 | NZINGA |
| | Méthodologie de l'information III TV | | KININGA | | | | |
| | Méthodologie de l'information III Presse écrite | 3 | NTONDA | | | | |
| | Méthodologie de | | NZEZA | | | | |

| | | | | | | | |
|--|---|----------------|------------------|-------------------------------|--|----------------|------------------|
| | l'information IV Multimédia | 3 | | | | | |
| Total | Semestre | 12 | | | | 9 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |
| OPTION : BIBLIOLOGIE ET MULTIMEDIA (BM) | | | | | | | |
| 1^{er} semestre | | | | 2^e semestre | | | |
| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Création et développement de document multimédias | 4 | NZEZA | 06 | Bibliothéconomie et archivistique générale | 3 | MAKIESE |
| 02 | Éditologie et bibliologie contemporaine | 4 | BUDIMBANI | 07 | Informatique documentaire | 3 | MANUANA |
| 03 | Infographie | 4 | KATUBADI | 08 | Système de gestion des contenus en ligne et création web | 3 | NZINGA |
| Total | Semestre | 12 | | | | 9 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |
| Option : COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET DES ENTREPRISES (COE) | | | | | | | |

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--------------------------------------|-----------|-----------|-------------------------|--|-----------|------------|
| N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Communication et Relations Publiques | 4 | MAKIESE | 04 | Langage et création publicitaires I | 3 | BOMENGO LA |
| 02 | Q.A. Communication des organisations | 3 | KAYEMBE | 05 | Stratégies de communication d'entreprises et des organisations | 4 | NZINGA |
| 03 | Étude des marchés | 3 | NZINGA | 06 | Communication marketing | 4 | KAYEMBE |
| Total | Semestre | 10 | | | | 11 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |

OPTION : COMMUNICATION SOCIOÉDUCATIVE ET STRATÉGIQUE

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--|-----------|-----------|-------------------------|--|----------|------------|
| N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Communication participative | 4 | KININGA | 04 | Recherche en communication socioéducative et stratégique | 4 | LIKOSI |
| 02 | Analyse des dispositifs de médiation des savoirs | 4 | LIKOSI | 05 | E-Learning I | 5 | MUSANGANIA |
| 03 | Communication marketing | 4 | KAYEMBE | | | | |
| Total | Semestre | 12 | | | | 9 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |

2^{ème} Master II LMD

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------------|--|-----------|-----------|-------------------------------|--|-----------|-----------|
| N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N ^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| COURS COMMUNS | | | | | | | |
| 01 | Questions approfondies de sémiologie de la communication | 3 | MBEMBO | 06 | Épistémologie de la communication | 2 | EKAMBO |
| 02 | Questions approfondies de la Psychologie de la communication | 2 | PUNGI | 07 | Management d'institutions et entreprises de communication | 2 | NZEZA |
| 03 | Anglais V | 3 | KAMESA | 08 | Questions approfondies d'éthique et de déontologie de la communication | 3 | ELONGO |
| 04 | Philosophie de la communication | 2 | MVUEZOLO | 09 | Séminaire Com Santé | 2 | NTONDA |
| 05 | Séminaire de recherche en SIC | 2 | BUDIMBANI | 10 | Rédaction et défense du mémoire | 20 | |
| | Séminaire Genre | 2 | MASAMUN A | | | | |
| Tot. | semestre | 14 | | | | 25 | |
| | Annuel | | | | | 39 | |
| OPTION : JOURNALISME | | | | | | | |
| 1^{er} semestre | | | | 2^e semestre | | | |

| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
|--|--|-----------|------------|-------------------------------|---|----------|-------------|
| 01 | Journalisme d'investigation | 4 | NZEZA | 05 | Analyse du discours médiatiques | 3 | MUSANGANI A |
| 02 | Équipements et innovations techniques des médias | 3 | TEBANGA SA | 06 | Questions de régulation et de règlementation des médias | 4 | ELONGO |
| 03 | Méthodologie de l'information IV Journalisme en ligne | 5 | NZINGA | | | | |
| 04 | Méthodologie de l'information Presse écrite IV | | NTONDA | | | | |
| Total | Semestre | 12 | | | | 9 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |
| OPTION : BIBLIOLOGIE ET MULTIMEDIA (BM) | | | | | | | |
| 1^{er} semestre | | | | 2^e semestre | | | |
| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Économie des produits multimédias | 3 | MANUANA | 04 | Infométrie | 3 | MANUANA |
| 02 | Logiciels libres | 3 | NZINGA | 05 | Problème spécifiques d'édition multimédia | 3 | BUDIMBANI |
| 03 | Droit intellectuels et | 3 | MBEMBO | 06 | Création web | 6 | NZINGA |

| | | | | | | | |
|--|---|----------------|------------------|-------------------------------|---|----------------|------------------|
| | contrats en édition | | | | | | |
| Total | Semestre | 9 | | | 12 | 21 | |
| | Annuel partiel | | | | | 39 | |
| | Annuel | | | | | 60 | |
| OPTION : COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET DES ENTREPRISES (COE) | | | | | | | |
| 1^{er} semestre | | | | 2^e semestre | | | |
| N^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N^o | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
| 01 | Stratégies marketing sur multimédia | 3 | BOMENGO LA | 04 | Stratégie de communication des organisations et des entreprises | 4 | NZINGA |
| 02 | Atelier d'écriture de communication des organisations | 4 | MAKIESE | 05 | Sociologie des organisations | 3 | MUSENGE |
| 03 | Langage et création publicitaire II | 3 | BOMENGO LA | 06 | Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication | 4 | KAYEMBE |
| Total | Semestre | 10 | | | | 11 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |
| OPTION : COMMUNICATION SOCIOÉDUCATIVE ET STRATÉGIQUE | | | | | | | |
| 1^{er} semestre | | | | 2^e semestre | | | |

| N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CRÉDITS | TITULAIRE |
|--------------|---|-----------|------------|----|---|-----------|-----------|
| 01 | Création et gestion des spectacles | 3 | TEBANGA SA | 04 | Méthodologie d'évaluation des stratégies de communication | 4 | KAYEMBE |
| 02 | Expériences de médiation des savoirs en milieu africain | 4 | MBEMBO | 05 | Marketing social et communication pour le changement social | 4 | PUNGI |
| 03 | Sociologie des loisirs | 3 | MUSENGE | 06 | Communication publique et marketing politique | 3 | MBIKAYI |
| Total | Semestre | 10 | | | | 11 | 21 |
| | Annuel partiel | | | | | | 39 |
| | Annuel | | | | | | 60 |

FACULTE DE DROIT (FDR)

La Faculté de Droit a reçu la mission de promouvoir un enseignement de qualité et développer la recherche fondamentale dans les différents domaines de la science juridique.

L'objectif est de former des juristes de qualité, capables de développer une pensée juridique cohérente et contribuer ainsi à l'approfondissement des connaissances nouvelles en vue de participer à l'émergence d'une société démocratique fondée à la fois sur des valeurs éthiques et morales, sur la doctrine sociale de l'église catholique et sur les traditions congolaises et africaines.

Le présent programme reprend les cours fondamentaux et ceux complémentaires à la science juridique. Il s'inscrit dans la logique du système LMD tout en tenant compte des spécificités de l'université et de la mission évangélicatrice de l'Eglise vis-à-vis de la société congolaise. Il maintient le dialogue avec les autres Facultés de l'Université Catholique du Congo, principalement avec la Faculté de Droit canonique et la Faculté des Sciences politiques.

6.1. BUREAU DE LA FACULTE

| | |
|---------------------------|--|
| Doyen | : Prof. LUTUMBA KOMBA Bruno |
| Secrétaire académique | : Prof. KWAMBAMBA BALA Toussaint |
| Secrétaire administrative | : MVUMBI KASALA Rachel |
| Secrétaire administratif | : MOLONZO Ernest |
| Conseillers pédagogiques | 1 ^{er} cycle (Licence) : Prof. KWAMBAMBA BALA Toussaint 2 ^e cycle (Master) : Prof. BAKANDEJA WA MPUNGU Grégoire |

6.2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. LUTUMBA KOMBA Bruno

Né à Kindundu, le 20 avril 1956

Prêtre du diocèse de Kisantu (17 juin 1984)

Professeur (2018)

Gradué en Philosophie (1980) et en Théologie (1983)

Diplômé en allemand à Bonn / RFA (1988)

Licencié en Droit canonique à l'Université Pontificale de la Sainte Croix (1988)

Docteur en Droit canonique (Université Pontificale de la Sainte Croix, Rome, 1993)

Docteur en Droit canonique et Droit civil (Université Pontificale du Latran, Rome, 1998),

Ancien Recteur du Séminaire Universitaire Saint Jean Paul II de l'UCC (2004-2011)

Ancien stagiaire au « Tribunal d'Appello del Lazio » à Rome sur la nullité matrimoniale (1994-1995),

Professeur de Droit du travail, Biens temporels dans l'Eglise, Droit civil I : les personnes et la famille ; Education à la citoyenneté et Evolution du droit des biens

Doyen de la Faculté de Droit (2015-)

2. KWAMBAMBA BALA Toussaint

Né à Bandundu, le 06 novembre 1977

Professeur (2017)

Docteur en droit, secteur scientifique : droit privé comparé (Università degli Studi di Urbino « Carlo Bo », 2010)
Formateur des Formateurs à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) des Etats membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) à Porto-Novo, Bénin et de la Commission Nationale OHADA-RDC

Chercheur invité au Département des Relations Internationales Privées de la Faculté de Droit de l'Université de Paris I (Panthéon – Sorbonne, 2012, 2013 et 2014).

Chercheur au Département d'Etudes Interdisciplinaires sur la Culture Africaine « Chaire Cardinal Gantin » de l'Université pontificale du Latran.

Professeur de Droit international privé, Droit des transports, Droit commercial, Droit commercial comparé, Séminaire du droit OHADA et du Séminaire de droit économique et social.

Secrétaire académique de la Faculté de Droit (2015-)

3. YANGONZELA LIAMBOMBA Didier

Né à Yakoma, le 30 décembre 1966

Docteur en Droit public de l'Université Sorbonne Paris Cité, France (2015)

Professeur associé (2016).

Licencié en Sciences politiques et sociales de l'Université de Lubumbashi (1993)

Diplômé en DEA en Etudes juridiques sur le territoire de l'Université d'Angers, France (2004)

Membre au Centre de recherches en droit public Maurice Hauriou (Université Sorbonne Paris Cité)

Professeur de Libertés publiques, Régimes politiques comparés, Droit océanique et maritime, Séminaire de droit public, Questions spéciales des institutions politiques africaines, Questions africaines du droit/Tradition et modernité.

4. IMONDA ILOKO Alfred

Né à Zongo, le 15 février 1978

Prêtre du diocèse de Molegbe (25 mai 2008)

Docteur en Droit canonique et civil de l'Université Pontificale du Latran/Rome/Italie (2016)

Licence en Droit canonique et civil de l'Université Pontificale du Latran (2014)

Diplôme de Praxis administrative /Tribunal pontifical de la Rote romaine (2013)

Professeur Associé (2017)

Professeur de Procédure pénale, Droit coutumier, Evolution du Droit pénal, Psychologie judiciaire, Séminaire de droit économique et Administration de la preuve.

5. OTSHUDI OKONDJO Léon

Né à Wembonyama, le 18 octobre 1969

Licencié en droit de l'Université de Genève/Suisse (2003)

DEA en droit de l'Université de Genève/Suisse (2006)

DEA en droit de l'Université Libre de Bruxelles (2008)

Docteur en droit de la Vrije Universiteit Brussel / Belgique (2017)

Professeur Associé (2017)

Professeur d'Introduction générale à l'étude du Droit, Droit pénal international, Organisations internationales et Droit pénal et procédure pénale militaire

B.PERSONNEL ENSEIGNANT A MI-TEMPS

1. BAKANDEJA wa MPUNGA Grégoire

Docteur d'Etat en Droit Economique - Université Paris XII
Professeur des Universités

(Université de Kinshasa, Université Catholique du Congo,

Université de Brazzaville, Université des Lagunes-Abidjan/Côte d'Ivoire)

Ancien Professeur Invité Paris I Sorbonne et Saint Etienne
Doyen Honoraire

1er Vice-Président de l'Institut Euro-Africain de Droit

Economique "INEADEC"

Administrateur de l'Association Internationale de Droit Economique "AIDE"

Avocat d'affaires/Barreaux de Kinshasa

Arbitre International/CCI - Paris

2. INGANGE wa INGANGE Jean – Désiré

3. KUMBU ki NGIMBI Théodore Jean-Michel

4. TELOMONO BISANGAMANI Matthieu

C.PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL

1. BARUANI SALEH José (2017-2018 à 2019-2020)

2. ESAMBO KANGASHE Jean – Louis (2017-2018 à 2019-2020)

3. LUMBIKA NLANDU Richard (2015-2016 à 2017-2018)

4. MAKAYA KIELA Serge (2015-2016 à 2017-2018)

Docteur en Droit Privé et Sciences Criminelles de l'Université d'Aix- Marseille / Aix-en. Provence (2014)

Directeur Adjoint du Centre de Recherche sur la Justice Transitionnelle

5. MANGONGO André (2015-2016 à 2017-2018)

6. MOLE MOGOLO Gratien (2015-2016 à 2017-2018)

7. MUPILA NDJIKE KAWENDE Frédéric-Henri (2017-2018 à 2019-2020)

8. SAKATA TAWAB Garry (2015-2016 à 2017-2018)

9. MASIALA Jean (2016-2017 à 2018-2019)

10. BULAMBO Ambroise (2015-2016 à 2017-2018)

11. WANE BAMEME Bienvenu (2017-2018 à 2019-2020)

12. KOSSO OMAMBODI Jean-Paul

Gradué en Philosophie du Grand Séminaire Interdiocésain Jean-Paul II de Lodja (1987)

Licencié en Droit de l'Université de Kinshasa (1998)

Diplômé d'Etudes approfondies en Droit de l'Université de Kinshasa (2007)

Docteur en Droit de l'Université de Nantes / France (2017)

D. PERSONNEL SCIENTIFIQUE CHARGE D'ENSEIGNEMENT

1. BIDEKO Juvénal

2. MBUYI MUKENDI Didier

3. TANGI KWAYENO

E. PERSONNEL SCIENTIFIQUE A TEMPS PLEIN

1. LIPEMBA MALILI Maurice

Né à Kinshasa, le 22 juin 1990

Licencié en Droit et Sciences politiques, Option Droit économique et social (UCC, 2014)

Assistant du 2^e mandat (février 2015)

Formé par le Groupe de la Banque Mondiale, Expert en Droit minier de la Facilité Africaine de Soutien Juridique

Membre de l'Equipe de Recherche Juridique de African Mining Legislation Atlas, AMLA

Membre du Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Etat de Droit en Afrique

Chercheur en Droit fiscal, minier et des Affaires OHADA

2. MUTEBA KAHOZI Joël

Né à Kolwezi, le 24 mars 1992

Licencié en Droit et Sciences politiques, Option Droit public (UCC, 2014)

Assistant du 1^{er} mandat (février 2015)

3. LEMBIHIO SAMBA Augustin

Né à Yakoma le 14 juillet 1976

Licencié en Droit et Sciences politiques, Option Droit public (UCC, 2014)

Assistant du 1^{er} mandat (mars 2017)

4. LUKANU DITUTALA Francklin

Né à Kinshasa le 27 juillet 1988

Licencié en Droit et Sciences politiques, Option Droit privé et judiciaire (UCC, 2014)

Assistant du 1^{er} mandat (mars 2017)

5. KALIMWENDO LUTUMBA Françoise

Née à Mbuji-Mayi le 3 décembre 1991

Licencié en Droit et Sciences politiques, Option Droit économique et social (UCC, 2015)

Assistante du 1^{er} mandat (mars 2017)

6. MUHUNGA KAFAND Xavier

Né à Kikwit le 12 février 1993

Licencié en Droit et Sciences politiques

, Option Droit public (UCC, 2015)

Assistant du 1^{er} mandat (mars 2017)

7. MATOMBE NKUANGA Eric

Né à Boma le 25 Mars 1985

Gradué en Philosophie (2004) et en Théologie (2009)

Licencié en Droit et Sciences Politiques, Option Droit privé et judiciaire (UCC, 2016)

Assistant du 1^{er} Mandat (Mars 2018).

NOUVEAU PROGRAMME DE COURS A PARTIR DE 2018-2019

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.

- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

ANNEE PREPARATOIRE (LO LMD)

- | | |
|--|-----------|
| 1. Introduction au Droit romain (Jean Félix MOLE) | 2 crédits |
| 2. Notions de droit civil (OTSHUDI Léon) | 2 crédits |
| 3. Initiation à la recherche scientifique (Prof. Jules DOBO) | 2 crédits |
| 4. Morale fondamentale (MUANDA KIENGA Jules) | 2 crédits |
| 5. Etude des textes juridiques et locutions latines (MUMPWENA Julien) | 2 crédits |
| 6. Français | |
| 7. Introduction aux droits de l'homme (YANGONZELA Didier) | 2 crédits |

1^{ère} année de licence LMD

a. (U.E.F.) Cours fondamentaux

1. Introduction générale à l'étude du droit (droit privé et droit public) OTSHUDI Léon 5 crédits

-Titulaire : Prof.

Contenu du cours : Introductif à l'analyse de toutes les règles du droit et de leur mise en œuvre, ce cours apéritif aiguise la faim de découverte du novice en droit, en passant en revue la discipline juridique dans son ensemble, sans analyse creusée d'une de ses branches particulières. Pour ce faire, suivant la vertu pédagogique de la subdivision classique entre le Droit objectif et les droits subjectifs, il comporte deux parties majeures. D'une part, dans une perspective macro-juridique, sont analysées la règle de droit (sa notion, ses caractéristiques, classifications, fonctions, fondement, domaine d'application, structure, etc.), les sources du droit (sa création, les conditions ou modes de sa formation, procédés et actes par lesquels une norme sociale s'insère dans le droit positif et acquière sa validité), l'ordre juridique (le droit demeurant un ensemble structuré, cohérent et complet de règles claires, articulées et coordonnées entre elles en tant que commandement, facteur d'ordre social et système emportant extraction des principes généraux du droit, résolution des conflits de normes dans l'espace, dans le temps, par leur hiérarchie ou les règles de compétences voire classement par sujets, matières en différentes traditions ou branches). D'autre part, et dans une perspective micro-juridique, le droit est analysé à l'aune des prérogatives d'une personne, susceptibles d'être mises en œuvre au moyen d'une action en justice à l'horizon d'une situation juridique concrète. Cela conduit à l'étude successive de la notion de sujet de droit, de l'objet d'un droit subjectif, ses catégories, sa source c'est-à-dire l'acte ou le fait qui le génère, la relation juridique ou le lien de droit créé entre le titulaire d'un droit subjectif et une autre personne, l'action en justice ou la voie effective offerte par le droit positif à son titulaire pour garantir sa reconnaissance et sa mise en œuvre, les étapes successives du procès civil puis pénal ainsi que les différentes méthodes et techniques de raisonnement et d'argumentation employées pour résoudre des questions relatives à l'application du droit aux cas concrets des particuliers exerçant leurs droits de bonne foi.

Objectif du cours : A l'issue de ce cours lui donnant une vue « aérienne » indispensable pour s'orienter dans l'univers du droit, l'apprenant maîtrisera et se familiarisera avec les techniques et réflexes ou connaissances de base d'un juriste généraliste, qui l'accompagneront dans sa formation et sa carrière. Il sera capable de se défendre et de défendre autrui sur toute question de droit (pénal, civil voire administratif). Il sera capable de s'interroger sur des thèmes essentiels comme la finalité du droit ou ses fondements, sa place dans la société, les limites d'un système juridique... toutes questions auxquelles, sans réponses exhaustives, ce cours aura suscité sa curiosité de néophyte, le rendant apte à aborder l'étude de diverses branches du droit de façon plus riche, plus synthétique, plus approfondie.

Méthodologie : Cet enseignement est donné sous la forme d'une part des exposés ex cathedra par le professeur (les questions des étudiants étant vivement encouragées), des discussions de célèbres affaires de la jurisprudence, des discussions de cas pratiques auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité et, d'autre part, des travaux pratiques individuels offrant aux étudiants l'occasion d'exercer l'expression écrite. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier :

DRUFFIN-BRICCA S. (2018-2019). *L'essentiel de l'introduction générale au droit*, 14^{ème} édition. Clamecy : Gualino, Lextenso ; FRYDMAN B. et RORIVE I. (2016). *Introduction au droit*. Volume 1. Bruxelles : PUB ; ZOLLER E. (2013). *Introduction au droit public*. Paris : Dalloz ; OTSHUDI OKONDJO L. (2018). *Introduction générale à l'étude du droit. Pour étudiants, enseignants et praticiens*, 2^{ème} édition revue, améliorée et augmentée, Kinshasa : Editions Les Luminaires, 482 p.

Evaluation : A l'examen final (mélangeant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

Droit constitutionnel et institutions politiques

-Titulaire : Prof. ESAMBO Jean-Louis

5 crédits

a. Contenu du cours

De la présentation générale des données constitutionnelles et politiques que l'on retrouve dans chaque pays, on arrive à se faire une idée sur la nature et la configuration de l'État comme cadre des institutions politiques. L'étude de la Constitution permet, également, de se situer l'origine du pouvoir, ses modalités d'acquisition et d'exercice ainsi que des limites qui lui sont imposées.

Largement influencée par les partis et groupes de pression, la connaissance des régimes politiques offre l'occasion de mesurer la concordance entre les dispositions constitutionnelles et la pratique du pouvoir, défi auquel chaque pays est confronté.

b. Objectifs poursuivis

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : acquérir des connaissances théoriques essentielles sur l'organisation de l'État, le pouvoir et les institutions politiques sur lesquels reposent bien souvent l'avenir et le destin des nations ; identifier leurs droits et obligations ; participer à la vie politique de leur pays.

c. Méthodologie adoptée

Assuré sous forme de leçons magistrales, l'enseignement est ponctué des discussions ouvertes avec les étudiants. À la fin de chaque chapitre, il est organisé une série d'exercices pratiques et des travaux dirigés, en groupes restreints, sur les cas tirés de la réalité.

d. Evaluation

Destiné à préparer les étudiants à la vie pratique, l'évaluation se fait à partir des cas concrets tirés de la pratique du pouvoir. Elle combine, en cours d'année, les travaux dirigés et les interrogations et, au moment du contrôle de connaissance, une épreuve écrite à notes ouvertes.

e. Bibliographie indicative

ARDANT P, Institutions politiques et droit constitutionnel, Paris, 17^{ième} éd. LGDJ, 2005.

ARDANT P et MATHIEU B, Institutions politiques et droit constitutionnel, Paris, 24^{ième} éd. LGDJ-Lextenso éditions, 2012.

ESAMBO KANGASHE J.L, Le droit constitutionnel, Louvain-la-Neuve, Academia-l'harmattan, 2013.

ESAMBO KANGASHE J.L, La Constitution congolaise du 18 février 2006 à l'épreuve du constitutionnalisme. Contraintes pratiques et perspectives, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. Bibliothèque de droit africain, 2010.

Droit civil 1 : les personnes et la famille

(LUTUMBA Bruno)

5 crédits

-Titulaire : Prof.

-Contenu : ce cours comporte deux parties principales. La première partie étudie les personnes en leur qualité de sujet de droit. Nous analyserons ainsi les notions de personnes physiques et morales, l'individualisation de la personne physique par le nom, le domicile, la nationalité et l'état civil. Cette partie se terminera par la capacité juridique. La deuxième partie traitera de la famille : matière qui régit les relations entre les membres unis par les liens de parenté ou d'alliance. On parlera, entre autres, du mariage et du divorce suivis de leurs effets respectifs, la filiation, etc.

-Objectif : A la fin de cours, l'étudiant sera capable de : préparer la défense de la théorie des droits des personnes ainsi que de la théorie des droits de la personnalité ; acquérir des instruments juridiques qui lui permettent de défendre la famille, cellule de base de la société.

-Méthodologie: La méthode est majoritairement interactive. Au-delà de l'exposé magistral, le cours sera animé par des échanges participatifs, des discussions et l'intervention d'experts en activité sur terrain.

- Evaluation : le cours sera évalué sur base d'une interrogation, un travail pratique et un examen final.

- Bibliographiques:

AUBERT, J.-L., Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil, 11^{ème} éd., Armand Colin, 2006 ;

BRANLARD, J.-P., Droit civil : Introduction au droit, 2^{ème} édition, Paris, Gualino, 2013 ; DRUFFIN-BRICCA,

S., L'essentiel de l'introduction générale au droit, 6^e édition, Paris, Gualino, 2009 ; DRUFFIN-BRICCA, S. –

HENRY, L.-C., Introduction générale au droit, 8^e édition, Paris, Gualiano, 2014-205 ; Loi 04/024 du 12 novembre

2004 relative à la nationalité congolaise, dans Journal Officiel, 45^{ème} année, numéro spécial, 2004. P. 1-17; Loi

n° 16 /008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n° 87-010 portant code de la famille ; SERIAUX, A.,

Les personnes, Paris, PUF, 1992.

1. Introduction au droit économique (SAKATA Garry)

5 crédits

2. Contenu du cours

Les étudiants qui accèdent aux études universitaires en Droit sont informés des principales branches du droit à savoir : le droit public, le droit privé et le droit économique.

Le cours de droit économique est analysé sous trois angles :

- au niveau international ; - au niveau communautaire (africain) ;
- au niveau national.

Avant ces développements, il est préalablement exposé aux étudiants l'historique du droit économique ainsi que les péripéties qui ont entouré sa reconnaissance.

Au niveau international, il est étudié l'influence des normes et des institutions internationales économiques telles que les accords de Marrakech, de Bretton Woods, etc. sur le droit national ;

Au niveau communautaire, un accent particulier est mis sur le Traité de l'OHADA : sa raison d'être, ses avantages, ses organes et son système judiciaire spécialement la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) ;

Au niveau africain, les législations à caractère économique sont identifiées et succinctement développées. Une insistance est faite sur les législations des prix, des consommateurs ainsi que de la concurrence.

3. Objectifs du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : identifier les législations qui font partie du droit économique ; acquérir des connaissances nécessaires sur les composantes et les modalités de fixation des prix des biens et services ; distinguer les organes et autorités compétents en matière de contrôle des prix et des règles de concurrence.

4. Méthodologie du cours

La méthodologie utilisée lors de l'enseignement est successivement :

- magistrale dans la mesure où l'enseignant explique aux étudiants en utilisant le tableau comme support pédagogique les différents contrats commerciaux ;
- participative parce que les étudiants posent des questions. Ce n'est pas l'enseignant qui répond a priori aux étudiants. La parole est donnée à d'autres étudiants pour essayer de répondre aux questions posées par leurs collègues. Finalement, l'enseignant procède à une synthèse des réponses.

5. Evaluation du cours

Il est fait appel à une double évaluation : **formative** dans la mesure où tout au long de l'enseignement, il est fait état de la progression des étudiants lorsque certains expliquent à d'autres ce qu'ils ont compris du contenu de la matière enseignée. A ce stade, aucun point n'est donné aux étudiants ; **sommative** dans la mesure où par des Travaux pratiques, interrogations et examens, les étudiants sont soumis périodiquement à des tests tendant à vérifier le degré des maîtrises des apprentissages acquis à la suite des enseignements.

6. Bibliographie

FARJAT, G., *Droit économique*, Paris, Thémis, PUF, 1982 ; JACQUEMIN, A. et SCHRANS, G., *Le droit économique*, Que sais-je ? Paris, PUF, 1974 ; MASAMBA Makela, R., *Droit économique congolais*, Louvain-la-Neuve, Académia-Bruylant, 2006.

5. Organisation et compétence judiciaires (MAKAYA Serge)

-Contenu du cours : Ce cours contient principalement deux parties dont la première est consacrée à l'organisation judiciaire, à savoir les structures matérielles et humaines, et la seconde partie analyse la compétence judiciaire des cours et tribunaux.

-Objectifs du cours : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : distinguer les différents organes de la justice ; identifier la compétence de chaque tribunal, du parquet et des différents organes annexes qui concourent à l'administration de la justice, à savoir le barreau, le corps des défenseurs judiciaires, le greffe, l'office d'huissier, le notaire, etc.

-Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes polycopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours. Des décentes sur terrain sont prévues dans le cadre des travaux pratiques.

Evaluation :

- Bibliographie : Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; Loi organique n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire ; JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Pas de paix sans justice*, Paris, Presses des sciences politiques, 2011 ; LUZOLO BAMBI LESSA, E.J et BAYONA Ba MEYA, N.A, *Manuel de procédure pénale*, Kinshasa, éd. PUC, 2011 ; MATADI NENGA GAMANDA, *Droit judiciaire privé*, 2006, Louvain-la-Neuve, Kinshasa, éd. Académia-Bruylant, Droit et Idées Nouvelles, 2006

b. (U.E.C.) Complémentaires

6. Expressions orale et écrite MIMBU

5 crédits

-Contenu : Savoir communiquer sa pensée à l'oral et par écrit est une des qualités indispensables de la majorité de cadres politiques, économiques, culturels ou religieux. Les étudiants ont donc intérêt à améliorer leurs compétences linguistiques et communicationnelles.

- Le français est la langue de l'enseignement et la langue officielle de la RDC, sa maîtrise est un atout nécessaire.

Les techniques argumentatives acquises grâce à cet enseignement interviennent dans n'importe quelle langue humaine. Pour tous les étudiants qui aspirent à jouer les rôles des dirigeants, quels que soient leurs champs disciplinaires (Droit et Science politique, Economie, Philosophie, Théologie), « évaluer le travail des collaborateurs, diffuser l'information, donner son opinion, écrire, recevoir et donner des coups de téléphone, écouter, lire et s'informer »(d'après Calvo-Ryba, 2006) cité par Valérie Claire PETIT, *Leadership. La science et l'art de la direction d'entreprise*, Montreuil, 2013 ,p.19) constituent des rôles quotidiens indispensables qu'ils seront appelés à remplir. Or comme le montre la liste des objectifs de ce cours , tous ces rôles y sont couverts .

Objectif du cours : A la fin de ce cours de perfectionnement, les étudiants seront capables de : composer un titre juste et plein; construire un plan ; argumenter, convaincre et persuader ; résumer un livre, une conférence ou tout autre texte ; rédiger un rapport, un compte rendu, un procès-verbal, un cv et une lettre de motivation ; communiquer correctement leur pensée ; évaluer un exposé, une conférence. Bref, ils auront amélioré quatre compétences : expression écrite, expression orale, compréhension, capacité de synthèse.

Méthodologie : Enseignement mixte (Blended learning) associant des exposés magistraux introductifs (de l'enseignant) en présentiel aux activités individuelles et en groupe des apprenants en l'absence du professeur. Pour les apprenants, l'expression orale consiste entre autres à préparer et à prononcer des conférences de 10 à 15 minutes devant l'enseignant et les autres étudiants(es). Ceux-ci évaluent chaque prestation suivant une des grilles vues en classe (Meyer, Ravotto).

Évaluation

Evaluations formatives pour 1/3 des points : la fin de chaque module comprend une série de questions d'évaluation et d'autoévaluation des apprenants. Le cours est sanctionné par un examen final écrit (évaluation sommative) comptant pour 2/3 des points. Pour leur autoévaluation, les étudiants se baseront sur la grille proposée par le *Cadre européen commun pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, Unité des politiques linguistiques, 2005, p. 26-27.

Bibliographie

BARIL Denis, *Techniques de l'expression orale et écrite*, 11e éd. actualisée, Paris, Dalloz, 2008, 345p ; *Bien écrire et parler juste. Guide pratique d'expression et de communication*, Paris, Bruxelles, Zurich, Sélection du Reader's Digest, 1987, 511p ; BLANC RAVOTTO Mireille, *Expression orale et expression écrite en français*, Paris, Ellipse, 2005, 208p ; BOULARES Michel et PREROT Jean-Louis, *Grammaire progressive de français. Niveau avancé avec 400 exercices*, Paris, Clé International, 1997 (2004), 192p ; DALY John, *Savoir défendre ses*

idées... et influencer les autres, traduit de l'anglais (américain) par Michel le Séach, Paris , ARS/Nouveaux Horizons, 2014 (édition originale anglaise 2011), 392 p.

7. Sociologie générale et anthropologie culturelle

Prof. MULUMA

5 crédits

-Contenu du cours : Notre cours se propose de réfléchir sur la société en général pour préciser l'objet et le champ d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie. Il s'agira d'apporter des précisions sur le langage utilisé par ces deux disciplines (les concepts de base) et de se demander, dans la suite, les institutions... Il abordera enfin, la pensée de quelques grandes figures de ces disciplines.

-Objectif du cours :

-Méthodologie :

-Evaluation :

-Bibliographie :

8. Introduction à la science politique (MULUMA)

crédits

1. Contenu du cours : L'homme, dès par la nature est libre à tous égards. Ses droits découlant de la valeur inhérente à son espèce, sont inaliénables, imprescriptibles et obligatoires. Or le même homme est depuis les temps immémoriaux victime d'atrocités, de barbaries, des traitements inhumains et dégradants mais aussi et souvent victime des humiliations de la part tant de ses semblables que par les Etats. Ce constat reste d'actualité et plaide encore, aujourd'hui en faveur de l'homme un certain nombre de prérogatives appelées « droits humains » (droits de l'homme). Ceux-ci sont reconnus, affirmés et consacrés tant par les instruments juridiques internationaux que nationaux. A l'intérieur de chaque Etat, il s'agit des libertés publiques qui selon une certaine doctrine sont des « *normes contenues dans la constitution représentant le statut de l'Etat* » du reste organisées par les lois et règlements. Cependant, et nonobstant ce double verrouillage de protection tant national qu'international, les droits humains sont à ce jour constamment et de façon systématique violés. D'où l'avènement d'un bon nombre de contentieux opposant d'un côté les particuliers entre eux ou ceux-ci avec l'Etat ou encore les Etats entre eux. L'ossature de ce cours fait plonger l'apprenant dans l'étude des droits fondamentaux et libertés publiques en deux temps ou parties : considération conceptuelle de droits humains et libertés publiques (1^{ère} partie), contentieux de droits humains et des liberté publiques: les garanties pour le justiciable (2^{ème} partie).

2. Objectifs : A la fin de cours, l'étudiant sera capable de : identifier les notions fondamentales des droits humains ; détecter des valeurs fondatrices des droits humains notamment le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; acquérir une culture de ces droits où chacun connait ces derniers.

3. Méthodologie : Ce cours nécessite dans sa partie méthodologique des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes. Il recourt outre le jeu participatif des question-réponses avec les étudiants, l'intervention des praticiens ou autres ONG des droits humains.

4. Evaluation : Elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

5. Bibliographie sommaire

Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 ; Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 18 juin 1981 ; Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 ; Constitution du 18 février 2006 ; Jean Yves MORIA, *Libertés et droit fondamentaux dans les constitutions des Etats ayant le français en partage*, Paris, Bruylant, 1999 ; NGONDAKOY EA LONGYA, *Droit congolais des droits de l'Homme*, Collection Bibliothèque de Droit africain, Academia, Bruylant, Bruxelles, 2004.

a) Contenu :

Le cours porte sur les arguments suivants : 1. La notion, les propriétés et les qualités du concept et du terme. 2. La notion du jugement et de la proposition avec une insistance particulière sur l'étude des propositions du point de vue de qualité, de quantité, de compréhension, de modalité et de relation. 3. La notion du raisonnement et de l'argument : les inférences médiates et immédiates, les règles de validité d'un syllogisme et les figures du syllogisme. 4. L'historique, le sens, les caractéristiques et l'importance de l'argumentation. 5. Quelques techniques d'argumentation.

b) Objectifs :

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les différentes notions de la logique formelle, élaborer un discours cohérent, construire lui-même un raisonnement logique valide, argumenter, convaincre et persuader.

c) Méthodologie : ce cours procède par la méthode expositive et interrogative.

d) Evaluation :

Chaque étudiant construira cinq raisonnements logiques valides conformément aux normes logiques apprises dans les arguments abordés. Concernant l'examen final, il sera écrit et portera sur des questions qui nous permettent de vérifier les compétences acquises suivant les arguments abordés.

e) Bibliographie

ARISTOTE, *Catégories de l'interprétation. Organon 1-2*. Trad. de TRICOT J., Paris, Vrin, 1994.

MUTOMBO M.-P., *Eléments de logique classiques*, Louvain, Academia, 2003.

PERELEMAN C., *Le champs de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970.

-Méthodologie :

-Evaluation :

-Bibliographie :

10. Rhétorique et argumentation juridique (Julien MUMPWENA)

- **Contenu du cours :** Ce cours est reparti en deux parties : la partie théorique et la partie pratique. La partie théorique comprend : Les grandes étapes de l'évolution de la rhétorique des origines au XXe siècle, d'Aristote à Perlman ; la collecte des informations et des faits (*inventio*) ; l'organisation des idées et arguments (*dispositio*) ; le développement des arguments, types et familles d'arguments ; les procédés stylistiques (*figures de style*) ; la présentation du discours (*elocutio*), le choix des mots et l'harmonie gestuelle, la voix pour convaincre.

La partie pratique étudie les conditions pour être orateur, le discours et l'auditoire. Elle comprend aussi la lecture, l'analyse et l'étude de deux discours.

- **Objectif du cours :** A la fin de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de : analyser et d'appliquer «les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.» ; décrire le système de la rhétorique ancienne (gréco-latine) ; repérer les différents types d'arguments et les mouvements de la pensée utilisés dans un discours, une négociation, une plaidoirie ; analyser les arguments d'un discours politique, judiciaire, scientifique, publicitaire ou littéraire ; déceler les faiblesses d'une argumentation ; produire un discours persuasif dans différentes circonstances.

-**Méthodologie :** La partie théorique de ce cours est dispensée sous forme d'exposés magistraux interactifs complétés par des exposés, des travaux pratiques en groupe, mais aussi personnels des apprenants.

-**Evaluation :** L'évaluation sommative comprend deux parties : une partie écrite et une partie orale. La partie orale consiste en la présentation d'un procès fictif, avec un jury.

-**Bibliographie :** 1) ARISTOTE, *La Poétique*, Paris, Seuil, 1980 ; 2) *Ibidem*, *Rhétorique*, 3 tomes, texte établi et traduit par Médéric Dufour, Paris, 1967-1973 ; 3) BARTHES Roland, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire » in *Communications* 16, 1970, p.172-223; 4) BARTHES Roland, « Analyse rhétorique », in *Littérature et société*, Bruxelles, ULB, 1976, p.31-45 ; 5) BONAFUS Simone et al., *Argumentation et discours politique*, Antiquité grecque et latine.

11. Informatique générale CC MBUYI Didier

5 crédits

Contenu : ce cours comprend deux parties : la première partie porte sur les généralités axées sur : 1) Quelques repères historiques ; 2) Information et informatique 3) Domaines d'application de l'informatique, spécialement l'informatique juridique 4) Etude de la partie matérielle de l'ordinateur (Hardware) et de la structure et fonctionnement d'un ordinateur 5) Etude des interfaces et des périphériques usuels. La deuxième partie introduit au système d'exploitation Windows XP et donne des éléments de base pour comprendre les logiciels y intégrés, spécialement le Word 2007.

Objectif du Cours : A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de : acquérir des connaissances sur l'informatique comme science de traitement automatique de l'information.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

12. Initiation à la recherche scientifique (DOBO Jules)

5 crédits

Contenu : Outre l'introduction, cette matière s'articule autour de trois chapitres. Le premier intitulé la correspondance administrative développe les notions en rapport avec les caractéristiques principales du style administratif, les éléments des documents de correspondance, les normes de présentation des documents... Le deuxième chapitre est consacré à la rédaction des différents documents administratifs, notamment le procès-verbal, le compte-rendu, le rapport, les institutions et le communiqué. Le dernier chapitre porte sur la rédaction des actes législatifs et réglementaires.

Objectif : Le cours initie l'étudiant à la recherche selon les trois étapes suivantes: la documentation du sujet, la rédaction et la publication des résultats. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de ...

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

13. Economie politique (MUSAO Célestin)

5 crédits

Contenu : Le cours d'économie politique analyse les phénomènes économiques dans le cadre à la fois macro-économique au niveau national, régional et global (questions monétaires, de crédit et d'épargne, d'investissement, de consommation, de revenus entreprises, de gouvernance et de politiques publiques) et micro-économique (revenu des ménages).

Objectif du Cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

14. Education à la citoyenneté (LUTUMBA Bruno)

5 crédits

Contenu : Le cours d'éducation à la citoyenneté vise à mettre les étudiants en condition de vivre en bons citoyens. les différents axes abordent, d'une part, les concepts de base, l'éducation, l'Etat et les notions voisines, la paix, le développement, la constitution, la nationalité et les régimes politiques, et, d'autre part, les manifestations, les dimensions éthiques et morales, africaines et mondiales ainsi que les fondements juridiques de la citoyenneté.

Objectif : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : acquérir des connaissances sur des instruments juridiques porteurs des valeurs ou exigences intellectuelles, civiques, morales, etc. ; développer des aptitudes susceptibles de s'assumer avec plus de responsabilité dans l'action participative de la gestion de la *res publica* ; développer le sens du patriotisme et du bien commun ; participer au développement intégral de la nation toute entière.

Méthodologie : la méthode est double. Le cours se donne sous forme d'enseignement magistral, d'une part, et de manière interactive : discussions et pratiques, d'autre part.

Evaluation : le cours sera évalué sur base d'une interrogation, un travail pratique et un examen final.

Indication bibliographique :

15. Anglais (CC TOKO)

crédits

-Titulaire :

-**Contenu** : L'anglais est la langue de plus en plus utilisée dans le monde principalement dans les affaires où se posent de nombreux problèmes juridiques. Ce cours est axé sur une étude de la grammaire de base de la langue anglaise. Un accent particulier est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leur utilisation. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les tag-questions sont présentés progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples. Il comporte un enrichissement du vocabulaire passif et actif et une compréhension des textes législatifs en anglais.

-**Objectif** : A la fin de ce cours d'anglais juridique, les étudiants seront capables de : identifier le système juridique anglo-saxon dans ses éléments caractéristiques (*Common Law*) ; acquérir des aptitudes à la recherche comparative entre les différents systèmes au plan universel ; utiliser la langue anglaise comme outil de travail scientifique.

-Méthodologie :

-Evaluation :

-Bibliographie :

16. Psychologie générale . (Martinien BOSOKPALE)

crédits

1. Contenu du cours

Aujourd'hui dans le monde scientifique, la psychologie fait la une des sciences humaines. Elle n'intéresse pas seulement les étudiants qui veulent approfondir certaines questions liées à la vie quotidienne et aux comportements humains sous toutes ses formes, mais elle intéresse aussi les adultes qui veulent apprendre à se connaître et à connaître les autres. Tout au plus, elle cherche à répondre à certains problèmes de la vie. Cela veut dire que la psychologie peut aider énormément à résoudre les questions vitales dans un monde dont la complexité des problèmes semble irrésolue. Le cours de psychologie générale fournit un flot continu d'informations sur les mécanismes élémentaires qui contrôlent les processus mentaux et comportementaux tels que : la perception ou le processus perceptif, la mémoire, l'intelligence, les apprentissages, la personnalité, les relations interpersonnelles, le comportement humain etc. D'où les étudiants doivent être initiés à toutes ces notions qui touchent de près et quotidiennement la vie humaine en vue de comprendre l'homme et ses comportements et répondre aux questions qui le tourmentent constamment. Cette étude en psychologie a des applications immédiates et essentielles sur les questions et problèmes que nous rencontrons au quotidien: notre santé physique et mentale, notre capacité à créer et à maintenir des relations proches, à apprendre et à évoluer.

2. Objectifs du cours

L'un des objectifs les plus importants de ce cours est de mettre l'accent sur l'intérêt personnel et l'importance sociale de la maîtrise de la psychologie. L'étudiant doit être capable de répondre à ces questions en utilisant les résultats de la recherche scientifique. Il s'efforcera de maîtriser ces connaissances et être capable de les intégrer dans sa vie et de les transmettre aux autres.

L'autre étape de cette découverte sera une quête scientifique de la compréhension. L'étudiant doit s'enquérir du comment, du quoi, du quand et du pourquoi du comportement humain, que des causes et des conséquences des comportements que nous pouvons observer chez nous, chez les autres et chez les animaux. Il doit être capable d'expliquer pourquoi nous pensons, ressentons et nous nous comportons comme nous le faisons. Qu'est-ce qui nous rend unique et différent des autres ? Pourquoi nous comportons-nous souvent comme les autres ? Sommes-nous formés par l'hérédité ou bien par notre expérience personnelle? Comment l'agressivité et l'altruisme, l'amour et la haine, la folie et la créativité peuvent-ils cohabiter dans cette créature complexe qu'est l'animal humain?

3. Méthodologie

Le cours utilisera dans un premier temps la méthode magistrale, puis au fur et à mesure qu'on avance dans les questions spécifiques telles la personnalité, le comportement humain, le processus perceptif, la mémoire, des questions pratiques sur les réalités humaines et concrètes feront objets des travaux en groupe.

4. Evaluation

L'évaluation consistera en un examen écrit et des travaux pratiques qui seront donnés au préalable au cours de la période des enseignements.

Bibliographie

Les principaux ouvrages utilisés pour la composition de ce cours sont :

DANIEL GAONAC'H et CAROLINE GOLDER., Profession enseignant. Manuel de psychologie pour l'enseignement, Paris, Hachette Education, 1995.

GERRIG Richard, ZIMBARDO Philip., Psychologie 18^{eme} édition, Paris, Pearson Education Sciences, 2008.

GHIGLIONE, R, RICHARD, J-F., Cours de psychologie 2: Bases, méthodes et épistémologie, Paris, Dunod, 2003.

GHIGLIONE, R., Cours de psychologie 1: Origines et bases, Paris, Dunod, 1998

GHIGLIONE, R., RICHARD, J-F., Cours de psychologie 5 : Structures et activités, Paris, Dunod, 2003.

PAROT, F, RICHELLE, M., Introduction à la psychologie: Histoire et méthodes, Paris, PUF, 2004.

WITVROUW, M. et REMOUCHAMPS, R., Le comportement humain, Bruxelles, EVI, 1970.

c. (U.E.S) Cours spécifiques à l'Eglise catholique

17. L'enseignement social de l'Eglise (Gilbert SHIMBA)

5 crédits

Contenu : Il s'agit d'une réflexion sur la dignité de l'homme et le sens de sa vie sur terre. Si nous partons d'une anthropologie qui considère que l'homme est créé à l'image de Dieu, toute la politique du bien commun, et donc toute gestion économique des biens de la terre est subordonnée au respect des valeurs fondamentales de tout être humain dont la valeur ne dépend pas de ce qu'il a mais plutôt de ce qu'il est.

Objectif : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : analyser les principes de la justice et de la charité pour le bien-être de tous.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

I. 2^{ème} année de licence LMD

a. (E.U.F) Cours fondamentaux

1. Droit coutumier (A. Alfred IMONDA ILOKO)

3 crédits

Contenu du cours : Aujourd'hui comme hier, le droit ne cesse de s'affirmer et de s'imposer au cœur de la coexistence sociale comme garantie de paix et d'harmonie dans tous les échanges sociaux. S'imprégner de l'évolution du droit coutumier, du reste l'une d'éminentes sources du droit moderne, ne saurait ne pas se révéler bénéfique pour des juristes africains en formation. En effet, un peuple sans souvenir est un peuple sans avenir. Le présent cours de Droit coutumier congolais a donc pour objet l'étude de l'organisation juridique des sociétés traditionnelles africaines en générale et congolaises en particulier, notamment dans son évolution chronologique précoloniale, coloniale et postcoloniale.

Objectif : Au terme de ce cours, les étudiants seront capables de : présenter l'évolution historique de la science juridique des sociétés traditionnelles africaines noires en général et congolaises, en particulier ; identifier des points de démarcation et de marcation (convergents et divergents) entre le droit africain traditionnel et le droit moderne d'inspiration européenne; identifier clairement le statut actuel du droit coutumier dans la législation congolaise ; analyser critiqueusement la problématique épistémologique du droit coutumier.

Méthodologie : Le cours comportera deux articulations méthodologiques, à savoir théorique et pratique. En théorie : exposé magistral et interactif du professeur et, en pratique : des recherches en groupe restreint d'étudiants autour des thèmes pré-indiqués à présenter en séance académique avec échanges et débat entre collègues en présence du professeur.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie : SOHIER A., Traité élémentaire de droit coutumier du Congo belge, Bruxelles, 1954 ; INGANGE WA INGANGE J.D., Cours de droit coutumier. Farde documentaire, Kinshasa, 2017.

2. Droit constitutionnel congolais (Jean Louis ESAMBO)

crédits

Contenu : Ce cours porte sur le droit constitutionnel et les institutions politiques de la RDC. Il comprend trois titres. Le premier rappelle le droit constitutionnel sous la colonisation en deux chapitres, l'un consacré au régime sous l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et l'autre au régime de la Charte Coloniale. Le deuxième titre rend compte du droit constitutionnel pendant la première république. Le troisième titre enfin propose une idée sur le droit constitutionnel pendant la deuxième république et continue sur la constitution du 18 février 2006 telle que révisée à ce jour.

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

3. Droit pénal général (WANE Bienvenu)

crédits

A. Contenu de la matière

L'enseignement de droit pénal général traite de **l'infraction et la sanction pénale**. La première partie, se rapportant à **l'infraction**, détermine les sources créatrices de l'infraction, en fait l'inventaire, examine les conditions de sa régularité, de son interprétation et de son application. Ensuite, elle dégage les particules de l'infraction, en distinguant les particules extrinsèques de celles intrinsèques. Elle catégorise les infractions en les classifiant et en fixant les effets de leur réalisation achevée, voire inachevée. Elle identifie enfin l'agent, réalisateur du comportement incriminé, qui peut avoir agi seul mais parfois aussi en groupe. Elle précise à cet effet les différentes causes (subjectives et objectives) d'irresponsabilité en matière pénale. La deuxième partie, portant sur la **sanction pénale** se rapporte à une approche analytique et explicative de la sanction pénale, et traite d'abord de la nomenclature et de la classification des sanctions pénales, avant d'examiner ensuite ses fonctions et caractères. Elle analyse ensuite les mesures qui affectent la sanction pénale, en la faisant varier, en suspendant son exécution, en l'éteignant et même en effaçant la condamnation.

B. Objectifs de la matière

A la fin de l'enseignement de droit pénal général, l'apprenant aura l'outillage nécessaire permettant de dégager les sources de l'infraction en général, d'analyser le contenu de chaque type d'infraction, dans son découpage, de fixer les règles relatives aux particules des infractions et celles se rapportant à leur réalisation de l'infraction, et de déterminer les types de sanctions pénales prévues et les mesures pouvant les affecter en droit congolais.

C. Méthodologie

Le droit pénal général est assuré par l'enseignant en recourant à un exposé magistral, suscitant des interactions et de la participation des apprenants. En principe, il nécessite des séances des travaux dirigés dans l'auditoire et pratiques à domicile. Il est important qu'à la fin de chaque partie, un Magistrat ou un Avocat intervienne, en tant qu'expert en la matière.

D. Evaluation

Les séances des travaux dirigés seront suivies de celles des travaux pratiques à domicile. Interviendront ensuite l'interrogation et l'examen. Mais, l'évaluation consistera soit en une épreuve d'analyse d'un cas pratique, soit au commentaire d'une décision de justice en rapport avec les règles générales du droit pénal.

E. Orientation bibliographique

- BONFILS (Philippe) et GIACOPELLI (Muriel), *Droit pénal général*, Paris, CUJAS, décembre 2017, 415 pages
- BOULOC (Bernard), *Droit pénal général*, Dalloz, 19^{ième} édition, 2005, 702 pages
- DESPORTES (Frédéric) et LE GUNEHEC (Francis), *Droit pénal général*, 12^{ième} édition, Economica, Paris, 15 septembre 2005, 1117 pages
- NYABIRUNGU MWENE SONGA (Raphael), *Traité de droit pénal général congolais*, Kinshasa, DES, 2^{ième} éd., 2007

4. Procédure pénale (A. IMONDA ILOKO)

crédits

Contenu du cours : La saisie de la Procédure pénale, en tant que science, est étroitement liée au Droit pénal. Ce dernier (Droit pénal), en effet, demeure lettre morte sans la Procédure pénale de qui il reçoit formes et modalités applicatives des différentes qualifications des faits retenus infractionnels et proportionnellement sanctionnés par le législateur congolais. Pour ce faire, le législateur organise des mécanismes ad hoc d'application du Droit pénal dans une institution juridique bien connue, à savoir le procès. Cependant, pour être juste et équitable, tout procès, notamment pénal, doit strictement observer les lois promulguées d'avance par le législateur. Ces dispositions légales constituent la voie royale et l'instrument technique nécessaire afin d'une correcte administration de la justice processuelle, fidèle aux intentions du législateur. Aussi, notre cours présente et analyse la Procédure pénale congolaise dans toutes ses articulations essentielles : la phase pré-juridictionnelle, la phase juridictionnelle, le jugement, les voies de recours, l'exécution de peines, et l'effacement de la peine.

Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier la Procédure pénale congolaise, dans ses articulations basiques ; distinguer les principales phases constitutives de ladite procédure avec les actes juridiques spécifiques aux protagonistes du procès pénal ; analyser le sens et la portée juridique des termes-clés de la Procédure pénale telle que appliquée en République Démocratique Congolaise.

Méthodologie : Ce cours sera abordé en deux moments : théorique et pratique. Théoriquement par des exposés magistraux et interactifs du professeur et, pratiquement, à travers des interventions thématiques de la part de magistrats (assis et/ou débout) afin d'approfondir l'un ou l'autre aspect du cours, avant la classique descente sur terrain des étudiants pour le stage auprès des cours et tribunaux.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie : A. RUBBENS, Le droit judiciaire zaïrois, T. III. L'instruction criminelle et la procédure pénale, PUZ, Kinshasa, 1978 ; E. J. LUZOLO BAMBI LESSA, Manuel de procédure pénale, PUC, Kinshasa, 2011.

5. Histoire du droit, des idées politiques, faits économiques et sociaux (A. MOLE Gatién) crédits

Contenu du Cours : Il est intéressant, dans le prolongement du cours d'introduction à la science politique, que l'étudiant ait une perception juste et correcte de la res publica partant des idées des plus célèbres penseurs politiques qui ont réfléchi sur l'Etat, le pouvoir, les régimes politiques, les partis politiques, les élections, les groupes de pression, etc. Il s'agit ici de l'étude de différents systèmes et régimes politiques. De fait, l'attention sera focalisée sur la présentation de grands penseurs de la gestion de l'Etat (Platon, Aristote, Cicéron, Saint Augustin, Machiavel, Hobbs, Rousseau, Montesquieu, Marx, Tocqueville, Gorbatchev, etc.). Ce cours s'organise en trois parties : La politique comme disciple éthique (I) ; la politique comme science du pouvoir (II) ; et la politique comme question sociale (III).

Objectif du Cours : A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de : développer les compétences de gestion de la « res publica » en RD Congo.

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs.

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre.

Bibliographie :

BASDEVANT-GAUDEMET Brigitte et GAUDEMET Jean, Introduction historique au droit XIIIe-XXe siècles, 2^{ème} édition, Paris, L.G.D.J., 2003 ; NEMO Philippe, Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains, 2 vol., PUF, coll. Quadrige, 2007 ; RICCI Jean-Claude, Histoire des idées politiques, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, 2003.

6. Droit civil II : Les biens (MOLE Gratien)

Contenu du Cours : Le présent cours examine uniquement les trois premières parties de la loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980. La quatrième partie de la loi précitée – Du régime des sûretés – souvent détachée du régime général des biens fait l'objet d'un enseignement particulier. L'on retiendra la

distinction fondamentale et spécifique en droit congolais entre les biens fonciers et les droits réels fonciers. Eu égard au fait que le sol est la propriété du seul Etat, les droits que les particuliers pourraient avoir sur le fonds ne sont que des droits de jouissance foncière autrement appelés « concession » (perpétuelle ou ordinaire). Le cours se structure en deux grandes parties : - La théorie générale des biens (I). - La théorie spéciale des droits réels fonciers et immobiliers congolais (II).

Objectif du Cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier le régime général des biens dans la législation congolaise en vigueur ; distinguer les biens fonciers et les droits réels fonciers ; utiliser les connaissances acquises au bénéfice des acteurs sociaux dans le traitement juridique relatifs aux biens.

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs, descentes sur terrain (rural et

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre

Bibliographie : HALPERIN, Jean-Louis, *Histoire du droit des biens*, Paris, Ed. Economica, 2008; KALAMBAY LUPUNGU, Georges, *Droit civil. Régime foncier et immobilier*, vol. II, 2e éd., Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 1999 ; KANGULUMBA MBAMBI Vincent (dir.), *La loi du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime fonciers et immobilier et régime des sûretés au Congo. Trente ans après : quel bilan ? Essai d'évaluation*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2004.

7. Anglais juridique I & II (KUMBU Jean Michel)

crédits

Contenu du cours : L'anglais est la langue la plus utilisée dans le monde, principalement dans les affaires ou se posent de nombreux problèmes juridiques. L'anglais juridique se propose d'amener les étudiants à s'exprimer, à communiquer et à appréhender le système juridique anglo-saxon dans ses éléments caractéristiques (Common Law) et facilite la recherche comparative entre les différents systèmes au plan universel.

Objectif du cours : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de : acquérir la terminologie de sa future profession juridique à travers les textes appropriés ; utiliser la langue anglaise comme outil de travail scientifique.

Méthodologie : Après la lecture d'un texte anglais du système du Common Law par l'enseignant, les étudiants sont appelés à faire la lecture pour permettre à l'enseignant de rectifier la prononciation. Après la revue du vocabulaire et des expressions, le texte est traduit par paragraphes et une comparaison avec le système de la famille romano-germanique, le droit congolais précisément, s'ensuit. Ces textes sont choisis tant dans le droit public (public law) que dans le droit privé (private law). De la sorte les étudiants ont la possibilité de parler anglais, de revoir les notions de droit apprises en droit congolais et de les comparer avec celles apprises en anglais juridique. Il est en outre prévu de visionner un procès dans le système du Common Law pour exercer l'acoustique et être à même de comprendre un texte même si on ne maîtrise pas tous les mots.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie :

Karin LINHART et KUMBU ki NGIMBI, *Legal English*, Universität Würzburg, 2018

U.S. Constitution en anglais: <http://www.law.cornell.edu/constitution/constitution.text.html>

8. Législation en matière économique (KUMBU ki KUMBU Jean Michel)

Contenu du Cours : Conçu dans une vision panoramique pour combler les lacunes de codification, l'enseignement de la législation en matière économique prépare les étudiants de deuxième année de licence en droit à la spécialisation ultérieure de chacune des législations sous forme de branche autonome du droit enseignée à la Faculté. C'est ainsi qu'il se compose de deux titres abordant respectivement la législation portant sur l'organisation générale de l'économie et les traités économiques dont l'Etat congolais est signataire.

Objectif du Cours : A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier les grandes lignes des textes légaux et réglementaires qui organisent l'économie en République démocratique du Congo ; identifier les traités

économiques, bilatéraux et multilatéraux, signés par la République démocratique du Congo ; utiliser la règle de droit économique dans son travail quotidien comme juriste d'affaires.

Méthodologie : Pour passer en revue les lois qui gouvernent les matières économiques au niveau interne et les traités au niveau bilatéral et multilatéral, il est prévu trente (30) heures de cours théoriques enseignés de manière participative pour rappeler et vérifier le niveau des étudiants dans la maîtrise des notions vues en première licence en droit économique. Cette méthode permet aux étudiants de rester éveillés et actifs lors des séances de cours et de s'exercer de prendre la parole en public pour répondre et commencer à savoir construire un raisonnement juridique.

A travers les travaux dirigés (15heures), l'assistant repasse en revue les textes analysés en donnant l'occasion aux étudiants de lire les articles dont le contenu a été examiné au cours des séances magistrales et d'apprendre davantage sur les exigences de la légistique, l'exposé des motifs et vérifier si la règle de droit économique ne nécessite une mise à jour au regard du caractère mobile de la matière économique.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie :

KUMBU ki NGIMBI, Législation en matière économique, Kinshasa, Galimage, 2014

MASAMBA MAKELA, Droit économique congolais, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2006

POUGOUE (P.), NGUEBOU-TOUKAM (J.), ANOUKAHA (F.), « Commentaires sur l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt », OHADA, Traité et actes uniformes commentés et annotés, 2ème éd. , 2002

9. Droit civil III : Les obligations (Matthieu TELOMONO BISANGAMANI)

6 crédits

Contenu : Le cours contient deux parties :

La première partie traite des sources des obligations civiles sous trois titres :

Titre 1. Le contrat (catégories, conditions de formation, effets, extinction, etc.) ;

Titre 2. Les délits et les quasi-délits (responsabilité personnelle, pour autrui, pour les choses);

Titre 3. Les quasi-contrats (gestion d'affaire, paiement de l'indu, enrichissement sans cause) ;

La seconde partie aborde le régime général des obligations en cinq titres :

Titre 1. La transmission des obligations (entre vifs et pour cause de mort, cession de créance);

Titre 2. Les modes d'extinction des obligations (paiement, modes volontaires et légaux) ;

Titre 3. Les modalités des obligations et les obligations complexes (condition, terme, obligation à objets multiples, à débiteurs multiples et à créanciers multiples) ;

Titre 4. La preuve des obligations (constatation, écrit, témoin, présomption, aveu, serment) ;

Titre 5. Les garanties générales du droit de créance (cas des actions oblique et paulienne).

Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : expliquer la notion de l'obligation civile ; citer les principales sources des obligations civiles ; montrer leur impact social ; exposer les conditions de validité d'un contrat ; rédiger au moins un contrat usuel ; énoncer les conditions et les principes de la responsabilité civile contractuelle et délictuelle; énoncer les règles qui constituent le régime général des obligations civiles.

Méthodologie :

Méthode interactive combinant des exposées, le jeu des questions et réponses, l'étude des cas à collecter dans les cours et tribunaux ; etc.

Evaluation :

La participation aux séances théoriques et aux interrogations ;

La résolution des travaux pratiques (TP) à domicile ; et des travaux dirigés (TD) dans l'auditoire avec l'accompagnement du professeur ou des assistants sous-forme d'étude des cas (casus) individuellement ou en ateliers suivis des exposés en plénière ;

La présentation d'un examen final, à l'écrit ou à l'oral.

Bibliographie :

Décret du 30 juillet 1888 des contrats ou des obligations conventionnelle ; BENABENT Alain, Droit civil : les obligations, Paris, éd. Montchrestien, 2010 ; DELEBECQUE Philippe et PANSIER Frédéric-Jérôme, Droit des obligations, responsabilité civile : délit et quasi-délit, Paris, Litec, 2003 ; JOURDAIN Patrice, Les principes de la responsabilité civile, Paris, Dalloz, 2003 ; TELOMONO BISANGAMANI Matthieu, La responsabilité civile du fait de l'enfant. De la romanogermanisation à la transculturalité juridique pour la paix sociale, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011-2012.

b. (E.U.C) Cours complémentaires

10. Comptabilité générale et droit comptable (TANGI)

crédits

Contenu : pour faciliter la compréhension du cours, les cinq chapitres qui composent le cours sont organisés de telle manière qu'ils commencent par l'énoncé des principes comptables fondamentaux pour se terminer par les exercices d'application :

Chapitre 1 : L'Entreprise et le Droit comptable

Chapitre 2 : Les notions de Patrimoine et d'activité de l'Entreprise

Chapitre 3 : Le compte

Chapitre 4 : L'organisation comptable de base

Chapitre 5 : Les travaux de fin d'exercice

Objectif : A la fin de ce cours, les étudiants seront capable de : démontrer leurs maîtrise dans les notions fondamentales de comptabilité et techniques de gestion.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

11. Finances publiques (Grégoire BAKANDEJA wa MPUNGU)

crédits

Professeur Ordinaire des Facultés de Droit et des Sciences Economiques / République Démocratique du Congo et République du Congo, Professeur invité des Universités : Paris 1- Panthéon Sorbonne, St Etienne et Luxembourg – GD, Doyen Honoraire)

Contenu du cours : Le cours est construit autour de la problématique générale des interventions financières de l'Etat et autres personnes morales publiques (collectivités publiques) par les moyens classiques (fiscalité et parafiscalité) et modernes (trésorerie, emprunt, dépenses publiques), et leur planification dans le temps à travers le budget (processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle de l'utilisation des deniers publiques).

Objectif du cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : évaluer, par la formation et la réflexion, des politiques financières ; développer la culture de bonne gouvernance ainsi que les valeurs d'éthique en vue d'une application efficace et efficiente des instruments juridiques de gestion financière ; analyser les nouvelles méthodes de gestion financière afin de bâtir un programme de formation répondant aux besoins de développement.

Méthodologie : La perspective méthodologique adoptée est avant tout descriptive. Elle permet de rafraichir la mémoire des étudiants sur le construit juridique et d'avancer des hypothèses interprétatives dans un souci de compréhension des pratiques déclarées et observées. Elle est ensuite déductive, ce qui permet d'établir un modèle théorique appliqué sur les données recueillies. Elle fait appel à la participation des étudiants.

L'approche méthodologique adoptée est à la fois analytique et stratégique, démarche qui part de l'analyse des pratiques en cours en matière de gestion des finances publiques pour aboutir, par des échanges avec les étudiants dans les séminaires, à un renversement de la tendance actuelle en vue du renforcement du cadre juridique et institutionnel permettant de répondre aux défis et enjeux de la gouvernance financière.

Modalités d'évaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/4 de la notation globale.

Bibliographie :

ABOLIA (J.M.), Finances et comptabilité en République Démocratique du Congo – Principes – Pratiques et perspectives. Kinshasa, B.E.S.I.F., 2005 ; BAKANDEJA wa MPUNGU, Droit des Finances publiques, Kinshasa, Ed. NORAF, 1997 ; Les Finances Publiques. Pour une meilleure Gouvernance économique et financière en République Démocratique du Congo, Bruxelles – Paris – Kinshasa, Ed. Larcier et Afrique Edition, 2006 ; BOUVIER (M), ESCLASSAN (M.C.) et LASSALE (J.P), Finances Publiques, Paris, L.G.D.J., 6e éd., 2002 ;

12. Initiation aux problèmes de l'environnement (Grégoire BAKANDEJA wa MPUNGU)

crédits

Contenu du cours : Présentation des enjeux et défis de l'environnement et les réponses y apporter en regard du droit applicable et des politiques mises en œuvre par les Etats.

Objectif du cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : acquérir des notions fondamentales sur les problématiques soulevées (pollution, changements climatiques, déforestation, qualité de l'eau et de l'air, ...) ; développer des aptitudes susceptibles de préserver et de protéger l'environnement.

Méthodologie : Approche méthodologique descriptive, inductive et synthétique.

Modalités d'évaluation : Séminaire, excursions et visite des sites (parcs naturels, jardins, etc.)

Bibliographie :

-BAKANDEJA wa MPUNGU Grégoire, Droit Minier et des Hydrocarbures en Afrique Centrale Pour une gestion formalisée, transparente et rationnelle des ressources naturelles, Bruxelles, Larcier, 2009 ; COP 21 sur les changements climatiques ; MISONNE Delphine, A quoi sert le droit de l'environnement ? Bruxelles, Bruylant, 2016 ; MORAND DEVILLER Jacqueline, Le droit de l'environnement, Paris PUF, Que sais-je?, 2015, PAULET, D., « Les conventions environnementales », C.D.P.K., 2009 ;

13. Méthodes de recherches scientifiques et juridique (Jean Gérard BAENDE)

crédits

Contenu du Cours : La première partie du cours est consacrée aux étapes essentielles de la recherche en sciences sociales (Définition de l'objet de la recherche, l'inventaire des ressources humaines ainsi que des moyens financiers et matériels de l'enquête qualitative et quantitative, la recherche bibliographique préalable, l'élaboration des hypothèses de recherche).

La deuxième partie traite des enquêtes qualitatives et quantitatives. Elle en fixe d'abord les objectifs. Elle examine ensuite quelques techniques des enquêtes qualitatives ou enquêtes anthropologiques (les interviews, l'observation directe, l'observation participante, l'observation désengagée, les techniques documentaires et l'analyse de contenu). Elle débouche sur quelques techniques des enquêtes quantitatives ou enquêtes sociologiques (détermination de l'univers, constitution d'un échantillon, pré-enquête ou pré-testing du questionnaire, rédaction du questionnaire définitif, formation des enquêteurs, réalisation matérielle de l'enquête proprement dite, dépouillement des réponses et leur présentation dans des tableaux statistiques et sous forme des graphiques en vue de leur visualisation, mise en corrélation fonctionnelle d'un certain nombre de variables et utilisation du matériel informatique (les logiciels statistiques). Toutes ces étapes culminent sur l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête quantitative ainsi que sur la rédaction.

Objectif du Cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : utiliser les procédés scientifiques auxquels les praticiens des sciences sociales recourent pour accéder à la connaissance de leur objet d'étude.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

14. Statistiques descriptive et inférentielle (Donatien KABANGA)

Objectif du Cours :

Contenu du Cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

15. Christianisme et Mariage Traditionnel Africain (Donatien NSHOLE)

Objectif du Cours :

Contenu du Cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

16. Structure et droit des institutions traditionnelles africaines (Didier YANGONZELA LIAMBOMBA)

Contenu du cours

Le seul énoncé de ce titre du cours commande la réflexion. Il existe donc en Afrique des sociétés indigènes suffisamment évoluées, qui ont élaboré leurs cadres, possèdent leurs institutions du reste riche en enseignement. Ces cadres et institutions ne correspondent pas de ce que nous connaissons dans la société occidentale moderne; dont néanmoins l'observation peut être également riche en enseignement. Y a-t-il une civilisation africaine et une seule ? Le monde noir forme-t-il un seul bloc ? L'Afrique est un immense continent où abritent les genres de vie différents. A côté d'Etats centralisés comme les royaumes ashanti, du Dahomey ou du Nupe à l'ouest, le Lunda ou le Buganda au centre, le royaume zoulou au sud, existaient de nombreuses sociétés dépourvues d'organisation politique, chaque agglomération se tenant pour à peu près autonome.

Toutefois, quelle que soit la diversité des modes de substance et des régimes politiques, partout les africains avaient eu des rapports avec des étrangers venus d'Asie ou d'Europe. Les institutions, les coutumes, les civilisations de l'Afrique contemporaine sont le résultat de contacts anciens et des conditions de vie engendrées par ces contacts. Ceci étant, dans la façon de réagir à une situation donnée, dans le comportement de leurs membres, dans la démarche de leur pensée, peut-on dégager des traits qui seraient communs à toutes les sociétés africaines ?

Ce cours, autrement qualifié du droit constitutionnel traditionnel, prend en compte les questions africaines posées au droit et, inversement les questions juridiques à la culture africaine plus précisément celle des institutions traditionnelles des sociétés étatiques de l'espace négro-africain d'avant, pendant et après la colonisation. Ce cours est scindé en trois chapitres. Le premier s'attache au droit et institutions des sociétés étatiques pré coloniales. Le second étudie exclusivement le droit, structures et les institutions négro-africaines de l'époque coloniale. Enfin le troisième chapitre se veut un regard sur le droit, structures et institutions traditionnelles africaines après l'avènement de l'indépendance: entre continuité du mimétisme, l'adaptation et résistance du droit traditionnel à la codification.

Objectifs du cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : acquérir de connaissances l'aidant à prendre conscience de la nature contingente du droit ; identifier les institutions traditionnelles et le droit actuels en retraçant la genèse de ces systèmes ; démontrer les grandes métamorphoses du droit et des institutions.

Méthodologie

Ce cours nécessite dans sa partie méthodologique les cours magistraux mais aussi des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes observées sur le terrain. Il recourt en outre au jeu participatif des question- réponses avec les étudiants.

Evaluation : elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

Bibliographie sommaire : Charles NTAMPAKA, *Introduction aux systèmes juridiques africains*, Presse universitaire de Namur, 2005 ; MBEM André Julien, *Mythes et réalités de l'identité culturelle africaine*, Paris, L'Harmattan, 2005.

c. (E.U.S) Cours spécifique à l'Eglise catholique

17. Introduction au droit canonique (Donatien NSHOLE)

crédits

Objectif du Cours :

Contenu du Cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

II. 3^{ème} année de licence LMD

a. Cours communs

1. Droit et contentieux administratifs (Jean-Désiré INGANGE WA INGANGE)

4 crédits

Contenu : Le cours s'étend sur deux parties. La première met en exergue à la fois la fonction et l'activité administrative. Pour ce faire, elle met en dialogue, d'une part, la théorie générale des actes administratifs (et ses corollaires saillants) et, d'autre part, le principe de légalité qui s'en dégage ainsi que ses possibles nuances. La seconde partie, elle, évoque l'action de l'Administration à travers ses moyens et ses effets juridiques, le cadre disciplinaire de référence, le régime du contentieux administratif ainsi que les critères d'établissement de la responsabilité de l'administration et de ses agents.

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier dans leurs particularités les règles qui fondent l'organisation et l'exercice de la fonction publique administrative à chaque niveau ; acquérir des compétences concernant le principe du dualisme des ordres juridictionnel afin de bien saisir le fonctionnement des juridictions administratives ainsi que le régime du règlement des litiges inscrits dans le giron de leurs compétences ; saisir la pertinence des liens juridiques entre les notions de l'Administration publique, des services publics et l'intérêt général.

Méthode d'enseignement

La première tranche d'enseignement portera sur des exposés *ex cathedra* du professeur enracinés substantiellement sur la loi, les décisions juridictionnelles de principe et la doctrine classique en la matière. La seconde tranche consistera à des séances participatives constituées d'un jeu d'échanges entre le professeur et/ou les étudiants ou entre étudiants dans le cadre des travaux dirigés et pratiques.

Mode d'évaluation

La note finale de l'étudiant sera la somme des cotes obtenues à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen écrit et à notes ouvertes (2/4).

Bibliographie sélective

PEISIER G., *Contentieux administratif*, Paris, Dalloz, 2011 ; PEISIER G., *Droit administratif général*, Paris, Dalloz, 2012 ; LECLERCQ C., *Traité de droit administratif*, Paris, LexisNexis, 2012.

2. Droit international public (Jean-Désiré INGANGE WA INGANGE)

crédits

Contenu

L'ossature du cours se structure autour de cinq parties. La première étudie les sources du international public, la deuxième se penche sur le statut international de l'Etat comme sujet primaire du droit international tandis que la troisième aborde le domaine public international. La quatrième partie a, pour sa part, le mérite d'examiner d'une part sur la théorie générale des organisations internationales et d'autre part sur le statut de l'individu. La cinquième, enfin, examine les conflits internationaux et leurs modes de résolution.

Objectifs

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier les préoccupations juridiques découlant de la vie internationale dans ses couleurs politique, économique et socio-culturelle ; acquérir des connaissances nécessaires autour des effets juridiques des actes accomplis par les sujets de droit international ; identifier la complexité juridique des rapports internationaux, etc.

Méthode d'enseignement

La matière du cours se tassera en deux modules : l'un, théorique, basé sur une méthode d'enseignements magistraux constitués d'exposés du professeur sur les notions fondamentales préalables et l'autre, pratique, consistera en une sorte de brainstorming où les étudiants rendront compte des thématiques de recherche leur confiées dans un cadre d'échanges interactifs.

Mode d'évaluation

L'évaluation académique sera axée sur une triple épreuve : une interrogation (1/4), un travail pratique (1/4) et un examen écrit et à notes ouvertes (1/4).

Bibliographie sélective

RUZIE D. et TEBOUL G., *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2010 ; DECAUX E. et FROUBILLE O., *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2015 ; INGANGE WA INGANGE J.D., *Cours de Droit international public*, Kinshasa, CRID, 2017.

Droit commercial Général (Toussaint KWAMBAMBA BALA) 4 crédits

Contenu du cours

Le cours porte sur les arguments suivants :

- Le statut du commerçant et de l'entrepreneur tel que prévu dans l'acte uniforme portant sur le droit commercial général ;
- Le registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM)
- Le fichier national et régional du RCCM
- Le bail à usage professionnel et le fonds de commerce
- Les intermédiaires de commerce
- La vente commerciale
- Les procédures collectives d'apurement du passif et la juridiction compétente en matière commerciale.

Objectif du cours:

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier l'intérêt à la fois théorique et pratique que présente l'étude approfondie des règles juridiques harmonisées régissant la vie commerciale.

Méthodologie

- Théorie : exposé magistral et interactif ;
- Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués et présentation du travail avec échanges et débat.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique : A. COLMAN, *Traité de droit commercial congolais*, Tome1, éd. NEA, Paris, 1971 ; G. HORMANS, *Cours de droit commercial : Généralités*, éd. Université Catholique de Louvain, 1988-1989 ; KUMBU KINGIMBI, *La législation en matière économique*, éd. GALIMA, Kinshasa, 2009 ; MASAMBA MAKELA, *Droit des affaires, cadre juridique du droit des affaires au Zaïre*, éd. Cadicec, Kinshasa, 1996.

3. Droit financier et institutions financières (Grégoire BAKANDEJA) 4crédits

Contenu du cours : Présentation des cadres juridiques et institutionnels de financement direct et indirect des activités économiques et des investissements.

Objectif du cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les aspects juridiques des opérations de crédit et des marchés financiers ; produire des outils nécessaires pour prévenir et résoudre les contentieux suscités par la diversification des opérations des financements.

Méthodologie : Approche méthodologique descriptive et synthétique. Elle part de la présentation des cadres juridiques et institutionnels des marchés financiers et leur fonctionnement dans les pays qui servent de modèle et leur adaptabilité au contexte national en analysant les enjeux et défis en vue de la construction d'un marché financier devant permettre de s'intégrer dans la finance globalisée.

Modalités d'évaluation : Séminaires et travaux pratiques devant compter pour 1/3 de la notation globale.

Bibliographie :

ALFANDARI (E.) : *Droit des affaires : les cadres généraux, les entreprises, les activités*, Paris, LITEC, 1993 ; BELANGER (M) : *Institutions économiques internationales*, Paris, Economica, 1989 ; BAKANDEJA wa MPUNGU (G.), *Manuel de Droit financier*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1997; *Droit des Finances Publiques*, Kinshasa, Noraf, 1997.

4. Droit des transports (Toussaint KWAMBAMBA BALA) 4 crédits

Contenu du cours

Pour atteindre les objectifs précités, l'étude du contenu suivant est nécessaire :

- La première partie s'articule autour du régime interne du droit des transports. Il y sera question d'une part des généralités sur le contrat de transport (Chapitre 1) et d'autre part de la responsabilité du transporteur (Chapitre 2).
- La seconde partie quant à elle se penche sur le régime international du droit des transports. Les points suivants la constituent :

Chapitre I : Droit de transport international routier (OHADA)

Chapitre II : Du régime international du transport maritime

Chapitre III : Du droit de transport international ferroviaire

Chapitre IV : Du droit de transport international aérien

Chapitre V : Du tribunal compétent pour connaître de l'action contre le transporteur.

Objectif du cours :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier l'intérêt que présente l'étude approfondie des règles juridiques en vigueur dans le secteur du transport en République Démocratique du Congo.

Méthodologie

- Théorie : exposé magistral et interactif ;
- Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués et présentation du travail avec échanges et débat.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique :

BOKALLI (V.E.), SOSSA (D.), *OHADA Droit des contrats de transport de marchandises par route*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit Uniforme Africain », juriscope, 2006 ; MERCADAL (B.), *Droit des transports terrestre et aérien*, Paris, Dalloz, 1996 ; RODIERE (R.), *Droit des transports terrestre et aérien*, Paris, 2e édition, Sirey, 1977.

6. Droit de la protection de l'enfant (Gratien MOLE)

crédits

Contenu du cours : L'enfant naît et grandit dans sa famille, son cadre naturel. Mais le Droit prend désormais acte de l'autonomie croissante et progressive des mineurs, tout en assurant leur légitime protection. La question de l'exercice des droits du mineur apparaît donc comme essentielle. Dans le même temps, l'autonomie conférée dans certaines hypothèses au mineur s'accompagne d'une responsabilité plus grande, sur un plan civil et pénal. Divisée en deux parties, l'ossature du présent cours s'élabore à l'ombre de la structure de la Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant : - L'aperçu historique du Droit de la protection de l'enfant (I). - Les orientations majeures du Droit de la protection de l'enfant en RD Congo (II).

Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : utiliser les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'enfant ; développer des compétences dans l'administration de la justice pour mineurs.

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs ; recourir à un expert et organiser des descentes sur terrain et séances de restitution.

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre.

Orientation bibliographique : TULKENS F. et MOREAU T., *Le droit de la jeunesse en Belgique. Aide, assistance et protection*, Bruxelles, Larcier, 2000. - BONFILS Ph., - GOUTTENOIRE A., *Droit des mineurs*, 2e éd. Paris, Dalloz, 2014.

7. Droit pénal spécial (Bienvenu WANE BAMEME)

crédits

a. Contenu de la matière

Pour cette année académique, l'enseignement de droit pénal spécial sera axé sur la protection pénale **de la personne humaine et des biens**. La première partie, se rapportant aux **atteintes à l'être humain et à ses droits** étudie d'abord les atteintes à l'intégrité corporelle de l'être humain en dégageant d'une part celles de commission et d'autre part celles d'abstention. Elle examine ensuite les atteintes à l'honneur et au devoir de fidélité en famille ainsi que les atteintes aux différentes libertés de l'être humain. La deuxième partie, se rapportant aux **atteintes aux biens**, traite d'une part des atteintes aux droits sur les biens en distinguant les appropriations frauduleuses par appréhension, de celles par réception. Elle examine d'autre part, les atteintes à l'intégrité physique des biens

1. Objectifs

A la fin de l'enseignement de droit pénal spécial, l'apprenant sera capable de: qualifier les faits en droit pénal; procéder au découpage de chaque infraction; vérifier l'établissement de chaque particule et de s'assurer de sa réalisation, soit complètement soit incomplètement; déterminer la sanction applicable à la personne à laquelle l'infraction sera imputée, par l'organe compétent.

- Méthodologie

Le cours de droit pénal spécial est assuré par l'enseignant en recourant à un exposé magistral, suscitant à chaque point une interaction et une participation des apprenants. A la fin de chaque partie, il est important qu'un Magistrat ou un Avocat intervienne, en tant qu'expert en la matière.

1. Evaluation

Les séances des travaux dirigés seront suivies de celles des travaux pratiques à domicile. Interviendront ensuite l'interrogation et l'examen. Mais, l'évaluation consistera soit en l'analyse d'un cas pratique, soit au commentaire d'une décision de justice en rapport avec l'existence ou non d'une infraction et la suite y réservée par l'autorité de justice.

Orientation bibliographique

AKELE ADAU (Pierre) et SITA MUILA AKELE (Angélique), *Crimes contre l'humanité en droit congolais*, CEPAS, 80 pages; LIKULIA BOLONGO (Norbert), *Droit pénal spécial zaïrois*, 1^{ère} éd., T.1., L.G.D.J., Paris, 1985, 600 pages; PRADEL (Jean) et DANTI-JUAN (Michel), *Droit pénal spécial, Droit commun-Droit des affaires*, 6^e édition revue et augmentée au 4 août 2014, Editions Cujas, Paris, septembre 2014, 788 pages.

8. Criminologie générale (BIDEKO)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les mobiles pouvant justifier le comportement du délinquant et les voies et moyens pour y mettre fin.

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

9. Légistique (Science de la loi) (Jean Louis ESAMBO)

crédits

Titulaire : Pr.

Contenu du cours :

Objectif du Cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : bien écrire la loi ; identifier les règles de la Légistique matérielle et formelle en vue de se doter des outils lui permettant de contribuer à la rédaction des lois.

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

10. Procédure Civile (Serge MAKAYA)

crédits

Contenus du cours : Ce cours contient principalement deux parties dont la première aborde la procédure contentieuse et la seconde est consacrée à la procédure non contentieuse.

Objectifs du cours : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : acquérir les connaissances sur l'administration de la justice plus particulièrement la justice civile ; acquérir une maîtrise sur les modes de règlement des différends entre particuliers notamment la conciliation, la transaction, l'arbitrage, la voie judiciaire ; identifier le déroulement du procès civil ; analyser les différentes étapes ou procédures à respecter pour soutenir une prétention ou les intérêts des particuliers devant le juge ; repérer la manière dont sont en procédure civile réglés les litiges qui naissent entre personnes et qui ne sont pas des infractions.

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopées sont mises à la disposition des étudiants, un recueil de locutions juridiques latines et des principales actions en droit.

Evaluation : Travail Pratique, Interrogation et Examen.

Bibliographie :

Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; Décret du 7 mars 1960 portant Code de procédure civile, in M.C., 1960, p. 961 ; Loi n°16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n°87-010 du 1er août 1987 portant code de la famille ; ALLARD, J. et alii, (dir), La vérité en procès, les juges et la vérité politique, DES et LGDJ, 2014 ; BOURS L., Répertoire général de la jurisprudence Congolaise, Elisabethville 1951 ; CADIET L. et JEULAND E., Droit judiciaire privé, Paris, 8e éd. Lexis Nexis, 2013 ; DOUCHY-OUDOT M., Procédure civile, Paris, éd. Gualino, 2005 ; DUFRENOY P. : Précis de procédure civile et de procédure pénale coloniale, Bruxelles, 1952 ;

FETTWEIS A., Introduction au droit judiciaire. Les Institutions, Liège, 7e éd., Collection de l'Université de Liège, 1983.

11. Philosophie du droit (Darius BAMUENE)

5 crédits

Contenu : le cours de la philosophie du droit comprend deux grandes parties. La première partie traite de l'origine, de la légitimité de la philosophie du droit et de ses rapports avec les autres disciplines comme le droit naturel, la morale, la politique, l'économie. La deuxième partie aborde les questions relatives à la justice, aux droits de l'homme, à la légalité, à la sanction, au positivisme juridique, à la mondialisation.

Objectif : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les définitions et les fins du droit.

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

12. Management (Administration et gestion des ressources humaines) Charles BOLIKO 2 crédits

Contenu : dimensions sociales et morales du management. Culture organisationnelle et environnement. Décision. Planification. Organisation. Commandement. Contrôle

Objectif : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : identifier les aspects fondamentaux des méthodes de décision et d'action qui permettent la réalisation des objectifs d'une organisation.

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

13. Gestion des biens temporels de l'Eglise (Bruno LUTUMBA KOMBA) crédits

Contenu : d'Ce cours vise la promotion d'un enseignement approfondi et une recherche rigoureuse de la science canonique dans une perspective interdisciplinaire et d'enrichissement par la « canonisation du droit civil » ou réception du droit civil en droit canonique ainsi que les coutumes africaines. Les étudiants auront besoin de notions générales de droit canonique,

Objectif : A la fin de ce cours l'étudiant sera capable de : acquérir l'expertise nécessaire pour une administration saine et une sécurisation complète des biens temporels ecclésiastiques.

Méthodologie : L'enseignement est magistral, d'une part, et participative d'autre part. De la sorte, les étudiants peuvent assimiler les notions utiles et prendre part aux discussions libres et sous forme d'exposés profitables à tous.

Evaluation : Travaux pratiques, Interrogations et examen.

Bibliographie : PERISSET, J.-C., Les biens temporels de l'Eglise. Commentaire des canons 1254-1310, Paris, Editions Tardy, 294 p. ; SCHOUPPE, J.-P., Droit canonique des biens, Québec, Wilson & Lafleur Ltée, 2008, 257 p. ; DE PAOLIS, V., I beni temporali della Chiesa, Bologna, EDB, 1995, 285 p. ; MALAURIE, P. - AYNES, L., Les biens (5e édition), collection Droit civil, Defrenois, 2013, 407 p.

14. Relation entre Eglise et Etat (Jules DOBO)

crédits

Contenu : Le cours est articulé autour des deux grandes parties suivantes :

PREMIERE PARTIE : L'EGLISE ET L'ETAT DANS L'HISTOIRE.

Chapitre premier : l'Eglise dans l'Empire romain (Religion et société préchrétienne, Dualisme chrétien, les premiers siècles du christianisme, le césaropapisme, l'ère dite constantinienne). **Chapitre deuxième :** La chrétienté médiévale (la formulation du dualisme selon le Pape Gélisien 1^{er}, la querelle des investitures).

Chapitre troisième : Religion et monde moderne (le protestantisme et les rapports Eglise-pouvoir séculier, théorie du « Pouvoir indirect » de l'Eglise sur les questions temporelles, le régéralisme moderne et ses différentes expressions nationales). **Chapitre quatrième :** Considérations sur le libéralisme (Premières formulations de

la liberté religieuse, le magistère de l'Eglise sur le libéralisme, Eglise et Etat selon Léon XIII (1878-1903), Pie X et Benoît XV, Pie XI et Pie XII, Jean XXIII).

DEUXIEME PARTIE : VISION ACTUELLE DES RAPPORTS EGLISE ET SOCIETE

Chapitre cinquième : Réalités terrestres et mission de l'Eglise (L'Eglise, Organisme social, visible et hiérarchique, Service à la personne : droits humains, Bonté, perfection et sanctification des réalités terrestres, « Instaurare omnia in Christo », Rapport avec la hiérarchie : magistère moral, Nature et mission des laïcs).

Chapitre sixième : Principes juridiques dans les rapports entre Eglise et Communauté politique (Principe d'indépendance juridique : le dualisme chrétien. Liberté de l'Eglise ; Principe d'incompétence réciproque, Principe de collaboration).

Chapitre septième : Différents systèmes de rapports (Systèmes confessionnels ; Systèmes de séparation ; Systèmes de coordination).

Chapitre huitième : La personnalité juridique internationale du Saint Siège (Eglise catholique et droit international ; Sujets de droit international ; Saint Siège, sujet de droit international ; Etat de la Cité du Vatican dans l'ordre international).

Chapitre neuvième : Aperçu sur les concordats.

Chapitre dixième : Les conférences épiscopales (La conférence épiscopale et ses relations avec la Communauté politique ; Certains cas particuliers (Italie, Espagne, Gabon, RD Congo, etc.).

Objectifs :

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier la pertinence des relations entre l'Eglise et la Communauté Politique en général, et l'Etat en particulier ; expliquer les notions clef de liberté religieuse, liberté de l'Eglise ainsi que le fondement de la prise de position de l'Eglise sur les questions temporelles, etc. ; distinguer clairement les différents systèmes des rapports entre l'Eglise et l'Etat, dans le monde d'aujourd'hui ; acquérir une connaissance précise autour de la doctrine de l'Eglise telle que enseignée par le Concile Vatican II sur cette question.

Méthodologie :

Il s'agit d'abord de communiquer quelques considérations théoriques, en suscitant des échanges avec des étudiants sur des questions soulevées au cours de ces communications. Aussi, il s'agira en un deuxième moment, de faire travailler les étudiants : choisir un pays et étudier le système des rapports qu'il entretient avec l'Eglise catholique en particulier et avec les confessions religieuses en général.

Evaluation : L'évaluation par le Professeur se fera par un travail pratique et un examen final.

Bibliographie

Les seize documents conciliaires xxx; V. PRIETO, *Diritto dei rapporti tra Chiesa e Società civile*, EDUSC, Rome, 2014; D. LE TOURNEAU, *L'Eglise et l'Etat en France*, CERF Paris, 2000 ; Institut Panafricain Cardinal Martino, *Pour l'enseignement social de l'Eglise en Afrique*, Editions IPCM, Kinshasa, 2016 ; Conseil Pontifical « Justice et paix », *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano, 2004.

15. Stage d'un Mois

16. Rédaction d'un Travail de fin de cycle

b. (U.E.S) Matières à option

Option I. Droit économique et social

Présentation de l'option de Droit Economique et Social

Au sein de la faculté de droit de l'Université Catholique du Congo, l'option de droit économique et social a pour finalité de former des juristes dans le domaine du droit des affaires en transcendant la subdivision droit public-droit privé capables d'embrasser les professions juridiques en général et de juriste d'affaires en particulier.

Trois matières à choisir parmi les suivantes + 1 séminaire:

1. Droit agricole et forestier (Garry SAKATA)

crédits

Contenu :

Le cours montre :

- l'étendue des forêts et des terres agricoles en République démocratique du Congo ;
- L'importance des forêts sous le prisme de sa multifonctionnalité (ses fonctions notamment socio-économique, culturelle, religieuse et touristique) ;
- Les types des forêts (classées, protégées et de production permanente) ;
- les liens entre les forêts, l'exploitation agricole et le climat ;
- la procédure et les conditions pour acquérir et exploiter une concession forestière ou agricole ;
- les indications précises sur les autorités et organes habilités à intervenir dans les domaines forestier et agricole ;
- les types d'exploitation agricole.

Objectifs :

A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : identifier l'étendue des forêts et des terres agricoles en RDC ; indiquer les organes et autorités compétents dans les secteurs forestier et agricole; acquérir des connaissances sur la procédure d'obtention des concessions forestières et agricoles.

Méthodologie du cours

La méthodologie utilisée lors de l'enseignement est successivement :

- magistrale dans la mesure où l'enseignant explique aux étudiants en utilisant le tableau comme support pédagogique les différents contrats commerciaux ;
- participative parce que les étudiants posent des questions. Ce n'est pas l'enseignant qui répond a priori aux étudiants. La parole est donnée à d'autres étudiants pour essayer de répondre aux questions posées par leurs collègues. Finalement, l'enseignant procède à une synthèse des réponses.

Evaluation du cours

Il est fait appel à une double évaluation :

- **formative** dans la mesure où tout au long de l'enseignement, il est fait état de la progression des étudiants lorsque certains expliquent à d'autres ce qu'ils ont compris du contenu de la matière enseignée. A ce stade, aucun point n'est donné aux étudiants ;
- **sommative** dans la mesure où par des Travaux pratiques, interrogations et examens, les étudiants sont soumis périodiquement à des tests tendant à vérifier le degré des maîtrises des apprentissages acquis à la suite des enseignements.

Bibliographie

KALAMBAY, G., Code forestier annoté, Kinshasa, PUZ, 2006 ; SAKATA, G., Commentaire du Code forestier congolais, Academia Bruylant, Louvain-la-neuve, 2010 ; SAKATA, G., *Le code forestier et le code minier de la RDC : rôle des acteurs et impacts socio- économiques et environnementaux. Essai comparatif*, Rapport d'étude pour le Musée royal d'Afrique centrale, Tervuren, Bruxelles, mars 2007 .

2. Droit minier (Garry SAKATA)

crédits

a. Contenu du cours

Le cours montre dans un premier temps l'étendue des richesses minières de la République démocratique du Congo.

Il donne par la suite des indications précises sur les autorités et organes habilités à intervenir dans le domaine minier. Il convient de rappeler que le code minier cite de manière exhaustive les dits organes et autorités et exclut toutes autres interventions.

Le cours explique les différents types des droits et titres miniers ainsi que les personnes éligibles. Un accent particulier est aussi mis sur la protection de l'environnement minier ainsi que sur la fiscalité minière. Le cours aborde également l'épineuse question de l'exploitation artisanale des minerais ainsi que celle du régime répressif dans le domaine minier.

3. Objectifs du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : identifier les organes et autorités compétents dans le secteur minier ; acquérir la maîtrise de la procédure d'obtention des titres miniers industriels ou artisanaux.

4. Méthodologie du cours

La méthodologie utilisée lors de l'enseignement est successivement :

- magistrale dans la mesure où l'enseignant explique aux étudiants en utilisant le tableau comme support pédagogique les différents contrats commerciaux ;
- participative parce que les étudiants posent des questions. Ce n'est pas l'enseignant qui répond a priori aux étudiants. La parole est donnée à d'autres étudiants pour essayer de répondre aux questions posées par leurs collègues. Finalement, l'enseignant procède à une synthèse des réponses.

6. Evaluation du cours

Il est fait appel à une double évaluation :

- **formative** dans la mesure où tout au long de l'enseignement, il est fait état de la progression des étudiants lorsque certains expliquent à d'autres ce qu'ils ont compris du contenu de la matière enseignée. A ce stade, aucun point n'est donné aux étudiants ;
- **sommative** dans la mesure où par des Travaux pratiques, interrogations et examens, les étudiants sont soumis périodiquement à des tests tendant à vérifier le degré des maîtrises des apprentissages acquis à la suite des enseignements.

7. Bibliographie

Mukendi Wafwana, E., *Droit minier congolais. Principes de gestion du domaine minier*, Vol.I, Bruylant, Bruxelles, 2005, 374 pp. ; Owenga Odinga, L., *Droit fiscal congolais*, Publications pour la promotion du droit congolais, Kinshasa, 2016, 213 pp. ; SAKATA, G., *Le code forestier et le code minier de la RDC : rôle des acteurs et impacts socio- économiques et environnementaux. Essai comparatif*, Rapport d'étude pour le Musée royal d'Afrique centrale, Tervuren, Bruxelles, mars 2007.

3. Droit océanique et maritime (Didier YANGONZELA)

crédits

1. Contenu du cours

Ce cours est un droit ancien à caractère transversal profondément international. Il recoupe la plus grande partie des branches du droit et emprunte au droit privé et au droit public. Son élément naturel, la mer, fait l'objet d'un régime juridique spécifique, le droit maritime, et d'un texte de portée universelle, la convention de Montego Bay. Ces institutions sont à la fois internationales et nationales.

Le navire en constitue l'élément central. L'analyse de son statut conduit à le définir et à étudier son individualisation. Il ne représente rien sans les gens de la mer: capitaines, marins de l'équipage etc. mais aussi pilotes, remorqueurs. Son exploitation relève de l'armateur, qui peut être propriétaire ou l'affrètement du navire. Celui-ci finance l'acquisition et l'exploitation du navire par des hypothèques et des privilèges maritimes. Sa responsabilité, potentiellement considérable nécessite généralement un régime spécifique de limitation qui présente des grandes particularités, surtout lors de pollution par les hydrocarbures. Le transport maritime, qu'il soit des marchandises ou passagers, fait l'objet d'un régime juridique d'ordre public qui résulte, pour l'essentiel d'une convention internationale, la convention de Bruxelles du 25 Aout 1924. Nonobstant les progrès technologiques de nos jours, le navire reste malheureusement et toujours confronté aux événements de mer, parfois de façon dramatique: l'abordage, l'assistance, les avaries communes.

2. Objectifs

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : acquérir un corpus de connaissance pratique en droit privé et en droit public dans les secteurs maritimes ; développer une méthode de recherche adéquate axée sur les spécificités et le potentiel des activités maritimes.

3. Méthodologie

Ce cours nécessite dans sa partie méthodologique les cours magistraux mais aussi des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes observées sur le terrain. Il recourt en outre au jeu participatif des question-réponses avec les étudiants.

4. Evaluation

Elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques notés, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

5. Bibliographie sommaire

BONASSIES, P. et SCAPEL, C., *Traité de droit maritime*, Paris, LGDJ, Traité 3e éd., 2016 ; BEURIER, J.-P., *Droits maritimes*, Paris, Dalloz, Action, 2015 ; MONTAS, A., *Droit maritime*, Paris, Vuibert, 2012 (Manuel).

3. Droit pénal économique (Serge MAKAYA)

crédits

Contenus du cours : Ce cours contient principalement l'étude des infractions en matière économique et en Droit des Affaires

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier des infractions en matière économique ; détecter la répression de ces infractions et les implications du Droit pénal de l'OHADA en Droit congolais.

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours.

Evaluation : Travaux pratiques, Interrogations et examen.

Bibliographie :

Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52ème année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; Acte Uniforme du 10 avril 1998 de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ; Acte Uniforme du 17 avril 1997 de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ; COUVRAT P., Droit pénal et procédure pénale, V° Nullités de procédure, Encyclopédie, Dalloz, 1986 ; FOFE DJOFIA J.P., La question de la preuve devant le tribunal pénal international pour le Rwanda, le cas de CYANGUNGU, Paris, éd. L'Harmattan, 2006.

4. Droit comptable (Jean-Michel KUMBU)

crédits

Contenu : L'enseignement de droit comptable apprend aux étudiants les textes juridiques relatifs à l'organisation comptable dans les pays membres de l'OHADA à travers le Système Comptable OHADA (SYSCOHADA)

Objectifs du cours : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de : distinguer les entreprises qui sont soumises au système comptable OHADA de celles qui échappent à ce système ; expliquer le rôle de l'organisation comptable au sein d'une entreprise ; en décrire les étapes ; définir les états financiers ; expliquer le rôle de chacun d'eux.

Méthodologie : A l'aide de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière, l'enseignant examine les textes juridiques relatifs à l'organisation comptable en les commentant et expose les règles juridiques qui président à l'établissement des états financiers annuels.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie :

DOBILL (M.), Comptabilité OHADA, Tome 1 Comptabilité générale, Ed. AECC, Karthala, Douala, Paris, 2013 ; KOLA GONZE, Droit comptable, notes photocopiées, Faculté de Droit, UPC, G3, 2015 ; GBEHINTO, E.G. (sous la direction de), Référentiel comptable OHADA, Société générale de formation, 2014

2. Séminaire de droit économique et social (Jean MASIALA)

crédits

Contenu du cours : Le séminaire de droit économique et social s'intéresse à l'étude en groupe de questions actuelles en droit économique et social. Il inclut donc la réalisation d'un travail en groupe sur un sujet donné. Pour cette année académique, le thème général retenu est l'impact de l'avènement de l'OHADA en République démocratique du Congo sur la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales.

Objectifs du cours : A l'issue du séminaire, l'étudiant sera capable de : acquérir des connaissances relatives aux questions actuelles de droit économique et social ; élaborer un texte sur un thème donné dans le domaine du droit économique et social ; analyser de manière critique des textes juridiques du domaine.

Méthodologie : Bref exposé sur le thème général du séminaire ; constitution de groupes avec des sous-thèmes ; exposé du travail de chaque groupe, suivi de débats ; synthèse par l'enseignant.

Evaluation : Les étudiants seront évalués sur la base du travail présenté par le groupe auquel ils appartiennent, de leur aptitude à répondre aux questions posées à leur groupe et de leur participation aux exposés des autres groupes.

Bibliographie : Quelques ouvrages de référence se rapportant aux différents sous-thèmes seront indiqués aux étudiants après la constitution des groupes de travail.

Option II. Droit privé et judiciaire

Trois matières à choisir parmi les suivantes + 1 séminaire:

1. Evolution du droit de la famille (Henri Floribert MUPILA NDJIKE KAWENDE) crédits

Contenu du Cours :

- Introduction générale
- Etude des normes et mécanismes juridiques étape par étape :
 - A l'époque traditionnelle
 - Brève occupation portugaise
 - A l'époque de l'Etat Indépendant du Congo
 - A l'époque du Congo Belge
 - A l'époque contemporaine

Objectif du Cours : Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de : décrire l'évolution de normes juridiques de droit traditionnel et de droit écrit ; expliquer l'origine des règles de droit écrit ; évaluer les normes juridiques de mêmes droits ; établir la comparaison entre les normes juridiques des mêmes droits ; distinguer le principe du dualisme juridique de celui de pluralisme juridique qui caractérise les droits de différentes époques de notre pays.

Méthodologie :

- Théorique par un enseignement magistral
- Comparaison de normes et mécanismes juridiques
- Evaluation de normes et mécanismes juridiques
- Résolutions des travaux pratiques pendant le cours ou à domicile.

Modes d'évaluation des étudiants :

- Dissertation sur les différents thèmes relatifs à l'évolution des normes et mécanismes juridiques
- Dissertation sur l'évaluation des normes
- Comparaison de normes et mécanismes juridiques des époques différentes.
- Questions théoriques

Bibliographie

PIRON (P.) et DEVOS (J.), Codes et lois du Congo belge, 3e édition des Codes LOUWERS-STROUVENS, Tome 1, Bruxelles, 1960 ; MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F), L'Elan brisé des tribunaux de paix et des juridictions coutumières. Regard critique de la loi organique en vigueur. Pax-Congo, Editions Universitaires, Kinshasa, 2014 ; MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F) et WASENDA N'SONGO (C.), Code de la famille modifié, complété et annoté, Pax-Congo éditions Universitaires, Kinshasa 2017.

2. Evolution du droit pénal (Alfred IMONDA ILOKO)

2 crédits

Contenu du cours : L'importance que revêt le Droit pénal au cœur de toutes les législations des nations démocratiques, congolaise y compris, oblige à élargir les vues sur la science dudit droit. Aussi, articulée en deux grandes parties, notamment sur l'histoire du Droit pénal et les principaux enjeux en matière de Droit pénal congolais, la présente matière entend passer en revue les différentes étapes dans l'évolution du Droit pénal congolais en parallèle avec l'évolution doctrinale du droit pénal depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Objectifs du Cours: A la fin de cours, les étudiants seront capables de : identifier les différentes phases historiques de l'évolution du Droit pénal congolais ; développer le sens analytique des orientations politiques sanctionnatrices de la législation pénale congolaise.

Méthodologie : La présente matière sera organisée en deux moments : théorique et pratique. Théoriquement, elle sera abordée à travers des exposés magistraux et interactifs (par le professeur), et, pratiquement, par des recherches en groupe d'étudiants sur des thèmes pré-indiqués à exposer au cours des séances académiques avec échanges et débat entre collègues en présence du professeur.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Bibliographie : ELIAS, La nature du droit coutumier africain, Présence africaine, Paris, 1961 ; PRADEL J., Droit pénal général, 5ème éd., Cujus, Paris, 1986 ; MONTESQUIEU, De l'esprit des lois.

3. Droit pénal et procédure pénale militaire (Léon OTSHUDI OKONDJO) crédits

Contenu du cours : Pour ce faire, sont successivement analysés dans ce cours la notion de justice militaire, l'organisation de la justice militaire congolaise (l'organisation spécifique des juridictions militaires, les auditeurs rattachés à ces juridictions, le personnel judiciaire etc.), les règles de compétence des juridictions militaires comme celles relatives à la procédure pénale militaire, certaines infractions pénales (d'ordre) militaires et leur spécificité eu égard au droit commun, le rapport entre justice militaire et commandement militaire, la nomenclature des peines et mesures de sûreté militaires...

Objectifs du cours : A la fin de ce cours les étudiants seront capables de : acquérir des connaissances en droit pénal matériel et en droit judiciaire militaires ; acquérir des notions essentielles relatives à l'imbrication induite par la procédure entre règles de forme et droit matériel ; identifier des sujets fondamentaux relatifs au droit pénal et procédure pénale militaire.

Méthodologie : Cet enseignement est constitué des exposés ex cathedra par le professeur cours (les questions des étudiants étant vivement encouragées), en alternance avec des séances de travail consacrées à la résolution de cas pratiques, auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Evaluation : L'examen final sera écrit sur les modalités qui seront indiquées par le Professeur.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier :

LIKULIA BOLONGO (1977). Droit pénal militaire zaïrois. Tome premier : L'organisation et la compétence des juridictions des forces armées. Paris : LGDJ, 282 p. ; KAMBALA MUKENDI J.I.C. (2009). Eléments de droit judiciaire militaire congolais. Kinshasa : Editions Universitaires Africaines, 298 p. ; MUKENDI TSHIDJAMANGA F. (2013). Procédure pénale militaire congolaise. Kinshasa : Editions On S'en Sortira Africaines, 296.

Evaluation : A l'examen final (mélangeant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

4. Administration de la preuve (Alfred IMONDA ILOKO) crédits

Contenu du cours : Etant donné la nécessité d'appuyer les revendications devant le cours et tribunaux par des faits qui attestent et justifie la mise en mouvement des droits juridiquement protégés, et, donc, opposables devant quiconque, dans les limites tracées par la loi, d'une part, et l'exigence de la motivation de décisions judiciaires en droit et en fait (*in iure et in factis*), d'autre part, les parties, les magistrats, les avocats, les témoins et le juge ne peuvent ne pas trouver dans l'administration de la preuve la clé de voûte de tout procès.

Aussi la présente matière s'articule principalement sur les principes relatifs aux méthodes et aux techniques probatoires prévues par le législateur congolais en procédure civile, d'une part, et en procédure pénale d'autre part.

Objectifs du Cours : Au terme de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier l'importance absolue que tout législateur, notamment congolais, attache à l'administration de la preuve au cours de tous les procès judiciaires; identifier les droits et devoirs des protagonistes du procès judiciaire.

Méthodologie

- Théorie : exposé magistral et interactif ;
- Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués présenter en séance académique échanges et débat en présence du professeur.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique : A. RUBBENS, Le droit judiciaire zaïrois, T. III. L'instruction criminelle et la procédure pénale, PUZ, Kinshasa, 1978 ; E. J. LUZOLO BAMBI LESSA, Manuel de procédure pénale, PUC, Kinshasa, 2011.

5. Criminalistique (Richard LUMBIKA NLANDU) crédits

Contenu du cours :

- I. Définition, objet et caractéristiques de la Criminalistique
- II. Criminalistique et notion de preuve, intervenants en criminalistique

-
- III. La police et son rôle dans l'enquête pénale
 - IV. Les constatations sur la scène du crime
 - V. La récolte des preuves en violences sexuelles et en cybercriminalité

Objectifs du cours : Au terme du cours, les étudiants seront capables de : distinguer les différents secteurs d'activités scientifiques pouvant permettre de reconstituer le déroulement d'un crime ; découvrir les différentes techniques de découverte, de recueil et de conservation des indices matériels d'un fait de nature criminelle permettant d'en fournir la preuve et d'en identifier l'auteur ou les auteurs en vue de l'exercice des poursuites devant le juge pénal ; apprécier l'importance de différents experts criminologistes dans la bonne administration de la justice pénale par leur rôle consistant dans la recherche, la cueillette et l'analyse des indices des faits criminels ; identifier les règles de preuve qui régissent la présentation des preuves matérielles devant les tribunaux répressifs et le témoignage d'experts.

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 20 sont consacrées à l'exposé magistral du syllabus par le professeur, 9 à préparer et exposer une étude de cas par les étudiants et 1 heure à l'interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des résultats obtenus à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4).

Bibliographie

Antoine LERICHE, La criminalistique ; du mythe à la réalité quotidienne, Bruxelles, Kluwer, 2002 ; Alain BUQUET, Manuel de criminalistique moderne et police scientifique, Paris, PUF, 2011 ; Nicolas QUINCHE, Sur les traces du crime, Genève, Slatkine, 201.

6. Droit pénal économique (Serge MAKAYA KIELA)

crédits

Contenus du cours : Ce cours contient principalement l'étude des infractions en matière économique et en Droit des Affaires

Objectifs du cours : A la fin de ce cours les étudiants seront capables de : identifier des infractions en matière économique, la répression de ces infractions et les implications du Droit pénal de l'OHADA en Droit congolais.

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours.

Evaluation : Travaux pratiques, Interrogations et examen.

Bibliographie :

Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52ème année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; Acte Uniforme du 17 avril 1997 de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ; COUVROT P., Droit pénal et procédure pénale, V° Nullités de procédure, Encyclopédie, Dalloz, 1986 ; FOFE DJOFIA J.P., La question de la preuve devant le tribunal pénal international pour le Rwanda, le cas de CYANGUNGU, Paris, éd. L'Harmattan, 2006.; LAMY E., Le droit privé Congolais, volume I, Presse Universitaire du Congo, n°81, Kinshasa, 1975.

7. Evolution du Droit des biens (Bruno LUTUMBA KOMBA)

crédits

Contenu : Le cours d'évolution du droit des biens sera étudié depuis l'Antiquité à nos jours. Il parcourra respectivement le point de vue des Romains, la conception de l'époque médiévale, le droit d'inspiration barbare, durant la féodalité, l'ancien droit français, le *common law*, les traditions juridiques orientales, les codifications modernes dont le code Napoléon, jusque dans le territoire colonisés.

Objectif : Au terme de cet enseignement, les étudiants seront capables de : identifier les méandres des diverses conceptions des biens dans l'évolution historique de cette composante du patrimoine actif des sujets de droits, les comparer, les analyser, les rapprocher ou les distinguer les unes d'avec les autres ; expliquer la conception juridique des biens depuis le Code civil Livre II, mieux dans la loi foncière, jusqu'à nos jours ; établir la classification juridique des biens et la protection juridique de la propriété.

Méthodologie : Le cours sera essentiellement animé par les étudiants ; l'enseignant fera le travail de modérateur et coordonnateur des travaux faits par les étudiants.

Textes de base :

HALPERIN, Histoire du droit des biens; PATAULT, Introduction historique au droit des biens.

8. Droit et sciences pénitentiaires (BIDEKO)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

9. Séminaire de droit privé et judiciaire (Serge MAKAYA et Pr. Bienvenu WANE)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

Option III : Droit public

Trois matières à choisir parmi les suivantes + 1 séminaire:

1. Institutions politiques de l'Afrique contemporaine (Didier YANGONZELA)

crédits

Titulaire : Prof.

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

2. Administration et développement (Charles BOLIKO) 2crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

3. Rédaction et correspondance administrative (Théo-Macaire KAMINAR)

2crédits

Contenu : ce cours est divisé en deux parties : théorique et pratique. La première est un enseignement théorique sur les actes de justice (comme la rédaction des lois, des contrats, des actes de procédure comme les citations, les assignations, les arrêts, les sentences, etc.) et la deuxième est un travail pratique qui initie l'étudiant à leur rédaction.

Objectif : A la fin de ce cours les étudiants seront capables de : rédiger correctement les actes juridiques sans erreur en vue de leur conférer solidité, consistance et validité requises, ce afin d'éviter les erreurs communément commises, préjudiciables aux personnes que les juristes doivent assister.

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

4. Science Administrative (Théo-Macaire KAMINAR) 2crédits

5. Evolution des institutions administratives du Congo de 1885 à nos jours 2crédits

6. Relations économiques internationales (José BARUANI) crédits

7. Histoire de l'Eglise Catholique (Augustin BITA) crédits

Contenu : Le cours donne un aperçu général de l'Eglise comme œuvre du salut fondée par le Christ et définit ses différents rapports avec le monde.

Objectif :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

8. Séminaire de Droit public (Richard LUMBIKA) crédits

Contenu du séminaire (sous-thèmes) :

1. La Déclaration universelle des droits de l'homme : sa vocation et son caractère obligatoire ;
2. Les droits civils et politiques : leur mise en œuvre dans le contexte de la souveraineté des Etats ;
3. Les droits économiques et sociaux : leur force dans les milieux exploités par les multinationales ;
4. La responsabilité de protéger : l'état de la question dans la pratique onusienne ;
5. Les réseaux sociaux et la protection de la vie privée ;
6. Le contrôle du respect des droits de l'homme par les juridictions nationales ;
7. L'impact de la mondialisation sur les politiques nationales de promotion des droits de l'homme ;
8. Question migratoire et droits de l'homme : la gestion européenne de la crise ;
9. Les droits des peuples autochtones face à l'exploitation de la forêt équatoriale par les multinationales ;
10. Le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme

Objectifs du cours : A la fin du séminaire l'étudiant sera capable de : ressortir les chances et les risques de la mondialisation sur la promotion et la protection des droits de l'homme ; réaliser que les avancées dans les moyens de communication ont transformé le monde en village, que les violations des droits de l'homme sont relayées en temps presque réel, ce qui ferait de la mondialisation de l'information un bouclier pour les droits de l'homme ; découvrir cette mondialisation se traduit également par la lutte des pouvoirs économiques pour le contrôle, voire le pillage des ressources naturelles, l'exploitation des faibles, occasionnant de graves violations des droits économiques et sociaux, sans oublier les droits civils et politiques, les droits catégoriels ; enfin, identifier les droits des femmes et des enfants dans les zones sous contrôle des multinationales, en dehors du contrôle gouvernemental, préoccuperont l'étudiant après le séminaire.

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 5 sont un exposé magistral du professeur sur la théorie des droits de l'homme, leur typologie et l'impact de la mondialisation sur la diffusion des droits de l'homme. 17 heures sont consacrées au travail de lecture et de rédaction d'un rapport du séminaire par l'étudiant. 8 heures sont consacrées à une journée d'étude et de présentation des rapports, de discussion et de conclusion du séminaire.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera pour ¼ la présence aux séances du séminaire et ¾ le rapport exposé à l'occasion de la journée d'étude concluant le séminaire.

Bibliographie :

Xavier GODINOT, Eradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'homme, Paris, PUF, 2008 ; Philippe GERARD, L'esprit des droits. Philosophie des droits de l'homme, Bruxelles, Larcier, 2016 ; LUMBIKA NLANDU, Vie internationale, Kinshasa, New Print, 2019

B. DEUXIEME CYCLE : MASTER

PREMIERE LICENCE (Master 1) EN DROIT

a. Matières communes

1. Droit fiscal (Jean MASIALA) crédits

Contenu du cours : Dans la partie introductive du cours, sont examinés : la notion de l'impôt (définition, caractéristiques, principes), la différence entre l'impôt et d'autres types de prélèvements obligatoires, la définition du droit fiscal et les principes fondamentaux du droit fiscal interne. La première partie du cours analyse les impôts prévus par la législation fiscale congolaise. Y sont abordées, les règles en rapport avec les impôts directs (impôts réels et impôts cédulaires sur les revenus) et les impôts indirects (principalement la taxe sur la valeur ajoutée). La deuxième partie s'intéresse à l'exercice du pouvoir fiscal et examine les dispositions légales et réglementaires régissant la liquidation, le recouvrement, et le contrôle de l'impôt, ainsi que les moyens de répression (sanctions). Il y est aussi question du contentieux fiscal et des interprétations en droit fiscal.

Objectifs du cours : A la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : identifier des principaux principes qui régissent l'impôt et des techniques d'imposition ; des impôts directs et indirects prévus par la législation fiscale congolaise et du régime fiscal propre à chacun d'eux ; des dispositions légales et réglementaires relatives à l'exercice du pouvoir fiscal en République démocratique du Congo ; et analyser les cas courants de fiscalité directe ou indirecte et d'y apporter des solutions.

Méthodologie : Enseignement magistral permettant d'exposer les grandes articulations de la matière, ponctué de séances interactives où, à travers des travaux dirigés, les étudiants seront appelés à résoudre quelques cas pratiques soit en groupe, soit individuellement.

Evaluation :

Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : écrit.

Bibliographie :

BUABUA wa KAYEMBE, Mathias, Droit fiscal congolais. La législation fiscale et douanière en vigueur en République démocratique du Congo, 3ème édition, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2017 ; KASINDI YIMBA, S., La législation fiscale et douanière congolaise. Une lecture annotée des codes des impôts et des douanes mis à jour, Kinshasa, Séd., 2016 ; BELTRAME, P., La fiscalité en France, Paris, Hachette, 2014.

2. Droit International Public II : des Organisations Internationales (Léon OTSHUDI OKONDJO) crédits

Contenu du cours : Pour ce faire, divers thèmes seront analysés selon un plan articulé en deux parties :

- d'une part la théorie générale relative à la notion, l'historique, la typologie, la création, la personnalité juridique, la structure, le fonctionnement, les compétences et activités, les relations extérieures des organisations internationales, le droit qui leur est applicable, la participation à celles-ci comme le régime des privilèges et immunités juridiques afférent (les leurs, ceux de leurs agents et membres, ceux de leurs observateurs et invités),
- d'autre part, l'étude spéciale de quelques ordres juridiques spécifiques de certaines organisations internationales choisies, dont l'organisation des Nations Unies, l'Union européenne, des organisations régionales et sous régionales africaines.

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer l'ordre juridique (normes coutumières et conventionnelles, mécanismes et principes communs) régissant les organisations internationales dans leur ensemble de l'ordre juridique propre à chaque organisation internationale en particulier (formé autour de son acte constitutif).

Méthodologie : La méthode de cet enseignement consiste en un mélange entre, d'un côté pour la première partie, des exposés ex cathedra par le professeur (les questions des étudiants étant vivement encouragées), des discussions de célèbres affaires de la jurisprudence, des discussions de cas pratiques auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité et, de l'autre côté pour la seconde partie, des travaux pratiques et exposés des étudiants par petits groupes leur offrant l'occasion d'exercer l'expression orale et écrite. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Evaluation : A l'examen final (mêlant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

Bibliographie : Pour ce faire, parmi les ouvrages conseillés, il y a en particulier OTSHUDI OKONDJO L. (2018). Droit des organisations internationales. Volume 1 : Théorie générale, 2ème édition, Kinshasa : Editions Les Luminaires, 444 p.

3. Droit du travail et de la sécurité sociale (Jean-Michel KUMBU) crédits

Contenu : Présenter aux étudiants des règles juridiques régissant les rapports professionnels entre employeurs et travailleurs ainsi que le régime de sécurité sociale applicable aux salariés constitue l'objectif principal de cet

enseignement. Il est abordé en deux parties consacrées respectivement au Droit du travail et au Droit de la sécurité sociale. La première partie examine la vie du contrat de travail ainsi que le droit syndical alors que la deuxième partie examine le régime de la sécurité des salariés et s'attèle principalement à l'étude des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Objectifs du cours : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront capables de : circonscrire les relations individuelles du travail à travers le cycle du contrat de travail ; acquérir des compétences relatives au droit syndical et les conventions collectives ; identifier les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Méthodologie : Il est prévu soixante (60) heures de cours durant lesquelles les étudiants apprennent le droit matériel et le droit procédural du droit du travail et de la sécurité sociale. Cette méthode combine aussi celle participative car les étudiants sont munis du code du travail et des autres textes nécessaires et sont appelés à faire la lecture à la demande de l'enseignant pour asseoir la théorie apprise. L'assistant dispose de quinze (15) heures pour analyser des cas pratiques et commenter avec les étudiants les décisions de justice en rapport avec le droit du travail.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie

KUMBU ki NGIMBI, Droit social, Manuel d'enseignement, Kinshasa, Galimage, 2014 Droit social ; MUKADI BONYI, Droit du travail, Bruxelles, CRDS, 2008 ; LUWENYEMA LULE, Précis de droit du travail congolais, Kinshasa, Ed. Lule, 2017

4. Droit des grands services publics de l'Etat (Théo-Macaire KAMINAR)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

5. Droit civil des sûretés (Gratien MOLE)

Contenu du cours : Si le droit du crédit est celui de la confiance, il est évident qu'il ne peut se satisfaire de l'incertitude. Aussi, l'une de ses dimensions les plus importantes est-elle celle qui va restreindre cette incertitude, en améliorant les chances du créancier d'être payé, en réduisant le risque d'impayé : c'est l'objet du droit des sûretés. Ce cours se consacre principalement à l'examen de différentes sûretés personnelles et réelles. L'on aborde les sûretés prévues par l'Acte uniforme portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 à LOME, qui a révisé celui du 17 avril 1997, ainsi que toutes les sûretés prévues par la législation congolaise antérieure à l'entrée en vigueur du droit de l'OHADA. Le présent cours s'organise en deux grandes parties : Des sûretés personnelles (I) et des sûretés réelles (II).

Objectif du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : développer des aptitudes nécessaires dans la diffusion et la pratiques des instruments juridiques relatifs au droit des sûretés et d'identifier les attentes des acteurs sociaux relatives au droit des sûretés.

Méthodologie : Recourir aux exposés ex-cathedra, interactifs et participatifs.

Evaluation : Jeu de question-réponse, travail dirigé, interrogation et examen en fin de semestre.

Orientation bibliographique :

- F. T'KINT, Sûretés et principes généraux du droit de poursuites des créanciers, 4e édition, Bruxelles, Larcier, 2004 ; - F. ANOUKAHA – A. CISSE-NIANG et alii, OHADA, sûretés, Bruxelles, Bruylant, 2002 ; - M. CABRILLAC - MOULY, Droit des sûretés, 7e édition, Du Juris-classeur, Paris, Litec, 2004.

6. Droit des sociétés commerciales (Jean MASIALA)

crédits

Contenu du cours : Outre l'introduction générale, le cours se divise en deux grandes parties. La première concerne le droit commun des sociétés commerciales. L'étude des règles communes à toutes les sociétés commerciales se fera en suivant les étapes significatives du cycle de vie d'une société commerciale et s'articule autour des quatre axes suivants : la constitution d'une société commerciale (chapitre 1), les règles communes d'organisation et de fonctionnement des sociétés commerciales (chapitre 2), la dynamique des sociétés commerciales (chapitre 3), les règles communes de dissolution de la société commerciale (chapitre 4). La deuxième partie est consacrée aux règles spécifiques à chaque type de société commerciale. A ce sujet, l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique régit deux formes de sociétés de personnes : la société en nom collectif et la société en commandite simple (chapitre 1), une forme de société hybride : la société à

responsabilité limitée (chapitre 2) et deux formes de sociétés de capitaux : la société anonyme et la société par actions simplifiées (chapitre 3). Mais il s'intéresse également à des types particuliers de groupements : le groupement d'intérêt économique, la société en participation, la société de fait et la société créée de fait (chapitre 4).

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : détecter la place de la société commerciale dans la vie économique, identifier des règles qui la régissent de sa création à sa dissolution ; analyser les questions courantes qui se posent en matière des sociétés commerciales.

Méthodologie : Exposés, travaux dirigés et exercices pratiques.

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : écrit.

Bibliographie :

POUGOUE, Paul-Gérard, ANOUKAHA, François, et NGUEBOU TOUKAM, Josette, Le droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique Ohada, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 1998 ; MASAMBA MAKELA, Roger et alii, Manuel de droit et comptabilité OHADA, Kinshasa, Commission Nationale OHADA (CNO), 2015 ; LUCIANO, K. et VIDAL, D., Cours de droit général de sociétés, Lextenso Gualino, Coll. Cours d'Amphi, Septembre 2015.

7. Q.S. du droit OHADA (Toussaint KWAMBAMBA)

crédits

Contenu du cours : Outre l'introduction générale, le cours de question spéciale du droit OHADA se divise en deux grandes parties dont la première se veut théorique et la seconde pratique. La première consiste à l'exposé magistral d'une part de l'historique et des aspects institutionnels de l'OHADA, et d'autre part des aspects matériels de l'OHADA (les actes uniformes OHADA). La deuxième partie essentiellement pratique est consacrée à la réalisation d'un travail en groupe sur un sujet ou un thème donné en rapport avec le droit OHADA.

Objectifs du cours : A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de : mener un travail en groupe autour de questions actuelles du droit OHADA ; élaborer un texte sur un thème donné dans le domaine du droit OHADA ; convaincre ses collègues de ses analyses juridiquement fondées.

Méthodologie : Bref exposé sur les grandes articulations des Actes uniformes de l'OHADA; constitution de groupes avec des sous-thèmes ; exposé du travail de chaque groupe, suivi de débats ; synthèse par l'enseignant.

Evaluation : Les étudiants seront évalués sur la base du travail présenté par le groupe auquel ils appartiennent, de leur aptitude à répondre aux questions posées à leur groupe et de leur participation aux exposés des autres groupes.

Bibliographie : Quelques ouvrages de référence se rapportant aux différents sous-thèmes seront indiqués aux étudiants après la constitution des groupes de travail.

8. Droit communautaire économique africain (Jean-Désiré INGANGE)

Contenu

Après avoir défini les concepts de base, le cours fera un pèlerinage aux sources du mouvement du panafricanisme qui a, à l'aube des indépendances, posé les jalons d'une première assise d'intégration africaine, l'OUA. Les pesanteurs du passage de l'OUA à l'UA et leur incidence sur le train de l'intégration continentale africaine feront l'objet des développements méthodiques qui rencontreront la géométrie des communautés économiques régionales (CER).

Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier la notion de l'intégration comme processus juridique d'union économique supranationale ainsi que les principales phases de sa réalisation ; cerner les limites de l'intégration économique africaine ; proposer un plan de réforme de l'architecture du droit communautaire africain qui prenne en compte les réalités, le contexte et le challenge du développement économique propre à l'Afrique.

Méthode d'enseignement

L'enseignement sera assis d'une part sur des exposés magistraux du professeur se rapportant aux considérations doctrinales basiques ; et d'autre part, il laissera place à des débats et échanges interactifs consistant à des séances d'exposés par les étudiants des résultats de recherche récoltés dans le cadre de l'élaboration des travaux pratiques.

Mode d'évaluation

La somme des notes obtenues à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen écrit et à notes ouvertes (1/4) constituera la note finale de l'étudiant.

Bibliographie sélective

PAPADOPOULOU R.E., *Principes généraux du droit et droit communautaire*, Bruxelles, Bruylant, 1996 ; TENGU L., *Droit communautaire général*. CEMAC, Paris, LGDJ, 2009.

9. Droit des contrats commerciaux (Garry SAKATA)

a. Contenu du cours

Le contenu du cours est axé sur les contrats spéciaux en matière commerciale. Un contrat est dit spécial lorsqu'il déroge ou complète les éléments du contrat usuel de droit commun. Dans le cadre du cours des Obligations et celui de Droit commercial prévus au programme de licence (ancien graduat), les étudiants ont eu à étudier et analyser les différents contrats de droit commun en matière civile et commerciale. Pour éviter la redondance sur le contenu, le cours de contrats spéciaux appliqués au droit commercial ne s'attarde pas sur les contrats usuels du droit commercial tels que la vente commerciale, l'échange, le mandat, la commission, le courtage, le bail professionnel, etc. enseignés aussi bien en droit des obligations qu'en droit commercial.

Dans le cadre de cours, il a été opéré un choix parmi plusieurs contrats, soit qu'ils ne sont pas courants ou ne concernent qu'une catégorie de professionnels (contrat de leasing, de lease-back, de factoring, de franchising, etc.), soit qu'il s'agit des contrats courants mais dont la nature juridique n'est pas facile à déterminer (contrat de coffre-fort, de bail à nourriture, de stationnement de véhicule, de carte de paiement, de location-vente, de dépôt-vente, de location d'une place de spectacle au cinéma ou dans un stade de sport, etc.).

Les différents contrats choisis sont tantôt nommés (parce que prévus dans l'arsenal légal national) ou encore innommés de sorte que l'on s'est référé au droit étranger.

Le cours est subdivisé en deux parties portant respectivement sur :

- les techniques de négociation, d'élaboration du pré-contrat ou de la Lettre d'Intention ainsi qu'à la rédaction du contrat commercial proprement dit ;
- l'analyse spécifique de certains contrats commerciaux.

b. Objectifs du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : **distinguer** les contrats usuels et les contrats commerciaux ; amorcer une négociation commerciale ; rédiger un pré-contrat ou une Lettre d'Intention dans le domaine commercial ; identifier toutes les parties obligatoires d'un contrat commercial ; rédiger un contrat commercial.

c. Méthodologie du cours

La méthodologie utilisée lors de l'enseignement est successivement :

- magistrale dans la mesure où l'enseignant explique aux étudiants en utilisant le tableau comme support pédagogique les différents contrats commerciaux ;
- participative parce que les étudiants posent des questions. Ce n'est pas l'enseignant qui répond a priori aux étudiants. La parole est donnée à d'autres étudiants pour essayer de répondre aux questions posées par leurs collègues. Finalement, l'enseignant procède à une synthèse des réponses.

d. Evaluation du cours

Il est fait appel à une double évaluation :

- **formative** dans la mesure où tout au long de l'enseignement, il est fait état de la progression des étudiants lorsque certains expliquent à d'autres ce qu'ils ont compris du contenu de la matière enseignée. A ce stade, aucun point n'est donné aux étudiants ;
- **sommative** dans la mesure où par des Travaux pratiques, interrogations et examens, les étudiants sont soumis périodiquement à des tests tendant à vérifier le degré des maîtrises des apprentissages acquis à la suite des enseignements.

e. Bibliographie

D'AUZON, O., *Modèles de contrats commerciaux*, Paris, éd. Eyrolles, 2007, 274 pp. ; FONTAINE, M., *Droit des contrats internationaux. Analyse et rédaction des clauses*, Bruxelles, Bruylant, 1989 ; LECLERCQ, X., *Les contrats commerciaux*, Paris, éd. Chiron, 2002, 216 pp. ; MASCALA, C. et SAINT-ALARY-HOUIN, C., *Droit civil : les contrats civils et commerciaux*, Paris, LGDJ, Montchrestien, 2008, 250 pp. ; SAKATA, G., *Droit commercial congolais*, PUK, 2012.

10. Ethique et société (Ruffin MIKA)

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

b. Cours spécifiques à option

I. Option : Droit économique et social (3 matières au choix et un séminaire)

1. Analyse des bilans (KAMBAJA)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

2. Droit de la concurrence (Garry SAKATA)

crédits

a. Contenu du cours

Le cours décrit l'origine du concept de « concurrence déloyale » qui est d'origine prétorienne. Il y est analysé la nouvelle législation du 9 juillet 2018 sur les prix et la concurrence. Un accent est mis sur l'identification et l'analyse des actes déloyaux et les pratiques anti-concurrentielles. Une différence est faite entre la concurrence déloyale et la contrefaçon en indiquant la procédure légale prévue en la matière ainsi que les personnes habilitées à ester en justice. Quelques questions de droit sont soulevées et discutées avec les étudiants notamment celle de savoir si un consommateur peut aussi intenter une action en concurrence déloyale et en cessation à la suite d'un préjudice subi par ce dernier, etc.

b. Objectifs du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : critiquer la nouvelle législation sur la concurrence ; identifier les différents actes déloyaux ainsi que les pratiques anti-concurrentielles ; acquérir la maîtrise sur la procédure relative au règlement du contentieux concurrentiel

c. Méthodologie du cours

La méthodologie utilisée lors de l'enseignement est successivement :

- magistrale dans la mesure où l'enseignant explique aux étudiants en utilisant le tableau comme support pédagogique les différents contrats commerciaux ;
- participative parce que les étudiants posent des questions. Ce n'est pas l'enseignant qui répond a priori aux étudiants. La parole est donnée à d'autres étudiants pour essayer de répondre aux questions posées par leurs collègues. Finalement, l'enseignant procède à une synthèse des réponses.

d. Evaluation du cours

Il est fait appel à une double évaluation :

- **formative** dans la mesure où tout au long de l'enseignement, il est fait état de la progression des étudiants lorsque certains expliquent à d'autres ce qu'ils ont compris du contenu de la matière enseignée. A ce stade, aucun point n'est donné aux étudiants ;
- **sommative** dans la mesure où par des Travaux pratiques, interrogations et examens, les étudiants sont soumis périodiquement à des tests tendant à vérifier le degré des maîtrises des apprentissages acquis à la suite des enseignements.

e. Bibliographie

De Cordt, Y. et al., Manuel de droit commercial, 2eme éd., Limal, Anthémis, 2011 ; Guyon, Y., Droit des sociétés, tome 1, 12ème éd., Paris, Economica, 2006 ; SAKATA, G., Droit commercial congolais, PUK, Knshasa, 2012.

3. Droit international du travail (Jean Paul KOSO)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

4. Réglementation des prix / « Droit de la Concurrence». (GARRY SAKATA)

crédits

2. Contenu du cours

Le cours décrit l'origine du concept de « concurrence déloyale » qui est d'origine prétorienne. Il y est analysé la nouvelle législation du 9 juillet 2018 sur les prix et la concurrence. Un accent est mis sur l'identification et l'analyse des actes déloyaux et les pratiques anti-concurrentielles. Une différence est faite entre la concurrence déloyale et la contrefaçon en indiquant la procédure légale prévue en la matière ainsi que les personnes habilitées à ester en justice. Quelques questions de droit sont soulevées et discutées avec les étudiants notamment celle de savoir si un consommateur peut aussi intenter une action en concurrence déloyale et en cessation à la suite d'un préjudice subi par ce dernier, etc.

3. Objectifs du cours

A la fin de ce cours, l'étudiant doit être capable de : critiquer la nouvelle législation sur la concurrence ; identifier les différents actes déloyaux ainsi que les pratiques anti-concurrentielles ; acquérir la maîtrise sur la procédure relative au règlement du contentieux concurrentiel

4. Méthodologie du cours

La méthodologie utilisée lors de l'enseignement est successivement :

- magistrale dans la mesure où l'enseignant explique aux étudiants en utilisant le tableau comme support pédagogique les différents contrats commerciaux ;
- participative parce que les étudiants posent des questions. Ce n'est pas l'enseignant qui répond a priori aux étudiants. La parole est donnée à d'autres étudiants pour essayer de répondre aux questions posées par leurs collègues. Finalement, l'enseignant procède à une synthèse des réponses.

5. Evaluation du cours

Il est fait appel à une double évaluation :

- **formative** dans la mesure où tout au long de l'enseignement, il est fait état de la progression des étudiants lorsque certains expliquent à d'autres ce qu'ils ont compris du contenu de la matière enseignée. A ce stade, aucun point n'est donné aux étudiants ;
- **sommative** dans la mesure où par des Travaux pratiques, interrogations et examens, les étudiants sont soumis périodiquement à des tests tendant à vérifier le degré des maîtrises des apprentissages acquis à la suite des enseignements.

6. Bibliographie

De Cordt, Y. et al., Manuel de droit commercial, 2eme éd., Limal, Anthémis, 2011 ; Guyon, Y., Droit des sociétés, tome 1, 12ème éd., Paris, Economica, 2006 ; SAKATA, G., Droit commercial congolais, PUK, Knshasa, 2012.

5. Réglementation des changes (Grégoire BAKANDEJA)

Contenu du Cours : Le cours comprend deux parties.

La première partie présente la typologie des régimes de change et leur application dans les législations nationales. La deuxième partie analyse les politiques de change et les dispositifs juridique et institutionnel de la réglementation en République démocratique du Congo.

Objectif du cours : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier les dispositifs et mécanismes juridiques relatifs aux opérations commerciales et financières que réalisent les acteurs économiques (particuliers, entreprises, institutions financières, Etat) dans leurs relations avec le monde extérieur.

Méthodologie : Méthodologie descriptive, inductive et synthétique.

Modalités d'évaluation : Séminaires et Recherche guidée.

Bibliographie de travail :

AUTENNE (A.), CASSIERS (V.) et STROWEL (A) (S. dir), Droit, Economie et Valeurs, Hommage à Bernard REMICHE, Bruxelles, Larcier, 2014 ; ALFANDARI (E.): Droit des affaires : les cadres généraux, les entreprises, les activités, Paris, LITEC, 1993 ; BAKANDEJA wa MPUNGU (G.) ; Manuel de Droit financier, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1997 ; Droit des Finances Publiques, Kinshasa, Noraf, 1997 ; Droit du commerce international. Les peurs justifiées de l'Afrique face à la mondialisation des marchés, Bruxelles et Paris De Boeck Université et Larcier, 2001 ; BERTHEL (J.P) : Droit de l'ingénierie financière, Paris, Litec, 1990.

6. Droit aérien

7. Conventions économiques d'origine coutumière, interethnique et africaine

8. Séminaire de droit économique et social (Grégoire BAKANDEJA et Pr. Jean Paul KOSO) crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

Option II : Droit privé et judiciaire (3 matières au choix et un séminaire)

1. Droit pénal international /cour pénale internationale (Léon OTSHUDI)

crédits

Contenu du cours : Ce cours comporte quatre chapitres. Le premier chapitre circonscrit, en les distinguant, les notions de droit pénal, de matière pénale, de droit pénal national, droit pénal international et droit international pénal. Le second chapitre analyse la répression des infractions de droit congolais présentant un caractère d'extranéité (la compétence des juridictions congolaises, les effets des jugements répressifs étrangers, l'entraide pénale internationale). Le troisième chapitre porte sur l'incrimination et la définition des crimes de droit international contre l'humanité et de génocide (genèse et évolution, sémantique et éléments constitutifs, preuve du crime contre l'humanité ou de génocide). Le quatrième chapitre étudie la répression des crimes de droit international (leur interdiction impérative à effet *erga omnes*, la responsabilité pénale internationale individuelle, la répression par les juridictions nationales, par les juridictions internationalisées et par les juridictions internationales ad hoc ou permanente).

Objectifs du cours : A la fin de ce l'issue de ce cours (complémentaire à ceux de droit pénal, droit international public, droits de l'homme et droit humanitaire), l'étudiant sera capable de : porter une réflexion sur la justice pénale et ses limites face à la criminalité de masse ; acquérir des notions de droit pénal, de droit pénal international et de droit international pénal, tant au sens formel ou matériel que substantiel ou procédural ; indiquer leurs origines, naissance et sources, qui portent sur les rapports entre le droit de punir et la souveraineté des Etats.

Méthodologie : Cet enseignement est donné sous forme des exposés ex cathedra par le professeur (les questions des étudiants étant vivement encouragées) et de séances de travail consacrées à la résolution de cas pratiques, auxquels les règles étudiées s'appliquent (similaires aux cas à traiter lors du contrôle continu et de l'examen final), avec attention particulière à certains événements d'actualité. Pour bénéficier au mieux des leçons en participant activement aux discussions, il est recommandé aux étudiants de les préparer en avance, au lieu de s'attendre à leur révision subséquente.

Bibliographie : OTSHUDI OKONDJO L. (2018). Répression d'infraction avec élément d'extranéité. L'essentiel du droit pénal international congolais, Kinshasa : Editions Les Luminaires, 316 p.

Evaluation : A l'examen final (mélangeant question-réponse et cas pratique), tout livre, des notes personnelles et toute autre documentation peuvent être utilisés.

2. Evolution de la criminalité au Congo (Serge MAKAYA) crédits

Méthodologie : Pour bien assurer ces enseignements, des notes photocopées sont mises à la disposition des étudiants.

Contenu du cours : Ce cours contient principalement deux parties dont la première aborde le problème de l'étude de la criminalité au Congo et la seconde porte sur les variations et les caractéristiques de la criminalité au Congo.

Objectifs du cours :

A la fin de ce cours, les étudiants, futurs opérateurs judiciaires, seront capables de : acquérir des compétences relatives caractéristiques de la criminalité au Congo et les enjeux autour du fonctionnement de la justice pénale ; développer une approche critique sur la mesure de la criminalité et sur sa gestion.

Evaluation : Travaux pratiques et Examen.

Bibliographie :

Textes juridiques

-Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52ème année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011

Ouvrages

ALLARD, J. et alii, (dir), La vérité en procès, les juges et la vérité politique ; AKELE ADAU, P., Réforme du Code pénal congolais. A la recherche des options fondamentales du Code pénal congolais, Kinshasa, CEPAS, 2002 ; AKELE ADAU, P., Réforme du Code pénal congolais. Options axiologiques et techniques fondamentales, Kinshasa, CEPAS, 2002 ; BRILLON Y., Ethnocriminologie d'Afrique noire, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980 ; ROBERT Ph., « Les statistiques criminelles et la recherche. Réflexions conceptuelles », Déviance et société, Genève, 1977.

3. Domaine de l'Etat, aménagement du territ. et urbanisme (Théo-KAMINAR)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation

bibliographique

4. Droit international humanitaire (Richard LUMBIKA)

crédits

Contenu du cours

- I. Sources du DIH et typologie des conflits armés
- II. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés non internationaux
- III. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés internationaux
- IV. La protection des prisonniers de guerre
- V. La mise en œuvre du droit internationale humanitaire : tribunaux militaires, tribunaux internationaux *ad hoc*, cour pénale internationale
- VI. L'application du DIH par les forces de maintien de la paix

Objectifs du cours : A la fin du cours, les étudiants seront capables de : acquérir des connaissances théoriques sur le droit applicable dans les conflits armés ; ressortir le paradoxe d'un droit s'appliquant à une activité interdite par le droit internationale : la guerre ; identifier la typologie des conflits armés et de cerner la protection des victimes des conflits armés internationaux, les règles applicables aux conflits armés non-internationaux, les règles de conduite des hostilités, la mise en œuvre de différentes règles pertinentes ; identifier les fondamentaux des quatre conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, des conventions de La Haye et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale ; évaluer la jurisprudence des tribunaux pénaux internationaux, autant que celle de la Cour pénale internationale, et si besoin en est celle des juridictions militaires nationales.

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 20 sont consacrées à la présentation magistrale du syllabus par le professeur. 9 heures à des travaux pratiques préparés en bibliothèque et à exposer en classe. 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des résultats obtenus à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4). Il s'agira d'un examen écrit à notes fermées.

Bibliographie

Maurice BELANGER, Droit international humanitaire, Paris, Gualino éditeur, coll. Mémento, 2002

Eric DAVID, Principes de droit des conflits armés, Bruxelles, Bruylant, 3^e éd., 2002

Daniel LAGOT, (dir), Droit international humanitaire ; Etats puissants et mouvements de résistance, Paris, L'Harmattan, 2010

5. Questions spéciales des obligations (Matthieu TELOMONO)

crédits

Contenu : Le cours aborde la question de la réparation dans une approche critique et comparative, à la croisée du droit écrit (« droit des blancs ») et du droit coutumier (droit endogène). De manière opérationnelle, la question de la réparation se décline en trois sous-questions (quoi, comment et pourquoi) correspondant à trois chapitres :

Chapitre 1. Quoi réparer ou l'objet de la réparation (quid ?) : au principe positiviste de la réparation intégrale du dommage, l'approche philosophique et anthropologique de ce cours propose plutôt la réparation adéquate du lien social entre l'auteur du dommage (ou son responsable) et la victime.

Chapitre 2. Comment réparer ou les modes de réparation (commodo ?) : à la monomanie de l'indemnisation (réparation pécuniaire ou dommages et intérêts) prônée par le droit écrit, le cours propose un droit flexible, c'est-à-dire qu'il faut ouvrir l'univers des possibles pour assurer un traitement holiste de la victime dans la perspective d'une justice restauratrice négociée. D'où le focus est mis sur la pertinence des MARC, c'est-à-dire sur les modes alternatifs de règlement des conflits inspirés par la justice palabrique ou coutumière, tels que la médiation, la conciliation, la transaction, l'arbitrage, etc.

Chapitre 3. Pourquoi réparer ou la téléologie de la réparation ? : à l'illusion de la réparation intégrale du dommage pour replacer la victime dans son statu quo ante (sa situation avant le dommage), le cours propose qu'il n'est pas possible de retourner dans le passé (car on ne se lave pas deux fois dans une même rivière) ; il faut plutôt réparer adéquatement la relation humaine pour aller de l'avant ou bâtir le futur, pour continuer à vivre ensemble dans un monde commun, pour maintenir la paix sociale, but ultime du droit.

Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : émettre une réflexion épistémologique visant la remise en question du paradigme positiviste de la réparation intégrale du dommage et la monomanie de l'indemnisation des victimes. Spécifiquement, les étudiants seront capables d'appréhender et d'expliquer la

relativité qui entoure la réceptivité des dommages et les limites du droit étatique en matière de modalités de réparation au point de vue subjectif.

Méthodologie : Méthode participative et interactive, critique et comparative, appuyée par la maïeutique socratique à la découverte du dommage le plus grave et le moins grave ainsi que le meilleur mode de réparation, selon l'appréciation forcément subjective de chaque étudiant. Il est prévu aussi une projection en support DVD sur la pratique de la médiation et de la palabre.

Modalités d'évaluation : Travaux dirigés, travaux pratiques, interrogations et un examen final (à l'écrit ou à l'oral)

Orientation bibliographique :

Alain SUPIOT, Homo juridicus, Essai sur la fonction anthropologique du Droit, Seuil, 2005 ; André RYCKMANS et Célestin MWELANZAMBI BAKWA, Droit coutumier africain, Proverbes judiciaires Kongo (Zaïre), L'Harmattan, 1992 ; Matthieu TELOMONO BISANGAMANI, « Repenser la téléologie de la réparation en droit civil congolais : De la réparation intégrale du dommage à la réparation adéquate du lien social », Annales de la Faculté de droit, UNIKIN, éd. DES, 2012-2013 ; STAMATIOS TZITZIS, La médiation pénale, une source d'humanisation de la justice, 1ère éd. Buenos Books International, 2010 ;

5. Sociologie pénitentiaire (BIDEKO)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

6. Droit pénal Comparé

7. Séminaire de droit privé et judiciaire (Gratien MOLE et Matthieu TELOMONO)

crédits

Option Droit public (3 matières au choix et un séminaire)

1. Droit de la coopération internationale (Richard LUMBIKA)

crédits

Objectifs du cours : A la fin du cours, l'étudiant devra connaître le contenu de la coopération au développement, ses liens avec l'aide au développement, l'assistance technique, la coopération structurelle et non structurelle, la coopération scientifique et l'aide à la science.

L'étudiant sera capable d'approcher les principaux paradigmes, les acteurs et les mécanismes de la coopération internationale, multilatérale ou bilatérale. Il se familiarisera avec les approches du développement basée sur les besoins d'une part, et basée sur les droits d'autre part.

L'étudiant devra s'ouvrir à la coopération internationale, telle qu'elle ressort des écrits du Magistère, *Rerum Novarum*, *Pacem in terris*, *Populorum progressio* étant un point de départ.

L'étudiant devra trouver la matérialisation du droit de la coopération internationale au départ des cas de la coopération belgo-congolaise, de l'Union européenne et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et des actions onusiennes via le PNUD.

Contenu du cours :

- I. Domaines, formes et sources du droit de la coopération internationale
- II. Cadre et principaux paradigmes de la coopération internationale
- III. Acteurs et mécanismes de la coopération internationale
- IV. Les exemples de la coopération belgo-congolaise, de la coopération UE-ACP et de quelques interventions du PNUD en RDC

Objectifs du cours : A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : identifier le contenu de la coopération au développement, ses liens avec l'aide au développement, l'assistance technique, la coopération structurelle et non structurelle, la coopération scientifique et l'aide à la science ; démontrer les principaux paradigmes, les acteurs et les mécanismes de la coopération internationale, multilatérale ou bilatérale ; analyser les approches du développement basée sur les besoins d'une part, et basée sur les droits d'autre part ; apprécier la coopération internationale, telle qu'elle ressort des écrits du Magistère, *Rerum Novarum*, *Pacem in terris*, *Populorum progressio* étant un point de départ.

Méthodologie : Le cours se donnera de manière magistrale pour 20 heures. 9 heures seront consacrées à des travaux pratiques à préparer en bibliothèque et/ou sur terrain (projets de développement) et à exposer en classe. 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des notes obtenues à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4). L'examen sera une dissertation préparée à domicile et à déposer le jour de l'examen.

Bibliographie

NAHAVANDI, F., Du développement à la globalisation. Histoire d'une stigmatisation, 3^e éd. Revue et augmentée, Bruxelles, Bruylant, 2009; DE FEYTER, K., World development law: sharing responsibility for development, Antwerpen- Groningen- Oxford, Intersentia, 2001; LUMBIKA NLANDU, La protection des droits de l'homme par la coopération au développement. L'exemple de la coopération belgo-congolaise, Anvers, 2013

2. Droit International Humanitaire (Richard LUMBIKA)

Contenu du cours

- I. Sources du DIH et typologie des conflits armés
- II. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés non internationaux
- III. Le droit humanitaire applicable aux conflits armés internationaux
- IV. La protection des prisonniers de guerre
- V. La mise en œuvre du droit internationale humanitaire : tribunaux militaires, tribunaux internationaux ad hoc, cour pénale internationale
- VI. L'application du DIH par les forces de maintien de la paix

Objectifs du cours : A la fin du cours, les étudiants seront capables de : acquérir les connaissances théoriques sur le droit applicable dans les conflits armés ; ressortir le paradoxe d'un droit s'appliquant à une activité interdite par le droit internationale : la guerre ; identifier la typologie des conflits armés ; cerner la protection des victimes des conflits armés internationaux, les règles applicables aux conflits armés non-internationaux, les règles de conduite des hostilités, la mise en œuvre de différentes règles pertinentes ; identifier les fondamentaux des quatre conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, des conventions de La Haye et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale ; évaluer la jurisprudence des tribunaux pénaux internationaux et militaires nationales.

Méthodologie : Sur les 30 heures du cours, 20 sont consacrées à la présentation magistrale du syllabus par le professeur. 9 heures à des travaux pratiques préparés en bibliothèque et à exposer en classe. 1 heure à une interrogation.

Evaluation : La note finale de l'étudiant sera la somme des résultats obtenus à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen (2/4). Il s'agira d'un examen écrit à notes fermées.

Bibliographie

Maurice BELANGER, Droit international humanitaire, Paris, Gualino éditeur, coll. Mémento, 2002 ; Eric DAVID, Principes de droit des conflits armés, Bruxelles, Bruylant, 3^e éd., 2002 ; Daniel LAGOT, (dir), Droit international humanitaire ; Etats puissants et mouvements de résistance, Paris, L'Harmattan, 2010

3. Domaine de l'Etat, aménagement du territoire et urbanisme (Théo-KAMINAR) crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

4. Q.S. du droit cout. et techn. tradit. de résolut. des conf. (Ambroise BULAMBO) crédits

Séminaire -Questions du Droit coutumier et techniques traditionnelles de résolution des conflits

II. Contenu du cours

Ce cours est destiné aux étudiants de première licence (Master 1) en droit public de l'UCC. Ces apprenants disposent déjà des notions de base de public et des droits fondamentaux. À travers ce cours annuel de 30 heures, nous aimerions enseigner successivement deux parties. La partie I consacrée à la notion du Droit coutumier et techniques traditionnelles de résolution des conflits alors que la seconde (Partie II) se bornera à l'étude des cas de violation des règles coutumières et techniques traditionnelles de résolution des conflits notamment le négationnisme, le Mariage par succession, la Propriété foncière et la Violation des règles environnementales.

III. Objectifs du cours

L'un des buts ultimes de ce séminaire est de créer une authentique culture des droits de l'homme en RDC, de redonner à l'homme congolais une identité nationale et de former des personnes aptes d'exercer leur droit inaliénable et imprescriptible de s'organiser librement et de développer leur vie politique, économique, sociale et culturelle, selon leur génie propre⁷ en tant que garanties fondamentales d'un Etat de droit. Pour cela, les élèves doivent apprendre à évaluer, à travers des cas, leur expérience vécue dans l'optique des droits de l'homme, en commençant par leur propre comportement et celui de leur entourage immédiat. Il leur faut analyser en quoi ce qu'ils vivent au quotidien est conforme ou non aux principes des droits de l'homme et assumer activement la

⁷ Constitution congolaise, Préambule, §9.

responsabilité de contribuer à améliorer la situation au sein de leur communauté. Ainsi à l'issue du Cours, les apprenants seront capables de : *Définir, à l'aide d'un exemple, les notions juridiques de liberté d'expression, négationnisme, droits coutumiers, Juges traditionnels, droit de propriété et mariage par succession.*

- ✓ *Identifier les règles coutumières incriminant le négationnisme et les violations de l'environnement dans son droit coutumier ou celui qu'il maîtrise le mieux.*
- ✓ *Défendre devant les juridictions congolaises les victimes en invoquant les règles coutumières et,*
- ✓ *En examinant un cas pratique, d'identifier les droits coutumiers violés ainsi que les techniques de résolution de conflit y afférant chacun dans son droit coutumier de son ethnie et de l'ethnie qu'il maîtrise le mieux.*

IV. Méthodologie

La méthode principale de notre enseignement sera l'apprentissage par problème sous la supervision du professeur, de l'assistant et du tuteur-apprenant.

Les deux parties de notre cours seront enseignées d'une manière intensive pendant les deux premières semaines du cours. Ensuite, nous allons constituer des groupes de travail qui traiteront des questions spéciales choisies d'application du droit public environnemental. Cet apprentissage va se dérouler principalement sous forme d'études des cas en groupes restreints d'apprenants. Ces derniers vont ainsi apprendre par problème. Ici, les temps de travail individuel alterneront avec des temps de travail en groupe ou en présence des enseignants, des assistants ou des tuteurs. Le cours sera appuyé par un support écrit (un polycopié) contenant les notions développées, la doctrine et la jurisprudence sélective ainsi que certains textes de loi.

VI. Evaluation

L'enseignement sera organisé sous forme intensive. L'enseignant donnera la partie théorique de cours pendant les deux premières semaines et la deuxième partie pratique pendant la semaine suivante. Cette seconde partie sera clôturée par une semaine de synthèse, révision, d'examen, d'évaluation, de remise des notes et de correction collective.

Nous allons évaluer l'acquisition de ces compétences à travers les travaux de séminaires réalisés dans les groupes de travail et présenté sous forme d'exposé de 10 minutes suivi de questions des étudiants et la synthèse du professeur.

Ensuite, il y aura un examen écrit à la fin du cours selon le règlement en vigueur et les instructions académiques.

VI. Bibliographie

BOSHAB EVARISTE, Pouvoir et droit coutumiers à l'épreuve du temps, Academia. Bruylant, Louvain-La-Neuve 2007 (Cité : PDCET).

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, La répression du négationnisme en droit congolais à la lumière du droit suisse, Editions Schulthess, Zurich 2013.

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, S'exprimer : une valeur africaine ?, Universitas juin 2007 I 04, pp. 19ss (Cité : S'exprimer en Afrique).

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, S'exprimer en RDC, Revue Aspects numéro 1/2008, pp. 43ss (Cité : S'exprimer en RDC).

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, L'institution « Kupiana » et le droit positif congolais, Revue africaine de Droit international et comparé (RADIC), tome 14/2006, numéro 2, pp. 264ss (Cité : Kupiana).

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, Droits français et suisse face aux expressions génocidaires, Editions universitaires européennes, Sarrebruck 2012.

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, La RD Congo. Les TICS dans l'apprentissage des Droits de l'Homme, Editions universitaires européennes, Sarrebruck 2012 (Cité : La RD Congo et les TICS).

BULAMBO AMBROISE KATAMBU, La protection des gorilles (*Gorilla beringei graueri*) d'Itombwe en RDC: un moyen de concilier le droit écrit moderne et le droit coutumier (à paraître dans la Revue Congo-Afrique).

5. Régimes politiques comparés

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

6. Relations économiques internationales (BARUANI)

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

7. Droit international des espaces

crédits

8. Séminaire de droit public (Jean- Désiré INGANGE WA INGANGE et Pr. Léon OTSHUDI OKONDJO)

crédits

Contenu

Le séminaire propose d'exploiter deux thématiques : la première examine dans la forme et dans le fond le contenu de certaines décisions emblématiques de la Cour internationale de justice et évalue la mesure de leur contribution dans l'évolution du droit international public. La seconde, elle, se propose d'ausculter des considérations doctrinales convergentes et divergentes de la notion des droits humains à travers les instruments de leur consécration et les mécanismes de leur protection.

Objectifs

Au terme de ce séminaire l'étudiant sera capable de: identifier les sources normatives du droit public ; analyser méthodiquement un thème scientifique de droit public ; acquérir des compétences requises pour conception et rédiger sur un thème juridique public; développer le sens du jugement critique à même d'identifier un problème de droit, de critiquer sa dimension publiciste et d'y proposer des pistes de solution répondant à l'esprit du raisonnement d'un publiciste.

Méthodes d'enseignement

La première phase consistera à l'exposé des thèmes de recherche retenus par le professeur qui les définira et les commentera. La seconde phase se rapportera aux exposés par les étudiants des résultats de la recherche réalisée, exposés qui ouvriront la voie à un débat interactif et dirigé par le professeur.

Mode d'évaluation

La note finale de l'étudiant sera celle découlant de sa prestation lors des exposés. Le travail réalisé sera évalué dans sa forme et dans son fond, à l'épreuve des performances individuelles de l'étudiant, de son effort à concourir à un débat scientifique constructif et de la qualité du travail réalisé en groupe.

Bibliographie sélective

TCHIKAYA B., *Mémento de la jurisprudence du droit international public*, Paris, Hachette-Sup, 2015 ; Gauchet M., *La Révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard, 1990.

DEUXIEME LICENCE (=Master II LMD) EN DROIT

a. Matières communes

1. Ethique et déontologie des professeurs juridiques (H.F. MUPILA)

crédits

Contenu du Cours :

- S'agissant de la déontologie des Avocats :

- Avant-propos :

12 règles de Saint Alphonse Marie de LIGUORI, brillant avocat au 18^{ème} siècle qui renonçât à sa profession pour être ordonné prêtre.

- Introduction générale + historique de la profession d'avocat au Congo (RDC).
- Disposition générales sur l'avocat et sa profession
- Accès à la profession
- Organisation et administration des Barreaux
- Exercice de la profession d'avocat
- Régime disciplinaire

- S'agissant de la déontologie des magistrats :

- Introduction générale + historique de la carrière de magistrat
- Recrutement des magistrats
- Signalement et promotion des magistrats
- Grade et rang hiérarchique
- Droits et devoirs des magistrats
- Positions statutaires du magistrat
- Régime disciplinaire
- Déport et récusation
- Prescription

Objectif du Cours : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : distinguer la carrière de magistrat de la profession d'avocat ; orienter son choix pour la magistrature ou pour l'avocature ; distinguer les conditions d'admission au Barreau des conditions de recrutement à la magistrature ; distinguer les régimes disciplinaires des avocats de celui des magistrats ; rectifier sa conduite pour éviter que celle-ci ne constitue un obstacle dirimant à l'admission au Barreau ou à son recrutement à la magistrature.

Méthodologie :

- Théorique par un enseignement magistral
- Pratique par référence aux décisions des Conseils de l'ordre relatives à la conduite de l'avocat et par référence aux décisions de la chambre de discipline des magistrats.
- Evaluation de la rigueur des sanctions disciplinaire et de décisions de la chambre de discipline de magistrat.

Modes d'évaluation de l'étudiant :

Dissertation sur divers thèmes en rapport avec : l'accès à la profession ou le recrutement des magistrats ; l'organisation et l'administration des Barreaux ; les grades des magistrats et position statutaires du magistrat ; l'exercice de la profession ou des fonctions et les régimes disciplinaires ; la comparaison entre la profession d'avocat et la carrière de magistrat sur : les conditions d'admission et celles de recrutement ; le régime disciplinaire ; les droits et obligations des uns et des autres.

Bibliographie

Ordonnance-loi n° 79-028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau du corps des défenseurs judiciaires et du corps des mandataires de l'Etat. (J.O n° 19 du 1er/10/1979) ; Loi organique n° 06/020 du 10 octobre 2006 portant statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la loi organique n° 15/014 du 1er Août 2015. (JORDC, n° spécial, du 05/08/2015) ; MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F.) et WASENDA N'SONGO (C.) Code de Déontologie des avocats annoté, 2e édition, Pax-Congo, éditions Universitaires, Kinshasa, Mars 2010

2. Droits humains (Droits de l'homme et libertés publiques) (Didier YANGONZELA) crédits

Contenu du cours

L'homme, dès par la nature est libre à tous égards. Ses droits découlant de la valeur inhérente à son espèce, sont inaliénables, imprescriptibles et obligatoires. Or le même homme est depuis les temps immémoriaux victime d'atrocités, de barbaries, des traitements inhumains et dégradants mais aussi et souvent victime des humiliations de la part tant de ses semblables que par les Etats. Ce constat reste d'actualité et plaide encore, aujourd'hui en faveur de l'homme un certain nombre de prérogatives appelées « droits humains » (droits de l'homme). Ceux-ci sont reconnus, affirmés et consacrés tant par les instruments juridiques internationaux que nationaux. A l'intérieur de chaque Etat, il s'agit des libertés publiques qui selon une certaine doctrine sont des « *normes contenues dans la constitution représentant le statut de l'Etat* » du reste organisées par les lois et règlements. Cependant, et nonobstant ce double verrouillage de protection tant national qu'international, les droits humains sont à ce jour constamment et de façon systématique violés. D'où l'avènement d'un bon nombre de contentieux opposant d'un côté les particuliers entre eux ou ceux-ci avec l'Etat ou encore les Etats entre eux. L'ossature de ce cours fait plonger l'apprenant dans l'étude des droits fondamentaux et libertés publiques en deux temps ou parties : considération conceptuelle de droits humains et libertés publiques (1^{ère} partie), contentieux de droits humains et des libertés publiques: les garanties pour le justiciable (2^{ème} partie).

Objectifs

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier des notions de droits humains, notamment sa concrétisation et son développement ainsi que ses caractéristiques spécifiques ; acquérir une culture de ces droits afin de mieux les revendiquer et les défendre pour soi-même et pour les autres.

Méthodologie

Ce cours nécessite dans sa partie méthodologique des séances des travaux dirigés et pratiques en analysant des situations concrètes. Il recourt outre le jeu participatif des question-réponses avec les étudiants, l'intervention des praticiens ou autres ONG des droits humains.

Evaluation

Elle consiste dans l'organisation des travaux pratiques, d'une interrogation et d'un examen à la fin du semestre.

Bibliographie sommaire

Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 ; Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 18 juin 1981; Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989; Constitution du 18 février 2006 ; Jean Yves MORIA, *Libertés et droit fondamentaux dans les constitutions des Etats ayant le français en partage*, Paris, Bruylant, 1999 ; Ngondakoy ea Longya, *Droit congolais des droits de l'Homme*, Collection Bibliothèque de Droit africain, Academia, Bruylant, Bruxelles, 2004.

3. Théories des relations internationales (Richard LUMBIKA)

crédits

Contenu du cours :

- I. Les théories classiques des relations internationales : l'état de nature, les théories historiques, diplomatiques et juridiques des relations internationales
- II. Les théories réalistes des relations internationales : Raymond Aron, Hans Morgenthau, Henry Kissinger
- III. Les théories harmonistes et transnationalistes des relations internationales
- IV. Les théories systémiques des relations internationales

Objectifs du cours : Au terme du cours, les étudiants seront capables de : réaliser l'accroissement de l'interdépendance à travers la multiplication des relations entre des personnes, civiles ou morales, appartenant à des Etats différents ; présenter des auteurs avec leurs pensées afin de les familiariser avec les auteurs qui font autorité en théories des relations internationales ; identifier synthétiquement les différentes théories autour des grands courants doctrinaux (les théories classiques, réalistes et sociologiques, les théories harmonistes, transnationalistes et systémiques) cernant dans les grandes lignes les débats doctrinaux qui nourrissent la science des Relations internationales.

Méthodologie : Pour 20 heures, le cours sera un exposé magistral du professeur. 9 heures sont consacrées à présenter un ouvrage ou un article ayant trait aux théories des relations internationales, 1 heure à une interrogation.

Evaluation

La note finale de l'étudiant sera la somme des notes obtenues à l'interrogation (1/4), aux travaux pratiques (1/4) et à l'examen écrit et à notes fermées (2/4).

Bibliographie

Bernard JACQUIER, Relations internationales. Les rapports internationaux contemporains, Grenoble, PUG, 1993 ; LUMBIKA NLANDU, Théories des relations internationales. Farde de documentation, Kinshasa, New Print, 2018 ; Samuel P. HUNTINGTON, Le choc des civilisations, Paris, Odile Jacob, 2000

4. Droit du commerce international (Jean Paul KOSO)

crédits

Contenu : les recours collectifs ; les approches comparées des principes de la libre circulation des marchandises et des services (UE, ALENA, OMC, OHADA) ; Comparaison entre le droit anti-trust américain et le droit européen de la concurrence ; approche comparée du droit de la réorganisation des entreprises en difficulté.

Objectif : A la fin de cours, les étudiants seront capables d'acquérir relatives aux règles régissant le commerce international.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie :

5. Droit international privé (Toussaint KWAMBAMBA)

crédits

a.contenu du cours : Le cours privilégie l'étude des conflits de juridictions et des conflits de lois. L'enseignement comprend deux dimensions. L'une expose les éléments théoriques fondamentaux, dont la compréhension est indispensable à celle du droit positif. L'autre partie envisage les règles applicables par secteur. L'analyse de la théorie du droit international privé (partie générale) porte respectivement sur l'identification de la règle de conflit de lois et sur l'application du droit étranger, ainsi que sur la compétence internationale et la reconnaissance d'un jugement étranger (droit judiciaire international). L'analyse des règles applicables par secteur du droit privé (partie spéciale) porte sur les matières du droit de la personne et de la famille, du droit patrimonial de la famille, du droit des biens et du droit des obligations, contractuelles et non contractuelles.

b.Objectif du cours : A la fin de cours, les étudiants seront capables de : développer des compétences relatives aux techniques utilisées pour le traitement juridique de rapports privés à caractère international ; acquérir une maturité sur le mode de raisonnement nécessaire à la solution de cas que sur l'exposé général des techniques utilisées en droit congolais et en droit comparé.

c.Méthodologie : Les heures de cours correspondent aux séances d'enseignement magistral où sont exposées les articulations et difficultés principales de la matière. Le travail personnel des étudiants à domicile est également favorisé : il est attendu d'eux un certain nombre de lectures préalables (pages de syllabus ou de manuel, textes légaux, autres documents) afin qu'ils puissent assurer par eux-mêmes l'apprentissage de l'ensemble de la matière couverte par le présent cahier des charges.

d.Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique, un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

e.Bibliographie :

MAYER, P., Droit international privé, 6e éd., Paris, Montchrestien, 1998 ; BATIFFOL H., et P. LAGARDE, Droit international privé, t. 1, 8e éd., Paris, L.G.D.J., 1993 ; BATIFFOL, H., « Conflit de lois dans l'espace et conflit dans le temps » dans Le droit privé français au milieu du XXe siècle, t. 2, Paris, L.G.D.J., 1950.

6. Principaux systèmes juridiques contemporains (Bruno LUTUMBA)

crédits

Contenu : Ce cours sera constitué de trois grands chapitres. Le premier parlera de l'historique du droit comparé ; le deuxième abordera la question de théories générales du droit comparé ; le troisième consistera en un exposé des principaux systèmes du droit comparé contemporains.

Objectif : A la fin de cours, les étudiants seront capables de : analyser, comparer, rapprocher et distinguer les grandes familles juridiques dont le monde s'est doté au cours des siècles.

Méthodologie : Afin de répondre aux exigences de l'approche par compétence, la matière consistera en un exposé magistral du professeur, d'une part, et, des discussions, des travaux dirigés, d'une interrogation ainsi que des travaux pratiques, d'autre part. Toutes ces activités feront l'objet de l'évaluation finale.

Méthodologie :

Evaluation :

Bibliographie : René DAVID – Camille JAUFFREY-SPINOSI, *Les grands systèmes de droit contemporains*, 11^e édition, Paris, Dalloz, 2002, 553 p.

7. Régimes matrimoniaux, successions et libéralités (H.P MUPILA)

crédits

a.Contenu du cours

- Introduction
- Régimes matrimoniaux
- Successions
- Testaments
- Libéralités.

b.Objectif du cours : A la fin de cours, les étudiants seront capables de : émettre un avis juridique pour conseiller utilement sur le choix de régime matrimonial ; sur le sort des biens actifs et les passifs communs ; sur l'élaboration de testament et passifs des époux pendant le mariage et à sa dissolution ; sur le respect de la volonté du de cujus par rapport à la loi qui a un caractère supplétif ; sur l'exercice d'une donation licite qui ne comporte pas de mobiles cachés ou illicite.

c.Méthodologie

- Théorique par l'enseignement magistral ;
- Comparative avec les autres législations (européennes et africaines) ;
- Résolution des cas pratiques pendant le cours ou à domicile.

d.Modes d'évaluation des étudiants

- Dissertation ;
- Résolution de cas pratiques ;
- Commentaire des décisions de justices ;
- Question théorique.

e.Bibliographie

TSHIBANGU TSHIASU KALALA, *Droit Civil : Régime matrimoniaux, Successions Libéralités*, éd. CADICEC, Kinshasa, 2006 ; KIFWABALA TEKIZALAYA, *Droit congolais : Régimes matrimoniaux Successions Libéralités*, éd. Les Analyses juridiques, Lubumbashi, mars 2013 ; MUPILA NDJIKE KAWENDE (H.F.), *Les Successions en Droit Congolais*, Ed. Pax-Congo, Kinshasa 2000 ; GRIMALDI (M.) (sous dir), *Droit patrimonial de la famille ; régimes matrimoniaux, successions, libéralités, partages d'ascendant, indivision*, éd. Dalloz, Paris, 1998.

8. Droit des assurances (Jean-Michel KUMBU)

crédits

Contenu : L'enseignement de droit des assurances permet aux étudiants d'être informés sur la fonction économique de l'assurance, l'organisation de l'assurance, les divers types d'assurances, les caractères du contrat d'assurance, la conclusion et les éléments du contrat d'assurance ainsi que le contentieux du contrat d'assurance, en même temps qu'ils passent en revue l'activité des assurances en République démocratique du Congo.

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier les éléments essentiels constituant une assurance ;

-Maîtriser les règles matérielles et de procédure pour faire face à un contentieux lié au contrat d'assurance.

Méthodologie : La méthode utilisée pour dispenser cet enseignement combine à la fois les cours magistraux, la méthode participative et les exercices pour illustrer certaines notions comme la fréquence, le calcul de probabilité, le coût moyen sinistre, le taux de prime et la prime. Des étudiants sont choisis pour appliquer au tableau des formules apprises au cours des séances théoriques (30 heures). Les exercices pratiques en petits groupes sont organisés par l'assistant lors des travaux dirigés (10 heures). Les étudiants sont vivement encouragés à passer quelques heures de visite dans les agences de la Société Nationale d'Assurances (5 heures) pour s'imprégner du vécu de la réalité de l'assurance en République démocratique du Congo.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie :

KANDE BULOBA, Droit congolais des assurances, Kinshasa, DES, 2017 ; GROUDEL (H.), Droit des assurances, Paris, Dalloz, 2013 ; LAMBERT-FAIVRE (Yvonne), Droit des assurances, Paris, Dalloz, 2012 ; MARLY (Pierre-Grégoire), Droit des assurances, Paris, Dalloz, 2014

9. Droit commercial comparé (Toussaint KWAMBAMBA BALA)

crédits

Titulaire : Pr.

Contenu : Notre enseignement de droit commercial comparé s'articule autour de deux principaux axes d'analyse, à savoir:

-L'axe relatif aux contours de la notion de droit Comparé

-L'axe relatif à la place du droit commercial au cœur des systèmes juridiques.

Objectif : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : acquérir des compétences relatives à l'importance de la méthode comparative en appliquant celle-ci en droit des affaires, où elle présente un intérêt pratique tout particulier dans un contexte de globalisation de l'économie.

Méthodologie : La méthode utilisée pour dispenser cet enseignement combine à la fois les cours magistraux, la méthode participative et les exercices pour illustrer certaines notions chères au droit comparé.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail pratique et/ou dirigé, d'une interrogation et d'un examen à l'oral ou à l'écrit. L'application brillante et remarquable de certains étudiants pendant le cours pourra également être prise en compte.

Bibliographie : Andrée PUTTEMANS, *Droit commercial comparé*, Bruxelles, 2^e édition, 2009.

10. Rédaction et défense d'un mémoire

b. Matières spécifiques à option

Option I : Droit économique et social (3 cours et un séminaire à choisir)

1. Droit de la propriété intellectuelle (Jean-Paul KOSO)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

2. Droit fiscal international (Jean MASIALA)

crédits

Contenu du cours : Sont enseignés dans ce cours : l'objet, la définition, le champ d'application et les sources du droit fiscal international ; la solution aux problèmes posés par l'élément d'extranéité et la théorie de la souveraineté fiscale ; les mécanismes de prévention et d'élimination de la double imposition, de la fraude et de l'évasion fiscales sur le plan international ; le régime des conventions fiscales internationales.

Objectifs du cours : A la fin du cours, les étudiants seront capables de : acquérir des notions fondamentales sur les principes régissant la fiscalité internationale. Concrètement, ils devront identifier l'objet et les sources du droit fiscal international ; développer des connaissances sur la question de la souveraineté fiscale des Etats ; identifier les règles fiscales applicables à une situation patrimoniale transfrontalière ; analyser des principaux problèmes du droit fiscal international (double imposition, fraude fiscale, évasion fiscale) et du régime des conventions fiscales internationales.

Méthodologie : Enseignement magistral permettant d'exposer les grandes articulations de la matière, ponctué de séances interactives où, à travers des travaux dirigés, les étudiants seront appelés à résoudre quelques cas pratiques.

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : oral (15 minutes de préparation et 15 minutes pour répondre aux questions).

Bibliographie :

CASTAGNEDE, Bernard, Précis de fiscalité internationale, Paris, PUF, 2015 ; JUILHARD, Philippe et DUSSERT, Bertrand, Fiscalité internationale du patrimoine, Ed. Formation Entreprise, 2016 ; BAZIADOLY, Sophie, Systèmes fiscaux comparés, Ellipses Marketing, 2010.

3. Droit comparé de la sécurité sociale (Jean MASIALA)

Contenu du cours : Le droit comparé de la sécurité sociale cherche à analyser et à comparer le droit de la sécurité sociale de divers pays afin, non seulement d'en saisir les fondements historiques, économiques et culturels, mais aussi de critiquer et d'améliorer le droit national. Après avoir dégagé l'importance du droit comparé et rappelé les notions essentielles du droit de la sécurité sociale, il est procédé à la comparaison des régimes de sécurité sociale de différents Etats en faisant en sorte d'en tirer des leçons pour l'amélioration du droit congolais de la sécurité sociale.

Objectifs du cours : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : relever les fondements historiques, économiques et culturels des différentes législations examinées ; identifier/indiquer les forces et les faiblesses du droit congolais de la sécurité sociale par rapport aux autres droits examinés ; suggérer des voies d'amélioration du droit congolais de la sécurité sociale en s'inspirant des droits étrangers examinés.

Méthodologie : Enseignement magistral permettant d'exposer les grandes articulations de la matière, et travaux dirigés.

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques, interrogations écrites.

Examen terminal : oral (15 minutes de préparation et 15 minutes pour répondre aux questions).

Bibliographie :

RAMBAUD, Thierry, Introduction au droit comparé. Les grandes traditions juridiques dans le monde, Paris, PUF, 2017 ; PRELOT, X., Droit de la sécurité sociale, Paris, Dalloz, 2015 ; KUMBU ki NGIMBI, Droit du travail, Manuel d'enseignement, Kinshasa, Galimage, 2016.

4. Droit de la protection des consommateurs (Matthieu TELOMONO)

crédits

a.Contenu : Ce cours s'articule autour de trois axes consommateurs :

Chapitre préliminaire : ce chapitre traite des généralités sur le droit de la consommation (l'approche conceptuelle, la naissance et l'évolution du droit de la consommation, ainsi que les droits fondamentaux du consommateur) ;

Chapitre 1. Les principaux abus subis par les consommateurs en RDC (les abus en rapport avec les prix des biens et services, et les abus concernant la qualité des biens et services) ;

Chapitre 2. Les mécanismes de protection des consommateurs (les mécanismes juridiques et extra-juridiques de protection, les pesanteurs à l'émergence du droit de la consommation et du consumérisme en RDC et les perspectives).

b.Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : observer les pratiques abusives qui portent atteinte aux droits fondamentaux des consommateurs ; construire des stratégies juridiques et extra-juridiques susceptibles d'assurer leur protection.

c.Méthodologie : Exposé-dialogue appuyé par un inventaire plus ou moins exhaustif des pratiques contra legem en matière de consommation et des moyens de protection, en mettant le curseur sur les moyens extra juridiques qui appellent l'information et l'éducation des consommateurs.

d.Modalités d'évaluation : Travaux pratiques (recenser les principales pratiques anticonsuméristes observés dans le milieu de vie et les instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux applicables dans chaque secteur de la consommation au sens le plus large) ; interrogations et examen final.

e.Orientation bibliographique :

Résolution n° 39/248 du 9 avril 1985 de l'AG de l'ONU déterminant les droits fondamentaux du consommateur ; Décret-loi du 20 mars 1961 relatif aux prix tel que modifié par l'ordonnance-loi n° 83/026 du 12 septembre 1983 portant libéralisation des prix ; Gilbert PINDI-MBENSA KIFU, Le droit zaïrois de la consommation, Kinshasa, éd. CADICEC, 1995 ; MASAMBA MAKELA, La protection des consommateurs en droit zaïrois, extrait de thèse, Bruxelles, éd. De Boeck, 1984.

5. Gestion des entreprises (Albert MALUKISA)

crédits

Contenu du cours :

Objectif du cours :

Méthodologie :

Evaluation :

Orientation bibliographique

6. Droit de l'établissement

7. Séminaire de droit économique et social (Toussaint KWAMBAMBA BALA)

crédits

Contenu du cours : Le séminaire de droit économique et social s'intéresse à l'étude en groupe de questions actuelles en droit économique et social. Il inclut donc la réalisation d'un travail en groupe sur un sujet donné. Pour cette année académique, le thème général retenu est l'impact de l'avènement de l'Ohada en République démocratique du Congo sur la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales.

Objectifs du cours : A l'issue du séminaire, l'étudiant sera capable de : présenter un travail en groupe autour de questions actuelles en droit économique et social ; élaborer un texte sur un thème donné dans le domaine du droit économique et social ; convaincre ses collègues, par des arguments juridiques, lors des discussions sur un thème.

Contenu du cours :

Méthodologie : Bref exposé sur le thème général du séminaire ; constitution de groupes avec des sous-thèmes ; exposé du travail de chaque groupe, suivi de débats ; synthèse par l'enseignant.

Evaluation : Les étudiants seront évalués sur la base du travail présenté par le groupe auquel ils appartiennent, de leur aptitude à répondre aux questions posées à leur groupe et de leur participation aux exposés des autres groupes.

Bibliographie :

Quelques ouvrages de référence se rapportant aux différents sous-thèmes seront indiqués aux étudiants après la constitution des groupes de travail.

Option II : Droit privé et judiciaire (Trois cours et un séminaire à choisir)

1. Voies d'exécution en matières civile et pénale (Matthieu TELOMONO)

crédits

a.Contenu : Le cours examine l'émergence et les enjeux des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution instituées par l'Acte uniforme de l'OHADA auquel la RDC a adhéré depuis le 12 septembre 2012. Il est structuré en deux parties :

La première partie traite des voies d'exécution en matière civile et comprend deux titres :

Titre 1. Les procédures simplifiées de recouvrement (l'injonction de payer, et l'injonction de délivrer ou de restituer) ;

Titre 2. Les voies d'exécution instituées par l'Acte uniforme de l'OHADA : les saisies conservatoires (des biens meubles corporels, des créances, des droits d'associés et des valeurs mobilières, et saisie-revendication) ; les saisies à fin d'exécution ou voies d'exécution proprement dites (saisie-vente, saisie-attribution des créances, saisie-appréhension, et saisie immobilière) ; ainsi que les mérites et les faiblesses des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution instaurées par le nouveau droit communautaire.

La seconde partie aborde les voies d'exécution des décisions pénales ou répressives :

Titre 1. Les notions de base (énumération des peines et des intervenants dans leur exécution) ;

Titre 2. L'exécution proprement dite des peines et critique de la procédure pénale congolaise;

Titre 3. Les actes ou les circonstances qui empêchent la poursuite de l'exécution des peines.

b.Objectifs : A la fin de cours, les étudiants, futurs magistrats, avocats, conseillers juridiques, etc., seront capables de : acquérir des notions essentielles en vue de bien mener l'exercice des procédures de recouvrement des créances tant contractuelles qu'extracontractuelles ; exécution des peines en droit congolais ; énoncer les conditions d'application des procédures simplifiées de recouvrement (l'injonction de payer, et l'injonction de délivrer ou de restituer) et des voies d'exécution organisées par le droit communautaire de l'OHADA ; énumérer les sanctions pénales organisées en droit congolais ; critiquer leurs procédures d'exécution dans une perspective de *lege ferenda*.

c.Méthodologie : Méthode interactive combinant des exposés, des jeux de questions et réponses, l'étude des cas et des pièces de la procédure civile et pénale à collecter dans les cours et tribunaux ;

d.Modalités d'évaluation :

- Participation aux séances théoriques et aux interrogations ;

- Résolution des travaux pratiques (TP) à domicile ; et des travaux dirigés (TD) dans l'auditoire avec l'accompagnement du professeur ou des assistants sous-forme d'étude des cas (casus) individuellement ou en ateliers, suivis des exposés en plénière ou des simulations des procès (procès fictifs).

- La présentation d'un examen final, à l'écrit ou à l'oral.

e.Orientation bibliographique :

Acte uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, JO OHADA, n°6 du 01/06/1998 ; Décret du 7 mars 1960 portant code de procédure civile, MC, 1960 ; Décret du 6 août 1959 portant code de procédure pénale, BO, 1959 ; EBONDO-dia-MULEMBUE et KABUMBU

MBINGA BANTU, Exécution des décisions des juridictions répressives et civiles, Kinshasa, RCN, 2005 ; LUZOLO BAMBI LESSA et BAYONA BA MEYA, Manuel de procédure pénale, Kinshasa, PUC, 2011.

2. Psychologie judiciaire (Alfred IMONDA)

crédits

Contenu du cours : Dans un monde où la conflictualité fait partie intégrante du vécu social - aucune société des êtres humains normaux n'en fait abstraction -, le présent cours de Psychologie judiciaire offre aux futurs juristes une série d'instruments, c'est-à-dire des méthodes et techniques ad hoc, dans le but de l'exercer à la compréhension des différents statuts comportementaux possibles au cours d'un procès, notamment pénal, dans le chef de ses protagonistes (la partie demanderesse, le prévenu, le ministère public, les avocats, les témoins, etc.). En effet, en vue d'une bonne administration de la justice, il importe que le juge ne se laisse point influencé par les apparences laissant de côté les questions de fond, notamment à cause des intentions et actions à visée obstructive dans la recherche de la vérité des faits dont les parties intéressées s'emploieraient à occulter sinon édulcorer en falsifiant à travers attitudes désormais scriptables grâce aux avancées de la psychologie dans ses multiples approches du comportement.

Objectifs : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : identifier l'objet et le domaine de la psychologie judiciaire ; indiquer la manière dont le juge pénal (magistrat du siège), le magistrat débout, l'officier de police judiciaire, l'avocat et les parties y compris leurs témoins devaient se comporter, chacun en ce qui le concerne, au cours d'un procès pénal afin de garantir une maximale tutelle à la recherche saine de la vérité de fond avant de dire droit.

Méthodologie :

- Théorie : exposé magistral et interactif ;
- Pratique : recherche en groupe sur des thèmes pré-indiqués et présentation du travail avec échanges et débat.

Evaluation : La matière sera évaluée sur base d'un travail dirigé, une interrogation et un examen final (écrit).

Orientation bibliographique :

GROSS Hanns, Manuel pratique d'instruction judiciaire (tr. Fr.), Paris, 1899 ; ALTAVILLA André, Psychologie judiciaire, éd. IPGA, Paris, 1995 ; ST-YVES M. et TANGUAY M., Psychologie de l'enquête criminelle : La recherche de la vérité, Ed. Yvon Blais, 2004.

3. Droit civil comparé : les régimes matrimoniaux, successions et libéralités (Matthieu TELOMONO)

Contenu : Le cours s'articule autour de trois chapitres dictés par les trois aspects de la comparaison ; et chacun débouche sur des perspectives pour le droit national :

Chapitre 1. Les régimes matrimoniaux : étude du droit positif congolais, du droit coutumier, et de quelques systèmes juridiques étrangers en explorant leurs forces et leurs faiblesses ;

Chapitre 2. Les successions : en droit positif congolais (le code de la famille), en droit coutumier (droit des pratiques), et dans quelques systèmes juridiques étrangers ;

Chapitre 3. Les libéralités : en droit positif congolais, en droit coutumier, et droits étrangers.

Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : entreprendre des comparaisons horizontales (dans l'espace) et verticales (dans le temps) du droit positif congolais face aux droits coutumiers endogènes et à certains systèmes juridiques étrangers, pour formuler des propositions de *lege ferenda* en vue d'améliorer le droit national en rapport avec les régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités ; construire un droit efficace au service de l'homme, un droit qui tienne compte de ce qui est, loin du mimétisme juridique et culturel aveugle.

Méthodologie :

Méthode comparative, dialogique et interactive, dans un esprit critique pour inciter l'étudiant à « inventer » le meilleur droit congolais du futur sans mimétisme ni ethnocide juridiques.

Modalités d'évaluation : Travaux dirigés, travaux pratiques, interrogations et un examen final (à l'écrit ou à l'oral)

Orientation bibliographique :

Loi n°16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n° 87/010 du 1^{er} août 1987 portant code de la famille ; Codes civils français et belge ; Antoine SOHIER, Traité élémentaire de Droit coutumier du Congo belge, Bruxelles, F. Larcier, 1954 ; AMBOULOU (H.D.), Le mariage et les régimes matrimoniaux en droit congolais, Paris, 1^{ère} éd. L'Harmattan, 2014 ; F. KI-ZERBO, Coutume et successions au Sénégal. Logique de la transmission des richesses et des statuts chez les Joola du Uluf (Casamance), Thèse, Paris, LAJP, 1991 ;

4. Questions spéciales de procédure civile (Serge MAKAYA)

crédits

Contenus du cours : Ce cours contient principalement les procédures qui garantissent l'impartialité et l'indépendance de la justice, les procédures d'exécutions, les procédures extra judiciaires ainsi que quelques procédures du droit public. Il est question ici d'étudier des subtilités de certaines questions qui ne se soumettent pas à la procédure ordinaire. L'épithète « spéciale », traduit l'idée de la particularité de ces questions par rapport à la procédure ordinaire.

Objectifs du cours : A la fin ce cours, les étudiants, futurs opérateurs judiciaires, seront capables de : identifier certaines questions de procédure ;

Méthodologie: Pour bien assurer ces enseignements, des notes polycopiées sont mises à la disposition des étudiants ainsi que les principales lois organiques relatives au cours.

Evaluation : Travaux pratiques, interrogations et examen.

Bibliographie :

Textes juridiques

Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 52^{ème} année, n° spécial, Kinshasa, 05 février 2011 ; RUBBENS A., Le droit judiciaire congolais : le pouvoir, l'organisation et la compétence judiciaires, Tome I, Kinshasa-Universisté Lovanium-Bruxelles, Maison Ferdinand Larcier S., 1970 ; MASUANGI MBUMBA, Des questions controversées de procédure civile et pénale devant les juridictions congolaises de droit commun, Ed. Presses de la Funa, kinshasa, 2014 ; RUBBENS A., Droit judiciaire congolais, Tome 2, Kinshasa, éd. PUC, 2012.

5. Droit de la protection des consommateurs (Matthieu TELOMONO)

crédits

Contenu : Ce cours s'articule autour de trois axes consuméristes :

Chapitre préliminaire : ce chapitre traite des généralités sur le droit de la consommation (l'approche conceptuelle, la naissance et l'évolution du droit de la consommation, ainsi que les droits fondamentaux du consommateur) ;

Chapitre 1. Les principaux abus subis par les consommateurs en RDC (les abus en rapport avec les prix des biens et services, et les abus concernant la qualité des biens et services) ;

Chapitre 2. Les mécanismes de protection des consommateurs (les mécanismes juridiques et extra-juridiques de protection, les pesanteurs à l'émergence du droit de la consommation et du consumérisme en RDC et les perspectives).

Objectifs : A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de : identifier les pratiques abusives qui portent atteinte aux droits fondamentaux des consommateurs ; construire des stratégies juridiques et extra-juridiques susceptibles d'assurer leur protection.

Méthodologie : Exposé-dialogue appuyé par un inventaire plus ou moins exhaustif des pratiques contra legem en matière de consommation et des moyens de protection, en mettant le curseur sur les moyens extra-juridiques qui appellent l'information et l'éducation des consommateurs.

Modalités d'évaluation : Travaux pratiques (recenser les principales pratiques anticonsuméristes observés dans le milieu de vie et les instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux applicables dans chaque secteur de la consommation au sens le plus large) ; interrogations et examen final.

Orientation bibliographique :

Résolution n° 39/248 du 9 avril 1985 de l'AG de l'ONU déterminant les droits fondamentaux du consommateur ; Loi française n° 93-949 du 26 juillet 1993 portant code de la consommation ; Gilbert PINDI-MBENSA KIFU, Le droit zaïrois de la consommation, Kinshasa, éd. CADICEC, 1995 ; Jean CALAIS-AULOY, Droit de la consommation, Paris, 3^{ème} éd. Dalloz, 1992 ; MASAMBA MAKELA, La protection des consommateurs en droit zaïrois, extrait de thèse, Bruxelles, éd. De Boeck, 1984.

6. Criminologie clinique

crédits

7. Séminaire de droit économique et social

crédits

Option III : Droit public

- | | |
|--|---------|
| 1. Relations internationales économiques | crédits |
| 2. Droit public environnemental | crédits |
| 3. Marchés publics | crédits |
| 4. Libertés publiques (séminaire) | crédits |
| 5. Séminaire de droit public | crédits |
| 6. Politique étrangère de la RDC | crédits |

Répartition des enseignements par semestre

LO (LMD) DROIT

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---|-----------|------------|-------------------------|--|-----------|-----------|
| N° | COURS | HEURES | TITULAIRE | N° | COURS | HEURES | TITULAIRE |
| 01 | Sociologie générale et anthropologie culturelle | 4 | TSHIKENDWA | 05 | Anglais I | 3 | KINGALALA |
| 02 | Education à la citoyenneté | 4 | LUTUMBA | 06 | Logique et argumentation | 4 | MWAMBAYI |
| 03 | Expression orale et écrite | 4 | MIMBU | 07 | Doctrine fondamentale de l'Eglise Cath | 4 | NSHOLE |
| 04 | Latin (+ Faculté de Droit canonique) | 3 | LIBAMBU | 08 | Informatique générale | 4 | |
| Total semestre | | 15 | | | | 15 | |
| Total année | | | | 60 | | | |

1^{er} Graduat (=Première Licence LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--|-----------|-----------|-------------------------|---|-----------|-----------|
| N° | COURS | HEURES | TITULAIRE | N° | COURS | HEURES | TITULAIRE |
| 01 | Introduction générale à l'étude du Droit | 5 | OTSHUDI | 07 | Droit civil : les personnes et la famille | 5 | LUTUMBA |
| 02 | Droit constitutionnel et Institutions politiques | 5 | ESAMBO | 08 | Informatique générale | 5 | MBUYI |
| 03 | Initiation à la recherche scientifique | 5 | DOBO | 09 | Sociologie générale et anthropologie culturelle | 5 | 5MULUMA |
| 04 | Expression orale et écrite | 5 | MIMBU | 10 | Introduction à la Science politique | 5 | LOKENGO |
| 05 | Logique et argumentation juridique | 5 | MWAMBAYI | 11 | Doctrine fondamentale de l'Eglise Catholique | 5 | SHIMBA |
| 06 | Economie politique | 5 | MUSAO | 12 | Introduction au Droit économique | 5 | SAKATA |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | 60 | | | |

2^e Graduat (=Deuxième Licence LMD)

| N° | COURS | HEURES | TITULAIRE | N° | COURS | HEURES | TITULAIRE |
|----|------------------------|--------|------------|----|---------------------------------------|--------|-----------|
| 01 | Droit coutumier | 3 | IMONDA | 01 | Droit const et inst polit congolaises | 4 | ESAMBO |
| 02 | Question afr. De droit | 3 | YANGONZELA | 02 | Hist du droit et des idées politiques | 4 | LOKENGO |

| | | | | | | | |
|-----------------------|-------------------------------------|-----------|-----------|----|-----------------------------------|-----------|-----------------|
| 03 | Init.aux prob de l'environ | 3 | BAKANDEJA | 03 | Procédure pénale | 3 | IMONDA |
| 04 | Economie politique | 3 | MUSAO | 04 | Informatique juridique | 3 | VUDISA |
| 05 | Droit pénal spécial et général | 3 | WANE | | Procédure civile | 3 | MAKAYA |
| 06 | Finances publiques | 3 | BAKANDEJA | 05 | Rédaction et correspond. administ | 3 | LOKENGO |
| 07 | Introà la science administrative | 3 | MUSAO | 06 | Méthodes de recherche en sc.soc | 3 | BAENDE |
| 08 | Organ et comp. judiciaire | 3 | MAKAYA | 07 | Anglais juridique | 3 | LUMBIKA |
| 09 | Droit civil : Les biens | 3 | MOLE | 08 | Rhétorique juridique et politique | 3 | LIBAMBU / MIMBU |
| 10 | Christianisme et mariage trad.afric | 3 | NSHOLE | 09 | Comptabilité générale | 3 | TANGI |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | 60 | | | | |

3° Graduat(=Troisième Licence LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------|------------|-------------------------|--|-----------|------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | Droit des transports | 4 | KWAMBAM BA | 01 | Droit et contentieux administratifs | 4 | INGANGE |
| 02 | Institutions administratives du Congo | 4 | KAMINAR | 02 | Droit commercial | 4 | KWAMBAM BA |
| 03 | Droit financier et institutions fin. | 4 | BAKANDEJA | 03 | administration et gestion des ressources | 2 | BOLIKO |
| 04 | Relations entre Eglise et Etat | 3 | LUTUMBA | 05 | | | |
| 05 | Droit international public | 3 | INGANGE | 06 | stage | 6 | |
| 06 | Philosophie du droit | 3 | BAMUENE | 07 | Mémoire | 14 | |
| 07 | Histoire politique du Congo | 3 | MUAMBA | | | | |
| | Droit civil des obligations | 6 | TELOMONO | | | | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | 60 | | | | | |

FACULTE DE SCIENCES POLITIQUES

(FSPO)

Erigée par la Conférence Episcopale Nationale du Congo en juillet 2009, la Faculté de Sciences politiques entend promouvoir un enseignement approfondi et une recherche rigoureuse dans les sciences politiques. Elle entend aussi contribuer l'avènement et à l'élaboration des politiques publiques basées sur le vécu des peuples.

La Faculté de Sciences politiques est appelée ainsi à former les experts en sciences politiques en vue d'encourager et d'accompagner les désirs des peuples vers l'établissement de la bonne gouvernance politique. Les étudiants formés à ces sciences doivent harmoniser la maturation académique et professionnelle avec la formation aux principes moraux et religieux et l'initiation à la doctrine sociale de l'Eglise. Le programme d'études inclura ainsi une formation éthique appropriée et leur offrira la possibilité de suivre des cours de doctrine catholique.

La Faculté de Sciences Politiques contribue à former des citoyens responsables, des personnes capables de bien gérer la chose publique dans l'intérêt de tous dans un Etat de droit. Les étudiants formés dans cette faculté pourront être employés dans les nouvelles professions que voici :

1. Chercheur et enseignant, spécialistes des questions et des théories politiques d'innovation de société ;
2. Membre des institutions politiques et d'appui à la démocratie ;
3. Député à tous les échelons ;
4. Directeur ou membre de cabinets ministériels chargé d'éclairer les décideurs politiques ;
5. Haut fonctionnaire de l'Etat et des Entités territoriales décentralisées ;
6. Journaliste et chroniqueur politique ;
7. Lobbyiste, négociateur, médiateur et facilitateur dans la résolution des conflits ;
8. Acteur politique éclairé par les principes de la bonne gouvernance ;
9. Observateur électoral et conseiller dans les conflits électoraux ;
10. Consultant politique et porte-parole du gouvernement et autres institutions politiques ;
11. Diplomate et conseiller en relations internationales ;
12. Fonctionnaire international dans les organismes internationaux ;
13. Eclairer sur les stratégies politiques de développement ;
14. Administrateur ou manager public et privé ;
15. Membres de services de renseignement pour aider l'Etat et ses services publics, à améliorer leurs performances ;
16. Formateurs des cadres politiques et des populations à la démocratie et à la bonne gouvernance ;
17. Les candidats prêtes peuvent devenir des conseillers de la curie diocésaine en matières politiques.

1. BUREAU DE LA FACULTE

Doyen : Prof. MUAMBA MUMBUNDA Philémon

Secrétaire académique : Prof MALUKISA NKUKU Albert

Secrétaire administratif : MUDIULA HEND-NDZAMBA Donatien

Conseillers pédagogiques :

- 1^{er} cycle (Licence) : Prof. BAENDE Jean-Gérard
- 2^{me} cycle (Master) : Prof. KAMINAR Macaire

2. CORPS ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

A. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN

1. MUAMBA MUMBUNDA Philémon

Né à Mbuji-Mayi, le 06 janvier 1967

Professeur (2017)

Docteur en Sciences politique et administrative (UNIKIN, 2008)

Diplômé d'Etudes approfondies en Sciences Politiques et administratifs. (UNIKIN, 2006)

Licencié en Sciences politique et administrative (UNIKIN, 1999)

Secrétaire Académique de la Faculté (2011-2014)

Doyen de la Faculté (2015)

2. MALUKISA NKUKU Albert

Né à Kinshasa, le 1^{er} novembre 1978

Professeur Associé (2017)

Docteur (PhD) en Etudes du Développement (Development Studies) de l'Université d'Anvers/Institute of Development Policy (2017)

Chercheur Postdoc en Gouvernance à l'Université d'Anvers/Institute of Development Policy (2017-2018)

Diplômé d'Etudes Approfondies en Economie et Développement de l'Université Catholique du Congo (2008)
Licencié en Economie et Développement, option finance et développement de l'Université Catholique du Congo (2004)
Membre de l'Association pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement (APAD)

B. PERSONNEL ENSEIGNANT A MI-TEMPS

1. BAENDE EKUNGOLA Jean Gérard (2013-2014 à 2016-2017, 2017-2020)
2. KAMINAR NSIY A Théodore Macaire (2013-2014 à 2016-2017, 2017-2020)
3. MUSAO KALOMBO MBUYU Célestin (2013-2014 à 2016-2017, 2017-2020)

C. PERSONNEL ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL

1. BAKANDEJA Grégoire (2009-2019)
2. BARWANI José (201-2019)
3. BIZIGE Charlotte (2018-2019)
4. BOLIKO MBULI Charles (2013-2019)
5. ELOKO Lambert (2017-2019)
6. ESAMBO Jean-Louis (2011-2019)
7. INGANGE Jean-Désiré (2012-2019)
8. IYAKA François Xavier (2018-2019)
9. KIBISWA Naupes (2015-2019)
10. KINKANI Frédéric (2017-2019)
11. LOPAKA Jean-Pierre (2017-2019)
12. MANGALU MOBHE (2018-2019)
13. MASOKI Raphaël (2013-2019)
14. MBUYI Didier (Chargé de cours 2015-2019)
15. MIKA Rufin (2016-2019)
16. MOLE Gratien (2016-2019)
17. MUANDA Jules (2017-2019)
18. MUSUA Matthieu (2015-2019)
19. MUYO Hervé (2017-2019)
20. MWAMBAYI Albert (2017-2019)
21. TOKO (Chargé de cours 2015-2019)
22. TSAMBU Léon (2017-2019)
23. TSHIKENDWA Ghislain (2015-2019)
24. TSHILUMBAYI Jean-Claude (2017-2019)
25. TSHINANGA Pierre (2017-2019)
26. TSHONGA François (2013-2019)
27. YANGONZELA Didier (2015-2019)
28. VUDISA Jacques (2013-2019)
29. WANE Bienvenu (2018-2019)

D. PERSONNEL SCIENTIFIQUE A TEMPS PLEIN

1. **YUMA KALEMA Stéphane Jean-Berchmans**
Né à Kinshasa, le 13 août 1988
Licencié en Droit et Sciences politiques, Option Sciences politiques (UCC, 2014)
Assistant du 2^{ème} mandat (février 2015)
Agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur (UCC, 2014)
2. **MOBATU MONGAMBULA Isaac**
Né à Kinshasa, le 25 février 1992
Licencié en Droit et Sciences politiques (UCC 2015)
Assistant du 1^{er} mandat (2017).
3. **KALAMBAYI NGULUNGU Oscar Junior**
Né à Kinshasa le 20 juin 1991
Licencié en Sciences politiques
Assistant 1^{er} mandat (2018)

E. REPARTITION DES COURS PAR PROMOTION

N.B. : les crédits sont répartis en fonction de temps de travail de l'enseignant et des étudiants. Les dispositions suivantes indiquent la répartition de ce temps de travail en fonction du nombre des crédits.

Pour un cours de :

- 2 crédits, 18 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 8 heures aux travaux pratiques, 4 heures aux travaux dirigés et 20 heures aux travaux personnels de l'étudiant pour l'assimilation de ses matières.

- 3 crédits, 24 heures sont consacrées à l'enseignement magistral, 12 heures aux travaux pratiques, 9 heures aux travaux dirigés, 30 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 4 crédits, 30 heures consacrées à l'enseignement magistral, 15 heures aux travaux pratiques, 8 heures aux travaux dirigés et 37 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 5 crédits, 40 heures consacrées à l'enseignement magistral, 20 heures aux travaux pratiques, 15 heures aux travaux dirigés et 50 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

- 6 crédits, 45 heures consacrées à l'enseignement magistral, 25 heures aux travaux pratiques, 20 heures aux travaux dirigés et 60 heures aux travaux personnels de l'étudiant.

ANNEE PREPARATOIRE (Lo LMD)

1. Sociologie générale et anthropologie culturelle (Prof. TSHIKEDWA)

3 crédits

a. Contenu

Notre cours se propose de réfléchir sur la société en général pour préciser l'objet et le champ d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie. Il s'agira d'apporter des précisions sur le langage utilisé par ces deux disciplines, c'est-à-dire quels en sont les concepts de base et de se demander, dans la suite, les institutions... Il abordera enfin, la pensée de quelques grandes figures de ces disciplines.

b. Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : découvrir le langage spécifique de la sociologie et de l'anthropologie ; déceler et opérationnaliser les concepts de base de ce deux disciplines.

c. Méthodologie

Avec ce cours, l'enseignant procédera aux exposés à partir des notes qu'il aura rédigées. Celles-ci seront également à la portée des étudiants. Chaque leçon donnera lieu à un jeu de question-réponse avec les étudiants pour faciliter la compréhension.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Informatique générale (CC MBUYI)

3crédits

a. Contenu

Ce cours comprend deux parties : la première partie porte sur les généralités se rapportant à : 1) Quelques repères historiques ; 2) Information et informatique ; 3) Domaines d'application de l'informatique, spécialement l'informatique juridique 4) Etude de la partie matérielle de l'ordinateur (Hardware) et de la structure et fonctionnement d'un ordinateur 5) Etude des interfaces et des périphériques usuels. La deuxième partie introduit au système d'exploitation Windows XP et donne des éléments de base pour comprendre les progiciels y intégrés, spécialement le Word.

b. Objectif

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier les concepts et notions de base de l'informatique générale ; 2) utiliser l'outil informatique.

c. Méthodologie

Avec ce cours, l'enseignant procédera aux exposés à partir des notes qu'il aura rédigées. Celles-ci seront également à la portée des étudiants. Ceux-ci auront la possibilité d'acquérir les aptitudes nécessaires par des exercices pratiques dans la salle d'informatique.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Initiation à la recherche scientifique et Méthode de recherche en sciences (Prof. TSHIKEDWA) 3crédits

a. Contenu

Outre l'introduction, cette matière s'articule autour de trois chapitres. Le premier intitulé la correspondance administrative développe les notions en rapport avec les caractéristiques principales du style administratif, les éléments des documents de correspondance, les normes de présentation des documents, etc. Le deuxième chapitre est consacré à la rédaction des différents documents administratifs, notamment le procès-verbal, le compte-rendu, le rapport, les instructions et le communiqué. Le dernier chapitre porte sur la rédaction des actes législatifs et réglementaires.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'entreprendre une recherche scientifique devant lui permettre de rédiger un travail de fin de cycle.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

4. Expression orale et (Prof MIMBU) (voir Faculté de Droit)

3crédits

a. Contenu

Le français est une langue officielle en République Démocratique du Congo dont l'usage est incontournable surtout dans le cadre professionnel. Ce cours s'articule autour des considérations portant sur le vocabulaire, la syntaxe et le style en vue de permettre aux étudiants de faire un bon usage du français écrit et parlé.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de parler, lire et écrire correctement le français qui lui ouvre la voie pour comprendre les différents enseignements durant son cursus universitaire.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

5. Anglais (C.C. TOKO)

3crédits

a. Contenu

Ce cours est d'abord axé sur une étude de la grammaire de base de la langue anglaise. Un accent particulier est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leur utilisation. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les tag-questions sont présentés progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples. Il comporte un enrichissement du vocabulaire passif et actif et une compréhension des textes rédigés ou publiés en anglais dans le domaine de sciences politiques. L'étudiant pourra ainsi utiliser la langue anglaise comme outil de travail scientifique, professionnel et d'interaction sociale.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) parler l'anglais pour s'introduire et échanger brièvement avec ses interlocuteurs ; 2) lire et écrire quelques textes en anglais.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

6. Psychologie générale et psychologie politique (Prof. BIZIGE)

3crédits

a. Contenu

Le cours comporte une étude sur les phénomènes psychologiques de la vie de tous les jours et cela en vue d'agir sur ces phénomènes. Il aborde ensuite les différentes conceptions de la psychologie : les définitions approximatives, les confusions, des confusions d'Aristote aux distinctions de Descartes, objet, méthodes et champs d'application, le behaviorisme, le gestalt-théorie, la psychanalyse de Freud, la psychologie.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) analyser et expliquer le comportement des individus ; 2) utiliser les concepts de psychologie politique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

7. Histoire politique et administrative du Congo (Prof. MUAMBA)

4crédits

a. Contenu

Partant de l'époque précoloniale, coloniale jusqu'aux derniers changements politiques et administratifs enregistrés en République Démocratique du Congo, ce cours permet à l'étudiant d'avoir une connaissance historique des événements majeurs qu'il convient de prendre en considération pour comprendre l'état actuel de la politique et de l'administration congolaise. Le contenu du cours tourne autour des institutions précoloniales, coloniales et postcoloniales.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer l'histoire politique et administrative de la République Démocratique du Congo.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

8. Logique et argumentation juridique (Prof. MWAMBAYI)

3crédits

a) Contenu :

Le cours porte sur les arguments suivants : 1. La notion, les propriétés et les qualités du concept et du terme. 2. La notion du jugement et de la proposition avec une insistance particulière sur l'étude des propositions du point de vue de qualité, de quantité, de compréhension, de modalité et de relation. 3. La notion du raisonnement et de l'argument : les inférences médiates et immédiates, les règles de validité d'un syllogisme et les figures du syllogisme. 4. L'historique, le sens, les caractéristiques et l'importance de l'argumentation. 5. Quelques techniques d'argumentation.

b) Objectifs :

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les différentes notions de la logique formelle, élaborer un discours cohérent, construire lui-même un raisonnement logique valide, argumenter, convaincre et persuader.

c) Méthodologie : ce cours procède par la méthode expositive et interrogative.

d) Evaluation :

Chaque étudiant construira cinq raisonnements logiques valides conformément aux normes logiques apprises dans les arguments abordés. Concernant l'examen final, il sera écrit et portera sur des questions qui nous permettent de vérifier les compétences acquises suivant les arguments abordés.

e) Bibliographie

- ARISTOTE, *Catégories de l'interprétation. Organon 1-2*. Trad. de TRICOT J., Paris, Vrin, 1994.
- MUTOMBO M.-P., *Eléments de logique classiques*, Louvain, Academia, 2003.
- PERELEMAN C., *Le champs de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970.

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

09. Education à la citoyenneté (Prof IYAKA)

3crédits

a. Contenu

Il est articulé autour de deux axes : le premier est centré sur la saisie du champ conceptuel : citoyenneté, Etat - Nation, démocratie, diversité culturelle, mondialisation, modernisation. Le deuxième axe fait un rappel du champ conceptuel, théorique et méthodologique du cours d'éducation à la citoyenneté. A la fin, par une série des travaux pratiques, il relève des valeurs citoyennes et établit la relation entre éducation et acquisition des valeurs civiques et morales. Enfin, cet enseignement recherche les institutions citoyennes qui font éclore les valeurs citoyennes, l'idéologie et les méthodes de transmission de ces valeurs.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer comment une bonne ou une mauvaise éducation à la citoyenneté peut constituer un atout ou un frein au progrès sur le plan local ou national.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

PREMIERE ANNEE DE LICENCE LMD

A. (U.E.F.) COURS FONDAMENTAUX

1. Introduction à la science politique (Prof. MUAMBA)

4crédits

a. Contenu

Dans son contenu, ce cours comprend :

- Introduction : notions, sciences politiques et disciplines connexes, techniques et méthodes ;
- Le pouvoir ;
- Les régimes politiques (dictatoriaux, totalitaires, démocratiques) ;
- Les élections : aperçues global, électeurs, modes de scrutin ;
- Les partis politiques : notions, militants, dirigeants politiques, typologie, fonctions) ;
- Les groupes de pression ;
- Le rôle des médias et la vie politique.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer les faits politiques selon les schémas théoriques appris au cours.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Droit constitutionnel et institutions politiques (Prof. ELOKO)

6crédits

a. Contenu

Cet enseignement s'articule autour de trois parties constituées chacune par des chapitres. La première est un lexique du droit constitutionnel et institutions politiques. Elle compte quatre chapitres : le premier se concentre sur la naissance et l'évolution de la discipline, le deuxième aborde les aspects du pouvoir politique, le troisième renseigne sur l'Etat et le quatrième sur le gouvernement.

La deuxième partie aborde le droit constitutionnel ou l'étude du mode de gouvernement. Elle comporte deux titres. La première analyse les moyens d'action du gouvernement divisés en deux chapitres dont l'un traite de l'établissement des pouvoirs (la constitution) et l'autre des relations entre les différents pouvoirs (les régimes politiques). Le second titre s'occupe des moyens constitutionnels et non constitutionnels d'expression des gouvernés. Ce titre renseigne sur l'élection, la votation et l'intervention des groupes.

La troisième et dernière partie introduit au droit constitutionnel et institutions politiques de la RDC. Elle comporte trois titres. Le premier rappelle le droit constitutionnel sous la colonisation en deux chapitres, l'un consacré au régime sous l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et l'autre au régime de la Charte Coloniale. Le deuxième titre rend compte du droit constitutionnel pendant la première république. Le troisième titre enfin propose une idée sur le droit constitutionnel pendant la deuxième république.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer les faits majeurs se rapportant au droit constitutionnel et aux institutions politiques selon les schémas théoriques appris au cours.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Introduction générale à l'étude du droit (droit privé et droit public) (Prof. ELOKO) 4crédits

a. Contenu

Ce cours permet d'avoir une vision inaugurale mais globale de la science juridique au sein de l'ensemble de normes de la vie sociale. Il s'agira de saisir le phénomène juridique par l'étude de la nature du droit, de sa raison d'être, de ses finalités, de ses concepts fondamentaux, de sa mise en œuvre, de ses instruments et de sa méthode.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de découvrir et d'expliquer la portée du droit privé et du droit public sur le plan individuel et collectif.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

4. Introduction à la science administrative (Prof. KAMINAR)

4crédits

a. Contenu

Le cours d'introduction à la science administrative aborde les aspects ci-après : la description de l'administration publique au niveau local et national, les principes fondamentaux de fonctionnement des administrations publiques, les structures administratives dans le contexte africain en général et de la République Démocratique du Congo en Particulier.

b. Objectifs du cours

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'examiner et d'expliquer ce qu'est l'administration, ce qu'elle doit être et ce qu'elle sera, en tenant compte du fait qu'il ne faut prendre cette administration de manière isolée car son environnement social joue un rôle déterminant. L'apprenant devra être capable d'expliquer les missions de l'Etat, mais également de l'administration publique.

c. Méthodologie

Avec ce cours, l'enseignant procédera aux exposés à partir des notes qu'il aura rédigées. Celles-ci seront également à la portée des étudiants. Chaque leçon donnera lieu à un jeu de question-réponse avec les étudiants pour faciliter la compréhension.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

1. B. GOURNAY, Introduction à la science Administrative, Paris, Presse da la fondation nationale des sciences politiques, 1978.
2. C.DEBASC, *Précis de Science Administrative*, Dalloz, Paris, 1989.
3. P. CHRETIEN et N. CHIFFLOT, *Droit administratif*, 13^e éd. Paris, éd. Dalloz, 2012.
4. J. CHEVALIER, *La Science Administrative*, 5^e édition mis à jour, Paris, PUF, 2013, p. 189
5. Léon de St. Moulin, « *L'administration du Zaïre* », in Zaïre – Afrique, n°251 janvier 1992.

5. Histoire politique et administrative du Congo(Prof. MUAMBA)

4crédits

a. Contenu

Partant de l'époque précoloniale, coloniale jusqu'aux derniers changements politiques et administratifs enregistrés en République Démocratique du Congo, ce cours permet à l'étudiant d'avoir une connaissance historique des événements majeurs qu'il convient de prendre en considération pour comprendre l'état actuel de la politique et de l'administration congolaise. Le contenu du cours tourne autour des institutions précoloniales, coloniales et postcoloniales.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer l'histoire politique et administrative de la République Démocratique du Congo.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

6. Logique et argumentation juridique (Prof. MWAMBAYI) 3crédits

a) Contenu :

Le cours porte sur les arguments suivants : 1. La notion, les propriétés et les qualités du concept et du terme. 2. La notion du jugement et de la proposition avec une insistance particulière sur l'étude des propositions du point de vue de qualité, de quantité, de compréhension, de modalité et de relation. 3. La notion du raisonnement et de l'argument : les inférences médiate et immédiate, les règles de validité d'un syllogisme et les figures du syllogisme. 4. L'historique, le sens, les caractéristiques et l'importance de l'argumentation. 5. Quelques techniques d'argumentation.

b) Objectifs :

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : expliquer les différentes notions de la logique formelle, élaborer un discours cohérent, construire lui-même un raisonnement logique valide, argumenter, convaincre et persuader.

c) Méthodologie : ce cours procède par la méthode expositive et interrogative.

d) Evaluation :

Chaque étudiant construira cinq raisonnements logiques valides conformément aux normes logiques apprises dans les arguments abordés. Concernant l'examen final, il sera écrit et portera sur des questions qui nous permettent de vérifier les compétences acquises suivant les arguments abordés.

e) Bibliographie

ARISTOTE, *Catégories de l'interprétation. Organon 1-2*. Trad. de TRICOT J., Paris, Vrin, 1994.

MUTOMBO M.-P., *Eléments de logique classiques*, Louvain, Academia, 2003.

PERELEMAN C., *Le champs de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970.

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

7. Introduction aux relations internationales, (Prof TSHINANGA) 3crédits

En cours d'élaboration.

8. Introduction à l'étude des droits humains, (Prof INGANGE) 3crédits

En cours d'élaboration

9. Expression orale et écrite, (Prof MIMBU) 3crédits

a. Contenu

Le français est une langue officielle en République Démocratique du Congo dont l'usage est incontournable surtout dans le cadre professionnel. Ce cours s'articule autour des considérations portant sur le vocabulaire, la syntaxe et le style en vue de permettre aux étudiants de faire un bon usage du français écrit et parlé.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de parler, lire et écrire correctement le français qui lui ouvre la voie pour comprendre les différents enseignements durant son cursus universitaire.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

10. Introduction à la gouvernance (Prof MALUKISA)

4crédits

a. Contenu

La « mauvaise gouvernance » est un terme générique qui est souvent évoqué pour expliquer la pauvreté ou les carences observées dans la fourniture des biens et services publics dans les pays en développement. Dans le cadre de ce cours, nous nous intéressons particulièrement aux actions des acteurs ci-après : l'Etat local et central, les citoyens, la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, les partenaires techniques et financiers (PTF). Le contenu du cours s'articule autour de cinq chapitres suivants : le fondement théorique de la gouvernance, les acteurs clefs de la gouvernance à l'échelon national et local, le néopatrimonialisme, le clientélisme et le patronage comme caractéristiques de la gouvernance dans les pays en développement, les réformes en matière de gouvernance axées sur la décentralisation, la privatisation et le partenariat public-privé, les modes de gouvernance locale en Afrique subsaharienne.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) identifier les caractéristiques et les rôles des acteurs clefs de la gouvernance ; 2) analyser les déterminants qui expliquent l'état de la fourniture des biens et services publics ; 3) évaluer l'impact des réformes visant l'instauration de la « bonne gouvernance ».

c. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire dont certains sont obligatoires.

d. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

1. Malukisa Nkuku A. and Titeca K. (2018). Market governance in Kinshasa: the competition for informal revenue through 'connections' (branchement), Working paper n° 2018.03, Institute of Development Policy/University of Antwerp.
2. Malukisa Nkuku A. (2017). « Gouvernance hybride des parkings publics à Lubumbashi : quand la fiscalité informelle supporte la fiscalité formelle ». Revue canadienne des études africaines n ° 51, Vol. 2, p 27-291.
3. Raeymaekers T., Menkhaus K. and Vlassenroot K. (2008) "State and non-state regulation in Africa Protracted crises: governance without government?" Africa Focus, Vol 21, No 2, pp 7-21.
4. Renders M. and Terlinden U. (2010) "Negotiating Statehood in Hybrid Political Order: The Case of Somaliland". *Development and Change*, Vol. 41, No 4, pp 723-746.
5. Titeca K. and De Herdt T. (2011) "Real governance beyond the failed State: Negotiating education in the Democratic Republic of the Congo". African Affairs, Vol. 110, No 439, pp 213-231.

B. (U.E.C.) COURS COMPLEMENTAIRES

11. Statistique descriptive (Prof KABANGA)

4crédits

a. Contenu

Ce cours met l'accent sur les différents aspects de la statistique descriptive et de l'induction statistique, qui trouvent leurs applications dans les sciences sociales et humaines. Après une introduction à la technique statistique, la première partie du cours est consacrée à la statistique descriptive. Elle y aborde successivement les tableaux statistiques (les séries de fréquences, les tableaux chronologiques et les séries géographiques), les graphiques, les mesures de tendance centrale et celles de dispersion. La deuxième partie du cours initie les étudiants à quelques éléments de la statistique inférentielle, c'est-à-dire de l'induction statistique. Elle introduit ainsi aux notions de l'univers, d'échantillon, des lois de la probabilité, de la distribution binomiale, de la distribution normale ou gaussienne et aux tests des hypothèses statistiques et de leurs applications.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'élaborer et d'interpréter des données statistiques se rapportant à la politique, à l'économie, à la démographie, etc.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

e. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

12. Introduction à la philosophie politique (Prof KINKANI)

2crédits

En cours d'élaboration.

13. Sociologie générale et anthropologie culturelle (Prof TSHIKENDWA)

6crédits

a. Contenu

Notre cours se propose de réfléchir sur la société en général pour préciser l'objet et le champ d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie. Il s'agira d'apporter des précisions sur le langage utilisé par ces deux disciplines. Il abordera aussi la pensée de quelques grandes figures de ces disciplines.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de développer les aptitudes intellectuelles devant lui permettre d'utiliser la sociologie et l'anthropologie pour analyser les faits sociaux et le comportement des individus.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront soutenus par un jeu de questions-réponses devant aider les étudiants à assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

14. Psychologie Générale et Psychologie politique (Prof BIZIGE)

3crédits

a. Contenu

Ainsi que laisse apparaître son intitulé, le cours de psychologie générale et psychologie politique connaîtra deux articulations. Dans sa première articulation, ce cours fera œuvre utile d'esquisser la psychologie générale. Celle-ci se déploie selon trois axes principaux : un premier axe est consacré à la présentation des grandes familles de pensée et de leurs divergences quant à l'objet de la psychologie et à ses méthodes ; un deuxième axe est dévolu à l'approche des principaux domaines de la psychologie ; un troisième axe est dédié à une sensibilisation à quelques-uns des grands enjeux et débats qui traversent le chant psychologique. Dans sa seconde articulation, ce cours s'appesantira sur la psychologie politique. Cette dernière s'intéresse à ce qui arrive lorsque les phénomènes

politiques et psychologiques interagissent. Elle traite de la façon dont les acteurs, qu'ils soient citoyens, partis politiques, révolutionnaires ou décideurs politiques agissent et réagissent d'un point de vue psychosocial. Différents chapitres classiques de la psychologie politique seront abordés sous l'angle de la psychologie sociale tels que : (1) l'explication des comportements lors de votes ou d'élections ; (2) l'importance de la communication et de l'influence sociale dans les processus politiques ; (3) et enfin l'importance des situations, des rapports intergroupes et des idéologies.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de développer les aptitudes intellectuelles devant lui permettre : 1) présenter les grandes familles de pensée en psychologie et leurs divergences ; 2) examiner le comportement des acteurs étatiques et non étatiques agissant individuellement ou collectivement.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront soutenus par un jeu de questions-réponses devant aider les étudiants à assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

15. Géographie économique et humaine de la RD Congo (Prof. IYAKA)

4crédits

a. contenu

La matière prévue dans le cadre de ce cours va s'articuler autour de deux axes. D'une part, nous allons examiner les potentialités économiques de la République Démocratique du Congo qui suscite souvent des interrogations allant dans le sens de la thèse de la malédiction des ressources naturelles. D'autre part, nous allons aborder la question de la géographie humaine en essayant de comprendre les déterminants qui font que la croissance démographique constitue un atout ou un frein à la croissance économique et au développement des pays pauvres.

b. objectifs

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de relever : 1) les potentialités de la République Démocratique du Congo en matière humaine et naturelle ; 2) expliquer les éléments à la base de la non transformation de ses potentialités en richesse.

c. Méthodologie

Le cours sera donné d'une manière interactive entre les étudiants et le professeur afin d'éviter la mémorisation passive.

d. Evaluation

Elle sera faite d'exercices pratiques en groupes, suivis d'interrogation. Quant à l'examen final, cette dernière épreuve peut se dérouler à l'écrit ou à l'oral.

e. Bibliographie

1. AURAY.J.P, BAILLY.A.S, DERYCKED.P.H, HURIOT.JM (1994) *Encyclopédie d'Economie Spatiale*, Economica, Paris, 427p.
2. AYDALOT.P. (1985) *Economie Régionale et Urbaine*, Economica, Paris, 487p.
3. BAILLY.A.S., GUESNIER.B, PAELINCK.J.H.P, SALLEZ.A (1987) *Comprendre et Maîtriser l'Espace. Ou la science régionale et l'aménagement du territoire*. GIP RECLUS, Montpellier, 176p.
4. BENKO.G, LIPIETZ.A (2000) *La Richesse des Régions, La Nouvelle Géographie Socio-économique*, PUF, Economie en Liberté, Paris. 564p.
5. De SAINT MOULIN Léon (2010), *La population congolaise : situation et perspectives*. Rapport d'études.

16. Informatique T30-P00-S30 2 crédits 3ECTS (CC MBUYI)

a. Contenu

Ce cours comprend deux parties : la première partie porte sur les généralités se rapportant à : 1) Quelques repères historiques ; 2) Information et informatique ; 3) Domaines d'application de l'informatique, spécialement l'informatique juridique 4) Etude de la partie matérielle de l'ordinateur (Hardware) et de la structure et

fonctionnement d'un ordinateur 5) Etude des interfaces et des périphériques usuels. La deuxième partie introduit au système d'exploitation Windows XP et donne des éléments de base pour comprendre les logiciels y intégrés, spécialement le Word.

b. Objectif

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier les concepts et notions de base de l'informatique générale ; 2) utiliser l'outil informatique.

c. Méthodologie

Avec ce cours, l'enseignant procédera aux exposés à partir des notes qu'il aura rédigées. Celles-ci seront également à la portée des étudiants. Ceux-ci auront la possibilité d'acquérir les aptitudes nécessaires par des exercices pratiques dans la salle d'informatique.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit durant la session programmée d'avance.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

17. Comptabilité générale (Prof MALUKISA)

3crédits

a. Contenu

La tenue de la comptabilité générale (financière) est une obligation légale à laquelle doit se soumettre toute entreprise formellement constituée. L'information comptable est recherchée par plusieurs acteurs qui s'intéressent à la vie de toute entreprise publique ou privée. En dehors des dirigeants ou mandataires, la liste non exhaustive comprend les actionnaires ou associés, l'Etat, les salariés et leurs syndicats, les institutions financières bancaires ou non bancaire, les clients, les fournisseurs, les concurrents, les organisations non gouvernementales, etc. Le contenu du cours s'articule autour de cinq chapitres ci-après : le fondement théorique de la comptabilité générale, les documents comptables à usage interne (journal, grand-livre et balance), les documents comptables à usage externe ou les états financiers de synthèse (bilan et compte de résultat), les déterminants de la tenue d'une comptabilité régulière ou irrégulière, les travaux en cours d'exercice et de fin d'exercice.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier et distinguer les documents couramment utilisés pour produire les états financiers de synthèse ; 2) lire et comprendre les états financiers de synthèse publiés par les entreprises publiques ou privées, notamment le bilan et le compte de résultat ; 3) analyser les déterminants qui expliquent la tenue d'une comptabilité générale régulière ou irrégulière, c'est-à-dire conforme ou non conforme aux normes légales et/ou professionnelles.

c. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire dont certains sont obligatoires.

d. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

1. Baruch P., Kerscaven N., Melyon G. et Noguera R. (2018). Comptabilité générale, Paris, Vuibert.
2. Dobill M. (2013). Comptabilité OHADA, Tome 3 Comptabilité des sociétés, Doula-Paris, AECC-Karthala.
3. Garnier P. (1984). Comptabilité commerciale, comptabilité générale, 6^{ème} éd., Paris, Dunod.
4. Marquès E. (1995). Comptabilité générale : analyse comptable et financière, Paris, Nathan.

5. Musenga J. et Mukalarya Kambale. (2005). Comptabilité générale, Kinshasa, CRIGED.

18. Anglais I

(CC TOKO)

4crédits

a. Contenu

Ce cours est d'abord axé sur une étude de la grammaire de base de la langue anglaise. Un accent particulier est mis sur le verbe et la phrase. Après les formules de salutation et d'adresse, les auxiliaires sont enseignés à travers leur utilisation. Les nombres, les prépositions, les conjonctions, les tag-questions sont présentés progressivement. L'infinitif, le passif, l'impératif positif et négatif, ainsi que tous les temps des verbes d'action sont enseignés à travers des phrases simples. Il comporte un enrichissement du vocabulaire passif et actif et une compréhension des textes rédigés ou publiés en anglais dans le domaine de sciences politiques. L'étudiant pourra ainsi utiliser la langue anglaise comme outil de travail scientifique, professionnel et d'interaction sociale.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) parler l'anglais pour s'introduire et échanger brièvement avec ses interlocuteurs ; 2) lire et écrire quelques textes en anglais.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des discussions et exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit et/ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

19. Initiation à la recherche scientifique et Méthodes de recherches en sciences sociale

(Prof TSHIKENDWA)

3crédits

a. Contenu

Outre l'introduction, cette matière s'articule autour de trois chapitres. Le premier intitulé la correspondance administrative développe les notions en rapport avec les caractéristiques principales du style administratif, les éléments des documents de correspondance, les normes de présentation des documents, etc. Le deuxième chapitre est consacré à la rédaction des différents documents administratifs, notamment le procès-verbal, le compte-rendu, le rapport, les instructions et le communiqué. Le dernier chapitre porte sur la rédaction des actes législatifs et réglementaires.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'entreprendre une recherche scientifique devant lui permettre de rédiger un travail de fin de cycle.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire et à domicile. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

C. (U.E.S) COURS SPECIFIQUE A L'EGLISE CATHOLIQUE

20. Doctrine fondamentale de l'Eglise catholique (Prof NDJONDJO)

2crédits

a. Contenu

Ce cours vise à donner à l'étudiant le maximum des connaissances sur les catégories fondamentales de la morale. La première partie définit, dans un premier chapitre, la théologie morale fondamentale dans ses articulations essentielles : morale comme connaissance théorique et pratique ; morale, philosophie morale et théologie morale ; morale fondamentale et morales spéciales, morale et éthique. Ensuite, elle traite des questions de sources, méthodes et caractère interdisciplinaire de la théologie morale, de la spécificité de la morale chrétienne, de l'universalité, de l'autonomie et hétéronomie, etc. La deuxième partie du cours est consacrée à une brève histoire de la morale chrétienne, des sources bibliques aux enseignements du magistère actuel, la troisième, considérée comme la plus importante, revient en détail sur les différentes catégories de la théologie morale fournies par le Catéchisme de l'Eglise Catholique : 1° Le fondement de la dignité de la personne humaine, 2° la liberté, 3° la conscience morale, 4° l'agir humain, 5° les passions, 6° la vertu, 7° les dons de l'Esprit, 8° le péché, 9° la grâce, 10° la justification et la sainteté, auxquelles s'ajoutent 11° les dix commandements et 12° la prière du Seigneur. Un chapitre clôture le cours par une introduction à la morale africaine. Outre son aspect théorique, le cours se complète par l'analyse des textes de quelques grands auteurs.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'identifier et de discerner les valeurs de la doctrine fondamentale de l'église catholique qui peuvent permettre de bâtir une société où l'homme est au centre des préoccupations majeures des dirigeants politiques.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des interrogations invitant les étudiants à une réflexion sur la morale relevant de la doctrine fondamentale de l'église catholique.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

I. 2^{ème} année de licence (LMD)

A. (U.E.F) COURS FONDAMENTAUX

1. Théories, doctrines et idées politiques, économiques et sociales (Prof MUAMBA) 5crédits

a. Contenu

Cet enseignement se situe dans le prolongement de l'introduction à la science politique. Son contenu porte sur l'étude des différents systèmes et régimes politiques ; la présentation de grands penseurs de la gestion de l'Etat (Platon, Aristote, Machiavel, Hobbs, Rousseau, Montesquieu, Marx, Tocqueville, Gorbatchev, Baechler, etc.) ; l'analyse de l'impact et des conséquences au niveau social et économique des différentes idées politiques (démocratie, libéralisme, capitalisme, socialisme, perestroïka, altermondialiste, etc.).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) développer ses aptitudes intellectuelles en approfondissant les notions de base déjà vues en première année (Etat, pouvoir, régimes politiques, partis politiques, élections, groupes de pression, etc.) ; 2) évaluer le développement de la pensée politique depuis les origines (antiquité gréco-romaine) jusqu'à nos jours de manière à avoir une vue globale de la gestion de la chose publique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Institutions politiques et d'appui à la démocratie en RD Congo (Prof MOLE) 4crédits

a. Contenu

Ce cours revêt un intérêt prépondérant pour les étudiants dans le contexte particulier de la RDC où la culture démocratique, sans forcément marquer le pas, est en train peu ou prou d'étendre ses tentacules. Dans cette marche, dans ce processus de démocratisation de notre pays, le Constituant de 2006 a fait œuvre utile de créer des institutions politiques dites « d'appui à la démocratie ». Ce cours permettra aux étudiants d'avoir une lumière sur l'organisation, le fonctionnement et surtout les compétences (attributions) de ces institutions.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer aussi bien l'organisation que le fonctionnement des institutions politiques et d'appui à la démocratie en RDC.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Droit constitutionnel congolais et institutions politiques (Prof ELOKO) 5crédits

a. Contenu

Cet enseignement s'articule autour de trois parties constituées chacune par des chapitres. La première est un lexique du droit constitutionnel et institutions politiques. Elle compte quatre chapitres : le premier se concentre sur la naissance et l'évolution de la discipline, le deuxième aborde les aspects du pouvoir politique, le troisième renseigne sur l'Etat et le quatrième sur le gouvernement.

La deuxième partie aborde le droit constitutionnel ou l'étude du mode de gouvernement. Elle comporte deux titres. La première analyse les moyens d'action du gouvernement divisés en deux chapitres dont l'un traite de l'établissement des pouvoirs (la constitution) et l'autre des relations entre les différents pouvoirs (les régimes politiques). Le second titre s'occupe des moyens constitutionnels et non constitutionnels d'expression des gouvernés. Ce titre renseigne sur l'élection, la votation et l'intervention des groupes.

La troisième et dernière partie introduit au droit constitutionnel et institutions politiques de la RDC. Elle comporte trois titres. Le premier rappelle le droit constitutionnel sous la colonisation en deux chapitres, l'un consacré au régime sous l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et l'autre au régime de la Charte Coloniale. Le deuxième titre rend compte du droit constitutionnel pendant la première république. Le troisième titre enfin propose une idée sur le droit constitutionnel pendant la deuxième république.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer comment opère le droit constitutionnel dans le contexte des institutions politiques de la République Démocratique du Congo.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

4. Finances publiques et bonne gouvernance (Prof BAKANDEJA)

5crédits

a. Contenu

Après avoir cerné la quintessence de la science des finances Publiques, après qu'on ait appréhendé le panorama collectif de ladite science depuis le 19e siècle jusqu'au système financier de nos jours, ce cours permettra aux étudiants de comprendre le bien fondé d'introduire dans la gestion des finances publiques des mécanismes, des valeurs éthiques pouvant améliorer la qualité de la gouvernance économique et financière de notre pays.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) analyser et expliquer comment les finances publiques constitue un aspect majeur de la bonne gouvernance ; 2) évaluer les finances publiques en RDC.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

5. Droit et contentieux administratif (Prof BAENDE)

4crédits

a. Contenu

Ce cours comporte deux parties. La première porte sur la fonction administrative, parcourt en ses différents chapitres entre autres : la théorie générale des actes administratifs, les types d'actes administratifs, l'analyse du principe de légalité, les garanties d'application du principe de la légalité, les moyens d'annulation et les inflexions au principe de la légalité. La seconde partie aborde l'action de l'Administration, ses juridictions, ses moyens et ses conséquences en différents chapitres et titres dont les services publics, les modes de gestion des services publics, les sanctions relatives aux obligations professionnelles (répression disciplinaire) ainsi que la responsabilité de l'administration et de ses agents.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) déceler les règles applicables à l'Administration dans sa gestion des services publics et dans ses rapports avec les particuliers ; 2) analyser et expliquer le fonctionnement des juridictions administratives ainsi que le règlement des litiges qui y naissent.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

6. Histoire diplomatique (Prof TSHILUMBAYI)

4crédits

7. Séminaire sur les droits de l'homme, (Prof INGANGE)

2crédits

B. (U.E.C) COURS COMPLEMENTAIRES

8. Economie politique (à attribuer)

a. Contenu

Le cours d'économie politique analyse les phénomènes économiques dans le cadre à la fois macro-économique au niveau national, régional et global (questions monétaires, de crédit et d'épargne, d'investissement, de consommation, de revenu des entreprises, de gouvernance et politique publique) et micro-économique (revenu des ménages).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser sommairement et d'expliquer les phénomènes économiques sur le plan macro et micro-économique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

9. Relations internationales (Prof BARWANI)

2crédits

a. Contenu

Parmi les thèmes importants, on retiendra : les théories et approches explicatives des relations internationales ; l'ordre anarchique, la bipolarisation et la monopolisation dans les relations internationales, les relations politiques versus les relations internationales ; la relation de puissance, l'équilibre des forces ; la sécurité, l'intérêt national, le conflit international et la négociation ; le processus d'intégration politique, les alliances, la coopération au développement ; les nouveaux enjeux, la question écologique, la communication, les droits de l'homme ; la diplomatie de développement, etc.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer les faits et les phénomènes qui découlent des relations de collaboration et de confrontation, de domination et d'interdépendance qui se jouent entre les Etats.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

10. Introduction au management (Prof LOPAKA)

6crédits

a. Contenu

Faire introduction au management, c'est nécessairement réfléchir à ce que sont les hommes et les femmes qui font l'entreprise. Au-delà, et parce que l'environnement l'impose, c'est tout autant, réfléchir à l'impact des nouvelles technologies sur le management et donc, là encore, sur les hommes et les femmes. Or, penser les hommes et les femmes qui font l'entreprise, penser l'impact du management et des nouvelles technologies, c'est nécessairement accepter de travailler à ce qu'ils ont de plus profond en eux ; à ce qui fonde leur motivation, leur capacité à innover, leur engagement et professionnalisme. Dans cette perspective, ce cours offrira aux étudiants les outils nécessaires étant entendu qu'ils sont appelés à être des entrepreneurs ou, du moins, à apporter leur savoir aux entreprises.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) déceler ce que c'est que décider et appréhender les règles qui régissent le management ; 2) utiliser les outils de management dans le cadre de leur future vie professionnelle ; 3) évaluer le management dans les entreprises publiques et privées.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

11. Philosophie et épistémologie de la science politique (Prof KINKANI)

6crédits

a. Contenu

Ce cours est une initiation à l'analyse philosophique et épistémologique des grands paradigmes en sciences politiques. Il s'agira principalement d'interroger, du point de vue d'une théorie de la connaissance, certaines des décisions épistémologiques et méthodologiques des grands courants de la science politique. En d'autres termes, il s'agira de comprendre que le plan épistémologique et méthodologique à partir duquel on peut rendre compte d'une orientation théorique en science politique [plus largement en sciences sociales] s'adosse à un arrière-plan, ontologique, qui délimite une conception du monde politique.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) développer ses aptitudes intellectuelles en matière d'analyse philosophique et épistémologique des grands paradigmes en sciences politiques ; 2) utiliser la philosophie et l'épistémologie pour bâtir sa réflexion politique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

12. Rédaction et correspondance administrative et diplomatique (Prof TSHILUMBAYI) 5crédits

a. Contenu

Ce cours consiste en l'étude de différents actes pris par les autorités de l'Etat notamment les actes administratifs (ordonnances, décrets, arrêtés ministériels, édits, décisions), les actes de droit commun de l'administration (contrat de bail, contrat de transport, contrat de fourniture sans appel d'offre de prix) ainsi que les actes ne faisant pas grief (rapports, procès-verbaux, compte-rendu, lettres circulaires, communiqués, avis).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) différencier les actes administratifs, les actes de Droit commun de l'Administration et les actes ne faisant pas grief ; 2) rédiger les actes relevant de la correspondance administrative et diplomatique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

13. Comptabilité des sociétés (Prof MALUKISA)

2crédits

a. Contenu

Partant des dispositions légales et des principes comptables fondamentaux devant être observés dans la tenue de la comptabilité des sociétés, ce cours comprend sept (7) chapitres à savoir le cadre théorique de la comptabilité des sociétés ; la comptabilité de la constitution de la société ; la comptabilité de l'affectation de résultat ; la comptabilité des variations de capital ; la comptabilité des emprunts et obligations ; la comptabilité de la liquidation de la société et la comptabilité de la fusion des sociétés.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier les opérations clefs allant de la constitution d'une société ou entreprise jusqu'à sa liquidation ; 2) lire et expliquer les écritures et documents portant sur la comptabilité des sociétés ; 3) analyser les déterminants qui expliquent les pratiques illégales lors des opérations se rapportant à la constitution de la société, au partage des bénéficiaires et à la liquidation de la société.

c. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire dont certains sont obligatoires.

d. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

1. Dobill M. (2013). Comptabilité OHADA, Tome 3 Comptabilité des sociétés, Doula-Paris, AECC-Karthala.
2. Garnier P. (1984). Dix problèmes de comptabilité des sociétés, Paris, Dunod.
3. Grandguillot B. et Grandguillot F. (2006). La comptabilité des sociétés, 5ème édition, Paris, Gualino.
4. Melyon G. et Rebouh B. (2002). Comptabilité des sociétés commerciales, Paris, Breal.
5. Parrat F. (2004). Comptabilité des sociétés. Paris, Hachette.

14. Statistique inférentielle (KABANGA)

2crédits

15. Anglais II (CC TOKO)

3crédits

16. Droit international public (Prof BARWANI)

2crédits

a. Contenu

Pour les étudiants en Sciences Politiques, ce cours comprend quatre chapitres : les sujets de droit international public ; le règlement pacifique des différends internationaux ; les responsabilités des organisations internationales ; le droit international des espaces publics

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer les questions juridiques issues de la vie politique, économique, sociale et culturelle internationale dans un contexte marqué par la complexité juridique des rapports internationaux.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

17. Economie informelle (Prof MALUKISA)

2crédits

a. Contenu

Dans les pays en développement, la survie des populations et des agents de l'Etat dépend dans une large mesure de l'exercice des activités relevant du secteur informel ou de l'économie informelle qui est au centre des grands enjeux socio-économiques et politiques. Notre cours identifie et analyse les acteurs clefs de l'économie informelle à savoir les populations ou citoyens pauvres, sans emploi ou sous-employés, les autorités publiques, les agents de l'Etat, les hommes politiques, les entrepreneurs ou opérateurs économiques. Le contenu du cours s'articule autour de cinq chapitres ci-après : le fondement théorique de l'économie informelle, les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques de l'économie informelle, l'économie informelle et ses normes pratiques dans le secteur public, l'économie informelle et ses normes pratiques dans le secteur privé, la tolérance de l'Etat vis-à-vis de l'économie informelle.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier les caractéristiques et les rôles des acteurs clefs de l'économie informelle ; analyser les déterminants qui expliquent la convergence et la divergence des intérêts entre les acteurs étatiques et non-étatiques ; évaluer l'impact des politiques publiques menées pour ou contre l'économie informelle ; analyser et expliquer la tolérance de l'Etat vis-à-vis de l'économie informelle.

c. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire dont certains sont obligatoires.

d. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

1. Malukisa Nkuku A. and Titeca K. (2018). Market governance in Kinshasa: the competition for informal revenue through 'connections' (branchement), Working paper n° 2018.03, Institute of Development Policy/University of Antwerp.
2. Malukisa Nkuku A. (2018). « L'instrumentalisation de la régulation des mototaxis à Kinshasa au service d'une gouvernance dans l'incertitude du régime Kabila ». *Conjonctures de l'Afrique centrale* n° 92, p 117-134.
3. Malukisa Nkuku A. (2017). « « courtoisie routière » à Kinshasa et à Lubumbashi : un instrument politique pour le maintien de l'ordre public ». *Revue internationale des études du développement* n° 231, p 9-31.
4. Rubbers B. (2007) « Retour sur le "secteur informel". L'économie du Katanga (Congo-Zaïre) face à la falsification de la loi ». *Sociologie du travail*, Vol. 49, n° 2, pp 316-329.
5. Goodfellow T. (2015) "Taming the "Rogue" Sector: Studying State Effectiveness in Africa through Informal Transport Politics", *Comparative Politics*, pp 127-147.

18. Séminaire sur le genre (Prof MUSUA)

2crédits.

C. (U.E.S) COURS SPECIFIQUE A L'EGLISE CATHOLIQUE

| | |
|---|----------|
| 19. Doctrine sociale de l'Eglise (Prof TSHIKENDWA) | 2crédits |
| III^{ème} ANNEE DE LICENCE | |
| A. (U.E.F) COURS FONDAMENTAUX | |
| 1. Sociologie et anthropologie politique (Prof MUAMBA) | 2crédits |
| a. Contenu | |
| Ce cours introduit l'étudiant à la connaissance des éléments essentiels de la sociologie et de l'anthropologie politique. Il comprend huit chapitres : analyse des concepts (sociologie, politique) ; état ; nation ; partis politiques ; systèmes électoraux ; questions identitaires ; différentes religions. | |
| b. Objectifs | |
| A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer les questions de sociologie et d'anthropologie politique concernant particulièrement les pays en développement en général, et de l'Afrique subsaharienne en particulier. | |
| c. Méthodologie | |
| Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière. | |
| d. Evaluation | |
| Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés. | |
| e. Bibliographie | |
| A communiquer aux étudiants à la première séance du cours. | |
| 2. Management des ressources humaines (Prof LOPAKA) | 4crédits |
| . | |
| 3. Grands services publics de l'Etat (Prof KAMINAR) | 4crédits |
| a. Contenu | |
| Les chapitres suivants sont étudiés : les grands groupes centralisés ; les grands groupes décentralisés ; la passation des marchés publics ; les sociétés d'économie mixte ; les sociétés à charte ; les établissements d'utilité publique ; les concessions des travaux publics ; le portefeuille de l'Etat ; la privatisation et la libéralisation des secteurs stratégiques de l'Etat. | |
| b. Objectifs | |
| A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer comment fonctionnent les grands services de l'Etat dans un environnement comme celui des pays de l'Afrique subsaharienne. | |
| c. Méthodologie | |
| Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière. | |
| d. Evaluation | |
| Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés. | |
| e. Bibliographie | |
| A communiquer aux étudiants à la première séance du cours. | |
| 4. Administration et gestion des ressources humaines (Prof BOLIKO) | crédits. |
| 5. Contrats administratifs et marchés publics (Prof ESAMBO) | 2crédits |
| a. Contenu du cours | |
| Une fois clarifiée les notions de contrats administratifs et des marchés publics, on arrive à connaître les principes et règles de la commande publique. L'étude de la procédure de passation et d'exécution des marchés va procéder celle de l'organisation et la gestion des contentieux y relatifs souvent provoqués par des pratiques en marge des règles et procédures établies. | |
| b. Objectifs du cours | |
| Principalement destinés aux vendeurs et acheteurs publics, les marchés publics intéressent, également, les étudiants en Sciences sociales, politiques et administratives au bénéfice des quels sont collectées et diffusées les informations essentielles sur l'organisation et la gestion de la commande publique. | |
| Essentiellement axé sur les marchés de travaux, de fourniture des biens et des services, ainsi que des prestations intellectuelles, l'enseignement arrive à préparer les étudiants à la connaissance de la réglementation et la procédure de préparation, de passation, de gestion, d'exécution et de contrôle des marchés publics, ainsi que les délégations de service public. Les destinataires seront ainsi capables de maîtriser les principes et règles qui régissent la matière avant de mesurer l'impact sur la rentabilité et la participation au développement du pays. | |
| c. Méthodologie | |

La méthode participative est la seule qui permette de rendre l'enseignement vivant et interactif. Il est proposé, à la fin de chaque chapitre, des échanges sur l'organisation et gestion pratiques de quelques marchés publics en vue d'imaginer, au besoin, les mécanismes correctifs.

d. Évaluation

Les étudiants sont évalués, pour la première moitié, à l'issue d'une interrogation organisée à la fin de l'enseignement et, pour la seconde moitié, pendant le contrôle de connaissances.

e. Bibliographie indicative

ALLAIRE F, L'essentiel du droit des marchés publics, Paris, 2^{ème} éd. Gualino, 2009.

BERGEAL C et LENICA F, Les contentieux des marchés publics, Paris, PUF, 2004.

BESSMAN P.-G, Le memento des marchés publics des travaux, intervenants, passation et exécution, Paris, 2^{ème} éd. Eurolles, 2005.

EMERY C, Passer un marché public. Principes, procédures et contentieux, Paris, éd. Delmas, 2001.

ESAMBO KANGASHE J.-L, Le droit constitutionnel, Louvain-la-Neuve, Académia-l'Harmattan, 2013.

ESAMBO KANGASHE J.-L, Le droit électoral congolais, Louvain-la-Neuve, Académia-l'Harmattan, 2013, bibliothèque de droit africain 11, 2014.

ESAMBO KANGASHE J.-L, Le droit congolais des marchés publics, Paris, l'Harmattan, Coll. Notes de cours, 2016.

FENECH G et PETIT P, Moralisation des marchés publics, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1998.

KABANGE NTABALA C, Droit administratif, t1, Kinshasa, 2001.

KABEYA MUANA KALALA G, Passation des marchés publics, t1 Principes, règles, institutions, procédures, pratique de passation et contentieux, Kinshasa, éd. BATENA NTAMBWA, 2012.

LAJOYE C, Droit des marchés publics, Paris, 3^{ème} éd. Gualino, 2008.

PREBISSY C, Pénalisation du droit des marchés publics, Paris, LGDJ, 2002.

RICHER L, Droit des contrats administratifs, Paris, 3^{ème} éd. LGDJ, 2002.

VUNDUAWE et PEMAKO, Traité de droit administratif, Bruxelles, Afrique éditions et Larcier, 2007.

YUMA BIABA L, Manuel de droit administratif, Kinshasa, éd. CEDI, 2012.

6. Leadership féminin et gouvernance publique (Prof MUYO)

3crédits

a. Contenu

Ce cours apporte une attention particulière au « type de personne » appelée à guider le peuple qu'on appelle leader (ou meneur d'homme). On précise les caractéristiques de la dynamique de sa personnalité dans l'intégration des règles de bonne gouvernance.

b. objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de discuter des questions se rapportant au leadership féminin et à la gouvernance.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

7. Théories et doctrines des relations internationales (Prof TSHINANGA)

4crédits.

8. Recherches de terrain et écriture scientifique (Prof TSAMBU)

4crédits

B. (U.E.C) COURS COMPLEMENTAIRE

9. Rhétorique politique (Prof KINKANI et Prof MIMBU)

4crédits

a. contenu

Le champ politique est tel que chaque protagoniste, « homo politicus », emploie un certain nombre de techniques discursives pouvant lui permettre de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'il présente à leur assentiment. A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable à la fois de comprendre et d'employer lesdites.

Dans un premier temps, ce cours a pour cheval de bataille d'apprendre d'abord aux étudiants comment s'y prendre pour trouver ou, du moins, collecter des informations, des idées, des faits, des opinions (inventio) ; ensuite, il sera question de savoir comment organiser les données collectées, comment structurer les idées en développant des

arguments sur base des figures de style (dispositio) ; enfin, il va s'agir de cerner les exigences de la présentation d'un bon discours, le choix des mots et l'harmonie gestuelle, la voix aux fins de persuader et convaincre.

b. objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de faire un bon usage des techniques discursives, de bien s'exprimer en public.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

10. Introduction à l'analyse, à la médiation, négociation et gestion des conflits (Prof KIBISWA) 3crédits

a) Contenu

Ce cours apprend les étudiants (futurs gouvernants) à intervenir comme tierce partie impartiale dans un conflit. Il leur expose aux théories, méthodes et techniques utilisées en médiation des conflits.

b) Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

1) identifier et analyser les conflits socio-politiques ; 2) proposer des solutions efficaces pour la résolution de ces conflits.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

11. Comptabilité nationale (Compte de l'Etat) (Prof KABANGA)

3crédts

12. Théories du développement et d'analyse institutionnelle

crédits.

13. Législation sociale et droit du travail (Prof MASIALA)

4crédits.

C. (U.E.S) COURS SPECIFIQUE A L'EGLISE CATHOLIQUE

14. Eglise et politique (Prof NDJONDJO)

2crédits

a) contenu

Le cours réveille l'attention de l'étudiant sur la délicate question du rapport entre Eglise comme institution du salut fondée par le Christ avec la politique comme gestion de la cité, à travers le bien commun. Il sera question de montrer la nature de chaque entité pour la recherche de la paix dans une dialectique de continuité et de discontinuité entre le temporel et le non-temporel. Il sera aussi question de mettre en lumière les principes généraux d'une politique religieuse d'habitation à la lumière de l'enseignement social de l'Eglise.

b) objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer la position de l'Eglise sur les questions relatives à la gestion du temporel, puis les relations qui se nouent entre l'Eglise et l'Etat

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

D. (U.E.S) COURS SPECIFIQUES PAR OPTION

a. Gouvernance

1. Législation fiscale et douanière (Prof KUMBU)

crédits.

2. Méthodes d'évaluation et suivi des politiques publiques (Prof MASOKI)

4crédits

3. Gouvernance publique (Prof BAENDE)

2crédits

4. Sociologie des conflits (Prof MUYO)

2crédits

a) contenu

Le cours de Sociologie des conflits s'inscrit dans un enseignement fondamental sur les conflits entendus comme phénomènes sociaux de la scène mondiale. Introduction approfondie à l'étude et à l'analyse des conflits contemporains, le cours a pour objectif de donner aux étudiants les outils indispensables. En effet, tenant compte de la réalité belliqueuse de la scène internationale et du contexte particulier de notre pays longtemps déchiré par des conflits, ce cours est d'une importance incommensurable pour les étudiants dans la perspective d'une paix durable

b) Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser et d'expliquer les phénomènes d'exclusion sociale et tant d'autres conflits qui opposent différents acteurs au sein de la société.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

14. Ingénierie politique et électorale (Jean-Louis ESAMBO KANGASHE)

a. Contenu du cours

L'ingénierie politique et électorale prépare à la connaissance du cadre général des élections, des acteurs impliqués, la préparation et la participation à une élection, ainsi que les mécanismes de gestion des conflits électoraux. Elle répond aux cinq questions essentielles qui accompagnent tout processus électoral, à savoir qui doit voter, pour qui voter, pourquoi voter, comment voter et contrôler son vote ?

b. Objectifs du cours

Pour chaque citoyen, l'enseignement prépare à sa participation politique, comme électeur et acteur impliqué à la gestion des affaires publiques de son pays.

c. Méthodologie

Dans une approche participative, on parvient à rendre l'enseignement vivant et interactif. Il est proposé, à la fin de chaque chapitre, des échanges sur l'organisation et gestion pratiques des élections ainsi que le règlement des contentieux électoraux.

d. Évaluation

En plus d'un travail personnel demandé à chaque étudiant, l'évaluation se fait pendant l'interrogation organisée à la fin de l'enseignement et le contrôle de connaissances.

e. Bibliographie indicative

CAUCHOIS H, Guide du contentieux électoral, Paris, 2^{ème} éd. Berger-Le vrault, 2005.

ESAMBO KANGASHE J.-L, Le droit électoral congolais, Louvain-la-Neuve, Académia- l'Harmattan, 2013, bibliothèque de droit africain 11, 2014.

GARBER L, Principes directeurs pour l'observation internationale des élections, Washington.

MALIGNER B, Droit électoral, Paris, Ellipses, 2007.

MARTIN P, Les systèmes électoraux et les modes de scrutins, Paris, 3^{ème} éd. Montchrestien, Coll. Clefs politiques, 2006.

MASCLET J.-C, Droit électoral, Paris, PUF, 1989.

TOUVET L et DOUBLET Y.-M, Droit des élections, Paris, Economica, 2007.

5. Stage

6. Mémoire

b. Relations internationales

- | | |
|--|-----------|
| 1. Droits et pratiques diplomatiques (Prof TSHILUMBAYI) | 4crédits. |
| 2. Droit international des espaces (Prof BARUANI) | 4crédits |
| 3. Droit international privé (Prof TSHILUMBAYI) | 4crédits |
| 4. Théorie de coopération internationale et technique de négociation (Prof TSHINANGA) | 2crédits |

5. Stage

6. Mémoire

c. Management

- | | |
|--|-----------|
| 1. Théories des organisations (Prof MUSAU) | 4crédits |
| 2. Législation fiscale et douanière (Prof KUMBU) | 4crédits. |
| 3. Entreprenariat (Prof LOPAKA) | crédits |
| 4. Gestion des documents administratifs (Prof KAMINAR) | 2crédits |
| 5. Stage | |
| 6. Mémoire | |

d. (U.E.S.) Cours spécifiques par option

- GOUVERNANCE

- | | |
|---|----------|
| 5. Législation fiscale et douanière (MASIALA) | 4crédits |
| 6. Méthodes d'évaluation et suivi des politiques publiques (MASOKI) | 4crédits |
| 7. Gouvernance publique (BAENDE) | 2crédits |
| 8. Sociologie des conflits (MUYO) | 2crédits |

Le cours de Sociologie des conflits s'inscrit dans un enseignement fondamental sur les conflits entendus comme phénomènes sociaux de la scène mondiale. Introduction approfondie à l'étude et à l'analyse des conflits contemporains, le cours a pour objectif de donner aux étudiants les outils indispensables. En effet, tenant compte de la réalité belliqueuse de la scène internationale et du contexte particulier de notre pays longtemps déchiré par des conflits, ce cours est d'une importance incommensurable pour les étudiants dans la perspective d'une paix durable.

9. Stage
10. Mémoire

- RELATIONS INTERNATIONALES

- | | |
|---|-----------|
| 1. Droits et pratiques diplomatiques (TSHILUMBAYI) | 4crédits |
| 2. Droit international des espaces (BARUANI) | 4crédits |
| 3. Droit international privé (TSHILUMBAYI) | 4crédits |
| 4. Théorie de coopération internationale et technique de négociation(TSHINANGA) | 2crédits |
| 5. Stage | 6crédits |
| 6. Mémoire | 14crédits |

- MANAGEMENT

- | | |
|--|-----------|
| 1. Théories des organisations (Prof MUSAU) | 4crédits |
| 2. Législation fiscale et douanière (Prof KUMBU) | 4crédits. |
| 3. Entreprenariat (Prof LOPAKA) | crédits |
| 4. Gestion des documents administratifs (Prof KAMINAR) | 2crédits |
| 5. Stage | |
| Mémoire | |

MASTER I SCIENCES POLITIQUES

A. COURS COMMUNS ET OBLIGATOIRES

- | | |
|--|----------|
| 1. Systèmes Politiques Comparés , (Prof BAENDE) | 6crédits |
|--|----------|

a. contenu

Le cours est subdivisé en trois parties. La première partie intitulée Aspects théoriques généraux éclate en quatre chapitres qui portent respectivement sur : l'étude des concepts fondamentaux (l'idée de politique, le système politique, l'Etat, le régime politique...), les ressemblances et les dissemblances entre les systèmes politiques, les problèmes de comparaison des systèmes politiques et l'évolution méthodologique. Quant à la deuxième partie, elle s'attèle sur à l'examen de systèmes politiques contemporains, à savoir, le système parlementaire, le système présidentiel, le système semi-présidentiel, les systèmes politiques socialistes-marxistes, et les dictatures. La troisième et dernière partie se penche sur la question de la mondialisation et l'avenir des systèmes politiques nationaux en mettant l'accent sur le devenir de ces systèmes faces à ce courant.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) analyser et expliquer les « grands problèmes » qui assaillent le fonctionnement des régimes politiques dans les pays du monde selon le temps, les époques et les espaces politiques déterminés ; 2) examiner les causes et les conséquences des phénomènes qui secouent l'Etat moderne et plus particulièrement l'Etat africain postcolonial.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

- | | |
|---|----------|
| 2. Planification, (Prof IYAKA) | 4crédits |
| 3. Cours des systèmes administratifs comparé, (Prof IYAKA) | 4crédits |
| 4. Droit des Affaires et des Investissements, (Prof MASIALA) | 4crédits |

a. Contenu

Le cours est constitué de deux parties essentielles réparties en chapitres et sections. La première partie est basée sur l'étude des problèmes des investissements dès l'Etat Indépendant du Congo jusqu'à l'ex. Zaïre. Elle expose sur l'analyse des concepts et les politiques des investissements en Afrique francophone et particulièrement au Congo, en passant par les éléments ou aspects constitutifs de l'investissement, la politique d'investissement, les éléments constitutifs de la politique d'investissement, le lien entre la politique de développement et la politique d'investissement ; le deuxième chapitre examine les objectifs politiques et économiques des investissements au Congo depuis la colonisation jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance, les perspectives prometteuses du temps de l'indépendance, le bilan du développement après l'indépendance, la tendance à long à long terme, la tendance actuelle ; le troisième chapitre fait une étude approfondie des différents codes d'investissements ainsi que de leurs régimes institués depuis l'accession du pays à l'indépendance jusqu'à 1986.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser l'organisation et l'application du droit des affaires dans le contexte africain et congolais où l'Etat est confronté aux problèmes multiformes de gestion de l'administration publique et d'attraction des investissements privés.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

- | | |
|---|----------|
| 5. Stratégies de Commerce International, (Prof BAKANDEJA) | |
| 6. Grands Systèmes Juridiques Comparés, (Prof WANE) | 4crédits |

a. contenu

Ce cours est subdivisé en sept fascicules. Le premier fascicule porte sur la famille romano-germanique. Le deuxième est relatif à la famille Common Law consacré au Droit anglais. Le troisième est axé sur la famille de Common Law consacré au Droit des Etats-Unis d'Amérique. Le quatrième a trait à la famille des droits socialistes. Le cinquième s'intéresse au droit musulman. Le sixième traite des autres droits à savoir de l'Inde, du Japon, de l'ETRÊME Orient, de l'Afrique et de Madagascar etc. enfin, le septième chapitre met l'accent sur les exigences du Droit international et des Droits de l'Homme en RDC.

b. objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser les grands systèmes juridiques comparés qui coexistent dans le monde contemporain. A la fin de cet enseignement l'étudiant devra être capable, non seulement de maîtriser les concepts de base relatifs à l'étude des systèmes juridiques comparés, mais aussi de présenter les grandes familles de droit et de faire ressortir les ressemblances et les dissemblances qu'elles renferment dans leur processus historique de formation, dans leurs structures ainsi que dans leurs sources.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

7. Géographie Politique, (Prof ELOKO)

4crédits

a. contenu

Le cours est subdivisé en deux parties : la première porte sur un exposé des principales théories géographiques, comme celles présentées par LACOSTE et RATZEL. La seconde consiste en une illustration concrète de ses différentes théories dans leur application à l'histoire et à l'espace congolais, africain et mondial.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) déceler l'importance de l'espace géographique dans le fonctionnement des Etats ; 2) établir le lien entre l'espace géographique et le pouvoir politique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

8. Communication Politique, (Prof MBIKAYI)

2crédits

a. Contenu

Le contenu comprend deux parties. La première se penche sur quelques théories et techniques de la communication politique à la suite de Jacques GESTLE. Elle examine tour à tour les rapports entre la communication politique à

quelques approches (comportementaliste, structuro-fonctionnaliste, interactionniste et dialogique). La deuxième partie circonscrit le champ du discours politique par son inversion, sa production et sa reproduction.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) découvrir le discours politique comme un phénomène social et déceler les rapports qui existent entre ce discours et les structures sociales ; 2) identifier l'auteur et analyser la finalité du discours politique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants lors de la première séance du cours.

9. Droit pénal et Procédure Pénale (Prof WANE)

4crédits

A. Contenu de la matière

Le cours de Droit pénal et procédure pénale assurée Master 1, de la faculté des Sciences politiques et administratives est, comme l'indique son intitulé axé sur **les règles du droit pénal** et d'autre part celles relatives à **la procédure pénale**. Dans son enseignement de cette année, nous avons choisi de commencer par une première partie portant sur les règles du droit pénal de forme. Elle traite d'un côté des organes compétents en matière pénale, de leur organisation, et de leurs différentes attributions et limites. Elle analyse aussi les règles du déroulement du procès pénal, en fixant d'abord les celles applicables au cours de la phase préparatoire, avant l'examen de celles applicables durant la phase décisive du procès pénal en République démocratique du Congo. Elle fixe enfin les différentes règles se rapportant, en cas d'insatisfaction et même de sa persistance, aux modalités de contestation des décisions de justice. La seconde partie, se rapportant au droit pénal, identifie les règles générales applicables à toutes les infractions ou à tout groupe d'infractions, et celles applicables à toutes les sanctions pénales ou à tout groupe de sanctions pénales. Elle analyse enfin quelques infractions se rapportant aux êtres humains et aux biens.

B. Objectifs de la matière

A la fin de l'enseignement, l'apprenant aura l'outillage nécessaire permettant d'identifier les organes compétents en matière pénale, d'avoir la maîtrise des mécanismes de réclamation ou de contestation en cas d'insatisfaction en justice, de dégager les sources des infractions, d'analyser le contenu des infractions, et déterminer les sanctions pénales prévues et les mesures pouvant les affecter en droit congolais.

C. Méthodologie

En Master 1 de la faculté des sciences politiques et administratives, la matière de droit pénal et procédure pénale est assurée par l'enseignant en recourant à un exposé magistral, mais appelant à chaque étape, la participation des apprenants.

D. Evaluation

Dans le cadre de cet enseignement de Droit pénal et procédure pénale, l'évaluation des connaissances s'effectue à travers des travaux pratiques à traiter à domicile, une interrogation et un examen à résoudre dans la salle, à l'Université.

E. Orientation bibliographique

- BOULOC (B) et MATSOPOULOU (Haritini), *Droit pénal général et procédure pénale*, Paris, Dalloz, 2004.

- LUZOLO BAMBI LESA (Emmanuel janvier) et BAYONA-ba-MEYA (Nicolas Abel), *Manuel de procédure pénale*, Kinshasa, PUK, 2011, 810 pages.
- PRADEL (Jean), *Manuel de procédure pénale*, 14 éd, Paris, Ed. Cujas, 2008, 890 pages.
- VINCENT (Jean), GUINCHARD (Serges), MONTAGNIER (Gabriel) et VARINARD (André), *Institutions judiciaires. Organisation. Juridictions. Gens de justice*, Paris, Dalloz, 8^{ième} édition, 2005, 974 pages

10. Organisations Internationales (Prof INGANGE)

4crédits

a. Contenu

Ce cours comporte trois chapitres. Le premier présente aussi bien les acteurs des relations internationales que les Etats, les organisations intergouvernementales et les autres acteurs des organisations internationales (ONG, les firmes multinationales, les individus, etc.). Le deuxième traite des organisations régionales et universelles. Et enfin, le dernier chapitre aborde la question du règlement des conflits juridictionnels et non juridictionnels.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) identifier les organisations internationales et expliquer leurs différents modes de leur fonctionnement sur base des principes fondamentaux examinés pendant le cours.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants lors de la première séance du cours.

11. Séminaire de la Méthodologie de la Recherche Scientifique (Prof TSAMBU)

4crédits

a. Contenu

Cet enseignement qui est dispensé sous forme de séminaire s'articule autour de quatre axes. Le premier analyse les étapes de la recherche scientifique. Le deuxième examine les références bibliographiques et les citations. Le troisième sera consacré à la rédaction du travail et le dernier est centré à l'établissement des fiches bibliographiques.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) identifier les instruments dont il a besoin pour mener des enquêtes avec maîtrise et doigté ; 2) distinguer sans cesse la recherche scientifique des autres types de recherche ; 3) préciser les étapes d'élaboration d'un travail scientifique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

12. Techniques de Lobbying et de Plaidoyer, (Prof MUAMBA)

2crédits

a. Contenu

Le lobbying et le plaidoyer constitue dans activités importantes qui déterminent dans une certaine mesure l'agir des pouvoirs publics. Le contenu de ce cours est défini à l'aide des chapitres ci-après : fondement théorique de lobbying et de plaidoyer ; méthodes, outils et stratégies ; les métiers et les qualités du lobbying et du plaidoyer ; les études de cas des pays développés (France, USA) et des pays en développement (RDC et quelques pays de l'Afrique).

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de développer les aptitudes nécessaires devant lui permettre : 1) d'analyser et d'évaluer comment fonctionne le lobbying et le plaidoyer dans le contexte des pays développés et en développement ; 2) concevoir et appliquer une stratégie de lobbying et de plaidoyer.

Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

13. Ethique et Société (en anglais), (Prof MIKA)

14. Encycliques Sociales et Politiques, (Prof NDJONDJO)

15. Séminaire sur les Partis Politiques, (Prof MUAMBA) 2crédits

B. COURS PAR OPTION

I. OPTION GOUVERNANCE

16. Domaines et problèmes sectoriels de l'administration publique, (Prof IYAKA) 3crédits

17. Gouvernance publique, (Prof BAENDE) 4crédits

18. Techniques de négociation et leadership .

19. Analyse des politiques publique (Prof IYAKA) 4crédits

B.2. OPTION RELATIONS INTERNATIONALES

1. Relations extérieures de la RDC, (Prof TSHINANGA)

a. Contenu

Deux grandes parties sont soulevées à cet enseignement la première partie analyse la politique extérieure de la RDC. Il sera question d'étudier l'histoire diplomatique congolaise, les principes fondamentaux de la politique extérieure de la RDC, les facteurs déterminants de cette politique, les organes de l'administration de l'Etat chargé de décision et de la mise en œuvre de la politique extérieure de la RDC.

La deuxième partie sera consacrée à l'étude des politiques spécifiques de la RDC dans une perspective des relations internationales contemporaines. Nous analyserons les relations de la RDC avec l'Afrique. Il s'agit d'analyser les relations bilatérales de la RDC avec les Etats africains et les organisations internationales africaines ; les relations internationales de la RDC avec le tiers-monde, c'est-à-dire l'Amérique latine, l'Asie et le Mouvement des pays non-alignés (MPNA) ; les relations de la RDC avec ses partenaires du Nord (Europe occidentale, l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Est, l'Eglise catholique), l'Union européenne et la participation de la RDC aux organisations internationales. Enfin, il sera question de dégager la position officielle de la RDC face aux grands problèmes mondiaux.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) traiter les dossiers se rapportant aux relations extérieures, 2) développer les aptitudes nécessaires pouvant lui permettre d'assurer les fonctions diplomatiques et consulaires dans les services extérieurs du Ministère des affaires étrangères et dans la Fonction publique internationale.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

20. Relations et organisations internationales africaines (Prof BARUANI) 4crédits

c. Contenu

Ce cours comporte trois parties. Dans la première, il sera question d'étudier les relations des Etats africains entre eux dans l'analyse de l'influence du panafricanisme sur les relations entre Etats et Peuples d'Afrique par l'analyse de principaux thèmes du panafricanisme, par les différentes conférences des Etats indépendant et des Peuples d'Afrique. Dans la deuxième partie, il sera fait mention des regroupements des Etats africains en commençant par les unions régionales (unions politiques, unions économiques, organisations techniques et spécialisées), puis les

unions panafricaines (première tentative et apparition des blocs antagonistes ; groupe de Monrovia et groupe de Casablanca, rapprochement des tendances et création de l'OUA (et sa transformation en UA), affrontement des Etats africains ; conflits des frontières et autres conflits armés). Enfin, dans la troisième partie, il sera analysé les accords entre Etats africains (accords bilatéraux entre Etats arabe, accords bilatéraux entre Etats d'Afrique noire, accords bilatéraux entre Etats d'Afrique noir et Etats arabes).

d. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) tracer le cadre et définir le contexte dans lesquels se déroulent les relations africaines de 1945 à nos jours et en dégager les profondes mutations ; 2) analyser des conditions dans lesquelles bon nombre de territoires coloniaux d'Afrique ont accédé à leur indépendance et dégager l'inventaire des conséquences sur la plan interne et sur le plan international

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

20. Politiques étrangères de grandes puissances, (Prof TSHILUMBAYI)

21. Géostratégie (Prof ELOKO)

4crédits

a. Contenu

Cet enseignement s'articule autour de trois parties. Dans la première, la place est accordée à l'histoire des concepts et de principales théories géostratégiques préparatoires à l'étude de deux grandes cultures stratégico-politico-militaire de conviction et de responsabilité. La deuxième quant à elle, explore les méandres des alliances militaires et stratégiques nées au lendemain de la deuxième guerre mondiale jusqu'à la chute du Mur de Berlin suivie de l'implosion du communisme international en tentant d'explorer la contribution des puissances moyennes généralement considérées, dans le cas de la France et de la Chine, comme de puissance de véto. La troisième et dernière partie répond à une série d'interrogations relatives à l'irruption d'un type nouveau de puissance mondiale qu'on ne parvient pas à bien localiser et qui n'est autre que le terrorisme international. D'où l'importance des études ontologiques pour identifier et pour lutter contre les Etats paria en relations internationales.

b. objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : 1) tracer les grandes lignes de l'évolution de la pensée stratégique à travers le monde en soumettant les cultures stratégiques nationales à une analyse à la fois dynamique et statique ; expliquer l'importance des études stratégiques dans un pays comme la RDC qui, pendant la guerre froide, était considérée comme le site d'affrontement idéologique, l'Ouest et l'Est ; 3) aborder ses études sous le prisme de deux conceptions différentes :- la conception constructive et la conception instrumentaliste.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

B.3. OPTION MANAGEMENT

22. Marketing, (Prof OMANGA)

4crédits

a. Contenu

La matière prévue dans ce cours porte sur la définition des concepts clés du marketing, l'évolution du marketing, les types de marketing, les variables du marketing, les paradigmes des marchés, la fonction de production (offre), la fonction de la demande, la élasticité de la demande et le marketing-management.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de développer les aptitudes intellectuelles et techniques devant lui permettre de comprendre l'ensemble d'activités (techniques) destinées à faire passer les produits du producteur au consommateur.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

23. Management des projets, (Prof KAMINAR)

4crédits

a. Contenu

Les enseignements prévus dans le cadre de ce cours portent sur la définition de projet et des notions connexes, les caractéristiques et types de projets, les différentes approches de conception et gestion des projets, le contenu des sujets, le cadre logique des projets, les principales étapes d'élaboration des projets, l'illustration à partir des cas concrets (étude des cas), les variables d'évaluation d'un projet, l'analyse des coûts d'un projet.

b. Objectifs

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de développer les aptitudes intellectuelles et techniques devant lui permettre de concevoir, élaborer et gérer un projet dans le domaine social, économique ou politique.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

24. Responsabilité sociale de l'entreprise, (Prof BOLIKO)

4crédits

25. Gestion Financière, (Prof MALUKISA)

2crédits

a. Contenu

Les entreprises publiques et privées sont généralement au centre des grands enjeux qui intéressent aussi bien les acteurs politiques que les citoyens qui ont besoin d'avoir accès à un nombre varié des biens et services publics. Après avoir appris la comptabilité d'entreprise en licence, ce cours prépare un étudiant en management à disposer d'une connaissance de base devant lui permettre d'assumer avec responsabilité les hautes fonctions directement ou indirectement liées à la finance d'entreprise. Le contenu du cours s'articule autour de cinq () chapitres ci-après : les fondements théoriques de la gestion financière, l'environnement financier de l'entreprise, le diagnostic financier de l'entreprise, la gestion financière à court terme, la gestion financière à moyen et long terme.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier les instruments de gestion financière d'une entreprise ; 2) lire et comprendre les documents financiers à sa portée ; 3) Evaluer la gestion financière d'une entreprise publique ou privée ; 4) débattre des questions de gestion financière de ces entreprises ; 5) prendre des décisions judicieuses dans l'exercice des fonctions ayant un rapport direct ou indirect avec la gestion financière d'une entreprise publique ou privée.

c. Méthodologie

Pour permettre aux étudiants de bien assimiler la matière, la méthodologie qui sera suivie dans le cadre de ce cours repose essentiellement sur un enseignement magistral, les exercices individuels et en groupe, les discussions en groupe, les études de cas. Les étudiants auront à leur disposition des articles et extraits d'ouvrages à lire dont certains sont obligatoires.

d. Evaluation

Au moment où se déroulent les enseignements, le niveau de connaissance des étudiants est régulièrement évalué par le jeu de questions-réponses soulevées par l'enseignant. Les étudiants qui s'appliquent bien obtiennent des points additionnels comptant pour une interrogation orale. Celle-ci vise à stimuler les étudiants et à déceler ceux qui sont les plus performants afin de les répartir entre différents groupes de travail prévus dans le cadre de travaux pratiques qui constituent la deuxième épreuve. A la fin du cours, l'ensemble de l'auditoire sera soumis à deux autres épreuves à savoir l'interrogation écrite, puis l'examen écrit ou oral devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

1. Baruch P., Kerscaven N., Melyon G. et Noguera R. (2018). Comptabilité générale, Paris, Vuibert.
2. Griffiths S. (1991). Gestion financière, Paris, Eyrolles.
3. Griffiths S. (2011). Gestion financière : de l'analyse à la stratégie, Paris, Eyrolles.
4. Marquès E. (1995). Comptabilité générale : analyse comptable et financière, Paris, Nathan.
5. Rassi F. (2017). Gestion financière à court terme et éléments de théorie financière, Québec, Presse de l'université du Québec.

MASTER 2 SCIENCES POLITIQUES

A. COURS OBLIGATOIRES

26. Ethique et Déontologie Professionnelle, (Prof MIKA)

2crédits

a. Contenu

Le cours comprend deux parties. La première table sur les grandes doctrines éthiques. Elles trouvent leur importance dans le monde actuel du fait qu'elles influencent le comportement des professionnels. Il s'agit des doctrines qui s'orientent à l'éthique de la nature (matérialiste), à l'éthique de la raison (idéaliste) et à l'éthique de sentiment (christianiste). La deuxième partie, plus pratique est liée à l'éthique et déontologie professionnelle. Elle analyse la conscience professionnelle et la conscience morale, les facteurs de la conscience professionnelle, la profession et la vocation ainsi que le travail au point de vue de la morale.

a. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) développer les aptitudes tant théoriques que pratiques de la conscience professionnelle ; 2) promouvoir les valeurs d'excellence dans son milieu professionnel.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Mouvements des Capitaux et Sociétés Multinationales, (Prof BAENDE)

a. Contenu

Le cours est subdivisé en deux parties. La première, intitulée « genèse et évolution du capitalisme, traite de l'industrialisation, du marché et du système des marchés (marché monétaire et marché financier). La seconde partie se focalise sur les sociétés multinationales, en insistant sur leur identification et sur leur importance, leurs caractéristiques, leurs objectifs et leurs structures ainsi que sur quelques théories du commerce international et l'avenir de l'Afrique face à la perestroïka.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de : 1) identifier et décrire les problèmes courants liés à la structure de l'économie mondiale. Celle-ci découle de la circulation des capitaux sous toutes leurs formes et ce, à travers le temps et l'espace ; 2) analyser et expliquer les opportunités et les menaces que présentent les mouvements des capitaux et les entreprises multinationales dans le contexte des pays en développement en général, et de l'Afrique subsaharienne en particulier.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Aspects Politiques et Administratifs du Développement, (Prof MUAMBA)

crédits

a. Contenu

L'introduction générale précise la portée du cours du point de vue de son objet, de ses objectifs (ouvrir et entretenir le débat sur le développement dans ses dimensions politiques et administrative), de la pédagogie (fondée sur l'esprit d'interactivité et d'ouverture) ainsi que le mode d'évaluation des connaissances (apprécier chez l'étudiant la capacité de réflexion critique). Dans son contenu proprement dit, le cours passe en revue, dans un premier temps, le discours sur le développement en distinguant, avec un œil critique, le paradigme classique, dit de la modernisation et le paradigme alternatif, chacun regroupant un certain nombre d'approches ou de courants. Il est fait en même temps mention de principales conceptions en matière de développement politique. Dans un deuxième temps, le développement est appréhendé en tant que domaine empirique ou pratique sociale. D'où l'étude respective de l'Etat en tant qu'agent de développement ou de sous-développement, de la bonne gouvernance et le développement, de la démocratie et le développement, de la paix, de la sécurité, de la citoyenneté, des droits de l'homme et le développement, de l'idéologie et le développement du savoir, des médias et de développement, de l'aide, de l'ajustement structurel, de la mondialisation, de l'administration du développement. La conclusion générale tente enfin de dégager, en ce qui concerne l'Afrique, les conditions essentielles qui s'imposent pour relever le défi du développement tout en s'efforçant de définir le développement conçu à la fois comme processus et comme idéal ou aspiration.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'analyser et de critiquer, au travers d'une démarche globalisante et constructiviste, les phénomènes du développement et du sous-développement dans leurs dimensions politique et administrative.

c. Méthodologie

Le cours est conçu sous forme de débat sur la question du développement en tant que corpus de connaissance et d'expériences qu'il faut s'efforcer d'adopter, de réfuter ou de compléter dans une vision alternative.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

4. Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat (Prof KAMINAR)

crédits

a. Contenu

Les enseignements prévus dans le cadre de ce cours sont les suivants : survol historique et grands principes d'aménagement, l'organisation de l'espace, les outils de l'aménagement du territoire, l'aménagement urbain, l'analyse des conditions du développement harmonieux des milieux urbains et ruraux, les villes nouvelles et méthode de rénovation, l'aménagement urbain, la notion d'urbanisation, la croissance des villes, la typologie et les fonctions des villes, l'habitat en milieu urbain, la diversité des quartiers, la localisation des industries et des commerces dans les villes, l'aménagement de milieu rural, la qualité de l'environnement, l'apport des autres disciplines dans le processus d'aménagement du territoire.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer l'état de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat dans le contexte des pays en développement.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

5. Systèmes Politiques Africains,

crédits

a. Contenu

La matière de cet enseignement s'organise en trois parties. La première traite des sociétés et systèmes politiques africains traditionnels. Elle comporte deux chapitres. Le premier présente les sociétés africaines traditionnelles et le second la typologie des systèmes politiques traditionnels. La deuxième partie ouvre la parenthèse du système colonial autour de trois chapitres. Le premier est consacré au pouvoir confisqué, le deuxième au pouvoir contesté et le troisième à la reconquête du pouvoir africain. La troisième partie se concentre sur les systèmes politiques africains contemporains. Il comporte cinq chapitres qui traitent tout autour des facteurs de tension, des facteurs d'intégration nationale, de l'évaluation de systèmes politiques africains sous le régime de l'OUA, de nouvelles perspectives démocratiques et enfin, de l'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer le fonctionnement des systèmes politiques des Etats africains.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

6. Grands problèmes politiques internationaux contemporains

crédits

a. Contenu

L'ossature de ce cours est structurée autour de quatre chapitres. Le premier traite de la méthodologie d'approche ainsi que de la nature des problèmes soulevés et leur qualification. Le second examine la façon avec laquelle ces problèmes affectent les acteurs des Relations internationales ou sujets du Droit international public. Le troisième analyse les nouvelles questions des Relations internationales telles que les problèmes liés à l'environnement, à la parité (gender), à la souveraineté, aux changements dans l'Etat, ... Le quatrième met l'accent sur la problématique de la mutation internationale vers un nouvel ordre mondial et ses problèmes corollaires à l'exemple de : l'hyperpuissance des USA et sa complexité, l'unification technico-économique mondiale ou perspectives de la mondialisation, la dynamique de la fragmentation ou de la multiplication des acteurs internationaux, les espaces régionaux (sous-systèmes), le terrorisme international et ses réalités, les mouvements internationaux des drogues, la poursuite chaotique de l'organisation mondiale, la tricherie du G7/G8, Droits de l'homme, démocratie et bonne

gouvernance, l'émergence des tribunaux pénaux, croissance, démographie, pauvreté et mouvements internationaux de migrations humaines, conflits internationaux et conflits internationalisés, problème d'armement et de désarmement international, la première et deuxième guerre en Irak, difficile dialogue des civilisations (judéo-chrétienne), islamo-arabe, asiatique, négro-africaine.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) analyser et expliquer scientifiquement un thème se rapportant aux grands problèmes politiques internationaux contemporains ; 2) mesurer les enjeux des grands problèmes politiques internationaux contemporains ; 3) Orienter les réflexions dans le sens de permettre à la RDC de tirer son épingle du jeu face aux défis majeurs que représentent les grands problèmes politiques internationaux contemporains.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

7. Problèmes d'intégration Economique

8. Droit International Humanitaire

crédits

a. Contenu

Ce cours s'articule sur trois chapitres principaux. Le premier analyse les considérations théoriques, le deuxième présente et interprète tous les principes juridiques relatifs au droit international humanitaire, le droit de l'Homme, droit de la Haye, le droit de Genève etc. et le dernier se concentre sur le Comité international de la Croix-Rouge et l'application du droit international humanitaire.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) identifier et décrire les principales dispositions qui constituent cette discipline sont une transposition dans le Droit international des préoccupations d'ordre moral, et plus spécialement d'ordre humanitaire ; 2) établir la différence et les liens qui existent entre le droit international humanitaire et la législation des Droits de l'Homme.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

9. Collecte et Analyse des Données Politiques,

crédits

10. Encycliques Sociales et Politiques II,

crédits

11. Femmes et Politique

crédits

12. Comptabilité de Gestion,

crédits

13. Séminaire sur la Mondialisation,

crédits

14. Etude sur l'environnement

crédits.

15. Stage (1MOIS)

16. Mémoire

B. COURS PAR OPTION

A. GOUVERNANCE

1. Questions Spéciales de Droit Administratif

crédits

2. Prospective Politique (Prof MBIKAYI)

crédits

a. Contenu

Ce cours porte une réflexion sur les avènements possibles d'une communauté politique, une réflexion non pour prévoir l'avenir mais pour aider à construire un avenir qui répond aux aspirations de cette communauté, pour préparer de meilleures décisions qui auront plus de chance de conduire au futur souhaité. Ce cours permettra à l'étudiant d'être éclairé en tant que futur dirigeant du pays de dessiner une voie crédible vers un avenir meilleur dans un monde incertain, souvent en proie à d'innombrables problèmes à court, moyen et long terme. Ce cours s'articule autour de six chapitres : le premier trace une ligne introductive des réflexions prospectives. La deuxième traite des acteurs de la réflexion prospective. La troisième porte sur les constructions de base. La quatrième examine l'élaboration

des scénarios. Le cinquième porte sur l'élaboration des stratégies et le sixième analyse les pistes pour de futures réflexions prospectives.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) faire un diagnostic de la situation politique d'un pays, d'une région ou d'une entité territoriale décentralisée ; 2) définir les perspectives d'avenir.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Gouvernance Environnementale,

crédits

B. RELATION INTERNATIONALE

1. Droit International du Travail,

a. Contenu

Le contenu du cours est axé sur un aperçu historique, l'intérêt du droit international du travail (raison d'être d'une réglementation internationale du travail), les fondamentaux des normes internationales du travail (les droits fondamentaux de l'homme), la mise en œuvre de ces normes (les obligations découlant des normes).

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de : 1) défendre le monde du travail à l'échelon international par rapport à la réglementation en vigueur ; 2) interpréter cette réglementation en rapport avec le monde du travail ; décrire les principales caractéristiques de cette réglementation ; analyser et expliquer le mécanisme et les procédures établis pour contrôler la pratique de ces normes.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

2. Théories des Coopérations Internationales et Techniques de Négociation

crédits

a. Contenu

Outre l'introduction qui traite des généralités sur le cours, ce dernier comporte huit chapitres. Le premier est consacré à l'approche biologique de la coopération. Le deuxième sur l'approche psychologique de la coopération. Le troisième sur l'approche sociologique de la coopération. Le quatrième analyse les bases et cadres économiques de la coopération internationale. Le cinquième traite des bases et cadres juridiques de la coopération internationale. Le sixième présente les bases politiques de la coopération internationale. Le septième met en évidence les organisations internationales et la coopération internationale, le huitième chapitre enfin consacre son analyse aux cadres et structures de la coopération internationale.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et d'évaluer les résultats des coopérations internationales et les techniques de négociation y afférentes.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

3. Nouveaux Etats en Relations Internationales

crédits

a. Contenu

Ce cours s'articule autour de trois parties. La première examine le contour conceptuel afin de ne pas confondre les intérêts parfois mal définis. La deuxième met l'accent sur le rôle désormais primordial des pays du tiers-monde à l'arène internationale non plus comme objet mais comme sujet.

b. Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser et expliquer : 1) la position des superpuissances à l'égard des pays du tiers-monde pendant et après la guerre froide ; 2) l'hégémonie américaine et soviétique dans l'imposition de leur ordre global aux pays jeunes à la recherche de leurs identités.

c. Méthodologie

Les enseignements dispensés magistralement seront accompagnés des exercices pratiques dans l'auditoire. Individuellement et en groupe, les étudiants vont travailler ces exercices dans le but de mieux assimiler la matière.

d. Evaluation

Le niveau de connaissance des étudiants fera l'objet d'une évaluation par un travail pratique, une interrogation pendant le cours, et puis un examen écrit devant intervenir lors de la session du semestre au cours duquel les enseignements ont été dispensés.

e. Bibliographie

A communiquer aux étudiants à la première séance du cours.

C. MANAGEMENT

- | | |
|---|----------|
| 1. Audit Interne et Externe | crédits. |
| En cours d'élaboration. | |
| 2. Banques et Assurances | crédits |
| 3. Management des Ressources Naturelles, | crédits |

Répartition des enseignements par semestre

Nouveau programme

LO (LMD) SPO

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|---|-----------|-------------|-------------------------|---|-----------|-----------|
| N ^o | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N ^o | COURS | CRITERES | TITULAIRE |
| 01 | Sociologie générale et anthropologie culturelle | 3 | TSHIKEND WA | 06 | Anglais | 3 | TOKO |
| 02 | Informatique générale (Word, Excel, SPSS,...) | 3 | MBUYI | 07 | Psychologie générale et psychologie politique | 3 | BIZIGE |
| 03 | IRS-MRSS | 3 | TSHIKEND WA | 08 | Histoire politique et adm du Congo | 3 | MUAMBA |
| 04 | Expression orale et écrite | 3 | MIMBU | 09 | Logique et argum | 3 | MWAMBAYI |
| 05 | Education à la citoyenneté | 3 | IYAKA | 10 | Latin | 3 | |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

1^{er} Graduat (=Première Licence LMD)

| 1 ^{er} semestre | | | | 2 ^e semestre | | | |
|--------------------------|--|-----------|------------|-------------------------|---|-----------|-----------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
| 01 | HIPACO | 4 | MUAMBA | 09 | Introduction à la science politique | 4 | MUAMBA |
| 02 | Droit constitutionnel et Institutions politiques | 5 | ELOKO | 10 | Statistique descriptive | 4 | KABANGA |
| 03 | Introduction générale à l'étude du droit (privé et judiciaire) | 4 | ELOKO | 11 | Géographie économique et humaine de la RDC | 2 | IYAKA |
| 04 | IRS-MRSS | 2 | TSHIKENDWA | 12 | Psychologie générale et psychologie politique | 2 | BIZIGE |
| 05 | Sociologie générale et anthropologie culturelle | 5 | TSHIKENDWA | 13 | Comptabilité générale | 2 | MALUKISA |
| 06 | Morale fondamentale (Ethique) | 4 | MUANDA | 14 | Anglais 1 | 2 | TOKO |
| | Introduction aux droits humains | | INGANGE | 15 | Introduction aux relations internationales | 3 | TSHINANGA |
| 07 | Informatique (Word, Excel, SPSS, ...) | 2 | MBUYI | 16 | Introduction à la gouvernance | 3 | MALUKISA |
| 08 | Expression orale et écrite | 2 | MIMBU | 17 | Introduction à la science administrative | 4 | KAMINAR |
| 09 | Introduction à la philosophie politique | 2 | KINKANI | 18 | Logique et argumentation | 4 | MUAMBAYI |
| | | | | 19 | Doctrine fondamentale de l'Eglise | 30 | NDJONDJO |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

2^e Graduat (=Deuxième Licence LMD)

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE |
|----|--|---------|-----------|----|--|---------|-------------|
| 01 | Théories, doctrines, idées politiques, économiques et sociales | 4 | IYAKA | 10 | Introduction au management (Gestion) | 4 | LOPAKA |
| 02 | Institutions politiques et d'appui à la démocratie | 4 | MOLE | 11 | Philosophie et épistémologie de la science politique | 3 | KINKANI |
| 03 | Droit constitutionnel congolais | 5 | ELOKO | 12 | Rédaction et correspondance administrative et diplomatique | 3 | TSHILUMBAYI |

| | | | | | | | |
|-----------------------|---|-----------|-----------|----|------------------------------|-----------|-------------|
| 04 | Finances publiques et bonne gouvernance | 3 | BAKANDEJA | 13 | Economie informelle | 3 | MALUKISA |
| 05 | Droit administratif | 4 | BAENDE | 14 | Statistique inférentielle | 3 | KABANGA |
| 06 | Economie politique | 4 | MUSAO | 15 | Anglais II | 3 | TOKO |
| 07 | Séminaire des droits de l'homme | 2 | INGANGE | 16 | Doctrine sociale de l'Eglise | 3 | TSHIKENDWA |
| 08 | Droit international public | 2 | BARUANI | 17 | Séminaire sur le genre | 2 | MUSUA |
| 09 | Epistémologie de la Science politique | 2 | KINKANI | 18 | Histoire diplomatique | 4 | TSHILUMBAYI |
| Total semestre | | 30 | | | | 30 | |
| Total année | | | | | | 60 | |

3^e LICENCE (LMD)

1. MATIERES COMMUNES

| Premier semestre | | | | Second semestre | | | |
|------------------|--|---------|------------|-----------------|----------------------------|---------|------------------|
| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRE S |
| 01 | Sociologie politique | 4 | MUAMBA | 07 | Rhétorique politique | 4 | MIMBU et KINKANI |
| 02 | Théories et doctrines des RI | 4 | TSHINANGA | 08 | Contras et marchés publics | 2 | ESAMBO |
| 03 | Comptabilité nationale | 3 | KABANGA | 09 | Recherche sur terrain | 4 | TSAMBU |
| 04 | Législation sociale et Droit du travail | 4 | MASIALA | 10 | Stage | 6 | |
| 05 | Grands services publics | 4 | KAMINAR | 11 | Travail de fin de cycle | 14 | |
| 06 | Introduction à l'analyse, médiation, négociation et gestion des conflits | 3 | KIBISWA | 12 | | | |
| 07 | Leadership féminin | 3 | MUYO | | | | |
| | Management des ressources humaines | 4 | BOLIKO | | | | |
| | Total semestre | 30 | | | | 30 | |
| | Total année | | | | | 60 | |

2. Matières spécifiques
Option : Gouvernance

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|-------------------------|---------|------------|----|--|---------|------------|
| 01 | Gouvernance publique | 2 | BAENDE | 03 | Législation fiscale et douanière | 4 | MASIALA |
| 02 | Sociologie des conflits | 2 | MUYO | 04 | Méthodes d'évaluation des politiques publiques | 4 | MASOKI |
| | | | | 05 | Séminaire | 2 | |
| | Total | 30 | | | | 30 | |
| | Total | 60 | | | | | |

Option : Management

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|----------------------------|---------|------------|----|--------------------------------------|---------|------------|
| 01 | Entreprenariat | 2 | LOPAKA | 03 | Législation fiscale et douanière | 4 | MASIALA |
| 02 | Théories des organisations | 4 | MUSAO | 04 | Gestion des documents administratifs | 2 | KAMINAR |
| | | | | 05 | Séminaire | 2 | |
| | Total | 30 | | | | 30 | |
| | Total année | | | | | 60 | |

Option : Relations internationales

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|--|---------|-------------|----|----------------------------------|---------|-------------|
| 01 | Théories de coopération internationale | 2 | TSHINANGA | 03 | Droit et pratiques diplomatiques | 4 | TSHILUMBAYI |
| 02 | Droit international privé | 4 | TSHILUMBAYI | 04 | Droit international des espaces | 4 | BARUANI |
| | | | | 05 | Séminaire | 2 | |
| | Total | 30 | | | | 30 | |
| | Total année | 60 | | | | | |

Master I (LMD)

1. Matières communes

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|---------------------------------|---------|------------|----|---|---------|------------|
| 01 | Organisations internationales | 4 | INGANGE | 08 | Grands systèmes juridiques comparés | 45 | WANE |
| 02 | Planification | 4 | IYAKA | 09 | Séminaire de la méthodologie de la recherche scientifique | 15 | TSAMBU |
| 03 | Droit pénal et procédure pénale | 4 | WANE | 10 | Techniques de Lobbying et plaidoyer | 30 | MUAMBA |

| | | | | | | | |
|----|---------------------------------|---|---------|----|---|----|----------|
| 04 | Géopolitique | 4 | ELOKO | 11 | Systèmes politiques comparés | 60 | BAENDE |
| 05 | Psychologie politique | 2 | BIZIGE | 12 | Droit des affaires et des investissements | 45 | MASIALA |
| 06 | Communication politique | 2 | MBIKAYI | 12 | Ethique et société | 15 | MIKA |
| 07 | Systèmes administratifs comparé | 4 | IYAKA | 14 | Encycliques sociales et politiques | 15 | NDJONDJO |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

2. Matières spécifiques

Option : Gouvernance

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|----------------------------------|---------|------------|----|--|---------|------------|
| 01 | Séminaire de Sciences politiques | 2 | MUAMBA | 03 | Analyse des politiques publiques | 3 | MASOKI |
| 02 | Gouvernance publique | 4 | BAENDE | 04 | Domaines et problèmes sectoriels de l'administration | 3 | IYAKA |
| | | | | 05 | Séminaire | 2 | |

Total 30

30

Total 60

Option : Management

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|------------------------|---------|------------|----|------------------------|---------|------------|
| 01 | Gestion financière | 2 | MALUKISA | 03 | Marketing | 4 | LOPAKA |
| 02 | Management des projets | 4 | KAMINAR | 04 | Responsabilité sociale | 2 | BOLOKO |
| | | | | 05 | Séminaire | 2 | |
| | Total | 30 | | | | 30 | |
| | Total | 60 | | | | | |

Option : Relations internationales

| N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES | N° | COURS | CREDITS | TITULAIRES |
|----|---|---------|------------|----|---------------------------------|---------|-------------|
| 01 | Relations et organisations internationales africaines | 4 | BARUANI | 03 | Relations extérieures de la RDC | 2 | TSHILUMBAYI |
| 02 | Politiques étrangères de grandes puissances | 2 | TSHINANGA | 04 | Géostratégie | 4 | MBIKAYI |
| | Total | 30 | | 05 | Séminaire | 2 | |
| | | | | | | 30 | |
| | Total année | 60 | | | | | |

UCC SCHOOL OF MANAGEMENT

L'UCC-SM est une école spécialisée de l'Université Catholique du Congo, dont la vocation est la préparation à l'insertion professionnelle, la formation continue et le service de consultance. La création du « School of Management » décidée par le Comité Permanent des Evêques de la CENCO est un pas déterminant vers l'amélioration de l'employabilité des étudiants et la relation avec le monde professionnel, avec un accent particulier sur le comportement éthique et l'efficacité dans le leadership des équipes de travail.

En ciblant des programmes pratiques et innovants, l'UCC-SM veut être une réponse adéquate au défi du fossé entre la formation universitaire et la qualité des ressources humaines nécessaires au développement des entreprises et de l'administration publique.

L'UCC- School of Management est un carrefour de collaboration et de complémentarité entre d'une part, les chercheurs et enseignants de l'université et d'autre part, les experts du monde de travail. Elle offre également un cadre concret d'interdisciplinarité et d'interculturalité à travers les approches et les outils de travail proposés aux apprenants et l'accueil d'expériences similaires des autres pays et continents.

La force des formations organisées à l'UCC-SM réside avant tout dans

- leur méthodologie active et participative,
- leur finalité pratique et susceptible d'assurer un transfert effectif des compétences professionnelles requises dans les champs d'activités choisis,
- les possibilités de passerelles qui brisent le cloisonnement et accroissent la polyvalence des cadres au travail.

I. Diplôme d'études spéciales et professionnelles en management :

Le cycle des études comprend deux années : une année en tronc commun et une année de spécialisation dans la section choisie par l'étudiant. L'UCC-SM offre une initiation pratique au leadership, aux aptitudes de management et au développement de la conscience éthique. L'étudiant est amené non seulement à comprendre les principes et les approches, mais surtout à analyser son style personnel et à travailler sur l'adaptabilité de celui-ci. L'école les assistera dans l'identification du type de manager qu'ils veulent être dans le champ de l'activité professionnelle qui les intéresse. Ceci sera le gage de leur performance professionnelle. Quel type de manager veulent -ils être et comment feront-ils face aux défis d'ordre stratégique et opérationnel du secteur dans lequel ils veulent travailler ? Les options proposées en 2e années sont : Administration publique, Administration des entreprises, Administration et Gestion du développement.

II. Certificat International en Entrepreneuriat 1 an:

Le Certificat International en Entrepreneuriat (E4Impact ICE) est un programme de 5 mois offert par E4Impact Foundation, Ecole Supérieure de Business et Société de l'Université Cattolica del Sacro Cuore / Milan. Il soutient les entrepreneurs et les aspirants entrepreneurs à :

- Avoir accès aux outils innovants et solutions professionnelles pour débiter ou mettre à l'échelle une entreprise à fort potentiel, fort impact social et environnemental Développer les compétences professionnelles de pointe nécessaires pour diriger une nouvelle entreprise ou mettre à l'échelle une entreprise existante;
- Développer leurs réseaux d'investisseurs et de mentors;
- Nouer des relations avec les entrepreneurs à travers l'Afrique.

L'impact ICE adopte une formule flexible qui associe le travail en classe, l'apprentissage à distance et le mentorat pour permettre aux entrepreneurs de s'acquitter de leur devoir professionnel dans leur emploi et leurs affaires.

III. MBA – Responsabilité sociale et environnementale des organisations :

2 ans La Faculté des sciences de l'administration (FSA ULaval) de l'Université Laval offre la Maîtrise en administration des affaires (MBA) – Responsabilité sociale et environnementale des organisations dans un format à distance. La responsabilité sociale et environnementale représente aujourd'hui un impératif stratégique pour assurer la légitimité sociale des organisations, réduire les coûts liés aux impacts écologiques et répondre à ces nouvelles attentes des consommateurs. Ce MBA interdisciplinaire offre les avantages d'un diplôme de deuxième cycle de calibre international en gestion tout en permettant de suivre des cours plus spécialisés sur les enjeux éthiques et environnementaux. L'étudiant peut arrêter la formation à la fin de la 1ère année et obtenir un DESS

ou continuer en 2^{ème} année pour un MBA. A la fin de la formation un stage professionnel est proposé au Canada.

IV. Diplôme d'études spéciales en Engineering Management :

Le Diplôme spécial en Engineering Management vise à combler le déficit d'administration et de gestion entre la formation technique des ingénieurs et des scientifiques et la marche des affaires. Il permet aux ressortissants des études en sciences exactes et en sciences appliquées d'apprendre les principes et les outils de planification des activités, d'organisation des ressources et de direction des équipes. Ils découvriront par exemple des approches spécifiques de logistique, d'assurance qualité, de sécurité... La formation intégrera les thèmes transversaux de l'UCC-SM : Leadership, Ethique et Management. II. FORMATIONS CONTINUES L'UCC-SM offre des formations modulaires standards ou sur mesure à travers une gamme riche, variée et correspondant à leurs défis d'administration et de gestion. Les formations modulaires visent : 1. Le développement organisationnel et institutionnel (Analyse organisationnelle, Planification stratégique, mise en œuvre de changement, analyse des besoins et plan de renforcement des capacités);

V. Master Professionnel en Médiation et Gestion des Conflits

L'objectif de ce programme est de combler la carence en experts et spécialistes de haut niveau en études de paix et conflits en RDC, une nation dont la survie est menacée par des conflits violents depuis une vingtaine d'années mais qui n'a pas d'école dans le domaine de paix et conflits.

Il s'agit de

- former des personnes sensibles à la conflictualité et capables de conduire et efficacement un processus de médiation des conflits aux niveaux individuels et communautaires ainsi qu'en milieux professionnels
- Former des éducateurs à la culture de la paix et à la convivialité entre personnes et groupes humains
- Mettre à la disposition du CEMEKIN des personnes qui vont renforcer sa présence et son leadership dans la société congolaise voire sa rentabilité pour l'UCC tout en servant comme centre des pratiques professionnelles

VI. Formations modulaires

L'UCC-SM offre des formations modulaires standards ou sur mesure à travers une gamme riche, variée et correspondant aux défis d'administration et de gestion. Les formations modulaires d'environ 5 jours, visent :

1. Le développement organisationnel et institutionnel (Analyse organisationnelle, Planification stratégique, mise en œuvre de changement, analyse des besoins et plan de renforcement des capacités);
2. La gestion de projet (planification, mise en œuvre, suivi, évaluation, approche de planification basée sur les droits humains) ;
3. Les thématiques du développement (Vulnérabilité et analyse sociale, Moyens de subsistance durables, Urgences humanitaires, genre, prévention et gestion de conflit, suivi des politiques publiques, techniques de plaidoyer et de marketing social...);
4. La gestion (GAR, Gestion des ressources humaines, Gouvernance institutionnelle et redétabilité, Management stratégique, Audit et contrôle, Comptabilité OHADA...);
5. Les compétences managériales (Leadership et gestion d'équipe, Techniques de Communication et travail en équipe, Gestion du temps et des priorités, Planification des tâches et suivi des activités, Mise en place et gestion du changement, Gestion de conflit et Techniques de négociation, Ethique et déontologie professionnelle...)

MASTER II

Voir l'ancien programme de la Faculté de Droit

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

En vue de favoriser la recherche en son sein, l'Université Catholique du Congo s'appuie sur les Centres de recherche, un Service de diffusion des publications et une Bibliothèque centrale.

1. CENTRE D'ETUDES DES RELIGIONS AFRICAINES (CERA)

Placée au cœur du continent noir, l'Université Catholique du Congo considère que sa vocation spécifique est de contribuer à l'élaboration d'une pensée et d'une pratique chrétiennes tenant compte de l'expérience spirituelle des peuples africains. Dans cette perspective, le CERA entreprend des recherches en vue d'une meilleure connaissance scientifique des croyances, coutumes et religions africaines traditionnelles et modernes. Le Centre dispose d'une bibliothèque ouverte aux chercheurs.

Le Centre a pour mission de :

- mener des recherches sur les religions, croyances et coutumes africaines
- publier une revue semestrielle, les « Cahiers des Religions Africaines »
- publier une collection, « la Bibliothèque du CERA »
- constituer une bibliothèque spécialisée des religions africaines
- monter un musée d'art religieux africain.

Le Centre est organisé scientifiquement en Unités de recherches (UR) ; toutes mettant l'étude des religions africaines en rapport avec un centre d'intérêt scientifique spécifique. En voici l'énumération : religions africaines et pensée théologique ; religions africaines et philosophie ; religions africaines et développement ; religions africaines et communications ; anthropologie et sociologie des faits religieux africains ; religions africaines et histoire ; religions africaines et arts ; religions africaines et psychologie.

2. CENTRE DES ARCHIVES ECCLESIASTIQUES ABBE STEFANO KAOZE (CAEK)

Fondé en 1988, à la demande de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, le Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze a pour objectif de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des archives du Congo. Le terme archive désigne toute matière première de l'information historique, y compris les traditions et l'opinion publique dans la mesure où elles peuvent être enregistrées par des techniques appropriées.

Le Centre a entrepris comme première activité la constitution sur ordinateur d'une banque de données sur les implantations pastorales et les agents de l'évangélisation du Congo depuis 1880 à nos jours. Il a commencé en 1992 la constitution d'une bibliographie de l'histoire de cette évangélisation. Il continue de conscientiser les diocèses et les autres institutions ecclésiastiques du Congo/Kinshasa sur l'importance de la collecte, l'inventariage, la conservation et la communication d'archives et de traditions sur la mémoire collective chrétienne ; de mener des recherches scientifiques sur l'histoire de l'évangélisation du Congo/Kinshasa, aptes à promouvoir une pastorale plus inculturée ; d'écrire l'histoire de grandes figures ayant joué un rôle particulièrement important dans l'implantation et le développement de l'Eglise du Congo/Kinshasa ; il entend organiser des colloques internationaux, des sessions/séminaires nationaux, interdiocésains ou diocésains. Outre la publication d'ouvrages généraux, le CAEK publie deux collections : « Histoire du Christianisme africain » et « Documents du Christianisme africain ».

3. CENTRE E-LEARNING

Responsable : NKU Christelle

Le Centre E-Learning est un lieu de recherche au sein de l'UCC. Il est centré sur le développement de compétences avancées dans le monde entier grâce à des cours de formation en ligne. Il dispose de plus de 30 ordinateurs dont 25 fixes et 25 lap tops à la disposition des chercheurs, plus précisément des étudiants et des professeurs. Il dispose d'une connexion internet de bonne qualité.

Il a pour **objectif** : la recherche scientifique, la formation en ligne, la formation présentielle avec des cours touchant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication NTIC, renforcement des capacités, vidéo conférence avec la participation des autres Universités dans les différents domaines : Moodle, Bibliothèque virtuelle, bloc documentaire et Mooc.

4. CHAIRE CARDINAL PAUL POUPARD

Président de la Fondation Cardinal Paul Poupard : Avocat Musumeci Giuseppe

Coordonnateur : Prof. Léonard SANTEDI, Recteur de l'UCC

Secrétaire : Prof. Jean ONAOTSHO, Secrétaire Général Académique de l'UCC

Membres : Prof. Fidèle MABUNDU, Doyen de la Faculté de Théologie et Professeurs invités

La « chaire Cardinal Paul POUPARD » a été créée en juin 2012, au sein de l'Université Catholique du Congo, suite à une demande de la Fondation Cardinal Paul Poupard, dont le siège est à Rome.

La chaire organise un cours par semestre tous les ans avec crédits, selon la perspective du système LMD, sur le dialogue interreligieux et interculturel, et sur l'environnement, spécialement sur l'eau et le recyclage des déchets.

5. CENTRE DE MEDIATION DE KINSHASA (CEMEKIN)

Président : Prof. Léonard SANTEDI, Recteur de l'UCC

Secrétaire: Prof. Jean ONAOTSHO, Secrétaire Général Académique

Membres : Professeur Ivan Verougstraete, Université Catholique de Louvain.

Maître Richard Kazadi, Bâtonnier barreau Kinshasa / Matete

Maître Giuseppe Musumeci, fondation Cardinal Paul Poupard

Maître Christian Lufuta, direction de CEMEKIN

Le Centre de Médiation de Kinshasa (CEMEKIN) est organisé par un Conseil d'Administration. Il est une structure spécialisée créée par CENCO au sein de l'Université Catholique du Congo en partenariat avec le barreau de Kinshasa /Matete. Il est un fruit de la coopération entre l'UCC et la Fondation Cardinal Paul Poupard.

Les objectifs du Centre sont : offrir aux étudiants et aux tiers intéressés des enseignements pratiques sur le droit de la médiation et de l'arbitrage ; accorder une médiation de divers types (commercial, civil, etc.) aux parties à litige désireuses de clore celui-ci par une médiation.

6. SERVICE DE DIFFUSION DES PUBLICATIONS (SEDIP)

Le Service de diffusion des publications (SEDIP) est un organe institué en vue de faire connaître et organiser la vente de la production scientifique de l'Université Catholique du Congo.

Il est chargé d'assurer de manière régulière la diffusion des publications de l'Université Catholique du Congo, de protéger les lieux destinés à recevoir ces publications, d'organiser des journées ou programmes de rencontres pour la promotion des publications, de veiller à l'application des normes relatives à l'édition et à la publication, de contrôler l'usage régulier des normes et des numéros ISBN et ISSN attribués à l'Université Catholique du Congo, de contribuer aux échanges inter facultaires et interuniversitaires en favorisant la promotion des publications par l'exécution, pour l'envoi de ces derniers, des décisions et ordres provenant des autorités compétentes et enfin de participer de manière active, par l'exposition des ouvrages, aux différents colloques et séminaires organisés dans le cadre de diverses « Foires du livre ».

Publications et semaines d'études

1. Publications

- Revues :
 - Cahiers des Religions Africaines (1967)
 - Revue Africaine de Théologie (1977)
 - Revue Philosophique de Kinshasa (1983)
 - Revue Africaine de communication sociale (1995)
 - Revue Africaine de Droit canonique (2007)
- Collections :
 - Recherches Africaines de Théologie (1971)
 - Bibliothèque du CERA (1973)
 - Eglise Africaine en dialogue (1975)
 - Recherches Philosophiques Africaines (1977)
 - Filozofi, Textes en langues africaines (1979)
 - Afrique et Développement (1993)
 - Histoire du christianisme africain (1993)
 - Logos (1995)
 - Documents du christianisme africain (1997)
- Bulletin d'information de l'Université Catholique du Congo (1976)

-
2. Semaines d'études
- Semaines Théologiques (début 1964)
 - Semaines Philosophiques (début 1976)
 - Colloques du CERA (début 1978)

Il sied de noter que ces différentes publications sont disponibles à la Librairie universitaire dans l'enceinte de l'UCC (Avenue de l'Université n°2, Kinshasa - Limete).

7. LA BIBLIOTHEQUE

Bibliothécaire en chef : Père BUNDUKI Willy (OMI)
Secrétaire Administratif : MBUNGU Floribert

La Bibliothèque Centrale de l'Université Catholique du Congo dispose de plus ou moins 100.000 volumes, dont près de 700 titres de périodiques et de plus de 220 mètres linéaires de travaux de fin de cycle, de mémoires, de thèses, de rapports, etc., ainsi que de quelques dizaines de box de cd pour documents numériques et autres.

Cette énorme documentation est acquise par voie d'achat, d'abonnement, de don, de dépôt. Les lecteurs ordinaires sont des professeurs, des étudiants et des chercheurs indépendants.

De même que l'Université dont elle constitue un service de base est allée grandissante, de même cette Bibliothèque connaît-elle un accroissement considérable de son fonds documentaire, un renforcement de son personnel ; Son patrimoine documentaire rassemble, des ouvrages généraux, des ouvrages spéciaux, une base des données se rapportant à diverses disciplines du savoir, avec un privilège aux filières qu'organise l'Université.

Les sciences théologiques, y compris le droit canon, et les sciences philosophiques sont les plus équipées en documentation. Elles sont suivies des sciences économiques et du développement, puis des sciences de la communication. Quant aux sciences juridiques et politiques, l'acquisition de la documentation en ces domaines se poursuit et s'intensifie.

Aussi, en plus des champs d'équipement prioritaires qui viennent d'être énumérés, nombre de sections d'autres sciences humaines et sociales (telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, la pédagogie, la linguistique, la philologie, l'histoire, la géographie, etc.), quelques secteurs des sciences exactes (les mathématiques, les statistiques, l'informatique, etc.), des sciences naturelles (physique, chimie, biologie, astronomie), les sciences appliquées (agriculture, médecine, etc.) et d'autres parcelles de la culture (les littératures, les arts, les langues, les religions, l'écologie, etc.) occupent, dans une mesure relativement grande, les rayonnages de la Bibliothèque.

La BCDC contient également deux fonds propres :

Le fonds CEEBA porte, lui, sur Malengreau contient une collection importante et diversifiée de publications de la période coloniale et immédiatement postcoloniale portant sur l'Afrique en général et le Congo en particulier. Le fonds CEEBA porte lui sur la culture dans la région du Bandundu.

Il y a aussi, beaucoup plus large et plus varié, tout le fonds du CERA (Centre d'études des Relations Africaines, auquel un appartement entier de la Bibliothèque Centrale sert de magasin.

La salle de lecture est ouverte aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants de l'Université Catholique du Congo, mais aussi aux ressortissants d'autres institutions de tous genres, ainsi qu'à tous les lecteurs indépendants. Ils y sont admis sur présentation de leurs cartes d'accès.

Par ailleurs, depuis un an, la Bibliothèque centrale a une extension au site de Mont- Ngafula pour servir les étudiants qui y sont présents.

La Bibliothèque de l'UCC étant maintenant informatisée, il reste à insérer tous les documents dans la base des données PUB en usage. Aussi afin de servir rapidement les étudiants sur les deux sites, elle travaille à la création d'une interaction entre les bibliothèques des 2 sites par la mise en place d'une interconnexion qui permettra, à partir de l'UCC2, de consulter les documents dans la base des données de la bibliothèque de Limete. Enfin, la Bibliothèque est passée de 9 agents à 13.

8. ECOLE DE LANGUES : « UCC LANGUAGE CENTRE »

Coordonnateur : Prof. BUDIMBANI François –Xavier

La formation est réservée à des candidats universitaires désireux de perfectionner leur maîtrise de l'anglais, comme langue indispensable pour la recherche scientifique dans le monde actuel. Elle peut être étendue à tout candidat détenteur d'un titre équivalent au moins au diplôme d'Etat. Quatre sessions sont organisées par an : en janvier, avril, juillet et octobre.

Trois niveaux de formation sont proposés : élémentaire ; intermédiaire et avancé.

Une formation préparatoire aux tests internationaux (TOEFEL, GRE, ...) est prévue en fin de cycle. La formation par niveau s'étale sur un trimestre, pour 60 heures (4crédits/6ECTS) d'enseignement pratique, avec tests au début et à la fin.

9. ECOLE DOCTORALE

Responsable : Prof. Ignace Mvuzolo

Secrétaire : Prof.

Membres : Professeurs : MABUNDU, OPANGA, DIMANDJA, KUMBU

La Commission Ecole doctorale au sein de l'Université Catholique du Congo a été créée par le Conseil Académique à la demande du Conseil d'Administration, lors de sa réunion du mardi 12 mai 2009. Composée de 6 professeurs membres de chaque Faculté, l'Ecole poursuit les objectifs suivants :

- susciter et promouvoir une culture de recherche au sein de l'Université afin de compléter la formation scientifique des doctorants et des étudiants de DEA, à partir d'une vision interdisciplinaire.
- garantir la qualité du recrutement des doctorants, de leur encadrement et du suivi de leurs thèses.
- définir les conditions d'éligibilité aux thèses.
- entreprendre chaque année un travail exploratoire sur les doctorants dans chaque faculté : nombre de doctorants, avancement des travaux, encadrement, etc.

Dans le souci d'enrichir la formation scientifique des doctorants et des étudiants de DEA et de promouvoir une dynamique de recherche, la Commission Ecole doctorale organise chaque année 2 sessions : l'une méthodologique et l'autre thématique. La session méthodologique est liée aux outils de la recherche proprement dite : questions de méthode, du traitement des données, de la rédaction de la thèse, de la soutenance, etc. La thématique quant à elle, retient un thème suffisamment transversal afin qu'il puisse être traité dans une approche interdisciplinaire et que chaque étudiant y trouve son compte. La participation aux sessions est sanctionnée par un certificat.

10. PROGRAMME UNIVERSITIC

Coordonnateur : Prof. MIMBU KILOL Hippolyte

Administrateurs : NGOIE Yves, NGULUNGU Ange,

De nos jours, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pénètrent toutes les sphères de l'activité humaine. Le processus de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche scientifique n'échappent pas à ce mouvement dans lequel certains voient déjà l'émergence d'un nouveau « paradigme civilisationnel ». C'est pourquoi toutes les universités européennes et certaines africaines, par exemple l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est (4 millions de dollars d'investissement dans les nouvelles technologies), utilisent ces nouvelles technologies qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche. En conséquence, l'écart scientifique entre les universités appliquant ces technologies et les universités congolaises qui en sont presque privées ne fait que se creuser.

Pour réduire cette fracture numérique et éviter leur exclusion, les autorités académiques de l'UCC en même temps que celles des six universités belges (CUI et VLIR –UOS) se sont mises ensemble pour une période de trois ans (mars 2009-mars 2012). La deuxième phase universi TIC 2 ira d'avril 2013 à mars 2016.

L'objectif général de ce Programme a été défini en ces termes : « développer et renforcer les capacités scientifiques et techniques des universités en matière des TIC, pour permettre à celles-ci de jouer leur rôle de moteur de développement de la RDC ».

Ce projet aide l'Université Catholique à :

- améliorer son infrastructure informatique
- perfectionner sa pédagogie universitaire
- faciliter l'accès à l'informatique scientifique (e-Library)
- appliquer la e -gouvernance par la gestion académique informatisée.
- visibiliser l'UCC sur le net.

1. INSTITUT PANAFRICAIN CARDINAL MARTINO (IPCM)

Directeur : Prof. . ENGBANDA Liévin
Secrétaire Académique :

L'Institut Panafricain Cardinal Martino (IPCM en sigle) est une institution universitaire et de formation permanente fondé en 2009. Il entend contribuer au développement de la dignité humaine à travers l'enseignement, la recherche et le service à la société.

En tant que Institution de la Conférence National des Evêques (CENCO), il fonctionne sous le haut patronage du Conseil Pontifical Justice et Paix, au sein de l'UCC, en synergie avec d'autres Facultés et Centres de recherche tant au niveau national que panafricain.

La formation que propose l'IPCM est enracinée dans l'enseignement social de l'Eglise, basée sur une double articulation entre savoir, savoir-faire et savoir- être, ainsi qu'entre foi et raison.

L'IPCM a pour finalités :

- être un espace de préparation d'un leadership stratégique responsable de la société et de formation des consciences au service du bien commun capable de pénétrer de la lumière évangélique tous les domaines de l'existence sociale ;
- servir de lieu de formation pour la promotion de la justice et de la paix en Afrique sur base de la doctrine sociale de l'Eglise ;
- assurer une formation de haut niveau fondée sur l'Ecriture Sainte, la Tradition, le Magistère et ayant comme fondement la dignité de la personne humaine avec tous ses droits inaliénables ;
- promouvoir le dialogue de culture et des religions par une approche interdisciplinaire ;
- introduire l'analyse à l'étude des problèmes majeurs ayant une relation avec l'éthique en sciences sociales, humaines, économiques et politiques ;
- former à la culture de la paix qui s'enracine dans la Bonne Nouvelle et puiser dans les cultures africaines des valeurs pour la promotion de la justice et de la paix.

UCC SCHOOL OF MANAGEMENT (UCC SM)

Directeur : Rombaut NANA

Assistant chargé de l'ingénierie des formations :

Assistant chargé de l'administration et finances : Sœur Henriette

L'UCC School of Management a été créée en 2017 par le Comité Permanent des Evêques pour rapprocher davantage l'Université des besoins des organisations professionnelles et doter en même temps les ressortissants d'Université des compétences pratiques de management, des capacités de leadership et du sens élevé d'éthique.

Le développement des services pertinents à la société et à l'Eglise est un défi majeur que l'Université Catholique a repris dans son plan stratégique « Lumen 2021 » comme partie intégrante de sa mission.

Ce nouvel établissement de l'Université Catholique du Congo accomplit sa mission dans trois créneaux d'activités :

- Des formations diplômantes dans des domaines d'importance stratégique pour le développement du pays : l'administration publique, l'administration et la gestion de développement, l'administration des entreprises ;
- Des formations modulaires pour l'amélioration des compétences managériales de base ;
- Des services d'appui conseil sur demande des organisations et des programmes publics.

L'UCC- School of Management est un carrefour de collaboration et de complémentarité entre d'une part, les chercheurs et enseignants de l'université et d'autre part, les experts du monde de travail. Elle offre également un cadre concret d'interdisciplinarité et d'inter culturalité à travers les approches et les outils de travail proposés aux apprenants et l'accueil d'expériences similaires des autres pays et continents.

La force des formations organisées à l'UCC-SM réside avant tout dans

- leur méthodologie active et participative,
- leur finalité pratique et susceptible d'assurer un transfert effectif des compétences professionnelles requises dans les champs d'activités choisis,
- les possibilités de passerelles qui brisent le cloisonnement et accroissent la polyvalence des cadres au travail.

Pour le détenteur d'une licence ou une maîtrise (BAC+5), l'école offre un Diplôme d'études spéciales et professionnelles en management, dans les trois options précitées. Pour ceux qui ont le niveau BAC+3, l'école offre un Certificat universitaire dans un domaine bien spécifique (Gestion de projet, Business administration, Gestion des Ressources humaines, Développement organisationnel, Planification stratégique et opérationnelle).

Dans tous ses programmes, l'objectif de l'UCC-SM est de promouvoir l'employabilité des jeunes universitaires et la performance des professionnels en activité, avec un accent particulier sur le comportement éthique et l'efficacité dans le leadership des équipes de travail.

THESES DE L'UNIVERSITE (2010-2017)

Faculté de Théologie

- BADIBANGA KABEMBA Sylvain, *Daniel 7 dans Apocalypse 13. Etude d'un cas de réception scripturaire*, 2012.
- DIKEBELAYI MAWEJA Roger, *La Rationalité théologique d'après Th. TSHIBANGU et B.LONERGAN. Etude comparative et nouvelles perspectives*, 2012.
- MUIKILU NDAYE Antoine, *le théâtre en République Démocratique du Congo de 1905 à 1960 : des initiatives missionnaires aux appropriations locales. Matériaux pour une histoire culturelle*. En cotutelle avec l'Université de Lorraine, Metz / France, 2013.
- NSANGULUJA CISUNGU Paul, *Repenser la mondialisation à la lumière de l'eschatologie de Jürgen Moltmann*, 2014.
- MUZINGA Jean-Pierre, *Plaidoyer pour la morale chrétienne inculturée au Congo- Kinshasa. Cas des Mbala de l'entre Kwilu-Kwanga. Approche ethnologique et lexicale*, 2014.
- YUMBA WA KUMWENDA François, *Accompagnement spirituel de la personne vivant avec le VIH/SIDA en milieu hospitalier catholique de Kinshasa. Enjeux de l'articulation santé-souffrance –salut*, 2015(en cotutelle avec l'Université Catholique de Louvain, Belgique, 2015).
- KABEMBA NZENGU Evariste, *Création et Ecologie. Pour une théologie de la terre comme mère*. 2016
- NDOONOBONI ESSAMBELA Staline-Fidèle, *Christ-Pédagogue comme expression du salut d'après Clément d'Alexandrie. Incidences catéchétiques et pastorales* 2016
- KUMAKINGA KWAKOMBE Thaddée, *L'Eglise, Sacrement universel du salut à l'heure de la mondialisation. Regard sur la théologie de Walter Kasper*. 2017
- SIKAMOSI NZOLOKO Elie, *Jésus et la femme samaritaine. Lecture exégétique et traduction en lingala de Jean 4, 1-42*, 2018.

Faculté de Droit canonique

- ZETU Pascal, *la méconnaissance du droit coutumier comme cause du conflit entre l'Etat, l'Eglise et les autochtones, en matière foncière en République Démocratique du Congo*, 2012.
- LOPOKE Symphorien, *Approche juridique de la conférence des évêques comme expression de la communio episcopum. Le cas de Conférence Episcopale du Congo*, 2013.
- MBULA MONGA MBULA Norbert, *L'implication de l'Eglise Catholique au Congo pour la défense et la promotion des droits de la personne humaine*, 2014.
- MOSSOMBO MOBOTI Gaby-José, *De la nécessité d'un cadre juridique pour la coopération Eglise- Etat en RDC. Défis et perspectives*, 2017.

Faculté de Philosophie

- BINDUNGWA Marcus, *La science comme processus de relativisation désabsolutisante. Une récupération épistémologique de la physique d'Albert Einstein*, 2010.
- SISWA SALAZAKU Roger, *Droits de l'homme et dynamique de l'action humaine pour le développement intégral et la paix durable*, 2010.

-
- MPUKU LAKU Félicien, *Corporéité et solidarité. Approche phénoménologique de l'être –au –monde-avec- autrui chez Maurice Merleau- Ponty*, 2010.
 - KINKANI MVUNZI KAMOSI Frédéric Adelbert, *Le droit et le dialogue interculturel dans la dynamique de la coexistence pacifique. Avec et autrement que Kant*, 2011.
 - KABONGO MALU Emmanuel, *La renaissance africaine chez Cheikh Anta Diop. Feuille de route pour les Etats-Unis d'Afrique*, 2011.
 - KUTSHENZA NAKONGO Didier, *La rationalité de la théorie quantique de W.HEISENBERG : cas prototype d'une philosophie de l'ouverture et d'une épistémologie de la complexité*, 2012.
 - NKANGU LUNDALA Antoine, *Conflit et politique chez Jules FREUND. Plaidoyer pour une pratique agonistique dans l'exercice du pouvoir politique en Afrique*, 2012.
 - NTUMBA MUIPATAYI Bruno, *Sociabilité et liberté. Analyse des enjeux de la philosophie kantienne de l'histoire*, 2012.
 - TSHINGOLA MADOSHI, *Dignité humaine et fraternité chez Nicolas BERDIAEFF. Approche philosophico-critique*, 2012.
 - NGOY NYEMBO Constant, *L'anthropologie rationnelle de Jean Wahl et l'assomption d'une destinée responsable. Pour une métaphysique de l'espoir et du courage*, 2013.
 - ESIKA AGOLUA Dominique, *LE VOULOIR–DIRE DU TEXTE : Essai de révisitation des herméneutiques de la « Philosophie Bantoue » de Placide Tempels à la lumière de l'Esthétique de la Réception*, 2013.
 - MAFUTA LAMIKA Justin, *Individus et ontologie chez P.F. strawson, la défense et la promotion des droits de la personne humaine*, 2014.
 - MATSITSA KIANGATA Justelle, *Conscience historique et devenir des états africains. Une lecture critique et prospective de la conception hégélienne de l'histoire*, 2015.
 - LIKAMA MANGOBA Roméo, *La re-structuration de la naturalité du langage ordinaire chez Peter Frederick STRAWSON*, 2016.
 - MUZALIWA MASIMANGO René-Justin, *Le politique est-il au cœur du juridique ? L'enjeu des théories des crises politiques*, 2016
 - MWAMBAYI CIBAMBA Albert, *L'utilitarisme et le capitalisme démocratique. Vers une communauté africaine forte*, 2016
 - KALINDULA Norbert, *Articulation de la raison et problème des fondements des sciences dans l'épistémologie de Jean Ladrière*, 2017
 - MUMPWENA NSULUNG Julien, *Dire vrai et convaincre. L'argumentation par-delà la violence à partir de Chaïm Perelman*, 2017
 - KATEMBO VIRUVUSIGHA J.M. Vianney, *La vérité comme fondement de l'amour à la lumière de Jankélévitch*, 2017
 - MATAND MAKASHING Raymond, *l'homme et la nature, perspectives africaines de l'écologie profonde*, 2018.
 - GBADI FINIMONGA Henri, *Violence te quête d'humanité chez Paul Ricoeur. Du déni d'être à l'affirmation d'exister*, 2018.
 - LOANDO BAKOMBO Giscar, *Préservation des forêts et développement humain en RDC. Essai de réconciliation à la lumière de la transmodernité*. 2018.
 - KALOMBO MBUYAMBA Marcelin, *La symbolique comme voie de résolution de la crise des fondements des mathématiques selon Ernest CASSIRER. Prolégomène à une épistémologie de l'ouverture*, 2018.
 - MATALANGA KHONDE Rigobert, *Pensée mythique et dimension éthique des arts négro-africains. Approche intégrative et herméneutique de quelques œuvres d'art Kongo et Kuba*, 2018.
 - KABASELE BDIBANGA Albert, *Libert é et résistance. Pour une philosophie du destin chez JOHN LOCKE*, 2018.

Faculté d'Economie et développement

- MPOY KADIMA Godé, *L'assainissement rationnel du système fiscal et douanier comme mécanisme relanceur de l'économie. Problèmes et perspectives d'une fiscalité de développement en RD Congo*, 2011.

- GUTU KIA ZIMI, *Le développement conscient et le modèle monade de développement dans le processus de développement des communautés rurales. Cas de la zone rurale de Mbanza-NGungu*, 2011.
- KUKATULA FALLAH Onésime, *Entreprises multinationales : Enjeux du développement socio-économique de la réduction de la pauvreté en R.D.C.*, 2013.
- RAMAZANI Bin Sabiti Rabisa Jean – Paul, *La synergie de la tétrade touristique : tremplin au tourisme durable de l’Axe Kinshasa - Océan*, 2014.
- LOPAKA LODI Jean Pierre, *Réinsertion socio-économique des enfants de la rue à Kinshasa et investissement humain générateur du développement*, 2017

Faculté des Communications Sociales

- MUSANGANYA KOMBI Jean-Paul, *Information et idéologies sous-jacentes sur la crise dans la sous-région des Grands Lacs. Perception de la radio Okapi au Nord et au sud Kivu (RDC)*. 2016
- NZEZA BUNKETI BUSE Ribio, *Réception des chroniques musicales télévisées à Kinshasa (RDC).du divertissement à la construction des perspectives d’identités socio-professionnelles chez les jeunes*, 2016
- KATUBADI MPU TU Célestin, *Images et discours électoraux. Analyse des stratégies de communication électorale des présidentiables de 2011 en RDC*, 2016.
- MBAP NG’EMB Avelin – Darius, *De la réception à l’ « appropriaglocalisation » de la publicité internationale en R.D. Congo. Incidences sur la construction des socio-styles à l’ère de la mondialisation*, 2016
- KALENDA KABOKOBOKO José, *La République Démocratique du Congo face aux défis et enjeux de la télévision transfrontière satellitaire*, 2016.
- MASAMUNA SILUMVUMINA Arlette, *Discours de la presse et culture. Etude de la Médiatisation de la journée internationale de la Femme dans la presse de Kinshasa*, 2017.

CALENDRIER ACADEMIQUE 2018-2019

MOIS DE JUILLET 2018

- 1 Dimanche : 13^e **Dimanche du temps ordinaire**
- 2 Lundi : Fin des examens et Début de mois de stage pour L1, L2, FCS, DROIT et SPO
Début examens d’agrégation
- 3 Mardi : Début des défenses des mémoires
- 4 Mercredi : Début de l’encodage
- 5 Jeudi :
- 6 Vendredi :
- 7 Samedi
- 8 Dimanche 14^e **Dimanche du Temps ordinaire**
- 9 Lundi :
- 10 Mardi : Fin de défense des mémoires
- 11 Mercredi :
- 12 Jeudi :
- 13 Vendredi :
- 14 Samedi
- 15 Dimanche : **15e Dimanche du temps ordinaire**
- 16 Lundi : Fin de l’encodage des points
- 17 Mardi
- 18 Mercredi :
- 19 Jeudi
- 20 Vendredi : Délibération
- 21 Samedi : Délibération
- 22 Dimanche : **16^e Dimanche**
- 23 Lundi : Publication des résultats en ligne et recours
- 24 Mardi :
- 25 Mercredi : Publication des résultats définitifs. Délibération Agrégation
- 26 Jeudi :
- 27 Vendredi : Fin de stage (1^{er} tour) : DROIT, FSPO, CS
- 28 Samedi : Début de stage jusqu’au 31 août 2018

-
- 29 **Dimanche : 17 Dimanche du temps ordinaire**
30 Lundi :
31 Mardi : **Collation des grades académiques et clôture de l'année 2017-2018**
(cf. Instruction de l'ESU)

MOIS D'AOUT 2018

Mois de stage pour L2 et Master 1 et 2 FED, CS, FSPO et DROIT

- 1 Mercredi : Journée nationale des morts
Fête des parents
2 Jeudi
3 Vendredi : Début des vacances pour le PATO
4 Samedi
5 **Dimanche : 18^e Du Temps ordinaire**
6 Lundi
7 Mardi
8 Mercredi
9 Jeudi
10 Vendredi
11 Samedi
12 **Dimanche 19^e temps ordinaire : Assomption**
13 Lundi
14 Mardi
15 Mercredi
16 Jeudi
17 Vendredi
18 Samedi
19 **Dimanche : 20^e Dimanche du Temps ordinaire**
20 Lundi
21 Mardi
22 Mercredi
23 Jeudi
24 Vendredi
25 Samedi :
26 **Dimanche : 21^e Dimanche du temps ordinaire**
27 Lundi : Retour des grandes vacances pour le PATO (fin du congé annuel)
28 Mardi
29 Mercredi : Début d'atelier de travail avec les étudiants d'Agrégation
30 Jeudi : Fin de l'atelier de travail avec les étudiants d'Agrégation
31 Vendredi : Fin de Stage

MOIS DE SEPTEMBRE 2018

- 1 Samedi
2 **Dimanche 22^e du temps ordinaire**
3 Lundi : Début de dépôt des mémoires
4 Mardi : Début de l'atelier de travail avec les étudiants
5 Mercredi :
6 Jeudi : **Début des examens de 2^e Session**
7 Vendredi :
8 Samedi
9 **Dimanche 23^e Dimanche du temps ordinaire**
10 Lundi : **2^{ème} semaine des examens de la 2^{ème} session**
11 Mardi : Date limite du dépôt des mémoires
12 Mercredi :
13 Jeudi
14 Vendredi :
15 Samedi
16 **Dimanche : 24^e Dimanche du temps ordinaire**
17 Lundi

- 18 Mardi : Fin des examens de la 2^e Session
 19 Mercredi : Début des défenses + Examen d'Agrégation
 20 Jeudi : Fin des examens d'Agrégation et début de l'encodage des points
 21 Vendredi
 22 Samedi :
 23 **Dimanche : 25^e dimanche du temps ordinaire**
- 24 Lundi :
 25 Mardi : Fin des défenses des mémoires
 26 Mercredi :
- 27 Jeudi :
 28 Vendredi :
 29 Samedi
 30 **Dimanche : 26^e Dimanche du temps ordinaire**

MOIS D'OCTOBRE 2018

- 1 Lundi : Délibération et publication des résultats + recours
 2 Mardi : Début de la délibération Agrégation
 3 Mercredi :
 4 Jeudi :
 5 Vendredi :
 6 Samedi : Publication des résultats définitifs
 7 **Dimanche : 27^e Dimanche du temps ordinaire**
 8 Lundi
 9 Mardi :
 10 Mercredi :
 11 Jeudi :
 12 Vendredi : Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles
 (CS : Planter les arbres)
 13 Samedi :
 14 **Dimanche 28^e Dimanche du Temps ordinaire**
1^{ère} semaine des cours
 15 Lundi : **Messe d'ouverture solennelle de l'année académique 2018-2019 + séance académique**
 16 Mardi : Journée d'informations : Campus de Limete
Début des réinscriptions des anciens étudiants
 17 Mercredi : Journée d'informations : Campus de Mont-Ngafula
 18 Jeudi : Campagne d'inscriptions pour l'Agrégation (M1 Tous)
 19 Vendredi
 20 Samedi :
 21 **Dimanche : 29^e dimanche du temps ordinaire**
2^e semaine des cours
 22 Lundi : Conseil de la Bibliothèque
 23 Mardi : Début du Colloque de SPO sur « le processus électoral 2018 »
 24 Mercredi : Fin colloque SPO
 25 Jeudi
 26 vendredi
 27 samedi
 28 **Dimanche : 30^e dimanche du temps ordinaire**
 29 Lundi : Fin de la réinscription des anciens étudiants
 30 Mardi
 31 Mercredi

MOIS DE NOVEMBRE 2018

- 1 Jeudi : Toussaint

-
- 2 Vendredi : Réunion du conseil d'Agrégation
- 3 Samedi : Catéchèse mystagogique
- 4 Dimanche : 31^e dimanche du temps ordinaire**
4^e Semaine des cours
- 5 Lundi : Journée d'information pour les étudiants d'agrégation/ Journée d'information à la Bibliothèque (nouvelles méthodes de recherche à la bibliothèque)
- 6 Mardi :
- 7 Mercredi : Formation à l'usage de TICE
- 8 Jeudi : Conseil de la recherche
- 9 Vendredi :
- 10 Samedi :
- 11 Dimanche : 32^{ème} dimanche du Temps ordinaire**
5^e Semaine des cours
- 12 Lundi : Réunion de la cellule coopération
- 13 Mardi :
- 14 Mercredi : FCS : Conférences thématiques en SIC : Communication des organisations et entreprises et Communication socio-éducative et stratégique
- 15 Jeudi :
- 16 Vendredi : Journée Mondiale de Philosophie :
Assemblée Générale ordinaire de la délégation Syndicale
- 17 Samedi : Catéchèse mystagogique
- 18 Dimanche : 33^e dimanche du temps ordinaire**
6^e Semaine des cours
Semaine des conseils des Facultés
- 19 Lundi : Début de dépôt des sujets de mémoires pour les Graduats uniques (FTH, FPH)
Conseil des Facultés de Théologie, FED et FSPO
- 20 Mardi : Conseil des Facultés FPH, FDR
- 21 Mercredi : Conseil des Facultés de FCS et FDC
- 22 Jeudi : Conseil Académique
- 23 Vendredi : Journée scientifique de la FD sur **le thème** : ?
- 24 Samedi :
- 25 Dimanche : 34^e dimanche du temps ordinaire : Christ- Roi**
7^e semaine des cours
- 26 Lundi :
- 27 Mardi :
- 28 Mercredi : **Début de l'enrôlement en ligne aux examens du 1^{er} semestre**
- 29 Jeudi : Ecole doctorale: session méthodologique (ouverture).
- 30 Vendredi :

MOIS DE DECEMBRE 2018

- 1 Samedi : Fête de la Bienheureuse ANUARITE : férié/ Catéchèse mystagogique
- 2 Dimanche : 1^{er} dimanche de l'aveit**
8^e Semaine des cours
- 3 Lundi : Réunion du Conseil Pédagogique
- 4 Mardi : Journée inter-facultaire de philosophie
- 5 Mercredi : Dépôt des sujets de mémoires pour Master 1(toutes les Facultés)
- 6 Jeudi : Clôture de dépôt des sujets des mémoires pour les Graduats uniques (FTH, FPH), FCS, FED
- 7 Vendredi : 1^{ère} Journée pédagogique
- 8 Samedi : **IMMACULEE CONCEPTION**
- 9 Dimanche : 2^e dimanche de l'Avent**
9^e Semaine des cours
- 10 Lundi : Conférence inter-facultaire : Genres et droits humains
Réunion de la cellule coopération
- 11 Mardi : Conseil de la recherche
- 12 Mercredi : Conférence théologique : Atelier sur la Théologie Africaine
- 13 Jeudi : **Fin du stage d'Agrégation / Début du Séminaire sur la Pédagogie du LMD**
- 14 Vendredi : **Fin du séminaire sur la Pédagogie du LMD**
- 15 Samedi : Début de la retraite pour les étudiants et pour le PATO
- 16 Dimanche : 3^e dimanche de l'Avent**
10^e Semaine des cours

- Fin de de la retraite
- 17 Lundi : Fin du dépôt des sujets des mémoires pour Master 1(toutes les Facultés)
- 18 Mardi :
- 19 Mercredi :
- 20 Jeudi :
- 21 Vendredi : Début des vacances pour les étudiants
- 22 Samedi :
- 23 Dimanche : 4^e dimanche de l'ave**
- 24 Lundi :
- 25 Mardi : **Nativité du Seigneur (Fête de Noël)**
- 26 Mercredi :
- 27 Jeudi :
- 28 Vendredi :
- 29 Samedi :**
- 30 Dimanche : La Sainte Famille**
- 31 Lundi**

MOIS DE JANVIER 2019

- 1 Mardi : **Nouvel An**
- 2 Mercredi :
- 3 Jeudi :
- 4 Vendredi : **Martyrs de l'Indépendance (Férié)**
- 5 Samedi :
- 6 Dimanche : Epiphanie : Baptême du Seigneur**
11^e Semaine des cours :
- 7 Lundi : Fin des vacances de Noël et retour du PATO
Reprise des cours et échange des vœux / Réunion de la cellule coopération
- 8 Mardi : Journée ouvrière (Education déontologique et Ethique professionnelle) (PATO)
- 9 Mercredi :
- 10 Jeudi :
- 11 Vendredi :
- 12 Samedi :
- 13 Dimanche 1^e dimanche du Temps ordinaire**
12^e Semaine des cours
Semaine des Conseils des Facultés
- 14 Lundi : FTH, FSPO et FDC
- 15 Mardi : Conseil des Facultés : FCS, FPH, FED, FDR
- 16 Mercredi : Anniversaire de la mort de **L.D. Kabila. Férié**
- 17 Jeudi : Anniversaire de la mort de **P.E. Lumumba. Férié**
- 18 Vendredi : Conseils d'Agrégation
- 19 Samedi : Catéchèse mystagogique + 1^{ère} recollection pour le Personnel Académique et Scientifique (PAS)
- 20 Dimanche 2^e dimanche du temps ordinaire**
13^e Semaine des cours
- 21 Lundi :
- 22 Mardi ; Conseil académique
- 23 Mercredi : Conférence scientifique (Philosophie) :**
- 24 Jeudi : Début colloque du jubilaire de (CS) : « l'intelligence artificielle et les innovations numériques »
- 25 Vendredi : Fin du colloque
- 26 Samedi : Récollection du PATO
- 27 Dimanche 3^e dimanche du temps ordinaire**
14^e Semaine des cours
- 28 Lundi : Messe **patronale : St Thomas**
Début du dépôt des sujets de mémoire pour L2, M 1, MBA (Fin dépôt le 20 février)
- 29 Mardi : **Conseil de la recherche**
- 30 Mercredi :
- 31 *Jeudi*

MOIS DE FEVRIER 2019

14^e Semaine des cours

- 1 Vendredi : Fin des cours du 1^{er} semestre et fin de l'enrôlement en ligne
- 2 Samedi : Catéchèse mystagogique
- 3 Dimanche **4^e dimanche du temps ordinaire**
Semaine du blocus
- 4 Lundi : Début du blocus
- 5 Mardi : Conseil Académique
- 6 Mercredi : Rencontre avec les anciens étudiants/
Formation à l'usage des TICE
Début de la Formation en pédagogie universitaire
- 7 Jeudi : Fin de la formation en pédagogie universitaire
- 8 Vendredi : Fin du blocus
- 9 Samedi :
- 10 **Dimanche : 5^e Dimanche du temps ordinaire**
Semaines d'examens
- 11 Lundi : Première Semaine des Examens.
- 12 Mardi : Conseil académique
- 13 Mercredi :
- 14 Jeudi : CD élargi
- 15 Vendredi :
- 16 Samedi : Martyrs de la démocratie : férié
- 17 **Dimanche : 6^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
- 18 **Lundi : Deuxième semaine des examens/ 60^{ème} session du Conseil d'Administration**
- 19 Mardi :
- 20 Mercredi :
- 21 Jeudi : Fin de la 60^{ème} session du Conseil d'Administration
- 22 Vendredi :
- 23 Samedi :
- 24 **Dimanche : 7^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
2^e Semestre
1^{ère} semaine des cours
- 25 **Lundi :**
- 26 Mardi : Fin des examens du 1^{er} Semestre
- 27 Mercredi : **Début des examens d'Agrégation**
Fin du dépôt des sujets des mémoires pour M2 et MBA
- 28 Jeudi : Journée de réflexion sur les élections/ Début de l'enquête d'évaluation du processus électoral 2017-2018
Fin des examens d'Agrégation
Début du stage L3 et M2 FED
Début de l'encodage des points

MOIS DE MARS 2019

- 1 Vendredi : FPO : Journée scientifique : « l'engagement politique de la jeunesse congolaise à la lumière des élections de 2018 »
- 2 Samedi : **Récollection des étudiants prêtres et religieux**
- 3 **Dimanche : 8^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
2^e semaine des cours du 2nd semestre
- 4 Lundi : Conseil de la recherche/ Conseil de l'Agrégation
- 5 Mardi : Conseils des Facultés : FTH, FSPO, FDC, FDR, FCS, FED, FPH et Agrégation
- 6 Mercredi : **Mercredi des Cendres**
Conseil de la Bibliothèque
- 7 Jeudi : FDR : « Politique migratoire des Pays du Nord face aux Pays du Sud »
- 8 Vendredi : **Journée Mondiale de la Femme**
- 9 Samedi : **Fin de l'encodage des points**
- 10 Dimanche : **1^e dimanche de carême (Journée de quête pour l'UCC)**
3^e semaine des cours

- 11 Lundi : **Réunion du conseil pédagogique. Réunion cellule coopération**
12 Mardi :
13 Mercredi : Conférence (FPO) : Thème : « Evaluation du Processus électoral de 2018 »
14 Jeudi : Conférence Théologique : « »
Début Colloque FCS « Communication et Genre »
15 Vendredi : **Délibération**
Fin Colloque FCS « Communication et Genre »
16 Samedi : Catéchèse mystagogique
17 **Dimanche : 2^e Dimanche de carême**
4^e Semaine des cours
18 Lundi :
19 Mardi : 2^e Journée pédagogique
20 Mercredi : Journée scientifique FDC : « »
21 Jeudi : **Publication des résultats et début des recours**
22 Vendredi : Journée scientifique FD sur « le partenariat public-privé comme gage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements en RDC »
23 Samedi :
24 **Dimanche : 3^{ème} Dimanche de carême**
5^{ème} semaine des cours
25 Lundi :
26 Mardi : Agrégation : Début du séminaire de recyclage des enseignants du secondaire
27 Mercredi : Fin du séminaire de recyclage
28 Jeudi : **Publication des résultats définitifs de la session de Février**
29 Vendredi : Début des journées des entreprises
30 Samedi : Fin de stage pour L3 et M2 FED/ Fin des journées des entreprises
31 **Dimanche : 4^{ème} Dimanche de carême**
6^{ème} semaine des cours

MOIS D'AVRIL 2019

- 1 Lundi : **Début de la campagne d'inscriptions 2019-2020**
2 Mardi :
3 Mercredi :
4 Jeudi : Journée scientifique FPH
5 Vendredi : Assemblée générale ordinaire de la délégation syndicale (13h00)
6 Samedi : Catéchèse mystagogique
7 **Dimanche : 5^{ème} Dimanche de carême**
7^{ème} Semaine des cours
8 Lundi : Réunion cellule coopération
9 Mardi : Conseils des Facultés : FTH, FPO et FDC
10 Mercredi : Conseils des Facultés FDR, FCS, FPH, FED et Agrégation
11 Jeudi : FCS : Début du colloque interuniversitaire et international sur les SIC : Etat des lieux et perspectives »
12 Vendredi : **Journée porte ouverte à l'UCC**
13 Samedi : Retraite des étudiants et 2^{ème} Récollecion du PAS
Fin du colloque Interuniversitaire/FCS
14 **Dimanche : Dimanche des Rameaux**
6^e Semaine des cours
15 Lundi : **Début des vacances pour les étudiants et le PATO**
16 Mardi :
17 Mercredi :
18 Jeudi : **Triduum Pascal : Jeudi Saint**
19 Vendredi : **Vendredi Saint**
20 Samedi : **Samedi Saint**
21 **Dimanche : Dimanche de Pâques**
22 Lundi :
23 Mardi : **Retour des vacances pour le PATO**
24 Mercredi :
25 Jeudi :
26 Vendredi :

- 27 Samedi
- 28 Dimanche 2^{er} Dimanche de Pâques**
8e Semaine des cours
- 29 Lundi : Début des cours et **Retour des vacances pour le PATO.**
Réunion de la cellule de la coopération
- 30 Mardi : Journée de l'enseignement : férié

MOIS DE MAI 2019

- 1 Mercredi : Fête du travail (Férié). Ouverture du mois marial
Début de l'enrôlement aux examens de la session de juin
- 2 Jeudi : Conseils facultaires (tous) : FTH, FPH, FSPO, FD, DC, FED
FCS« Table ronde sur la communication environnementale : économie circulaire et déchets électroniques »
- 3 Vendredi : Conseil de Faculté de FCS
Journée d'orientation sur le choix des filières M1 et L2 (toutes les facultés)
Fin Colloque FCS Table ronde sur la communication environnementale
- 4 Samedi : Catéchèse mystagogique
- 5 Dimanche : 3^{eme} Dimanche de Pâques**
9e Semaine des cours
- 6 Lundi :
- 7 Mardi : Conseil académique
- 8 Mercredi : Début des journées canoniques : Création des tribunaux ecclésiastiques. De Jean Paul II à François : Bilan et Perspectives
- 9 Jeudi : Fin des journées canoniques
- 10 Vendredi : Séminaire pédagogique Universitaire
- 11 Samedi
- 12 Dimanche : 4^{eme} Dimanche de Pâques :**
10e Semaine des cours
- 13 Lundi : 31^{eme} semaine Théologique de Kinshasa
- 14 Mardi : Dépôt des rapports de stage
- 15 Mercredi :
- 16 Jeudi : Clôture de la 31^{eme} Semaine de Théologie de Kinshasa
- 17 Vendredi : Fête de libération (Férié)
- 18 Samedi : Journée mondiale des communications sociales à la FCS
- 19 Dimanche : 5^{eme} Dimanche de Pâques**
11e Semaine des cours
- 20 Lundi : Conseil académique
- 21 Mardi : Début du colloque de Philosophie : « »
- 22 Mercredi : Fin du colloque de Philosophie
- 23 Jeudi : FPO : Colloque : « Décentralisation et fourniture des services publics en RDC »
- 24 Vendredi : Session thématique. Ecole doctorale
- 25 Samedi
- 26 Dimanche : 6^{eme} Dimanche de Pâques**
12^e Semaine des cours
- 27 Lundi : De Universa écrit (FTH, FDC, FPH et séminaires affiliés). Conseil pédagogique
- 28 Mardi : Conseil Académique
- 29 Mercredi :** De Universa oral (FTH, FDC, FPH et séminaires affiliés)
- 30 Jeudi :**
- 31 Vendredi : Clôture du mois marial

MOIS DE JUIN 2019

- 1 Samedi
- 2 **Dimanche : Ascension**
13^e Semaine des cours
- 3 Lundi : 3^e Journée pédagogique
Début du dépôt des mémoires
Début de Jury de suppléance
Début de la 61^{ème} Session du Conseil d'Administration
FCS Conférence thématique en SIC : Journalisme, Information et Communication
et Bibliologie et Multimédia
- 4 Mardi :
- 5 Mercredi :
- 6 Jeudi : Conseil de la Bibliothèque/ Fin de la 61^{ème} Session du Conseil d'Administration
- 7 Vendredi : Fin des cours du second semestre
- 8 Samedi : Fin du Jury de suppléance

9 Dimanche : Pentecôte

- 10 Lundi **Début du blocus**
- 11 Mardi
- 12 Mercredi : Date limite du dépôt de rapport de stage d'Agrégation
- 13 Jeudi :
- 14 Vendredi : Formation en pédagogie universitaire et LMD
- 15 Samedi : Fin du blocus et Fin du dépôt des mémoires dans toutes les facultés
- 16 **Dimanche : La Sainte Trinité**
- 17 Lundi 1^{ère} semaine d'examens et remise de codes aux professeurs
- 18 Mardi
- 19 Mercredi
- 20 Jeudi
- 21 Vendredi
- 22 Samedi
- 23 **Dimanche : Le Saint Sacrement**
- 24 Lundi 2^e semaine d'examens
- 25 Mardi
- 26 Mercredi
- 27 Jeudi
- 28 Vendredi
- 29 Samedi : Fin des examens du second semestre

30 Dimanche : Le Sacré Cœur de Jésus
59^e anniversaire de l'indépendance de la R.D. Congo :

MOIS DE JUILLET 2019

- 1 Lundi : Début de mois de stage pour L1, L2, M 1et 2 FCS, FDR et FPO
- 2 Mardi :
- 3 Mercredi : Début examens d'agrégation
- 4 Jeudi : Fin des examens d'Agrégation/ Début des défenses des mémoires
- 5 Vendredi :
- 6 Samedi
- 7 **Dimanche 9^{ème} Dimanche du Temps ordinaire**
- 8 Lundi : Début de l'encodage des points
- 9 Mardi :
- 10 Mercredi :
- 11 Jeudi : Fin de défense des mémoires
- 12 Vendredi :
- 13 Samedi : Fin de défense de l'encodage des points
- 14 **Dimanche : 10^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
- 15 Lundi :
- 16 Mardi
- 17 Mercredi :
- 18 Jeudi : Délibération des classes terminales

-
- 19 Vendredi : Délibération des classes montantes
 - 20 Samedi : Publication des résultats des résultats des classes terminales en ligne et recours
 - 21 Dimanche : 11^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
 - 22 Lundi : Publication des résultats des résultats des classes montantes en ligne et recours
 - 23 Mardi :
 - 24 Mercredi : Délibération Agrégation
 - 25 Jeudi ; **Publication des résultats définitifs pour les classes montantes**
 - 26 Vendredi : Fin de stage (1^{er} tour) : FDR, FPO, FCS
 - 27 Samedi : Début de stage jusqu'au 31 août 2019
 - 28 Dimanche : 12^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
 - 29 Lundi :
 - 30 Mardi :
 - 31 Mercredi : **Collation des grades académiques et clôture de l'année 2018-2019**

MOIS D'AOÛT 2019

Mois de stage pour L2 et Master 1 FED, CS, FSPO et DROIT

- 1 Jeudi Journée nationale des morts
Fête des parents
- 2 Vendredi : Début des vacances pour le PATO
- 3 Samedi
- 4 Dimanche : 13^{ème} du temps ordinaire**
- 5 Lundi : Début de l'enrôlement en ligne**
- 6 Mardi
- 7 Mercredi
- 8 Jeudi
- 9 Vendredi
- 10 Samedi
- 11 Dimanche 14^{ème} temps ordinaire :**
- 12 Lundi
- 13 Mardi
- 14 Mercredi
- 15 Jeudi
- 16 Vendredi
- 17 Samedi
- 18 Dimanche : 15^{ème} Dimanche du Temps ordinaire**
- 19 Lundi
- 20 Mardi
- 21 Mercredi
- 22 Jeudi
- 23 Vendredi
- 24 Samedi :
- 25 Dimanche : 16^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
- 26 Lundi : Retour des grandes vacances pour le PATO (fin du congé annuel)
- 27 Mardi
- 28 Mercredi : Début d'atelier de travail avec les étudiants d'Agrégation
- 29 Jeudi : Fin de l'atelier de travail avec les étudiants d'Agrégation
- 30 Vendredi : Fin de l'enrôlement en ligne**
- 31 Samedi : Fin de Stage

MOIS DE SEPTEMBRE 2019

- 1 Dimanche 17^{ème} du temps ordinaire**
- 2 Lundi : Début de dépôt des mémoires
- 3 Mardi :
- 4 Mercredi :
- 5 Jeudi : Début des examens de 2^{ème} Session
- 6 Vendredi :
- 7 Samedi :
- 8 Dimanche 18^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
- 9 Lundi 2^{ème} semaine des examens de 2^{ème} session

- 10 Mardi
- 11 Mercredi : Fin de dépôt des mémoires
- 12 Jeudi :
- 13 Vendredi :
- 14 Samedi :
- 15 Dimanche : 19^{ème} Dimanche du temps ordinaire**
- 16 Lundi
- 17 Mardi :
- 18 Mercredi : Fin des examens de la 2^e Session et début de l'encodage des points
- 19 Jeudi : Début des examens de 2^e Session pour l'agrégation
- 20 Vendredi : Fin des examens de 2^e Session pour l'agrégation
- 21 Samedi : Début des défenses des mémoires
- 22 Dimanche : 25^e dimanche du temps ordinaire**
- 23 Lundi :
- 24 Mardi : Fin de la période de stage
- 25 Mercredi :
- 26 Jeudi :
- 27 Vendredi : Fin des défenses des mémoires
- 28 Samedi
- 29 Dimanche : 26^e Dimanche du temps ordinaire**
- 30 Lundi :

MOIS D'OCTOBRE 2019

- 1 Mardi : Fin de l'encodage des points
- 2 Mercredi
- 3 Jeudi
- 4 Vendredi : Délibération
- 5 Samedi :
- 6 Dimanche : 27^e Dimanche du temps ordinaire**
- 7 Lundi : Publication des résultats en ligne et recours
- 8 Mardi :
- 9 Mercredi : Délibération et publication des résultats d'Agrégation
- 10 Jeudi : Publication des résultats définitifs
- 11 Vendredi
- 12 Samedi :
- 13 Dimanche 28^e Dimanche du Temps ordinaire**
- 14 Lundi **Messe d'ouverture solennelle de l'année académique 2019-2020 + séance académique**
Début des réinscriptions des anciens étudiants
1^{ère} semaine des cours
- 15 Mardi :
- 16 Mercredi : Journée d'informations/ Site de Mont-Ngafula
- 17 Jeudi : Journée d'informations/ Site de Limete
- 18 Vendredi :
- 19 Samedi :
- 20 Dimanche : 28^e dimanche du temps ordinaire**
2^e semaine
- 21 Lundi : Conseil de la Bibliothèque
- 22 Mardi :
- 23 Mercredi
- 24 Jeudi
- 25 vendredi
- 26 samedi :
- 27 Dimanche : 29^e dimanche du temps ordinaire**
- 28 Lundi : Fin de la réinscription des anciens étudiants
- 29 Mardi
- 30 Mercredi
- 31 Jeudi :

HORAIRE DE COURS

Avant-midi

| Jour | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 1 ^{ère} heure 8.30' - 09.15' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| 2 ^e heure 09.15' - 10.00' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| Pause : 15' (10h00'-10h15') | | | | | |
| 3 ^e heure 10.15' - 11.00' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| 4 ^e heure 11.00' - 11.45' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| 5 ^e heure 11.45' - 12.30' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |

Grande pause : 12 h 30' - 14 h 00'

Célébration eucharistique : 12h45' - 13h15'

Après-midi

| | | | | | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 6 ^e heure 14.00' - 14.45' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| 7 ^e heure 14.45' - 15.30' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| Pause : 15' (15h30' - 15h45') | | | | | |
| 8 ^e heure 15.45' - 16.30' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ séminaire |
| D.S, heures supplémentaires, Centre de langue anglaise de l'UCC et UCC Scholl management | | | | | |
| 9 ^e heure 16.30' - 17.15' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire |
| 10 ^e heure 17.15' - 18.00' | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ Séminaire | Cours/ séminaire | Cours/ Séminaire |

N.B. 1 heure académique vaut 45'

STATISTIQUES UNIVERSITAIRES 2017-2018

6.1. ETUDIANTS

A la fin de l'exercice académique 2017-2018, la population estudiantine s'élevait à **4201** étudiants

Répartition par Facultés et par année d'études

| Année d'études | FTH | FDC | FPH | FED | FCS | FD | FSP | TOTAL |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------------|
| Préparatoire | 5 | 0 | 0 | 3 | | 4 | | 9 |
| Licence 1 | 19 | | 14 | 576 | 176 | 364 | 52 | 1201 |
| Licence 2 | 16 | | 3 | 362 | 103 | 215 | 73 | 737 |
| Licence 3 | 31 | | 3 | 391 | 124 | 220 | 20 | 804 |
| Licence U | | | | | | | | |
| Master 1 | 19 | 6 | 12 | 382 | 112 | 210 | 14 | 755 |
| Master 2 | 14 | 5 | 7 | 298 | 106 | 171 | 2 | 603 |
| Master 3 | 0 | 3 | 0 | | | | | 3 |
| agrégation | 11 | 1 | 4 | 13 | 2 | 1 | 0 | 32 |
| DEA0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 10 |
| DEA1 | 1 | 5 | 0 | 19 | 0 | 0 | 0 | 25 |
| DEA2 | 6 | 0 | 2 | 8 | | | | 16 |
| MBA1 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| MBA2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Doctorat | | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | | 4201 |

Outre les congolais de la RDC, il y a plusieurs autres nationalités à l'UCC notamment : angolaise belge, camerounaise, congolaise de Brazzaville, équato-guinéenne, ivoirienne, nigériane, tchadienne, kenyane, malienne, gabonaise...

6.2. DIPLOMES (2012-2017)

De 2012 jusqu'à la proclamation des résultats de la 2^e session de l'année 2017, l'Université Catholique du Congo a conféré au total **5762** grades académiques répartis de la manière suivante :

| | FTH | FDC | FPH | FED | FCS | FD | FSP | TOTAL |
|-------------------------------|------------|-----------|------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|
| GRADES ACADEMIQUES | | | | | | | | |
| LICENCIES | 227 | 0 | 28 | 1572 | 560 | 805 | 25 | 3217 |
| MAITRES | 87 | 25 | 57 | 1026 | 550 | 569 | 15 | 2329 |
| DIPLOMES D'ETUDES ap. | 0 | 0 | 14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 |
| AGREGES DE L'ENS. SEC. | 59 | 11 | 20 | 21 | 8 | 30 | 2 | 151 |
| DIPLOMES SPECIAUX | 0 | 0 | 0 | 16 | 0 | 0 | 0 | 16 |
| DOCTEURS | 9 | 3 | 14 | 3 | 6 | 0 | 0 | 35 |
| TOTAL | 382 | 39 | 133 | 2638 | 1124 | 1404 | 42 | 5762 |

6.3 DIPLOMES 2017-2018

| | FTH | | FDC | | FPH | | FED | | FCS | | FD | | FSP | | TOTAL PAR GENRE | | TOTAL GENERAL |
|------------------------|-----|---|-----|---|-----|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----------------|-----|---------------|
| | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | |
| Grades académiques | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Licenciés | 30 | 2 | 0 | 0 | 5 | 1 | 146 | 234 | 20 | 102 | 80 | 131 | 20 | 15 | 301 | 485 | 786 |
| Maîtres | 12 | 1 | 1 | 0 | 7 | 0 | 105 | 169 | 12 | 92 | 66 | 94 | 1 | 1 | 204 | 357 | 561 |
| Diplômes d'études ap. | 4 | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 4 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 11 | 3 | 14 |
| Agrégés de l'ens. Sec. | 10 | 1 | 0 | 0 | 4 | 0 | 8 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 23 | 4 | 27 |
| Diplômes spéciaux | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Docteurs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 56 | 5 | 1 | 0 | 18 | 1 | 264 | 407 | 34 | 195 | 146 | 225 | 21 | 16 | 540 | 849 | 1389 |

6.3. CORPS ACADEMIQUE ATEMPS PLEIN ET ASSISTANTS SCIENTIFIQUES

| N° | NOM ET PRENOM | FONCTIO N | GRAD E | DOMAIN E | TELEPHON E | MAILS |
|-----------------------------|---------------------|-------------------|----------|----------|--------------------------------|--|
| MEMBRES DE DIRECTION | | | | | | |
| 001 | SANTEDI Léonard | Recteur | P | Th | 0815215057 | recteur@ucc.ac.cd leosantedi@yahoo.fr |
| 002 | ONAOTSHO Jean | Sec Gén .Ac | P | Ph | 0821394908 | jeanonaotsho@ucc.ac.cd |
| 003 | NKETO Cléophas | Sec Gén .AD | P O | Phi | 0999236736 | cleophas.nketo@ucc.ac.cd |
| 004 | AAMBA Cécile | Sec Gén .Fin | P | ED | 0824960472 | telesphore.chelo@ucc.ac.cd |
| FACULTE DE THEOLOGIE | | | | | | |
| 005 | MABUNDU Fidèle | Doyen. | P | Th | 0997262803 | fmabundu@gmail.com |
| 006 | ONGOMBE David | Sec. Acad. | PA | Th | 0904104727 | tresorosamba@gmail.com |
| 007 | BADIBANGA Sylvain | Professeur | PA | Th | 0815115189 / 0997910202 | badibangasylvain@yahoo.fr |
| 008 | BITA Augustin | Professeur | P | Th | 0825505223 | bitalihun@gmail.com |
| 009 | KAPOPWE Athanase | Professeur | P | Th | 0997127424 | athanasekapopwe@gmail.com |
| 010 | KUMBU Eleuthère | Professeur | P | Th | 0999954601 | kumbufr@yahoo.fr |
| 011 | LIBAMBU Michel | Professeur | P | Th | 0815403627 | michel_libambu@yahoo.fr |
| 012 | MALоба Grégoire | Professeur | P | TH | 0822262510 | gregmaloba44@gmail.com |
| 013 | MATAND Jean-Bos | Professeur | P | Th | 0818120831 | jbmatand@gmail.com jeanbosco.matand@ucc.ac.cd |
| 014 | MIKA Ruffin | Professeur | P A | Th | 0816166577 | mikaruffini@gmail.com |
| 015 | MIMBU Hippolyte | Professeur | P A | Th | 0814363013 | Hippolyte.mimbu@ucc.ac.cd |
| 016 | MUANDA Jules | Professeur | | Th | 0973943919 | juleskienga@yahoo.fr |

| | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------|--|------|-----|----------------------------|------------------------------|
| 017 | NTUMBA Valentin | Professeur | PA | Th | 0810985753 | valntumba@yahoo.fr |
| 018 | SHIMBA Gilbert | Professeur | P A | Th | 0999904216 / 0993987605 | shimbabilbert@gmail.com |
| 019 | YUMBA François | Professeur | PA | Th | 0814678992 | francois.yumba@ucc.ac.cd |
| Professeurs en détachement | | | | | | |
| 020 | KABASELE André | Recteur de l'Université du Kasai PO | | | 0999903161 | andrebasele22@gmail.com |
| FACULTE DE DROIT CANONIQUE | | | | | | |
| 021 | INGETSHI Frédéric | Doyen | P | DC | 0812639511 | frederic.ingetshi@ucc.ac.cd |
| 022 | BOKWANGA Sylvestre | Sec.Acad. | PA | DC | 0815015065 | ylvestre.bokwanga@ucc.ac.cd |
| 023 | DOBO Jules José | Professeur | PA | DC | 0992252802 | julesjose.dobo@ucc.ac.cd |
| 024 | KAMANGALA Robert | Professeur | P | DC | 0815994385 | robert.kamangala@ucc.ac.cd |
| 025 | KILUMBY Jean- Marie | Professeur | P A | DC | 0992190730 | jean-marie.kilumby@ucc.ac.cd |
| 026 | MOLE Jean-Félix | Professeur | P | DC | 0993004723 | jeanfelix.mole@ucc.ac.cd |
| 027 | NAKAHOSA Gilbert | Professeur | P | DC | 0815111154 | gilbert.nakahosa@ucc.ac.cd |
| Assistants | | | | | | |
| 028 | KALAMA Pius | Assistant (1) | ATT1 | DC | 0810954163 | pius.kalama@ucc.ac.cd |
| FACULTE DE PHILOSOPHIE | | | | | | |
| 029 | DIMANDJA Célestin | Professeur | P.O | Phi | 0998167041 0810755900 | cekdinandja@gmail.com |
| 030 | MPUKU Félicien | Professeur | P A | Phi | 0816870420 | felicien.mpuku@ucc.ac.cd |
| 031 | KALALA Paulin | Professeur | P A | Phi | 0824213505 | kalalapaulin@gmail.com |
| 032 | NELA Albert | Professeur | P A | Phi | 0998794247 | albert.nela@ucc.ac.cd |
| Professeurs à mi-temps | | | | | | |
| 033 | MABASI Frédéric | Professeur | PA | Phi | 0823170437 | frederic.mabasi@ucc.ac.cd |
| 034 | MBANDI Alexandre | Professeur | P | Phi | 0815043680 | alexandre.mbandi@ucc.ac.cd |
| 035 | MUKENDI Philémon | Professeur | PA | Phi | 0819433077 | philemon.mukendi@ucc.ac.cd |
| Professeur en détachement | | | | | | |
| 036 | AKENDA Jean | Recteur (Université de Kikwit) PO | | | 0817225555 | jean.akenda@ucc.ac.cd |
| 037 | MBAYO Joseph | Recteur (Université de Kabinda) PA | | | 0815083791 | joseph.mbayo@ucc.ac.cd |
| 038 | MVWEZOLO Ignace | Directeur Général de l'ISP Congo cen PO | | | 0812716269 | Ignace.mvwezolo@ucc.ac.cd |
| Chargés des cours | | | | | | |
| 039 | MABIALA Omer | | | | 0815016292 | Omer.mabiala@ucc.ac.cd |

| | | | | | | |
|--|-------------------------|---------------------------|-------|-----|----------------|-------------------------------|
| 040 | TOKO Larice | | | | 0999217785 | larice.toko@ucc.ac.cd |
| DEPARTEMENT D'AGREGATION | | | | | | |
| 041 | BOSOKPALE Marti | Chef de Département PA | Phi | | 0814463595 | martinien.bosokpale@ucc.ac.cd |
| Assistants | | | | | | |
| 042 | GBADI Henri | Assistant | ATT1 | Phi | 0815535822 | henri.gbadi@ucc.ac.cd |
| 043 | KABASELE Albert | Assistant | ATT1 | Phi | 0818589804 | albert.kabasele@ucc.ac.cd |
| 044 | MANSANGA Gloria | Assistante | ATT1 | Phi | 0819490524 | gloria.mansanga@ucc.ac.cd |
| FACULTE D'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT | | | | | | |
| 045 | KABANGA Donatien | Doyen | P | ED | 0815003172 | donatien.kabanga@ucc.ac.cd |
| 046 | LUNGIAMBUDI LA Oscar | Professeur | P A | ED | 0812126565 | oscar.lungiambudila@ucc.ac.cd |
| 047 | MALUKISA Albert | Professeur (3) | ATT1 | ED | 08150816297024 | albert.malukisa@ucc.ac.cd |
| 048 | MAKUNZA Edgard | Professeur | P | ED | 0813747447 | edgard.makunza@ucc.ac.cd |
| 049 | MUKENDI Jean | Professeur | P | ED | 0994754728 | jeanlouis.mukendi@ucc.ac.cd |
| 050 | OKANA Justin | Professeur | P O | ED | 0997385372 | justin.okana@ucc.ac.cd |
| 051 | OMANGA André | Professeur | P A | ED | 0998175959 | andré.omanga@ucc.ac.cd |
| 052 | OPANGA Venance | Professeur | P O | ED | 0815100168 | venance.opanga@ucc.ac.cd |
| 053 | TSHIMANGA Claudi. | Professeur | P.A | ED | 0818131456 | claudine.thsimanga@ucc.ac.cd |
| 054 | RAMAZANI Jean- P | Professeur | P.A | ED | 0821137482 | Jeanpaul.ramazani@ucc.ac.cd |
| 055 | SUMATA Claude | Professeur | P | ED | 0995810219 | claudie.sumata@ucc.ac.cd |
| Professeur en détachement | | | | | | |
| 056 | MBWEBWA Jean-Pie | Professeur | P | ED | 0815026920 | jeanpierre.mbwebwa@ucc.ac.cd |
| Professeurs à mi-temps | | | | | | |
| 057 | KUKATULA Onezime | Professeur | PA | ED | 0818800004 | Onezime.falash@ucc |
| Assistants | | | | | | |
| 058 | MUAMBA Victor | Assistant (3) | ATT1 | ED | 0848402665 | victor.mwamba@ucc.ac.cd |
| 059 | MWAKU Jeanine | Assistante (1) | ATT 1 | ED | 0815253566 | jeanine.mwaku@ucc.ac.cd |
| 060 | MWAMBA Placide | Assistant (1) | ATT1 | ED | 0815001334 | placide.mwamba@ucc.ac.cd |
| 061 | MWENZE Giselle | Assistante (1) | ATT1 | ED | 0999954183 | gisele.mwenze@ucc.ac.cd |
| 062 | NGOYI Trésor | Assistant (1) | ATT1 | ED | 0810025384 | tresor.ngoy@ucc.ac.cd |
| 063 | N'LANDU Hervé | Assistant (3) | ATT1 | ED | 0856465589 | hervce.nlandu@ucc.ac.cd |
| 064 | NSUMBU Jephthé | Assistant (3) | ATT1 | ED | 0814606489 | Jephthe.nsumbu@ucc.ac.cd |
| FACULTE DES COMMUNICATIONS SOCIALES | | | | | | |
| 065 | MANUANA Jean-Pi | Doyen | P | CS | 0818128549 | jmanuana@gmail.com |

| | | | | | | |
|--|-------------------|------------|------|------|------------|---|
| | | | | | | jeanpierre.manuana@ucc.ac.cd |
| 066 | TEBANGASA Dieu d | Sec. Acad. | P.A | CS | 0898664215 | dieudonné.tebangansa@ucc.ac.cd dieutebalengasa@hotmail.com |
| 067 | BUDIM'BANI F.X. F | Professeur | P.O | CS | 0813330620 | françoisxavier.yambu@ucc.ac.cd |
| 068 | KAYEMBE Aimé | Professeur | P | CS | 0999935788 | aimé.kayembe@ucc.ac.cd |
| 069 | MBIYE Hilaire | Professeur | P O | CS | 0971051680 | hilaire.mbiye@ucc.ac.cd mbiyemukala@gmail.com |
| 070 | MWEZE Dominique | Professeur | P O | CS | 0815203502 | dominique.mweze@ucc.ac.cd |
| 071 | NZINGA Paul | Professeur | PA | CS | 0853684058 | paul.nzinga@ucc.ac.cd |
| 072 | PUNGI Joseph Lino | Professeur | P | CS | 0814501266 | josephlino.pungi@ucc.ac.cd |
| Professeurs à mi-temps | | | | | | |
| 073 | DJUNGU Charles | Professeur | P.A | CS | 0822841888 | Charles.djungu@ucc.ac.cd |
| 0714 | MAKIESE Fidèle | Professeur | P.A | CS | 0999119335 | fidele.makiese@ucc.ac.cd <fidelemakiese@yahoo.fr> |
| 075 | MUNKENI Rigobert | Professeur | P.A | CS | 0810534619 | Rigobert.munkeni@ucc.ac.cd |
| 076 | MUYAYA Désiré | Professeur | P.A | CS | 0998218614 | desire.muyaya@ucc.ac.cd |
| 077 | NTONDA Philippe | Professeur | P.A | CS | 0999910108 | philippe.ntonda@ucc.ac.cd |
| Assistants | | | | | | |
| 078 | BILONGO Gervais | Assistant | ATT1 | CS | 0811960907 | Gervais.bilongo@ucc.ac.cd |
| 079 | EKAMBO Ben | Assistant | ATT1 | CS | 0817948888 | Ben.ekambo@ucc.ac.cd |
| 080 | ELIAKA Farida | Assistante | ATT1 | CS | 0816500279 | farida.eliaka@ucc.ac.cd |
| 081 | LUSANGA Thierry | Assistant | ATT1 | CS | 0821356201 | thierry.lusanga@ucc.ac.cd |
| 082 | MAFULU Judith | Assistante | ATT1 | CS | 0840878157 | judith.mafulu@ucc.ac.cd |
| 083 | MUNOKA Jacques | Assistant | ATT1 | CS | 0820460403 | jacques.munono@ucc.ac.cd |
| 084 | MUSANGANIA Jean | Assistant | ATT1 | CS | 0999059810 | jeanpaul.musangania@ucc.ac.cd |
| 085 | SABYUNU Gloria | Assistante | ATT1 | CS | 0822821074 | gloria.sabyunu@ucc.ac.cd |
| Chargés des cours | | | | | | |
| 086 | KAMESA Emmanuel | | | | 0999903532 | emmanuel.kamesa@ucc.ac.cd |
| 087 | NZAMBU Honoré | | | | 0827721302 | honoré.nzambu@ucc.ac.cd |
| FACULTE DES SCIENCES POLITIQUES | | | | | | |
| 088 | MUAMBA Philémon | Doyen | PA | DSPO | 0815011666 | philemon.muamba@ucc.ac.cd |
| Professeurs à mi-temps | | | | | | |
| 089 | MUSAO Célestin | Professeur | P | DSPO | 0816969175 | celestin.musao@ucc.ac.cd |

| | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------|------------------|------|-------|-------------|-----------------------------------|
| 090 | KAMINAR Théodore | Professeur | P.A. | DSPO | 0810680805 | theodoremacaire.@ucc.a c.cd |
| 100 | LOKENGO Stanislas | Professeur | P | DSPO | 0812128463 | stanislas.lokenko@ucc.a c.cd |
| Assistants | | | | | | |
| 101 | MBUYAMBA Gilbert | Assistant | ATT1 | SPO | 0816761133 | gilbert.mbuyamba@ucc. ac.cd |
| 102 | YUMA Stéphane | Assistant | ATT1 | SPO | 0821277979 | stephane.yuma@ucc.ac. cd |
| FACULTE DE DROIT | | | | | | |
| 103 | LUTUMBA Bruno | Doyen | P | DROIT | 0815180112 | bruno.lutumba@ucc.ac. cd |
| 104 | KWAMBAMBA Tous | Sec. Acad. | P.A | DROIT | 0992087391 | toussaint.kwambamba @ucc.ac.cd |
| 105 | YANGONZELA Did | Professeur | P.A. | DROIT | 0827048260 | didier.yangonzela@ucc. ac.cd |
| 106 | IMONDA Alfred | | | | | |
| 107 | OTSHUDI Léon | | | | | |
| Professeurs à mi-temps | | | | | | |
| 108 | BAKANDEJA G | Professeur | P O | DROIT | 0815098816 | gregoire.bakandeja@uc c.ac.cd |
| 109 | INGANGE Jean D | Professeur | P.A | DROIT | 0997169544 | jeandesire@ucc.ac.cd |
| 110 | KUMBU Jean Michel | Professeur | P.O | DROIT | 0813330669 | jeanmichel.kumbu@ucc. ac.cd |
| Assistants | | | | | | |
| 111 | KALIMWENDO Françoise | Assistant (1) | ATT1 | DROIT | 0822793341 | frandykalin@gmail.com |
| 112 | LEMBIHO Augustin | Assistant (1) | ATT1 | DROIT | 0814041105 | augustlemb@gmail.com |
| 113 | LUKANU Franklin | Assistant (1) | ATT1 | DROIT | 0994283970 | Francklen88@gmail.co m |
| 114 | LIPEMBA Maurice | Assistant (2) | ATT1 | DROIT | 0810109811 | riceml10@hotmail.fr |
| 115 | MUHUNGA Xavier | Assistant | ATT1 | DROIT | 08224393218 | muhungaxavier@gmail. com |
| 116 | MUTEBA Joël | Assistant (1) | ATT1 | DROIT | 0815489594 | jmkahози@gmail.com |

Répartition des grades par Faculté
Corps Académique et Scientifique à temps plein et à mi-temps

| FACULTE S GRADES | TH | PH | DC | ED | CS | SPO | DR | AGRE G | TOTAL |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|---------------|--------------|
| Professeurs Ordinaires | 3 | 2 | 4 | 4 | 6 | 0 | 1 | 0 | 18 |
| Professeurs | 7 | 1 | 2 | 4 | 2 | 1 | 1 | 0 | 19 |
| Professeurs Associés | 8 | 4 | 2 | 6 | 2 | 1 | 3 | 2 | 27 |
| Chefs de travaux | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 00 |
| Chargés de cours | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 | 2 | 0 | 09 |
| Professeurs à mi-temps | 0 | 3 | 0 | 1 | 5 | 5 | 5 | 0 | 17 |
| Professeur à temps partiel | | | | | | | 9 | | |
| Professeurs en détachement | 1 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 05 |
| Assistants scientifiques | 2 | 4 | 1 | 5 | 7 | 3 | 6 | 0 | 28 |
| TOTAL | 19 | 19 | 11 | 21 | 24 | 10 | 27 | 02 | 123 |

SEMINAIRES AFFILIES ET NON AFFILIES A L'UCC

1. AFFILIES

| FACULTE | N° | DENOMINATION | ADRESSE PAR PROVINCE ECCLESIASTIQUE |
|-----------------|-----------|---------------------|--|
| A. THEOLOGIE | 01 | BUNIA | KISANGANI |
| | 02 | KIKWIT | KINSHASA |
| | 03 | LODJA | KANANGA |
| | 04 | MALOLE | KANANGA |
| | 05 | MAYIDI | BAS-CONGO |
| 1. NON AFFILIES | | | |
| | 01 | JEAN XXIII | KINSHASA |
| | 02 | BUTEMBO | BUKAVU |
| B. HILOSOPHIE | 01 | SAINT KAGGWA | KINSHASA |

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

TITRE V : DES ETUDIANTS DE L'UCC

Section 1 : Le règlement des étudiants

Article 124 :

Les étudiants doivent observer fidèlement les normes de l'UCC relatives à l'organisation générale et à la discipline, en premier lieu en ce qui concerne l'annuaire et programme d'études, l'assistance aux cours, les examens comme aussi toutes les autres dispositions concernant la vie de l'Institution⁸.

Article 125 :

§1. Au début de l'année académique, l'étudiant s'engage par écrit à rester fidèle à la foi de l'Eglise et à se conformer aux Statuts et Règlements de l'Institution, à contribuer par son comportement au rayonnement de la foi chrétienne et à concevoir ses études comme un service à la communauté chrétienne et à la nation.

§2. Les étudiants qui ne sont pas catholiques s'engagent par écrit à respecter l'identité catholique de l'Institution, son Règlement et ses Statuts. Ils s'engagent à contribuer par leur comportement à concevoir leurs études comme une préparation au service à la nation.

Article 126 :

L'étudiant, l'élève libre, l'auditeur libre, est tenu de suivre l'ensemble de l'annuaire et programme d'études auquel il est inscrit⁹. Excepté l'auditeur, il est obligé d'assister régulièrement aux cours, séminaires, exercices pratiques et laboratoires, visites guidées, pratiques professionnelles, stages et toutes autres activités prévues dans son programme de formation. Excepté l'auditeur libre, il participe aux interrogations et à toutes les autres formes d'évaluation.

Article 127 :

§1. Toute absence doit être justifiée. Lorsque pour des raisons d'études ou de recherche, ou pour des raisons personnelles l'étudiant désire s'absenter de l'Institution pour une durée dépassant cinq jours, les congés et les vacances académiques non compris, il est tenu d'obtenir au préalable une autorisation écrite du Doyen. Une copie est réservée au Secrétaire général académique. Pour une absence de plus de quinze jours, l'autorisation préalable du Secrétaire général académique est requise.

§2. Les modalités de contrôle des présences et les sanctions éventuelles en cas d'absence sont définies par le Conseil académique.

Article 128 :

§1. Les étudiants doivent respect aux autorités académiques, aux enseignants et à tous les membres du personnel de l'Institution. Leur comportement doit être fraternel envers leurs camarades.

§2. En toute occasion, l'étudiant est tenu de respecter la personne, les convictions et la liberté d'autrui.

Article 129 :

§1. Les étudiants ont l'obligation de porter une tenue décente sur le campus universitaire conformément au code vestimentaire qui leur est remis lors de leur inscription.

§2. L'usage des téléphones cellulaires et la transformation de l'auditoire en cabine téléphonique pendant les cours et les examens est interdit.

Article 130 :

§1. L'Institution assure aux étudiants laïcs inscrits comme étudiants réguliers, les soins médicaux et pharmaceutiques dans les limites et les conditions fixées par le Comité de direction.

§2. L'étudiant a l'obligation de souscrire, par l'intermédiaire des services administratifs de l'UCC, à une assurance scolaire auprès de la Société Nationale d'Assurances (SONAS).

Article 131 :

⁸ S.C., 33.

⁹ S.C., 42.

L'Institution n'est pas responsable des accidents survenus aux étudiants lors de leur déplacement au départ ou vers l'établissement, sauf au cas où ils seraient transportés par un véhicule de l'Institution en service commandé et dans les limites de l'assurance couvrant ce transport.

Article 132 :

§1. Les étudiants auront à cœur de veiller à la bonne réputation de l'Institution. Ils ne peuvent engager son renom dans aucune action préjudiciable. Toute manifestation ou tout écrit pouvant mettre en cause l'UCC ou ses membres doit recevoir l'autorisation préalable de l'autorité académique.

§2. La falsification de tout document académique et pièce justificative exigés par l'administration de l'UCC est sanctionnée d'exclusion définitive sans appel.

Article 133 :

Tout affichage dans l'enceinte de l'Institution et tout envoi de rapport, pétition ou memorandum, à des personnes extérieures à l'UCC, sont soumis au visa préalable de l'autorité académique.

Article 134 :

L'étudiant ne pourra fonder des associations, clubs ou autres groupes estudiantins sur le territoire de l'établissement ou même en dehors de celui-ci au nom de l'établissement, sans autorisation préalable du Comité de direction.

Article 135 :

Les groupements d'étudiants ne pourront utiliser les locaux de l'établissement qu'avec l'autorisation de l'autorité académique.

Article 136 :

Nul n'est autorisé, sans accord préalable de l'autorité académique, à se livrer à des opérations commerciales ou financières dans l'enceinte de l'Institution, notamment la vente des syllabus, les cotisations pour n'importe quelle activité ou même en dehors de celle-ci au nom de l'institution ou d'un de ses membres.

Article 137 :

Les étudiants sont responsables des dommages qu'ils causent aux biens de l'UCC : bâtiments, mobiliers, livres de la bibliothèque, équipement didactique, etc.

Article 138 :

§1. Les sanctions disciplinaires applicables en cas de manquement aux dispositions du présent règlement sont les suivantes :

1. l'admonition ;
2. la suspension du droit de fréquenter l'UCC pour une durée n'excédant pas deux mois ;
3. la suspension du droit de fréquenter l'UCC pour une durée supérieure à deux mois mais inférieure à une année académique ;
4. l'annulation de l'année académique ;
5. l'exclusion.

§2. La première sanction est prononcée par le Doyen, la deuxième par le Secrétaire général académique, les trois autres par le Recteur, étant sauves les dispositions de l'article 233 du présent Règlement.

Article 139 :

Une sanction disciplinaire ne peut être prononcée que si l'étudiant a été préalablement entendu. Si l'étudiant ne répond pas à la convocation endéans cinq jours, la sanction sera prononcée. Les décisions sont motivées et communiquées par écrit à l'étudiant et à ses parents ou tuteurs ou à son supérieur s'il est ecclésiastique. Le droit de recours est garanti endéans trois jours à partir de la notification de la sanction.

Section 2 : De l'Organisation de la vie estudiantine

1. De la représentation des étudiants

Article 140 :

§1. Les étudiants sont représentés :

-
- au niveau de l'Institution : par un Conseil des étudiants (C.E.T.) ;
 - au niveau de chaque Faculté : par un délégué et un délégué adjoint ;
 - au niveau des promotions : par un Chef de promotion et un Chef de promotion adjoint.

§2. Nul ne peut assumer une charge de représentant des étudiants s'il n'est catholique pratiquant. Tout candidat à ce poste doit présenter une recommandation du responsable de sa Communauté Ecclésiale Vivante de Base (C.E.V.B.) confirmée par le Curé de la Paroisse.

Article 141 :

§1. Le Conseil des étudiants est composé du Président des étudiants qui le préside, du vice-président, du secrétaire, des délégués et délégués adjoints des facultés et de l'étudiant responsable du Comité d'animation spirituelle des étudiants laïcs (C.A.S.E.L.).

§2. Le Conseil des étudiants est un organe de coordination par lequel le Président est informé des problèmes estudiantins des diverses Facultés et Départements et rend compte aux étudiants de ses démarches et de leur aboutissement.

Article 142 :

§1. Le Président des étudiants est responsable devant les autorités académiques de toute question en rapport avec la vie communautaire des étudiants au niveau de l'Institution.

§2. Il est chargé de promouvoir au niveau des étudiants la réalisation des objectifs de l'UCC.

Il convoque et préside, au moins une fois par mois, le Conseil des étudiants.

§3. Il peut, avec l'accord du Comité de direction, déléguer son autorité pour des objectifs spécifiques, notamment en matière de sports et d'activités socioculturelles.

Article 143 :

§1. Le Vice-président assiste le Président dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence. Il peut être chargé par le Conseil des étudiants de tâches précises.

§2. Le secrétaire du Conseil des étudiants établit le rapport des réunions du Conseil des étudiants ; il garde les archives du Conseil.

Article 144 :

§1. Le Délégué et le Délégué adjoint sont les représentants des étudiants d'une Faculté. Ils assistent avec voix consultative aux réunions du Conseil de Faculté, conformément aux dispositions de l'article 37, §1 du présent Règlement intérieur.

§2. Tout en gardant la discrétion requise sur les personnes ayant pris la parole dans les délibérations, le délégué des étudiants est tenu d'informer les étudiants de sa Faculté des décisions prises par le Conseil de Faculté et éventuellement de leur en expliquer la portée. Il le fait par le canal des Chefs de promotion.

§3. Le délégué fait au Président des étudiants les suggestions utiles relatives aux problèmes généraux des étudiants et l'informe des démarches effectuées ou entreprises dans le cadre de son mandat.

Article 145 :

Le délégué adjoint assiste le délégué dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence. Il peut être chargé par le délégué de tâches précises.

Article 146 :

La promotion est l'ensemble des étudiants d'une année d'étude. Pour chaque promotion il est élu un Chef de promotion (C.P.) et un chef de promotion adjoint (C.P.A.).

Article 147 :

§1. Le Chef de promotion est chargé de promouvoir tout ce qui est susceptible d'améliorer le système d'enseignement et de concourir à la réalisation des objectifs de l'UCC. Il veille, avec l'appariteur, les enseignants et les autorités académiques, à la bonne organisation des enseignements et des travaux pratiques, de la bibliothèque et, en général, des activités de la promotion.

§2. Il lui revient notamment :

- de veiller à la signature des registres de cours ;
- de centraliser la commande et la distribution des syllabus ;
- de formuler des suggestions et des propositions quant à l'organisation des examens partiels et des examens hors session ;

- de faire au délégué les suggestions utiles relatives aux points inscrits ou à faire inscrire à l'ordre du jour du Conseil de Faculté.

Article 148 :

Dans le cas où plusieurs promotions suivent simultanément un même enseignement, le Chef de la promotion la plus nombreuse assurera d'office le rôle de Chef de promotion concernant cet enseignement. Il veillera cependant à associer à ses démarches les autres chefs de promotion, spécialement pour ce qui regarde les horaires des cours et des examens.

Article 149 :

Le Chef de promotion adjoint assiste le chef de promotion dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence.

2. Des élections

Article 150 :

Tous les représentants des étudiants sont élus pour un mandat d'un an:

- le Président, le Vice-président des étudiants et le Secrétaire du Conseil des étudiants doivent être des étudiants de 1^{re} licence (Master) ou de 3^e graduat (Licence) ;
- les Délégués doivent être des étudiants de 1^{re} licence (Master) ;
- les Délégués adjoints doivent être des étudiants de 3^e graduat (Licence).

Article 151 :

Les élections du Président, du Vice-président et du Secrétaire, des délégués et des délégués adjoints sont supervisées par une commission électorale composée de deux membres du corps enseignant et de deux étudiants, dont l'un remplit le rôle de Secrétaire. Ces élections ont lieu avant la fin de l'année académique pour l'année académique suivante.

Article 152 :

Le rôle de la commission électorale est :

- d'arrêter le calendrier des élections ;
- de recevoir les candidatures et de les notifier officiellement aux étudiants concernés après approbation par le Comité de direction ;
- de superviser les opérations électorales ;
- de dresser le procès-verbal des élections.

Article 153 :

Le poste de Président des étudiants est assuré par rotation des Facultés.

Article 154 :

§1. L'élection du Président et du Vice-président a lieu par l'ensemble des étudiants de l'Institution au scrutin secret. Est désigné comme Président des étudiants celui qui obtient la majorité simple des votes exprimés. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé sera retenu comme Président. Il en est de même pour la désignation du Vice-président.

§2. L'élection du Secrétaire du Conseil des étudiants a lieu par l'ensemble des étudiants de l'Institution au scrutin secret. Est désigné comme Secrétaire celui qui obtient la majorité simple des votes exprimés. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé sera retenu.

Article 155 :

L'élection du Délégué et du Délégué adjoint a lieu par l'ensemble des étudiants de la Faculté de façon semblable.

Article 156 :

§1. Le Chef de promotion et le Chef de promotion adjoint sont élus au sein de chaque promotion dans la semaine après la rentrée académique. Les candidats doivent être des étudiants non redoublants de la promotion concernée, connus pour leur aptitude au dialogue et à l'organisation, ainsi que leur attachement aux objectifs de l'UCC.

§2. Les candidatures doivent être approuvées par le doyen de Faculté avant les élections et le résultat de l'élection doit être transmis au Secrétaire général académique qui, après approbation par le Doyen, s'efforcera de résoudre à son niveau tous les problèmes que l'élection pourrait soulever.

Article 157 :

§1. Si un des postes des représentants des étudiants devient vacant en cours d'année, il sera procédé de la façon suivante : le cas échéant, le Vice-président remplace le Président, le Délégué adjoint remplace le Délégué, le Chef de promotion adjoint remplace le Chef de promotion.

§2. Si le poste de Vice-président, de Secrétaire du Conseil des étudiants, de Délégué adjoint et de Chef de promotion adjoint devient vacant, il sera procédé à des élections pour ce poste.

ANNEXES

ANNEXE I

Règlement des examens

1. Principes généraux

- a) Le pouvoir organisateur des examens dans chaque Faculté revient au Bureau du Jury nommé par le Recteur et placé sous la supervision du Secrétaire Général académique.
- b) Toutes les épreuves se déroulent publiquement dans les locaux de l'UCC / Limete et Mont-Ngafula (cf. art. 209 du R.I. de l'UCC) dont la gestion revient au Secrétaire Général Académique (art. 207 § 1 du RI de l'UCC).
- c) Sauf cas de force majeure, tout empêchement à la participation aux examens est à signaler par écrit 48h avant au Jury de la Faculté, en réservant copie au Secrétaire Général Académique.

2. Durée de la session

- a) La session d'examens de février dure ou s'étend sur 2 semaines comme indiqué dans le calendrier pour toutes les Facultés.
- b) Le Département d'Agrégation organise ses examens pendant deux jours durant.
- c) Les examens écrits, de l'avant-midi commencent à 8h30' et se terminent à 12h30'. Ceux de l'après-midi de 13h30' à 17h30'.

3. Conditions d'accès à la salle d'examens

- a) Le respect de l'heure du début et de la fin des examens est de rigueur. Pour les examens de l'avant-midi, l'entrée à la salle d'examens est à 8h00'. Et pour ceux de l'après-midi, c'est à 13h00'.
- b) Pour accéder à la salle d'examen, l'étudiant doit présenter : le bordereau de paiement et le reçu d'enrôlement.
- c) Lors du contrôle à l'entrée, tout étudiant qui sera attrapé avec un copion, un téléphone ou un document compromettant sera privé de l'examen du jour et aura comme côte zéro.
- d) Le fait pour un étudiant de posséder un papier d'examen avec en-tête de l'UCC qui ne lui a pas été remis officiellement pour l'examen de ce jour est un motif suffisant d'exclusion définitive de l'UCC.

4. Principes en vigueur dans la salle d'examens

- a) L'étudiant qui sera attrapé dans la salle d'examens sans preuve de paiement est coupable de fraude et par conséquent sera exclu de la salle et toute sa session est annulée.
- b) Les examens se déroulent dans un silence absolu. L'étudiant qui ne respectera pas cette disposition sera exclu sans appel de l'examen du jour et aura comme côte zéro.
- c) L'examen est individuel et aucune forme de collaboration avec le voisin n'est autorisée. L'étudiant qui enfreindra cette disposition perdra l'examen du jour et aura comme côte zéro.
- d) Le port ou l'usage du téléphone dans la salle d'examen est strictement interdits (cfr. art. 129 § 2 du R.I. de l'UCC).
- e) Il est également interdit à un étudiant d'apporter son sac dans la salle d'examen. En cas de vol, l'institution décline toute responsabilité.
- f) Tout étudiant convaincu de fraudes (échange de brouillon ou de copie d'examen, possession de copion relatif à l'examen du jour) sera définitivement renvoyé de l'UCC sans même pouvoir achever la session en cours (art. 233 du R.I. de l'UCC).
- g) Pour un examen à livre ouvert, il est strictement interdit de s'échanger des documents et de collaborer.
- h) L'étudiant est tenu de signer la liste de présences dans la salle d'examens et de s'abstenir de signer à la place d'un autre.
- i) L'étudiant est tenu de déposer sa copie d'examen à la fin de l'épreuve et de signer la liste de remise des copies d'examens ;

- j) L'étudiant dont le PV de surveillance montrera qu'il n'a pas remis sa copie d'examen est responsable de manque de cote dans le cours concerné et n'a droit à aucune forme de recours, il aura comme cote zéro.
- k) L'examen d'un cours de 30h dure 2h ; de 45h, 3h ; de 60h, 4h.

5. Principes en vigueur après l'examen

- 1° A la fin de son examen, l'étudiant doit s'interdire de laisser à ses camarades son brouillon d'examen. Le non-respect de cette mesure constitue une tricherie qui est punie par l'exclusion définitive de l'UCC.
- 2° Après l'examen, l'étudiant n'est pas autorisé de sortir de la salle d'examen avec le papier avec en-tête de l'UCC. Le non-respect de cette disposition constitue une fraude qui expose à l'exclusion définitive de l'UCC.
- 3° Dès lors que l'examen est fini, l'étudiant est prié de ne pas trainer dans et autour de la salle d'examens.
- 4° Tout autre comportement susceptible de discréditer le déroulement normal et régulier des examens sera sévèrement puni.

Le Secrétaire Général Académique

Le Recteur

Professeur Jean ONAOTSHO KAWENDE

Professeur Léonard SANTEDI KIKUPU

ANNEXE II

CRITERES DE DELIBERATION

I. NOMENCLATURE DES CRITERES :

- Satisfaction (S)** : si le résultat global est d'au moins 50% et inférieur à 70% des points ;
 - Distinction (D)** : si le résultat global est d'au moins 70% et inférieur à 80% des points ;
 - Grande distinction (GD)** : si le résultat global est d'au moins 80% des points et inférieur à 90% des points ;
 - La plus grande distinction (PGD)** : si le résultat global est d'au moins 90% des points ;
 - Ajourné (A)** : si le résultat global de l'étudiant est de 40% ou plus ;
- Assimilé aux ajournés (AA)** : si l'étudiant n'a pas présenté toutes les parties de l'épreuve pour une raison jugée valable et dûment justifiée ;
- Non admissible dans la même filière d'études (NAF)** : si le résultat définitif de l'étudiant est inférieur à 40% des points ;
- Assimilé aux non admissibles dans la même filière d'études (ANAF)** : pour un étudiant qui s'est absenté à une ou plusieurs parties de l'épreuve sans avoir prévenu le Bureau du jury et sans en avoir au préalable reçu l'autorisation.

Nota bene

- l'étudiant « **ajourné** » est dispensé de représenter, en 2^e session, les matières dans lesquelles il a obtenu 12/20 des points (cf. **R.I, art. 229**)
- il n'existe pas d' « **ajourné total** »

II. QUALIFICATION DES MENTIONS

Un étudiant réussit sans discussion avec Satisfaction (S), s'il obtient :

- **de 50 à 54,99% sans échec**
- **de 55 à 59,99% et 1 échec**
- **de 60 à 69,99% et 2 échecs**

Toutefois, le jury peut autoriser l'étudiant à monter de classe s'il a obtenu :

- **de 50 à 54,99% avec un échec léger**
- **de 55 à 59,99% avec 2 échecs, dont 1 léger**
- **de 60 ou plus avec 3 échecs dont 1 léger.**

Dans ce cas, le principe d'allègement d'un échec s'applique, et le jury procède par péréquation ou transfert de 2 points au maximum dans les cours de même pondération sans modification du pourcentage final de l'étudiant. Un échec léger correspond à **4/10, 8/20 et 12/30**.

Ces critères sont de stricte application dans toutes les facultés de l'UCC

3. CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES

N'est délibérable que :

- l'étudiant dont le nom figure sur les listes imprimées dûment signées par le Secrétaire Général Académique. Elles sont disponibles en support informatique pour chaque faculté.
- l'étudiant qui a présenté toutes les parties de l'épreuve (Se référer aux articles 228, §2 et 231, §1 du R.I).

ANNEXE III Code vestimentaire et règles de bienveillance élémentaire

Pour répondre aux finalités de l'Université Catholique du Congo (UCC), notamment :

- Contribuer à la formation d'hommes et de femmes à promouvoir le développement de la société civile et de l'Eglise par une éducation humaine et aux valeurs évangéliques ; et
- Créer une communauté universitaire, dont les membres sont aidés dans leur développement spirituel, moral et professionnel, dans leurs dimensions personnelles et communautaires.

L'UCC élabore ce code vestimentaire et règles de bienveillance élémentaire à respecter par les étudiants et étudiantes sur les deux campus (Limete et Mont-Ngafula) et lors des cérémonies officielles de l'Université.

« Certes, l'habit ne fait pas le moine, mais on reconnaît le moine par son habit »

Tenue vestimentaire pour les étudiantes et étudiants

-Pour étudiantes

Comme « maman », la fille africaine porte en elle les valeurs culturelles de la société qu'elle transmet aux générations futures. Pour que la fille congolaise, africaine authentique, étudiante à l'UCC, soit ce dépôt de vraies valeurs spirituelles, morales et culturelles de notre peuple, l'UCC voudrait l'aider à acquérir ces valeurs dans le respect de sa personne, en codifiant sa tenue vestimentaire.

1. Tenue vestimentaire autorisée

- *Pagne, à la « vraie » maman africaine ;*
- *Jupe longue ;*
- *Jupe droite, mais au-dessous des genoux ;*
- *Pantalon non moulant (serre-corps) ;*
- *Blouse non décolletée ;*
- *Chemise (manche courte ou longue) ;*
- *Boubou ;*
- *Sandalettes (talon court ou plat) ;*
- *Chaussures dames (sans ou avec talon ne dépassant pas 10 cm avec prothèse).*

2. Tenue vestimentaire non autorisée

- *Jupe longue, avec fente dépassant les genoux ;*
- *Jupe droite (mini-jupe) dépassant au loin les genoux ;*
- *Robe courte (au-dessus des genoux) ;*
- *Robe décolletée (robe singlet) ;*
- *Robe et blouse dos-nu ;*
- *Robe, blouse, chemise ou jupe transparentes ;*
- *Pantalons et blouse moulants (serre-corps) ;*
- *Robe ou jupe moulante ;*
- *Blouse taille basse (nombril nu) ;*
- *Blouse bras cassés ;*
- *Grosses boucles d'oreille ;*
- *Pantalon déchiré ;*
- *Habits fantaisistes ;*
- *Culotte pour fille ;*
- *Habits de sport ;*
- *Sandalettes (talon pointu dépassant 10 cm et sans prothèse ou lacets au mollet)*

3. Autres comportements non autorisés

- Cheveux teints colorés ;
- Cheveux non peignés ;
- **Coiffure et tresse extravagantes**
- Maquillage exagéré ;
- Chaînette au pied ;
- Bagues aux orteils ;
- Plusieurs boucles par oreille ;
- Boucles au nez ;
- Ecouteurs aux oreilles ;
- Lunettes solaires ;
- Lunettes sur la tête ;
- Tout habit froissé ou non repassé (même en lin) ;
- Casquette

-Pour étudiants

Le dirigeant congolais de demain, c'est le jeune homme d'aujourd'hui. Pour préparer l'étudiant de l'UCC à prendre ses responsabilités de demain, nous voulons lui rendre sa dignité. En effet, face aux différentes modes (fashions) dévalorisantes auxquelles le jeune congolais est confronté, nous voulons que l'étudiant de l'UCC soit capable de discernement et de jugement de valeur. C'est pourquoi l'UCC veut que ce leader de demain apprenne déjà, au moment de sa formation, le comportement qui le fera respecter au sein de la société. Pour aider l'étudiant à l'UCC à devenir ce « digne » responsable, nous voulons le sensibiliser sur le comportement à adopter sur le campus, en matière de tenue vestimentaire.

1. Tenue vestimentaire autorisée

- Habit propre, bien repassé ;
- Chemise bien rentrée dans le pantalon ;
- Boubou ;
- Jeans propre ;
- Pantalon propre ;
- Chemise (manche courte ou longue) avec ou sans cravate ;
- Souliers ou sandales bien ciré (avec chaussette) ;
- Costume (complet avec cravate) ;
- Ketchs.

2. Tenue vestimentaire non autorisée

- T-shirt avec écrits graffiti ou images obscènes ;
- Chemise déboutonnée ;
- Pantalon collant (serre-corps) ;
- Culotte ;
- Maillot de corps ;
- Pantalon bouffant ;
- Jeans sale, déchiré ou délavé ;
- Habits de sport ;
- Singlet ;
- Pas de babouches (mapapa) ;
- Pas de pantalon court au-dessus des chevilles.

3. Autres comportements non autorisés

- Fumer dans les lieux publics (auditoires, bureaux) ;
- Sortir les chaises de l'auditoire pour la récréation ;
- Se Coiffer avec tresse ou avec teinture ;

- *Cheveux non coiffés et barbe non coupée régulièrement*
- *Raie sur les sourcils*
- *Porter la casquette;*
- *Tresser les cheveux (type Rasta) ;*
- *Porter les boucles d'oreille au nez ou la gourmette (bras au pied) ;*
- *Grand collier (Mayaka) ;*
- *Lunettes solaires ;*
- *Venir avec les cheveux non peignés ou avec écouteurs aux oreilles;*
- *Crier ou chanter dans la cour ou au couloir du bâtiment ;*
- *S'asseoir sur l'écritoire seul ou à plusieurs ;*
- *Laisser la barbe au style musicien, ...*
- ***Parler en langues vernaculaires***

SANCTIONS

Tout manquement à ce code sera sanctionné conformément aux Statuts et Règlement Intérieur qui régissent la vie au sein de l'Université Catholique du Congo.

ENGAGEMENT

Moi,, étudiant (e) en, je m'engage à respecter ce code vestimentaire et règles de bienveillance élémentaire des étudiants sur le campus universitaire (Limete et Mont Ngafula).

ANNEXE IV

CONDITIONS D'OBTENTION DE BOURSE MISSIO

1. MODALITES DE SELECTION ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- ✓ L'existence du fonds des bourses, le montant de la bourse, les critères de sélection et les démarches pour demander une bourse sont annoncés par l'Université Catholique du Congo.
- ✓ Les boursiers sont sélectionnés par un comité composé du Recteur de l'Université, du Secrétaire Général Académique, du Secrétaire Général Administratif et du Président des étudiants.
- ✓ Les bourses sont octroyées aux étudiants pour la durée d'un cycle académique (licence(LMD), Master), la bourse de licence (LMD) est renouvelable pour le Master ; l'allocation pour les années futures se fera sous réserve du financement par *missio*.

2. CRITERES DE SELECTION DES BENEFICIAIRES

Sont éligibles pour une bourse de *missio* les étudiants laïcs :

- ✓ ayant réussi l'année précédente avec au moins 65% des points (pour les nouvelles demandes), sauf dérogation pour raisons importantes ;
- ✓ étant de promotion autre que le premier graduat ;
- ✓ n'ayant pas doublé de classe, sauf en cas de justification convaincante ;
- ✓ ne bénéficiant pas d'une bourse d'étude accordée par un autre organisme ;
- ✓ pouvant fournir une recommandation écrite de l'évêque ordinaire du diocèse ou du supérieur provincial de la congrégation pour lesquels l'intéressé devrait travailler après la réussite des études.

3. PRECAUTIONS A PRENDRE

- ✓ favoriser les candidatures des étudiants ayant bénéficié d'une bourse l'année précédente à condition qu'ils remplissent les conditions morales et académiques ;
- ✓ veiller à l'équilibre entre les étudiants de différents diocèses ;
- ✓ promouvoir les étudiants du sexe féminin à moins qu'ils remplissent les conditions d'admission définies ci-dessus ;
- ✓ au terme de leurs études, les bénéficiaires s'engagent à travailler au moins trois ans au service de l'Eglise. Autrement, ils devront rembourser à l'UCC le double de la somme engagée par l'Université et *missio* pour leur formation. Cet engagement sera mis par écrit, signé par le bénéficiaire et notarié.

4. COUTS D'ETUDES ET REPARTITION DE LA BOURSE

| | | |
|---|---|---------|
| 1 | Frais de scolarité (à retenir par l'Université) | 625 USD |
| 2 | Soins médicaux (à retenir par l'Université) | 120 USD |
| 3 | Accompagnement spirituel (à retenir par l'Université) | 10 USD |

5. DEVOIRS DE L'UCC A L'EGARD DE MISSIO

- ✓ Une copie des dossiers des boursiers retenus sera envoyée à *missio* dès que le comité de sélection aura octroyé les bourses ; chaque dossier est composé de la lettre de motivation de l'intéressé, de son CV, de la recommandation de l'évêque ou du supérieur, du relevé de notes de l'année précédente et, le cas échéant, du diplôme obtenu l'année précédente.
- ✓ A la fin de l'année académique, l'Université enverra à *missio* un rapport composé d'une partie narrative décrivant le développement de l'université et les événements majeurs et d'une partie financière précisant les frais administratifs pour la gestion des bourses « *missio* », les dépenses engagées pour l'accompagnement spirituel des boursiers, les frais de soins médicaux et le bilan du développement des taux d'échange ; à ce rapport sera annexée une liste des boursiers portant leurs signatures pour acquitter le paiement de la bourse (précisant en USD les sommes retenues par l'université et celles remises à l'étudiant).
- ✓ Au plus tard au mois de décembre de l'année en cours, *missio* recevra la demande pour le financement des bourses de l'année académique suivante.

ANNEXE V

CRITERES DE PROMOTION DU PERSONNEL ACADEMIQUE A TEMPS PLEIN A L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)

0. PREAMBULE

L'Université Catholique du Congo (UCC) a un passé élogieux dans le domaine de la recherche scientifique. La théologie de l'inculturation, la philosophie africaine et les études des religions africaines sont les résultats d'un travail titanesque abattu au sein de l'Institution. A l'époque, les différents organes de publication rayonnaient et avaient une audience assurée grâce à leur comité de rédaction et leur comité scientifique chevronnés, motivés et bien équipés.

L'heure de la splendeur étant passée, il nous faut redorer l'image de l'UCC par une politique des recherches et des publications conséquente. Il s'agit, notamment, de mettre des moyens matériels et financiers adéquats et adaptés aux besoins des facultés et des centres. Mais il nous faut aussi redorer l'image de l'UCC par des évaluations rigoureuses du personnel.

En ce qui concerne la promotion du personnel académique à temps plein de l'UCC, outre les critères de compétence et d'ancienneté en vigueur, les membres du Conseil Académique ont insisté largement sur les productions scientifiques. C'est ainsi qu'ils ont retenu les critères de régularité et de continuité dans la production scientifique, d'originalité et d'innovation des publications scientifiques, de rigueur scientifique, d'ouverture scientifique et de rayonnement extérieur.

Lors de la 53^{ème} session ordinaire du CA, les six critères de promotion ci-après ont été ainsi retenus pour autant qu'ils tiennent compte des conditions officielles de l'ESU public congolais et des spécificités de l'UCC.

I. CRITERES RETENUS

Le corps académique à temps plein de l'UCC comprend les professeurs ordinaires, les professeurs et les professeurs associés. Le recrutement des professeurs associés tient compte des critères indiqués dans le règlement intérieur de l'UCC. La promotion au grade supérieur du corps académique doit tenir compte de la compétence éprouvée, du volume des publications scientifiques, des qualités humaines, morales et chrétiennes du professeur.

1. *Compétence éprouvée* : dans les matières d'enseignement et de recherche du professeur. Ainsi, on insistera, dans son appréciation, sur ses qualités intellectuelles et pédagogiques.
2. *Ancienneté* : au moins quatre ans d'enseignement et de recherche assidus entre les grades.
3. *Publications scientifiques* : continues et régulières (au moins une par an), originales et en quantité bien spécifiée (1 ouvrage ou 4 articles pour la promotion au grade de PO et 1 ouvrage ou 3 articles pour la promotion au grade de P) ; la qualité de la revue (qui doit avoir un comité de lecture) et la crédibilité de la maison d'édition comptent beaucoup pour l'appréciation ; celle-ci est émise par une commission de lecture composée de 3 spécialistes du domaine, ayant au moins le grade auquel aspire le candidat, dont 2 sont externes à l'UCC, tous nommés par le Recteur.
4. *Qualités humaines* : esprit d'ouverture et rayonnement extérieur, esprit de collaboration, encadrement des étudiants et jeunes chercheurs, capacité d'organiser, de diriger et de coordonner les activités scientifiques, culturelles et autres.
5. *Nombre et qualité des sociétés savantes* auxquelles le professeur est affilié. Dans son appréciation, tenir aussi compte de sa contribution dans d'autres universités et centres de recherche congolais et étrangers, dans des institutions internationales, nationales et locales.
6. *Qualités morales et chrétiennes* : entre autres l'identification avec l'institution et les idéaux de celle-ci, bonne réputation, moralité, etc.

II. CONDITIONS POUR LE P.O.

1. La promotion au grade de P.O. n'est pas automatique et dépend du besoin ressenti par l'UCC pour son rayonnement et de la disponibilité des ressources financières.
2. Après l'accession à ce grade et une fois qu'un certain nombre d'exigences minimales est rempli (continuité des publications de qualité, formation des homologues pour la relève, etc.), le P.O. accède, tous les 3 ans, à un échelon supérieur et jouit par conséquent des avantages correspondants à ce grade.

Fait à Kinshasa, le 11 juin 2015

+ Fridolin Ambongo Besungu
Evêque de Bokungu – Ikela et
Président du Conseil d'Administration
de l'UCC

ANNEXE VI

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO (UCC)

Art. 1. Conformément aux décisions et recommandations de la 52^e réunion du Conseil d'Administration, un conseil de la recherche est constitué au sein de l'Université Catholique du Congo.

I. DE LA NATURE ET DES OBJECTIFS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UCC

A. De la nature

Art. 2. Le conseil de la recherche est un organe qui définit la politique générale de la recherche au sein de l'Université Catholique du Congo et est habilité à stimuler les enseignants à participer à la recherche comme moyen de positionnement et d'émergence de notre université vers le pôle d'excellence. Il les encourage à créer la culture de la recherche afin de sortir du statu quo.

Art. 3. Le conseil de la recherche a aussi la tâche de répartir le montant de la recherche de l'université entre les différentes demandes de bourse et subvention des projets.

Art. 4. Il fixe et détermine les conditions particulières et les modalités d'éligibilité et d'obtention des financements des projets de recherche à l'UCC.

Art. 5. Ce montant annuel de la recherche est inscrit dans les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil d'Administration et approuvées par le Comité Permanent.

B. Des objectifs

Art. 6. Pour ce faire, le Conseil de la recherche se fixe les objectifs suivants :

- La production du savoir et le développement du talent, grâce aux travaux personnels des Professeurs ;
- L'élaboration des projets communs et des unités de recherches au sein de chaque Faculté de l'UCC, étales sur une période donnée (1 an, 3 ans, etc., selon le cas) ;
- L'encouragement des projets interdisciplinaires entre les facultés ;
- La sélection des mémoires ou thèses d'étudiants, sur un thème jugé fondamental, à confier à un professeur choisi, pour publication dans le cadre d'une collection des mémoires ou thèses, en tant que propriété intellectuelle de l'UCC ;
- Le financement des revues de l'Université ;
- La publication annuelle par le Conseil de la recherche de tous les titres des mémoires d'étudiants et leur communication aux autres Universités, afin d'éviter leur copie, reproduction ou reprise thématique de la part des étudiants ;
- La protection légale de ces études et de toute autre production scientifique de l'UCC ;
- L'appui aux professeurs des cours de recherches scientifiques, à travers l'harmonisation des normes bibliographiques de l'UCC ;
- La traduction et la vulgarisation des résultats de recherche contenus dans les publications de l'UCC ;
- La connexion entre universités, et avec les autres Conseils de recherches dans le monde, tout en proposant la réalisation des initiatives aptes à générer des répercussions positives sur le plan national et international, dans les disciplines organisées par l'UCC (philosophie, théologie, économie et développement, sciences de l'information et de la communication, sciences juridiques – droit canonique et droit civil – ainsi que dans celui des sciences politiques).

II. DU FINANCEMENT DES PROJETS

- Art. 7. Les domaines de financement soutenus par le Conseil de la recherche à l'UCC concernent principalement :
- a) La subvention des chercheurs dans le cadre d'un projet de thèse ;
 - b) Le financement d'un projet personnel ou d'équipe pour les chercheurs à l'issue d'un colloque interdisciplinaire ;
 - c) La subvention à la publication des enseignants ;
 - d) La promotion de la mobilité par l'octroi d'une bourse pour le déplacement à l'étranger d'un professeur qui va en année sabbatique, muni d'un projet de recherche à réaliser dans le cadre d'une université donnée. Le professeur doit disposer d'un fonds pour répondre à un appel d'offre ;
 - e) La promotion de la publication : toute publication de niveau international pourra s'accompagner d'un encouragement financier. Ceci est valable pour les revues nationales autant que pour les revues internationales.
- Art. 8. L'attribution d'un prix pour reconnaître le mérite d'un professeur élu par le Conseil pour ses recherches ou le mérite de la meilleure thèse d'un étudiant.
- Art. 9. Le paiement d'un professeur de la Faculté chargé de lire (lecteur), de corriger et d'éditer un, volume, après un Colloque dans un délai précis.
- Art. 10. Le Conseil mène aussi des démarches pour l'obtention des bourses à la Coopération avec les autres Universités, ainsi qu'à d'autres formes de coopération, en vue d'obtenir aussi des bourses au profit des Facultés de la part de l'Etat et des autres Organismes internationaux.

III. DES PROGRAMMES DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

- Art. 11. Le Conseil s'engage à payer des bourses postdoctorales à l'étranger ou même pendant la préparation à la soutenance.
- Art. 12. Dans le cadre de la thèse, les bénéficiaires d'une bourse postdoctorale doivent participer à un ou plusieurs colloques pour les amener à se faire des réseaux de relations scientifiques.
- Art. 13. Le Conseil doit veiller à l'image internationale des publications de l'Institution, à la réputation de l'Institution.
- Art. 14. Chaque projet fera l'objet d'un appel d'offre avec un règlement financier particulier.

IV. DES STRUCTURES ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

- Art. 15. Le Conseil de la recherche de l'UCC s'articule en trois parties, à savoir : la présidence, les membres de droit et le secrétariat.
- Art. 16. La présidence du Conseil de la recherche de l'UCC est assurée par le Recteur.
- Art. 17. Sont membres de droit du Conseil de la recherche les professeurs élus pour la charge de coordination de la recherche scientifique au sein de chacune des Facultés de l'UCC et confirmés par décret du Recteur.
- Art. 18. Le Secrétariat du Conseil de la recherche est assuré par le Secrétaire Général Académique.
- Art. 19. Le Conseil compte des membres extérieurs, stables ou invités ponctuellement, pour leur notoriété dans un domaine de recherche donné. Ils sont retenus, après examen de leur candidature par le Conseil. Les membres invités le sont à titre d'expert ponctuel.

Art. 20. Les membres internes du Conseil de la recherche de l'UCC sont désignés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Art. 21. Les membres du Conseil de la recherche extérieurs ont aussi un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

V. DE LA CONVOCATION, DE LA PARTICIPATION ET DES DECISIONS

Art. 22. Le Conseil est convoqué par son Président en réunion ordinaire, selon le calendrier publié dans le programme des cours, et en réunion extraordinaire, en cas de nécessité ou d'urgence.

Art. 23. Sauf empêchement légitime notifié au Président du Conseil, tous les membres de droit, régulièrement invités sept jours avant, ont l'obligation de prendre part à toutes les réunions aussi bien ordinaires qu'extraordinaires. Les documents à examiner doivent parvenir au moins sept jours avant la réunion.

Art. 24. Les membres de droit internes et externes stables ont voix délibérative, les invités, voix consultative.

Art. 25. Le Conseil de recherche procédera à l'évaluation de ses activités au terme de chaque semestre.

VI. DU BUDGET ET DE LA GESTION DU FONDS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

Art. 26. Le budget du Conseil de la recherche est constitué du fonds alloué annuellement par l'UCC, ainsi que par des apports provenant des partenaires aussi bien nationaux qu'étrangers.

Art. 27. Le fonds du Conseil de la recherche est détenu par le Service de la comptabilité de l'UCC qui s'exécute sur l'ordre de décaissements votés par le Conseil, sous la supervision du Président et du Secrétaire Général chargé des finances et projets.

Art. 28. Il revient au Président du Conseil et au Secrétaire Général aux finances et projets de veiller au suivi des décisions financières prises par le Conseil de la recherche.

Art. 29. Tous les mouvements de fonds seront remis par le Secrétaire Général chargé des finances et projets au secrétaire du Conseil pour classement et l'élaboration des rapports semestriel et annuel.

VII. DU REGIME DISCIPLINAIRE

Art. 30. Le régime disciplinaire se réfère à celui défini par le règlement intérieur en vigueur à l'UCC.

VIII. DE LA CESSATION DE LA QUALITE DE MEMBRE ET DE LA DISSOLUTION DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

1. De la cessation de la qualité de membre

Art. 31. La qualité de membre de droit du Conseil de la recherche cesse :

1. Par libre renonciation acceptée ;
2. Au terme du mandat de représentant de la faculté auprès du Conseil de la recherche ;
3. A la résiliation du contrat de la charge de professeur et de chercheur ;
4. Par décès.

2. De la dissolution du Conseil de la recherche et de la destination de son fonds

Art. 32. Le Conseil de la recherche peut être dissout par l'autorité compétente, conformément aux dispositions des Statuts et du Règlement intérieur de l'UCC.

Art. 33. Le fonds, ainsi que les autres composantes du patrimoine du Conseil, sera dévolu, dans ces conditions, à l'UCC.

Fait à Kinshasa, le 08 juin 2015

+ Fridolin Ambongo Besungu
Evêque de Bokungu - Ikela
Président du CA

Prof. Abbé Jean-Bosco Matand Bulembat
Secrétaire Permanent du CA

ANNEXE VII

HYMNE DE L'UCC

- i. La lumière reflète sur les eaux ses rayons très clairs et beaux qui éclairent toutes zones d'ombres afin que notre monde ne soit plus sombre. Qu'il fait bon dans notre monde sans frontière qui vise une formation plein d'humanisme et fonde une société solidaire polie par les vertus du christianisme.

Réf. : **Université Catholique du Congo notre *Alma Mater* pour un monde plus beau par la foi et la raison nous visons la performance : *Lumen, Super, Flumen*, notre devise de référence.**

- ii. Chrétiens africains acculturés, nous sommes pétris par le moule de la science sachant qu'est vaine toute science sans conscience si nous voulons bâtir un monde bien structuré. Voici un cadre pour la recherche scientifique et la promotion en des valeurs évangéliques, fidèles à notre noble tradition pour développer l'Afrique notre Nation.

Réf. : **Université Catholique du Congo notre *Alma Mater* pour un monde plus beau par la foi et la raison nous visons la performance : *Lumen, Super, Flumen*, notre devise de référence.**

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO..... | 9 |
| II. HISTOIRE..... | 10 |
| III. RECONNAISSANCE DES DIPLOMES..... | 12 |
| IV. FINALITE..... | 14 |
| V. CONDITION D'INSCRIPTION..... | 16 |
| VI. GOUVERNEMENT..... | 21 |
| 1. LE POUVOIR ORGANISATEUR..... | 21 |
| 2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION..... | 21 |
| 3. LE CONSEIL ACADEMIQUE..... | 21 |
| 4. LE RECTEUR ET LE COMITE DE DIRECTION..... | 21 |
| 5. LE CONSEIL DES FACULTES..... | 24 |
| 6. LE CONSEIL DES CENTRES DE RECHERCHE..... | 24 |
| 7. LE CONSEIL DE BIBLIOTHEQUE..... | 24 |
| 8. LE CONSEIL DE SEDIP..... | 24 |
| 9. PERSONNEL ADMINISTRATIF..... | 25 |
| VII. COOPERATION INTERNATIONALE ET INTER-UNIVERSITAIRE..... | 30 |
| VIII. ORGANISATION DES ETUDES..... | 31 |
| 1. LA FACULTE DE THEOLOGIE(FTH)..... | 32 |
| 2. LA FACULTE DE DROIT CANONIQUE (FDC)..... | 72 |
| 3. LA FACULTE DE PHILOSOPHIE(FPH)..... | 87 |

| | |
|--|--------------|
| 4. DEPARTEMENT D'AGREGATION DE L'ENS. SUP. DU DEGRE SECOND..... | 121 |
| 5. LA FACULTE D'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT (FED)..... | 126 |
| 6. LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES..... | 195 |
| IX.ORGANISATION DE LA RECHERCHE..... | 223 |
| 1. LE CENTRE D'ETUDES DES RELIGIONS AFRICAINES (CERA)..... | 223 |
| 2. LE CENTRE DES ARCHIVES ECCLESIASTIQUES ABBE STEFANO KAOZE(CAEK)..... | 223 |
| 3. LE CENTRE LEARNING..... | 227 |
| 4. LE CENTRE CARDINAL PAUL POUPARD..... | 227 |
| 5. LE CENTRE DE MEDIATION DE KINSHASA..... | 228 |
| 6. LE SERVICE DE DIFFUSION DES PUBLICATIONS..... | 228 |
| 7. LA BIBLIOTHEQUE..... | 229 |
| 8. ECOLE DES LANGUES : « UCC LANGUAGE CENTRE »..... | 230 |
| 9. ECOLE DOCTORALE..... | 231 |
| 10. PROGRAMME UNIVERSITIC..... | 231 |
| 11. INSTITUT PANAFRICAIN CARDINAL MARTINO..... | 232 |
| X.CALENDRIER ACADEMIQUE 2015- 2016..... | 235 |
| XI.HORAIRE DE COURS..... | 250 |
| XII. EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR..... | 256 |
| XIII.STATISTIQUES UNIVERSITAIRES..... | |
| ANNEXE..... | |
| ANNEXE I Règlement des examens..... | |
| ANNEXE IICODE VESTIMENTAIRE..... | |

ANNEXE III CODE VESTIMENTAIRE ET REGLES DE BIENVEILLANCE ELEMENTAIRE
.....

ANNEXE IV CONDITIONS D'OBTENTION DE BOURSE
MISSIO.....

Annexe V CRITERES DE PROMOTION DU PERSONNEL ACADEMIQUE A TEMPS PLEIN A
L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO
(UCC).....
.....

ANNEXE VI REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE
CATHOLIQUE DU CONGO
(UCC).....
.....

ANNEXE VII HYMNE DE
L'UCC.....
.....

**TABLE DES
MATIERES**.....
.....